

Université de Montréal

Les autochtones et la présence occidentale
en Haute-Mauricie (Québec), 1760-1910.

par

Claude Gélinas

Département d'anthropologie
Faculté des Arts et Sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Philosophiæ Doctor (Ph. D.)
en Anthropologie

février, 1998

© Claude Gélinas, 1998



GN

4

U54

1998

U.032

Université de Montréal

Les manuscrits et la presse de la table
en Haute-Montagne (1700-1910)

par

Claude Gélinas

Département d'anthropologie
Faculté des Arts et Sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Philosophie (M.A. II)
en anthropologie

1998

Claude Gélinas, 1998



Université de Montréal

Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée :

Les autochtones et la présence occidentale en
Haute-Mauricie (Québec), 1760-1910.

Présentée par :

Claude Gélinas

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Guy Lanoue	-	président-rapporteur
Norman Clermont	-	directeur de recherche
Louise I. Paradis	-	membre du jury
Denys Delâge	-	examineur externe
John A. Dickinson	-	représentant du doyen

Thèse acceptée le 27.10.1998

Sommaire

La présente étude s'intéresse aux rapports qui ont prévalu entre les Algonquiens nomades de la Haute-Mauricie au Québec et les divers intervenants eurocanadiens présents dans cette région entre 1760 et 1910. Plus précisément, le but de la recherche est d'établir de quelle façon les autochtones de la Haute-Mauricie ont ajusté leur organisation sociale et leur économie de subsistance à cette intervention eurocanadienne. En termes simples, on cherche à savoir comment ceux-ci ont géré la présence des Blancs sur leur territoire. Comme hypothèse de travail, il est proposé que ces autochtones ont agi avec cohérence dans leurs rapports avec les Eurocanadiens, cherchant à tirer un maximum d'avantages de ce que ces derniers pouvaient offrir, tout en préservant dans la mesure du possible leur autonomie aux plans social et économique.

L'enquête s'appuie essentiellement sur une analyse de documents d'archives remontant à la période étudiée. Le corpus le plus important utilisé ici est celui des archives de la Hudson's Bay Company, et principalement la documentation relative aux postes de traite que la compagnie a opérés en Haute-Mauricie entre 1820 et 1910. Les livres de comptabilité de ces postes font d'ailleurs l'objet d'une attention particulière, puisqu'à l'aide d'une méthode d'analyse quantitative, il est possible d'en extraire une somme étonnante de données ethnographiques. Les écrits des missionnaires qui ont visité la région à compter de 1837, de même que la correspondance du Department of Indian Affairs (Ottawa) ont également été consultés.

Les principales conclusions auxquelles arrive cette étude sont les suivantes. D'une part, en limitant intentionnellement les rapports qu'ils entretenaient avec les missionnaires — qui plus que les commerçants de fourrures représentaient les principaux agents de changement social à cette époque —, les nomades mauriciens sont parvenus à maintenir relativement intacte la base de leur organisation sociale. Par contre, au plan de l'économie de subsistance, les succès des autochtones ont été plus mitigés. Si ceux-ci ont réussi à contrôler avantageusement leur acculturation matérielle, de même qu'à influencer la configuration des échanges commerciaux en Haute-Mauricie, ils ont eu moins d'emprise sur l'orientation de leurs activités prédatrices. Car en plus de devoir s'adapter à la disponibilité fluctuante des ressources animales sur lesquelles reposait leur chasse de subsistance, les autochtones, en faisant du commerce des fourrures une composante essentielle de leur économie, ont dû céder une partie de leur indépendance au plan des choix de prédation afin de tenir compte des exigences de leurs partenaires commerciaux.

Table des matières

Les autochtones et la présence occidentale en
Haute-mauricie (Québec), 1760-1910.

Sommaire	iii
Table des matières	iv
Liste des tableaux	ix
Liste des figures	xvi
Remerciements	xix
Liste des abréviations	xxi
Introduction : Sur les traces d'une attitude	2
Notes	12

PREMIERE PARTIE

L'autochtone et son milieu

Chapitre 1 : Le paysage des Hauts mauriciens	14
Les caractéristiques géomorphologiques	17
Le réseau hydrographique	19
Les conditions climatiques	22
La couvert végétal	26
La faune	28
La faune terrestre	29
La faune aquatique	34
La faune ailée	35
Notes	41
Chapitre 2 : Six mille ans de nomadisme dans les bois mauriciens	44
Les premiers arrivants	45
La « petite nation des Attikamègues »	50
Des nommés « Têtes de Boule »	54
Les Oumoutachi irinouez	62
Notes	67
Chapitre 3 : Un an de nomadisme en Haute-Mauricie au XVIIIe siècle	72
Les préparatifs à la saison de chasse	74
La composition des groupes de chasse	74
La constitution des camps hivernaux	76
L'accumulation de réserves	78
La vie hivernale	81
La quête de viande et de fourrures	82

Derrière le groupe de chasse, la famille	87
Du répit aux réjouissances	91
Notes	94

DEUXIEME PARTIE

Commerce des fourrures et société autochtone en Haute-Mauricie, 1760-1831

Chapitre 4 : Le commerce des fourrures dans le « refuge des Indiens et des rats musqués ».	100
Le commerce des fourrures au Canada	105
La North West Company	106
La Hudson's Bay Company	107
Le commerce des fourrures en Haute-Mauricie	108
L'établissement des postes de traite	111
Modalités et implications de la concurrence	121
Notes	128
Chapitre 5 : La traite des fourrures et l'organisation sociale autochtone	133
Les postes de traite et la mobilité autochtone en Haute-Mauricie	134
La bande de Weymontachie	136
La bande d'Obedjiwan	141
La composition et l'organisation sociale	145
Les groupes de chasse	147
Les chefs	154
Les familles	157
La coexistence avec les Eurocanadiens	161
Notes	165
Chapitre 6 : L'engrenage des échanges	172
Les articles de traite et l'économie domestique	173
Les présents gouvernementaux	173
Les articles de traite	174
Les vêtements et les tissus	179
Les outils de prédation	183
Les produits alimentaires	185
Les articles utilitaires	186
Les articles divers	188
L'acquisition des articles de traite	195
Les politiques de prix	199
Le crédit	205
Le cycle du crédit	208
Les sources de revenus alternatives	210
La quête des fourrures	213
Les types des fourrures échangées	213
Le cycle de prédation	220
Notes	225

TROISIEME PARTIE

Le Bourgeois, la Robe noire et le nomade mauricien, 1831-1870

Chapitre 7 : Des fourrures et des âmes	233
La Hudson's Bay Company	236
La politique commerciale	238
Le commerce des fourrures au quotidien	246
Les missionnaires	252
Les missions et la traite des fourrures	257
Notes	263
Chapitre 8 : Des changements dans la continuité de l'ordre social	271
La bande de Weymontachie	271
La bande d'Obedjiwan-Kikendatch	280
Les autres autochtones en Haute-Mauricie	284
Les groupes de chasse	285
Les familles	292
Les rapports entre les autochtones et les Blancs	298
Notes	305
Chapitre 9 : Monopole commercial et redéfinition des pratiques économiques autochtones	312
La consommation de produits occidentaux	312
Les vêtements et les tissus	318
Les outils de prédation	322
Les produits alimentaires	325
Les articles utilitaires	327
Les produits divers	329
Les modalités d'acquisition des articles de traite	333
L'acquisition des fourrures	345
Notes	361
Chapitre 10 : Robes noires et christianisme	368
Les raisons d'être des missions	370
La réponse autochtone aux missions	373
La perception du missionnaire	373
L'attitude envers le christianisme	379
Notes	389

QUATRIEME PARTIE

Les nomades mauriciens, à l'aube de la prise de possession
des Hauts mauriciens par les Blancs, 1870-1910

Chapitre 11 : Mon bois, mes peaux et mes fidèles	395
La course aux ressources naturelles	396
Le commerce des fourrures	401
Les opérations de la Hudson's Bay Company	402
La rentabilité du commerce	410
Les missionnaires	417
Les oblats et la Hudson's Bay Company	423
Notes	425
Chapitre 12 : Le social: la constance dans un univers en transformation	432
La bande de Weymontachie-Coucouchache	433
Weymontachie	433
Coucouchache	434
La bande de Manouane	434
La bande de Kikendatch	437
Les chefs de bande	439
Les groupes de chasse	445
La composition	445
Les territoires de chasse	447
Les familles	450
Les rapports avec les employés des postes	455
Notes	459
Chapitre 13 : Entre la latitude et les contraintes	464
Les habitudes d'achat et de consommation	464
Les secours gouvernementaux	464
Les présents offerts par la Hudson's Bay Company	465
Les achats aux postes de la Hudson's Bay Company	466
Les vêtements et les tissus	467
Les outils de prédation	470
Les produits alimentaires	471
Les articles utilitaires	473
Les produits divers	474
L'acquisition des articles de traite	477
La politique de prix	480
Le crédit	482
L'argent comptant	488
Les activités de prédation	491
Les ressources exploitées	491
Le cycle de prédation	503
La chasse de subsistance	506
Notes	510

Chapitre 14 : Le missionnaire, un Blanc comme les autres?	517
Paternalisme et protectionnisme	517
Les rapports avec les missionnaires	520
Les rapports avec le christianisme	528
Notes	533
Chapitre 15 : Le recours aux frontières	537
Les revendications territoriales avant 1880	537
L'obtention des réserves	541
Weymontachie-Coucoucache	542
Manouane	544
Kikendatch	545
Le revers des réserves	547
Notes	551
Conclusion : La gestion de l'étranger	555
La continuité du social	556
Les mutations de l'économie	560
Quelques pistes de recherche	565
Notes	569
Documents cités	571
Annexe 1 : Colonisation et occupation du secteur de Weymontachie au XIXe siècle: analyse d'une collection archéologique oubliée.	617

Liste des tableaux

Tableau 1.1.	Les formations géologiques de la Haute-Mauricie.	18
Tableau 1.2.	Moyennes des températures en Haute-Mauricie.	23
Tableau 1.3.	Moyennes des précipitations en Haute-Mauricie.	24
Tableau 1.4.	Les principales espèces d'arbres qui composent le couvert végétal de la Haute-Mauricie.	26
Tableau 1.5.	Les principaux mammifères de de la Haute-Mauricie.	29-30
Tableau 1.6.	Les principales espèces de la faune aquatique de la Haute-Mauricie.	35
Tableau 1.7.	Les principales espèces d'oiseaux en Haute-Mauricie.	36-37
Tableau 5.1.	Liste des autochtones ayant fréquenté le poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie en 1822-1823.	138-139
Tableau 5.2.	Liste des chasseurs présents à Obedjiwan le 19 juin 1829.	144
Tableau 5.3.	Liste des chasseurs affiliés aux postes de Waswanipi, Grand Lake et Trout Lake et qui avaient un compte au poste de Weymontachie en 1829.	149
Tableau 5.4.	Liste des chasseurs qui ont traité à Weymontachie en 1824-1825.	149
Tableau 5.5.	Composition des groupes de chasse affiliés au poste de Weymontachie de 1824 à 1827.	151
Tableau 6.1.	Exemple de calcul de la consommation annuelle moyenne d'un article (pierres à fusil) par chasseur.	178
Tableau 6.2.	Valeur des achats annuels par catégories effectués par un chasseur aux postes de la Hudson's Bay Company et de la King's Posts Company à Weymontachie, 1824-1830.	179
Tableau 6.3.	Moyenne des achats annuels de vêtements et de tissus par chasseur aux postes de la Hudson's Bay Company et de la King's Posts Company à Weymontachie, 1824-1830.	180
Tableau 6.4.	Moyenne des achats annuels d'outils de prédation par chasseur aux postes de la Hudson's Bay Company et de la King's Posts Company à Weymontachie, 1824-1830.	183
Tableau 6.5.	Moyenne des achats annuels de produits alimentaires par chasseur aux postes de la Hudson's Bay Company et de la King's Posts Company à Weymontachie, 1824-1830.	186
Tableau 6.6.	Moyenne des achats annuels de produits utilitaires par chasseur aux postes de la Hudson's Bay Company et de la King's Posts Company à Weymontachie, 1824-1830.	187

Tableau 6.7.	Moyenne des achats annuels de produits divers par chasseur aux postes de la Hudson's Bay Company et de la King's Posts Company à Weymontachie, 1824-1830.	189
Tableau 6.8.	Répartition mensuelle de la quantité de boisson (en litres) achetée par les dix chasseurs de l'échantillon.	191
Tableau 6.9.	Pourcentage du budget annuel consacré à chaque catégorie d'articles de traite par les chasseurs de l'échantillon.	192
Tableau 6.10.	Répartition mensuelle des transactions d'achats dans les postes de Weymontachie du 1 juin 1825 au 30 juin 1830.	197
Tableau 6.11.	Répartition mensuelle des transactions de ventes de fourrures dans les postes de Weymontachie du 1 juin 1825 au 30 juin 1830.	197
Tableau 6.12.	Répartition mensuelle de l'ensemble des transactions effectuées dans les postes de Weymontachie du 1 juin 1825 au 30 juin 1830.	197
Tableau 6.13.	Total des visites et du montant des achats annuels au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie du 1er juillet 1825 au 30 juin 1827.	198
Tableau 6.14.	Total des visites et du montant des achats annuels au poste de la King's Posts Company à Weymontachie du 1er juillet 1825 au 30 juin 1827.	198
Tableau 6.15.	Écarts entre les prix standards et les prix moyens demandés (en pences) pour quelques articles aux postes de la Hudson's Bay Company et de la King's Posts Company à Weymontachie.	202
Tableau 6.16.	Écarts entre les prix standards et les prix moyens offerts pour les fourrures aux postes de la Hudson's Bay Company et de la King's Posts Company à Weymontachie.	204
Tableau 6.17.	Crédit moyen annuel par chasseur au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1825-1829.	207
Tableau 6.18.	Crédit moyen annuel par chasseur au poste de la King's Posts Company à Weymontachie, 1825-1827.	208
Tableau 6.19.	Profil mensuel de l'endettement d'un chasseur aux postes de Weymontachie, 1825-1830.	209
Tableau 6.20.	Évolution des entrées de fourrures relatives aux chasseurs de l'échantillon dans les postes de Weymontachie, 1824-1830.	214
Tableau 6.21.	Quantité annuelle moyenne des fourrures obtenues par chasseur.	215
Tableau 6.22.	Évolution du pourcentage du revenu annuel associé à chaque type de fourrure.	216
Tableau 6.23.	Répartition des articles de traite selon les saisons où ils étaient achetés en plus grandes quantités.	220

Tableau 6.24.	Répartition mensuelle moyenne des entrées de fourrures relatives aux chasseurs de l'échantillon dans les postes de Weymontachie.	221
Tableau 7.1.	Évolution des entrées de fourrures, St. Maurice District, 1831-1850.	244
Tableau 7.2.	Liste des missionnaires de la Haute-Mauricie, 1837-1870.	253
Tableau 8.1.	Liste des individus connus appartenant au groupe d'Obedjiwan dans les années 1830 et 1860.	281
Tableau 8.2.	Composition des groupes de chasse affiliés au poste de Weymontachie de 1840 à 1844.	286
Tableau 8.3.	Composition des groupes de chasse par secteurs affiliés au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1866-1867.	287
Tableau 8.4.	Mariages contractés chez les autochtones de la Haute-Mauricie entre 1853 et 1863.	293
Tableau 8.5.	Répartition mensuelle des conceptions et des naissances des enfants baptisés lors de la mission de Weymontachie, 1851-1865.	298
Tableau 8.6.	Variation des prix de certains articles de traite selon les clientèles au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1868.	303
Tableau 9.1.	Inventaire des présents offerts aux autochtones de la Haute-Mauricie par le Department of Indian Affairs, 1833-1834.	313
Tableau 9.2.	Répartition mensuelle de la quantité des présents distribués au poste de la Hudson's Bay Company à Kikendatch, 1868-1869.	317
Tableau 9.3.	Valeur des achats annuels — par catégories — effectués par un chasseur moyen au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1840-1844 et 1866-1867.	319
Tableau 9.4.	Moyenne des achats annuels de vêtements et de tissus par un chasseur moyen au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1840-1844 et 1866-1867.	320
Tableau 9.5.	Moyenne des achats annuels d'outils de prédation par un chasseur moyen au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1840-1844 et 1866-1867.	323
Tableau 9.7.	Moyenne des achats annuels de produits alimentaires par un chasseur moyen au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1840-1844 et 1866-1867.	325
Tableau 9.7.	Moyenne des achats annuels d'articles utilitaires par un chasseur moyen au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1840-1844 et 1866-1867.	328

Tableau 9.8.	Moyenne des achats annuels de produits divers par un chasseur moyen au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1840-1844 et 1866-1867.	329
Tableau 9.9.	Pourcentage du budget annuel consacré à chaque catégorie d'articles de traite chez cinq chasseurs de Weymontachie en 1840-1844, et chez quatre autres en 1866-1867.	331
Tableau 9.10.	Évolution des prix (en pences) de quelques articles au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie entre 1829 et 1844.	333
Tableau 9.11.	Fréquence annuelle des visites par chasseur au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1840-1844.	333
Tableau 9.12.	Répartition mensuelle (en pourcentage) du total des visites annuelles au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1824-1830 et 1840-1844.	334
Tableau 9.13.	Évolution des habitudes d'achat d'un chasseur moyen au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie entre 1824 et 1844.	335
Tableau 9.14.	Évolution des prix (en pences) offerts pour les fourrures au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie entre 1829 et 1844.	337
Tableau 9.15.	Évolution des quantités et de la valeur moyennes des fourrures et de peaux échangées annuellement par un chasseur aux postes de traite de Weymontachie entre 1829 et 1844.	338
Tableau 9.16.	Liste des dix articles de traite retenant la plus grande part du budget annuel d'un chasseur de Weymontachie dans les années 1820 et 1840.	340
Tableau 9.17.	Montants des achats d'articles de traite et des ventes de fourrures pour quatre chasseurs au poste de Weymontachie en 1866-1867.	343
Tableau 9.18.	Répartition mensuelle (en pourcentage) des échanges de fourrures au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1840-1844.	345
Tableau 9.19.	Évolution de la fréquence et de la valeur mensuelles des échanges de fourrures par un chasseur moyen au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie entre 1824 et 1844.	346
Tableau 9.20.	Répartition mensuelle des entrées de peaux et de fourrures au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1840-1844.	347
Tableau 9.21.	Pourcentage du revenu annuel associé à chaque type de fourrure, 1840-1844.	349
Tableau 9.22.	Entrées de fourrures au poste de la Hudson's Bay Company à Kikendatch, 1856-1870.	351
Tableau 9.23.	Pourcentage du revenu annuel d'un chasseur de Weymontachie associé à chaque type de fourrure, 1866-1867.	352

Tableau 9.24. Pourcentage du revenu annuel d'un chasseur de Kikendatch associé à chaque type de fourrure, 1856-1868.	352
Tableau 9.25. Liste des dix articles de traite accaparant la plus grande part du budget annuel d'un chasseur de Weymontachie, 1866-1867.	354
Tableau 9.26. Évolution des prix offerts pour les fourrures au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1843-1867.	357
Tableau 11.1. Profits apparents réalisés par la Hudson's Bay Company dans le St. Maurice District, 1888-1910.	412
Tableau 11.2. Pourcentage du nombre des fourrures obtenues par la Hudson's Bay Company en Haute-Mauricie par rapport à celles vendues à Londres en 1872 et 1891.	417
Tableau 11.3. Les missionnaires de la Haute-Mauricie, 1870-1910.	419
Tableau 12.1. Caractéristiques démographiques de la population autochtones de la Haute-Mauricie en 1888.	433
Tableau 12.2. Évolution démographique du groupe de Manouane, 1888-1906.	436
Tableau 12.3. Évolution démographique de la bande de Kikendatch, 1888-1909.	438
Tableau 12.4. Statistiques sur l'âge des conjoints au sein des familles autochtones de la Haute-Mauricie, 1888.	451
Tableau 12.5. Mariages en Haute-Mauricie entre 1883 et 1901.	452
Tableau 12.6. Nombre d'enfants par famille, 1888.	454
Tableau 13.1. Valeur annuelle des présents distribués par la Hudson's Bay Company en Haute-Mauricie, 1888-1891.	465
Tableau 13.2. Valeur moyenne des achats annuels — par catégories — effectués par un chasseur aux postes de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, (1880-1884) et à Manouane (1880-1882).	467
Tableau 13.3. Moyenne des achats annuels de vêtements et de tissus par chasseur au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1880-1884.	468-469
Tableau 13.4. Moyenne des achats annuels d'outils de prédation par chasseur au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1880-1884.	470
Tableau 13.5. Moyenne des achats annuels de produits alimentaires par chasseur au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1880-1884.	471
Tableau 13.6. Comparaison de l'apport calorique des quantités de farine et de lard achetées par un chasseur de Weymontachie (1880-1884) et de Manouane (1880-1882).	472
Tableau 13.7. Moyenne des achats annuels de produits utilitaires par chasseur au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1880-1884.	474

Tableau 13.8. Moyenne des achats annuels de produits divers par chasseur au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1880-1884.	475
Tableau 13.9. Répartition en pourcentage de la valeur des achats des chasseurs par catégorie d'articles aux postes de la Hudson's Bay Company à Weymontachie (1880-1884) et à Manouane (1880-1882).	476
Tableau 13.10. Fréquence annuelle des visites par chasseur aux postes de la Hudson's Bay Company à Weymontachie (1880-1884) et à Manouane (1880-1882).	478
Tableau 13.11. Évolution du prix des articles de traite au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie entre 1866 et 1884.	481
Tableau 13.12. Évolution du prix des fourrures au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie entre 1866 et 1885.	481
Tableau 13.13. Pourcentage de la valeur des avances par rapport à celle des entrées de fourrures dans les postes de la Hudson's Bay Company en Haute-Mauricie, 1881-1883.	483
Tableau 13.14. Endettement total annuel des chasseurs de la Haute-Mauricie, 1887-1891.	485
Tableau 13.15. Pourcentage du revenu annuel associé tiré de chaque type de fourrure à Weymontachie (1880-1884) et à Manouane (1880-1882).	493
Tableau 13.16. Entrées de fourrures pour l'ensemble du St. Maurice District, 1871-1891.	495
Tableau 13.17. Entrées de fourrures au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1872-1891.	496
Tableau 13.18. Entrées de fourrures au poste de la Hudson's Bay Company à Coucoucache, 1872-1891.	496
Tableau 13.19. Entrées de fourrures au poste de la Hudson's Bay Company à Manouane, 1873-1902.	497
Tableau 13.20. Entrées de fourrures au poste de la Hudson's Bay Company à Kikendatch, 1871-1898.	498
Tableau 13.21. Répartition mensuelle des entrées de fourrures aux postes de la Hudson's Bay Company à Weymontachie (1880-1884) et à Manouane (1880-1882).	505
Tableau 13.22. Pourcentage des revenus annuels des chasseurs tirés des différents types de peaux, 1890-1891.	505
Tableau 13.23. Moyenne des entrées de chaque type de fourrures par chasseur dans les postes de la Hudson's Bay Company en Haute-Mauricie en 1888-1889.	506

Tableau 14.1. Dépenses et revenus des oblats reliés à la mission du Saint-Maurice, 1888-1893.	522
Tableau A1.1. Objets reliés à des activités économiques ou de subsistance.	633
Tableau A1.2. Fragments de pipes de plâtres d'intérêt chronologique retrouvés à Weymontachie.	636
Tableau A1.3. Objets divers liés à la consommation de nourriture et de tabac.	640
Tableau A1.4. Objets liés à l'habillement.	641
Tableau A1.5. Distribution des types de clous par secteurs de fouilles.	644
Tableau A1.6. Divers objets liés aux habitations.	646
Tableau A1.7. Objets divers.	647

Liste des figures

Figure 1.1.	Le territoire mauricien.	16
Figure 1.2.	Détail de la <i>Carte de la partie nord-ouest de la province de Québec</i> .	20
Figure 1.3.	Rapides de la Chaudière sur la Saint-Maurice.	21
Figure 1.4.	a) Loutre; b) Martre; c) Orignal; d) Ours noir.	31
Figure 1.5.	a) Carcajou; b) Vison; c) Lièvre; d) Lynx; e) Rat musqué.	32
Figure 1.6.	a) Pécan; b) Renard rouge; c) Caribou; d) Castor.	33
Figure 2.1.	Le cadre chronologique et culturel du Nord-Est américain.	46
Figure 2.2.	<i>Carte Lac Supérieur et autres lieux...</i>	56
Figure 2.3.	Détail de la <i>Carte générale de Canada dédiée au Roy de Danemark</i> .	57
Figure 2.4.	Portrait d'un homme de la nation des Noupiming-dach-irinouek, Louis Nicolas, env. 1685.	59
Figure 2.5.	Adaptation de la <i>Carte du Domaine du Roy en Canada dédiée à Monseigneur le Dauphin par le père Laure</i> .	63
Figure 2.6.	Carte du réseau hydrographique actuel à l'ouest du lac Ashuapmushuan.	64
Figure 3.1.	Types d'habitations traditionnelles des Algonquiens du Subarctique oriental.	77
Figure 3.2.	a) Épilateurs taillés dans un os canon d'orignal; b) hameçons en sapin; c) panier d'écorce, provenant de la Haute-Mauricie.	80
Figure 3.3.	a-c) Collets à oiseaux; d) collet à renards; e-f) collets à lièvres; g-h) collets à lynx, Haute-Mauricie.	83
Figure 3.4.	a) Assommoir pour martres et visons; b-c) assommoirs pour pékans; d-e) assommoirs pour ours; f) assommoir pour castor, Haute-Mauricie.	84
Figure 3.5.	Quelques éléments de la culture matérielle indispensables durant l'hiver: a) mitaines en peau d'orignal; b) mocassins en peau d'orignal; c) raquette; d) toboggan, Haute-Mauricie.	90
Figure 3.6.	Un canot attikamekw.	92
Figure 4.1.	Le gouvernement de Trois-Rivières, 1760-1764.	101
Figure 4.2.	Territoire visité par l'expédition Ingall en 1829.	104
Figure 4.3.	Les postes de traite en Haute-Mauricie entre 1775 et 1831.	109

Figure 4.4.	Carte de Jean-Baptiste Perreault, 1806.	112
Figure 4.5.	Détail, <i>Map of the Provinces of Lower & Upper Canada...</i>	114
Figure 4.6.	Détail de la carte <i>Canada</i> , 1846-1849.	118
Figure 4.7.	Le poste de la Rivière-aux-Rats.	119
Figure 6.1.	Exemple d'une page d'un livre de comptabilité du poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie.	177
Figure 7.1.	Les postes de traite de la Hudson's Bay Company en Haute-Mauricie, 1831-1870.	237
Figure 7.2.	La chasse à la perdrix.	251
Figure 8.1.	Maison de Louis Petiguay en 1887, construite par Kewasket en 1865.	277
Figure 8.2.	Camp de Rocheleau sur la rivière du Milieu.	277
Figure 8.3.	Plan de Weymontachie en 1872.	278
Figure 8.4.	Plan de Weymontachie en 1895.	279
Figure 11.1.	Évolution des frontières de la province de Québec.	396
Figure 11.2.	Les postes de traite de la Hudson's Bay Company en Haute-Mauricie, 1831-1870.	403
Figure 11.3.	Croquis du poste de Coucoucache, 1895.	404
Figure 11.4.	Maison du chef de district à Coucoucache, 1887.	405
Figure 11.5.	Plan de la terrasse de Weymontachie, 1895.	406
Figure 11.6.	Plan du poste de Manouane, 1906.	407
Figure 11.7.	Lieux visités lors de la mission du Saint-Maurice.	420
Figure 11.8.	Jean-Pierre Guéguen et Joseph-Étienne Guinard.	421
Figure 11.9.	La chapelle de Weymontachie en 1913.	422
Figure 12.1.	Campement des autochtones à Kikendatch en 1887.	438
Figure 12.2.	Photo de Louis Petiquay en habit de chef, 1913.	444
Figure 12.3.	Maison du chef de Kikendatch en 1887.	445
Figure 12.4.	Territoires de chasse des familles de la Haute-Mauricie au milieu des années 1920.	448
Figure 12.5.	Campement des gens de Coucoucache à Weymontachie en 1887.	456

Figure 15.1.	Plan de la réserve de Weymontachie, 1895.	544
Figure A1.1.	Emplacement des sites fouillés: A) Terrasse de Weymontachie; B) Clairière.	619
Figure A1.2.	Emplacement des puits de sondages sur la terrasse de Weymontachie.	626
Figure A1.3.	Emplacement des puits de sondage sur la pointe de l'église (a) et sur la pointe Ambroise (b).	627
Figure A1.4.	Emplacement des puits de sondage sur la clairière.	628

Remerciements

En tout premier lieu, je tiens à exprimer toute ma gratitude à Nathalie Lachance sans qui cette étude n'aurait jamais pu être réalisée dans les délais prévus. Par sa grande compréhension et sa capacité à gérer notre petite famille, elle a su créer autour de moi un climat plus que propice à la réalisation d'une thèse de doctorat. C'est avec une immense reconnaissance que je lui dédie cette thèse. Merci également à Élisabeth et à Guillaume qui ont été de bons bébés, contrairement à ce que leur père a pu dire à l'occasion!

Je remercie chaleureusement Norman Clermont qui m'a lancé sur la piste des Atikamekw et qui a dirigé cette recherche avec enthousiasme, tout en forçant constamment son étudiant à ne rien prendre pour acquis. Par sa disponibilité proverbiale, ses commentaires toujours pertinents et son empressement à mettre à ma disposition ses notes de terrains et autres données personnelles, il a grandement contribué à la réalisation de cette étude. Je souhaite seulement que la lecture de cette thèse ait ranimé chez lui d'agréables souvenirs de son séjour dans les Hauts mauriciens.

Je suis reconnaissant envers Denys Delâge, John A. Dickinson, Guy Lanoue et Louise I. Paradis qui, à titre de membres du jury chargé d'évaluer cette thèse, ont soigneusement et judicieusement commenté une première version de cet ouvrage.

Au fil des mois, plusieurs collègues et amis m'ont prodigué des conseils précieux et m'ont communiqué une foule d'informations pertinentes qui m'ont considérablement aidé dans mon enquête. À ce chapitre, je tiens à remercier tout particulièrement Roland Viau, Charles Martijn et Peter Leney.

Je suis très reconnaissant envers les responsables des archives de la Hudson's Bay Company (Provincial Archives of Manitoba) qui m'ont autorisé à consulter et à citer leurs documents et qui

ont grandement facilité l'accès à leur véritable trésor. Merci également au personnel du Service du prêt entre bibliothèques de l'Université de Montréal pour son professionnalisme et son efficacité.

Dans le cadre de cette recherche, j'ai pu bénéficier d'un soutien financier de la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal, de même que du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR).

Liste des abréviations

AD	Archives Deschâtelets
AETR	Archives de l'évêché de Trois-Rivières
ANC	Archives nationales du Canada
ANF	Archives nationales de France
ANQ-MBF	Archives nationales du Québec-Mauricie-Bois-Francs
ANQ-MTL	Archives nationales du Québec-Montréal
APOMI	Archives provinciales des Oblats de Marie Immaculée
ASTR	Archives du Séminaires de Trois-Rivières
AUM	Archives de l'Université de Montréal
HBCA	Hudson's Bay Company Archives
MMA	McCord Museum Archives
RJ	Relations des Jésuites

Introduction

Introduction

Sur les traces d'une attitude

The work of the anthropological ethnohistorian must be highly interpretive. [...] He must be prepared to conjure up formal structures where none seem to exist; in other words, he must be ready to discover order where only disorder seems to prevail. As in other sciences, he is always on the watch for the simplest explanation for apparently complex relations.¹

Au fil de son histoire, la discipline anthropologique a été soutenue et orientée par une multitude de théories, autant d'outils produits et utilisés par les chercheurs en quête des lois fondamentales du comportement humain. Certaines se sont avérées inébranlables, d'autres ont été utiles pour un temps, d'autres étaient absurdes. Parfois, en face de certains phénomènes culturels trop particuliers, trop complexes pour cadrer à l'intérieur de théories généralisantes, des concepts opératoires ont été employés. Ainsi, à compter de la fin du XIXe siècle, les nombreux anthropologues qui se sont intéressés à l'étude des contacts culturels, et en particulier à ceux qui ont eu cours entre les autochtones nord-américains et la civilisation occidentale, ont introduit le concept d'acculturation. Bien qu'il n'y ait jamais eu de consensus sur une définition de l'acculturation, on référerait habituellement par ce terme à la nature et aux modalités qui entouraient les transferts de certains traits d'une culture à une autre dans une situation de contact. Il en va toujours de même aujourd'hui.²

À l'origine, on a cherché à rattacher un cadre théorique ou une valeur heuristique au concept d'acculturation, mais ce fut peine perdue. En effet, la diversité des situations de contacts, des rapports de force culturels, des modalités d'échange et des traits en mouvements permet difficilement les généralisations. Aussi, les anthropologues ont fini par se lasser du concept, considéré comme peu utile, sinon péjoratif, et, en réaction ou en complémentarité, ils en ont proposé de nouveaux: « transculturation », « interculturation », ou encore « transferts

culturels ».³ Or, en bout de ligne, tous ces concepts ne font que accentuer des facettes particulières des situations de contact. Pourtant, il ne faudrait pas croire que les efforts passés pour théoriser l'acculturation ont été vains. Au contraire, ils ont notamment permis d'identifier certaines caractéristiques fondamentales du dynamisme culturel. Ainsi, Linton a pu affirmer que le changement, résultant entre autres des contacts, est un composant intrinsèque de toute culture: « all cultures are in a constant state of change (...) some modifications are always under way ».⁴ Par ailleurs, Wachtel a souligné que dans une situation de contact, l'acculturation n'est pas un phénomène unilatéral; elle touche tous les partis, et la façon dont elle se manifeste dépend de la nature du rapport qui prévaut entre ceux-ci.⁵ Le chercheur donnait en exemple deux situations:

... dans le premier cas, un groupe étranger établit un contrôle direct sur la société dominée, dont il dirige les processus d'acculturation soit par la violence, soit par une série de sanctions plus diffuses; dans le second cas, la société indigène, libre de tout contrôle direct (où à la rigueur faiblement contrôlée), adopte spontanément certains éléments de la culture occidentale. L'acculturation imposée met en jeu deux systèmes de valeurs, celui de la société dominante en même temps que celui de la société dominée, tandis que l'acculturation spontanée se soumet aux schèmes et aux sanctions de la seule société indigène. Dans la situation proprement coloniale, les membres de la société dominée ressentent l'intervention étrangère comme une atteinte à leur tradition, et cette agression peut déclencher certaines formes de refus; alors qu'aux frontières l'acculturation librement acceptée obéit aux dynamismes internes de la société indigène.⁶

Parmi les exemples de contacts qui se sont déroulés « aux frontières », on retrouve les rapports entretenus entre plusieurs populations algonquiennes du Subarctique oriental et les Occidentaux aux XVIII^e et XIX^e siècles. À cette époque, des commerçants de fourrures, des missionnaires et des exploitants forestiers se sont successivement installés sur le territoire de ces chasseurs nomades. C'était un univers qu'ils connaissaient peu, où ils étaient largement minoritaires et, sur plusieurs plans, dépendants des autochtones. Aussi, rarement ces nouveaux arrivants ont-ils été en mesure de soumettre les populations locales à un contrôle direct et à imposer leur culture.

Pour leur part, les Algonquiens nomades n'ont pas refusé les contacts. Non seulement ont-ils laissé des étrangers s'enraciner dans leur habitat, mais ils ont pris part, de manière généralement active, à leurs activités économiques et religieuses. Ceci s'est notamment traduit par l'adoption de biens, de pratiques et de croyances occidentales, apparemment au détriment de leur culture traditionnelle. Dès lors, faut-il parler, à l'instar de Wachtel, d'une acculturation spontanée, soumise aux seuls schèmes et sanctions des autochtones? Les premières études portant sur le contact dans le Subarctique se sont surtout attardées à décrire l'impact de la culture occidentale sur celle des autochtones, insistant surtout sur la rapidité avec laquelle ces derniers sont devenus des Blancs. Évidemment, une telle perspective ne peut mener qu'à une compréhension biaisée du contact, si on considère que celui-ci constitue un phénomène d'interaction, où l'influence est bilatérale, et où chaque parti prend et donne à l'autre. De plus, elle tend à dépeindre les autochtones comme des êtres désarmés et insoucians, qui n'ont que subi le contact, ou qui ont « fait tourner au désastre tous les changements que la civilisation leur avait imposés ». ⁷ En fait, des études plus récentes ont clairement démontré que, loin d'avoir été démunis culturellement, les autochtones ont constitué une force d'acculturation à juste titre, contribuant de manière significative à définir la configuration qu'ont pris les échanges de toutes natures. ⁸ Aussi, pour brosser un portrait réaliste du contact, il faut nécessairement dégager et expliquer l'attitude et les comportements déployés par les autochtones en réponse à la présence occidentale. La présente recherche se veut un effort en ce sens, en prenant pour cible un échantillon particulier de nomades algonquiens.

*
* *

Par rapport à la trajectoire historique millénaire de l'Algonquie nomade du Bouclier, il ne sera question ici que d'une tranche de temps courte et récente, à peine un siècle et demi, de 1760 à 1910. Et par rapport à la vaste étendue de la zone subarctique nord-américaine, on ne tiendra compte que d'un espace restreint, une aire d'environ 31 500 kilomètres carrés, qui

correspond au bassin septentrional de la rivière Saint-Maurice, situé au cœur de l'actuelle province de Québec. À cette époque, et à cet endroit, vivaient quelques dizaines de familles nomades que rien de bien particulier ne distinguait de celles vivant juste à l'ouest, juste au nord et juste à l'est, sinon le territoire qu'elles occupaient et exploitaient. À peu de choses près, ces familles partageaient avec leurs voisines un même univers écologique et culturel.⁹ En fait, la spécificité qui justifie qu'on les démarque viendra plus tard, lorsque diverses contraintes à leur mobilité ont précipité leur sédentarisation et le renforcement d'une conscience identitaire, laquelle s'exprime aujourd'hui par l'existence de la nation Atikamekw, laquelle est subdivisée en trois communautés: celle d'Obedjiwan, celle de Weymontachie et celle de Manouane. De nos jours, les quelques dizaines de familles sont devenues plus de 5000 individus, et les 31 500 kilomètres carrés de territoire exploité sont devenus trois réserves, qui se partagent 49.8 kilomètres carrés.¹⁰

Au lendemain de la conquête anglaise, la Haute-Mauricie, comme d'autres régions de la zone subarctique, est devenue une terre de convoitise pour les Occidentaux. De même, des marchands en quête de fourrures, des missionnaires en quête d'âmes à convertir, et des exploitants forestiers en quête de pins et d'épinettes s'y sont successivement pointés. Comme d'autres, les nomades mauriciens ont alors choisi de commercer dans les postes de traite. Ils ont aussi porté attention aux enseignements des robes noires, mais ils ont vu avec méfiance les bûcherons abattre des pans de forêt toujours plus vastes. Or, pourquoi échanger des fourrures? Pourquoi s'intéresser au christianisme? Quel était l'intérêt d'accueillir les gens du sud et d'interagir avec eux? Qu'espéraient-ils obtenir des Blancs? Les chasseurs des Hauts mauriciens ont-ils dû concéder pour obtenir? Concéder quoi pour obtenir quoi? Bref, de quelle façon les ancêtres des Atikamekw ont-ils géré la présence occidentale sur leur territoire d'occupation et d'exploitation? C'est la question à laquelle tente de répondre en partie la présente étude.

Il n'est certes pas valable d'affirmer que l'interaction entre les nomades mauriciens et les intervenants occidentaux en Haute-Mauricie ne fut qu'à l'avantage de ces derniers, et que les autochtones n'auraient eu qu'un rôle passif, ne disposant d'aucun recours devant la supériorité culturelle des Blancs. À l'inverse, il n'est pas plus acceptable de prétendre que les autochtones de la Haute-Mauricie n'ont retiré de la présence occidentale que des avantages qui leur ont permis d'accroître l'efficacité de leur système adaptatif, sans pour autant mettre en péril leur indépendance et leur mode de vie traditionnel. En réalité, comme dans tout contexte de coexistence — il faudrait plutôt parler de co-dépendance dans le cas de la Haute-Mauricie —, les compromis de part et d'autre ont été inévitables. Bien sûr, les rapports ne reposaient pas sur un système d'échange où chaque parti veillait à soutenir l'autre de façon désintéressée. L'interaction reflétait plutôt une sorte de « réciprocité négative » où chacun, malgré un besoin de l'autre, essayait néanmoins d'obtenir plus de celui-ci pour moins.¹¹ Aussi, l'histoire des relations entre les populations autochtones et occidentales en Haute-Mauricie paraît-elle comme une suite de marchandages, d'ajustements pour contrer des visées de l'autre jugées néfastes, de petites victoires, de lourdes pertes. De même, au long de la présente étude, il sera fait état, dans les grandes lignes, des motivations, des actions, des réussites et des revers qui ont marqué la politique de gestion de l'étranger déployée par les nomades mauriciens.

Les commerçants de fourrures ont été ceux avec qui les autochtones ont entretenu des rapports continus de 1760 à 1910. Aussi, des changements majeurs survenus au plan de la présence des premiers en Haute-Mauricie sont susceptibles d'avoir influencé le comportement des seconds. C'est pourquoi la période couverte par la présente étude a été découpée en trois époques, qui feront chacune l'objet d'une attention particulière, et qui, toutes, correspondent à des contextes commerciaux particuliers. Ainsi, la première, qui s'étend de 1760 à 1831, est l'époque durant laquelle les premiers postes de traite ont été établis en Haute-Mauricie. Ce fut également une période de concurrence féroce entre des marchands de diverses allégeances.¹² La seconde période couvre les années 1831 à 1870, lesquelles ont été marquées par le quasi

monopole commercial dont la Hudson's Bay Company a joui en Haute-Mauricie. C'est aussi l'époque durant laquelle les missionnaires ont entrepris de visiter les nomades mauriciens à chaque été. Enfin, la troisième période, qui s'étend de 1870 à 1910, correspond à la reprise de la concurrence au plan du commerce des fourrures. En plus de la présence des missionnaires qui s'est poursuivie, c'est également à cette époque que les autochtones ont aussi vu arriver les exploitants forestiers.

Dans la présente étude, ces trois périodes font l'objet d'autant de parties, qui sont elles mêmes composées de plusieurs chapitres. D'entrée de jeu, chaque partie comprend un chapitre historique consacré uniquement à la présence occidentale en Haute-Mauricie. Y sont présentés les différents intervenants, leurs motivations et leurs actions. Suivent ensuite deux chapitres consacrés uniquement aux autochtones. Le premier traite de leur organisation sociale, de ses particularités et surtout de son évolution dans le cadre de l'interaction avec les Occidentaux. L'analyse reste néanmoins générale et se limite à l'observation des principales structures d'organisation, à savoir la famille, le groupe de chasse et la bande. Quelques lignes sont également consacrées aux rapports personnels entre les autochtones et leurs interlocuteurs commerciaux. Le second chapitre est consacré aux comportements économiques. Dans la logique de la présente étude, il est essentiellement question des échanges avec les commerçants de fourrures et ce qu'elles ont impliqué, en particulier au plan de la prédation des animaux à fourrures, des modalités d'acquisition des articles de traite et de la nature de ceux-ci. Suivent, selon le cas, des chapitres consacrés à la nature des rapports avec les missionnaires et les exploitants forestiers. Enfin, les trois premiers chapitres, qui constituent la première partie de l'ouvrage, servent d'entrée en matière. Ils brossent un portrait géographique des Hauts mauriciens et présentent les grandes lignes du peuplement de la région et du système adaptatif traditionnel des chasseurs nomades.

Il reste peu de témoignages écrits de la vie en Haute-Mauricie avant 1910. Seuls des fragments d'informations sont encore disponibles, dispersés dans des sources de diverses natures et que l'on doit essentiellement aux Occidentaux. Les différents gouvernements ou ministères ont laissé, au fil des ans, une documentation sous forme de correspondance ou de rapports et qui traite directement ou indirectement des nomades mauriciens. Cette littérature est particulièrement abondante et utile pour la période 1870-1910, alors que les autochtones se sont tournés avec plus d'insistance vers les autorités politiques pour contrer les pressions exercées sur leur environnement et leur mode de vie. Les écrits des religieux qui, à compter des années 1830, ont mené des missions en Haute-Mauricie, constituent une autre source importante d'informations. Bien qu'elle consiste essentiellement en des rapports et des lettres faisant état de la progression de la foi chez les autochtones, de même que de l'action missionnaire en général, cette documentation comprend néanmoins des données ethnographiques d'une grande valeur, notamment en ce qui concerne la religion et l'organisation sociale autochtones.

Toutefois, les documents d'archives les plus pertinents à notre recherche sont de loin ceux produits par la Hudson's Bay Company, le principal interlocuteur des autochtones de la Haute-Mauricie tout au long du XIXe siècle. Cette littérature, composée de journaux de postes, de livres de comptabilité, de rapports administratifs et de correspondance possède un contenu historique et ethnographique depuis longtemps reconnu.¹³ Ce dont on dispose dans le cas de la Haute-Mauricie, du moins avant 1870, ce sont surtout des livres de comptabilité dans lesquels étaient inscrits l'ensemble des transactions effectuées par les chasseurs, les articles de traite qu'ils se sont procurés ainsi que les fourrures qu'ils ont échangées. Ces documents, souvent négligés par les ethnographes au profit des autres catégories de documents — journaux, rapports, correspondance — qui contiennent davantage de données qualitatives, sont probablement ceux qui recèlent le plus de données ethnographiques implicites et qui, dans le cadre de la présente recherche, ont été les plus utiles pour l'analyse de l'organisation sociale

et économique des nomades mauriciens. Il a toutefois fallu élaborer des stratégies méthodologiques pour interpréter ces données et pour en tirer un maximum d'information. Ces approches seront présentées plus en détails au fil de l'exposé. Mentionnons seulement qu'elles reposent principalement sur le recours à des échantillons représentatifs de chasseurs qui ont été suivis à la trace durant un certain nombre d'années. Les informations concernant leurs transactions (dates et fréquence des visites aux postes de traite, nature et quantité des articles achetés, type et quantité des fourrures échangées, etc.) ont été compilées et traitées de façon quantitative, de manière à dégager un portrait global pour l'ensemble de la population et à suivre l'évolution de celui-ci tout au long de la période étudiée.

Enfin, divers autres types de matériaux ont été utilisés pour appuyer ou compléter les données tirées des documents d'archives. On pense notamment aux données archéologiques, aux cartes anciennes, aux dictionnaires de langues autochtones, aux documents iconographiques, aux objets matériels et aux éléments de la tradition orale.

Néanmoins, comme la majorité des sources consultées consistent en des documents d'archives, la démarche méthodologique d'ensemble s'est nécessairement inspirée de celle préconisée par les historiens pour l'analyse critique des textes anciens. En ce sens, il a fallu soumettre les documents consultés à une critique externe, qui consiste à les situer dans le contexte historique de leur production, afin d'en mesurer la crédibilité et l'utilité. Une analyse interne était également nécessaire afin:

... [d'] analyser les informations et les particularités contenues dans le document, à élucider ses sous-entendus, à expliciter les indices qu'il livre, à résoudre ses imprécisions, à commenter les situations qu'il évoque, à déchiffrer les subtilités de vocabulaire qu'il contient en respectant bien les significations d'époque, à relever et identifier les personnages cités, etc.¹⁴

C'est dans le cadre de la critique interne que les données ethnographiques comprises dans les différents documents ont pu être identifiées et évaluées. Toutefois, cette démarche s'est avérée

insuffisante, puisque ces données étaient éparées dans l'espace et dans le temps, et ne décrivaient que partiellement certaines attitudes et certains comportements des autochtones à divers moments. C'est pourquoi une démarche anthropologique est devenue nécessaire. À l'aide d'exemples ethnographiques et ethnologiques puisées dans d'autres études consacrées aux Algonquiens nomades, ainsi qu'à l'aide de concepts théoriques élaborés dans le sillon des études de situations de contact, il est devenu possible de dresser une toile de fond sur laquelle ont pu être articulées adéquatement les observations éparées tirées des documents historiques. Néanmoins, la prudence fut de mise, afin que les théories ne prennent pas le dessus et ne dénaturent le message transmis par les données historiques et ethnographiques spécifiques aux nomades mauriciens:

L'expression « les données montrent » suggère l'humilité réelle de l'historien et de l'anthropologue...¹⁵

*
* *

Si on accepte la hiérarchisation proposée par Lévi-Strauss et voulant que l'ethnographie constitue le premier stade de la recherche — observation et description —, que l'ethnologie représente une réflexion sur les données obtenues, un premier pas vers la synthèse, et que l'anthropologie vise à une connaissance globale de l'homme,¹⁶ il faut sans contredit situer la présente étude au premier échelon. En effet, il ne faut pas chercher dans les pages qui suivent une volonté de démentir, de confirmer ou de proposer des théories anthropologiques, tant sur un plan général qu'au plan des sociétés nomades ou de la culture algonquienne. Partant du principe qu'il convient de décrire avant de chercher à comprendre,¹⁷ mon seul but ici est de présenter un certain nombre de données ethnographiques rapportées, explicitement ou implicitement, par des documents d'archives et qui concernent une population particulière, à savoir les chasseurs nomades de la Haute-Mauricie. Par ailleurs, cette recherche ne se veut pas une étude ethnologique de cette population, ni même une ethnographie exhaustive. En fait, il ne

sera question que de quelques facettes de leur univers culturel, principalement reliées aux domaines de l'organisation sociale et des comportements économiques, et de la transformation de celles-ci au fil des ans, sous l'influence de la présence occidentale. Enfin, il va sans dire que cette étude n'est surtout pas une histoire des Atikamekw.

Or, cette simple analyse de documents historiques dans une perspective ethnographique n'est pas sans se heurter à plusieurs problèmes. Le principal est que je n'ai qu'une connaissance abstraite de la culture atikamekw. Je ne parle pas la langue, je n'ai pas vécu parmi les autochtones du Haut-Saint-Maurice et je n'ai pas mené d'enquête parmi eux afin d'éclairer les sujets abordés ici. Ainsi, mon interprétation des documents d'archives a été essentiellement orientée par des études ethnographiques, ethnologiques et historiques déjà réalisées par d'autres chercheurs et qui concernent, le plus souvent, des populations algonquiennes autres que les Atikamekw. Enfin, les écrits historiques sur lesquels je me suis appuyé ont été rédigés, pour la plupart, par d'autres individus qui étaient étrangers à la culture algonquienne, et qui, généralement, n'avaient aucun intérêt à l'égard de la description ethnographique. En d'autres termes, il m'a fallu chercher, avec mes yeux de non-algonquien, des particularités culturelles propres aux occupants de la Haute-Mauricie d'une époque passée, dans des écrits de non-algonquiens qui n'étaient pas intéressés par ces particularités. Il en résulte que la présente étude ne peut constituer qu'une longue hypothèse de quelques centaines de pages. Elle ne représente qu'une interprétation personnelle de données qu'un autre chercheur pourrait probablement interpréter d'une manière différente. Je laisse donc le soin à d'autres de juger de la validité et de la pertinence de cette recherche. Le seul souhait que je puisse émettre est que celle-ci constitue un outil de travail utile pour le temps où elle bénéficiera d'un quelconque rayonnement, positif ou négatif, lequel devrait être, dans l'intérêt de la nos connaissances, le plus court possible!

Notes

1. Hickerson, 1988, p. 1-2.
2. Baré, 1991; Grenon, 1992.
3. Turgeon, 1996a.
4. Linton, 1940, p. 468.
5. Wachtel, 1974.
6. Wachtel, 1974, p. 128.
7. Trigger, 1990, p. 24-25.
8. Ray, 1974; 1980; Fisher, 1977; Ray et Freeman, 1978; Morantz, 1980; 1983.
9. Cooper, 1946; Helm et Leacock, 1971; Helm, 1981.
10. Canada, 1990, p. 40-45; Dupuis, 1993, p. 36.
11. Sahlins, 1976, p. 249.
12. Gélinas, 1998b.
13. Bishop, 1975; Ray, 1976a; 1976b; Ray et Roberts, 1985, p. 274-275.
14. Létourneau, 1989, p. 67.
15. Mead, 1971, p. 159.
16. Lévi-Strauss, 1985, p. 412-413.
17. Lévi-Strauss, 1983, p. 145.

Première partie
L'autochtone et son milieu

Chapitre 1

Le paysage des Hauts mauriciens

Prétendre aujourd'hui [1884] que le territoire du Haut-Saint-Maurice est colonisable, c'est une monstrueuse absurdité; et celui qui oserait l'articuler ouvertement et le soutenir devant des gens tant soit peu informés et qui ont pénétré en amont du poste des Grandes-Piles, passerait pour avoir perdu la tête et glisserait dans le ridicule le plus échevelé.¹

Depuis les premiers temps de la Nouvelle France, les Eurocanadiens ont avant tout considéré les Hauts mauriciens comme un réservoir de richesses naturelles. Un réservoir qu'il fallait mettre à profit. D'abord attirante, pour l'abondance de ses animaux à fourrure aux XVIIe et XVIIIe siècles, cette région est devenue par la suite la convoitise des exploitants forestiers. Puis, au début du XXe siècle, le potentiel hydraulique de ses rivières de même que sa faune abondante ont à leur tour appâté les producteurs d'électricité et les prédateurs sportifs. Et de nos jours, rien n'a moins changé. Pour l'amateur de pêche, la Haute-Mauricie demeure le paradis du brochet et du doré. Pour le chasseur, elle présente encore un bassin faunique suffisamment fourni pour qu'il puisse être confiant de « redescendre », chaque automne, avec son panache et sa ration de viande d'orignal. Quant aux compagnies forestières, elles y exploitent toujours une source apparemment inépuisable de bois de pulpe, destiné à satisfaire l'appétit vorace des usines de pâtes et papiers situées en aval de la rivière Saint-Maurice. Enfin, Hydro-Québec jongle toujours avec l'idée d'harnacher les derniers rapides dignes de ce nom qui grondent entre La Tuque et le barrage Gouin. En somme, d'aussi loin qu'on la connaisse, la Haute-Mauricie a constitué un territoire où les Blancs du sud sont passés et ont pigé, mais où rarement ils se sont attardés ou établis.

En effet, à l'exception de la ville de La Tuque et de quelques îlots de peuplement éparpillés le long du Transcontinental, jamais la région du Haut-Saint-Maurice n'a pu retenir un nombre substantiel d'Eurocanadiens pour qu'émerge une vie villageoise ou urbaine significative et

continue, à l'image de ce qui a prévalu dans la Basse-Mauricie. C'est là un phénomène qu'il faudra nécessairement prendre en considération tout au long de la présente étude. Un survol des particularités géographiques de la Haute-Mauricie permettra de cerner un certain nombre de facteurs qui ont sans doute contribué à rebuter d'éventuels colonisateurs.

Toutefois, il existe une autre population qui, de tout temps, a considéré la Haute-Mauricie comme un territoire qui convenait plutôt bien à ses besoins et à ses valeurs. En effet, depuis plusieurs milliers d'années, des groupes d'autochtones nomades ont occupé cette région de façon continue. Ils y ont développé, astucieusement, des stratégies adaptatives qui leur ont permis de tirer profit des ressources disponibles et de pallier aux contraintes de toutes sortes. Dans les chapitres qui suivent, il sera question de l'historique de l'occupation de la région par ces autochtones, de même que de la façon dont ils ont apprivoisé leur environnement. Mais pour l'instant, il convient de s'attarder au paysage de la Haute-Mauricie, le théâtre des interactions qui font l'objet de la présente étude.

Il faut entendre ici par « Haute-Mauricie » l'ensemble du territoire baigné par le bassin hydrographique de la rivière Saint-Maurice en amont de la ville de La Tuque.² Il s'agit d'un espace compris, approximativement, entre les 47° 30' et 49° de latitude septentrionale, et entre les 72° et 75° de longitude ouest (Figure 1.1). Cette étendue, d'environ 31 500 kilomètres carrés, fait partie d'une grande unité physiographique, communément appelée Bouclier canadien, qui ceinture la baie d'Hudson. À son tour, cette unité est comprise dans la vaste zone géographique du Subarctique, laquelle, s'étendant des Rocheuses au Labrador, est notamment caractérisée par un climat subpolaire et une forêt boréale.³ Bien que la Haute-Mauricie ne représente qu'une fraction de cet environnement subarctique, elle affiche tout de même des particularités qu'il convient d'esquisser.

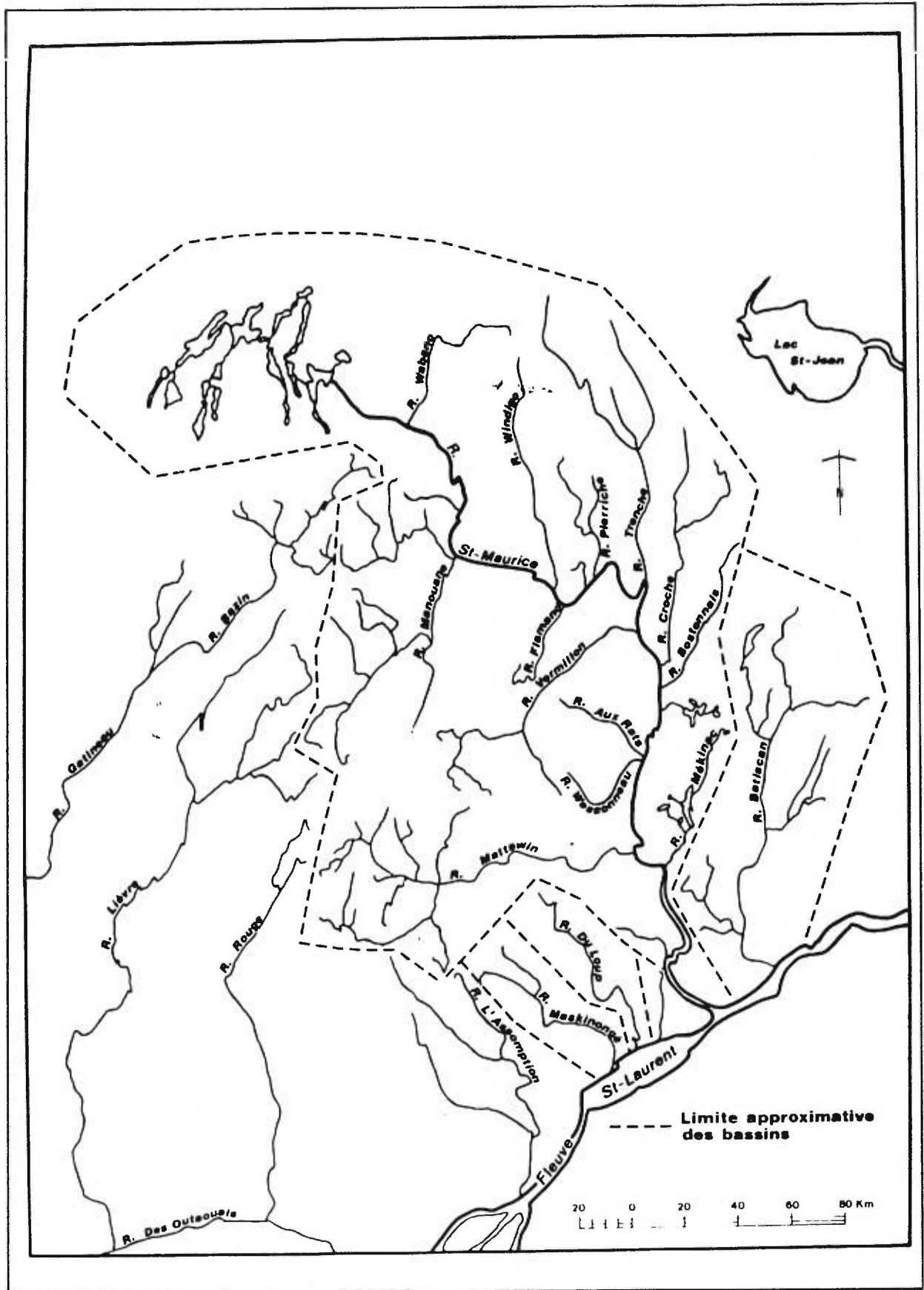


Figure 1.1. Le territoire mauricien (Hardy et Séguin, 1984, p. 13)

Les caractéristiques géomorphologiques

Depuis les travaux pionniers de l'expédition du lieutenant Ingall en 1829, la connaissance de la géomorphologie de la Haute-Mauricie a progressé à pas de tortue. Au contraire de la Basse-Mauricie, pour laquelle les études de la description et de l'explication du relief terrestre sont relativement nombreuses,⁴ il reste beaucoup à faire en ce qui concerne les Hauts mauriciens.⁵ Aussi, faut-il se satisfaire ici de généralités.

À l'image de la majeure partie du Bouclier canadien, la région de la Haute-Mauricie est caractérisée par un paysage monotone, constitué de collines aplanies, dont quelques-unes seulement rompent l'uniformité du relief et s'élèvent à plus de 500 mètres. Des crêtes rocheuses, parsemées de dépressions mal drainées et de marécages, jalonnent également le territoire. En bonne partie, ce décor résulte du passage prolongé des glaciers continentaux qui, au fil des millénaires, ont modelé un vieux plateau laurentien déjà très érodé.⁶ De même, les dépôts glaciaires sont omniprésents en Haute-Mauricie, principalement sous forme de moraines, d'eskers et de roches moutonnées.⁷ Les changements de lits occasionnels de la rivière Saint-Maurice et de ses affluents avant la dernière glaciation, provoqués par l'accumulation de moraines glaciaires, ont également marqué le relief mauricien de longues vallées et de gorges.⁸ Enfin, en plus de l'érosion glaciaire et fluviale, des mouvements tectoniques ont engendré de multiples fractures qui se présentent sous forme d'escarpements, de failles et de vallées dont se sont emparés les lacs et les rivières.⁹

Le socle de la Haute-Mauricie fait partie de la province géologique de Grenville, laquelle, dans la région, se subdivise en plusieurs zones lithotechniques distinctes.¹⁰ À l'exception des dépôts d'origine glaciaire, marine ou alluvionnaire, la totalité des roches qu'on y retrouve datent de l'âge précambrien, remontant ultimement jusqu'à 4.5 milliards d'années (Tableau 1.1). Ainsi, le sous-sol est principalement composé de roches cristallines telles que le granite et le gneiss,

vestiges des différents métamorphismes qui ont jalonné l'histoire géologique locale.¹¹ À l'occasion, on trouve en quantité modeste certains métaux tel que du minerai de fer,¹² du molybdène, du cuivre et du plomb, notamment dans les secteurs de la rivière Trenche et de Coucoucache.¹³

Tableau 1.1 : Les formations géologiques de la Haute-Mauricie.

Précambrien (4,5 milliards - 500 millions d'années)	
Roches méta-sédentaires	: Calcaire silicaté Gneiss à sillimanite Gneiss lités - gneiss à hornblende et biotite - gneiss à quartz et plagioclase - gneiss grenatifère Quartzite
Migmatite	: Gneiss lité, injecté ou métasomatisé Gneiss à pyroxène lité, injecté ou métasomatisé
Roches intrusives	: Alaskite Granite rose Granite gneissique porphyroïque Roches basiques et ultrabasiques à pyroxène - gabbro-anorthositique - métagabbro - roche ultramafique Roches intermédiaires et acides à pyroxène - roches monzonitiques - roches dioritiques
Pléistocène (2 000 000 - 10 000 av.-J.C)	
	Sable Gravier Till

Source: Benoît, 1964.

En raison du retrait relativement récent des glaciers — il y a environ 7000 ou 8000 ans — et de la lente décomposition du matériel organique due au froid, la région ne possède qu'un mince couvert sédimentaire.¹⁴ Par conséquent, le sol de la Haute-Mauricie est peu propice à l'agriculture, à l'exception de quelques secteurs isolés tels que les vallées des rivières Croche et Bostonnais. En effet, dans la zone méridionale de la Haute-Mauricie, et particulièrement

dans la région de La Tuque, les transgressions marines relatives à l'expansion de la mer de Champlain ont été responsables des dépôts d'argiles ainsi que du creusement des terrasses supérieures de sable fin qui varient entre 20 et 120 mètres de largeur.¹⁵ Perméables et sans roches, ces terrasses sont devenu des sites favorables à la culture des céréales et d'espèces à racines fortes telles que la pomme de terre.¹⁶

Ainsi, les autochtones de la région n'ont pas bénéficié des mêmes sols productifs que leurs voisins de la vallée laurentienne. Par conséquent, l'horticulture ne pouvait constituer un mode de subsistance envisageable. Les efforts qu'il aurait fallu déployer pour n'obtenir, en bout de ligne, qu'un apport alimentaire d'appoint, auraient surpassé de loin les bénéfices. En ce sens, la chasse, la pêche et la cueillette représentaient des stratégies de subsistances beaucoup plus rentables. Le nomadisme s'imposait.

Le réseau hydrographique

Un mode de vie nomade, il va sans dire, implique des déplacements. À première vue, le caractère forestier et le relief fort accidenté de la Haute-Mauricie paraissent peu propices à la mobilité. Or, c'est sans compter sur l'important bassin hydrographique que les autochtones, équipés de leurs canots d'écorce, ont su convertir en un véritable réseau routier.

Ce bassin, tel qu'il se présente aujourd'hui, est bien différent de celui qui prévalait jusqu'à la toute fin du XIXe siècle. En effet, c'est à cette époque qu'a débuté la construction des nombreux barrages sur la rivière Saint-Maurice et sur ses affluents, afin de régulariser leur débit au profit de la production hydro-électrique et du flottage du bois. Ces aménagements ont créé de vastes réservoirs qui ont inondé des centaines de kilomètres carrés de forêt, en plus de redessiner le tracé de certains cours d'eau. Néanmoins, les cartes anciennes permettent de visualiser, en partie, la physionomie du réseau hydrographique, tel qu'il se présentait aux

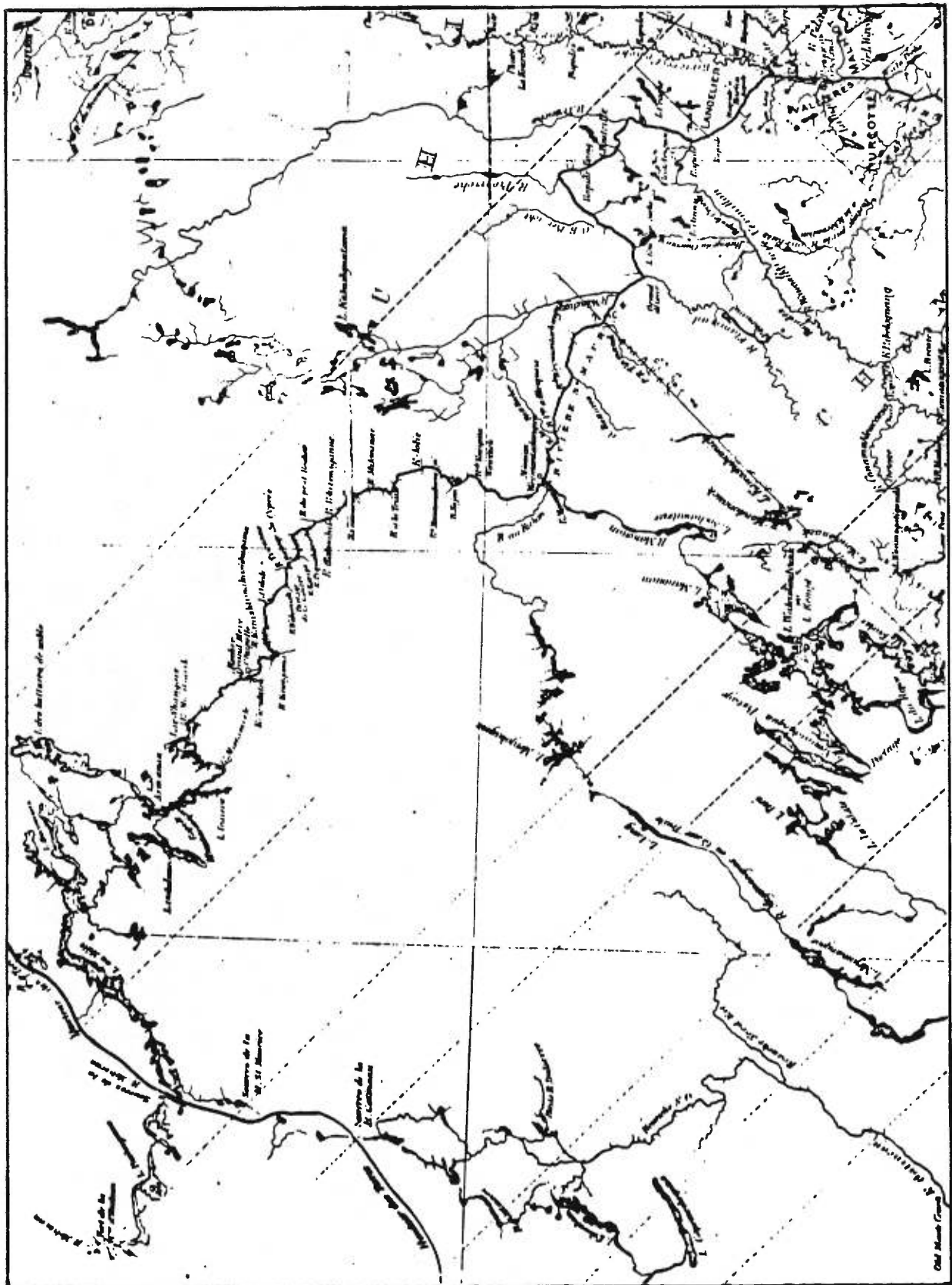


Figure 1.2. Détail de la Carte de la partie nord-ouest de la province de Québec (Taché, 1880)

XVIIIe et XIXe siècles. Ainsi, la carte de Taché (1880) offre un bon aperçu du cours de la rivière Saint-Maurice depuis sa source jusqu'au fleuve Saint-Laurent (Figure 1.2). On y remarque, notamment, qu'à l'endroit actuel du réservoir Gouin, existaient autrefois une série de grands lacs, situés en aval d'où la rivière prenait sa source. L'étendue du territoire forestier noyé par le réservoir peut également être estimée. Sur la même carte, on peut aussi observer le bassin de la rivière Manouane où sont représentés, dans leur dimension originale — c'est-à-dire avant la construction des barrages de retenue au début du XXe siècle —, les lacs Manouane, Kempt et Nemiscachi.

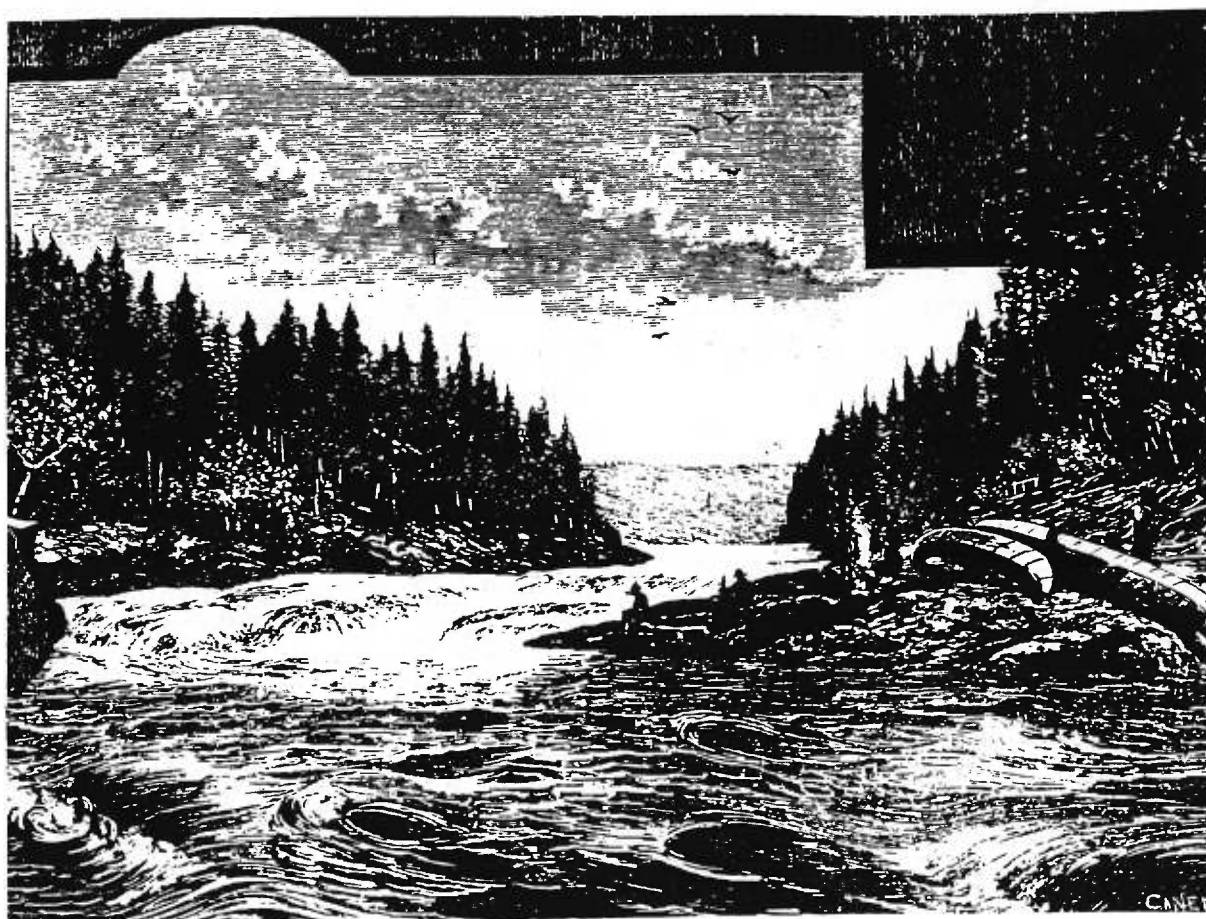


Figure 1.3. Rapides de la Chaudière sur la Saint-Maurice
(Proulx, 1891, p. 229)

Au nord de La Tuque, la rivière Saint-Maurice possède plusieurs affluents, presque tous orientés dans une direction nord-est/sud-est.¹⁷ Ces rivières sont en majorité étroites et régulièrement cassées par de nombreux rapides et par des chutes. Il en allait de même pour la Saint-Maurice qui, prenant sa source à environ 460 mètres d'altitude,¹⁸ présentait avant son aménagement un parcours très accidenté jusqu'à La Tuque, alors que les chutes et les rapides, dont plusieurs ne gelaient pas durant l'hiver, contribuaient à accélérer son débit.¹⁹ De plus, son volume d'écoulement était sujet à de fortes variations selon les saisons.²⁰

Enfin, parallèlement aux rivières, la Haute-Mauricie est baignée par des « myriades de lacs »,²¹ pour la plupart peu étendus et peu profonds, alors que des marais et des tourbières complètent le tableau.

Les conditions climatiques

L'étalement en latitude des Hauts mauriciens occasionne, à l'échelle de la région, une légère variation des conditions climatiques, essentiellement marquée par une baisse de la température moyenne et du taux de précipitations à mesure qu'on se transporte vers le nord. Par contre, dans son ensemble, le climat de la région est de type subpolaire, caractérisé par un taux relativement élevé de précipitations et par des saisons fortement contrastées.²²

En Haute-Mauricie, les hivers peuvent être aisément qualifiés de longs et de rigoureux. C'est habituellement entre le 1er et le 15 septembre qu'apparaissent les premières gelées d'automne, alors que les dernières peuvent traîner jusqu'à la mi-juin.²³ Annuellement, on compte sept mois complets de gel, à savoir de la mi-octobre à la mi-mai. Durant cette période, les mois les plus froids, à savoir décembre, janvier et février, affichent des températures moyennes respectives de -11.8 C°, - 15.7 C° et de -14 C° (Tableau 1.2). Par ailleurs, entre novembre et mars, on compte une soixantaine de jours de précipitations qui laissent, en moyenne, 300 centimètres de neige (Tableau 1.3). Enfin, pour ajouter à la morosité de la saison, la période

Tableau 1.2 : Moyennes des températures en Haute-Mauricie.

Moyennes des maximums quotidiens (°C)													
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
La Tuque	-8	-5.1	1.6	9.5	17.5	23.2	25.4	23.8	18.8	12.1	3.2	-5.3	9.7
Lac Kempt	-9.6	-7.6	-1	6.7	14.9	20.5	22.6	21	16.2	9.7	1.1	-7.2	7.2
Sanmaur	-9.8	-7.5	-0.4	7.3	15.3	21.1	23.1	21.3	16.5	10.1	1.2	-7.5	7.6
Gouin	-11.1	-8.8	-2	5.7	13.6	19.8	21.8	20	15.1	8.8	0.3	-8.4	6.2
Moyennes régionales	-9.6	-7.2	-0.4	7.3	15.3	21.1	23.2	21.5	16.6	10.1	1.4	-7.1	7.6

Moyennes des minimums quotidiens (°C)													
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
La Tuque	-20.7	-19.9	-12.5	-3.4	2.9	8.7	11.7	10.5	6.3	1.4	-4.5	-15.5	-2.8
Lac Kempt	-22.1	-21.2	-15	-5.3	1	7.2	9.8	8.6	4.7	0.1	-6	-16.8	-4.6
Sanmaur	-22.7	-21.9	-14.9	-4.8	1.4	7.3	10	8.8	4.7	0	-6.3	-17.2	-4.6
Gouin	-22.3	-20.5	-14.3	-5.3	0.8	7.3	10.3	9.1	5.4	0.5	-6.1	-16.8	-4.3
Moyennes régionales	-21.9	-20.8	-14.1	-4.7	1.5	7.6	10.4	9.2	5.2	0.5	-5.7	-16.5	-4

Températures quotidiennes moyennes (°C)													
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
La Tuque	-14.3	-12.5	-5.4	3	10.2	15.9	18.5	17.1	12.5	6.7	-0.6	-10.4	3.4
Lac Kempt	-15.8	-14.4	-8	0.7	7.9	13.8	16.2	14.8	10.4	4.9	-2.4	-12	1.3
Sanmaur	-16.2	-14.7	-7.6	1.2	8.3	14.2	16.5	15	10.6	5	-2.5	-12.3	1.5
Gouin	-16.7	-14.6	-8.1	0.4	7.2	13.5	16	14.5	10.2	4.6	-2.9	-12.6	0.9
Moyennes régionales	-15.7	-14	-7.2	1.3	8.4	14.3	16.8	15.3	10.9	5.3	-2.1	-11.8	1.7

Source: Clermont, 1977, p. 11.

Tableau 1.3 : Moyennes des précipitations en Haute-Mauricie.

Moyennes des pluies (cm)													
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
La Tuque	0.9	0.6	2.1	5.1	6.4	9.1	10.9	9.2	9.7	6.5	5.4	1.8	67.7
Lac Kempt	0.7	0.4	1.5	4.3	6.5	9.6	11.1	10.3	10.3	7.2	4.6	1.2	67.7
Sanmaur	0.3	0.4	1.6	4.0	6.7	10.1	11.5	9.3	10.7	6.3	4.4	1.0	66.3
Gouin	0.3	0.2	1.1	3.5	6.3	10.9	12.5	10.5	11.2	6.6	3.8	0.8	67.7
Moyennes régionales	0.5	0.4	1.5	4.2	6.4	9.9	11.5	9.8	10.4	6.6	4.5	1.2	67.3
Moyennes des neiges (cm)													
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
La Tuque	52.8	53.3	37	8.3	0.7	0	0	0	0	3	25.9	59.4	240.4
Lac Kempt	68.5	64	51	17.7	2	0	0	0	0.5	5.5	39.3	74.6	323.1
Sanmaur	57.9	55.1	44.1	12.4	1	0	0	0	0.5	6.8	39.1	66.2	283.1
Gouin	62.4	58.6	48.5	15.2	1.2	0	0	0	0.7	8.6	45.9	72.8	313.9
Moyennes régionales	60.4	57.7	45.1	13.4	1.2	0	0	0	0.4	5.9	37.5	68.2	290.1
Moyennes des précipitations totales (cm)													
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
La Tuque	53.7	53.9	39.1	13.4	7.1	9.1	10.9	9.2	9.7	9.5	31.3	61.2	308.1
Lac Kempt	69.2	64.4	52.5	22	8.5	9.6	11.1	10.3	10.8	12.7	43.9	75.8	390.8
Sanmaur	58.2	55.5	45.7	16.4	7.7	10.1	11.5	9.3	11.2	13.1	43.5	67.2	349.4
Gouin	62.7	58.8	49.6	18.7	7.5	10.9	12.5	10.5	11.9	15.2	49.7	73.6	381.6
Moyennes régionales	60.9	58.1	46.7	17.6	7.7	9.9	11.5	9.8	10.9	12.6	42.1	69.4	357.4

Source: Clermont, 1977, p. 12.

d'éclairement journalière est de courte durée. Au solstice d'hiver, elle dépasse rarement huit heures et 26 minutes. Tous ces facteurs font en sorte, notamment, que les lacs et les rivières sont couverts de glace durant près de cinq mois, de décembre à avril.²⁴

À l'opposé, la saison estivale est relativement courte, chaude et humide. À preuve trouve-t-on régulièrement dans les anciens journaux de poste de la Hudson's Bay Company des passages comme celui-ci: « [Weymontachie, 11 juillet 1827] The weather intolerably warm and the surrounding mountains seem through a thick and dense vapour resembling smoke ». ²⁵ En juillet, la température moyenne est d'environ 17°C pour l'ensemble du territoire,²⁶ ce qui n'empêche pas qu'il puisse y avoir, au cours de l'été, de fortes gelées.²⁷ Par exemple, l'ingénieur Lefebvre rapportait, en 1913: « le 6 juillet à Escalona [Oskelaneo], il faisait une chaleur suffocante, et le matin du 8 juillet nous avons brisé de la glace dont l'épaisseur dépassait 1/8 de pouce ». ²⁸

Le maximum des précipitations est atteint au cours de l'été. On compte, entre les mois de mai et d'octobre, une moyenne de 80 jours de pluies. De juin à septembre, une moyenne mensuelle d'environ dix centimètres de pluie s'abattent sur la région.²⁹ La période d'éclairement maximale, au solstice d'été, se situe aux alentours de 15 heures et 48 minutes pour l'ensemble du territoire. Enfin, l'humidité relative varie entre 50% et 70% durant l'été,³⁰ alors que les vents, en provenance surtout de l'ouest et du nord-ouest, sont plus fréquents à cette période de l'année.³¹

Le climat de la Haute-Mauricie, tel qu'on l'observe aujourd'hui, n'a pas toujours prévalu comme tel. À l'image de l'ensemble du Subarctique oriental, il aurait connu plusieurs variations depuis le retrait des derniers glaciers,³² alternant entre des périodes de réchauffement et des périodes de refroidissement.³³ De telles variations auraient cependant été plus marquées jusqu'à il y a deux mille ans alors que, depuis ce temps, une relative stabilité s'est installée.³⁴

Le couvert végétal

Selon l'étude classique du Frère Marie-Victorin, la Haute-Mauricie, du point de vue floristique, se rattache à une vaste unité écologique et phytogéographique appelée « forêt coniférienne orientale » et dont les principales caractéristiques sont « la densité, la pureté des associations et la couverture continue sur les sommets des collines précambriennes ».³⁵ La partie méridionale de cette unité qui, en Haute-Mauricie, s'étend vers le nord à partir de la hauteur de La Tuque, constitue une forêt de transition où se côtoient les feuillus et les conifères (Tableau 1.4). Au sein de la première essence, le bouleau blanc et le tremble sont les espèces dominantes. Elles sont réparties sur l'ensemble du territoire et se dressent habituellement sur les cendres laissées par les feux de forêts.³⁶ D'autres feuillus, dont l'importance est moins significative, sont également présents. On compte parmi eux l'érable, le cormier, le bouleau jaune ou merisier et le cerisier. Toutes ces espèces sont plus dominantes dans la Basse-Mauricie et leur population décroît à mesure qu'on gagne le nord.

Tableau 1.4 : Les principales espèces d'arbres qui composent le couvert végétal de la Haute-Mauricie.

Conifères		Feuillus	
Cèdre	(<i>Thuja occidentalis</i>)	Bouleau	(<i>Betula papyrifera</i>)
Cyprès	(<i>Pinus divaricata</i>)	Cerisier	(<i>Prunus pensylvanica</i>)
Épinette blanche	(<i>Picea glauca</i>)	Cormier	(<i>Sorbus americana</i>)
Épinette noire	(<i>Picea mariana</i>)	Érable	(<i>Acer saccharum</i>)
Épinette rouge	(<i>Larix laricina</i>)	Merisier	(<i>Prunus avium</i>)
Pin blanc	(<i>Pinus Strobus</i>)	Tremble	(<i>Populus deltoides</i>)
Sapin Beaumier	(<i>Abies balsamea</i>)		

Source: Clermont, 1977, p. 9.

En ce qui a trait aux conifères, le territoire situé au sud du 48° est dominé par le sapin beaumier, tandis qu'au nord, c'est l'épinette noire qui s'impose.³⁷ D'autres espèces sont également présentes, notamment le pin gris ou cyprès, l'épinette blanche, le mélèze ou épinette rouge, le pin blanc et le cèdre. Avant l'essor de l'industrie forestière, à partir des années

1830, la Mauricie était fortement pourvue en pins blancs et rouges. Ceux-ci, comme les pruches et les épinettes blanches, sont pratiquement disparus dans la seconde moitié du XIXe siècle, victimes des haches et des godendards.

Tous ces grands arbres, conifères et feuillus, ont fourni aux nomades mauriciens des matériaux d'une grande valeur. En effet, le bois et l'écorce ont été à la base de la majeure partie de leur culture matérielle, et ce non seulement avant, mais aussi longtemps après l'apparition de la technologie occidentale. On retrouvait ces matériaux à la base des habitations, des canots, des outils de prédation et des ustensiles domestiques. Et bien sûr, le bois permettait aussi de se tenir au chaud durant les rudes mois d'hiver.

Enfin, les espaces découverts et mal drainés de la Haute-Mauricie favorisent la poussée des aulnes, des fougères ainsi que de multiples espèces hydrophyles, tandis que les clairières, plus sèches, sont couvertes de ronces, d'herbacées variées et de baies (bleuets, fraises, framboises) qui figuraient évidemment au menu des autochtones. Enfin, le parterre est dominé par des sphaignes ou des mousses, de même que par une variété de fleurs.³⁸

Bien qu'au fil des siècles les oscillations thermiques n'aient pas été suffisamment prononcées pour provoquer une transformation radicale de l'écosystème local, il est probable qu'elles ont tout de même eu des effets sur la végétation. En ce sens, on présume que les périodes plus chaudes auraient été propices aux espèces de feuillus, alors que les périodes plus froides auraient surtout profité aux conifères.³⁹ De même, depuis les environs de l'an 500 de notre ère, le couvert végétal qui habille la Haute-Mauricie est sous l'influence d'un climat relativement froid, ce qui se reflète dans la prédominance des conifères sur l'ensemble du territoire.

Outre le climat, de nombreux facteurs ont contribué à modifier le couvert forestier. Les incendies, causés par la foudre ou par l'homme, ont eu de tout temps un impact considérable,

mais apparemment vital, sur la forêt.⁴⁰ Certains, comme celui de 1923, ont dévasté des milliers de kilomètres carrés,⁴¹ et pratiquement tous les rapports d'arpenteurs de la fin du XIXe siècle font état de vastes zones ravagées par les flammes.⁴² En 1912, l'arpenteur Thibaudeau écrivait:

Il y a quelque 40 ou 50 ans, tout le pays qu'on peut voir de la rivière entre Escalona [Oskelaneo] et Obidjuan fut incendié, et la nouvelle pousse en maints endroits a eu le même sort⁴³

Les maladies, les épidémies d'insectes et les vents violents ont également eu des répercussions néfastes.⁴⁴ À cet effet, ce souvenir du père Guinard est éloquent:

En 1899, des mouches firent mourir toutes les épinettes rouges; on voyait à la tête de ces arbres des nuées de mouches qui volaient comme autour d'une proie; on fut au moins vingt ans sans voir réapparaître de ces arbres aux feuilles délicates et d'un vert clair. Quelques années après ces mouches, vinrent les chenilles, elle mangèrent les feuilles des arbres et même les feuilles amères des trembles. Les sapins et les épinettes devinrent jaunes.⁴⁵

Enfin, à ces éléments perturbateurs, il faut ajouter une lutte entre les arbres eux-mêmes, entre les espèces dominantes et les espèces de transition, et dans laquelle entrent en jeu la topographie, les sols et le drainage. Ceci a pour effet de remanier constamment le couvert forestier sur des périodes plus ou moins longues.⁴⁶ En Haute-Mauricie, comme dans l'ensemble de la zone subarctique, c'est l'épinette noire qui constitue l'espèce dominante, alors que les autres sont dites de transition.⁴⁷

La faune

L'inventaire précis de la faune des Hauts mauriciens reste encore à faire. Si la faune terrestre est relativement bien connue, il en va tout autrement pour les poissons et les oiseaux. Dans ces cas, si la présence de certaines espèces est bien documentée, il en est plusieurs autres dont on ne peut que présumer la présence en Haute-Mauricie, sur la base de ce qu'on connaît des régions circonvoisines. Il faut donc considérer avec prudence les listes présentées ici.

La faune terrestre

On retrouve en Haute-Mauricie une quarantaine d'espèces de mammifères réparties en quinze grandes familles (Tableau 1.5). Si la majorité des espèces occupent le territoire en permanence, d'autres n'y sont présentes qu'à certains moments. Par exemple, bien que son habitat soit situé plus au nord, le caribou vient parfois arpenter la forêt mauricienne jusqu'à la hauteur de Weymontachie.⁴⁸ Cependant, il aurait été beaucoup plus présent dans la région avant 1900, époque à laquelle, mémoire de vieux chasseurs blancs, l'orignal a pris possession des bois.⁴⁹

Comme il en sera question plus loin dans cette étude, l'orignal, qui a peut-être effectivement déserté la Haute-Mauricie au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, a joué un rôle de premier plan dans la vie des nomades mauriciens, leur fournissant à la fois nourriture, vêtements et outils. Seuls les ours et les castors, nombreux dans la région et eux aussi des sources de nourriture et de matériaux utilisables, ont rivalisé en importance avec l'orignal dans le quotidien des autochtones. D'autres petits mammifères, et particulièrement les lièvres, ont fourni un apport alimentaire et matériel aux autochtones, alors qu'avec l'avènement du commerce des fourrures, des espèces comme les rats musqués, les loutres et les martres, ont été davantage pourchassées pour leur valeur d'échange.

Tableau 1.5 : Les principaux mammifères de la Haute-Mauricie.

Ordres	Familles	Espèces	
Artiodactyles	Cervidés	Caribou	<i>(Rangifer tarandus)</i>
		Cerf de Virginie	<i>(Odocoileus virginianus)</i>
		Orignal	<i>(Alces alces)</i>
Carnivores	Canidés	Loup	<i>(Canis lupus)</i>
		Renard roux	<i>(Vulpes vulpes)</i>
	Félidés	Lynx du Canada	<i>(Lynx canadensis)</i>
	Mustélidés	Carcajou	<i>(Gulo luscus)</i>
		Hermine	<i>(Mustela erminea)</i>
		Loutre de rivière	<i>(Lutra canadensis)</i>

— Tableau 1.5 —

		Martre	(<i>Martes americana</i>)
		Moufette rayée	(<i>Mephitis mephitis</i>)
		Pécan	(<i>Martes pennanti</i>)
		Petite belette	(<i>Mustela rixosa</i>)
		Vison	(<i>Mustela vison</i>)
	Ursidés	Ours noir	(<i>Ursus americanus</i>)
Chiroptères	Vespertilionidés	Chauve-souris argentée	(<i>Lasionycteris noctivagans</i>)
		Chauve-souris brune	(<i>Myotis lucifugus</i>)
		Chauve-souris cendrée	(<i>Lasiurus cinereus</i>)
		Chauve-souris de Keen	(<i>Myotis keenii</i>)
Lagomorphes	Léporidés	Lièvre d'Amérique	(<i>Lepus americanus</i>)
Insectivores	Soricidés	Grande musaraigne	(<i>Blarina brevivauda</i>)
		Musaraigne cendrée	(<i>Sorex cinereus</i>)
		Musaraigne fuligineuse	(<i>Sorex fumeus</i>)
		Musaraigne palustre	(<i>Sorex palustris</i>)
		Musaraigne pygmée	(<i>Microsorex hoyi</i>)
	Talpidés	Condylure étoilé	(<i>Condylura cristata</i>)
Rongeurs	Castoridés	Castor	(<i>Castor canadensis</i>)
	Cricétidés	Campagnol à dos roux	(<i>Clethrionomys gapperi</i>)
		Campagnol-lemming	(<i>Synaptomys cooperi</i>)
		Campagnol des champs	(<i>Microtus pennsylvanicus</i>)
		Campagnol des roches	(<i>Microtus chrotorrhinus</i>)
		Phénacomys d'Ungava	(<i>Phenacomys ungava</i>)
		Rat musqué	(<i>Ondatra zibethicus</i>)
		Souris sylvestre	(<i>Peromyscus maniculatus</i>)
	Éréthizontidés	Porc-épic	(<i>Erethizon dorsatum</i>)
	Muridés	Rat surmulot	(<i>Rattus norvegicus</i>)
		Souris commune	(<i>Mus musculus</i>)
	Sciuridés	Écureuil roux	(<i>Tamiasciurus hudsonicus</i>)
		Grand polatouche	(<i>Glaucomys sabrinus</i>)
		Marmotte commune	(<i>Marmota monax</i>)
		Suisse	(<i>Tamias striatus</i>)
	Zapodidés	Souris sauteuse des bois	(<i>Napaeozapus insignis</i>)
		Souris sauteuse des champs	(<i>Zapus hudsonius</i>)

Source: Peterson, 1966.

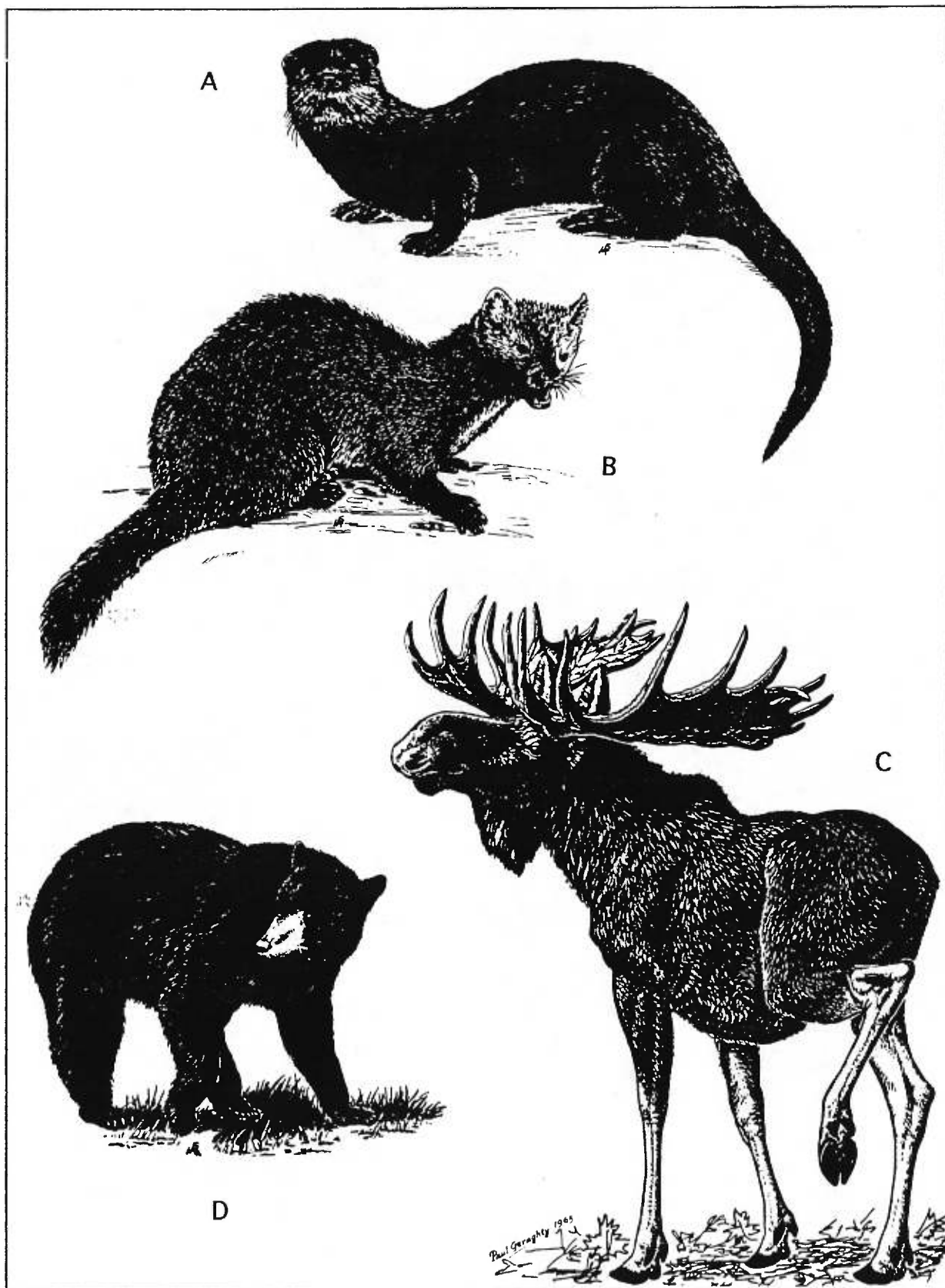


Figure 1.4. a) Loutre; b) Martre; c) Original; d) Ours noir
(Peterson, 1966, p. 219, 253, 271, 327)

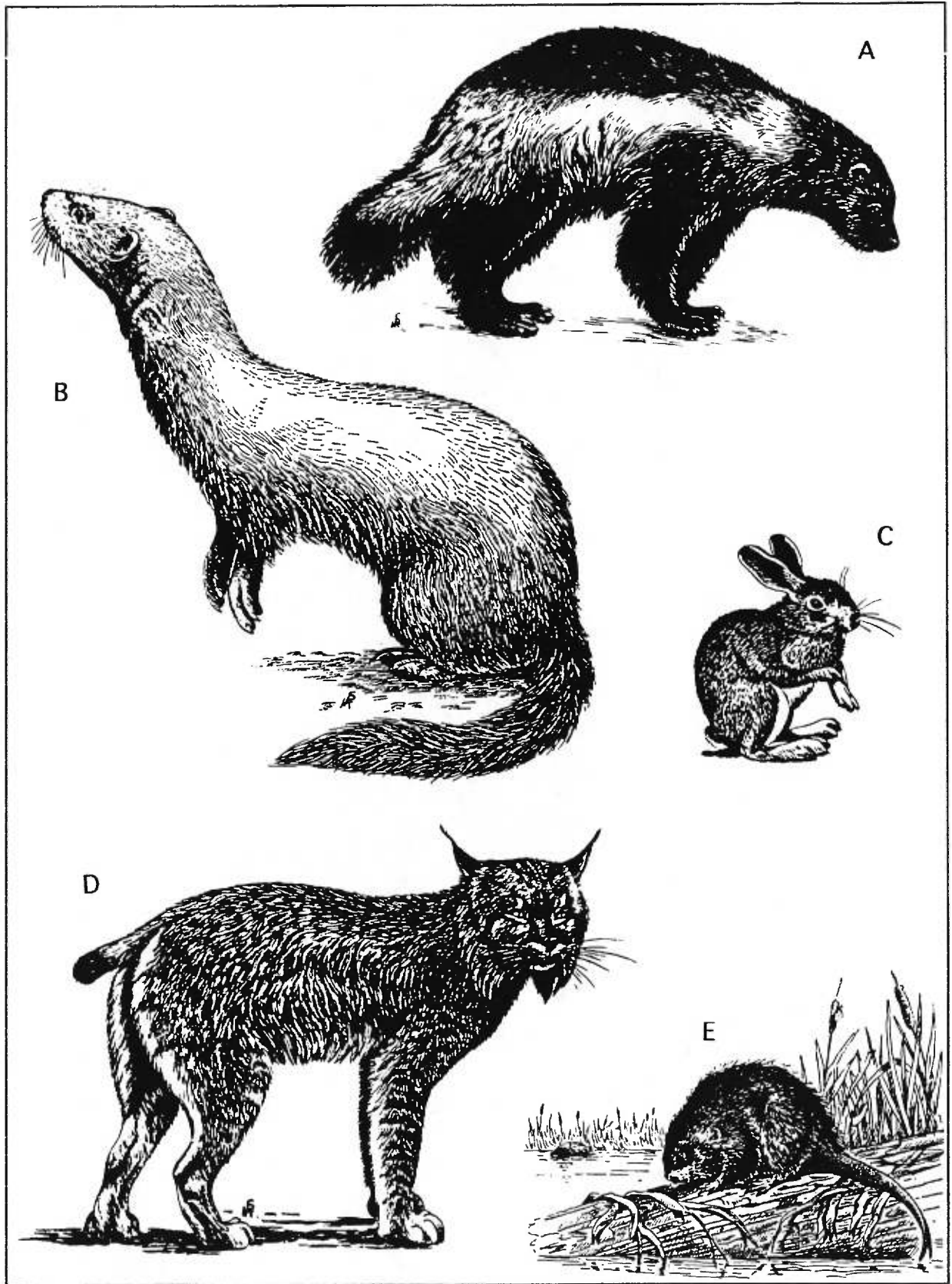


Figure 1.5. a) Carcajou; b) Vison; c) Lièvre; d) Lynx; e) Rat musqué
(Peterson, 1966, p. 86, 169, 244, 260, 281)

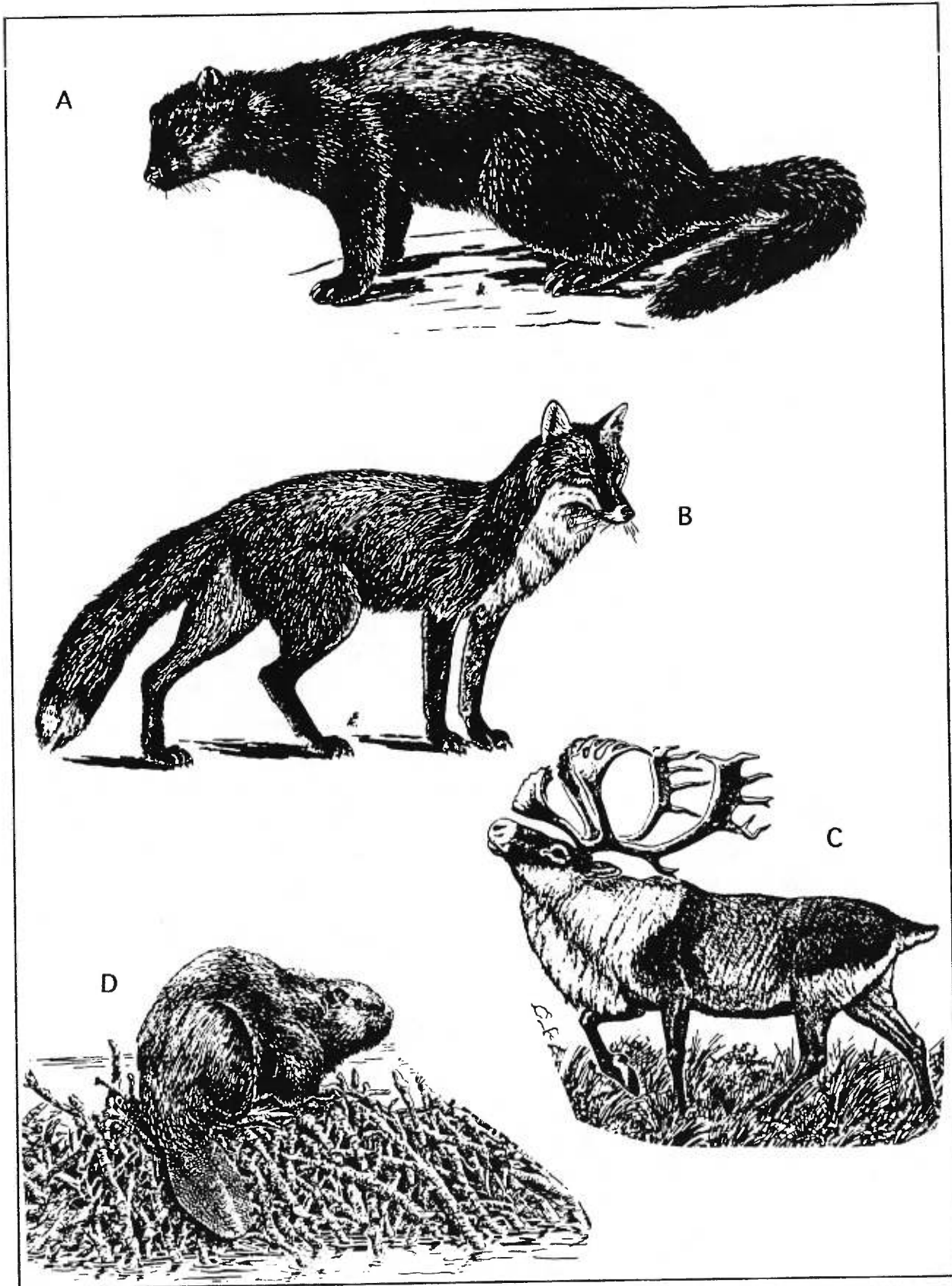


Figure 1.6. a) Pécan; b) Renard rouge; c) Caribou; d) Castor
(Peterson, 1966, p. 134, 211, 256, 331)

Quelques reptiles tels que la couleuvre et le lézard, des amphibiens et une panoplie d'insectes complètent le tableau.

La faune aquatique

On dénoterait dans les lacs et les rivières de la Haute-Mauricie la présence d'environ vingt-cinq espèces différentes de poissons, réparties en dix familles (Tableau 1.6). Toutes sont indigènes à la région et y demeurent en permanence. Même l'éperlan, pourtant une espèce anadrome, passe probablement sa vie entière en Haute-Mauricie.⁵⁰ Tous ces poissons habitent les lacs et, à l'exception de quelques salmonidés tels que le corégone et le cisco de lac, ils se retrouvent également dans les rivières et les petits cours d'eau, s'y rendant parfois uniquement pour frayer. La plupart des espèces se reproduisent au printemps et parfois à l'été, sauf les salmonidés qui, obéissant à d'autres programme génétiques, patientent jusqu'à l'automne.

Les besoins alimentaires de ces différents poissons supposent une relative abondance dans l'eau des lacs et des rivières de plancton, de larves d'insectes, de plantes et d'insectes aquatiques, de mollusques, de crustacés, d'invertébrés, de vers, etc. Certaines espèces, dont le grand brochet, le doré et l'omble de fontaine se nourrissent à l'occasion de reptiles, d'amphibiens et même de petits mammifères ou de jeunes oiseaux aquatiques. Par ailleurs, plusieurs poissons servent de repas à d'autres. Par exemple, le grand brochet se nourrit volontiers de perchaudes qui, en retour, recherchent l'éperlan, lui-même friand de menés qui, eux, dévorent les oeufs du grand brochet..⁵¹

Bien que, traditionnellement, la pêche ait constitué une activité prédatrice secondaire par rapport à la chasse, elle pouvait néanmoins constituer une source de protéines non négligeable pour les autochtones, et particulièrement lorsque la chasse était moins productive. Les espèces les plus convoitées par ceux-ci ont été le corégone, le doré et le brochet qui, dans la région, peut atteindre jusqu'à dix-huit kilogrammes.⁵²

Tableau 1.6 : Les principales espèces de la faune aquatique de la Haute-Mauricie.

Familles	Espèces	
Catostomidés	Meunier noir	(<i>Catostomus commersoni</i>)
	Meunier rouge	(<i>Catostomus catostomus</i>)
Cottidés	Chabot à tête plate	(<i>Cottus ricei</i>)
	Chabot tacheté	(<i>Cottus bairdi</i>)
	Chabot visqueux	(<i>Cottus cognatus</i>)
Cyprinidés	Mené à nageoires rouges	(<i>Notropis cornutus</i>)
	Mené de lac	(<i>Couesius plumbeus</i>)
	Mulet à cornes	(<i>Semotilus atromaculatus</i>)
	Mulet perlé	(<i>Semotilus margarita</i>)
	Naseux des rapides	(<i>Rhinichthys cataractae</i>)
	Ouitouche	(<i>Semotilus corporalis</i>)
Esocidés	Grand brochet	(<i>Esox lucius</i>)
Gadidés	Lotte	(<i>Lota lota</i>)
Gasterosteidés	Épinoche à cinq épines	(<i>Culaea inconstans</i>)
	Épinoche à trois épines	(<i>Gasterosteus aculeatus</i>)
	Épinoche à neuf épines	(<i>Pungitius pungitius</i>)
Osméridés	Éperlan arc-en-ciel	(<i>Osmerus mordax</i>)
Percidés	Doré jaune	(<i>Stizostedion vitreum</i>)
	Perchaude	(<i>Perca flavescens</i>)
Percopsidés	Omisco	(<i>Percopsis omiscomaycus</i>)
Salmonidés	Cisco de lac	(<i>Coregonus artedii</i>)
	Grand corégone	(<i>Coregonus clupeaformis</i>)
	Ménomini rond	(<i>Prosopium cylindraceum</i>)
	Ombre de fontaine	(<i>Salvelinus fontinalis</i>)
	Touladi	(<i>Salvelinus namaycush</i>)

Sources: Scott et Grossman, 1974; Bergeron et Rousseau, 1983.

La faune ailée

Près d'une centaine d'espèces d'oiseaux sont susceptibles d'être rencontrées en Haute-Mauricie (Tableau 1.7). Si certaines comme les gélinottes ou les perdrix font de la région leur demeure permanente — cette dernière espèce figurait d'ailleurs régulièrement au menu des autochtones

Tableau 1.7 : Les principales espèces d'oiseaux en Haute-Mauricie.

Ansériformes	Apodiformes
Bec-scie à poitrine rousse (<i>Mergus serrator</i>)	Colibri à gorge rubis (<i>Archilochus colubris</i>)
Bec-scie commun (<i>Mergus merganser</i>)	Martinet ramoneur (<i>Chaetura pelagica</i>)
Bernache canadienne (<i>Branta canadensis</i>)	
Canard noir (<i>Anas rubripes</i>)	Caprimulgiformes
Morillon à collier (<i>Aythya collaris</i>)	Engoulevent commun (<i>Chordeiles minor</i>)
Sarcelle à ailes vertes (<i>Anas carolinensis</i>)	
Sarcelle à ailes bleues (<i>Anas discors</i>)	
Charadriiformes	Ciconiiformes
Bécassine ordinaire (<i>Capella gallinago</i>)	Butor américain (<i>Botaurus lentiginosus</i>)
Goéland argenté (<i>Larus argentarius</i>)	
Maubèche branle-queue (<i>Actitis macularia</i>)	Coraciiformes
Pluvier Kildir (<i>Charadrius vociferus</i>)	Martin-pêcheur (<i>Megaceryle alcyon</i>)
Sterne commune (<i>Sterna hirundo</i>)	
Falconiformes	Galliformes
Aigle à tête blanche (<i>Haliaeetus leucocephalus</i>)	Gélinotte huppée (<i>Bonasa umbellus</i>)
Aigle pêcheur (<i>Pandion haliaetus</i>)	Tétras des savanes (<i>Canachites canadensis</i>)
Autour (<i>Accipiter gentilis</i>)	
Busard des marais (<i>Circus cyaneus</i>)	Gaviiformes
Buse (petite) (<i>Buteo platypterus</i>)	Huart à collier (<i>Gavia immer</i>)
Buse à queue rousse (<i>Buteo jamaicensis</i>)	
Crécerelle américaine (<i>Falco sparverius</i>)	Gruiformes
Épervier brun (<i>Accipiter striatus</i>)	Râle de Caroline (<i>Porzana carolina</i>)
Faucon émerillon (<i>Falco colombarius</i>)	Râle jaune (<i>Coturnicops noveboracensis</i>)
Passériformes	Piciformes
Bec-croisé à ailes blanches (<i>Loxia leucoptera</i>)	Grand Pic (<i>Dryocopus pileatus</i>)
Carouge à épaulettes (<i>Agelaius phoeniceus</i>)	Pic à dos noir (<i>Picoïdes arcticus</i>)
Chardonneret des pins (<i>Spinus pinus</i>)	Pic chevelu (<i>Dendrocopos villosus</i>)
Chardonneret jaune (<i>Spinus tristis</i>)	Pic doré (<i>Colaptes auratus</i>)
Corneille américaine (<i>Corvus brachyrhynchos</i>)	Pic maculé (<i>Sphyrapicus varius</i>)
Étourneau sansonnet (<i>Sturnus vulgaris</i>)	Pic mineur (<i>Dendrocopos pubescens</i>)
Fauvette à croupion jaune (<i>Dendroica coronata</i>)	
Fauvette à gorge orangée (<i>Dendroica fusca</i>)	Strigiformes
Fauvette à couronne rousse (<i>Dendroica palmarum</i>)	Chouette épervière (<i>Surnia ulula</i>)
Fauvette à joues grises (<i>Vermivora ruficapilla</i>)	Chouette rayée (<i>Strix varia</i>)
	Grand duc (<i>Bubo virginianus</i>)
	Hibou à aigrettes longues (<i>Asio otus</i>)
	Hibou des marais (<i>Asio flammeus</i>)

— Tableau 1.7 —

Fauvette à poitrine baie	(<i>Dendroica castanea</i>)	Passériformes (suite)
Fauvette à tête cendrée	(<i>Dendroica magnolia</i>)	Mainate rouilleux (<i>Euphagus carolinus</i>)
Fauvette couronnée	(<i>Seiurus aurocapillus</i>)	Merle américain (<i>Turdus migratorius</i>)
Fauvette des ruisseaux	(<i>Seiurus noveboracensis</i>)	Mésange à tête brune (<i>Parus hudsonicus</i>)
Fauvette du Canada	(<i>Wilsonia canadensis</i>)	Mésange à tête noire (<i>Parus atricapillus</i>)
Fauvette jaune	(<i>Dendroica petechia</i>)	Moucherolle à ventre jaune (<i>Empidonax flaviventris</i>)
Fauvette masquée	(<i>Geothlypis trichas</i>)	Moucherolle à côtés olives (<i>Nuttallornis borealis</i>)
Fauvette noire et blanche	(<i>Mniotilta varia</i>)	Moucherolle des aulnes (<i>Empidonax traillii</i>)
Fauvette obscure	(<i>Vermivora peregrina</i>)	Pinson à gorge blanche (<i>Zonotrichia albicollis</i>)
Fauvette tigrée	(<i>Dendroica tigrina</i>)	Pinson chanteur (<i>Melospiza melodia</i>)
Fauvette triste	(<i>Oporornis philadelphia</i>)	Pinson de Lincoln (<i>Melospiza lincolni</i>)
Fauvette verte à gorge noire	(<i>Dendroica virens</i>)	Pinson des marais (<i>Melospiza georgiana</i>)
Geai gris	(<i>Perisoreus canadensis</i>)	Pinson des prés (<i>Passerculus sandwichensis</i>)
Grand corbeau	(<i>Corvus corax</i>)	Pinson familial (<i>Spizella passerina</i>)
Grimpereau brun	(<i>Certhia familiaris</i>)	Pinson vespéral (<i>Poocetes gramineus</i>)
Grive à dos olive	(<i>Hylocichla ustulata</i>)	Roitelet à couronne dorée (<i>Regulus satrapa</i>)
Grive solitaire	(<i>Hylocichla guttata</i>)	
Gros-Bec des pins	(<i>Pinicola enucleator</i>)	Roitelet à couronne rubis (<i>Regulus calendula</i>)
Hirondelle à front blanc	(<i>Petrochelidon pyrrhonota</i>)	Roselin pourpré (<i>Carpodacus purpureus</i>)
Hirondelle bicolore	(<i>Iridoprocne bicolor</i>)	Sittelle à poitrine rousse (<i>Sitta canadensis</i>)
Hirondelle des sables	(<i>Riparia riparia</i>)	Troglodyte des forêts (<i>Troglodytes troglodytes</i>)
Jaseur des cèdres	(<i>Bombycilla cedrorum</i>)	Tyran tritri (<i>Tyrannus tyrannus</i>)
Junco ardoisé	(<i>Junco hyemalis</i>)	
Mainate bronzé	(<i>Quiscalus quiscula</i>)	
	Viréo à tête bleue	(<i>Vireo solitarius</i>)
	Viréo aux yeux jaunes	(<i>Vireo olivaceus</i>)
	Viréo de Philadelphie	(<i>Vireo philadelphicus</i>)

Source: Godfrey 1972

—, d'autres, comme les bernaches, ne sont que de passage, survolant la région en direction de lieux de rassemblements plus lointains. Enfin, d'autres, comme les canards noirs — également chassés par les nomades mauriciens pour leur viande —, s'installent en Haute-Mauricie le temps d'une ou plusieurs saisons.

*
* *

Ainsi, la Haute-Mauricie présente une faune abondante et diversifiée qui a notamment assurée une subsistance adéquate à la population humaine locale. Toutefois, le cycle des saisons impose certaines nuances. En effet, si, durant l'été, la majorité de ces espèces sont présentes et très actives, il en va tout autrement au cours la saison hivernale. À ce moment, les basses températures, la couverture épaisse de neige de même que le gel des lacs et des rivières contribuent à diminuer la productivité du territoire ce qui, en retour, occasionne une réduction considérable de la biomasse. Ainsi, plusieurs oiseaux, privés notamment de végétaux et d'insectes, vont migrer vers le sud. Les poissons, à l'exception de quelques espèces dont le doré et la perchaude qui demeurent actifs tout l'hiver,⁵³ sont prisonniers des glaces et de l'obscurité. Leur rythme d'activité en est ralenti alors qu'ils doivent se contenter d'une nourriture peu abondante et de mauvaise qualité. Quant aux mammifères, ils vont, dans certains cas, migrer ou hiberner, alors que d'autres resteront confinés dans leurs repères.⁵⁴ Pour les autochtones, cela signifiait que si la viande demeurait disponible en quantité suffisante durant l'hiver, son acquisition demandait plus d'efforts et des stratégies prédatrices particulières.

Enfin, parallèlement aux changements climatiques qui sont survenus en Haute-Mauricie tout au long de la période post-glaciaire et aux modifications du couvert végétal qu'ils ont entraînées, il est probable qu'il y ait eu des variations dans la présence de certaines espèces fauniques. Par exemple, on présume que durant les périodes plus froides, le caribou fut davantage présent dans la région et, qu'à l'inverse, lors des périodes de réchauffement, il se soit déplacé vers le nord, laissant ainsi plus de place à l'orignal et au chevreuil.⁵⁵ Par ailleurs, la population de certaines espèces est reconnue pour connaître des cycles plus ou moins réguliers de croissance et de décroissance.⁵⁶ Les lièvres, notamment, passent de la rareté à l'abondance environ à tous les dix ans,⁵⁷ ce qui, en retour, affecte la population des espèces qui les pourchassent, particulièrement les hiboux, les renards, les lynx et les martres.

*
* *

Au terme de ce trop bref survol géographique, quelques constatations paraissent particulièrement importantes à retenir pour la suite de l'exposé. D'une part, l'environnement qui caractérise la Haute-Mauricie n'est pas statique, et il ne l'a sans doute jamais été. Ainsi, sur de longues périodes, le climat est appelé, successivement, à se réchauffer et à se refroidir, modifiant du fait même la biomasse régionale. Toutefois, on présume que, dans l'ensemble, l'amplitude de ces modifications durant la période couverte par la présente étude a été somme toute limitée. D'autre part, il existe, sur une base annuelle, un contraste marqué entre les saisons estivale et hivernale. Si, durant l'été, la biomasse est à son maximum, les conditions climatiques particulières qui prévalent durant l'hiver font en sorte que le territoire devient moins productif. Enfin, il faut également tenir compte que des événements ponctuels, tels que des feux de forêts, des accumulations de neiges démesurées ou, à l'inverse, une saison hivernale accompagnée de faibles précipitations, affectent également l'écosystème régional et les opportunités qui s'offrent aux chasseurs.

Par ailleurs, cette description géographique permet de cerner un certain nombre de facteurs qui ont probablement contribué à limiter l'installation des Eurocanadiens dans la région. On constate d'abord que le faible potentiel des sols rend presque impossible le développement d'une économie agricole, sauf en quelques endroits qui d'ailleurs ont été colonisés. D'autre part, l'absence de concentrations significatives de métaux recherchés a repoussé les exploitants miniers. Par conséquent, les villes minières ne sont pas apparues, comme ce fut le cas, par exemple, dans la région voisine de l'Abitibi. Certes, l'abondance du bois de pulpe fait de l'exploitation forestière une activité économique très importante dans la région. Cependant, celle-ci emploie somme toute peu d'ouvriers, en raison particulièrement d'une machinerie toujours plus moderne et performante, tandis que l'essentiel de la transformation du bois, secteur dans lequel sont surtout concentrés les emplois, se fait dans les usines du sud. Enfin,

la rigueur de l'hiver et l'éloignement de la région ont pu avoir des incidences plus ou moins significatives sur l'attrait pour les Hauts mauriciens.

Notes

1. Bourgeois, 1884, cité dans Hardy et Séguin, 1984, p. 145.
2. Laverdière, 1964, p. 15.
3. Gardner, 1981; Winterhalder, 1983.
4. Hardy et Trépanier, 1991, p. 37-46.
5. Rondot, 1978; Hamel, Beaulieu et Associés, 1991; Nadeau et Corrigan, 1991.
6. Québec, 1908, p. 6; Blanchard, 1947, p. 410; 1950, p. 12.
7. Benoit, 1964, p. 7; Bibeau, 1975, p. 5; Boutet, 1982, p. 24-31.
8. Crosby, 1932.
9. Boutet, 1982, p. 8, 12.
10. Nadeau et Corrigan, 1991.
11. Rondot, 1978, p. 345.
12. Ingall, 1830a, p. 132; 1830b; 1831, p. 10-11.
13. Cauchon, 1857; Bellemare et Germain, 1987, p. 58-59, 61.
14. Gardner, 1981, p. 6-7, 13; Uren, 1949, p. 2; Ingall, 1830a, p. 132.
15. Québec, 1908, p. 8.
16. Bouchette, 1832, p. 284; Cauchon, 1857; Québec, 1889, p. 79; Clibbon, 1969, p. 9, 25; Boutet, 1982, p. 31.
17. Blanchard, 1947, p. 392.
18. Québec, 1889, p. xxi.
19. Bignell, 1848.
20. Québec, 1912, p. 22.
21. Blanchard, 1947, p. 400.
22. Litynski, 1982, p. 143.
23. Ferland *et al.*, 1967, p. 27, 47-49.
24. Clermont, 1974a, p. 449.
25. HBCA, B. 230/a/1, fo. 6.
26. Ferland *et al.*, 1967, p. 33.

27. APOMI, 1871c; HBCA, B. 230/a/4, fo. 34; B. 230/a/6, fo. 122.
28. Québec, 1914, p. 51.
29. Clermont, 1977, p. 12.
30. Clermont, 1977, p. 10.
31. Ferland *et al.*, 1967, p. 91, 93.
32. Parent *et al.*, 1985, p. 32-33.
33. Martijn et Rogers, 1969, p. 48-51.
34. Thomas, 1957, p. 61.
35. Marie-Victorin, 1964, p. 31.
36. Québec, 1908, p. 13.
37. LeBlanc, 1964, p. 29.
38. Québec, 1908, p. 8; Clermont, 1977, p. 15.
39. Laverdière, 1964, p. 16-17.
40. Feit, 1969, p. 65-72.
41. Lortie, 1979, p. 54-60.
42. Québec, 1908.
43. Québec, 1912, p. 111.
44. Lortie, 1979; LeBlanc, 1964, p. 30, 34-35; Laverdière, 1964, p. 24; Blanchard, 1947, p. 420; Ingall 1830a, p. 214.
45. Guinard, 1945, p. 137.
46. LeBlanc, 1964, p. 34.
47. Rowe, 1972, p. 6, 18; LeBlanc, 1964, p. 36.
48. HBCA, B. 230/a/4, fo. 24.
49. Lafleur, 1973, p. 72; Cooper, 1939, p. 69. À l'image du caribou, le cerf de Virginie, plus communément rencontré au sud de La Tuque, s'aventure parfois plus au nord.
50. Scott et Grossman, 1974, p. 338.
51. Scott et Grossman, 1974, p. 340-341, 391.
52. Québec, 1908, p. 26.

53. Scott et Grossman, 1974, p. 814, 828.
54. Clermont, 1974a, p. 450-451.
55. Martijn et Rogers, 1969, p. 65; Rogers, 1964, p. 82.
56. Hind, 1863, 1, p. 53; Martijn et Rogers, 1969, p. 113.
57. Skinner, 1911, p. 25; Clermont, 1973b; Winterhalder, 1983, p. 39.

Chapitre 2

Six mille ans de nomadisme dans les bois mauriciens

...très nombreuses sont les ethnies qui ne sont qu'un nom dans un texte. Moins nombreuses [...] sont les généalogies sans étiquette ethnique.¹

En raison du nombre limité d'interventions archéologiques effectuées en Haute-Mauricie, le cadre chronologique de l'occupation du territoire avant l'arrivée des Européens, tout comme les comportements culturels de ses occupants, ne peuvent être dressés avec précision. Divers facteurs expliquent cette lacune: le manque d'intérêt des archéologues pour la région, les difficultés d'accès que celle-ci présente, le caractère ponctuel des fouilles déjà effectuées - fouilles de sauvetage, découvertes fortuites, récoltes de surface - de même que les conditions particulières qui entourent la disposition et la préservation des témoins archéologiques, à savoir les sols acides peu propices à la conservation des matières organiques, la perturbation et l'inondation des sites à la suite de l'aménagement du réseau hydrographique et, enfin, les comportements culturels particuliers des chasseurs nomades qui laissent souvent peu de traces.² À ce jour, on ne dispose que de quelques collections d'objets lithiques et de tessons de poteries, majoritairement recueillis dans la région des lacs Manouane, Kempt et Nemiscachi,³ le long de la Saint-Maurice entre la rivière Windigo et le barrage Gouin,⁴ ainsi que dans quelques secteurs isolés.⁵ Ces témoins archéologiques ont pratiquement tous été récoltés en surface ou dans des sols perturbés, de sorte qu'ils ne peuvent être associés à un contexte stratigraphique précis. Par conséquent, il devient difficile de les dater avec précision. Leur localisation temporelle ne peut être faite que sur une base typologique, avec les imprécisions que cela comporte, notamment si on considère, par exemple, que certaines industries lithiques ont été perpétuées par les Algonquiens nomades longtemps après l'introduction des outils de facture occidentale.⁶

La majeure partie du Bouclier canadien n'a été déchargée des glaces qu'entre 7000 et 5000 av. J.-C., et c'est à partir de ce moment que le milieu environnemental subarctique ou boréal, avec sa faune et sa flore propices à la présence humaine, s'est progressivement constitué.⁷ Selon l'archéologue James V. Wright, c'est aussi à cette époque que des groupes de chasseurs-cueilleurs, associés à la culture plano et occupant le sud-est du Manitoba, le Keewatin et les Territoires du Nord-Ouest, auraient progressivement migré vers l'est, jusque dans la péninsule Québec-Labrador. Bref, ils en seraient venus à occuper pratiquement toute la zone du Bouclier. Cette phase culturelle, baptisée par Wright « Archaïque bouclérien », aurait perduré, selon celui-ci, sans trop de changements — surtout dans la partie orientale du Bouclier —, jusqu'à l'arrivée des Européens.⁸ Les rares vestiges ayant appartenu à ces groupes se composent essentiellement d'outils lithiques, principalement faits de quartzite, tels que des grattoirs de pierre taillée, des couteaux bifaciaux et des pointes de projectiles lancéolées à encoches latérales.⁹

Les premiers arrivants

La Haute-Mauricie a sans doute accueilli ses premiers occupants peu de temps après le retrait des derniers glaciers. Cependant, les preuves archéologiques d'un tel scénario manquent toujours. Ribes et Klimov ont bien cru reconnaître, au lac Nemiscachi, des pointes lancéolées d'influence paléo-indienne qui pourraient témoigner d'un peuplement relativement ancien de la région (Figure 2.1).¹⁰ Or, certains archéologues demeurent sceptiques quant à l'existence d'une occupation planoenne à l'échelle du Bouclier québécois.¹¹ De plus, les fouilles effectuées dans les régions voisines de l'Abitibi-Témiscamingue et du lac Saint-Jean n'ont encore révélé aucune preuve certaine d'une présence humaine antérieure à 4000 av. J.-C.¹² Reste qu'en raison de sa latitude plus basse, on ne peut écarter la possibilité que la Haute-Mauricie ait été peuplée peu avant cette date.

DATE	QUÉBEC	ONTARIO	NEW YORK	
1500	Iroquoiens du Saint-Laurent	Neutres/Hurons/Petuns	Cinq Nations	
1400		Middleport		
1300				
1200				
1100				
1000	Sylvicole Supérieur		Owasco	
900		Early Ontario Iroquois (Glen Meyer/Pickering)	Hunter's Home	
800		Princess Point		
700				
600				Kipp Island
500	Sylvicole Moyen tardif			Squawkie Hill
400				Canoe Point
300				
200				
100				
0				
-100				
-200				
-300		Point Peninsula/ Couture/Saugeen	Point Peninsula	
-400	Sylvicole Moyen ancien			
-500				
-600				
-700				
-800				
-900				
-1000		Sylvicole Inférieur (Middlesex/Meadowood)		
		Archaïque post-laurentien (Lamoka/Susquehanna/ Frost Island)		
-2000				
		Archaïque laurentien (Vergennes/Brewerton)		
-4000				
		Archaïque moyen		
-6500				
		Archaïque ancien		
-8000				
-10 000		Paléoindien		

Figure 2.1. Le cadre chronologique et culturel du Nord-Est américain
(Cossette, 1996, p. 7)

Les indices d'une occupation des Hauts mauriciens au cours de l'Archaïque récent (-4000 à -1000) sont plus probants, alors que plusieurs outils lithiques, caractéristiques de cette tradition, ont été retrouvés dans la région. D'entrée de jeu, leurs particularités stylistiques semblent témoigner de rapports plus ou moins étroits entre les autochtones des Hauts mauriciens et ceux des régions avoisinantes. Dès les années 1950, Ritchie avait constaté une certaine influence de l'Archaïque laurentien au niveau du matériel lithique provenant de la collection de Burger.¹³ D'autres témoins lithiques, apparentés aux traditions Vergennes, Brewerton et Lamoka, aurait aussi été découverts dans la région du lac Nemiscachi.¹⁴ Il a été proposé que la présence de certains de ces objets puisse s'expliquer par l'existence, dès l'époque archaïque, d'un axe commercial intérieur, identique à celui qui prévalait encore au XVIIe siècle, et qui reliait les Algonquiens de la rive nord du St-Laurent avec les groupes du sud de l'Ontario.¹⁵

Les contacts, directs ou indirects, entre les populations nomades du Bouclier et celles de la vallée du Haut-Saint-Laurent et du nord-est des États-Unis semblent s'être poursuivis, voire même accentués, au cours du Sylvicole.¹⁶ D'une part, l'influence des traditions Middlesex et Meadowood paraît avoir atteint l'intérieur du Québec,¹⁷ à l'instar de la tradition Point Peninsula, à laquelle Ritchie avait associé certains outils lithiques trouvés en Haute-Mauricie.¹⁸ D'autre part, des rapports avec des groupes situés plus à l'ouest semblent avoir été entretenus, comme en témoigne l'apparition, en Abitibi-Témiscamingue, de la poterie de style Blackduck originaire du nord des Grands Lacs.¹⁹ De même, l'analyse stylistique et par activation neutronique de la céramique découverte en Haute-Mauricie laisse entrevoir l'existence de rapports plus intenses avec les populations algonquiennes de l'ouest qu'avec les Iroquoiens du Saint-Laurent.²⁰ Bien qu'on ne puisse toujours pas identifier avec certitude l'origine de la céramique retrouvée dans le Subarctique oriental - est-ce le fruit d'une production locale ou d'une acquisition par voie d'échange ou autrement? - sa seule présence en Haute-Mauricie témoigne de la participation des occupants de la région à un plus ou moins

vaste réseau d'interaction incluant à la fois d'autres groupes algonquiens de l'ouest et des groupes iroquoiens du sud.

Si les assertions qui précèdent reposent sur de frêles assises, il demeure que l'hypothèse de Wright, voulant qu'une culture autonome de l'Archaïque du Bouclier se soit maintenue sans trop de changements, jusqu'au contact, mérite d'être nuancée.²¹ S'il paraît vraisemblable que les gens de l'Archaïque du Bouclier aient évolué à l'intérieur d'un réseau différent et parallèle à celui des gens de l'Archaïque laurentien,²² ils n'ont pas été pour autant empreints d'un statisme culturel à toute épreuve. Ces nomades demeuraient sensibles à des apports potentiels des cultures avoisinantes et ils étaient sans doute partie prenante, avec celles-ci, d'un réseau d'interaction plus ou moins étendu et élaboré dont on entrevoit à peine la nature.²³ Par contre, il est juste de présumer qu'en raison de l'appui solide qu'il prenait sur un écosystème local particulier et relativement stable, le système adaptatif des nomades du Bouclier conserva tout de même, de l'Archaïque jusqu'à longtemps après le contact, un nombre substantiel de ses caractéristiques originales.²⁴

La découverte, sur les mêmes sites, d'outils lithiques caractéristiques de la période archaïque, de céramique associée au Sylvicole ainsi que d'objets d'échange de facture occidentale semble témoigner à la fois d'une occupation continue de la Haute-Mauricie et d'une fréquentation régulière de lieux privilégiés.²⁵ Pratiquement tous les sites connus sont de petite taille, et sont généralement situés en forêt, légèrement en retrait de la rive d'un lac ou d'un cours d'eau. On peut ainsi présumer, d'une part, qu'il s'agissait de camps de chasse ou de pêche temporaires, fréquentés au printemps, à l'été ou à l'automne,²⁶ et, d'autre part, que le mode de vie observé à l'époque coloniale, alors que les nomades chassaient durant l'hiver à l'intérieur des terres et, l'été, le long des plans d'eau, ait une origine très ancienne en Haute-Mauricie. Par contre, aucun site qui témoignerait de lieux de rassemblements estivaux, comme il en

existera à l'époque coloniale, n'a été retrouvé. Soit que de tels sites existent et n'ont pas été repérés, soit que les occupants de la Haute-Mauricie ne tenaient pas ce genre de rassemblements ou, encore, qu'ils participaient à ceux qui avaient peut-être lieu à l'extérieur de la région. Burger a identifié un site (CiFo-4) sur la rive du lac Kempt qui comprenait près d'une centaine de foyers, mais on ne peut statuer sur leur contemporanéité.²⁷

Tout porte à croire qu'au cours de l'Archaïque et du Sylvicole, le mode de subsistance des autochtones des Hauts mauriciens s'apparentait à celui des autres populations nomades du Bouclier. Celles-ci vivaient principalement de la pêche et, idéalement et surtout, de la chasse aux gros mammifères tels que le caribou, l'orignal, l'ours et le castor. Elles tuaient ces bêtes pour leur viande et pour leur peau avec laquelle ils fabriquaient, entre autres, des vêtements et des abris. Avec le temps, les techniques de chasse, se sont perfectionnées. Vers l'an 1000 av. J.-C., et même plus tôt dans certaines régions telles que l'Outaouais, les chasseurs ont adopté l'arc et les flèches. Ils ont également eu recours à de nouveaux outils tels que des couteaux à castor, des aiguilles, des alènes, des harpons détachables et des outils en os.²⁸ La poursuite du gibier et les déplacements devaient être facilités par l'utilisation des raquettes durant l'hiver et du canot durant le reste de l'année. Enfin, des échanges avec des cultures voisines permettaient d'obtenir des produits alimentaires ou technologiques complémentaires, tels du cuivre à une période ancienne et du maïs à une période plus récente.²⁹

Les Relations des Jésuites, rédigées au XVII^e siècle, contiennent les premières informations historiques et ethnographiques concernant les autochtones de la Haute-Mauricie.³⁰ Il est toutefois difficile d'établir dans quelle mesure ces données reflètent le mode de vie nomade d'avant l'arrivée des Européens. D'une part, on ne peut affirmer qu'au moment du contact, les occupants du Haut-Saint-Mauricie étaient les descendants directs des premiers groupes de chasseurs-cueilleurs venus s'installer dans la région 6000 ans auparavant. Des vagues migratoires récentes, au cours du Sylvicole, auraient pu se produire. D'autre part, dès les

premières décennies du XVII^e siècle, et peut-être bien avant, les gens des Hauts mauriciens avaient intégré le réseau du commerce des fourrures et ajusté leur mode de vie en conséquence. Néanmoins, on peut s'attendre à ce que les informations livrées par les Relations reflètent, sur plusieurs plans, la réalité culturelle propre aux nomades mauriciens, telle qu'elle prévalait, à tout le moins, au cours du Sylvicole.

La « petite nation des Attikamegues »

En 1609, des autochtones de la vallée du Saint-Laurent avaient informé Samuel de Champlain « qu'au bout d'icelle rivière [Saint-Maurice] il y a des peuples qui sont grands chasseurs, n'ayant de demeure arrêtée, et qu'ils voient la mer du Nort en moins de six journées ».³¹ C'est là, semble-t-il, la première référence historique aux nomades de la Haute-Mauricie. En 1636, on apprenait, de la plume du jésuite Le Jeune, que ceux-ci avaient pour nom - ou, plus précisément, étaient appelés par les Algonquins -, « Attikamegouckhi » ou « Attikamègues »,³² et qu'ils vivaient « au dessus du Fleuve qu'on nomme les Trois Rivières »,³³ « à trois ou quatre journées du grand fleuve dans les terres ».³⁴ Selon les Jésuites toujours, les Attikamègues, qui s'exprimaient vraisemblablement dans un dialecte cri,³⁵ formaient une des nombreuses « petites nations du Nord »³⁶ avec lesquelles les Français n'entretenaient que des rapports discontinus.

Dès 1634, quelques Attikamègues entreprirent de se rendre au nouveau comptoir de Trois-Rivières afin d'y échanger leurs fourrures et bavarder avec les missionnaires.³⁷ Très tôt, les Jésuites auraient voulu que ces visiteurs du nord s'installent dans une mission spécialement créée à leur intention. On pensait établir celle-ci à une journée de marche au nord de Trois-Rivières, là où les Attikamègues pourraient notamment cultiver la terre.³⁸ La menace iroquoise, et sans doute aussi le manque d'intérêt de la part des chasseurs nomades, ont fait en sorte que ce projet ne s'est jamais concrétisé.³⁹

Jusqu'au mitan du XVII^e siècle, aucun Français ne s'était aventuré en Haute-Mauricie, sauf peut-être quelques coureurs des bois dont l'histoire n'a conservé aucun souvenir.⁴⁰ Il aura fallu attendre le printemps de 1651 pour qu'un Jésuite, le père Jacques Buteux, effectue un premier séjour de trois mois dans la région. De même, son récit de voyage constitue la source d'information la plus détaillée relative aux autochtones du Haut-Saint-Maurice à cette époque.⁴¹ Depuis son départ de Trois-Rivières le 27 mars, le religieux mit 53 jours pour atteindre la première « assemblée d'Attikamègues ». La durée apparemment démesurée de ce périple s'explique, d'une part, par une halte de vingt-un jours effectuée au campement d'un « capitaine » attikamègue,⁴² et, d'autre part, par des conditions de voyages rendues difficiles par la fonte des neiges, les bagages à transporter, les enfants à attendre et le besoin de chasser pour se nourrir. On peut également envisager que le territoire d'occupation et d'exploitation des nomades mauriciens ait été situé à une latitude relativement élevée, peut-être dans la région de la « hauteur des terres » où la rivière Saint-Maurice prend sa source.⁴³

Durant son périple, Buteux rencontra trois rassemblements d'autochtones. Ceux qui composaient le premier avaient déjà adopté plusieurs éléments religieux et technologiques des Européens. Le jésuite écrivait:

... nous arrivâmes au lieu de l'assemblée. Je fus ravi d'y voir en un lieu éminent une haute et belle croix [...] nous fîmes une salve d'arquebuses, à laquelle nous n'eûmes point d'autre réponse [...] le Capitaine qui parut seul peu de temps après [...] nous en apporta la raison. Mon Père, me dit-il, si l'on a point répondu à votre salve, ce n'est pas manque ni de pouvoir de le faire, ni d'amour que nous ayons pour toi; il y a ici quantité d'armes à feu, de la poudre et du plomb [...]. [Leur chapelle] était une cabane d'écorce faite en berceau, au fond de laquelle il y avait une façon d'autel, le tout paré de couvertes bleues, sur lesquelles étaient attachées des images de papier, et quelques petits crucifix...⁴⁴

La seconde assemblée visitée par le missionnaire se trouvait à environ vingt-cinq lieues de la première. Là encore, il y rencontra des autochtones forts disposés envers le christianisme, mais peu d'entre eux avaient déjà rencontré des Blancs.⁴⁵ Enfin, une troisième assemblée,

située à trois journées de la seconde, fut visitée. Au dire de Buteux, ces autochtones ne connaissaient pas la religion et vivaient selon leurs coutumes païennes, incluant la polygamie.⁴⁶

Déjà, ces quelques données témoignent de la prudence avec laquelle il faille considérer l'expression « nation attikamègue », employée à l'époque par les missionnaires. Autrement dit, il faut se garder de l'associer à une réalité ethnographique qui ne lui correspondait probablement pas. Les Jésuites, à l'exception de Buteux, n'avaient aucune connaissance directe de la Haute-Mauricie. De même, il semble, à la lecture de leurs Relations, qu'ils aient pris pour acquis que tous les autochtones qui occupaient cette région, ou qui arrivaient à Trois-Rivières par la Saint-Maurice en provenance du nord, appartenaient à une même entité socio-politique. Ils auraient tous été les mêmes « Attikamègues ». Or, comme l'indique leur niveau respectif d'acculturation, il est probable que les chasseurs qui prirent part aux trois rassemblements provenaient de diverses unités sociales relativement autonomes, et non d'une même tribu ou nation politiquement structurée et culturellement homogène.

En ce sens, le terme « Attikamègues », tel qu'utilisé dans les Relations des Jésuites, devrait plutôt être envisagé comme un ethnonyme générique, faisant référence, de façon globale, à l'ensemble de la population nomade qui occupait la totalité du bassin septentrional de la rivière Saint-Maurice, voire même au-delà, sans égard à la réalité sociale et politique propre à cette même population. En fait, les informations présentement disponibles ne permettent pas de statuer sur le nombre et la nature exacte des unités sociales à l'intérieur desquelles étaient répartis les gens de la Haute-Mauricie, ni même sur le type de relations qu'elles entretenaient.

Au plan culturel, les nomades des Hauts mauriciens vivaient essentiellement de la chasse et de la pêche.⁴⁷ Ils maintenaient également des rapports commerciaux avec des groupes voisins au nord,⁴⁸ de même qu'avec les Hurons avec lesquels ils échangeaient des peaux de cerfs,

d'originaux et de castors contre du blé et de la farine, et probablement aussi des armes à feu.⁴⁹ Ces scéances de troc avaient lieu, chaque année, lorsqu'un grand nombre de chasseurs, provenant de divers horizons, se rassemblaient en des lieux prédéterminés.⁵⁰ Les autochtones du Haut-Saint-Maurice avaient d'ailleurs l'avantage d'occuper un territoire dont le réseau hydrographique facilitait les contacts avec les Montagnais du lac Saint-Jean, les Cris de la Baie James et les Algonquins de l'Outaouais et de la vallée du Saint-Laurent.⁵¹ Par ailleurs, déjà au XVIIe siècle, certains produits de facture occidentale étaient déjà présents en Haute-Mauricie. Outre les fusils, la poudre et le plomb mentionnés par Buteux, les épées et les chapelets semblaient faire partie du quotidien. Néanmoins, les Relations des Jésuites rapportent que les Attikamègues possédaient toujours des plats en bois, des écuelles d'écorce, des chapeaux en porc-épic, des robes de castor, de loutre, de loup cervier ou d'écureuil noir, des raquettes, des canots d'écorce, des collets, des colliers, des bracelets, des pipes et des sacs à pétun. En somme, parallèlement au maintien d'un mode de subsistance et d'un réseau d'échanges traditionnels, les gens de la Haute-Mauricie avaient cru bon d'inclure les Occidentaux dans leur sphère d'interaction, puisant chez ceux-ci, comme ils l'avaient fait jadis chez d'autres, de nouveaux produits et de nouvelles croyances complémentaires.

Pour des motifs à la fois politiques, économiques et culturels, les Iroquois ont entrepris, vers 1650, une série de raids dans le Subarctique oriental, y compris en Haute-Mauricie. Entre 1651 et 1661, plus d'une trentaine d'Attikamègues auraient été tués et une vingtaine d'autres faits prisonniers.⁵² À ces pertes, il faut ajouter un nombre indéterminé de nomades mauriciens qui ont volontairement quitté la région pour trouver refuge dans les missions de Tadoussac et de Sillery, de même qu'autour des postes de traite du lac Saint-Jean.⁵³ À la même époque, il semble que les épidémies de petite vérole qui sévissaient dans la vallée du Saint-Laurent aient également frappé les populations nomades de l'intérieur.⁵⁴ Toutefois, en raison de la rareté et de l'imprécision des données historiques, on ne peut évaluer dans quelle mesure ces perturbations ont déstabilisé les occupants de la Haute-Mauricie. Certains indices, tels que la

quasi disparition du terme « Attikamègues » dans les Relations des Jésuites après 1660, laissent croire à des conséquences tragiques. Par contre, en considérant que les Attikamègues aient pu, à la même époque, délaisser les postes de la vallée du Saint-Laurent par crainte des Iroquois - ce qui les rendait moins visibles aux chroniqueurs - pour désormais commercer avec les marchands anglais et français installés au-delà de la hauteur des terres,⁵⁵ on pourrait également envisager un impact limité des facteurs iroquoien et épidémiologique. En d'autres mots, toute conclusion définitive sur le sort des Attikamègues après 1650 ne peut être que prématurée.

Néanmoins, un fait important s'impose. À compter de la fin du XVII^e siècle, le terme « Attikamègues » n'a plus été utilisé pour faire référence aux autochtones de la Haute-Mauricie. Ceux-ci étaient désormais appelés « Têtes de Boule ». Ce changement de nom a parfois été interprété comme une simple évolution terminologique, alors que les deux noms auraient, dans les faits, servi à désigner une même population autochtone. Parfois aussi, on y a vu le reflet d'un mouvement migratoire, alors qu'un nouveau groupe serait venu prendre la place des Attikamègues fortement diminués par les raids iroquois et les épidémies.⁵⁶ En réalité, lorsqu'on s'attarde aux particularités sémantiques qui entourent le terme « Têtes de Boule », force est de conclure que tous les scénarios sont plausibles, mais aucun ne peut être prouvé.

Des nommés « Têtes de Boule »

Une des plus anciennes mentions des « Têtes-de-Boule » se trouve sur une carte anonyme qui pourrait dater des alentours de 1686 (Figure 2.2).⁵⁷ Celle-ci indique qu'un groupe appelé Onestimanestigo, ou nation du Pêcheur, était alors « compris sous le nom de teste de boule ». Ce groupe semblait occuper un territoire situé quelque part entre la baie d'Hudson et la rive nord-orientale du lac Supérieur. Quelques années plus tard, en 1692, l'intendant Champigny



Figure 2.2. Carte Lac Superior et autres lieux... (Anonyme, 1686?)

avait rapporté l'arrivée à Montréal d'« Algonquins à têtes *de boule* (en italique dans le texte) » qui venaient du nord pour commercer.⁵⁸ Dans ces deux cas, le terme « Têtes-de-Boule » semble avoir été utilisé comme une sorte de qualificatif superposé à un ethnonyme autochtone. De même, à la fin du XVIIe siècle, ce terme ne faisait probablement pas référence à un groupe en particulier, mais aurait plutôt évoqué une caractéristique, en plus d'avoir une portée générique. Ceci semble confirmé lorsqu'on examine la sémantique autochtone rattachée à ce terme.

En 1709, un autre chroniqueur présentait les « Têtes de Boule ou Machatantibis » comme l'un des nombreux groupes autochtones qui occupaient l'intérieur du Québec et le nord-est de l'Ontario:

Les sauvages errants [...] sont communément appelés gens des terres ou gens du Nord [...] ceux qui habitent depuis les Esquimaux jusqu'aux Temiskamingues qui sont les derniers le long de la grande rivière des Outaouois dont on aye une parfaite connoissance; ce sont les Oumiamis, Chicoutimiens, Papinachois, Montagnais, Algonquins de la rivière Saint-Jean, grands et petits Mistassins, habitans de Nemisco, Aticamegues ou Poissons-blancs, Monsonis, Pisouotagams, Abitibis, Machatantibis (sic) ou Têtes de Boules, Temiscamingues et Cristinaux.⁵⁹

Quelques années auparavant, Lahontan avait désigné, vraisemblablement à partir d'informations recueillies auprès d'autochtones, la rivière Moose (ou Missinaibi) comme la « Rivière des Machakandibi » et il situa les Machakandibis immédiatement à l'est de ce cours d'eau (Figure 2.3).⁶⁰ Le même auteur mentionnait également, comme voisins des Machakandibis, les Nopemen d'Achirinis.⁶¹

Or, le terme « Têtes-de-Boule » semble correspondre à une traduction française douteuse du terme ojibwa *machakandibi*, que l'on retrouvait aussi, dans les écrits de l'époque, sous la forme *machandibi* ou *michacondibi*. En effet, le morphème *mitcha* signifie, en langue ojibwa, "volumineux" ou encore "large", alors que celui de *indibe* signifie "tête".⁶² Par ailleurs, le terme *Nopemen d'Achirini* était, selon Cuoq, utilisé par les Algonquins pour désigner ceux-là

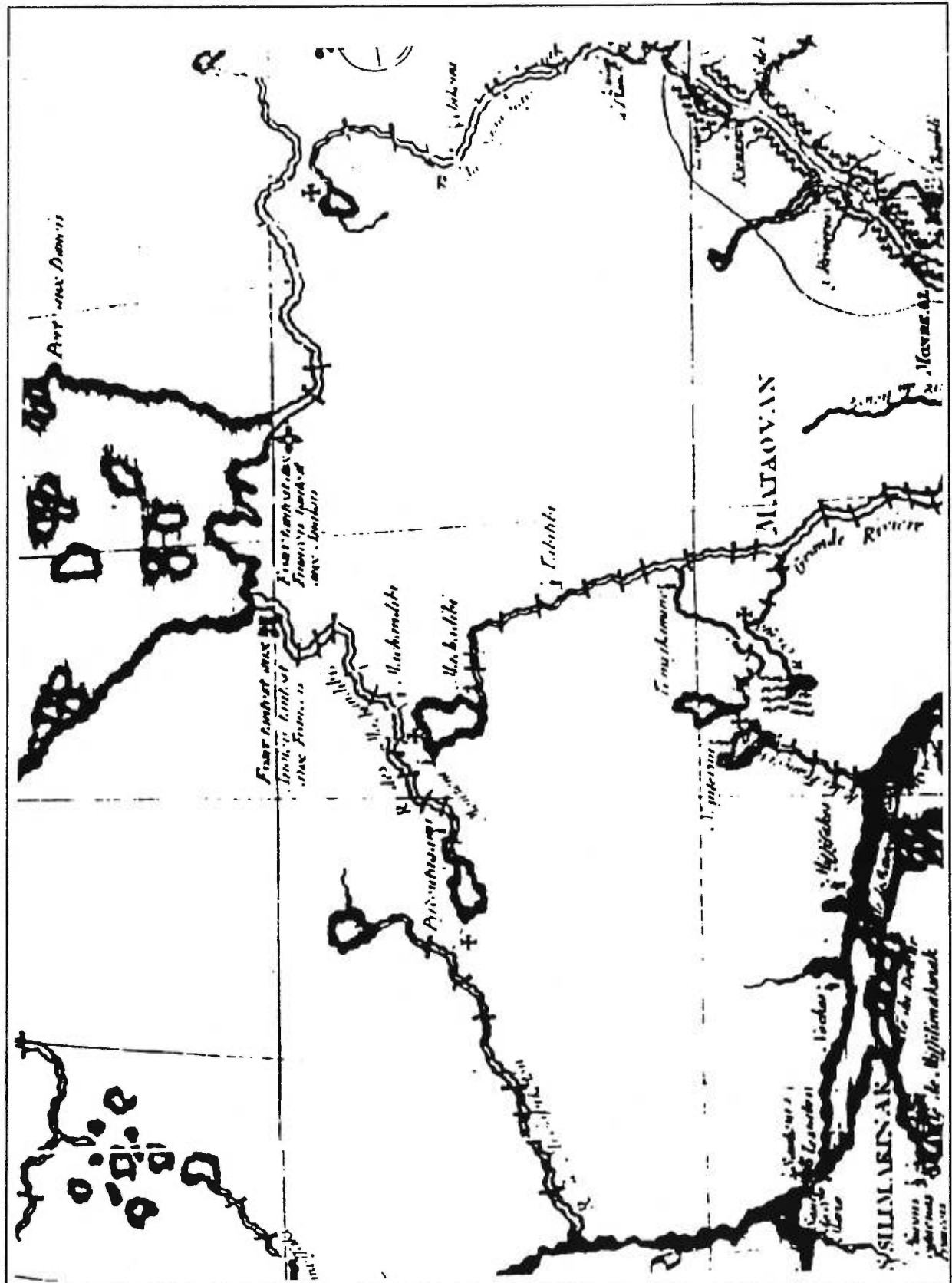


Figure 2.3. Détail de la Carte générale de Canada dédiée au Roy de Danemark (Lahontan, 1990).

même que les Français appelaient Têtes-de-Boule, *nopiming daje inini* signifiant dans leur langue "homme de l'intérieur des terres".⁶³ Il en était de même pour les Iroquois qui désignaient ceux que les Français appelaient Têtes-de-Boule par le terme *Garr hagan-ronnon* qui signifie "habitans des forêts, ou de la profondeur des terres".⁶⁴

Donc, il semble qu'au début du XVIIIe siècle, certains chroniqueurs aient considéré les termes « machakandibi » et « nopiming daje inini » comme faisant référence à deux nations particulières.⁶⁵ Or, en réalité, il s'agissait de deux termes différents, l'un employé principalement par les Ojibwas des Grands Lacs et l'autre par les Algonquins, qui faisaient essentiellement référence à une même réalité ethnographique, à savoir les autochtones nomades de la forêt boréale. Les associations directes entre l'appellation « Têtes-de Boule » et celle de « Gens des terres » - le terme employé par les Français pour désigner l'ensemble des nomades de l'intérieur -,⁶⁶ sont d'ailleurs abondantes dans les documents écrits. Par exemple, dans une lettre de 1697, La Chesnaye mentionnait: « Les Machantiby et Opendachiliny, autrement Testes de boeufs, gens des terres, de langue algonquine ». ⁶⁷ Pour sa part, Lafitau écrivait:

Les Sauvages, qu'on nomme en Canada les gens des Terres, *Garhagonronnon*, ont un goût tout différent des Têtes-plates, car ils font consister leur beauté à l'avoir fort ronde: c'est pour cela qu'on les nomme aussi les *Têtes de Boule*.⁶⁸

Alexander Henry faisait une association directe entre les termes « O'pimittish ininiwac » et « Têtes-de-Boule »,⁶⁹ tandis que Bougainville mentionnait que les nations qui traitaient au poste de Temiscamingue, dans la première moitié du XVIIIe siècle, étaient « les Têtes-de-Boules ou gens des terres, et les Namcosakio qui viennent du côté de la baie d'Hudson ». ⁷⁰ Pour sa part, Franquet affirmait, en 1752, que:

Les autres nommés Montagnais sont aussi errans, sans demeure fixe, et habitent la partie d'entre le fleuve et la baye d'Hudson; on nomme ces sauvages ainsi que les têtes de boules communément Gens des Terres...⁷¹



Figure 2.4. Portrait d'un homme de la nation des Noupiming-dach-iriniouek, Louis Nicolas, env. 1685 (Bécard de Granville, 1930)

Enfin, Maray de la Chauvignerie résumait, en 1736:

Les têtes de Boule ou gens des terres. Ce sont des Sauvages errants qui ne connaissent ni l'ordre ni la forme des Villages et ceux en qui on remarque le moins d'esprit, ils habitent les montagnes et les Lacs depuis les Trois-Rivières dans les profondeurs jusqu'au Lac Supérieur. Leurs armoiries sont inconnues s'ils en ont.⁷²

Comme pour confirmer le caractère générique du terme, le même chroniqueur mentionnait que les « Tabettibis » du Témiscamingue « sont ce qu'on appelle des Têtes de Boule ».⁷³ Encore en 1770, Claus affirmait que la rivière Outaouais « is chiefly possessed by the Tete de Boule Ind(ian)s or Gens des Terres who extend themselves to Hudsons Bay & from thence to Tadoussac »,⁷⁴ tandis que Henry, pour qui les Têtes-de-Boule et les Gens des Terres constituaient une même entité ethnographique, mentionnait à la même époque: « [la nation des] Gens des terres is scattered over all the country between the Gulf of Saint-Lawrence and Lake Arabuthcow [Athabaska], and between Lake Superior and Hudson's Bay ».⁷⁵

Ainsi, à l'instar du terme « Gens des Terres », celui de « Tête-de-Boule » aurait été, à l'origine, employé par les autochtones de la région des Grands Lacs pour désigner, de façon générale, les groupes nomades vivants à l'intérieur des terres. Par la suite, il aurait été repris par les Français, dont certains l'ont associé à une nation en particulier, alors que d'autres ont conservé ce qui devait être son sens initial, c'est-à-dire un terme faisant référence aux populations nomades à l'échelle de la forêt boréale, et avec lesquelles les contacts étaient relativement restreints. D'ailleurs, on constate qu'avec les années, à mesure que progressait la connaissance du territoire et des autochtones de l'intérieur, le bassin démographique associé au terme « Têtes-de-Boule » s'est resserré. À la fin du XVIIe siècle, et durant la majeure partie du siècle suivant, la présence des Têtes-de-Boule était rapportée de Tadoussac jusqu'au lac Supérieur. Par contre, à la fin du XVIIIe siècle, le territoire qui leur était attribué se limitait habituellement à l'Abitibi-Témiscamingue et à la Haute-Mauricie.⁷⁶ Il en a été de même jusqu'au milieu du XIXe siècle, alors que le terme commença réellement à correspondre à une

réalité ethnique précise, à savoir les autochtones des bandes mauriciennes de Weymontachie et de Kikendatch.⁷⁷

Le caractère générique du terme semble également se refléter dans la confusion entourant l'affiliation linguistique des Tête de Boule aux XVIIIe et XIXe siècles. Lahontan mentionnait que les Machakandibis, comme tous les groupes de la région du lac Abitibi, parlaient une langue algonquine.⁷⁸ De même, Charlevoix affirmait que les Têtes-de-Boule « ont seuls conservé la langue algonquine sans altération ». ⁷⁹ Toutefois, selon Bougainville, leur langue était une forme corrompue de l'algonquien,⁸⁰ et Henry précisait qu'elle était un mélange de celles de leur voisins, les Chippewas au sud et les Christinaux au nord.⁸¹ Enfin, selon McLean, vers 1820, les Têtes de Boule parlaient saulteux.⁸² Ce dernier exemple est particulièrement révélateur puisque McLean, qui traitait à ce moment au Fort Coulonge, dans la vallée de l'Outaouais, entendait par « têtes de boule » des autochtones vivant à l'ouest et au nord de cette rivière et qui, de toute évidence, étaient les ancêtres des Algonquins actuels, et non des Atikamekw du Haut-Saint-Maurice qui parlaient le cri.⁸³

En somme, on constate que le terme « Têtes-de-Boule », jusque tard dans le XIXe siècle, était avant tout utilisé pour faire référence, de façon générale, aux autochtones nomades de l'intérieur des terres. Aussi, il paraît vain de chercher à retracer, à partir d'associations entre ce terme et diverses régions du Bouclier au fil des ans, une quelconque migration de Têtes-de-Boule, en tant que collectivité spécifique ou nation, du nord des Grands Lacs vers la Haute-Mauricie ou d'autres secteurs du Québec subarctique. Toutefois, il n'est pas à exclure que sous le couvert généralisant de ce terme, il y ait eu des mouvements de populations, comme cela était propre aux groupes nomades. Cependant, l'imprécision des données disponibles ne permet pas de les documenter clairement. On notera que dans les années 1920, l'ethnologue Davidson avait constaté des similitudes significatives entre la culture matérielle des autochtones de la Haute-Mauricie et celle des Algonquins-Ojibwas plus à l'ouest,⁸⁴ de même qu'avec celle des Cris de

Mistassini au nord.⁸⁵ Ces affinités culturelles pourraient découler d'anciennes migrations en Haute-Mauricie.

Par ailleurs, comme cela fut mentionné précédemment, rien ne permet de conclure avec certitude que les Attikamègues aient disparu à la fin du XVII^e siècle. S'il paraît évident que certains d'entre eux ont péri, ceux qui se sont dispersés ont pu revenir en Haute-Mauricie au terme de la menace iroquoise, peut-être accompagnés d'individus d'autres « nations » comme cela s'est produit chez les Kakouchaks du Lac Saint-Jean,⁸⁶ pour ainsi rejoindre ceux qui étaient demeurés dans la région et se réorganiser. Comme plusieurs autres groupes, ils auraient alors pu être noyés, à partir du XVIII^e siècle, sous l'appellation générale « Têtes-de-Boule ». Néanmoins, à la limite, la disparition des Attikamègues pourrait également constituer un scénario envisageable.

Les Oumoutachi irinouez

Le seul ethnonyme historique qui pourrait avoir été propre aux ancêtres des Atikamekw actuels se trouve sur une carte de 1733 du jésuite Pierre-Michel Laure (Figure 2.5). Il y est rapporté, au nord d'un lac nommé Beauharnois, la présence d'une population appelée « Oumoutachi iriniouez ». Cet ethnonyme affiche un certain intérêt dans la mesure où il s'apparente à celui de « Weymontachie irinoue » encore utilisé de nos jours par une partie des Atikamekw de la Haute-Mauricie pour se désigner. Ce lien potentiel est renforcé lorsque l'on prend en considération la localisation géographique du lac Beauharnois de même que la tradition orale des autochtones de la bande de Weymontachie.

De prime abord, la carte de Laure laisse perplexe quant à la localisation exacte des Oumoutachi iriniouetz. Le but premier du Jésuite ayant été de représenter l'étendue du Domaine du Roi et le bassin hydrographique du Saguenay-lac Saint-Jean, ce territoire monopolise la plus grande

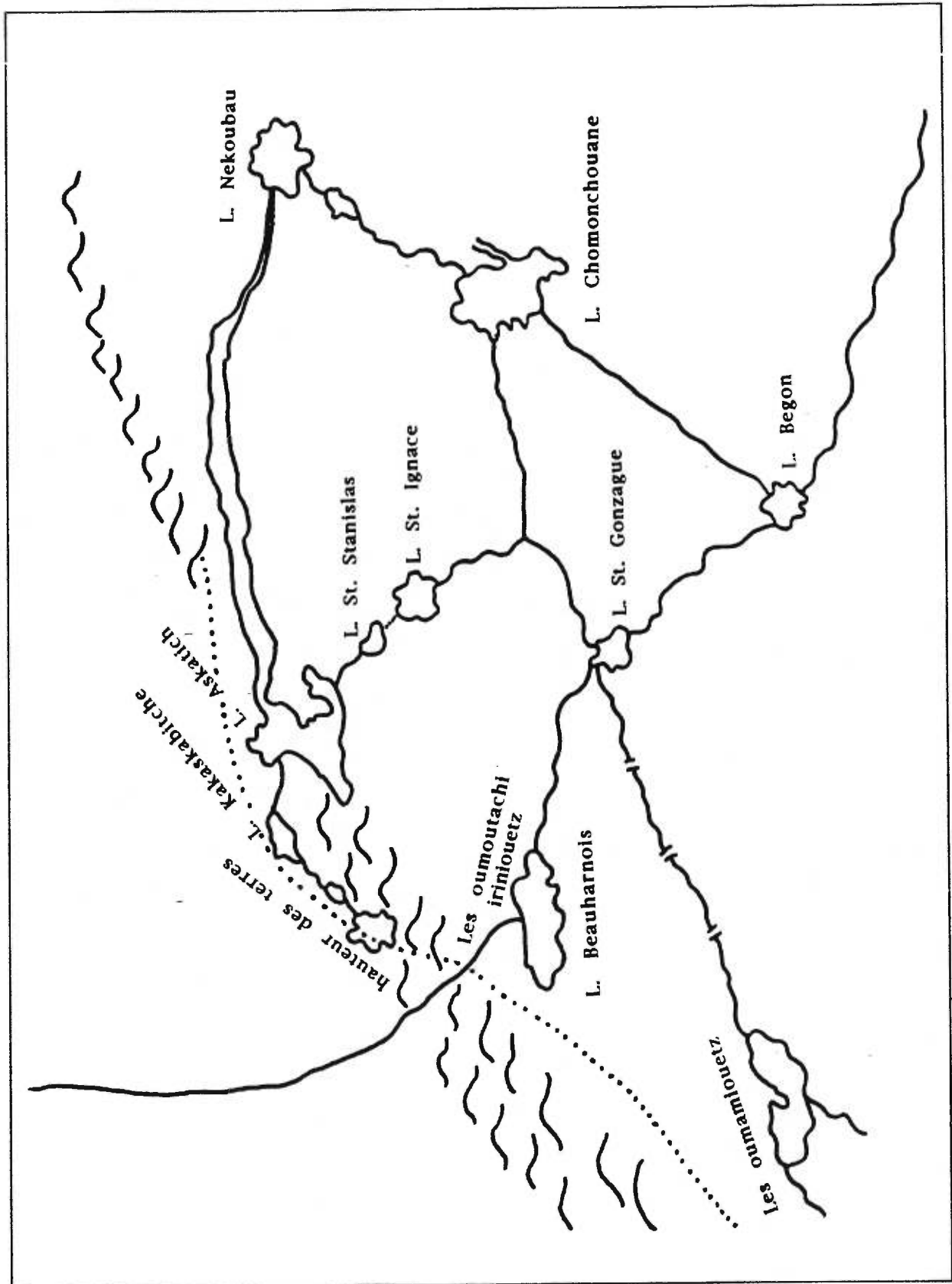


Figure 2.5. Adaptation de la Carte du Domaine du Roy en Canada dédiée à Monseigneur le Dauphin par le père Laure (Laure, 1733)

partie de l'espace québécois. Ceci provoque certaines incohérences, notamment en ce qui concerne la localisation du lac Beauharnois. À première vue, celui-ci paraît situé au sud de la baie James, quelque part dans le Témiscamingue, au sud de la hauteur des terres. En réalité, il devait être situé beaucoup plus à l'est.

Certaines sections du réseau hydrographique dessiné par Laure sont facilement repérables sur les cartes modernes (Figure 2.6). Ainsi, on constate que la rivière venant de l'ouest et qui se déverse dans le lac Nicabau correspond à celle qui relie, sur les cartes modernes, les lacs Nicabau et Poutrincourt. Jusque dans la première moitié du siècle, ce dernier lac était connu sous le nom de Askitichi ou Askatiché,⁸⁷ et on remarquera la présence d'un lac de ce nom sur

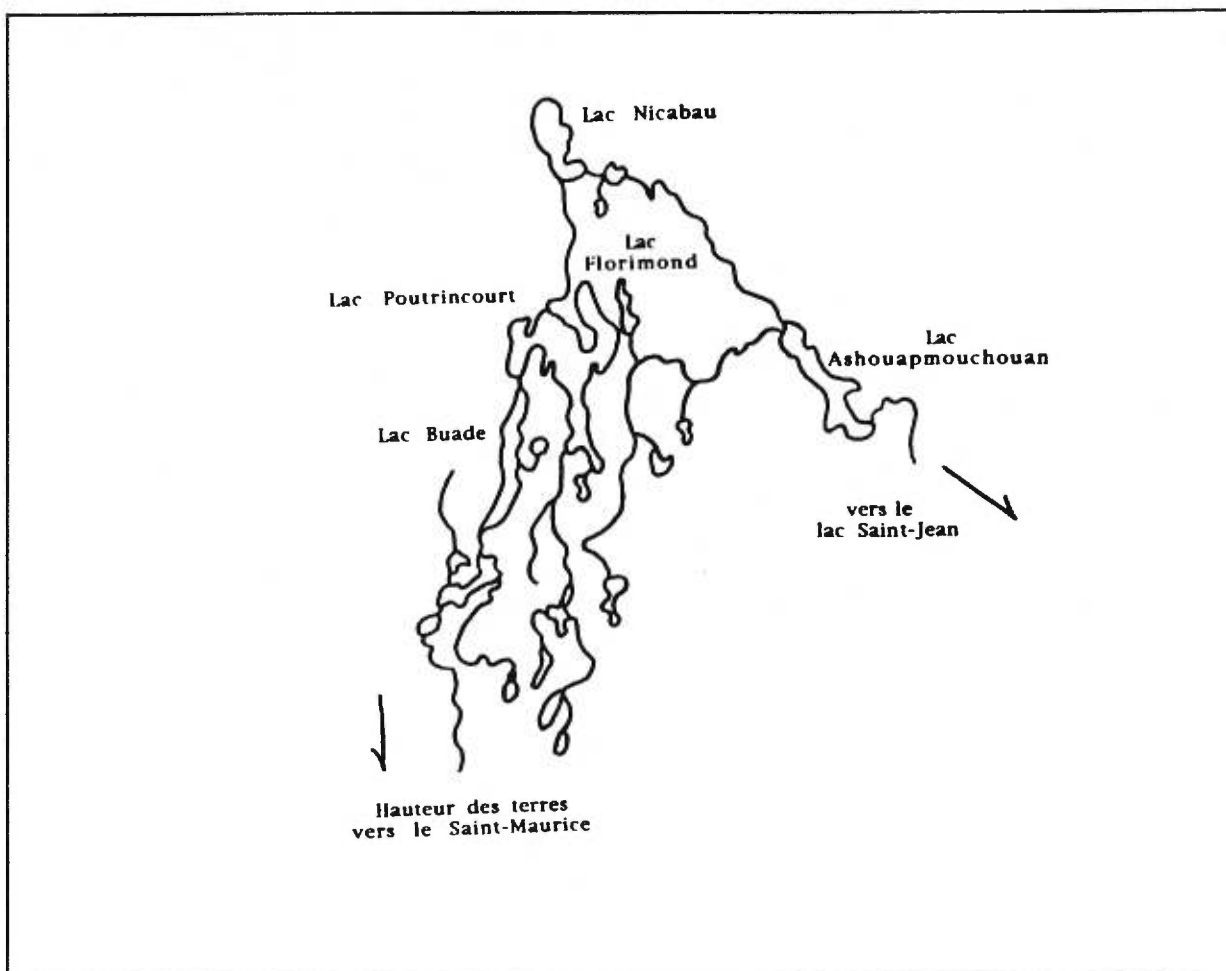


Figure 2.6. Carte du réseau hydrographique actuel à l'ouest du lac Ashuapmushuan.

la carte de Laure. Ce plan d'eau était le premier d'une série de lacs situés sur une importante voie de communication qui reliait le lac Nicabau à la rivière Saint-Maurice.⁸⁸ Ainsi, partant du lac Askatiche, il fallait gagner le lac Buade (Kakaskabitché sur la carte de Laure) pour ensuite s'engager sur le lac Normandin, puis sur deux autres petits lacs avant d'atteindre la hauteur des terres, et, de là, le Saint-Maurice. Deux de ces lacs doivent correspondre aux lacs anonymes sur la carte de Laure, situés entre le lac Kakaskabitché et la hauteur des terres.

Par ailleurs, toujours sur la carte du jésuite, on remarque qu'au sud-est du lac Askatish semble se dessiner une autre voie de communication reliant ce lac au lac Ashuapmuchuan, via le lac Saint-Ignace. C'est de toute évidence la route qu'avait suivie l'arpenteur Normandin en 1732.⁸⁹ Sur une carte moderne, le lac Saint-Ignace pourrait correspondre au lac Florimond au sud duquel une petite rivière prend sa source et descend vers le sud, pour finalement bifurquer vers l'est et aller rejoindre le lac Ashuapmushuan au nord-ouest, comme sur la carte de Laure. L'identification des autres lacs, soit Saint-Gonzague, des Oumamiouetz et Beauharnois est par contre plus problématique. De toute évidence, les données concernant leur localisation ont été obtenues d'informateurs autochtones et non de cartographes, de sorte qu'on peut s'attendre à des distortions géographiques importantes. Néanmoins, certains indices laissent croire que le lac Beauharnois pourrait bien avoir été un des lacs que l'on retrouvait près de la source du Saint-Maurice et qui ont depuis fait place au réservoir Gouin.

D'une part, le lac Beauharnois était situé tout près de la hauteur des terres, du côté sud, non loin de l'endroit où aboutit, du côté nord, la route fluviale en provenance du lac Nicabau. En d'autres termes, le lac Beauharnois aurait pu être l'endroit par lequel on accédait à la rivière Saint-Maurice. D'autre part, on remarque qu'une route fluviale part du lac Beauharnois et se rend jusqu'à la baie James. Il pourrait ici s'agir de la route utilisée par les autochtones au XVIIe siècle et qui, partant de Trois-Rivières, passait par le lac Ouapitchiouanon (Obedjiwan?) pour ensuite gagner la baie.⁹⁰ Enfin, en présumant que le lac Beauharnois était bel et bien

situé près de la source du Saint-Maurice, le lac Saint-Gonzague aurait été situé plus en aval sur la même rivière. On pourrait avancer l'hypothèse que ce dernier lac correspondait à l'élargissement du Saint-Maurice que l'on retrouve devant Weymontachie. C'est d'ailleurs à cet endroit que se déverse, en provenance de l'ouest, la rivière Ruban, qui elle prend sa source sur un territoire occupé au XVIIIe siècle par des Algonquins appelés Omamis.⁹¹

Ainsi, il n'est pas à exclure que les Oumoutachi iriniouetz aient occupé, au début du XVIIIe siècle, un territoire situé à l'extrême-nord de la Haute-Mauricie. Par conséquent, les Atikamekw de Weymontachie pourraient avoir eu des ancêtres présents en Haute-Mauricie à tout le moins depuis cette époque. C'est peu, mais c'est l'accumulation de tels détails qui permettront, dans l'avenir, de documenter avec plus de précision l'histoire récente de l'occupation des Hauts mauriciens et de mettre des noms sur les unités sociales qui parcouraient cette région.

*
* *

Pour l'instant, tout ce qu'on peut conclure avec une relative certitude concernant l'histoire de l'occupation algonquienne de la Haute-Mauricie, c'est, d'une part, que quels qu'aient pu être les événements et les mouvements de populations qui ont eu lieu dans cette région aux XVIIe et XVIIIe siècles, ce territoire a connu une occupation continue, et ce, depuis la plus lointaine préhistoire. D'autre part, les autochtones qui fréquentaient ce territoire vers 1760, qu'ils aient été, en tout ou en partie, des descendants des Attikamègues ou des immigrants venant d'autres régions, appartenaient tous à *une* grande entité culturelle, l'Algonquinie nomade, et occupaient tous *un* territoire, celui du Bouclier canadien.⁹² L'adaptation à ce milieu, sur laquelle repose le particularisme culturel des Algonquiens nomades, sera le sujet du prochain chapitre.

Notes.

1. Leroi-Gourhan, 1975, p. 12.
2. Rogers, 1973, p. 76; Clermont, 1974b, p. 7-8; 1987, p. 857; Brumbach *et al.*, 1982, p. 30.
3. Burger, 1953; 1955; Tassé, 1975; Ribes et Klimov, 1974; Larocque, 1997.
4. Archéotec, 1993a; 1993b; 1996.
5. Rogers et Rogers, 1950; Clermont, 1977, p. 26; Nault, 1982; Archéotec, 1996.
6. Côté, 1994, p. 62; Denton, 1994, p. 74.
7. Richard, 1985, p. 48-51.
8. Wright, 1972, p. 85-88.
9. Harris, 1987, p. 2; Wright *et al.*, 1987, planche 6.
10. Ribes et Klimov, 1974, p. 31-32, voir les planches 6 et 149.
11. Martijn, 1985, p. 164.
12. Côté, 1993a, p. 8-10.
13. Burger, 1953, p. 44; Wright, 1967, p. 111-112.
14. Ribes et Klimov, 1974, p. 39, 43, 139, 146.
15. Langevin, 1990, p. 57; Langevin *et al.*, 1995, p. 316-317.
16. Moreau, 1995, p. 106.
17. Langevin, 1990, p. 67-68; Côté, 1993a, p. 13-15; Laliberté, 1993, p. 159.
18. Burger, 1953, p. 43-44; Martijn et Rogers, 1969, p. xiv.
19. Côté, 1993a, p. 18; 1993b, p. 17-18.
20. Crépeau, 1983, p. 130.
21. Martijn et Rogers, 1969, p. xiii-xiv; Clermont, 1992, p. 16.
22. Clermont et Chapdelaine, 1982, p. 30, 125; 1985, p. 11.
23. Wright, 1995, p. 292-293.
24. Dawson, 1983, p. 80.
25. Ribes et Klimov, 1974, p. 30, 123-140 (site CiFo-1).
26. Martijn et Rogers, 1969, p. 153.

27. Burger, 1953, p. 36.
28. Harris 1987, p. 4; Ribes et Klimov, 1974, p. 31, 58.
29. Cadieux, 1993, p. 199; Langevin *et al.*, 1995.
30. Clermont, 1974c.
31. Giguère, 1973, 1, p. 327.
32. RJ, 1636, p. 37, 58.
33. RJ, 1636, p. 37.
34. RJ, 1643, p. 20.
35. RJ, 1643, p. 9-10.
36. RJ, 1643, p. 38.
37. RJ, 1637, p. 82; 1640, p. 11-12; 1641, p. 32-33; 1643, p. 9-10; 1644, p. 55; 1648, p. 32.
38. RJ, 1640, p. 11-12.
39. RJ, 1641, p. 32-33, 57.
40. Laverdière et Casgrain, 1871, p. 217.
41. RJ, 1651, p. 15-26; Tessier, 1934.
42. RJ, 1651, p. 18-19.
43. Gélinas, 1998a, p. 200.
44. RJ, 1651, p. 20.
45. RJ, 1651, p. 22-24.
46. RJ, 1651, p. 24.
47. RJ, 1646, p. 27.
48. RJ, 1640, p. 34; 1643, p. 38.
49. RJ, 1647, p. 56; Scull, 1967, p. 90-91. Dans ses "Racines montagnaises" rédigées avant 1695, le père Fabvre donnait comme définition du terme *8abichi8an8n*: « Lieu de traite des Hurons, rendez u8s des poissons blancs » [Fabvre, 1970, p. 211]. *8abichi8an8n* était de toute évidence le lac Ouapitchiouanon mentionné dans les Relations des Jésuites et qui correspond probablement au lac Obijuan (*Obedjiwan*) que l'on retrouve sur les cartes du XIXe siècle.
50. RJ, 1647, p. 58.
51. Clermont, 1974c, p. 61; Perrot, 1968, p. 109-110.

52. RJ, 1651, p. 26-27; 1652, p. 34; 1661, p. 3-4; Laverdière et Casgrain, 1871, p. 163, 170.

53. RJ, 1652, p. 15-16, 19-20; 1669, p. 23; Larouche, 1972.

54. RJ, 1670, p. 7, 14; 1672, p. 44.

55. Gélinas, 1998a, p. 202. On notera qu'en 1925, Davidson a recueilli auprès des autochtones de la Haute-Mauricie une légende relatant comment leurs ancêtres, à une époque où ils ne possédaient pas de fusils et où ils étaient attaqués par les Iroquois, allaient échanger des fourrures « at the Bay » [Davidson, 1928c, p. 265].

56. Gélinas, 1998a.

57. Il s'agit d'une version de la carte du lac Supérieur tracée par les jésuites Allouez et Marquette [Campeau, 1992, p. 46] et publiée dans les *Relations* en 1670-1671, sur laquelle des inscriptions manuscrites ont été ajoutées par un auteur inconnu. Il apparaît peu probable qu'Allouez et Marquette, ou un autre jésuite, aient annoté la carte, car la majorité des informations et des toponymes qu'on y trouve ne figurent pas dans les *Relations*. D'après la nature des informations, et spécialement celles qui concernent la baie d'Hudson, il semble plutôt que celles-ci provenaient d'informateurs autochtones [C. Heidenreich, comm. pers., 1995] et qu'elles furent recueillies par des individus engagés dans le commerce des fourrures. À mon avis, cette carte ne devrait pas être antérieure à 1684. C'est cette année-là, en effet, que Du Lhut érigea un poste de traite au lac Nipigon et que commencèrent à s'y rendre « toutes les nations qui sont à l'ouest de la mer du Nord », y compris les Kilistinos et les Tabitibis [Margry, 1879-1888, 6, p. 51]. Ceci pourrait expliquer, sur la carte, la présence de ces groupes au lac Nipigon. Ce poste aurait été en opération jusqu'au début des années 1690 [Anick, 1976, p. 256], ce qui pourrait signifier que les informations indiquées sur la carte concernent la période entre 1684 et 1690. Il est cependant possible que ces données aient été ajoutées sur le document beaucoup plus tard puisque celui-ci contiendrait certaines informations qui peuvent difficilement être antérieures au XVIII^e siècle [F. Koks, comm. pers. 1995; L. Campeau, comm. pers., 1995].

58. O'Callaghan, 1853-1887, 9, p. 535; Belmont, 1840, p. 35.

59. Rochemonteix, 1904, p. 98-99. Dans la même veine, Bacqueville de la Potherie rapportait: « Ceux qui occupent le nord sont dispersez de toutes parts. Ce sont les Christinaux, Monsonis gens des terres, Chichigoüeks, Otaulubis, Outemiskanegs, Outabytibis, Onaouientages, Michacondibis, Assinibouels & plusieurs autres. Tous ces Peuples sont connus sous le nom de gens des terres, parce qu'ils sont toujours errans » [Bacqueville de la Potherie, 1753, 2, p. 48-49; voir aussi ANC, 1708].

60. Lahontan, 1990, p. 542, 561.

61. Lahontan, 1990, p. 561; voir aussi Margry, 1879-1888, 6, p. 51.

62. Baraga, 1878, p. 37, 128, 154; Hodge, 1907-1910, 2, p. 636; Nichols et Nyholm, 1995, p. 77. On notera que le poisson *Pimephales promelas* et *Pimephales milesi*, que l'on retrouve notamment sur tout le territoire ontarien et dans le sud du Québec, est appelé en français le Tête-de-Boule. En anglais, on le nomme Fathead (*Pimephales*: gras; tête) [Scott et Crossman, 1974, p. 515-519]. Une recherche sur l'histoire du nom de ce poisson offrirait peut-être quelques indices sur l'utilisation ancienne du terme Tête-de-Boule.

63. Cuoq, 1886, p. 129. Certains Ojibwas de la région des Grands Lacs ont probablement aussi utilisé le terme « nôpiming daji inini » [Baraga, 1878, p. 100, 156, 311] pour désigner à l'époque les nomades de l'intérieur. En 1850, un chef ojibwa mentionnait : « Ces Indiens [du nord] résident à l'intérieur des rives du lac Supérieur [...]. Nous les appelons (Nopeming Tahshe-e-ne-neh) *les hommes de l'intérieur* [Backwoodmen]. » [Copway, 1850, p. 26].

64. Lafitau, 1724, 2, p. 472.

65. Hodge, 1907-1910, 2, p. 735-736.

66. RJ, 1671, p. 24-25; ANF, 1701, fo. 41; Rochemonteix, 1904, p. 98.

67. Margry, 1879-1888, 6, p. 6; voir aussi La Chenaye, 1883, 1, p. 258. La méprise évidente entre « Têtes de Boeufs » et « Têtes de Boule », probablement fréquente à l'époque, était sans doute le résultat d'une mauvaise traduction de la langue française à l'anglaise, et l'inverse. On connaît l'exemple d'un individu appelé François Tête de Boule qui avait l'habitude, dans les années 1820, de fréquenter les postes de la Hudson's Bay Company et de la King's Posts Company à Weymontachie et dont le nom était parfois transcrit dans les livres de comptabilité comme « François Tete de Bull » [HBCA, B. 230/d/13, fo. 27; voir aussi B. 230/d/31, fo. 133]. Par ailleurs, au XVIII^e siècle, les Anglais utilisaient parfois le terme « Bullheads » pour désigner certains nomades du Bouclier [Colden, 1747, p. 134].

68. Lafitau, 1724, 1, p. 596-597.

69. Henry, 1901, p. 207-208.

70. Bougainville, 1923-1924, p. 601; voir aussi 1964, p. 212; Casgrain, 1895, p. 368.

71. Franquet, 1974, p. 23-24, 110.

72. Maray de la Chauvignerie, 1928, p. 541.

73. Maray de la Chauvignerie, 1928, p. 543.

74. ANC, MG-19, F1, Claus Papers, p. 129, cité dans Morrison, 1994, p. 38.

75. Henry, 1901, p. 208; O'Callaghan, 1853-1887, 9, p. 605-618, 629-630.

76. Masson, 1960, 2, p. 412; Schoolcraft, 1793-1864, 3, p. 559.

77. À cet égard, il est intéressant de noter qu'il fallut attendre les années 1770 pour que des postes de traite soient établis en Haute-Mauricie. Jusque-là, les autochtones de cette région devaient se rendre dans les postes en périphérie où, par opposition aux populations autochtones avoisinant ces établissements, ils devaient être considérés comme des chasseurs arrivant de l'intérieur des terres, ce qui pourrait expliquer que le terme « Têtes-de-Boule » leur fut accolé plus longtemps qu'aux autres groupes nomades (pour une situation analogue, voir Rogers et Black, 1976, p. 15). Encore en 1777, les employés des postes de la Hudson's Bay Company sur les rives de la baie d'Hudson utilisaient à l'occasion le terme « Gens des Terres » pour désigner les *inlanders*, par opposition aux autochtones voisins des postes [Greenberg et Morrison, 1982, p. 88]. En 1848, un employé du poste de Mattawa écrivait, en parlant d'autochtones qui arrivaient du nord : « what strapping fine looking Voyageurs — real tete de Bull looking chaps » [Mitchell, 1977, p. 224].

78. Lahontan, 1990, p. 561.

79. Charlevoix, 1976, 1, p. 186-187.
80. Bougainville, 1964, p. 213.
81. Henry, 1901, p. 208.
82. Wallace, 1932, p. 40.
83. Wallace, 1932, p. 134; Morrison, 1994, p. 39-40.
84. Davidson, 1928a, p. 19-21. Dans ses notes de terrain, Cooper rapportait que certains informateurs atikamekw avait souvenance que des Ojibway venaient en Haute-Mauricie par le passé.
85. Davidson, 1928b, p. 141.
86. RJ, 1672, p. 44.
87. Québec, 1925.
88. Laure, 1731; Verreault, 1824; O'Sullivan, 1900.
89. Normandin, 1732, p. 119-133; Fortin, 1974, p. 104.
90. RJ, 1658, p. 20. D'ailleurs, Normandin rapporte dans son journal de 1732 — qui a probablement été utilisé comme source d'information pour la réalisation de la carte de Laure-Guizot de 1733 — qu'il existait à cette époque une route fluviale reliant le lac Nicabau à un lieu nommée « Betch8anon » situé près de la hauteur des terres séparant les bassins de la baie James et de la Saint-Maurice [Normandin, 1732, p. 517-518]. Tout comme le terme « Ouapitchiouanon » rapporté par les Jésuites, celui de « Betch8anon » pourrait faire référence au lac Obedjiwan en Haute-Mauricie. Aussi, il apparaît peu probable que le lac Ouapitchiouanon ait pu correspondre au lac Nicabau, comme l'a suggéré Crouse [Crouse, 1924, p. 150, 153].
91. Voir le chapitre 5, p. 140-141; Gélinas, 1998a, p. 207-208.
92. Clermont, 1996a.

Chapitre 3

Un an de nomadisme dans les bois mauriciens au XVIIIe siècle

...humans have never found the boreal zone to be a land of milk and honey. Its meager advantages over the arctic cannot be exploited without the use of a complex array of behavioral skills which take years to master and constant self-discipline to maintain. [...] the latitude of trial-and-error practice may be narrow and the cost of inattention heavy. It is, in short, an effective but demanding adaptive pattern.¹

Depuis la fin des années 1960, des travaux pionniers ont radicalement transformé notre perception des sociétés de chasseurs-cueilleurs nomades.² Alors que, longtemps, on a vu en ces gens des êtres à la merci d'un environnement inhospitalier, n'arrivant à tirer une pitance — jamais assurée d'ailleurs — qu'au prix d'efforts démesurés qui avalaient tout leur temps, on conçoit aujourd'hui qu'ils ont habituellement réussi à se tailler une existence tout-à-fait adéquate, grâce, notamment, à la recherche d'un juste équilibre entre leurs besoins et les ressources disponibles. Certes, comparé aux déserts australiens ou du Kalahari, le milieu subarctique nord-américain, malgré ses hivers austères, fait figure de terre d'abondance. Néanmoins, il demeure que les Algonquiens nomades ont tout de même dû élaborer des stratégies d'adaptation, pour pallier tant les rigueurs du climat que la disponibilité plus ou moins variable des ressources animales à la base de leur subsistance. À cela s'est ajouté le commerce des fourrures avec les Européens qui, s'il a fourni divers produits qui ont facilité le mode de vie des Algonquiens, a entraîné chez ceux-ci un réajustement des pratiques prédatrices et des concessions au plan de la mobilité.³

Que peut-on dire du système adaptatif des nomades de la Haute-Mauricie au XVIIIe siècle, à la veille de l'implantation des premiers Blancs dans la région? Peu de chose. Peu de choses parce que, malheureusement et curieusement, pratiquement rien n'est dit des ancêtres des Atikamekw dans le corpus de documents historiques relatifs au XVIIIe siècle. Vouloir brosser une ethnographie exhaustive et précise de ceux-ci, à cette époque, serait utopique. Peut-être

l'archéologie et l'étude de la tradition orale le permettront-ils un jour. Mais, pour l'instant, il faut se limiter à proposer une image vraisemblable de ce à quoi devait ressembler le mode de vie des nomades mauriciens avant 1800.

Pour ce faire, il convient d'abord de s'appuyer sur l'ensemble des connaissances ethnographiques et historiques relatives aux autres populations nomades du Subarctique. Des Rocheuses au Labrador, l'Algonquie nomade affiche, à certaines particularités locales près, une surprenante homogénéité culturelle, ainsi qu'une même trajectoire historique.⁴ Aussi, des traits culturels observés ailleurs, à une même époque et dans un même contexte historique, peuvent nous éclairer sur la situation qui prévalait en Haute-Mauricie au XVIIIe siècle. Par ailleurs, au début des années 1970, des Atikamekw de Weymontachie ont partagé avec l'archéologue Norman Clermont quelques souvenirs concernant leur mode de vie traditionnel, du moins celui qui prévalait au début du XXe siècle.⁵ Leurs témoignages renferment des informations précieuses sur des pratiques sociales et économiques qui, de toute évidence, s'apparentaient à celles en vigueur chez les générations précédentes. Enfin, les données ethnographiques mises à jour pour les années 1820 et présentées aux chapitres 5 et 6 sont aussi susceptibles de refléter, en partie, la réalité culturelle qui prévalait au siècle précédent. Reste que, même en combinant toutes ces sources d'information, le portrait qui suit doit être considéré partiel et, surtout, hautement hypothétique.

Afin de mettre en évidence la manière dont les nomades mauriciens auraient conjugué environnement, organisation sociale et activités de subsistance au XVIIIe siècle, ce chapitre a été construit de façon à suivre ces derniers au fil des saisons qui jalonnaient leur cycle annuel.⁶

Les préparatifs à la saison de chasse

La diminution progressive de la période d'ensoleillement quotidien, le refroidissement perceptible des températures et la coloration changeante du couvert végétal qu'amenait la fin du mois d'août et, surtout, le mois de septembre, rappelaient aux gens de la Haute-Mauricie l'achèvement de la période de relative abondance qu'avait été l'été, et l'avènement imminent de l'hiver et de son lot de contraintes. Aussi fallait-il songer à composer les groupes de chasse, à désertier les lieux de rassemblements pour rejoindre les campements hivernaux, et à constituer des réserves de nourriture.

La composition des groupes de chasse

Si, au long de l'été, l'écosystème du Haut-Saint-Maurice présentait une abondance de ressources animales et végétales, il en était autrement durant l'hiver. À cette époque de l'année, les ressources étaient à la fois trop limitées pour permettre l'existence d'unités sociales populeuses, et trop dispersées pour être facilement accessibles à une famille seule. C'est alors que la constitution de groupes de chasse, des unités d'exploitation composées généralement de deux familles ou plus, souvent apparentées, s'avérait un compromis idéal. Ainsi, la répartition des individus en petits groupes sur l'ensemble du territoire facilitait l'accès aux ressources — il y avait moins de compétition pour les ressources d'un même secteur —, alors que le succès de la chasse et du piégeage était accru car plusieurs chasseurs pouvaient combiner leurs efforts.

Du fait de son existence durant près de neuf à dix mois par année, le groupe de chasse constituait la principale unité politique, sociale et religieuse à l'intérieur de laquelle évoluaient les nomades mauriciens.⁷ Si les données relatives à ce mode d'organisation dans les années 1820 en Haute-Mauricie correspondent à ce qui prévalait au siècle précédent, rarement un groupe de chasse regroupait-il plus de deux ou trois familles.⁸ Cependant, une abondance

extraordinaire de ressources dans un secteur donné pouvait favoriser des groupements plus populeux, tandis que les périodes de rareté poussaient plutôt à la désagrégation des groupes de chasse.⁹ Enfin, d'une année à l'autre, les mêmes familles faisaient préférablement équipe.¹⁰

Les modalités qui encadraient la constitution d'un groupe de chasse étaient souples, de façon à disposer, en tout temps, d'un nombre suffisant d'hommes en mesure de chasser, tout en ne dépassant pas un nombre critique d'individus au-delà duquel la subsistance des familles aurait été menacée.¹¹ Néanmoins, certains profils sous-tendaient cette flexibilité. Ainsi, on peut présumer qu'en ce qui concerne les occupants de la Haute-Mauricie au XVIIIe siècle, un père — en plus de sa femme, de ses enfants non mariés et des dépendants — faisait idéalement équipe avec un, deux ou parfois trois de ces fils mariés et leur famille.¹² Dans les années 1970, les gens de Weymontachie avaient souvenance qu'à l'époque des maisons en écorce — avant la fin du XIXe siècle —, « il pouvait y avoir deux ou trois familles dans ces tipis d'écorce, généralement des parents par le père ».¹³ Un tel mode de résidence patrilocale, sous-tendant la constitution des groupes de chasse prévalait toujours en Haute-Mauricie dans la première moitié du XXe siècle.¹⁴

Or, ce mode d'organisation n'était pas toujours possible. Des facteurs démographiques, écologiques ou personnels pouvaient amener un fils, une fois marié, à délaisser le groupe de son père. À l'occasion, l'exilé et sa famille se joignaient à un groupe de chasse constitué de parents plus ou moins éloignés, mais, le plus souvent, ils allaient faire équipe avec les parents de l'épouse. Toutefois, ce mode de résidence matrilocal, peut-être généralisé avant le contact¹⁵ et encore privilégié par certains groupes contemporains,¹⁶ demeurait marginal en Haute-Mauricie au début du XIXe siècle,¹⁷ et rien ne semble indiquer qu'il en fut autrement au siècle précédent. C'est dire qu'au XVIIIe siècle, le mode de résidence des nomades mauriciens aurait été davantage apparenté à celui des Cris de l'est de la baie James qu'à celui des Innus de l'est du Québec et du Labrador.¹⁸

De façon générale, les chasseurs les plus habiles, les plus expérimentés, étaient considérés comme les leaders des groupes de chasse, bien qu'on s'entende pour qualifier leur statut et leur pouvoir d'informels.¹⁹ Certes, l'interaction avec les Blancs, via notamment le commerce des fourrures et les missions religieuses, a mené à une redéfinition de la chefferie nomade, l'autorité passant graduellement du niveau des leaders des groupes de chasse à celui du chef de bande, tout au moins durant la période estivale.²⁰ Toutefois, au XVIII^e siècle, les autochtones des Hauts mauriciens avaient encore des rapports limités avec les Eurocanadiens et, comme c'était toujours le cas au début du siècle suivant, il n'y avait probablement pas de niveau d'autorité supérieur à celui des leaders des groupes de chasse.²¹

La constitution des camps hivernaux

Une fois terminées les tractations entourant la formation des groupes de chasse, il fallait s'empresse de charger les canots et de distribuer les adieux aux parents et amis qu'on ne reverrait plus avant le prochain été. Enfin, c'était le départ vers les campements d'hiver. Dans ses embarcations d'écorce, chaque famille voguait vers un secteur déterminé du Haut-Saint-Maurice où, en compagnie des autres familles du groupe de chasse, elle allait exploiter les ressources locales durant tout l'hiver. Ces périple automnaux, régulièrement ponctués d'arrêts, tantôt pour négocier un portage, tantôt pour donner la chasse à un gibier surpris le long d'une rive, pouvaient durer quelques jours, voire quelques semaines.

Une fois à destination, on s'affairait sur-le-champ à construire les habitations. D'ordinaire, on s'installait à quelques centaines de mètres en retrait d'un plan d'eau, là où le couvert forestier était suffisamment dense pour protéger des vents glaciaux et fournir assez de bois de chauffage. L'habitation typique à cette époque était faite de:

... plusieurs écorces de bouleau de trois pieds de haut, cousues ensemble, et de 8 pieds de long dont ils enveloppent un rond de plusieurs perches qui se joignant par le haut

composent un grand tour par en bas pour placer les personnes qui sont dedans. Les branches de sapin qu'ils rompent leur servent de paillasse...²²

Une demeure était ainsi faite de matériaux aisément trouvables et transportables d'un endroit à l'autre, un avantage non négligeable du fait qu'un camp pouvait être déplacé plusieurs fois durant l'hiver, selon la disponibilité des ressources (Figure 3.1). La dimension et l'architecture des habitations variaient d'après le nombre de familles qu'elles abritaient et leur fonction. Il y avait les camps de base, pouvant loger une ou plusieurs familles,²³ et il y avait les petits gîtes temporaires, disposés le long des lignes de trappe et dans lesquels logeaient les hommes à l'occasion.²⁴

Au centre de l'habitation trônait un foyer, creusé à même le sol, qui servait à réchauffer, à éclairer, à chasser l'humidité et à cuire les aliments. Un tapis de branches d'épinettes, régulièrement renouvelé, était disposé tout autour, et parfois recouvert de peaux d'ours ou

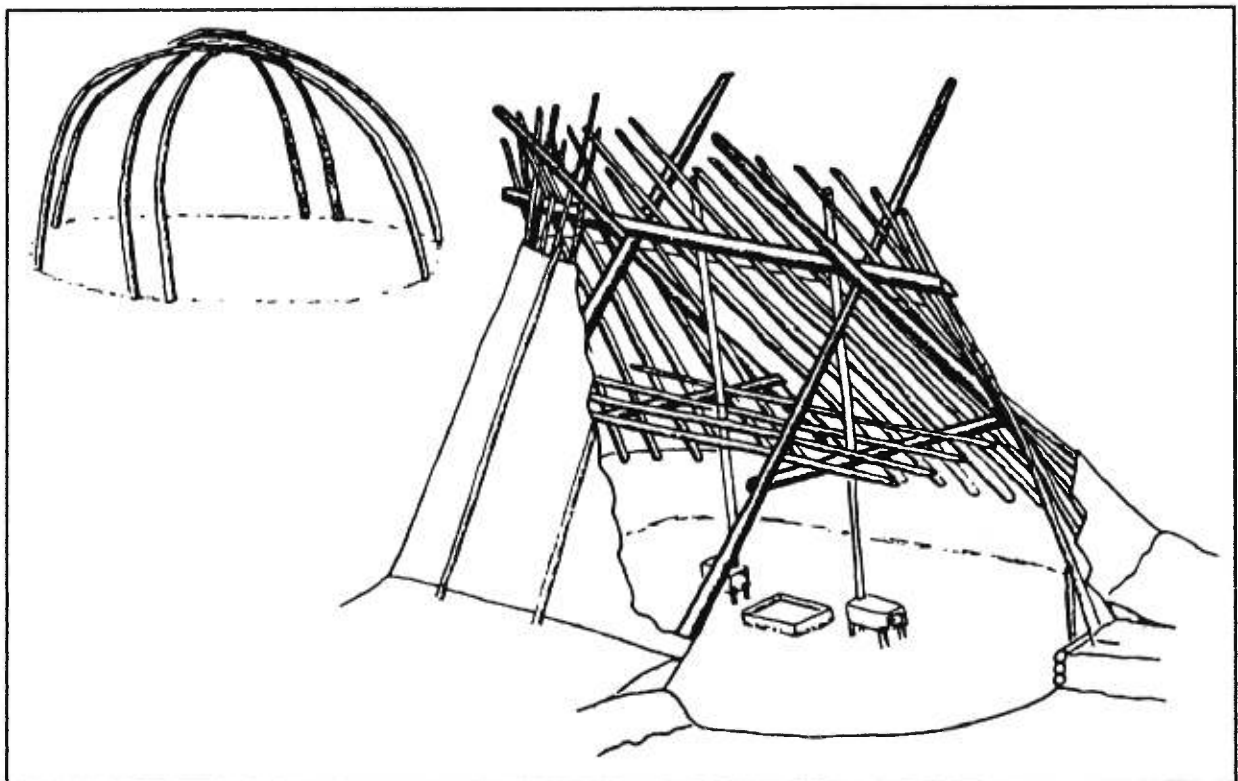


Figure 3.1. Types d'habitations traditionnelles des Algonquiens du Subarctique oriental (Rogers, 1967, p. 12)

d'original.²⁵ Des étagères pour le rangement et des crochets de bois servant à suspendre et faire sécher les vêtements et les peaux d'animaux complétaient l'aménagement intérieur.²⁶ À l'extérieur, la maison était entourée par des supports de sécherie et des plates-formes de bois sur lesquelles hibernaient les canots de même que les ballots de fourrures qu'il fallait protéger des carcajous.²⁷

Une fois les habitations construites, les chasseurs aménageaient leurs lignes de trappe. Sur des dizaines de kilomètres, ils plaçaient des collets en cuir et des assommoirs en bois, et emmagasinaient des provisions et des outils dans des caches stratégiquement réparties le long du parcours. Ils repéraient aussi, près des concentrations de bouleaux et de trembles, les cabanes de castors que la neige allait bientôt ensevelir. Enfin, de retour au campement, il fallait sortir les haches en métal et constituer des réserves de bois chauffage. Quelques cordes de bois sec et plusieurs dizaines de bois vert.²⁸

L'accumulation de réserves

En temps normal, les fruits de la prédation hivernale suffisaient à nourrir convenablement les familles. Néanmoins, celles-ci n'étaient jamais à l'abri d'une malchance. Qu'un chasseur se blesse ou meurt, que certaines espèces se fassent rares ou qu'un temps particulièrement froid et mauvais confine les hommes au camp, et la situation pouvait se compliquer. Aussi prenait-on soin, toujours, de se constituer des réserves. L'automne était donc une période de chasse intensive et généralisée. Tout ce qui pouvait être stocké était recherché. À ce compte, la chute des feuillages qui éclaircissait les sous-bois, le temps frais et la disparition des moustiques rendait la prédation non seulement productive, mais agréable.

Des animaux poursuivis à l'automne, l'original figurait loin en tête de liste. De tout temps, ce mammifère a joué un rôle primordial dans l'économie domestique des Algonquiens nomades.²⁹ On le chassait pour sa chair et plusieurs autres parties de son anatomie dont tous se régalaient.

Aussi pour sa peau, avec laquelle on confectionnait des vêtements, des mitaines, des mocassins, des courroies de portage, de même que la babiche qui servait à fabriquer les raquettes. Ses poils servaient à rembourrer les matelas. Ses os, aiguisés, devenaient des couteaux à dépecer ou des épilateurs (Figure 3.2a).³⁰ Bref, à l'instar du castor, l'orignal pouvait, à sa façon, tout faire.³¹ Cependant, les chances d'abattre ce mammifère, à l'aide d'un fusil ou de flèches, étaient moins bonnes à l'automne qu'à l'hiver, alors que la neige abondante et les croûtes glacées secondaient avantageusement les chasseurs.³² Le chef de district de la Hudson's Bay Company en Haute-Mauricie notait en 1831:

...it is worthy of remark that the nations in this District seldom or ever kill or hunt the moose deer until such time as the crust and great depth of snow prevents any change of it escaping from its pursuers...³³

Tout aussi convoité était l'ours. Dès le mois d'août, alors qu'il commençait à se gaver joyeusement de petits fruits, et de bleuets en particulier, sa chair prenait un goût savoureux. Toutefois, plus que pour sa viande, c'était pour sa graisse qu'on le poursuivait. D'un ours pouvaient être tirés entre 45 et 55 kilogrammes de graisse, laquelle allait servir à la préparation et à la cuisson des aliments.³⁴ Quant à sa fourrure, bien qu'elle protégeait peu du froid, on pouvait toujours l'utiliser comme couverture ou dans la confection de matelas.³⁵ *Maskwa* était tué au fusil, ou pris à l'aide de pièges soigneusement placés le long des plans d'eau.

Les lièvres, les rats musqués et les lynx, de même que certaines espèces de canards, figuraient aussi parmi les proies automnales des nomades mauriciens. Par ailleurs, la pêche constituait une source additionnelle de protéines pouvant être mises en réserve. Les Atikamekw rappellent qu'avant l'arrivée des Blancs, leurs ancêtres pêchaient à la ligne, à l'aide de cordes faites de racines d'épinette ou de cyprès.³⁶ Des hameçons de bois devaient également être utilisés (Figure 3.2b).³⁷ De plus, déjà au XVIII^e siècle, la pêche aux filets — faits d'ortie ou de chanvre filé et de bois — était largement répandue à travers le Subarctique.³⁸ Enfin, les bleuets étaient

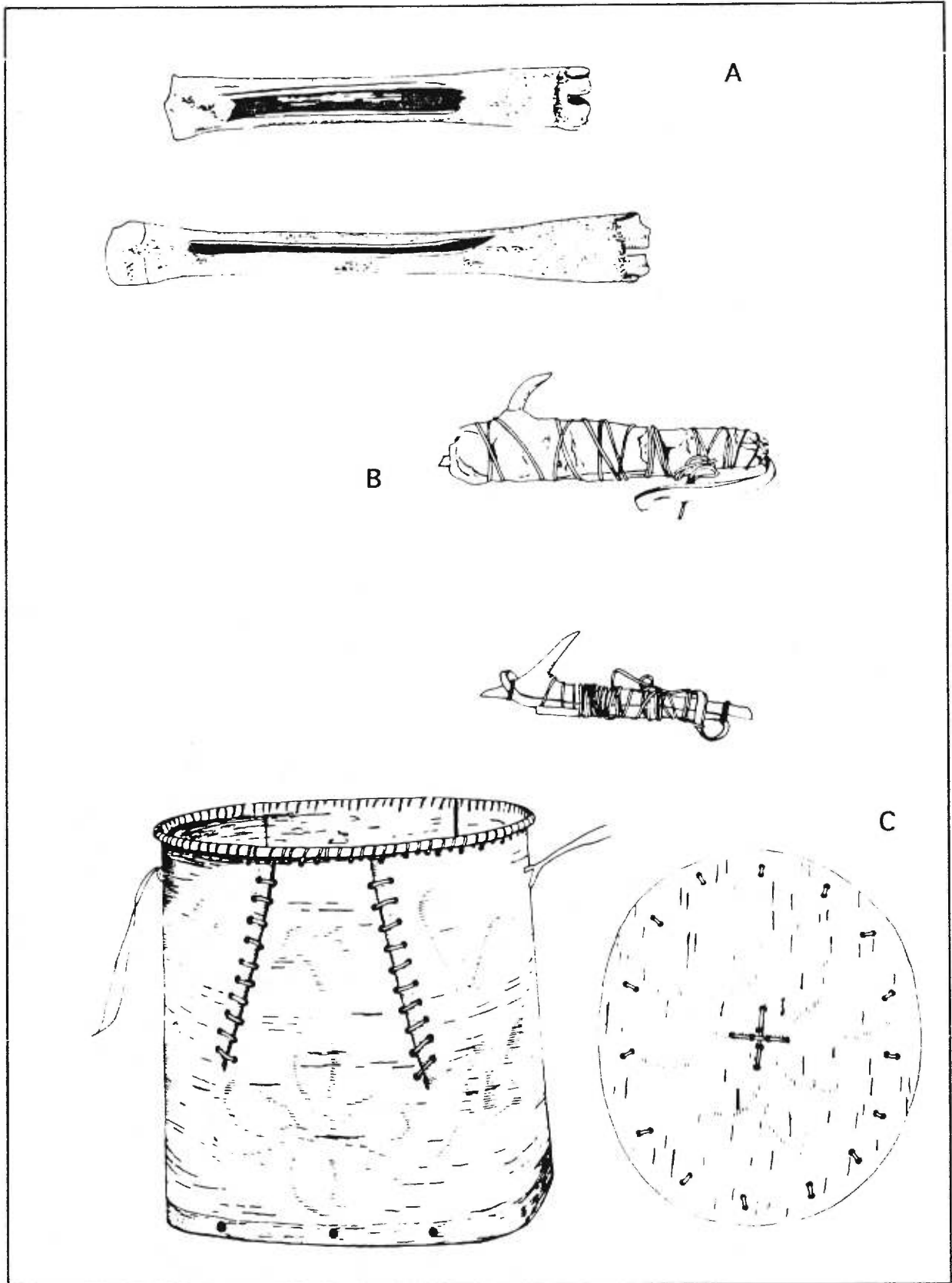


Figure 3.2. a) Épilateurs taillés dans un os canon d'original; b) hameçons en sapin, c) panier d'écorce, provenant de la Haute-Mauricie (Clermont, 1982, p. 85, 105, 109)

cueillis et transformés en confiture qu'on conservait dans des récipients fait d'écorce de bouleau (Figure 3.2c).

Les techniques de conservation étaient relativement simples. Le plus couramment, on recourait au boucanage. La viande était séchée sur un échafaud, en dessous duquel brûlait un feu de bois pourri. Au bout d'une semaine, elle était prête à être enveloppée dans des feuilles d'écorce, puis rangée à l'écart pour l'hiver,³⁹ habituellement dans une fosse creusée dans le sol et recouverte.⁴⁰

La vie hivernale

Aujourd'hui encore, les Atikamekw distinguent deux saisons hivernales. La première, *Pitci-Pipon*, correspond aux mois de novembre et de décembre. C'est l'époque de l'année où l'ensoleillement quotidien cède à la pénombre un peu plus chaque jour. Où la terre est saisie par le gel. Où les lacs et les rivières sont captifs des glaces. Anciennement, *Pitci-Pipon* était une période de piégeage intensif. Souvent absents de la maison, les hommes arpentaient continuellement leurs lignes de trappe, ramassant les animaux pris au piège et renouvelant les appâts que des animaux malvenus avaient dévorés.⁴¹

Puis, en janvier, s'installait *Pipon*, le véritable hiver. Durant cette saison de neiges et de grands froids, les chasseurs demeuraient à proximité de l'habitation. Les animaux eux mêmes se terraient pour fuir le temps glacial, ce qui, de toute façon, rendait le piégeage peu productif.⁴² Les castors, les rats musqués et les loutres ne pouvaient être capturés qu'au prix de grands efforts pour transpercer la glace des espaces aquatiques. Aussi, souvent on préférait attendre le printemps. On en profitait plutôt pour fabriquer ou réparer des raquettes, tailler des manches de haches et d'autres accessoires indispensables. La trappe reprenait habituellement au début du mois de mars pour se poursuivre tout le printemps.

La quête de viande et de fourrures

L'original, l'ours, et le lièvre étaient toujours recherchés durant l'hiver, de même que la perdrix, abondante dans la région. Toutefois, les animaux à fourrure avaient maintenant fort à craindre, à commencer par le castor. Bien pourvu en chair — il peut fournir entre six et et neuf kilogrammes de viande —, celui-ci constituait une source de protéines particulièrement recherchée par les autochtones en hiver. De plus, sa fourrure, de bonne qualité à ce moment de l'année, fournissait aux nomades mauriciens leur principale monnaie d'échange pour obtenir les couteaux, les haches, les couvertures, les fusils et les munitions distribués par les commis des postes de traite ou par les marchands de Trois-Rivières.⁴³ Le castor se prenait habituellement à l'aide d'assommoirs ou de collets placés aux entrées de sa cabane.⁴⁴ La martre et la loutre, dont l'apport alimentaire était moins important mais qui possédaient des peaux fort convoitées par les commerçants, étaient également capturées à l'aide des mêmes outils de prédation.

Le piégeage des animaux à fourrure était entouré d'une dimension individualiste, du fait que chaque chasseur traitait personnellement avec les commerçants. Or, comme tous les chasseurs n'avaient pas les mêmes besoins en articles de traite, tous n'avaient pas besoin d'acquérir un même nombre de fourrures pour offrir en échange. Aussi, pour que chacun puisse suffire à ses besoins, qu'il puisse jouir d'un accès adéquat à des ressources indispensables que tous recherchaient, certains mécanismes devaient régulariser la chasse aux animaux à fourrure.

Longtemps, la propriété territoriale a été considérée comme l'institution mise en place par les Algonquiens nomades pour gérer l'accès aux ressources. Ainsi, chaque famille ou chaque chasseur à la tête d'un groupe de chasse, aurait bénéficié d'un droit d'exploitation exclusif sur une portion de territoire, lequel aurait été transmis de façon héréditaire, de père en fils. Cependant, plutôt que de s'intéresser aux modalités entourant le fonctionnement de cette institution, les chercheurs se sont surtout affairés à cerner son origine. Pour simplifier

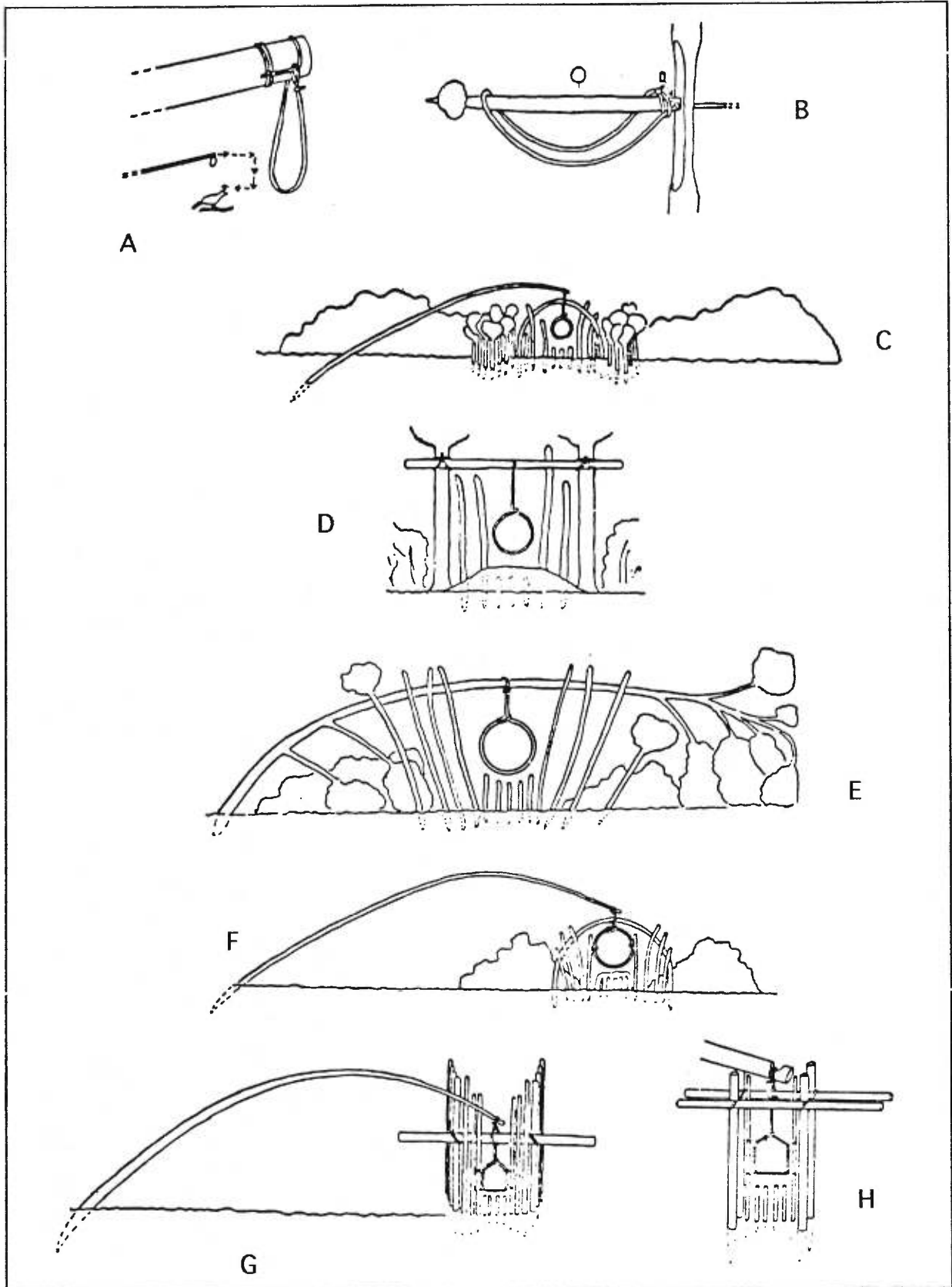


Figure 3.3. a-c) Collets à oiseaux; d) collet à renards; e-f) collets à lièvres; g-h) collets à lynx, Haute-Mauricie (Cooper, 1938, p. 26, 34, 43)

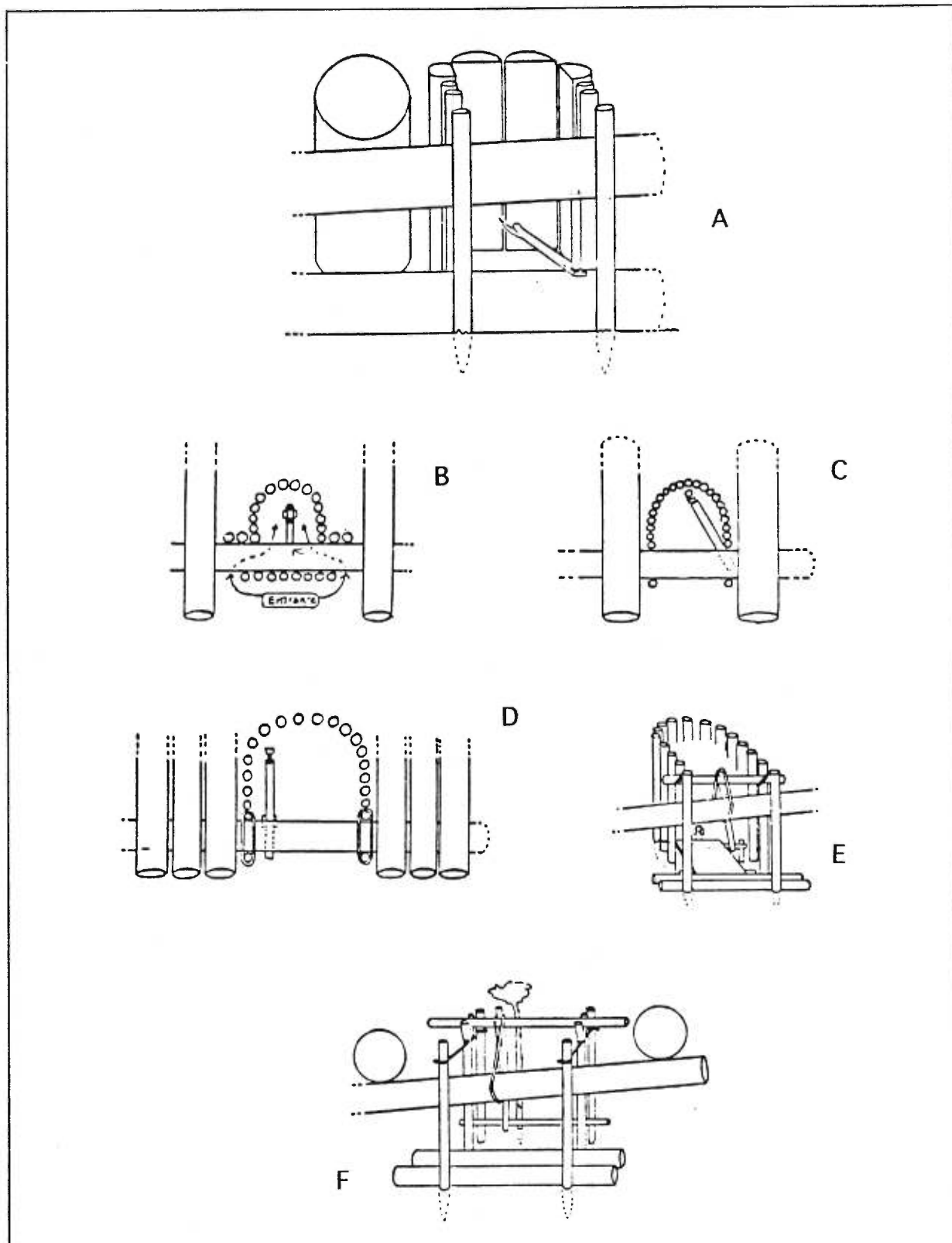


Figure 3.4. a) Assommoir pour martres et visons; b-c) assommoirs pour pécans; d-e) assommoirs à ours; f) assommoir à castor (Cooper, 1938, p. 58, 85, 94)

grossièrement un débat complexe, disons que, pour certains, la propriété territoriale remontait bien avant le contact,⁴⁵ alors que, pour d'autres, elle résultait du contact, de l'implantation du commerce des fourrures et de ses corollaires.⁴⁶

Or, les études récentes ont plutôt mis en évidence que, loin d'être généralisée, cette institution variait non seulement d'un groupe à l'autre, mais également à l'intérieur d'un même groupe, selon l'époque et la conjoncture.⁴⁷ En fait, la nature du rapport au territoire et aux ressources serait déterminée par une multitude de facteurs d'ordre social, culturel, économique, écologique, etc., qui sont appelés à varier dans le temps et dans l'espace.⁴⁸ Dès lors, que peut-on conclure dans le cas de la Haute-Mauricie au XVIII^e siècle? Ici encore, les données explicites faisant défaut, il faudra se satisfaire de présomptions.

Au départ, l'écosystème de la Haute-Mauricie n'est pas statique. Des transformations, tant au plan du climat que de la disponibilité des ressources, peuvent se produire sur de courtes et de longues périodes. Aussi, à lui seul, un tel contexte devrait rendre à la fois difficile et désavantageux le maintien d'un régime de propriété territoriale affichant des frontières nettes et immuables.⁴⁹ Une diminution significative des ressources sur le territoire d'un chasseur — due au cycle naturel ou encore à la mobilité des espèces — aurait notamment pour conséquence de rendre celui-ci dépendant de ses voisins pour sa subsistance et celle de sa famille. Un accès libre pour tous aux ressources aurait constitué un meilleur gage d'auto-suffisance, dans la mesure où leur exploitation fasse l'objet d'une gestion adéquate. Lorsque les ressources sont abondantes, les mécanismes de gestion peuvent être informels ou inexistantes.⁵⁰ Par contre, lorsque certaines ressources sont plus rares et font l'objet d'une exploitation intensive et nécessaire, alors des mesures de contrôle plus rigoureuses doivent être instaurées de façon à assurer à chacun sa part du butin.⁵¹

La participation des autochtones du Haut-Saint-Maurice au commerce des fourrures a favorisé une augmentation de la chasse aux castors, à la loutre et à la martre, trois espèces sédentaires (moins dans le cas de la loutre) et relativement abondantes dans la région. Bien qu'on ne puisse évaluer l'intensité avec laquelle ces espèces ont été pourchassées dans la région au XVIII^e siècle, des indices semblent indiquer que l'accès à celles-ci a dû être réglementé. La tradition orale des Atikamekw rapporte qu'à leur arrivée dans la région de Weymontachie — qu'on peut situer au début du XIX^e siècle⁵² — les droits territoriaux ne couvraient que les animaux à fourrure.⁵³ Pour sa part, un responsable de la Hudson's Bay Company rapportait en 1831, en référant aux nomades mauriciens: « they have no fixed habitations, but wander on the limits assigned among themselves, as hunting grounds ».⁵⁴ Enfin, en 1856, le missionnaire Andrieux mentionnait:

Sur ce dernier point les sauvages sont très stricts; ils tiennent fortement à ce que nul autre n'aille tuer leurs castors, et les orignaux sur leurs terres sans en avoir obtenu une permission expresse.⁵⁵

Ce qui ressort de ces données est qu'au XVIII^e siècle, la population de la Haute-Mauricie est probablement parvenu à un compromis entre le besoin collectif d'un libre accès aux ressources qui facilitait la subsistance de tous, et le besoin des individus de s'assurer une quantité déterminée d'animaux à fourrure dans le cadre de leur participation au commerce des fourrures. Ainsi, chaque famille ou groupe de chasse n'aurait pas possédé un territoire, mais un droit prééminent uniquement sur les animaux à fourrure présents sur une portion déterminée du territoire collectif.⁵⁶ En d'autres termes, un chasseur devait se limiter à chasser les animaux à fourrure sur le territoire qui lui était assigné. Par contre, si d'autres espèces comme l'orignal, l'ours ou le lièvre venaient à manquer sur le territoire qui lui était assigné, un chasseur pouvait les tuer sur le territoire de son voisin sans que cela soit mal perçu par ce dernier.⁵⁷ À la limite, tuer un animal à fourrure sur le territoire du voisin pouvait être toléré si c'était pour la nourriture et non pour la fourrure.⁵⁸ Le propriétaire pouvait alors être compensé.

En résumé, bien qu'elle n'affichait pas la même diversité que durant la saison estivale, la biomasse de la Haute-Mauricie, combinée à des techniques de prédation éprouvées et à un mode de gestion et d'exploitation efficace des ressources,⁵⁹ offrait tout de même durant l'hiver une variété appréciable d'espèces animales permettant aux autochtones de se constituer une diète relativement complète et variée.

Derrière le groupe de chasse, la famille

Si, au cours de la longue saison hivernale, le groupe de chasse constituait l'unité d'exploitation la plus importante, les familles n'en formaient pas moins des unités sociales indépendantes. À l'image du groupe de chasse, la famille constituait une entité mouvante. D'une année à l'autre, divers facteurs pouvaient influencer sa composition: un décès, un remariage, la naissance d'un bébé, l'adoption ou la garde d'un enfant, orphelin ou non, etc.⁶⁰ D'ordinaire, une famille comprenait un homme adulte, son épouse, leur progéniture, de même que quelques dépendants, le plus souvent les parents d'un des conjoints. La famille était plus fréquemment de nature étendue que nucléaire.

Les données sont contradictoires quant aux modalités qui entouraient le choix d'un conjoint. Au mitan du XIXe siècle, le père Andrieux rapportait que les parents du garçon choisissaient sa future épouse.⁶¹ Par contre, au début du siècle, Michel Quayshish raconta au père Guinard que:

Autrefois, avant qu'on nous prêchât la Prière... [la fille] regardait par un trou les jeunes gens qui passaient devant elle en revue. Elle chassait rudement ceux qu'elle ne prisait pas. Mais elle ouvrait la porte à celui qu'elle désirait pour mari.⁶²

Si le mariage préférentiel des cousins croisés — cousin et cousine issus d'un frère et d'une sœur — paraît avoir été généralisé chez les Algonquiens nomades avant le contact,⁶³ on ne peut rien dire sur son existence en Haute-Mauricie au XVIIIe siècle. À tout le moins constate-t-on

qu'il n'était probablement plus en vigueur dans les années 1850. Quant à la polygamie,⁶⁴ elle devait constituer une pratique peu répandue chez les nomades mauriciens, à l'image de ce qui prévalait dans la première moitié du XIXe siècle. Propre surtout aux chefs et aux meilleurs chasseurs, cette pratique subissait probablement déjà les assauts du christianisme.

Si la nature du système de parenté traditionnel des Algonquiens du Subarctique est toujours débattue,⁶⁵ on s'entend sur le fait que le contact et ses corollaires — modification de la biomasse, redéfinition des pratiques prédatrices, diminution démographique, etc. — ont favorisé le recours à un système bilatéral, selon lequel la transmission de l'appartenance à une collectivité consanguine pouvait être transmise en référence tant au père (filiation patrilinéaire) qu'à la mère (filiation matrilineaire).⁶⁶ Cette flexibilité dans les règles d'appartenance, combinée au caractère bilocal du mode de résidence, aurait facilité la mobilité des individus, mobilité rendue nécessaire pour contrer les difficultés posées par un environnement moins stable que par le passé. Compte tenu que, dans l'ensemble, les gens du Haut-Saint-Maurice ont partagé avec les autres Algonquiens nomades une même trajectoire historique, il est envisageable qu'un tel système de parenté bilatérale ait prévalu parmi eux au XVIIIe siècle.

Principale unité de production alimentaire et manufacturière, la famille était caractérisée par une division sexuelle du travail qui, bien qu'effective, n'était pas stricte. Divers contextes rendaient nécessaire que chaque conjoint soit en mesure d'effectuer des besognes qui incombaient normalement à l'autre.⁶⁷ En temps normal, à l'homme revenait la tâche de chasser, de dépecer et de transporter le gros gibier, de piéger les animaux à fourrure — ce qui comprenait la fabrication et l'installation des pièges et des assommoirs —, et de confectionner la plupart des articles en bois (raquettes, pelles à neige, palettes à sirop, louches, tenseurs, etc.), de même que les canots.⁶⁸ De leur côté, les femmes s'adonnaient aussi à la prédation. Elles pêchaient au filet et chassaient le lièvre et autres petits gibiers dans les environs du

camp,⁶⁹ fournissant ainsi un apport alimentaire non négligeable et particulièrement bienvenu en hiver, surtout lors des absences prolongées des hommes. La préparation des viandes, le travail des peaux, la confection et la réparation des vêtements, le travail de l'écorce, la cueillette du bois de chauffage, l'entretien du camp de même que le soin des enfants incombait normalement aux épouses. Une répartition généalogique des tâches prévalait aussi au sein de la famille étendue. Les enfants, garçons et filles, aidaient respectivement leur père et leur mère dans leurs activités, et s'acquittaient de petites tâches spécifiques, telle la cueillette de branchages pour recouvrir le plancher du camp. Quant aux vieillards, ils pouvaient prendre soin des enfants et les éduquer, tout en effectuant des courses aux alentours du camp pour ramasser les lièvres capturés ou pour chasser la perdrix.⁷⁰

La famille constituait également une unité d'éducation. Dans un univers où la capacité d'agir pour soi s'avérait indispensable, on initiait très tôt les enfants à leurs tâches respectives. Au jeune garçon, on enseignait avec plus d'empressement l'art de la chasse et du piégeage. Son père lui apprenait le maniement du fusil, la fabrication des pièges, la reconnaissance des pistes laissées par les animaux. Vers l'âge de huit ans, le futur chasseur posait ses premiers collets,⁷¹ et, vers quatorze ans, il pouvait tuer son premier ours, un exploit qui lui valait d'entrer dans le monde des adultes.⁷² Quant à la jeune fille, elle cotôyait constamment sa mère, apprenant à confectionner les mocassins, les paniers d'écorce, les couvertures en peaux de lièvres, à tendre des collets et à prendre soin des plus petits. À la puberté, elle en savait déjà suffisamment pour envisager de prendre charge, dans peu d'années, de sa propre famille. Enfin, les soirées d'hiver autour du feu, lorsque les chasseurs expérimentés racontaient leurs exploits passés, les faits marquant de l'histoire des ancêtres, les mythes et les légendes où intervenaient les animaux magiques et les êtres cannibales constituaient le principal véhicule par lequel les enfants assimilaient le système de référence spirituelle qui animait le groupe.

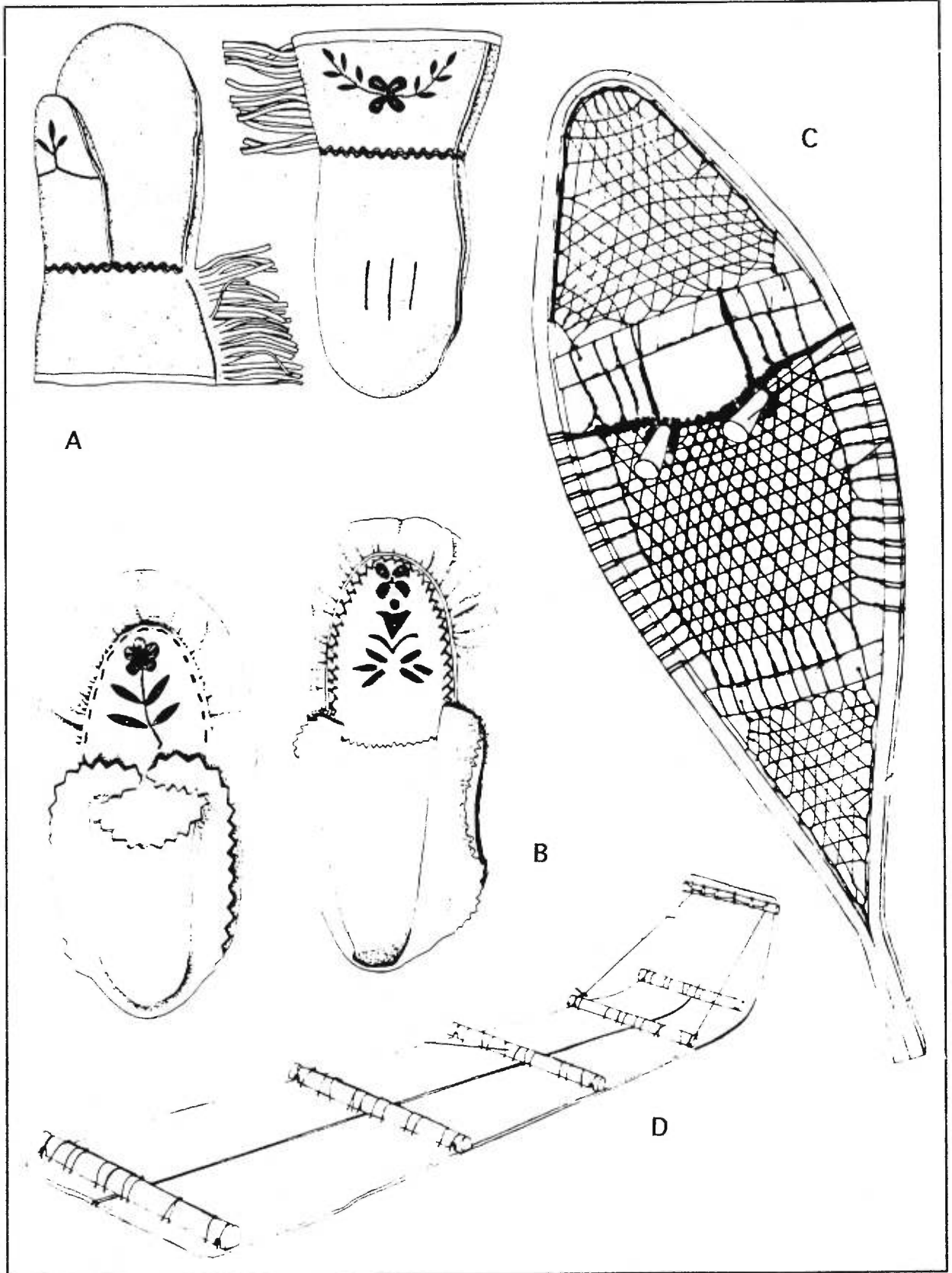


Figure 3.5. Quelques éléments de la culture matérielle indispensables durant l'hiver: a) mitaines en peau d'orignal; b) mocassins en peau d'orignal; c) raquette; d) toboggan, Haute-Mauricie (Clermont 1982:70, 73, 102)

Du répit aux réjouissances

Après les longs mois d'hiver, avril amenait la confiance en un répit prochain. Les journées se faisaient plus longues, plus ensoleillées, le froid se faisait moins perçant. La neige et les glaces commençaient à fondre, rendant toutefois les déplacements en forêt et sur l'eau difficiles et dangereux. Aussi les chasseurs demeuraient-ils dans les parages du camp, s'adonnant surtout au piégeage. C'était l'époque de l'année où le rat musqué, accueillant lui aussi la nouvelle saison, s'aventurait hors de sa cache. Des pièges, placés où ses excréments étaient aperçus, permettaient de le capturer facilement.⁷³ On gardait l'œil ouvert pour les castors et les loutres, même si leur fourrure perdait de son lustre, de même que pour l'orignal qui s'aventurerait trop près de la maison, ou pour l'ours qui, sortant maintenant de son terrier, arborait une couche de graisse épaisse et alléchante. On pouvait souvent le surprendre à pêcher en bordure de quelque rapide. La chasse aux lièvres se poursuivait, celle aux oiseaux débutait; le huart ainsi que le goéland dont la chair était grasse et de bon goût étaient particulièrement recherchés.⁷⁴ Les œufs de canards et de goélands figuraient aussi au menu des familles. Enfin, la pêche s'avérait plus facile et meilleure en raison des nombreuses espèces qui fréquentaient alors les eaux peu profondes pour frayer.⁷⁵ Une nouvelle scéance de boucanage avait parfois lieu afin de constituer des réserves de viande pour l'été.⁷⁶ La saison du dégel était aussi propice à la production du sirop d'érable.

En mai débutaient les préparatifs en vue du voyage vers les lieux de rassemblement. Les toboggans en bois de bouleau qui, durant tout l'hiver, avaient transporté marchandises, enfants, bois de chauffage et carcasses de gibiers, étaient soigneusement rangés dans des caches.⁷⁷ On remisait aussi les raquettes et tous les autres outils qui ne trouvaient leur utilité qu'en hiver. On empaquetait les fourrures, alors que les canots étaient ressortis, et réparés si nécessaire.⁷⁸ N'y avait plus qu'à attendre que les dernières glaces libèrent les rivières pour se mettre en route.

Finalement, en juin, juillet et août avaient lieu les rassemblements autour des postes de traite ou en des endroits contigus à plusieurs territoires de chasse. Dans la première moitié du XVIIIe siècle, les chasseurs de la Haute-Mauricie devaient fréquenter des postes de traite circonvoisins à la région. Souvent, il fallait faire de longs voyages et laisser la famille derrière, comme lorsqu'ils se rendaient à Trois-Rivières. Dans de tels cas, les hommes ne s'attardaient pas et, aussitôt les fourrures échangées et les articles de traite empilés dans les embarcations, ils regagnaient les Hauts mauriciens où leurs familles les attendaient, attroupées sur les rives d'un lac quelconque. Toutefois, à compter du dernier quart du XVIIIe siècle, l'implantation des postes de traite dans la région a favorisé des rassemblements plus longs et peut-être plus populeux. Ces assemblées estivales permettaient de revoir avec plaisir des parents et des amis,

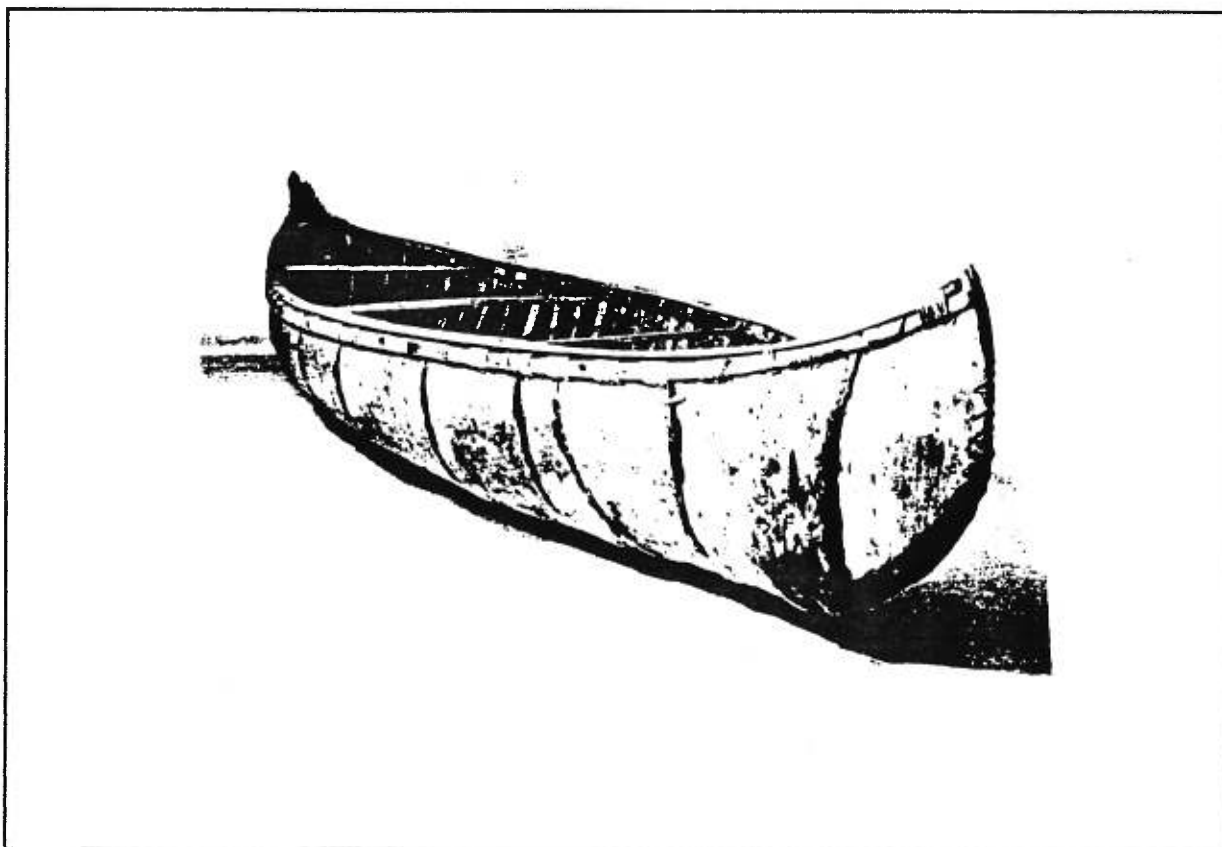


Figure 3.6. Un canot atikamekw (Guy, 1977).

de prendre des nouvelles et de se raconter les aventures hivernales. On contractait des mariages qui entretenaient ou prolongeaient un réseau d'alliance qui reliait entre elles

pratiquement toutes les familles et formait, à l'état latent, une sorte d'unité supra-familiale qui n'avait encore rien de politique. Au plus constituait-elle une unité préférentielle à l'intérieur de laquelle on pouvait reconnaître des mariages, une « sorte d'organisme de sécurité sociale ».⁷⁹

Au plan de la subsistance, la saison estivale offrait une relative abondance. La pêche, la cueillette et la chasse aux oiseaux — entre autres le canard noir au mois d'août —, permettaient de diversifier une diète tout de même dominée, de préférence, par la viande des gros mammifères.⁸⁰ L'original était alors souvent surpris dans l'eau, tentant de fuir la torture des moustiques. Enfin, on profitait des mois chauds pour récolter les plantes, les racines et les fleurs destinées à la pharmacopée,⁸¹ de même que l'écorce nécessaire à la fabrication des canots et des paniers. Jusqu'au moment où, une fois plus, il fallait songer à composer les groupes de chasse, à désertier les lieux de rassemblements estivaux pour gagner les campements hivernaux, de même qu'à constituer des réserves de nourriture...

Notes

1. Steegmann *et al.*, 1983, p. 318.
2. Lee et DeVore, 1968a; Sahlins, 1976.
3. Labrecque, 1978, p. 95.
4. Helm et Leacock, 1971.
5. Clermont, 1973b.
6. Par souci de brièveté et de cohérence avec la suite de cette étude, j'ai volontairement écarté de cette description ethnographique tout ce qui entourait le système de référence spirituel (croyances, mythes, légendes, rituels, etc.) des nomades mauriciens. Le lecteur intéressé par ce sujet consultera avec profit les ouvrages suivants: Speck, 1935; Martin, 1978; Tanner, 1979; et Müller, 1987.
7. Rogers 1963a, p. 54; Leacock, 1969, p. 9. Ceci n'exclu pas que des contacts entre groupes de chasse, plus ou moins voisins, aient eu lieu durant la saison hivernale,
8. Voir le chapitre 5. Un type d'organisation semblable aurait prévalu au XVIIIe siècle chez les Cris de l'est de la baie James [Morantz, 1984, p. 64].
9. Rogers et Black, 1976, p. 32-33; Bishop, 1974, p. 163-164; 1984, p. 29; Morantz, 1984, p.64.
10. Voir le chapitre 5, p. 151-153.
11. Rogers et Black, 1976, p. 20-21, 32; Tanner, 1988, p. 64-65.
12. Voir le chapitre 5.
13. Clermont, 1973b.
14. Davidson, 1928a, p. 32-34. Encore dans les années 1960, malgré un contexte économique bien différent, des groupes de familles avaient encore tendance à s'assembler selon un mode patrilocal [Guy, 1967, p. 28-29, 33-34, 39], bien que, dans l'ensemble, la composition des groupes était beaucoup plus hétéroclite que par le passé. Une situation semblable prévalait apparemment à Obedjiwan dans les années 1950 [Léger, 1970, p. 6-9].
15. Bishop et Krech, 1980.
16. Mailhot, 1993, p. 152-154; Charest, 1995, p. 381-382.
17. Toutefois, il est possible qu'il y ait eu, au XVIIIe siècle, une règle de matrilocalité temporaire, selon laquelle un homme allait vivre chez les parents de sa femme durant les premières années du mariage, jusqu'à ce qu'il prouve sa capacité à soutenir sa famille ou jusqu'à la naissance du premier enfant [Rogers, 1969, p. 33; Bishop et Krech, 1980, p. 35-36].
18. Leacock, 1981; Morantz, 1983, p. 107. Les Montagnais de Pointe-Bleue préféraient probablement aussi la patrilocalité [Lips, 1947a, p. 421].

19. Morantz, 1982, p. 483.
20. Voir le chapitre 8, p. 272-275; Gélinas, 1998c.
21. Voir le chapitre 5, p. 154-157.
22. Rochemonteix, 1904, p. 99; Lips, 1947b, p. 33-35.
23. Clermont, 1973b.
24. Clermont, 1973b; Rogers, 1967, p. 9-14.
25. Clermont, 1982, p. 44; Gilbert, 1967, p. 46; Rogers, 1967, p. 63-64.
26. Rogers, 1967, p. 27.
27. Clermont, 1973b; Rogers, 1967, p. 29-30; Lips, 1939, p. 152; 1947a, p. 394.
28. Clermont, 1973b.
29. Nicolas, 1996, p. 16-18; Clermont, 1980.
30. Clermont, 1973b; 1982, p. 49, 76; Davidson, 1928b, p. 142-149; Rogers, 1973, p. 17-33.
31. RJ, 1634, p. 41.
32. Saint-Pierre, 1987, p. 152-155.
33. HBCA, B. 230/e/1, fo. 2.
34. Clermont, 1973b.
35. Clermont, 1973b.
36. Clermont, 1973b.
37. Lambert, 1989, p. 76.
38. Rochemonteix, 1904, p. 104; Clermont, 1982, p. 95-96.
39. Clermont, 1973b.
40. Clermont, 1973a, p. 24.
41. Hind, 1863, 1, p. 49.
42. Rogers et Rogers, 1959, p. 136.
43. Haldimand, 1918a, 1918b.
44. Clermont, 1974b, p. 6.
45. Speck, 1915; 1923; 1928; Speck et Eiseley, 1939, 1942; Cooper, 1939; Hallowell, 1949.

46. Jenness, 1935; Bailey, 1969; Leacock, 1954; Rogers, 1963a; Hickerson, 1967; Bishop, 1970.
47. Tanner, 1986; Morantz, 1986.
48. Rogers, 1986.
49. Knight, 1965; Feit, 1969; Tanner, 1988, p. 66.
50. Néanmoins, malgré la relative abondance des ressources en Haute-Mauricie, les Atikamekw rapportent que dans le passé, les chasseurs ne tuaient jamais plus d'animaux que nécessaire [Clermont, 1973b; Davidson, 1928a, p. 32].
51. Berkes, 1986; Rogers, 1994, p. 317.
52. Voir le chapitre 5, p. 136-141. Par « arrivée dans la région de Weymontachie », il faut entendre ici le début de leur affiliation aux postes de traite du secteur, et non un phénomène migratoire.
53. Clermont, 1973b.
54. HBCA, B. 230/e/1, p. 4.
55. APOMI, 1856?
56. Morantz, 1980, p. 51; 1983, p. 128; 1986, p. 76; Tanner, 1986. En fait, on peut envisager que seul le castor ait réellement fait l'objet d'une règle de distribution. Les deux autres espèces les plus recherchées pour leur fourrure, la loutre et la martre, pouvaient être chassées à l'intérieur même du cadre d'exploitation du castor. Les martres, nombreuses en Haute-Mauricie, étaient capturées à l'aide de pièges non seulement le long des lignes de trappe, mais également à proximité des campements d'hiver, et ce par les femmes, les vieillards et les jeunes. En d'autres termes, la chasse à la martre pouvait s'effectuer parallèlement à celle du castor, et sur un même territoire de chasse. Quant à la loutre, il s'agit d'un animal sédentaire qui se tient généralement près des habitats de castors [Wooding, 1984, p. 187]. Son nombre devait être limité ou sa capture relativement rare puisqu'un chasseur qui pouvait, d'octobre à juin, obtenir six peaux de loutres avait connu une très bonne saison [ASTR n.d.; chapitre 6]. Aussi, comme la martre, la loutre pouvait être facilement chassée à l'intérieur du système d'exploitation du castor, de sorte que ce dernier demeurait, en bout de ligne, la principale ressource autour de laquelle un mode de gestion basé sur la territorialité avait besoin d'être instauré. Par contre, cela ne signifie pas que les autochtones étaient devenus dépendants de la chasse aux animaux à fourrure, mais plutôt que ces espèces jouaient désormais un rôle économique plus important dans leur stratégie adaptative visant à satisfaire leurs besoins biologiques et culturels [Morantz, 1983, p. 28], et que l'exploitation accrue de ces ressources nécessitait l'élaboration d'une politique de gestion adéquate. Enfin, il semble que le droit sur les animaux à fourrure d'un secteur était idéalement hérité de père en fils (ainé), mais cette règle n'était pas stricte [Tanner, 1988, p. 66, 71].
- Par ailleurs, il ne faudrait pas conclure que le mode de propriété territoriale en vigueur en Haute-Mauricie au XVIIIe siècle était uniquement déterminé par l'importance du castor. Des facteurs d'ordre social et culturel ont sans doute aussi influencé le rapport au territoire et aux ressources, mais il est pour l'instant très difficile de les documenter. À titre d'exemple, un arpenteur racontait qu'au XIXe siècle, les autochtones du Haut-Saint-Maurice ne fréquentaient pas la rivière Windigo par crainte de l'être diabolique du même nom; la rivière était réservée à son usage exclusif et la loutre y vivait paisiblement [Québec, 1908, p. 38].

57. Cooper, 1939, p. 68. Le fait qu'Andrieux ait mentionné, vers 1856, que l'original faisait aussi l'objet d'une propriété individuelle est intéressant. C'est la seule fois où cette pratique est rapportée chez les nomades mauriciens, et il est probable qu'il s'agissait d'une mesure temporaire. Le milieu des années 1850 semble avoir été particulièrement difficile en Haute-Mauricie. Les cas de disettes et même de famine ont été rapportés en grand nombre. Si ces difficultés résultaient d'une diminution du gibier, on pourrait voir la régulation de la chasse à l'original comme une mesure destinée à assurer à tous un apport adéquat, comme c'était le cas pour le castor dans un contexte différent. Voir le chapitre 9, p. 353-357.

58. Lips, 1937, p. 224.

59. Feit, 1973.

60. Rogers et Black, 1976, p. 33; Mailhot, 1993, p. 133-135.

61. Andrieux, 1855, p. 26; Rogers, 1962, p. B47.

62. Guinard, 1960, p. 166.

63. Bishop, 1974, p. 8; Mailhot, 1993, p. 123.

64. Rochemonteix, 1904, p. 101; J.-C. B., 1978, p. 173-174.

65. Helm, 1965; Bishop et Krech, 1980; Slobodin, 1980, p. 52-55.

66. Ember, 1978, p. 445-446.

67. Rogers, 1963a, p. 58.

68. Lips, 1947a, p. 392; Dumoulin, 1840, p. 93; Clermont, 1982, p. 78-89.

69. Rochemonteix, 1904, p. 101-102; Martijn et Rogers, 1969, p. 103, 118; Labrecque, 1984b, p. 7.

70. Clermont, 1973b; Rogers, 1962, p. B14, B60.

71. Clermont, 1973b.

72. Lips, 1939, p. 161; 1947a, p. 413.

73. Clermont, 1973b.

74. Clermont, 1973b; Martijn et Rogers, 1969, p. 115, 118.

75. Rogers et Rogers, 1959, p. 137.

76. Clermont, 1973b.

77. Clermont, 1982, p. 77; Gilbert, 1967, p. 46, 52.

78. Appelées chaque année à parcourir de grandes distances en quête de leur subsistance, les populations nomades avaient besoin d'un moyen de transport peu encombrant et adapté au milieu. En ce sens, les canots avaient le double avantage d'être légers, ce qui facilitait les nombreux portages, et d'être facilement maniables sur l'eau, et particulièrement dans les

rapides. La technique de fabrication des canots, faits principalement de cèdre, un bois reconnu pour sa résistance à la pourriture, et d'écorce, ne devait pas être très différente de celle qui prévalait encore récemment chez les Atikamekw [Guy, 1977; Clermont, 1982, p. 53-76; Gosselin, 1972]. Quant aux avirons, ils devaient être taillées dans du bois d'érable ou de bouleau [Clermont, 1982, p. 67].

79. Lips, 1947b, p. 2.

80. Adams, 1831, p. 32; HBCA, B. 230/a/1, fo. 5; Clermont, 1973b.

81. Raymond, 1945, p. 118-134.

Deuxième partie

Commerce des fourrures et société autochtone en Haute-Mauricie,
1760-1831

Chapitre 4

Le commerce des fourrures dans le « refuge des Indiens et des rats musqués »

Comment? avait-il dit. Vous avez presque assommé l'un de mes engagés et maintenant vous venez me réclamer des filets? Pouvez-vous prouver que nous sommes responsables de la perte de vos engins de pêche? Qui vous dit que ce n'est pas l'un de vos voyageurs qui a fait le coup parce qu'il était dégoûté du travail.¹

Avec la capitulation de Montréal aux mains de l'armée anglaise en 1760, la Nouvelle France tombait officiellement sous la gouverne de l'Angleterre. Alors que les combats entre les Britanniques et les Français allaient se poursuivre encore quelques années en Europe, un régime militaire était temporairement instauré dans la colonie qui demeura divisée en trois gouvernements: celui de Québec, celui de Montréal et celui de Trois-Rivières. Chacun de ces gouvernements avait à sa tête un général chargé de l'administration des finances et de faire appliquer la justice. Dans le gouvernement de Trois-Rivières, entre 1760 et 1764, cette tâche incombait successivement à Ralph Burton et à Frederick Haldimand.² Somme toute, ce nouveau régime a eu peu d'impact sur la population conquise puisque les Anglais s'efforcèrent de préserver les institutions préexistantes, dans l'attente de la conclusion des hostilités outre-mer. La signature du traité de Paris, en février 1763, confirma la victoire de l'Angleterre qui obtenait, du même coup, les anciennes possessions françaises d'Amérique, dont le Canada. Soucieuse de mettre à profit cette nouvelle acquisition, la métropole anglaise élaborait aussitôt un plan de développement pour la « Province of Quebec » qui visait à favoriser, d'une part, la colonisation anglaise de la vallée du Saint-Laurent, et, d'autre part, l'essor du commerce.

Parmi les mesures mises de l'avant pour promouvoir l'établissement de colons anglais dans la province, Londres promit, entre autres, la convocation d'une chambre d'assemblée, de même que la promulgation de lois et la présence de tribunaux visant à protéger les droits des nouveaux arrivants, en conformité avec les pratiques anglaises. Les immigrants se verraient également

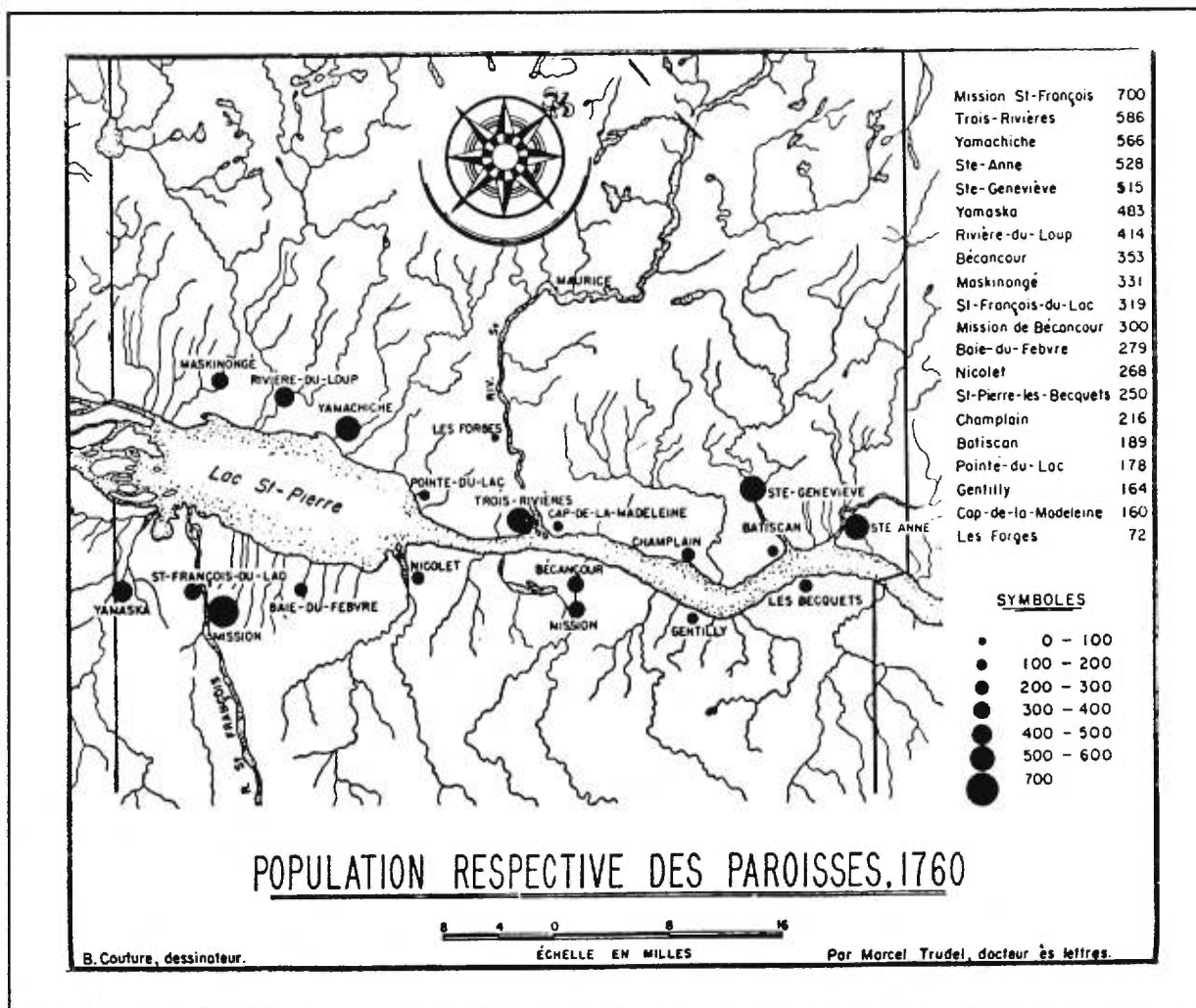


Figure 4.1. Le gouvernement des Trois-Rivières, 1760-1764 (Trudel, 1952)

concéder des terres à des conditions avantageuses.³ En 1791, on comptait environ 20 000 Anglais venus s'installés dans la province, dont près de 7000 loyalistes qui, fuyant les colonies américaines, avaient élu domicile dans le Haut-Saint-Laurent et dans la région des Grands Lacs. Par ailleurs, entre 1760 et 1810, la population française passa de 60 000 à plus de 200 000 individus,⁴ concentrés en majorité sur les rives du fleuve, entre Québec et Montréal, et pratiquant à 80% l'agriculture.

Les inévitables problèmes de coexistence entre ces deux foyers de peuplement, principalement sur les plans législatif et juridique, débouchèrent, en 1791, sur la proclamation de l'Acte constitutionnel qui divisa la colonie en deux provinces, le Haut-Canada et le Bas-Canada, ayant

chacune un lieutenant-gouverneur, un conseil législatif et une chambre d'assemblée. Sous ce nouveau régime, la population du Bas-Canada atteignit 420 000 individus en 1820, dont 80 000 d'origine britannique. Le taux de natalité élevé de la population canadienne-française, de même que l'arrivée toujours croissante d'émigrants européens - plus de 16 000 entre 1825 et 1830 -, eurent pour effet d'accélérer la colonisation du territoire, à la grande satisfaction de la métropole. Cependant, cet accroissement démographique n'allait pas être sans conséquences pour le développement économique du Bas-Canada qui reposait essentiellement sur la production agricole.

Dès la conquête, l'Angleterre avait reconnu le potentiel agricole de la vallée du Saint-Laurent et souhaitait en tirer parti pour promouvoir la colonisation.⁵ Or, l'agriculture, depuis longtemps limitée à la simple auto-suffisance familiale et exercée de façon rudimentaire, mit un certain temps à prendre son envol. Ce n'est qu'à partir des années 1770 qu'elle monta en flèche, au point où les marchés extérieurs ne suffisaient plus à absorber les surplus de farine et de blé canadiens.⁶ Cette croissance dura jusqu'au début des années 1780, alors que les mauvaises récoltes commencèrent à se succéder d'année en année, au point où le secteur agricole s'enfonça rapidement dans une crise profonde qui allait persister jusqu'en 1850. Parallèlement, la poussée démographique eut pour conséquence de saturer la superficie cultivable de la zone seigneuriale, empêchant ainsi une croissance de la production, tandis que les terres disponibles faisaient désormais l'objet d'une surenchère de la part des seigneurs. Par exemple, en 1823 on rapportait que:

Très peu d'établissements nouveaux se forment dans le district des Trois-Rivières, parce que les seigneuries appartenant à des individus, sont presque toutes remplies, excepté la seigneurie de Lanaudière, appartenant maintenant à M. Pothier, qui exige des rentes exorbitantes...⁷

Face à la crise qui affligeait le système seigneurial, plusieurs Canadiens choisirent de quitter les campagnes et de gagner les villes, tandis que d'autres partirent en quête d'un meilleur sort

aux États-Unis. Pour espérer pallier à l'exode des paysans, il devenait urgent d'ouvrir de nouvelles terres de culture.

Heureusement pour les habitants du Bas-Canada, l'état précaire de l'économie agricole allait être compensé, à partir des années 1800, par l'essor de l'industrie du bois qui devint rapidement le principal support financier de la colonie. Grâce au déblocage du marché britannique à la suite de l'abolition des restrictions douanières, conséquence de l'épuisement des forêts anglaises et des guerres napoléoniennes qui accentuèrent la construction navale, les exportations massives de bois équarri, de bois de construction et de douves permirent une soudaine prospérité aux marchands canadiens, de même qu'un revenu d'appoint appréciable pour un bon nombre d'agriculteurs. C'est ainsi qu'entre 1805 et 1810, les exportations de bois vers la métropole se sont multipliées par mille.⁸ Or, la croissance rapide de cette industrie épuisa en peu de temps les ressources forestières du domaine seigneurial, de sorte qu'il devenait impératif d'ouvrir de nouveaux espaces à la coupe du bois.

De toute évidence, le développement économique de la colonie devait passer par la colonisation de l'arrière-pays. D'ailleurs, dans les années 1810, des exploitants forestiers avaient déjà entrepris de s'attaquer aux réserves de bois de la vallée de l'Outaouais. Toutefois, ce n'est qu'en 1828 que le gouvernement du Bas-Canada s'engagea, par l'entremise d'explorations scientifiques, à évaluer sérieusement le potentiel agricole et à dresser un inventaire des ressources naturelles du territoire compris entre les bassins de l'Outaouais et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette même année, l'arpenteur Joseph Bouchette fils reçut le mandat de remonter la rivière Saint-Maurice pour atteindre le lac Saint-Jean. L'année suivante, une autre troupe d'explorateurs, dirigée par le lieutenant Ingall, remonta la rivière Saint-Maurice jusqu'à Weymontachie pour redescendre vers l'Outaouais, via les rivières Manouane et du Lièvre (Figure 4.2). Ces premières explorations permirent de constater le faible potentiel agricole du territoire intérieur, mais également les énormes ressources en bois qui n'atten-

daient qu'à être exploitées. Aussi, ce n'était plus qu'une question de temps, à l'aube des années 1830, avant que les Canadiens ne se lancent à la conquête de ces nouveaux territoires, dont les Hauts mauriciens constituaient une pièce de choix.

Le commerce des fourrures au Canada

Bien qu'en 1760 la traite des fourrures fût encore l'activité économique la plus profitable pour la colonie, elle n'était plus ce qu'elle avait été au long du XVII^e siècle. En fait, son importance avait commencé à décliner dès la fin des années 1720, principalement en raison des coûts d'exploitation qui grimpaient en flèche. La nécessité d'aller chercher les fourrures toujours plus loin, avec la logistique et les déboursés que cela impliquaient, de même que la difficulté pour les Français de concurrencer les marchands anglais qui offraient des produits d'une meilleure qualité aux autochtones expliquent en grande partie le déclin de l'industrie des pelleteries en Nouvelle France. La guerre entre les colonies contribua également à plonger le commerce des fourrures dans l'apathie et ce n'est que dans les années qui suivirent la conquête que ce dernier pût connaître un regain de vie, grâce principalement à l'expansion vers l'ouest et au fait que Montréal supplanta Albany comme plaque tournante de ce commerce dans les années 1770. Néanmoins, l'importance de la fourrure comme produit d'exportation baissera continuellement dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, et encore davantage dans les premières décennies du XIX^e siècle.⁹

Malgré le libéralisme économique officiellement préconisé par le régime anglais,¹⁰ la traite des fourrures est demeurée en grande partie sous l'emprise de monopoles. Même si, théoriquement, n'importe qui, moyennant l'obtention d'un permis, pouvait se lancer dans le commerce des fourrures, le nombre de permis octroyés par le gouvernement fut limité, et les conditions d'obtentions renforcées, de sorte que cette activité demeura dans l'ensemble, une prérogative de certains privilégiés.¹¹ Il faut toutefois considérer que, du point de vue strictement opérationnel, en raison de la concurrence et des coûts d'exploitation toujours plus élevés qui

faisaient fondre les profits, peu de marchands pouvaient survivre autrement qu'en joignant des associations. Parmi les exemples de concentration dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, il faut noter celui du Domaine du Roi. Du temps du régime français, le Domaine était une vaste zone protégée et réservée au commerce des fourrures qui incluait le bassin du Saguenay-lac-Saint-Jean ainsi que les territoires de la Haute et de la Moyenne-Côte-Nord. Cet espace était loué par l'État à un exploitant qui devait se charger des investissements et assumer les profits comme les pertes. Au lendemain de la conquête, les autorités anglaises décidèrent de maintenir l'affermage du Domaine (King's Posts) qui continua d'être loué à des regroupements de marchands.¹² Outre les King's Posts, deux autres grands monopoles régnaient à cette époque. Celui de la North West Company, et celui de la Hudson's Bay Company.

La North West Company

La création de la North West Company fut un corollaire de la nouvelle conjoncture économique dans laquelle s'inscrivait le commerce des fourrures au lendemain de la conquête. Toutefois, on ignore exactement en quelle année cette compagnie fut officiellement fondée. Bien que certains documents d'archives laissent entendre 1776, il est acquis qu'elle existait en bonne et due forme au tout début des années 1780.¹³ Il s'agissait en fait d'une association de marchands qui, devant la montée croissante des coûts d'exploitation, avaient opté pour une mise en commun de leurs capitaux respectifs ainsi que pour un partage des revenus de la traite au pourcentage de leurs investissements.¹⁴ Ce regroupement de marchands était principalement dirigé par Simon McTavish, Benjamin Frobisher et Joseph Frobisher. Jusque dans les années 1810, la North West Company connut une grande prospérité alors qu'elle édifia, tout autour de la Terre de Rupert, un véritable monopole de la traite. Les petits commerçants indépendants, incapables de concurrencer les prix offerts par ceux de la North West Company, n'avaient souvent d'autre choix que de s'intégrer à celle-ci.

Bien que cette compagnie soit surtout connue pour ses succès commerciaux dans l'ouest du Canada, sa présence fut prédominante au Québec. À son apogée, entre 1800 et 1810, elle était présente en Abitibi et au Témiscamingue, en plus de contrôler le commerce des fourrures dans les bassins de l'Outaouais et de la Saint-Maurice, et d'être locataire des King's Posts et de la seigneurie de Mingan. En fait, la North West Company occupait tout l'intérieur des terres où la Hudson's Bay Company était absente. Cette position privilégiée lui permettait d'ailleurs d'intercepter une importante quantité de fourrures qui auraient dû normalement gagner la côte jamésienne où la compagnie rivale avait ses postes. Toutefois, à partir de 1814, la North West Company arrivait difficilement à gérer la hausse des coûts d'exploitation et à résister aux pressions exercées par la Hudson's Bay Company, de sorte qu'elle accumulait maintenant des déficits. Aux yeux des principaux dirigeants, il devenait inévitable que la sauvegarde de leurs intérêts économiques devait passer par une union avec la Hudson's Bay Company, de sorte qu'en 1821, la North West Company sera finalement « absorbée » par sa rivale,¹⁵ ce qui ouvrit une nouvelle ère dans le commerce des fourrures sur le territoire canadien.

La Hudson's Bay Company

La Hudson's Bay Company constituait à l'origine une association de marchands anglais qui, en 1670, s'étaient vus octroyer par une charte un privilège exclusif sur l'exploitation de l'ensemble du territoire appelé Terre de Rupert (Rupert's Land) et qui correspondait au bassin hydrographique de la baie d'Hudson. Avant tout intéressés par le commerce des fourrures, ces marchands établirent, au fil des ans, une série de postes de traite à l'embouchure des principales rivières: Rupert, York, Moose, Albany, Churchill, Nelson, etc. En pratique cependant, la Hudson's Bay Company ne put jamais instaurer un véritable monopole sur la Terre de Rupert avant 1760, puisque plusieurs marchands français y exploitèrent également des postes. Cette concurrence, parfois ponctuée de violence, prit fin avec la conquête anglaise, et ce n'est qu'à partir de ce moment que la Hudson's Bay Company fut en mesure d'exercer pleinement son privilège.

Toutefois, cette nouvelle situation ne signifia pas une absence totale de compétition. Au début du XIXe siècle, la Hudson's Bay Company dut entreprendre de construire des postes plus à l'intérieur des terres, à l'est de la baie James, dans le but de contrer la concurrence de plus en plus féroce menée par la North West Company. Cette dernière était allée jusqu'à établir des postes à la baie d'Hudson pour un court moment.¹⁶ De fait, une lutte sévère entre les deux compagnies s'est poursuivie jusqu'en 1821, alors que, devant l'évidence qu'une telle situation ne faisait qu'amplifier la crise de l'industrie des pelleteries, la Hudson's Bay Company annexa la compagnie rivale.¹⁷ En englobant du même coup les King's Posts et les seigneuries de la Côte-Nord, la Hudson's Bay Company jouissait désormais d'un monopole sur la presque totalité du territoire québécois. Elle perdra toutefois les King's Posts en 1822 au profit du marchand John Goudie pour mieux les reprendre définitivement en 1831, au terme d'une lutte commerciale acharnée.¹⁸

Contrairement à la North West Company, la Hudson's Bay Company présentait une organisation fortement structurée et hiérarchisée. Dans les premières années d'existence de la compagnie, un gouverneur était nommé à la tête de chacun des principaux postes côtiers. À la suite de l'expansion à l'intérieur du territoire, la Terre de Rupert fut divisée en deux départements, celui du nord et celui du sud, avec chacun un gouverneur chargé de l'administration. À leur tour, ces départements furent subdivisés en districts, ayant également à leur tête un administrateur en chef. Après 1821, le Montreal Department fut créé, lequel comprenait, entre autres, le St. Maurice District, à l'intérieur duquel se trouvaient les postes de la Haute-Mauricie.

Le commerce des fourrures en Haute-Mauricie

Éloignée des zones de peuplement de la vallée laurentienne, la Haute-Mauricie ne représentait sans doute rien d'autre, en 1760, qu'une région sauvage, « destinée à être à jamais le refuge des

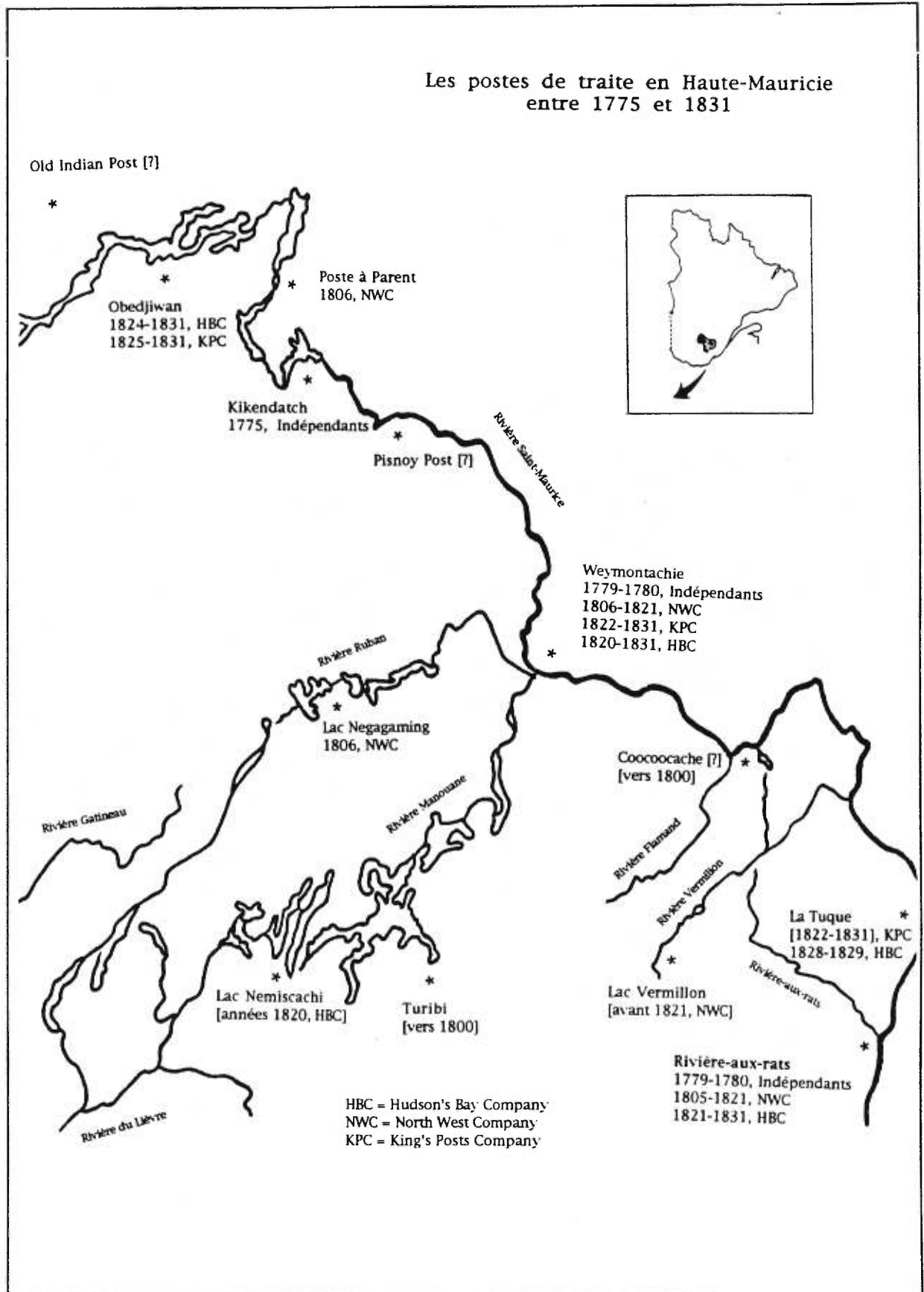


Figure 4.3

Indiens et des rats-musqués ». ¹⁹ Or, les talents de chasseurs des autochtones ainsi que les animaux à fourrures étaient ce que les commerçants de pelleteries recherchaient avant tout. C'est pourquoi ceux-ci, pendant longtemps, furent les seuls Occidentaux qui virent quelque avantage à s'aventurer en amont de la rivière Saint-Maurice.

Depuis la fondation de Trois-Rivières en 1634, un certain nombre d'autochtones avaient l'habitude de descendre la Saint-Maurice ou la Batiscan pour venir échanger leurs fourrures avec les marchands locaux. Or, dès le mitan du XVII^e siècle, il était devenu fréquent que des petits commerçants s'aventurassent illégalement à remonter la rivière afin d'intercepter les autochtones et leurs fourrures avant qu'ils ne gagnent le poste trifluvien.²⁰ Il semble que cette pratique se soit accentuée au lendemain de la conquête,²¹ de sorte que les généraux anglais Burton et Haldimand, soucieux de protéger la principale activité économique de la ville, d'assurer la libre concurrence pour les marchands trifluviens et d'éviter de se mettre à dos les autochtones qui se plaignaient d'être privés d'un pouvoir de marchandage, interdirent cette pratique, sous peine de punitions sévères.²² La volonté des autorités de favoriser un commerce fixe avec les autochtones, notamment en limitant le nombre de permis et en astreignant les détenteurs à des paroisses précises, n'empêcha pas, semble-t-il, certains commerçants d'aller solliciter les autochtones sur leur propre territoire. Ainsi, en 1765, Aaron Hart, un marchand énergique qui allait bientôt s'assurer un quasi-monopole de la traite dans la région de Trois-Rivières,²³ engagea deux hommes:

...pour faire le voyage dans la rivière des Trois Rivières en un canot chargé de marchandises pour la traite des Sauvages tetes de boule tant et si loin qu'il conviendra (...) et si besoin en jusque leur séjour ordinaire...²⁴

On connaît trop mal l'économie des fourrures en Mauricie au lendemain de la conquête pour affirmer que ces voyages de petits commerçants en Haute-Mauricie étaient fréquents, bien qu'on puisse présumer qu'il en fut ainsi. Il est aussi probable que les autochtones du Haut-

Saint-Maurice aient été rejoints par des commerçants installés notamment le long des rivières Dumoine et du Lièvre.²⁵

L'établissement des postes de traite

Il semble que l'on doive à des marchands indépendants, qui plus tard seront rattachés à la North West Company, l'initiative d'avoir construit les premiers postes de traite en Haute-Mauricie. Un de ces postes aurait été construit à Ushkisketa (Kikendatch) dès 1775.²⁶ Cette date est significative puisqu'elle correspond à l'époque (1774) où l'ancien territoire réservé aux autochtones en vertu du Traité de Paris, et qui englobait une partie de la Haute-Mauricie, fut rattaché à la province de Québec (1774), devenant dès lors accessible à la colonisation. Ainsi, en 1786, trois licences auraient été octroyées à des marchands indépendants pour la traite à la rivière Saint-Maurice et, en 1802, la North West Company possédait trois postes le long de la rivière, dont un devait être établi à la Rivière-aux-Rats.²⁷ Ces postes employaient alors un total de quatorze individus.²⁸ En 1805, la même compagnie créa un Département du Saint-Maurice,²⁹ et, l'année suivante, elle fit construire un poste à Weymontachie, lequel était peut-être destiné à prendre la relève de celui de Kikendatch qui semblait ne plus exister ou avoir été déplacé plus en amont de la rivière, entre les lacs Chawgois et Crossways (Figure 4.4).³⁰ Toujours en 1806, la North West Company exploitait un poste au lac Negagaming sur la rivière Ruban, près de la source de la Gatineau qui semblait surtout destiné au commerce avec les Algonquins.³¹

Le marchand François Verreault avait mentionné l'existence d'un poste à Coucoucache au début du XIXe siècle.³² Cette affirmation paraît toutefois problématique. En effet, ce dernier poste n'apparaît pas sur la carte de Perrault de 1806, et celui-ci, qui a campé à cet endroit, ne mentionne aucun poste ou ruines de poste. On pourrait présumer qu'il fut construit peu après cette date, mais Ingall, en 1829, ne rapporte aucune présence d'un poste à Coucoucache. Par contre, Verreault est un informateur fiable et compte tenu que le site de Coucoucache a

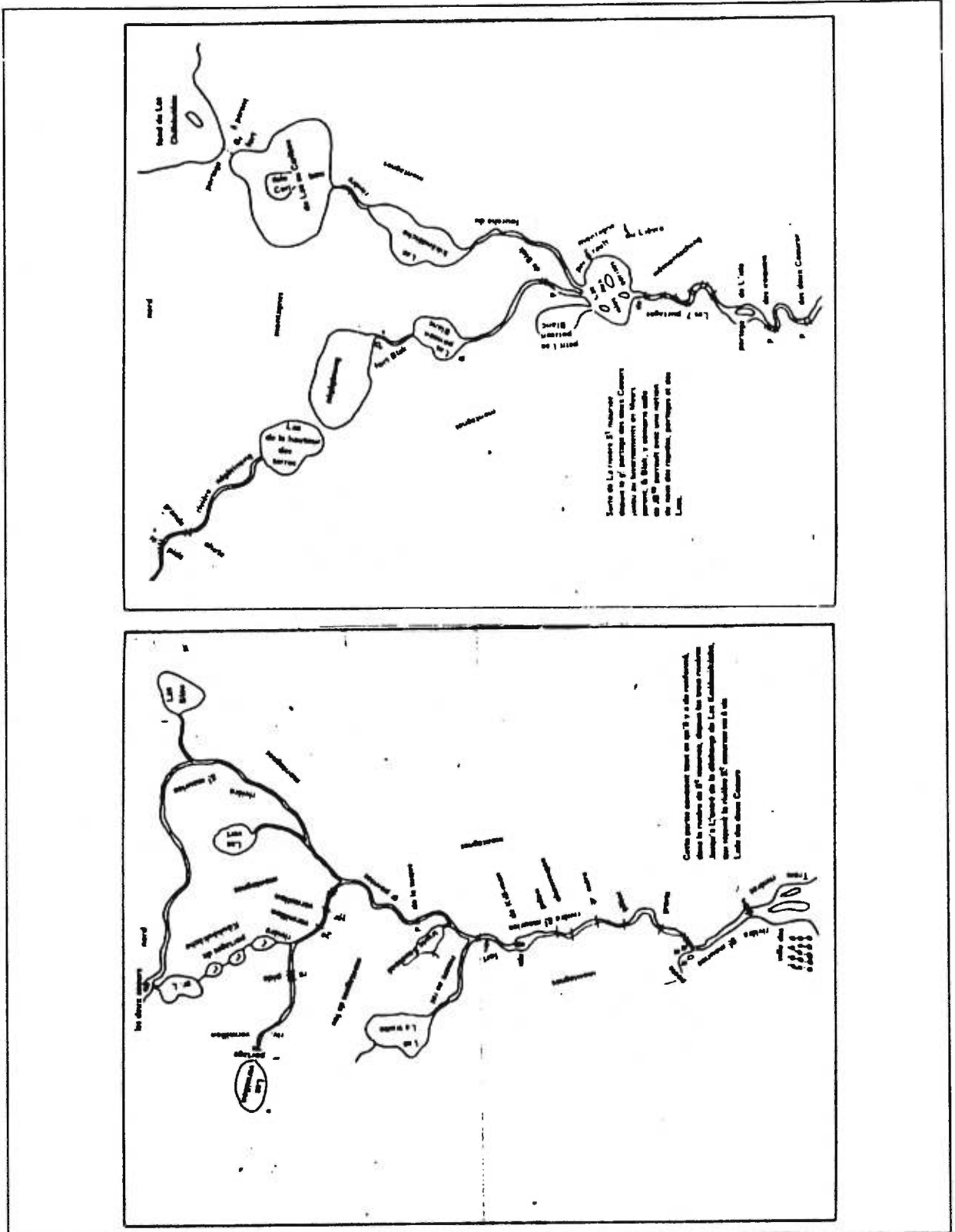


Figure 4.4. Carte de Jean-Baptiste Perreault, 1806 (Cormier, 1978)

longtemps représenté un lieu de passage achalandé, étant situé le long d'une importante route de portage, l'existence d'un poste de traite à cet endroit ne serait pas étonnante. Par ailleurs, le même marchand a mentionné la présence, toujours au début du XIXe siècle, d'un poste nommé Turibi situé sur la rivière Manouane.³³ Il s'agit, de toute évidence, d'un poste construit au lac Tourbis, situé au sud du lac Kempt. Le lac Tourbis permet d'accéder, après quelques portages, à un affluent de la rivière du Lièvre ou encore à la rivière Maskinongé.³⁴ On ignore qui opérait ce poste à l'époque.

Il est intéressant de noter que les premières cartes géographiques de la Haute-Mauricie rapportent l'existence de postes au sujet desquels les documents écrits sont muets. Ainsi, sur la carte de Bouchette fils de 1831, on retrouve un « Pisnoy Post » situé à quelques kilomètres en aval du lac Kikendatch (Figure 4.5). On retrouve également, à la même latitude que le lac Obiduan et à la longitude 75° 50', la mention d'un « Old Indian Post » (Figure 4.5). S'agissait-il bel et bien de postes de traite? Si oui, quand ont-ils été construits et qui les opérait?³⁵ Sans doute faudra-t-il attendre des fouilles archéologiques pour obtenir des réponses plus précises. Toutefois, l'existence possible de ces postes semble indiquer qu'à la suite de l'abolition du territoire autochtone en 1774, la traite des fourrures en Haute-Mauricie a pu être plus active que ne le laissent entrevoir les documents écrits.

Quels étaient les objectifs visés par tous ces commerçants en Haute-Mauricie? On sait que l'établissement de postes de traite dans un secteur particulier obéissait habituellement à des facteurs géopolitiques. Ils pouvaient être construits dans des lieux de rencontre traditionnels pour les autochtones, dans des lieux où abondaient les animaux à fourrure, en des endroits où convergeaient des routes amérindiennes, à la charnière des territoires de bandes distinctes, etc. Or, dans les années 1770, le réseau du commerce des fourrures dans la péninsule Québec-Labrador était déjà bien implanté. Les bassins du Saguenay-lac-St-Jean, de la baie James, de l'Outaouais ainsi que la vallée du Saint-Laurent étaient depuis longtemps pourvus en postes de

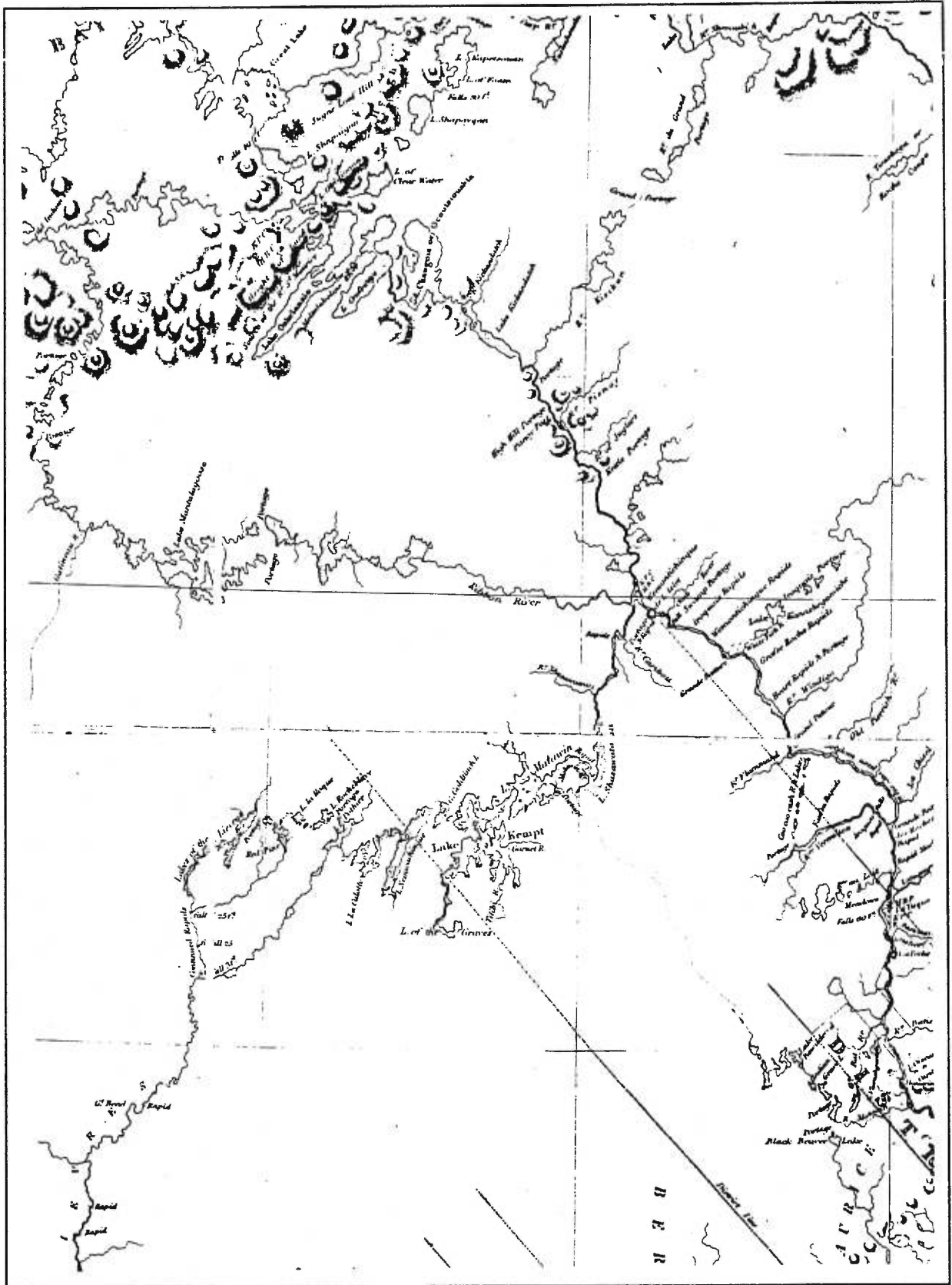


Figure 4.5. *Détail, Map of the Provinces of Lower & Upper Canada..., 1831*
(Bouchette, 1831)

traite.³⁶ En ce sens, la Haute-Mauricie représentait à ce moment une sorte de *no man's land*, un territoire apparemment sous-exploité par les traiteurs. Néanmoins, cette région était habitée par des autochtones qui n'étaient pas étrangers au commerce des fourrures. Ceux-ci entretenaient depuis déjà longtemps des rapports avec les postes situés en périphérie des Hauts mauriciens, notamment à Trois-Rivières. Aussi, la décision d'établir des postes en Haute-Mauricie ne devait pas être motivée par une volonté d'y rejoindre une nouvelle clientèle autochtone non engagée dans le commerce, mais plutôt dans le but de garder les autochtones en Haute-Mauricie durant l'été, pour ainsi gruger la clientèle des postes en périphérie. On peut dès lors se demander à la clientèle de qui les commerçants de la région souhaitaient s'attaquer. Certes, les postes de la Haute-Mauricie ont grandement affecté le commerce des fourrures à Trois-Rivières. Toutefois, des indices laissent croire que l'offensive visait aussi et surtout d'autres adversaires.

On pourrait croire que, rendu accessible aux commerçants à compter de 1774, le territoire de la Haute-Mauricie, comme l'ensemble de l'ancien territoire indien, constituait un espace attirant à partir duquel il devenait possible de concurrencer la Hudson's Bay Company. D'ailleurs, la compagnie anglaise était pleinement consciente du danger. Dès 1775, elle avait organisé des expéditions dans l'arrière-pays afin d'évaluer la faisabilité d'y ériger des avant-postes qui auraient contré l'action des commerçants canadiens.³⁷ Les initiatives subséquentes prises par la Hudson's Bay Company montrent toutefois que celle-ci était davantage préoccupée par les secteurs du lac Mistassini, où un King's Post était depuis longtemps en opération, et du lac Waswanipi où la North West Company s'était installée en 1799. La compagnie anglaise se limita d'abord à établir un avant-poste au lac Neoskweskau en 1793 pour concurrencer celui de Mistassini, mais sans trop de succès.³⁸ Par la suite, au début des années 1810, elle construisit un autre poste au lac Mistassini pour faire opposition à celui de la North West Company, avec suffisamment de succès pour que les Canadiens quittent la région en 1817.³⁹ Bref, il semble que jusque dans les premières années du XIXe siècle, la concurrence à laquelle faisait face la

Hudson's Bay Company provenait principalement des commerçants canadiens établis dans le bassin hydrographique de la baie James. Sans exclure que ceux de la Haute-Mauricie aient pu drainer une partie des fourrures des chasseurs de la Terre de Rupert, leur menace ne semblait pas préoccuper outre mesure les hauts dirigeants de la compagnie.

Un procès-verbal de 1807 contenu dans les *Minutes of the Transactions of the North West Company at Fort William* nous renseigne sur la raison d'être des postes de la Haute-Mauricie. Il y est mentionné que:

A long conversation then followed relative to the St Maurice & Kings Posts Departments, and the Wintering partners unanimously desired that the Outfit of the former should be in future so limited as to secure the Concern from loss, — that River being considered merely as a barrier to defend the borders of the neighbouring posts, and the Outfit thereto to be adapted to this purpose only.⁴⁰

Ainsi, entre 1802 et 1807, les postes de la Haute-Mauricie semblaient concurrencer, d'une certaine façon, ceux situés le plus à l'ouest, à l'intérieur du Domaine. On pourrait dès lors présumer que c'était là une des raisons pour lesquelles, à l'origine, ils avaient été fondés par les traiteurs indépendants, puis maintenus par la North West Company dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. En d'autres termes, les postes du Haut-St-Maurice auraient été davantage destinés à concurrencer les King's Posts que la Hudson's Bay Company. D'ailleurs, lorsqu'on examine leur localisation géographique, il semble qu'un lien étroit les reliait à ceux du Domaine. Pour un, le poste de la Rivière-aux-Rats, au dire de Verreault, était situé à huit lieues au sud:

...[d'] une rivière nommé Ashtorogami (endroit où l'on fait des Canots), de six arpents de large, navigable pour des Canadiens; cette rivière monte quarante lieues dans le Nord et va joindre la rivière Métabishouan...⁴¹

On sait qu'à l'embouchure de la rivière Métabetchouane se trouvait un important poste du Domaine qui, entre 1770 et 1805, aurait toutefois été déplacé un peu plus au nord-ouest, à Pointe-Bleue.⁴² Par ailleurs, le poste de Coucoucache, s'il a bel et bien existé à cette époque,

aurait été situé à proximité de la rivière Windigo « qui vient du Nord, du côté du Lac St.-Jean ». ⁴³ En effet, il existait un important portage reliant la Windigo, et peut-être aussi la Trenché, avec la rivière au Saumon qui se déverse dans l'Ashuapmushuan d'où on pouvait atteindre le poste situé au lac du même nom. ⁴⁴ Quant au poste de Kikendatch, la carte de Bouchette montre clairement que celui-ci, situé au lac du même nom, était à proximité de la rivière Kisikan, laquelle, au terme d'un portage, menait au lac Shekoubish, et éventuellement au lac Ashuapmushuan (Figure 4.5). Pour ce qui est du « poste à Parent » que Perreault présente sur sa carte (Figure 4.4), il était situé sur une route très fréquentée à l'époque et qui menait au Domaine via le lac Nicabau. Même l'énigmatique Pisnoy Post semble avoir été situé à l'embouchure d'une voie de communication menant à la rivière Ashuapmuchuane (Figure 4.6). Seul le poste de Weymontachie semblait échapper à cette logique du fait qu'il visait avant tout à attirer les autochtones chassant à la source des rivières du Lièvre et Ruban. D'ailleurs, il fut érigé en 1806 par la North West Company, plusieurs années après que celle-ci eut obtenu la location du Domaine.

En résumé, la majorité des postes de traite établis en Haute-Mauricie, à compter du dernier quart du XVIII^e siècle, étaient situés à proximité de routes fluviales permettant aux autochtones de la région de se rendre aux établissements du Domaine. De même, on peut présumer que leur fonction consistait à la fois à retenir en Haute-Mauricie les autochtones de la région et, éventuellement, à y attirer des habitués des King's Posts. ⁴⁵ Devenue propriétaire des King's Posts à partir de 1802, la North West Company se faisait elle-même concurrence en opérant à plein régime ses postes de la Haute-Mauricie. En ce sens, on comprend la décision de les recycler en simples chiens de garde de façon à protéger la chasse-gardée que représentait le Domaine.

À la suite de la fusion de la North West Company et de la Hudson's Bay Company en 1821, cette dernière compagnie prit possession des postes de son ancienne rivale en Haute-Mauricie. ⁴⁶

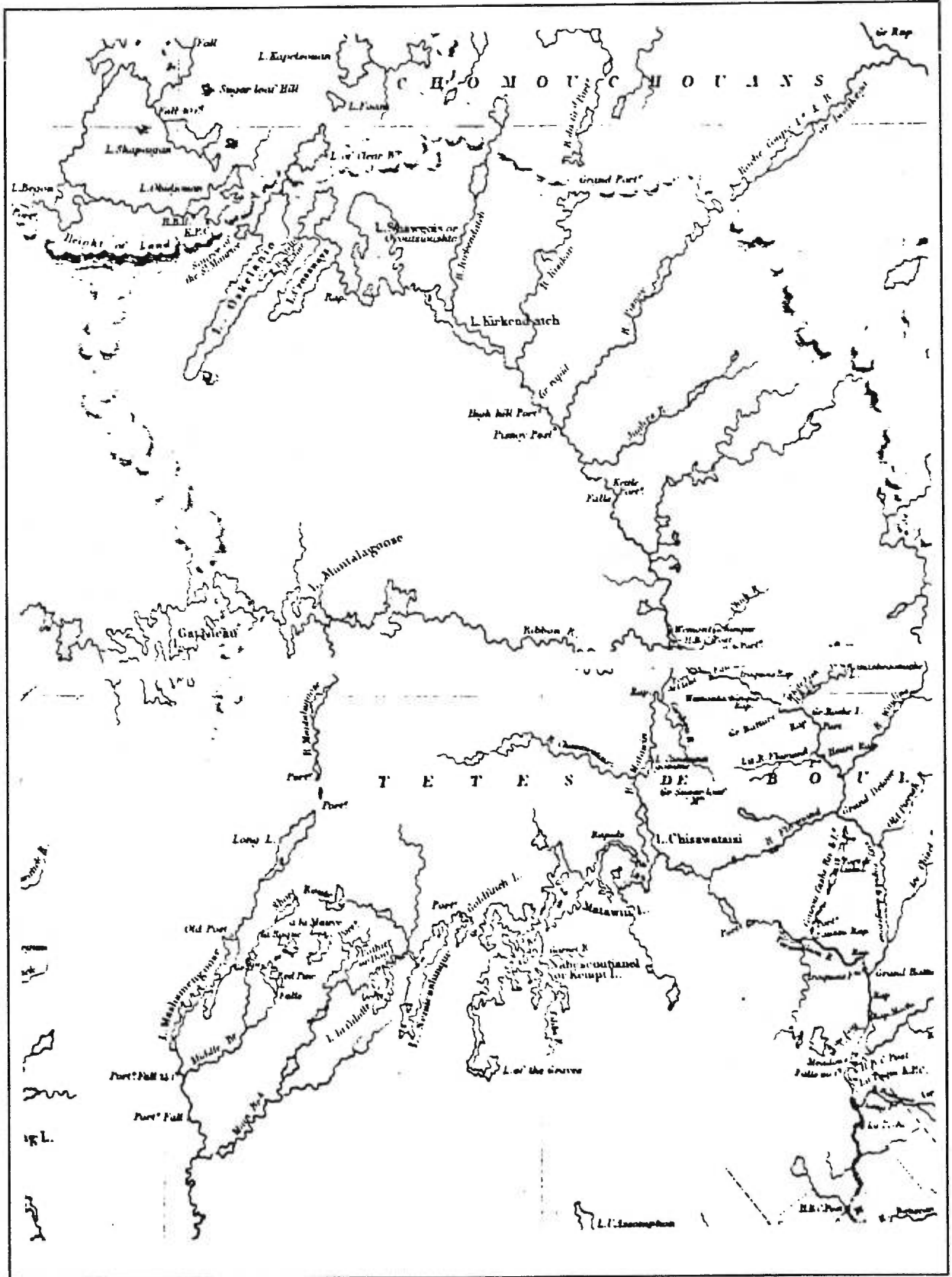


Figure 4.6. Détail de la carte Canada, 1846-1849 (Arrowsmith, 1846-1849)

Elle continua d'opérer le poste de Rivière-aux-Rats, dont la fonction fut toutefois modifiée pour servir désormais de dépôt et de relai à l'intention des postes en amont sur la rivière (Figure 4.7).⁴⁷ De plus, un avant-poste de l'établissement de la Rivière-aux-Rats, situé au lac Vermillon, a probablement été abandonné.⁴⁸ Par contre, la situation fut plus problématique à Weymontachie. En effet, afin de concurrencer l'établissement de la North West Company, la Hudson's Bay Company y avait construit un poste — de même qu'un avant-poste au lac Nemiscachi —, vraisemblablement à l'hiver 1820-1821.⁴⁹ Or, au moment de la passation des pouvoirs, les employés de l'ancien poste de la North West Company décidèrent de s'affilier aux King's Posts dont la Hudson's Bay Company avait perdu la location en 1822. Un scénario semblable s'est probablement déroulé à La Tuque où un poste de la King's Posts Company fut également en opération durant les années 1820, forçant la Hudson's Bay Company à s'y établir en 1828.⁵⁰ En pratique, le Domaine venait d'englober une partie du bassin de la rivière Saint-Maurice.

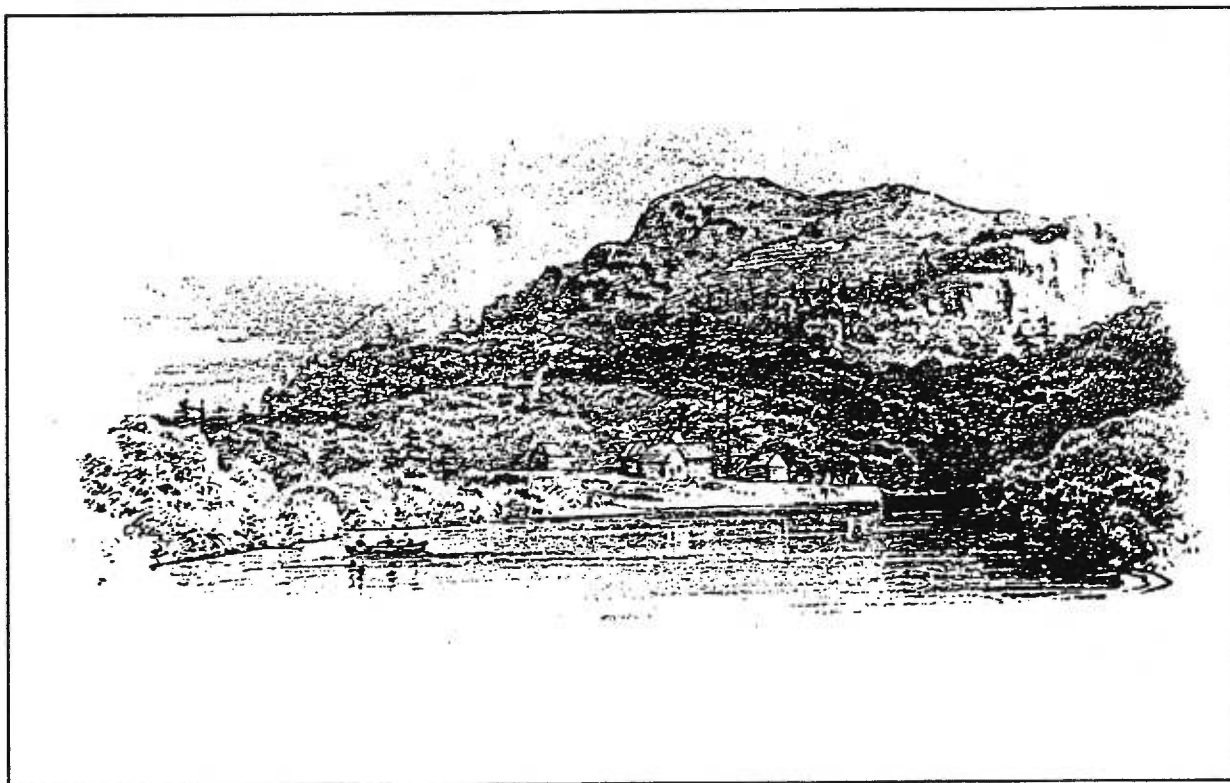


Figure 4.7. Le poste de la Rivière-aux-Rats (Bouchette, 1832)

En dépit de son engagement à ne pas nuire au commerce des locataires des King's Posts, la Hudson's Bay Company s'est affairée, tout au long des années 1820, à encercler le Domaine de postes de traite destinés à drainer les fourrures hors de ce territoire et à accroître le rendement de ses propres établissements de l'est de la baie James et du Labrador.⁵¹ On pourrait croire que c'est dans ce cadre qu'elle érigea, durant la saison 1824-1825, un poste de traite à Obedjiwan, sur la rive sud de la rivière Saint-Maurice, à environ 240 kilomètres en amont de Weymontachie.⁵² D'autant plus qu'on apprend que, l'année suivante, elle était en compétition directe avec un King's Post au même endroit.⁵³ Or, contrairement à la situation qui prévalait au début du XIXe siècle, la compagnie était maintenant beaucoup plus sensible à la concurrence exercée par les petits commerçants indépendants dans le Haut-Saint-Maurice. Aussi, la fonction principale du poste d'Obedjiwan — et aussi du poste de Weymontachie dans une certaine mesure — semble avoir été de protéger la frontière de la Terre de Rupert contre les incursions croissantes des Canadiens.⁵⁴ À cet effet, le chef du district mentionnait en 1831:

...this Post [Obedjiwan] I consider to be of considerable importance not as a trading station, for very little is done in way but from its proximity to the H Bay Company's territory...⁵⁵

De même, les employés du poste avaient pour consigne d'encourager les autochtones à chasser de façon intensive dans le secteur « as an exhausted frontier is the best protection we can have against the encroachments of rival traders from Canada ». ⁵⁶ Le même principe sous-tendait l'établissement d'un poste à Megiskan en 1828 où la King's Posts Company était également présente cette année-là.⁵⁷ En bout de ligne, la stratégie de la Hudson's Bay Company semble avoir porté fruit puisque le poste de Rupert House connut une hausse de 25% de ses recettes en 1828-1829.⁵⁸

Parallèlement, les King's Posts en Haute-Mauricie jouaient un rôle somme toute identique à celui des postes de la compagnie rivale et à celui qu'avaient joué les postes de la North West

Company auparavant. Comme le résumait le chef de district de la Hudson's Bay Company en 1831:

The stake they [King's Posts] play for is of the greatest importance to them - nothing less than the protection & security of there trade on the frontiers of the Kings Posts - which otherways would be exposed to our incroachment (sic)...⁵⁹

Durant une dizaine d'années, l'opposition entre les deux compagnies fut féroce et coûteuse, au point où, en 1831, George Simpson, le gouverneur de la Hudson's Bay Company, considéra plus avantageux de louer le Domaine que de lui faire concurrence.⁶⁰ Pourtant, en Haute-Mauricie, la Hudson's Bay Company avait pratiquement réussi à neutraliser ses adversaires. En effet, elle était parvenue à chasser ses opposants de Megiskan en 1829 et s'apprêtait à leur donner le coup de grâce à Obedjiwan.⁶¹ La même année, à Weymontachie, le chef de district pouvait écrire: « we have completely succeeded in monopolizing the trade [...] their expulsion from the district is inevitable ». ⁶² Jusqu'en 1831, les employés des King's Posts continuèrent à entraver les opération de la Hudson's Bay Company par diverses tactiques parfois fructueuses.⁶³ Toutefois, sur le plan strictement commercial, cette dernière semble nettement avoir eu le dessus. Comme le résumait le chef de district McVicar en 1829:

Our opponents will continue persevering with their usual energy to obtain as much of the trade as possible. But this far their best struggles have been attended with little or no success...⁶⁴

Lorsque le locataire des King's Posts se résigna finalement à céder le bail du Domaine à la Hudson's Bay Company pour la somme de £ 25 000,⁶⁵ celle-ci allait dès lors être en mesure d'établir en Haute-Mauricie, comme ailleurs au Canada, son monopole sur le commerce des fourrures.

Les modalités et les implications de la concurrence

Entre 1775 et 1831, le commerce des fourrures en Haute-Mauricie était avant tout caractérisé par un contexte de concurrence dans le cadre duquel se sont affrontés des traiteurs

indépendants et des compagnies. Jusqu'ici, il a surtout été question des grandes étapes qui ont marqué l'implantation des commerçants dans la région, de même que des stratégies d'ensemble qui sous-tendaient leurs actions. Or, peu importent les objectifs visés et les tactiques préconisées, les succès dépendaient essentiellement du travail effectué sur le terrain, par ceux qui devaient directement négocier avec l'opposition et avec les autochtones. Aussi, que signifiait la compétition dans la vie quotidienne des employés des postes de traite et quels ont été les résultats en bout de ligne?

Évidemment, en contexte de concurrence, le but premier de chaque commerçant était habituellement d'empêcher ses adversaires de mettre la main sur les fourrures disponibles. Aussi, à cette fin, plusieurs moyens d'action ont été mis de l'avant par les employés des postes en Haute-Mauricie.⁶⁶ Un d'entre eux consistait à intercepter les fourrures avant qu'elles n'atteignent les établissements de l'opposition. Ceci pouvait se faire en se rendant directement à la rencontre des autochtones au moment de leur descente saisonnière vers les postes,⁶⁷ ou encore en allant directement les relancer dans leurs campements, ce qu'on appelait aller en « dérrouine ». Ces dérrouines étaient surtout menées durant l'hiver et, à l'occasion, durant les mois d'été.⁶⁸ En échange de leurs fourrures, on offrait aux autochtones divers produits ou on annulait une partie du crédit contracté à l'automne. En 1831, Adams rapportait qu'il y avait à Weymontachie:

...an opposition between the Hudson's Bay and King's Post agents, that each of these companies have their parties of people constantly engaged running about in small, light birch canoes, searching for Indian encampments, and taking from them whatever *peltries* they find them in possession of, giving them, in return, some rude token or tally, well understood by both parties as a receipt for the value [...] should these *engagés* of the fur companies, find parcels of furs at an encampment when the owners are absent, they will seldom scruple to take them, and leave a tally for the amount, indicating to which of the posts they are indebted for the kindness of saving them the trouble of carrying their own goods to market.⁶⁹

Pour contrer l'adversaire de cette façon, il fallait épier scrupuleusement ses moindres gestes:

The motions of our opponents must needs be attended to, at dawn of day; each morning every path was carefully examined, to ascertain that no one had started during night: these precautions were also punctually taken by our opponents; and every stratagem that could be devised to elude each other's vigilance put in practice, it being the "interest" of each party to reach the Indian alone.⁷⁰

Ainsi, durant l'été, il était fréquent que des employés de la Hudson's Bay Company à Weymontachie partent en canot avant le lever du jour de façon à ne pas être repérés par l'opposition.⁷¹ Toutefois, en 1827, le commis du poste se résignait à constater que « the OP have not yet missed any of the men that I send off as far as I can learn ». ⁷² Aussi, la nécessité de garder le concurrent à l'œil amenait les commerçants à s'établir à proximité les uns des autres. C'est ainsi qu'au début des années 1820, la Hudson's Bay Company construisit son poste de Weymontachie à moins d'un kilomètre de celui de la North West Company.⁷³ De même, si on en croit la carte de Bouchette, les postes de la Hudson's Bay Company et de la King's Posts Company à Obedjiwan étaient à courte distance l'un de l'autre (Figure 4.5).

Une autre tactique commune visait à convaincre les employés d'un opposant de changer de camp. En Haute-Mauricie, les exemples d'engagés qui ont déserté leur employeur pour rejoindre les rangs d'un rival sont fréquents.⁷⁴ Ces déserteurs pouvaient être attirés par la promesse de meilleures conditions de travail, d'une meilleure situation ou simplement d'une rémunération plus généreuse.⁷⁵ Au dire de Cumming, chef du St. Maurice District en 1831 pour la Hudson's Bay Company, le manque de loyauté des employés, souvent attirés par la libéralité et les meilleurs salaires offerts par l'opposition, était l'un des principaux obstacles à une gestion efficace.⁷⁶ En effet, dans la seconde moitié des années 1820, la King's Posts Company payait ses employés en moyenne 37 £ par année, comparativement à 24 £ pour la Hudson's Bay Company.⁷⁷

Enfin, à l'extrême, le recours à la violence, sous diverses formes, pouvait être envisagé. Des cas d'intimidation,⁷⁸ de séquestration,⁷⁹ et de meurtres,⁸⁰ ont été rapportés en Haute-Mauricie au plus fort de la lutte entre la Hudson's Bay Company et la King's Posts Company. On pouvait également détruire les postes ennemis, notamment en les brûlant. C'est peut-être le sort qui fut

réservé au poste de Hudson's Bay Company à La Tuque à l'hiver 1828-1829.⁸¹ Néanmoins, il semble qu'en général, la compétition en Haute-Mauricie s'est faite de façon civilisée et que les intervenants se vouaient un certain respect. Au-delà des allégeances, le fait d'être les seuls Blancs à des kilomètres à la ronde, isolés en pleine forêt et vivant dans des conditions souvent pénibles,⁸² incitait bien souvent aux rapprochements, et parfois à la coopération.⁸³ Il arrivait même à l'occasion qu'on s'approvisionne au poste rival.⁸⁴

Or, entraver le commerce des rivaux ne constituait qu'une facette de la tâche. Pour s'assurer les fourrures, il fallait également convaincre les autochtones car, en bout de ligne, ceux-ci décidaient à qui irait le fruit de leur trappe. Ici encore, une panoplie de stratégies pouvaient être déployées. D'entrée de jeu, les bonnes dispositions à l'égard des autochtones étaient incontournables. À peine ceux-ci avaient-ils accosté leurs canots sur la berge que l'on s'empressait de les aider à décharger leurs embarcations. À leur arrivée au poste, on leur offrait du tabac, de la nourriture et de la boisson. On les invitait également à se chauffer à l'intérieur de la résidence. Rien n'était négligé pour faire bonne impression.⁸⁵ Même lorsque les traiteurs se rendaient perturber la quiétude des campements hivernaux, des présents ou de l'alcool étaient offerts.⁸⁶

Toutefois, ce qui importait aux autochtones était ce qu'ils pouvaient obtenir en échange de leurs fourrures, et c'est surtout à ce niveau que s'exerçait la concurrence. Un commerçant devait non seulement offrir plus et mieux que son concurrent, mais il devait aussi offrir les produits que les autochtones recherchaient. C'est ainsi que dans les années 1820, les King's Posts de Weymontachie et d'Obedjiwan auraient attiré un bon nombre d'autochtones en raison notamment de la diversité des produits qu'ils offraient.⁸⁷ Enfin, le crédit était un autre moyen de s'assurer une clientèle, au sens où un chasseur qui avait contracté une dette envers une compagnie était susceptible de revenir au même poste l'année suivante afin de s'en acquitter. Cependant, la fidélité des chasseurs n'était jamais pleinement assurée.

Aussi, sur le plan opérationnel, la concurrence s'avérait très coûteuse pour les commerçants. Le prix des produits était généralement à la baisse et, comme les profits dépendaient de l'écart entre la valeur réelle des produits et celle des fourrures, la première étant idéalement inférieure à la seconde, plus serrée était la compétition, moins rentable était le commerce. Il fallait aussi compter un plus grand nombre d'employés, payés à fort prix,⁸⁸ pour aller relancer les autochtones en forêt. En 1825, la King's Posts Company employait près d'une trentaine d'hommes en Haute-Mauricie,⁸⁹ et la Hudson's Bay Company en comptait plus d'une quarantaine à la fin des années 1820.⁹⁰

Aucune statistique concernant le commerce effectué par les traiteurs indépendants en Haute-Mauricie avant 1786 n'a été retrouvée, si ce n'est que les engagés qui exploitèrent les postes de Weymontachie et de Rivière-aux-Rats en 1779-1780 redescendirent à Trois-Rivières avec plus d'une cinquantaine de paquets de fourrures.⁹¹ Par contre, en ce qui concerne les activités de la North West Company, qui prit la relève entre 1786 et 1821, quelques maigres informations sont disponibles. Ainsi, Davidson affirmait qu'en 1810:

On Lake Superior, Nipissing, the Grand River and St. Maurice, tho' the trade is by law open to all his Majys. Subjects, the N. W. Co. have no rivals. On the borders of the settlements are a number of mere traders who carry on a petty traffic, but not one of them dare venture to the distance of 100 miles from the settlements or prevent to interfere with the great Coy.⁹²

Pour sa part, le père Guinard rapportait qu'au dire des autochtones de la Haute-Mauricie, la North West Company « avait choisi les meilleurs endroits pour la traite des fourrures ».⁹³ Or, bien que la North West Company ait pu exercer un certain monopole en Haute-Mauricie, on peut présumer que le commerce avec les autochtones devait y être somme toute peu lucratif. Si, avant 1802, la compagnie pouvait attirer à ses postes mauriciens autant les autochtones de la Haute-Mauricie que ceux qui fréquentaient habituellement le Domaine, à compter de cette date, alors qu'elle est devenue propriétaire du Domaine, elle ne considérait plus ces postes

économiquement importants,⁹⁴ comme si, à eux seuls, les autochtones de la région ne pouvaient justifier leur maintien. La North West Company aurait ainsi, à partir de 1807, diminué l'approvisionnement des postes de la Haute-Mauricie, ce qui s'est peut-être traduit par une diminution de l'éventail des produits offerts aux autochtones, et la nécessité pour ceux-ci de fréquenter les postes du Domaine pour combler leurs besoins. Cette initiative de la compagnie semble d'ailleurs se refléter dans son système de crédit en vigueur en Haute-Mauricie.

Avant 1807, le crédit était une institution bien implantée dans la région; en 1806, Perreault fit crédit aux autochtones dès son arrivée à Weymontachie, alors que ses hommes étaient encore à bûcher le bois qui allait servir à la construction du poste.⁹⁵ Or, en 1808, la North West Company stipulait dans sa politique de crédit:

The Credits due at Temiskamingue not to exceed in value Twelve hundred Pounds Currency — Those of the other posts of the lower Departments, abating the King's Posts, we consider good for nothing.⁹⁶

Cette politique avait clairement pour objectif de ne pas attacher les autochtones aux postes de la Haute-Mauricie, probablement pour favoriser la fréquentation des postes du Domaine. Par contre, l'implantation de la Hudson's Bay Company dans la région au début des années 1820 a inévitablement forcé la North West Company, puis la King's Posts Company, à redéfinir le rôle de leurs postes mauriciens. Ceci s'est sans doute traduit par un accroissement des inventaires, mais pas nécessairement des revenus en raison de la compétition. En résumé, s'il est possible qu'entre 1775 et 1802, les marchands indépendants puis la North West Company aient pu tirer des revenus intéressants de la traite en Haute-Mauricie, à compter de cette dernière date, des considérations stratégiques de même que la concurrence de la Hudson's Bay Company ont sans doute limité le rendement des postes mauriciens. Toutefois, parce qu'ils avaient essentiellement pour fonction de protéger les frontières du Domaine, à l'intérieur duquel les locataires jouissaient d'un commerce lucratif, ceux-ci pouvaient se permettre d'essayer des pertes en Haute-Mauricie.⁹⁷

La situation n'a pas été plus enviable pour la Hudson's Bay Company alors que la guerre commerciale entreprise contre la King's Posts Company s'est avérée particulièrement coûteuse. Outre les frais engendrés par l'embauche d'un nombre élevé d'employés, certaines tactiques pour contrer l'opposition ont eu leur prix. Par exemple, les tarifs élevés offerts pour les fourrures à Obedjiwan ont eu pour conséquence non seulement de gruger la clientèle des autres postes de la compagnie situés dans les bassins hydrographiques de la baie James et de l'Outaouais supérieur,⁹⁸ mais aussi de mettre cette clientèle en contact avec les exploitants du King's Post. Malgré tout, le poste d'Obedjiwan était tout de même considéré comme peu rentable, notamment en raison de l'incompétence de ses dirigeants, ce qui profitait à l'opposition.⁹⁹

Aussi, bien qu'en 1829 le St. Maurice District ait été qualifié de prospère,¹⁰⁰ le responsable de la Hudson's Bay Company à Weymontachie écrivait en 1830:

I continued to attend to the trifling business of the place [...] we are strongly opposed here by the Lessees of the King's Posts a persevering and vigilant set - progress under such circumstances cannot be expected at least need not be expected.¹⁰¹

Enfin, il ne faudrait pas ignorer l'influence des petits traiteurs indépendants sur le commerce des fourrures en Haute-Mauricie. Bien que les données à leur sujet soient pratiquement inexistantes, il fait peu de doute que leur présence a grandement préoccupé les grandes compagnies. Par exemple, on sait qu'en 1812, à l'époque du monopole de la North West Company dans la région, les Algonquins de la région de la Rivière-aux-Rats étaient visités par M. de Niverville de Trois-Rivières « ainsi que quelques autres voyageurs qui montent annuellement dans la rivière ».¹⁰² Seulement à l'hiver 1827-1828, il y aurait eu au moins sept de ces « petty adventurers » qui sillonnaient les alentours de Weymontachie.¹⁰³

Notes

1. Desrosiers, 1988, p. 102.
2. Trudel, 1952.
3. Lacoursière *et al.*, 1970, p. 202.
4. Brown, 1990, p. 263.
5. Garon, 1977a, p. 252.
6. Ouellet, 1966, p. 85.
7. Ouellet, 1966.
8. Brown, 1990, p. 242.
9. Ouellet, 1966, p. 178.
10. Rich, 1959, 2, p. 7.
11. Ouellet, 1966, p. 74.
12. Dawson, 1996.
13. Wallace, 1934, p. 5-6.
14. Davidson, 1967, p. 15.
15. Wallace, 1934, p. 30; Carlos et Hoffman, 1986, p. 968.
16. Wallace, 1947.
17. Taylor et Baskerville, 1994, p. 90-91.
18. Simard, 1968.
19. Cauchon, 1857.
20. Thwaites, 1896-1901, 69, p. 114; Kalm, 1977, p. 538; Roy, 1919, 1, p. 284; 2, p. 203.
21. McIlwraith, 1904, p. 54; ANC, 1779a; 1779b.
22. Burton, 1918a, 1918b, 1918c; Haldimand, 1918a, 1918b.
23. Sulte, 1891, p. 402.
24. ASTR, 1765, p. 1-2.
25. AUM, 1779a, 1779b, 1795.
26. Taché, 1824. On ignore cependant combien de temps ce poste est demeuré en opération. Par ailleurs, il y eut deux autres postes exploités en Haute-Mauricie à l'hiver 1779-1780. Un était

situé à la Rivière-aux-Rats, et l'autre à Weymontachie [ANC, 1780b]. On ne sait si ces postes avaient été construits depuis plusieurs années, ou s'ils ne servirent que pour cette seule saison de traite. En effet, leurs propriétaires, des nommés De Montigny et Beaudoin [ANC, 1780f], ne possédaient pas de permis et ont été arrêtés en 1780 [ANC, 1780c; 1780d; 1780e]. Notons toutefois qu'un des employés de De Montigny aurait obtenu un permis de traite en 1778, et que, s'il n'est pas spécifié à quel secteur celui-ci s'appliquait, il se pourrait qu'il ait s'agi de la Haute-Mauricie et que, par conséquent, il put y avoir au moins un poste opéré dans cette région en 1778-1779 [ANC, 1780e]. Une douzaine d'hommes étaient employés dans les deux postes mauriciens à l'hiver 1779-1780, six à chacun des établissements [ANC, 1780g]. Le sort des postes, par la suite, demeure inconnu.

27. Cormier 1978, p. 104.

28. Davidson, 1967, p. 26, 88, 280.

29. Anick, 1976, p. 514.

30. Cormier, 1978, p. 107.

31. Cormier, 1978, p. 105, 107; Ingall, 1830a, p. 216.

32. Verreault, 1824.

33. Verreault, 1824.

34. Québec, 1889, p. 454; Bouchette, 1831.

35. Bouchette n'a pas remonté la rivière Saint-Maurice en amont de La Tuque, de sorte que son tracé de la Haute-Mauricie a été réalisé à partir d'informations obtenues par personnes interposées. Son principal informateur a sans doute été Baptiste Crête, un employé de la King's Posts Company « who appeared intimately acquainted with the St. Maurice, as far as Obiguan » [Bouchette, 1829]. Bouchette a rencontré Crête à l'été 1828. Or, aucun document historique n'atteste l'existence d'un poste entre Obedjiwan et Weymontachie à la fin des années 1820. Crête faisait-il référence à un poste plus ancien à l'embouchure de la Pisnoy? Le fait que Verreault [1824] ne mentionne pas l'existence du Pisnoy Post pourrait indiquer qu'il s'agissait d'un poste antérieur au XIXe siècle. Il serait alors curieux que Crête en ait fait état. Une autre option serait que Bouchette ait voulu indiqué un portage et, au lieu de lire « post », il faudrait lire « port ». Par contre, ailleurs sur sa carte, l'arpenteur a toujours écrit le mot portage sans abréviation. Bref, l'existence d'un Pisnoy Post est loin d'être attestée.

36. Laflamme, 1975; Mitchell, 1977; Francis et Morantz, 1983; Anick, 1976.

37. Rich, 1959, 2, p. 100-101; Davies, 1963, p. 288-289, 292.

38. Davies, 1963, p. 292-293.

39. Davies, 1963, p. 295.

40. Wallace, 1934, p. 248.

41. Verreault, 1824.

42. Guitard, 1984, p. 110-111.

43. Verreault, 1824.

44. Québec, 1889, p. 473; Taché, 1880. C'est probablement le chemin que suivaient encore les familles du lac Saint-Jean qui venaient assister à la mission de Weymontachie dans les années 1870 [HBCA, B. 230/a/6, fo. 75, 125].

45. En fait, dès la fin du XVII^e siècle, et encore au début des années 1760, il était commun que les commerçants de la région de Trois-Rivières remontent la Saint-Maurice et la Batiscan pour aller rejoindre des chasseurs autochtones du Domaine [Guitard, 1984, p. 54; Dawson, 1996, p. 80-82]. Aussi, l'implantation des postes de traite en Haute-Mauricie permettait à ceux qui les opéraient de couper l'approvisionnement en fourrure des autres commerçants trifluviens, tout en se rapprochant des autochtones du Domaine.

46. Curieusement, on ne retrouve aucune mention des postes de la Hudson's Bay Company et de la North West Company en Haute-Mauricie dans l'inventaire des postes effectué en 1821 [HBCA, A. 64/26].

47. HBCA, B. 230/d/2; Bouchette, 1829.

48. Ingall, 1830a, p. .

49. HBCA, B. 230/d/1; B. 230/d/2, fos. 6, 14; Ingall, 1830a, p. 192.

50. Bouchette, 1829; 1832, 3.

51. Fleming, 1940, p. xlii, xliv; Rich, 1959, 2, p. 433; HBCA, D. 4/15, fo. 33.

52. HBCA, B.230/d/2, fos. 25, 29; B. 230/e/1, fo. 4.

53. HBCA, B. 230/d/6, fo. 6; B. 134/c/2, fo. 79. Il semble toutefois que ce ne fut qu'à compter de 1827-1828 que les deux postes d'Obedjiwan ont été exploités sur une base permanente. Avant cette date, ils n'étaient apparemment opérés qu'à certains moments de l'année, notamment au printemps [HBCA, B. 134/c/2, fo. 275].

54. HBCA, B. 230/e/1, fo. 4.

55. HBCA, B. 230/e/1, fo. 4.

56. Fleming, 1940, p. lvi; Rich, 1959, 2, p. 432-433.

57. HBCA, B. 186/e/14, fos. 6-7; B. 227/e/9, fo. 3.

58. Fleming, 1940, p. lvi.

59. HBCA, B. 230/e/1, fo. 2.

60. Fleming, 1940, p. liii.

61. HBCA, B. 230/b/1, fo. 3. Ces succès découlent d'une offensive lancée en 1827 par le gouverneur Simpson contre la King's Post Company en Haute-Mauricie: « I have therefore determine on giving them another strong try of two or three years if necessary » [HBCA, D. 4/15, fo. 12].

62. HBCA, B. 230/b/1, fos. 1-2; B. 134/c/4, fo. 340.

63. HBCA, B. 134/c/8, fo. 228.
64. MMA, 1829b; voir Gélinas, 1998b, p. 405-413.
65. Fleming, 1940, p. liv.
66. Notons que la Hudson's Bay Company avait l'habitude de nommer ses meilleurs commis et chefs de districts dans les zones frontalières, comme la Haute-Mauricie, de façon à mieux contrer l'opposition [Galbraith, 1957, p. 11-12]. Ce n'est donc pas un hasard si Simpson, dans le cadre de son offensive contre les King's Posts mauriciens, nomma Robert McVicar comme chef du St. Maurice District en 1827 [MMA, 1827]. Ce dernier avait depuis longtemps fait ses classes en matière de concurrence dans l'ouest canadien [MMA, 1829a].
67. HBCA, B. 230/a/1, fo. 9.
68. HBCA, B. 230/a/1, fos. 6, 9.
69. Adams, 1831, p. 28-29; Ingall 1830a, p. 134.
70. Wallace, 1932, p. 51; voir aussi HBCA, B.230/a/1, fo. 8.
71. HBCA, B. 230/a/1, fo. 9.
72. HBCA, B. 230/a/1, fo. 9.
73. Ingall 1830a, p. 130; Guinard, 1945, p. 74.
74. HBCA, B. 134/c/8, fo. 196.
75. HBCA, B. 134/c/2, fo. 333; B. 134/c/8, fos. 248-249.
76. HBCA, B. 230/e/1, fo. 3.
77. HBCA, B. 230/z/1, fo. 2; B. 230/d/7, fos. 76-77.
78. HBCA, B. 134/c/4, fos. 223-224.
79. HBCA, B. 134/c/8, fo. 221; Stuart, 1831; Coffin, 1831.
80. HBCA, B. 134/c/2, fo. 69, voir aussi Guinard, 1945, p. 75.
81. Bouchette, 1829; Ingall, 1830a.
82. HBCA, B. 134/c/4, fo. 151.
83. HBCA, B. 230/a/1, fo. 8.
84. HBCA, B. 230/d/3, fo. 84.
85. Wallace, 1932, p. 13, 58.
86. Wallace, 1932, p. 52.

87. HBCA, B. 134/c/4, fo. 151.
88. HBCA, B. 230/e/1, fo. 2.
89. HBCA, B. 230/d/6.
90. HBCA, B. 230/d/7, fos. 76-77; Glazebrook, 1938, p. 47. Au terme de la concurrence en 1831, la King's Post Company employait 19 hommes en Haute-Mauricie, tandis que la Hudson's Bay Company comptait à ce moment 16 ouvriers et au moins quatre responsables (commis et chef de district) [HBCA, B. 216/z/1, fos. 5, 7].
91. ANC, 1780b; 1780g.
92. Davidson, 1967, p. 169.
93. Guinard, 1945, p. 73.
94. Wallace, 1934, p. 248.
95. Cormier, 1978, p. 105. Dès les années 1760, certains nomades de la Haute-Mauricie avaient l'habitude de contracter des crédits auprès des marchands qu'ils rencontraient à Trois-Rivières [ANC, 1763; 1779a].
96. Wallace, 1934, p. 251-252.
97. HBCA, B. 230/e/1, fo. 2.
98. Galbraith, 1957, p. 30; voir le chapitre 5, p. 141-144.
99. HBCA, B. 230/e/1, fo. 4. Toujours au plan de l'incompétence, le gouverneur Simpson semblait convaincu que la perte de près de 1000 £ encourue en Haute-Mauricie au terme de la saison 1825-1826 était grandement attribuable à la gestion inefficace du chef de district McDonald [HBCA, D. 4/15, fo. 10].
100. HBCA, B.230/b/1, fo. 3.
101. Glazebrook, 1938, p. 47.
102. ANC, 1812.
103. HBCA, B. 134/c/4, fos. 203-204.

Chapitre 5

La traite des fourrures et l'organisation sociale autochtone

Fluidity of band composition appeared to be the most characteristic feature of the modern hunters [...] judging from their generally flexible group structure, resolution of conflict by fission may well be a common property of nomadic hunting societies.¹

Les autochtones qui occupaient et exploitaient le territoire de la Haute-Mauricie au cours du XVIII^e siècle devaient être, à l'image de la majorité des groupes nomades de la forêt boréale, regroupés durant près de dix mois par année à l'intérieur de petits groupes de chasse indépendants, chacun composé de quelques familles. Chaque famille, et par extension chaque groupe de chasse, jouissait d'un privilège sur un territoire comprenant une quantité d'animaux à fourrure proportionnelle à ses besoins économiques. Les groupes de chasse vivaient relativement isolés les uns des autres et, habituellement, ce n'était qu'à l'été, lorsque l'environnement offrait une plus grande abondance de ressources, que de nombreuses familles pouvaient se rassembler en un lieu donné pour un court moment. Il pouvait s'agir d'un site contigu à plusieurs territoires de chasse ou, le plus souvent, un poste de traite. C'était alors l'occasion de s'adonner à des échanges sociaux et économiques de toutes natures.

De façon générale, les autochtones que l'on retrouvait assemblés autour d'un poste de traite particulier, peu importe sa localisation à l'échelle du Subarctique oriental, n'étaient pas nécessairement tous apparentés, parlant une même langue et occupant une même région.² Certains postes, stratégiquement situés, pouvaient aisément attirer, chaque été, des chasseurs provenant à la fois de la baie James, de la Côte-Nord et du lac Saint-Jean. Néanmoins, avec le temps, la fréquentation régulière d'un même poste par un même groupe de chasseurs pouvait déboucher sur une forme d'appartenance identitaire, consolidée par les liens de parenté tissés entre les familles. C'est ce qu'on a souvent appelé des « bandes », même s'il ne s'agissait pas nécessairement d'entités politiques autonomes et organisées.³ Par exemple, lorsque le père

Laure parlait des « nations » des Chek8timiens, des Piek8agamiens, des Nék8bauïstes, des Chomouch8anistes, etc.,⁴ il ne réfèrait pas, en réalité, à des tribus ou à des bandes politiquement structurées. Ces ethnonymes ne servaient qu'à différencier la clientèle respective des différents postes du Domaine du Roi au début du XVIIIe siècle. Chacune de ces clientèles pouvait toutefois constituer une unité sociale préférentielle pour les familles qui la composaient.

Lorsqu'un poste de traite était déménagé, ou tout simplement abandonné — un phénomène fréquent au XVIIIe siècle —, chacun des chasseurs qui s'y rassemblaient avait le choix de se satisfaire du nouvel emplacement comme lieu de rencontre estival, ou encore de s'affilier à un autre poste. Des motifs personnels de toutes sortes pouvaient également inciter un chasseur et sa famille à quitter volontairement un lieu de rassemblement pour un autre.⁵ Or, ces multiples déplacements, qui n'entraînaient pas nécessairement, du moins à court terme, l'abandon des territoires de chasse, avaient notamment pour conséquence d'amener une redéfinition perpétuelle des réseaux d'appartenance. Aussi, l'histoire sociale des autochtones nomades du Subarctique paraît-elle caractérisée par une suite d'ensembles sociaux qui se sont ainsi formés, à partir d'intérêts communs, pour ensuite se fractionner ou se défaire, au gré du temps et des conjonctures.⁶ Un tel système, qualifiable d'adaptatif, était rendu possible grâce à la souplesse structurale de l'organisation sociale nomade — à l'intérieur de laquelle primaient l'autonomie et la libre circulation des personnes —, à l'existence d'un réseau horizontalement étendu de parenté, ainsi qu'au partage, à peu de choses près, d'un univers écologique et culturel commun.

Les postes de traite et la mobilité autochtone en Haute-Mauricie

À compter de la seconde moitié du XVIIIe siècle, l'établissement des postes de traite en Haute-Mauricie entraîna à son tour une série de fissions et de fusions au sein des populations

autochtones de la région, de même que chez celles des territoires adjacents. Jusqu'à ce moment, les occupants du Haut-Saint-Maurice avaient l'habitude de se rendre dans les postes du Domaine du Roi, de la vallée du Saint-Laurent, de l'Outaouais, de l'Abitibi et de la baie James afin d'y commercer avec les marchands français et anglais. Ils entraient ainsi dans les différentes sphères sociales associées à ces postes de traite. Aussi, il est possible que des autochtones de la Haute-Mauricie, traitant par exemple à la baie James, aient été identifiés dans les documents historiques comme étant des Cris, et d'autres, commerçant au lac Saint-Jean, comme des Montagnais, etc. C'est peut-être, en partie, ce qui explique qu'il soit rarement question, de façon spécifique, des occupants de la Haute-Mauricie dans les documents écrits de l'époque. Or, la construction de postes de traite à Kikendatch, à Weymontachie, à Obedjiwan et ailleurs, aura eu pour effet d'inciter plusieurs chasseurs de la Haute-Mauricie à demeurer dans cette région, en plus d'attirer des autochtones des régions voisines.

La présence des postes offrait plusieurs alternatives avantageuses aux nomades mauriciens. En premier lieu, il ne leur était plus essentiel de parcourir des centaines de kilomètres de rivières et de portages pour se rendre échanger des fourrures contre des biens de facture occidentale. Ces produits étaient désormais disponibles à quelques jours de canots — sinon livrés à domicile dans le cadre des déroutines —, et toute la famille pouvait se rendre facilement au poste;⁷ jusque-là, les hommes devaient parfois voyager seuls en raison des itinéraires longs et difficiles. La proximité des postes était aussi avantageuse du fait de leur accessibilité durant toute l'année, du moins à partir du XIXe siècle. Ainsi, lorsqu'un chasseur brisait un mousquet ou avait épuisé trop tôt ses munitions, il pouvait se rendre rapidement au poste et obtenir aussitôt ce dont il avait besoin, par crédit ou en échange de fourrures.⁸ Les autochtones ont rapidement tiré profit de ce nouveau contexte, de sorte que dès la fin des années 1770, ils ont commencé à désertier Trois-Rivières, au point qu'ils n'étaient plus que quelques-uns à venir échanger, au poste de la North West Company puis à celui de la Hudson's Bay Company, une quantité minime de fourrures.⁹

À mesure que les postes de la Haute-Mauricie ont consolidé leur clientèle et sont devenus des lieux de rassemblements privilégiés — mais non exclusifs — pour les autochtones de la région, de nouveaux ensembles sociaux sont progressivement apparus, constitués de diverses familles qui, auparavant, sans être étrangères, étaient peut-être éparpillées dans divers lieux de rassemblements. Les données manquent pour documenter adéquatement la genèse de ces nouveaux ensembles entre 1775 et 1831. Ce qu'on peut néanmoins constater à la fin de cette période, c'est une répartition des autochtones en deux bandes principales: la première associée aux postes d'Obedjiwan, et la seconde à ceux de Weymontachie.¹⁰

Le bande de Weymontachie

Il semble que, dès 1775, un poste de traite ait été en opération à Kikendatch, avec probablement pour fonction de concurrencer le King's Post situé au lac Ashuapmushuan. Dès cette époque, le poste a sûrement attiré non seulement des familles dont les territoires de chasse étaient situés dans la région immédiate du lac Kikendatch, mais également des habitués des postes du Domaine, dont les territoires de chasse étaient situés dans le bassin hydrographique du lac Saint-Jean. D'après la carte de Perrault, ce poste aurait été abandonné avant 1806 (Figure 4.4), forçant sa clientèle à fréquenter d'autres établissements. Certains chasseurs se sont peut-être affiliés au poste situé au « portage à Parent », construit en amont de Kikendatch (Figure 4.4), alors que d'autres se sont probablement déplacés vers les postes construits plus en aval sur la rivière, notamment dans la région de Weymontachie.

D'après les documents historiques, la plus ancienne mention de l'existence d'un poste de traite à Weymontachie remonte à l'hiver 1778-1779. On ne sait cependant rien sur le sort de ce poste jusqu'en 1806, année où Jean-Baptiste Perrault était à Weymontachie afin d'y ériger une « maison de trente pieds » et un hangar pour le compte de la North West Company. Dans son

récit, celui-ci ne mentionne aucunement la présence d'un autre poste ou de ruines à cet endroit, ce qui laisse croire que le poste de 1778-1779 avait été abandonné depuis longtemps, où qu'il se trouvait jadis à un autre endroit que celui choisi par Perrault. Bref, on ne peut dire s'il y eut une présence continue de marchands à Weymontachie entre 1780 et 1806.

Par ailleurs, les cartes de Perrault (Figure 4.4) et de Ingall (Figure 4.2) indiquent que, de 1806 à 1831, la North West Company et la King's Posts Company ont toujours occupé le même établissement, situé à environ un kilomètre en amont de l'ancien village de Weymontachie, au pied de la colline Wabush mot'na.¹¹ Cependant, on ignore si ce poste de traite fut continuellement en opération entre 1806 et 1821.¹² Cette question n'est pas sans importance puisque, si des activités commerciales y ont eu lieu de façon continue, c'est probablement durant cette période que des familles, nouvellement habituées à fréquenter ce poste, ont noué les premiers liens sociaux et économiques qui ont éventuellement mené à la constitution de la bande de Weymontachie. D'ailleurs, dès 1812, les autochtones de la région de Weymontachie auraient été « en pareil nombre à peu près que ceux [Algonquins] de la Rivière aux Rats ». ¹³ Or, ces derniers pouvaient fournir, à la même époque, 25 guerriers pour lutter contre les États-Unis,¹⁴ ce qui pourrait représenter une population totale d'environ 125 Algonquins associés au poste de la Rivière-aux-Rats, et par analogie un nombre semblable à Weymontachie. C'est donc dire qu'en six ans, une population importante aurait entrepris de se rassembler autour du premier poste de traite construit à cet endroit.

Ceci est d'autant plus probable qu'à l'automne 1822, alors que la Hudson's Bay Company n'entreprenait que sa seconde saison de traite à Weymontachie, une trentaine de chasseurs (Tableau 5.1), incluant une vieille femme, avaient contracté un crédit à son poste entre le 16 et le 20 octobre, et une vingtaine d'entre eux s'étaient procurer pour plus de 20 £ d'articles de traite.¹⁵ Ces chiffres élevés laissent croire qu'une clientèle locale avait probablement déjà vu le jour avant l'arrivée de la Hudson's Bay Company. Par contre, les fouilles archéologiques

effectuées sur le site de l'ancienne réserve de Weymontachie, près de l'emplacement de l'ancien poste de la Hudson's Bay Company, n'ont révélé la présence d'aucun artefact pouvant, avec certitude, témoigner d'une occupation de l'endroit avant les années 1820, c'est-à-dire avant l'établissement du poste.¹⁶ C'est dire que si des rassemblements avaient lieu à Weymontachie avant 1820, ils devaient sans doute se tenir plus en amont sur la rivière, près du poste de la North West Company, ou encore à la confluence des rivières Ruban et Manouane où des indices d'occupations préhistoriques et historiques anciennes ont été retrouvés.¹⁷ Dans ce dernier cas, on retiendra un passage tiré des mémoires du père Guinard:

...[les Indiens] m'ont dit que le vrai Wemotashink n'est pas celui où se trouvent actuellement la chapelle et où se trouvait il y a quelques années le poste de la B.H.C. mais bien la première montagne (le gros bloc de roc) qui se trouvent à droite lorsqu'on commence à monter (en canot) la rivière Manwan par son embouchure.¹⁸

Tableau 5.1 : Liste des autochtones ayant fréquenté le poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie en 1822-1823.

Autochtones	Date du crédit initial	Autres crédits	Montant total du crédit*	Date des paiements	Montant total des paiements*
Pirre	16 octobre	6 mai	32-1-0	6 mai	13-0-0
				18 juin	5-0-0
Caspoiane	16 octobre	6 mai	74-0-0	6 mai	37-0-0
				13 juin	37-0-0
Wesawasawba	? octobre	11 avril	44-1-16	6 mai	15-0-0
		6 mai		13 juin	12-1-0
Matawameq	16 octobre	11 avril	41-0-13	11 avril	20-0-0
				13 juin	6-1-0
Quataweq	16 octobre	6 mai	36-1-3	6 mai	14-0-0
				13 juin	9-0-0
Nabawish	16 octobre		57-0-11	23 mai	57-0-0
Homkawaba	16 octobre	11 avril	13-0-2	11 avril	4-0-0
				13 juin	6-0-0
				16 juin	3-0-2
Gegewa	16 octobre	11 avril	17-0-7	6 mai	13-0-0
		6 mai		16 juin	4-0-7
Neweashish	16 octobre		45-1-2	5 juin	35-0-0
Aenekanesokene	16 octobre	25 mars	46-0-2	25 mars	16-0-0
				5 juin	26-6-0
				20 juin	3-6-2
Saquana	16 octobre	11 avril	36-1-0	6 mai	7-1-0
		6 mai		13 juin	8-0-0

— Tableau 5.1 —

Majesk	16 octobre	25 mai	51-1-6	25 mai 5 juin 20 juin	15-0-0 29-1-0 4-0-0
Pequatagan	16 octobre	18 octobre 20 octobre 9 avril	37-6-0	24 mai	37-6-0
Oskelaway	16 octobre		12-1-7	5 juin	12-1-7
Nangosish	16 octobre		33-0-8	10 juin	33-0-8
Samabane	16 octobre	29 mars	21-0-0	29 mars 5 mars	14-0-0 7-0-0
Wabamoose	16 octobre		12-0-7	16 juin	12-0-7
Wagashe	17 octobre		37-0-0	17 octobre 16 juin	7-1-0 14-0-5
Tastababais	18 octobre	11 avril	39-0-0	11 avril 11 juin 5 juin	12-0-0 8-0-0 34-1-0
Menesino	19 octobre	5 juin	34-1-0	5 juin	34-1-0
Aenekabonescum	20 octobre		-----	mort	-----
Michel	20 octobre	30 avril	33-1-5	30 avril 19 juin	26-0-0 7-1-5
Sackamay	20 octobre		10-0-0	20 octobre 13 juin	4-0-0 2-0-0
Xavier	20 octobre		4-15-0	20 juin	4-15-0
François Joseph	20 octobre		5-10-0	20 juin	5-10-0
Louis Joachim	20 octobre		14-10-6	11 avril	14-10-6
Wagama	20 octobre	11 avril	21-0-0	11 juin	8-0-0
Wegobish	20 octobre	13 avril	25-1-9	13 avril	12-0-0
Babi	20 octobre	16 avril	37-1-0	16 avril 16 juin	32-0-0 5-1-0
Nocquawee	20 octobre		7-1-0	20 octobre 20 juin	3-1-0 4-0-0
Ozilié (vieille femme)	20 octobre		8-0-5	13 juin	5-0-0
Masinawas	18 décembre		31-1-2	5 juin 19 juin	14-0-0 17-1-2
Majesk	18 décembre		37-1-0	11 juin	37-1-1
Majaco (et son fils)	18 décembre	11 avril	16-0-0	13 juin	5-0-0
Mère de Majesk	? octobre		5-0-0	?	?
Mère d'Oskelaway	?		2-0-0	?	?
Fils de Wagama	?		?	?	?
Naniashish	?		?	?	?

* Montants exprimés en livres (livres-schillings-pences).

Source: HBCA, B. 230/d/1.

D'où provenaient les familles qui, les premières, fréquentèrent les postes de Weymontachie? Des indices semblent indiquer que certaines occupaient et exploitaient des territoires de chasse situés à l'extrême-nord du bassin hydrographique de la Haute-Mauricie. J'ai déjà souligné l'existence d'un groupe appelé Oumoutachi irinouez qui semblait occuper, au début du

XVIII^e siècle, le secteur de la hauteur des terres, près du lac Obedjiwan.¹⁹ Par ailleurs, lorsqu'il entreprit de construire son poste à Weymontachie, Perreault dut dépêcher un collègue au lac Kikendatch afin d'y « découvrir les Sauvages [...] plusieurs Têtes de Boule » qui vinrent par la suite traiter avec lui.²⁰ Enfin, la tradition orale des autochtones de Weymontachie et de Manouane rapporte que leurs premiers ancêtres à occuper la région étaient en quelque sorte des immigrants. Au début des années 1950, on raconta à l'archéologue Valerie Burger que:

...the Tetes de Boule bought part of their present hunting territories from the Omami in order to be nearer to the white traders. (...) The Omami hunting territories were slightly north, south, and east of Kempt and Manowan Lakes, (...) the Tetes de Boule, coming from the northwest, gradually took over the hunting territories of the Omami (...) The Omami were given their name by the [Têtes de Boule] because at one time the former lived down the (Gatineau?) river.²¹

Un récit similaire recueilli par Norman Clermont en 1973 donne plus de détails:

...les Indiens de Weymontachie sont arrivés en Haute-Mauricie par le St-Maurice. À ce moment le pays était occupé par les Omamiwa qui formaient un groupe important alors que les Têtes de Boule ne formaient qu'un tout petit groupe. Quand ils furent devenus un peu plus nombreux il y eut un arrangement entre le chef des Indiens Omamiois et le chef des Weymontaci iriniwouek selon lequel les premiers céderaient un territoire aux Têtes de Boule si, pendant sept ans, ceux-ci laissaient quelques belles peaux de fourrures dans leurs camps d'hiver. L'entente fut conclue et c'est ainsi que les Têtes de Boule obtinrent leur territoire. Les Oumamiois qui occupaient la Ruban et la Manouane, descendirent la Lièvre vers l'Outaouais. Ce territoire fut alors subdivisé selon les familles...²²

En langue atikamekw, le terme "mamikk" signifie "en aval",²³ et, comme chez d'autres groupes algonquiens, il était utilisé pour désigner des populations vivant en aval des rivières.²⁴ Dans ce cas-ci, il fait peu de doute que le terme Omami faisait référence aux Algonquiens de la vallée du Saint-Laurent ou de l'Outaouais, et en particulier ceux qui occupaient les bassins des rivières Gatineau et du Lièvre, de même que la Basse-Mauricie.²⁵ Ces récits laissent entendre que les « Têtes de Boule » de Weymontachie seraient venus du nord pour s'installer dans la région, et qu'en conséquence, ils auraient progressivement repoussé les Algonquiens plus au sud. Comme il en sera question plus loin, il y a sans doute une large part de vérité dans ces récits. On peut en effet documenter, grâce aux archives de la Hudson's Bay Company,

l'installation dans la région d'un certain nombre d'autochtones dont les territoires d'occupation et d'exploitation étaient situés plus au nord, aux confins de la Haute-Mauricie, et peut-être au-delà. Par contre, il fait également peu de doute qu'une partie importante des premiers autochtones de Weymontachie étaient des Algonquins qui occupaient et exploitaient déjà cette région, de même que celle située à la source des rivières Ruban et du Lièvre.

La bande d'Obedjiwan

Avant les années 1820, la volatilité des établissements de traite dans la région septentrionale de la Haute-Mauricie n'a probablement pas favorisé l'émergence d'assemblées populeuses et stables comme ce fut apparemment le cas à Weymontachie. Cette hypothèse semble appuyée par le nombre restreint d'autochtones qui fréquentèrent le poste de la Hudson's Bay Company à Obedjiwan au cours de l'hiver 1825-1826. On sait que, cette année-là, parmi les produits expédiés à Obedjiwan pour la saison de traite, on comptait:

20 livres de poudre
 50 livres de plomb
 40 pierres à fusils
 12 livres de tabac
 30 aiguilles²⁶

En attribuant aux chasseurs d'Obedjiwan une moyenne de consommation de ces produits identique à celle qui prévalait chez ceux de Weymontachie à la même époque,²⁷ on obtient le résultat suivant:

<u>Weymontachie</u>	=	<u>Obedjiwan</u>
7.8 livres de poudre/chasseur	=	2.6 chasseurs
22.8 livres de plomb/chasseur	=	2.2 chasseurs
23.7 pierres à fusils/chasseur	=	1.7 chasseurs
2.7 livres de tabac/chasseur	=	4.4 chasseurs
12.3 aiguilles/chasseur	=	2.4 chasseurs

 moyenne de 2.7 chasseurs/produit

Ces chiffres montrent clairement qu'il n'y avait pas encore une véritable clientèle à cet établissement. Au plan strictement commercial, celui-ci devait probablement servir de poste d'appoint où la compagnie espérait obtenir des chasseurs de la région quelques fourrures en échange de produits qui pouvaient les dépanner au cours de la saison hivernale. Un calcul semblable, pour la saison 1828-1829, montre que le nombre moyen de chasseurs par produits à Obedjiwan était passé à près de 14.²⁸

Par ailleurs, la quantité de fourrures obtenues par la même compagnie à Obedjiwan durant la saison 1824-1825 semble confirmer que le poste n'étaient fréquenté qu'à l'occasion, par un petit nombre de chasseurs. Cette année-là, les entrées de fourrures se chiffraient à:

32 livres de peau de castor
 12 peaux de loutre
 146 peaux de martre
 158 peaux de rats musqués²⁹

En comparant ces chiffres avec la moyenne des fourrures échangées par les chasseurs au poste de Weymontachie lors de la même saison, on obtient le résultat suivant:

<u>Weymontachie</u>		<u>Obedjiwan</u>
58.2 livres de peau de castor/chasseur	=	0.5 chasseur
2.8 peaux de loutre/chasseur	=	4.2 chasseurs
7.8 peaux de martre/chasseur	=	18.7 chasseurs
56.1 peaux de rat musqué/chasseur	=	2.8 chasseurs

 moyenne de 6.5 chasseurs/type de fourrure

Bien qu'une estimation de la sorte soit téméraire, on peut se risquer à avancer qu'en 1825-1826, il ne devait pas y avoir plus de l'équivalent de quatre à cinq chasseurs qui fréquentaient le poste d'Obedjiwan. En associant à chacun de ces chasseurs une famille de cinq individus, on obtient une population équivalente à 20 ou 25 individus. Ce faible nombre semble confirmer que le poste n'ait pas été établi au milieu d'un groupe populeux et plus ou moins structuré politiquement, ce qui s'accorde avec sa fonction avant tout stratégique de protéger la Terre de Rupert. Cette population qui gravitait autour du poste est probablement passée à l'équivalent

d'environ 70 individus en 1828-1829. Ainsi, si on ignore le nombre exact de chasseurs qui ont visité le poste d'Obedjiwan, il paraît clair qu'entre 1824 et 1829, ce chiffre s'est considérablement accru et c'est probablement à cette époque que s'est formé ce qui allait devenir le premier noyau de la bande d'Obedjiwan-Kikendatch.

Qui étaient les chasseurs susceptibles de fréquenter les postes d'Obedjiwan? On sait que la concurrence qui s'est installée à Obedjiwan à la suite de l'établissement d'un King's Post a fait croître rapidement les visites dans le secteur. Ainsi, dès 1824-1825, des autochtones qui fréquentaient habituellement le poste de Waswanipi, situé dans le bassin hydrographique de la baie James, et ceux de Grand Lake et Trout Lake dans l'Outaouais supérieur, ont commencé à visiter Obedjiwan, puis à s'y assembler durant l'été.³⁰ Le 19 juin 1829, un minimum de 26 chasseurs — leur nombre était vraisemblablement plus élevé — étaient présents au poste de la Hudson's Bay Company à Obedjiwan et un autre rassemblement eut lieu en juin de l'année suivante (Tableau 5.2). De ces 26 chasseurs, dix étaient rattachés aux postes de Waswanipi, Trout Lake et Grand Lake,³¹ tandis que les autres étaient affiliés à celui de Weymontachie. Toutefois, ces derniers étaient tous, sauf six, rattachés aux trois premiers postes au début des années 1820 (Tableau 5.4). En d'autres termes, Obedjiwan constituait désormais un lieu de rencontre estival pour des familles apparentées, mais qui étaient réparties, de chaque côté de la hauteur des terres, entre des postes de traite différents. En fait, pour plusieurs autochtones, Obedjiwan remplaçait Weymontachie comme lieu de rencontre estival privilégié.

La majorité des 26 chasseurs n'ont contracté au poste d'Obedjiwan que de petits crédits qui dépassaient rarement 6 £, et quelques-uns y ont échangé pour quelques livres de fourrures (Tableau 5.2). Toutefois, Wabamoose y contracta un crédit de 35 £; Nangosish y acheta pour 27 £ de marchandise, et pour 19 £ l'année suivante; Missisack - le fils de Nangosish - y contracta, tout comme en juin de l'année suivante, un crédit de 13 £.³² Enfin, en 1830, Astabais y contracta un crédit de 28 £.³³ Le fait que ces chasseurs aient acheté autant au poste

d'Obedjiwan pourrait indiquer que cet établissement était situé plus près de leurs territoires de chasse que celui de Weymontachie et ceux situés au-delà de la hauteur des terres. Tous ces

Chasseurs	Montant et nature des transactions effectuées *		Postes d'affiliation	
			Weymontachie	Waswanipi, Grand Lake, Trout Lake
Astabais	0-13-7	(crédit)	X	
Babi	5-12-6	(fourrures)		X
Caspoiane	2-5-0	(crédit)	X	
Chachia	3-1-7	(crédit)		X
Chiogouin	17-4-7	(crédit)		X
Jackish	0-16-5	(crédit)	X	
Kaganogunai	2-18-9	(crédit)		X
Keweysey, père	0-13-5	(crédit)		X
Keweysey, fils	6-12-0	(fourrures)		X
Majaco	2-11-0	(crédit)	X	
Menawagan	6-8-6	(crédit)		X
Mesakameq	2-8-4	(crédit)	X	
Memenokabawish	5-1-4	(crédit)	X	
Missisack	13-11-8	(crédit)	X	
Monkutagan	1-12-0	(crédit)		X
Nangosish	27-3-8	(crédit)	X	
Neweashish	?	?	X	
Pachickwainaipish	2-19-7	(crédit)	X	
Pichiki	1-13-10	(fourrures)		X
Piguatina	5-12-6	(fourrures)		X
Quaychiche	1-4-6	(crédit)	X	
Saguana	3-6-8	(crédit)	X	
Samabane	1-4-5	(crédit)	X	
Wabamoose	35-9-6	(crédit)	X	
Wasakijish	4-11-0	(crédit)	X	
Wegobish	1-12-0	(fourrures)	X	

* Montants exprimés en livres (livres-schillings-pences).

Source: HBCA, B. 230/d/8.

chasseurs, de même que ceux avec lesquels ils constituaient vraisemblablement des groupes de chasse (Tableau 5.6) étaient tous rattachés, au début des années 1820, à des postes situés à l'extérieur de la Haute-Mauricie. De même, il apparaît que les premiers « habitués » du poste d'Obedjiwan auraient occupé et exploité des territoires de chasse situés soit à l'extrême-nord du bassin de la rivière Saint-Maurice ou encore dans celui de la baie James — dans le secteur de Waswanipi — ou celui de l'Outaouais supérieur.

*
* * *

En somme, le scénario qui semble se dessiner voudrait que les autochtones qui allaient former la bande de Weymontachie, peut-être à partir de 1806, étaient en majorité originaires de la Haute-Mauricie. Certains occupaient et exploitaient des territoires dans la région immédiate de Weymontachie, alors que d'autres avaient leurs territoires de chasse plus en amont dans le bassin de la rivière Saint-Maurice, aux environs de la hauteur des terres. Parmi ceux-ci, certains se seraient progressivement déplacés vers le sud pour se rapprocher des postes de traite. Quand à la bande d'Obedjiwan, elle aurait pris naissance à compter de la seconde moitié des années 1820, et elle comprenait vraisemblablement un certain nombre d'autochtones occupants et exploitant des territoires de chasse situés, pour les uns, en Haute-Mauricie,³⁴ et pour les autres à l'extérieur de la région. Tout ceci n'implique pas pour autant qu'à la fin des années 1820, les deux bandes étaient isolées et culturellement distinctes l'une de l'autre. En réalité, des liens de parenté de longue date devaient rapprocher plusieurs familles des deux bandes, alors que leur proximité géographique faisait d'elles des unités d'échanges préférentielles.

La composition et l'organisation sociales

Peut-on parler d'une véritable unité socio-politique, dans les années 1820, en ce qui concerne l'ensemble des autochtones de Weymontachie? Les documents d'époque n'ont livré aucune mention à l'effet que ceux-ci se réclamaient d'une même identité ou d'une même organisation politique. Bien que le chef de district de la Hudson's Bay Company ait mentionné, en 1831, que les autochtones qui « résidaient » au poste de Weymontachie étaient des « Têtes de Boule »,³⁵ et qu'Adams parlait de la « nation » des Têtes de Boule qui étaient concentrés à Weymontachie,³⁶ il paraît clair que les autochtones de l'endroit ne se réclamaient pas

collectivement — ni individuellement d'ailleurs — de l'ethnonyme « Têtes de Boule ». ³⁷ Étaient-ils tout de même organisés politiquement?

Les livres de comptabilité des postes de traite indiquent qu'il n'y avait pas de chef unique à Weymontachie, mais plusieurs chefs. Comme il en sera question plus loin, ceux-ci étaient à la tête de groupes de chasse. ³⁸ Toutefois, en 1822, Niverville, un agent du gouvernement à Trois-Rivières, mentionnait qu'un nommé Nanpaweschis était *le* chef des Têtes de Boule. ³⁹ De toute évidence, il faisait référence à Nabawish, un des chefs de groupe de chasse et le meilleur chasseur d'entre eux. ⁴⁰ Nabawish aurait été, au dire des autochtones de Weymontachie, le premier de la lignée des chefs Petiguay, ⁴¹ ce que semblent confirmer les archives de la Hudson's Bay Company alors qu'elle rapportent que, dans les années 1820, Nabawish chassait avec son fils « Pichiquoi ». ⁴² Ainsi, on pourrait envisager que parmi les chefs, Nabawish jouissait d'un plus grand prestige ou d'une autorité supérieure à celle des autres chefs, mais on ne possède aucune donnée explicite à cet effet.

Par ailleurs, si la fréquentation de Weymontachie par les autochtones a bel et bien débuté vers 1806, cela a laissé du temps pour qu'émerge une certaine unité d'appartenance, appuyée par des liens de parenté. D'ailleurs, plusieurs des familles qui traitaient à Weymontachie devaient être présentes dans la région bien avant l'arrivée des postes, de sorte qu'un certain nombre d'entre elles devaient déjà être apparentées avant 1806. De plus, même si, dans les années 1820, l'été était pour les autochtones une saison de chasse et non d'oisiveté autour des postes, ⁴³ ce qui limitait le temps pour les échanges sociaux, il y avait tout de même, en juin, des rassemblements importants où plusieurs dizaines de familles plantaient leurs tentes, pour quelques jours, à proximité des postes de traite. ⁴⁴ Ainsi, dès 1822, entre le 13 et le 20 juin, environ une vingtaine de chasseurs, sans doute accompagnés de leur famille, étaient présents au poste de la Hudson's Bay Company (Tableau 5.1). De même, au mois d'octobre, lorsque la majorité des chasseurs se rendaient aux postes pour effectuer leurs achats pour la saison

hivernale, d'autres rassemblements avaient lieu. Le 16 octobre 1822, 16 chasseurs étaient présents autour du poste de la Hudson's Bay Company (Tableau 5.1). Si de tels rassemblements, ponctuels mais à grande échelle, avaient également lieu au poste de la North West Company avant 1820, ceci a probablement favorisé l'émergence d'un sentiment d'appartenance parmi les familles de la région.

Aussi, bien qu'un certain nombre d'indices laissent entrevoir que les familles rattachées aux postes de Weymontachie, durant les années 1820, étaient peut-être plus près de constituer une unité socio-politique avec à sa tête un chef unique qu'une population répartie entre un certain nombre de groupes de chasses tout-à-fait indépendants, les données demeurent trop fragmentaires pour statuer définitivement sur la nature exacte de leur organisation sociale. Par contre, il est clair que le groupe de chasse demeurait l'unité sociale, sinon maximale, sûrement la plus importante durant la plus grande partie de l'année.

Les groupes de chasse

Les seuls documents disponibles qui peuvent aider à reconstituer l'organisation sociale des autochtones de la Haute-Mauricie dans les années 1820 sont les livres de comptabilité rédigés par les employés de la Hudson's Bay Company. Ce qu'ils offrent, ce sont de rares indications sur les liens de parenté entre des individus — par exemple: « Pawashish, Caspoyane's son », ou encore « Quaychaince, Mother of Nangositch » - et, surtout, les dates auxquelles les chasseurs se sont présentés au poste pour y troquer leurs fourrures contre des articles de traite. En recoupant ces dates, on arrive à dégager des regroupements de chasseurs qui se présentaient au poste au même moment. De là, il devient possible d'associer ces regroupement à des ensembles sociaux (bandes et groupes de chasse) et d'entrevoir leur composition.

Au départ, l'analyse de la clientèle du poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie montre que celui-ci était fréquenté par deux grands groupes d'autochtones. Le premier était

composé de chasseurs qui étaient rattachés à des établissements de traite situés à l'extérieur de la Haute-Mauricie, à savoir les postes de Trout Lake, de Grand Lake et de Waswanipi. Ce groupe a pu être identifié, au départ, grâce à une liste de noms datant de 1829, et qui identifiait 18 chasseurs de ces postes ayant un compte à Weymontachie (Tableau 5.3). Parmi eux, on retrouvait le chef Babi qui traitait déjà à Weymontachie en 1822-1823, de même que quatre autres chasseurs - Chachia, Keweysey père, Keweysey fils et Kaganogunai - qui traitaient au même endroit en 1824-1825.⁴⁵ Cette même année, ces cinq chasseurs se sont présentés à Weymontachie le 19 octobre et sont revenus le 4 ou le 14 juin suivant. Or, 19 autres chasseurs se sont présentés au poste de Weymontachie aux mêmes dates. Tous sont arrivés le 19 octobre et un est revenu le 19 avril, 12 sont revenus le 25 mai, deux autres le 4 juin et, enfin, huit autres le 14 juin (Tableau 5.4). L'année suivante, en 1825-1826, un autre groupe de vingt-quatre chasseurs - pratiquement tous les mêmes que l'année précédente - se sont présentés à Weymontachie le 20 octobre.

Ainsi, il fait peu de doute qu'il s'agissait bien d'un groupe d'autochtones qui ne vivaient pas dans le voisinage immédiat des postes de Weymontachie et que leurs territoires de chasse devaient être situés, comme il a été mentionné plus haut, à l'extrême-nord de la Haute-Mauricie ou au-delà de la hauteur des terres.

Par ailleurs, en recoupant les noms de ces 24 chasseurs du nord avec la première liste d'autochtones qui traitaient à Weymontachie en 1822-1823 (Tableau 5.1), on peut identifier 12 individus sur 39 qui, cette année-là, provenaient de l'extérieur, soit 31% de tous les chasseurs. En 1824-1825, sur les 52 chasseurs qui avaient un compte au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 26 provenaient de l'extérieur (50%) et, l'année suivante, c'était 23 chasseurs sur 53 (43%). Comme il en sera question plus loin, cette baisse résulte en partie du fait que certains de ces chasseurs se sont installés dans la région de Weymontachie.

Le second groupe était composé d'individus qui habitaient, de toute évidence, dans les environs immédiats des postes de Weymontachie. Contrairement à ceux qui provenaient du nord, ceux-ci étaient des habitués des postes qu'ils fréquentaient plusieurs fois par année. À lui seul,

Tableau 5.3 : Liste des chasseurs affiliés aux postes de Waswanipi, Grand Lake et Trout Lake et qui avaient un compte au poste de Weymontachie en 1829.

Babi	Kabai	Pekangai
Chachia	Kaganogunai	Pasatamo
Chioguoïn	Menawagan	Pichiki
Coucouchache	Monkutagan	Shishipe
Keweysey, père	Naho	Touschawasch
Keweysey, fils	Piquatina	Wichina

Source: HBCA, B. 230/d/11, fo. 25.

Figure 5.4 : Liste des chasseurs qui ont traité à Weymontachie en 1824-1825.

Groupe de Weymontachie	Groupe du nord
Atichoway	Astabais
Bissoit, Betty	Babi
Caspoiane	Chachia
Flamand, Charles	Kanogunai
Flamand, Joseph	Kashwishawagan
Jackish	Keweysey, père
Joachim, Louis	Keweysey, fils
Joseph, François	Kiskijan
Aenekabonescum	Majaco
Majesk, père	Memenokabawish
Majesk, fils	Nangosish
Menisino	Onekawabais
Metawang	Oskelaway
Metawameq	Pachickwainaipish
Mesakameq	Pequatagan
Nabawish	Quaychiche
Neweashish	Shaginapinauwescum
Oskelamask	Tastababais
Pawashish	Wabamoose
Petiguay	Wagana
Pequatagan	Wasakijish
Quataweq	Washawa
Saguana	Wegobish
Samabane	Yaguawa
Tchachine	
Wesawasawba	Michilawais ?
Xavier	Majikawish ?

Source: HBCA, B. 230/d/5.

Nabawish visitait les postes en moyenne 14.8 fois par année, et la moyenne pour un chasseur était de 10.5 visites annuellement. À combien peut-on estimer la population de ce groupe? En 1822-1823, si on exclut les 12 chasseurs du nord, il en restait 24 qui étaient strictement rattachés au poste de Weymontachie. De ce nombre, 18 chasseurs avaient contracté, cette année-là, un crédit supérieur à 14 £. Si on conçoit qu'il s'agissait de chefs de famille, en associant à chacun d'eux une famille de cinq personnes, on obtient une population totale d'environ 90 individus. En appliquant le même calcul aux années 1824-1825 et 1825-1826, on obtient un nombre d'environ 105 individus (pour 21 chefs de familles potentiels).

Uniquement sur la base d'un recoupement des dates auxquelles les chasseurs des deux groupes ont visité les postes de Weymontachie en 1824-1825, il est possible d'identifier une répartition de ceux-ci à l'intérieur d'un minimum de six groupes de chasse (Tableau 5.5). Par contre, trois chasseurs - Jackish, Charles et Joseph Flamand - n'ont pu être associés à un groupe de chasse en particulier.⁴⁶ Le résultat obtenu paraît renforcé lorsqu'on tient compte d'autres facteurs. Premièrement, quatre de ces groupes avaient dans leur rang un chasseur que les employés des postes désignaient comme « chef ». Comme on peut difficilement parler de « bande » à cette époque, il paraît vraisemblable que leur titre en ait été un de chef de groupe de chasse. Les deux autres groupes n'avaient apparemment pas de chefs. Or, comme il en sera question plus loin, ces groupes ont été moins stables que les quatre premiers. Par ailleurs, on constate que certains des chasseurs au sein d'un même groupe semblaient déjà associés en 1822-1823, alors qu'ils se sont présentés aux mêmes dates au poste de la Hudson's Bay Company. C'était le cas pour Nabawish et Pequatagun, pour Caspoyane et Matawameq, pour Samabane et Neweashish, ainsi que pour Majesk fils et Aenekanesokene (Tableau 5.1). Ces associations se sont également poursuivies après 1824-1825.

En observant la composition et l'évolution des groupes de chasse, on constate que les groupes de Nabawish, Caspoyane, Quataweq et Majesk père ont été stables. Chaque année, les mêmes

Tableau 5.5 : Composition des groupes de chasse affiliés au poste de Weymontachie de 1824 à 1827.

1824-1825	1825-1826	1826-1827
Nabawish (chef) Petiguay (fils du chef) Oskelamask Pequatagun	Nabawish (chef) Petiguay Oskelamask Peguatagun	Nabawish (chef) Petiguay Oskelamask
Caspoyane (chef) Pawashish (fils du chef) Mesakameq Metawameq	Caspoyane (chef) Pawashish Mesakameq Metawameq	Caspoyane (chef) Pawashish Mesakameq
Quataweq (chef) Wesawasawba Saguana	Quataweq (chef) Wesawasawba Saguana	Quataweq (chef) Waysawasawba Saguana
Majesk, père (chef) Samabane Neweashish Menisino	Majesk, père (chef) Samabane Neweashish Oskelaway Menisino ?	Majesk, père (chef) Samabane Neweashish Oskelaway
Joachim Tchachine	Joachim Tchachine Majesk, fils Aenekanesokene	Joachim Tchachine Menisino
Majesk, fils Aenekanesokene	[Obedjiwan] Micilawais (chef) Wabamoose Majikawish	[Obedjiwan?] Majeshk, fils Aenekanesokene Nangosish Wasakijish
		[Obedjiwan] Micilawais (chef) Wabamoose Majikawish

Source: HBCA, B. 230/d/5; B. 230/d/10.

chasseurs et leurs familles se regroupaient ensemble. Par contre, à côté de ces groupes, d'autres sont apparus et sont disparus, provoquant des mouvements de chasseurs entre diverses unités sociales. Par exemple, en 1825-1826, les groupes de Majesk fils et de Joachim, qui jusque-là étaient autonomes, se seraient joints, avant de se séparer à nouveau l'année suivante. Toujours en 1825-1826, un nouveau groupe a fait son apparition, avec à sa tête le chef Michilawais. Les membres de ce groupe étaient tous des transfuges du groupe du nord et il est

probable que leurs territoires de chasse étaient situés plus au nord. De toute évidence, il s'agissait d'un des premiers groupes de chasse qui deviendront affiliés au poste d'Obedjiwan. D'ailleurs, comme il en a été question précédemment, Wabamoose, un des membres du groupe de Michilawois, était de ceux qui contractaient les crédits les plus élevés à ce poste en 1829 (Tableau 5.2).⁴⁷

Michilawais, Wabamoose et Majikawish n'ont pas été les seuls chasseurs du groupe du nord qui décidèrent, en 1825-1826, de s'affilier aux postes de la Haute-Mauricie. Entre autres, Oskelaway s'est vraisemblablement joint, cette même année, au groupe de chasse de Majesk père. On notera qu'en 1829, des explorateurs ont rapporté que Majesk père était sous les soins de sa fille et de son gendre.⁴⁸ La fille de Majesk se nommait Marie.⁴⁹ Elle avait un compte au poste de la Hudson's Bay Company et les dates auxquelles elle s'y est rendue coïncident pratiquement toujours avec celles des visites d'Oskelaway à partir de 1826-1827. Ainsi, on peut présumer que l'intégration de ce dernier au groupe du vieux chasseur s'est faite par l'entremise d'un mariage avec la fille de celui-ci. Par ailleurs, l'arrivée d'Oskelaway explique peut-être le départ de Menisino, un des fils de Majesk, qui s'est retrouvé, en 1826-1827 avec Joachim et Tbachine. Le groupe de son père était probablement devenu trop peuplé. Toujours en 1825-1826, le groupe de Majesk fils s'est apparemment associé à de nouveaux arrivants — Nangosish et Wasakijish — issus, eux aussi, du groupe du nord. Le nombre de groupes de chasse était alors passé à sept, et cinq d'entre eux avaient un chef à leur tête.

Comme chez les Cris de l'est de la baie James à la même époque, la composition idéale d'un groupe de chasse en Haute-Mauricie semble avoir été de deux à trois chasseurs et leurs familles, soit entre 10 et 15 individus, et rarement plus.⁵⁰ Par exemple, en 1826-1827, Pequatagun a quitté — et il ne semble pas qu'il soit décédé — le groupe de Nabawish avec qui il était depuis longtemps associé. Or, son départ coïncide avec l'émergence de Petiguay, le fils de Nabawish, comme chasseur autonome, alors qu'il contractait désormais des crédits de plus de

10 £ au poste de la Hudson's Bay Company. Le groupe de Majesk père faisait en quelque sorte exception avec ses quatre chasseurs, mais il faut considérer que, dans les années 1820, ce dernier était un vieillard qui avait peine à se déplacer.⁵¹ Déjà en 1826, il n'achetait plus comme outils de prédation que des articles de pêche et quelques trappes à rats musqués, indices qu'il ne devait plus jouer au sein de son groupe qu'un rôle économique secondaire.

Par ailleurs, les familles qui composaient les groupes de chasse devaient souvent être apparentées. On sait que Majesk père vivait sur ses territoires de chasse avec sa fille et son gendre,⁵² probablement Oskelaway, de même qu'avec un autre chasseur.⁵³ En 1824-1825, et peut-être en 1825-1826, il faisait également équipe avec son fils Menisino. Par ailleurs, ce dernier, après avoir quitté le groupe de son père, a fait équipe, en 1826-1827, avec son beau-fils Joachim, un Abénaquis qui avait épousé une de ses filles.⁵⁴ On connaît trop mal les liens de parenté entre plusieurs chasseurs pour statuer si la famille étendue ou l'association de familles nucléaires constituait l'unité de base des groupes de chasse. Toutefois, en raison de leur stabilité et du fait que certains chefs chassaient avec leurs fils ou leurs gendres, on peut présumer que les quatre premiers groupes de chasse aient pu être structurés autour d'une famille étendue, alors que les groupes plus volatiles auraient plutôt été des associations de familles nucléaires.

Enfin, ce sont peut-être aussi des liens de parenté qui expliquent que, malgré leur apparente autonomie, certains groupes de chasse semblaient avoir entre eux des affinités particulières. Ainsi, les groupes des chefs Quataweq et Caspoyane se présentaient habituellement ensemble aux postes de Weymontachie, et il en était de même pour les groupes de Nabawish et de Majesk père. Les groupes de Joachim et de Majesk fils étaient aussi fréquemment accolés avec le groupe du vieux Majesk.

Les chefs

Le pouvoir du chef à l'intérieur des groupes algonquiens (bandes ou groupes de chasse) est généralement décrit comme ayant été, traditionnellement, informel. Son autorité n'aurait pas reposé sur un pouvoir institutionnel ou coercitif, mais aurait davantage découlé de son caractère personnel, de ses habilités de chasseur et de chamane, et de la sagesse de son discours.⁵⁵ Toutefois, certains chercheurs ont nuancé cette image, laissant entendre que la quête de prestige et l'ambition personnelle n'était pas nécessairement absentes dans les sociétés qualifiées d'égalitaires, et que dans certains contextes particuliers, elles pouvaient se manifester. Un exemple de ceci s'est présenté chez les Cris de l'est de la baie James où, au XVIIIe siècle, des chasseurs auraient tiré avantage du système des « trading captains », une création de la Hudson's Bay Company — en grande partie pour contrer les compagnies rivales —, afin d'obtenir un plus grand leadership et en retirer des avantages économiques.⁵⁶

Bien qu'elles demeurèrent impliquées dans une forte compétition jusqu'en 1831, la Hudson's Bay Company et la King's Posts Company ne semblent pas avoir eu recours à un tel système en Haute-Mauricie, ou encore cela n'a jamais fonctionné. Sur les sept chasseurs reconnus comme « chefs » dans les années 1820, six avaient un compte dans les deux postes de Weymontachie qu'ils fréquentaient régulièrement. Seul le chef Quataweq est toujours demeuré fidèle à la Hudson's Bay Company, mais son compagnon de chasse, Wesawasawba, avait un compte aux deux postes.⁵⁷ Par extension, il n'y pas eu une nette et durable répartition des groupes de chasse entre les deux établissements de traite de Weymontachie, un phénomène observé dans d'autres régions où la concurrence a prévalu.⁵⁸ Par ailleurs, la stabilité de la majorité des groupes de chasse tend à démontrer que les chasseurs demeuraient fidèles à leurs chefs et qu'ils ne se sont pas, en apparence, livrés à des luttes de pouvoir. Il est donc probable que les marchands ont dû composer avec les leaders que les autochtones se sont donnés.

Dès lors, sur quoi reposait l'autorité des leaders? Les écrits comportent très peu de passages explicites faisant état des qualités personnelles de ces derniers. Cependant, on sait que les leaders étaient tous, où avaient tous été, de bons chasseurs.⁵⁹ Leur âge devait également constituer un facteur déterminant. Bien que l'âge de 110 ans qu'on lui attribuait en 1829 était sans doute exagéré, il est clair que Majesk père était un vieillard à cette époque.⁶⁰ Dans les années 1820, Nabawish et Caspoyane avaient des fils qui commençaient à chasser pour eux-mêmes et dont l'âge devait probablement se situer autour d'une vingtaine d'années, ce qui attribuerait aux pères un âge d'environ une quarantaine d'années. Quant à Michilawais, il est décédé à l'été 1827, et on ignore si la vieillesse y était pour quelque chose. Toutefois, sa fille, ou une de ses filles, avait épousé, avant 1822, un des fils de Majesk père nommé Aenakabonescum.⁶¹ Aussi, en attribuant à sa fille un âge de 15 à 20 ans en 1822, on peut en déduire qu'en 1827, Michilawais devait avoir, à tout le moins, 40 ou 45 ans.

Ainsi, avoir chassé et trappé avec succès pendant une vingtaine d'années semblait constituer un facteur important pour qu'un chasseur obtienne de ses pairs une reconnaissance particulière. Dans certains cas, une part de légende devait entourer et renforcer l'autorité d'un chef. Par exemple, l'histoire personnelle de Majesk père était cousue d'exploits — guerres, conquêtes violentes — de toute évidence démesurés.⁶² De plus, on note que les chefs étaient habituellement ceux qui se procuraient des articles de parures tels que des perles, des bagues et des croix en argent.⁶³ Il est par contre difficile d'affirmer si ces produits servaient à refléter un statut où s'il s'agissait de simples artifices que des chasses fructueuses permettaient de se procurer.

Les données manquent également pour évaluer avec justesse la nature du pouvoir des leaders. Celui-ci n'était sans doute pas économique. Contrairement aux « trading captains » cris qui traitaient au nom des autres chasseurs, les leaders de la Haute-Mauricie n'avaient pas un droit de regard sur les activités commerciales des membres de leur groupe de chasse. Lorsque tous

les chasseurs arrivaient ensemble aux postes de Weymontachie, chacun, y compris le chef, traitait de façon individuelle avec les commis.

Par contre, l'explorateur Adams rapportait qu'un chasseur devait demander la permission au chef pour obtenir un territoire de chasse.⁶⁴ Aussi, c'est peut-être au plan de la gestion des ressources et de la satisfaction des besoins de chacune des familles du groupe de chasse qu'un chef devait surtout se faire valoir et en retirer une certaine notoriété. Par expérience, ces chasseurs connaissaient bien le territoire, les endroits où se concentraient les castors, où se déplaçaient les orignaux, etc. Ainsi, chaque année, ils étaient en mesure de répartir — en suggérant et non en imposant —, les autres chasseurs sur un espace où il leur serait possible de subvenir convenablement à leurs besoins.⁶⁵

La seule information explicite concernant la répartition et l'organisation des territoires de chasse à cette époque nous vient une fois de plus d'Adams qui mentionnait:

These people [...] spread over an extent of country, measuring probably seven or eight hundred square leagues, and considering all this great tract as their own lawful hunting ground; the lakes and rivers intersecting which, are portioned out amongst them, partly by a kind of feudal grantage from those of their own tribe, in whom they acknowledge some undefinable superiority. [...] a young Indian who, at one time [...] seemed desirous of obtaining an allotment of hunting ground for himself [...] it was a necessary preliminary to secure the permission of some chief, who he named, as a paramount Lord of the soil...⁶⁶

Parlant de Majesk père, il ajoutait:

All these lakes and waters he has since kept firm possession of, portioning off parcels of them at different times to the members of his family, as they grew old enough to hunt for themselves...⁶⁷

Ces courts extraits portent à croire que les leaders des groupes de chasse étaient probablement ceux qui « possédaient » les territoires de chasse de même que le pouvoir de les redistribuer.⁶⁸ C'est sans doute en partie ce qui explique que les membres d'un groupe de chasse étaient souvent apparentés. Idéalement, un chef de groupe de chasse qui, avec le temps,

avait établi une forme de droit prééminent sur un secteur particulier — ce que Rogers a appelé un *hunting range* ⁶⁹ —, devait préférer en faire profiter les membres de sa propre famille, idéalement son fils aîné, mais aussi ses frères ou ses gendres. Une telle pratique était toujours en vigueur au début du XXe siècle en Haute-Mauricie.⁷⁰

Les familles

Le nombre des familles qui ont fréquenté les postes de Weymontachie dans les années 1820 n'a probablement jamais dépassé de beaucoup la vingtaine. Celles-ci étaient habituellement composées du mari, de sa femme, de leurs enfants et fréquemment de quelques vieillards. La polygamie semblait présente, mais on ne peut évaluer précisément dans quelle mesure. Il a été rapporté que Menisino vivait dans la région du lac Kempt avec « his wives and children », ⁷¹ et d'autres cas ont été rapportés plus tard.⁷² Comme c'est souvent le cas dans les populations de chasseurs-cueilleurs, la polygamie semblait limitée aux chefs et aux meilleurs chasseurs.⁷³

On peut difficilement évaluer le nombre d'enfants par famille à cette époque. Les livres de comptabilité montrent que les chasseurs achetaient rarement plus de trois chemises d'enfants par année. Cependant, des chemises étaient également fabriquées par les autochtones eux-mêmes,⁷⁴ de sorte que ces chiffres sont peu révélateurs. À l'image de ce qu'on peut observer dans les années 1850 et 1860,⁷⁵ une moyenne de trois à quatre enfants — qui atteignaient l'âge adulte — par famille devait prévaloir.⁷⁶ Quant aux vieillards, ils étaient de toute évidence pris en charge par leurs enfants. Certains d'entre eux, notamment Atichoway, la mère de Quataweq et Quaychaince, la mère de Nangosish, avaient un compte au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, mais leurs achats étaient habituellement limités, de sorte que l'essentiel de leurs besoins devaient être assurés par leurs enfants.⁷⁷

Le fait que les femmes, les enfants et les vieillards ne traitaient que rarement dans les postes de traite semble indiquer que la charge de subvenir aux besoins des familles revenait au mari.

Toutefois, une fois les achats effectués par un chasseur, les articles qu'il s'était procurés étaient répartis entre lui et les membres de sa famille, suivant les tâches respectives qui leur incombaient. Si les outils de prédation tels que les fusils, les munitions, les pièges et les articles de pêche étaient du ressort du mari, il y a tout lieu de croire que tout ce qui concernait les vêtements et les tissus était du ressort des femmes.⁷⁸

Occasionnellement, lorsque les femmes effectuaient des achats, elles se procuraient majoritairement des verges de tissus, des vêtements et des couvertures. C'était également par de tels articles qu'elle étaient « payées » lorsqu'elles effectuaient des tâches particulières pour les compagnies de traite.⁷⁹ Enfin, comme le laisse entrevoir le cas de Majesk père, les vieillards devaient obtenir certains outils de prédation dont des lignes à pêche et des pièges de façon à participer à la quête de nourriture et de fourrures.

*
* * *

L'implantation des postes de traite à Weymontachie au début du XIXe siècle a constitué un facteur déterminant dans l'émergence de ce qui deviendra bientôt un groupe de familles qui partageront une même identité collective. Jusque-là dispersées sur l'ensemble du territoire de la Haute-Mauricie et en périphérie, ces familles ont entrepris de se réunir, à certains moments de l'année, autour de ces nouveaux lieux d'échanges. À long terme, par des alliances entre les chasseurs et par des mariages, ces rassemblements ont initié et consolidé un réseau de parenté et un sentiment d'appartenance. À court terme toutefois, ce processus a été marqué par des mouvements de populations, par une redéfinition constante de la répartition des familles sur le territoire ainsi que par la cohabitation d'individus de diverses affiliations culturelles.

À cet égard, l'émergence de la bande de Weymontachie constitue un bel exemple d'un ensemble social algonquien qui s'est constitué à partir de fragments d'ensembles antérieurs. Au départ, il semble que le noyau initial des familles qui fréquentaient Weymontachie étaient de langue

algonquine. Ingall avait souligné que vers 1823, des Algonquins fréquentaient le poste de Weymontachie, parmi lesquels un nommé Michel (Tableau 5.1) qui s'est joint peu après au groupe du lac aux Sables.⁸⁰ On pourrait même avancer que Majesk père était de langue algonquine. En effet, le patronyme Majesk, qui signifie « rat musqué », se rapproche davantage de l'algonquin 'wadjack' que du cri 'ocaskw'.⁸¹ De plus, Majesk et sa famille occupaient et exploitaient un territoire situé tout près de la source des rivières du Lièvre et Gatineau et qui était contigu avec les terres de chasse traditionnelles des Algonquins de la vallée laurentienne et de l'Outaouais. Par contre, ses enfants, et notamment Menisino, parlaient peut-être le cri; impliqué dans une affaire de meurtre en 1830, ce dernier adressa une requête au gouverneur Kempt dans laquelle il demandait:

Que votre pétitionnaire désirerait aussi avoir un interprète qui parlât sa langue. Il y a aux Trois-Rivières des Algonquins qui entendent et parlent bien la langue de votre pétitionnaire.⁸²

À ce premier groupe seraient venus se greffer des individus et des familles de langue crie et algonquine qui avaient l'habitude de graviter autour des postes de Waswanipi, de Trout Lake et de Grand Lake. Enfin, au moins un Abénaquis, Joachim, était installé dans la région depuis le début des années 1820.

Particulièrement pour les familles qui venaient de l'extérieur de la Haute-Mauricie, cette nouvelle affiliation aux postes de Weymontachie n'effaca pas pour autant les liens de parenté déjà établis avec les groupes qu'elles fréquentaient auparavant. D'ailleurs, des moyens pour se rencontrer prévalaient; soit qu'on se rendait à l'occasion autour des anciens postes,⁸³ soit que les parents venaient à Weymontachie, ou encore on se rencontrait en « terrain neutre » comme à Obedjiwan. Par ailleurs, il est fréquent que des noms de chasseurs disparaissent soudainement des livres de comptabilité des postes de Weymontachie. Dans certains cas, il s'agissait sans doute d'individus qui quittaient la région pour intégrer des groupes occupant et exploitant des territoires à l'extérieur de la Haute-Mauricie.

Enfin, à ces individus qui se sont établis dans la région ou qui étaient déjà présents, il faut ajouter ceux qui n'étaient que de passage. Il y avait bien sûr la demi-douzaine d'Iroquois engagés par la Hudson's Bay Company et qui, chaque été, effectuaient le transport des marchandises de Lachine à Weymontachie.⁸⁴ Il y avait également ceux comme Opiskum, un vieux Montagnais, qui venaient exceptionnellement frapper à la porte des postes pour obtenir un peu de poudre, de munitions ou de tabac.⁸⁵ Lezon, un Algonquin de Trois-Rivières, venait également commercer au King's Post avec sa femme et son fils,⁸⁶ tout comme un groupe d'Abénaquis.⁸⁷ Ainsi, malgré son isolement, le secteur de Weymontachie constituait, avant 1831, un véritable carrefour où se croisaient des Blancs et des autochtones venus de divers horizons.

D'ailleurs, un autre phénomène qui a peut-être contribué à l'émergence d'un sentiment d'unité chez les autochtones de Weymontachie est l'intrusion de chasseurs autochtones étrangers qui venaient récolter une part importante des animaux à fourrures. Les Abénaquis, notamment, avaient l'habitude de venir chasser en Haute-Mauricie depuis le début du XVIIIe siècle. À cette époque, leur présence ne semblait pas causer de problèmes aux occupants de la région. Du moins aucun document ne semble en témoigner. Or, dans la seconde moitié des années 1820, alors que la concurrence entre la Hudson's Bay Company et la King's Post Company avait réduit la population de castors,⁸⁸ la présence de ces visiteurs devenait plus contraignante. Ce n'est donc pas un hasard si, en 1831, Menisino fut signataire, en compagnie de sept chefs algonquins, d'une pétition dénonçant la chasse des Abénaquis sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent.⁸⁹ Le gouvernement décréta qu'en vertu de la décision du Grand Conseil des Six Nations du 5 juillet 1830, les Abénaquis étaient dans leur droit.⁹⁰ Au dire de Niverville, les « Têtes de Boule » étaient particulièrement mécontents de cette décision.⁹¹

La coexistence avec les Eurocanadiens

On ne peut sans doute pas parler à cette époque, comme pour les époques antérieures, d'une attitude collective de la part des autochtones envers les employés des établissements de traite, et particulièrement envers les commis. D'une part, les gens de Weymontachie ne constituaient probablement pas encore à cette époque une collectivité politiquement organisée, avec à sa tête un chef qui aurait pu dicter une ligne de conduite à l'ensemble de la population. D'autre part, les visites des chasseurs dans les postes étaient brèves, plus ou moins fréquentes selon l'éloignement des territoires de chasse, et chaque chasseur traitait un à un avec les commis. De même, chaque chasseur forgeait sa propre opinion.

Au départ, les employés n'avaient pas tous les qualités requises pour négocier avec les autochtones. Le gouverneur Simpson écrivait en 1832 que Cuthbert Cumming, responsable du St. Maurice District à Weymontachie à compter de 1829, était respecté des autochtones.⁹² Quant à son prédécesseur, Robert McVicar, il avait « a very long experience of Indian habits ». ⁹³ Par contre, John McKenzie à Obedjiwan n'avait aucun talent pour obtenir le respect des autochtones.⁹⁴ Aussi, selon son expérience et ses qualités professionnelles, un employé pouvait développer une relation privilégiée avec les autochtones, et particulièrement lorsque, comme Cumming et Delormier, il parlait l'algonquin, le cri ou l'ojibwa.⁹⁵ De même, en 1827 à Weymontachie, le responsable du district semblait plus apprécié par certains chasseurs que Hislop, le commis. Ce dernier écrivait: « Tastapaupe drinking talks much of M. McDonald[']s] liberality, expecting more from me than he got ». ⁹⁶

Dans l'ensemble, les relations paraissent avoir été cordiales entre les autochtones et les employés des compagnies. Adams rappelait notamment l'épisode où deux chasseurs, de connivence avec les employés de la Hudson's Bay Company, tentèrent d'effrayer pour le plaisir les membres de l'expédition Ingall en se déguisant en créatures monstrueuses.⁹⁷ L'attitude des autochtones s'étendait également aux autres Eurocanadiens de passage dans la région. Une fois

de plus, les membres de l'expédition Ingall n'eurent que de bons mots à l'égard de l'accueil et de l'hospitalité que leur ont réservés les gens de Weymontachie.⁹⁸ Par contre, à l'occasion, des conflits ont éclaté entre des Blancs et des autochtones, probablement pour des motifs économiques dans la plupart des cas. Il a été rapporté que le vieux Majesk « had at different times destroyed several Canadian hunters ». ⁹⁹ Quant à son fils Menisino, il aurait tué, au lac Kempt, un Canadien venu le faire prisonnier.¹⁰⁰ En 1830, il se trouvait à Trois-Rivières, accusé du meurtre d'un nommé Dufaut qui avait eu lieu plus de dix ans auparavant.¹⁰¹

En fait, les relations pouvaient difficilement être autrement que clémentes. Pour les commerçants, l'interaction avec les autochtones était vitale. D'abord pour mieux garder un œil sur eux, compte tenu de la mission spécifique des postes de traite en Haute-Mauricie, et aussi pour obtenir des fourrures et justifier un certain rendement économique de ces établissements. Si la recherche de profits n'était pas nécessairement une priorité, il demeurait que, pour un commis ou un chef de district, de bons résultats financiers demeuraient le meilleur gage d'un avancement possible dans la hiérarchie de la compagnie. Enfin, les autochtones jouaient aussi un rôle de soutien dans le bon fonctionnement des activités économiques des différents postes de traite.¹⁰² Bref, les représentants des compagnies étaient prêts à certaines largesses pour se gagner la faveur des chasseurs, des largesses qu'ils ne se seraient probablement pas permis dans un contexte de rapports économiques conventionnel ou monopoliste.

Les autochtones, qui ont soutiré de nombreux avantages économiques du commerce des fourrures, étaient parfaitement conscients de la situation et certains n'ont pas hésité à en tirer profit.¹⁰³ Ainsi, Menisino, le plus habile chasseur de Weymontachie, aurait obtenu que la Hudson's Bay Company lui construise une maison en bois au lac Kempt, sous la menace d'aller porter ses fourrures aux concurrents.¹⁰⁴ Lorsque ce même chasseur fut accusé de meurtre et recherché par les autorités canadiennes, les employés des postes ont préféré ne pas coopérer

avec la justice, de toute évidence dans l'espoir de continuer à bénéficier de l'apport important de fourrures que celui-ci fournissait.¹⁰⁵

Malgré leur co-dépendance, les Eurocanadiens et les autochtones de la Haute-Mauricie n'en constituaient pas moins deux cultures, deux mondes tout à fait distincts. Pourtant, certains Blancs ont été attirés par la culture autochtone qui semblait leur offrir plus de satisfaction que leur propre culture. Ce fut le cas notamment de Joseph Flamand, un chasseur canadien qui, vers 1790, avait épousé une autochtone de la région de Weymontachie et adopté le mode de vie des gens de l'endroit.¹⁰⁶ Flamand n'a peut-être jamais été reconnu comme un autochtone à part entière par les gens de Weymontachie, à moins qu'un rituel d'adoption lui ait été réservé.¹⁰⁷ Cependant, il a eu au moins deux fils, Charles et Joseph, lesquels paraissent avoir été reconnus membres à part entière du groupe. Le second eut à son tour deux fils qui reçurent des noms autochtones (Coococoo et Oskelamask),¹⁰⁸ et qui furent désignés comme des « Indiens » par les employés des postes de traite.¹⁰⁹

Pour les commerçants blancs, les compatriotes comme Joseph Flamand père étaient souvent des alliés. Dans les années 1820, ce dernier était un « freeman » que la Hudson's Bay Company n'hésitait pas à employer.¹¹⁰ On le chargeait de diverses tâches qui témoignent de la confiance qu'on lui portait:

Previous to his [Tastababais] departure use all my logic in persuading him from going to the OP. which he faithfully promised to observe, but fearing lest he should. Send Pere Flamand to accompany him which turn out to be of no avail...¹¹¹

Tastapaupe arrive with Pere Flamand - the latter taking care to have in his own possession the few furs...¹¹²

Par contre, les rapports avec les métis étaient plus complexes. Contrairement à son père, la loyauté de Joseph fils semblait davantage aller aux autochtones, bien qu'il ait été lui aussi engagé par la Hudson's Bay Company:¹¹³

I wished Flamand to make different enquiries about Indians etc, but I could receive nothing but evasive answers in return, the rascal much concerned about his own affairs paid no attention to those of the Company...¹¹⁴

...Flamand he himself embarked with the Indian and his own son calling out as he started that he would not come to the Fort till Mr McDonald returned - and as I am in the employ of the HBC^o I protest against the Man's conduct and more that he be fired according to the articles of his contract with the Co. for misconduct so flagrant and pernicious...¹¹⁵

Flamand switch to the OPP House to past the evening gone with his wife and Daughter.¹¹⁶

Un autre problème qui résultait de l'engagement d'un métis était le fardeau supplémentaire dont pouvait hériter la compagnie. Par exemple, Joseph Flamand fils, à l'emploi de la Hudson's Bay Company, demeurait près du poste, dans la maison des employés ou dans sa propre tente. Or, un été, son fils Oskelamask et sa famille décidèrent de demeurer avec lui près du poste, s'abstenant ainsi de pratiquer la chasse d'été, au grand dam du responsable de la compagnie.¹¹⁷ C'était d'autant plus dommage que Joseph fils, tout comme son frère Charles, étaient parmi les meilleurs chasseurs de Weymontachie et constituaient une importante source d'approvisionnement en fourrures. Aussi, malgré les problèmes qu'ils pouvaient entraîner, on préférerait sans doute engager certains métis en espérant que cela ferait en sorte que leurs fourrures ne se retrouvent pas sur le comptoir du poste rival.

Notes

1. Lee et Devore, 1968b, p. 7-9.
2. Cooper, 1946, p. 224.
3. Bien que dans un contexte historique et environnemental différent de celui du Subarctique oriental, Hickerson a décrit de façon détaillée un tel processus de constitution d'une bande autour d'un poste de traite chez les Chippewas de Pembina dans le Dakota du Nord [Hickerson, 1956].
4. Jones, 1889, p. 40.
5. Lips, 1939, p. 152-153, 163.
6. Rogers, 1969, p. 35; voir par exemple Savard, 1977, p. 51, 73-77; Mailhot, 1993, p. 39-41; Frenette, 1993, p. 303-313.
7. HBCA, B. 230/a/1, fo. 6.
8. HBCA, B. 230/a/1, fo. 7.
9. Bouchette, 1815, p. 299, 309; 1832, p. 207. En fait, la présence des nomades mauriciens dans la vallée laurentienne avait peut-être commencé à s'amenuiser avant les années 1770. Dès 1762, les habitants de la rivière Batiscan mentionnaient que « les Sauvages appelés Têtes de boulle qui frequentoient autrefois cette Riviere, avoient discontinué depuis plusieurs années qu'il n'en avoit vu que deux ou trois Canotés qui étoient descendus l'automne dernier » [Dawson, 1996, p. 209].
10. J'utilise ici le terme « bande » pour référer aux groupes de familles rattachées respectivement aux postes d'Obedjiwan et de Weymontachie. Toutefois, il n'implique pas que ces groupes constituaient des unités sociales et politiques maximales avec un chef à leur tête et un sentiment d'appartenance au groupe partagé par tous. Le seul lien entre les familles, du moins à cette époque, semble être la fréquentation saisonnière et temporaire d'un même poste de traite.
11. Ingall, 1830a, p. 130.
12. Il semble néanmoins que le poste de Weymontachie était exploité en 1812. En effet, cette année-là, la North West Company avait un poste en opération en Haute-Mauricie, sous la responsabilité d'un nommé Godin. L'endroit où se trouvait ce poste n'est pas mentionné explicitement, mais on sait qu'il était situé à environ 50 ou 60 lieues en amont de Rivière-aux-Rats [ANC, 1812]. Considérant qu'une lieue équivalait à 3 miles et qu'il y avait une distance de 154 miles entre l'embouchure de la Rivière-aux-Rats et Weymontachie [HBCA, B. 230/e/1, fos. 3-4], on peut présumer que le poste en question était bel et bien situé à Weymontachie.
13. ANC, 1812.
14. ANC, 1812.
15. HBCA, B. 230/d/1.
16. Clermont, 1974d; voir l'annexe 1.

17. Archéotec, 1996, p. 30-31, 338-374.
18. Guinard, 1945, p. 74-75; voir aussi Clermont, 1974d, p. 18. En 1837, les gens de Weymontachie avaient déjà l'habitude de planter leurs tentes sur la terrasse. Toutefois, cette année-là, durant l'été, ils s'installèrent tous à l'embouchure de la Manouane pour attendre l'arrivée du missionnaire [Guinard, 1960, p. 191].
19. Voir le chapitre 2, p. 62-66; Gélinas, 1998a, p. 206-208.
20. Cormier, 1978, p. 105.
21. Burger, 1953, p. 33.
22. Clermont, 1973b.
23. Béland, 1978, p. 470.
24. Mailhot *et al.*, 1980, p. 72-73.
25. Ratelle, 1993, p. 30.
26. HBCA, B. 230/d/2, fo. 25.
27. Voir le chapitre 6, p. 183, 187, 189.
28. HBCA, B. 230/d/10, fos. 46-47.
29. HBCA, B. 230/d/2, fo. 29.
30. HBCA, B. 134/c/2, fo. 275; B. 227/e/6, fo. 4; B. 230/e/1, fo. 4.
31. HBCA, B. 230/d/11, fo. 25.
32. HBCA, B. 230/d/8, fos. 25, 49, 90.
33. HBCA, B. 230/d/8, fo. 48.
34. HBCA, B. 227/e/6, fo. 9.
35. HBCA, B. 230/e/1, fo. 4.
36. Adams, 1831, p. 27; voir aussi Bouchette, 1829.
37. Voir le chapitre 2, p. 54-62; Gélinas, 1998a, p. 202-206.
38. HBCA, B. 230/d/4, fos. 10, 20, 24, 48.
39. ANC, 1822.
40. Voir le chapitre 6, p. 215, tableau 6.21.
41. Davidson 1928a, p. 25-26.

42. HBCA, B. 230/d/4, fo. 17.
43. Voir le chapitre 6, p. 222.
44. HBCA, B. 230/d/5; B. 230/d/10.
45. HBCA, B. 230/d/5.
46. On peut toutefois présumer que Charles et Joseph Flamand faisaient équipe et qu'ils chassaient dans la région de Coucoucache. Voir le chapitre 8, p. 291-292.
47. Le principal facteur qui complique l'identification des premiers chasseurs qui ont fréquenté Obedjiwan est qu'il n'existe pas de livres de comptabilité spécifiques à cet avant-poste. Les statistiques reliées aux chasseurs qui y traitaient étaient fondues avec celles des chasseurs du poste de Weymontachie.
48. Adams, 1831, p. 35.
49. HBCA, B. 230/d/4, fo. 113.
50. Francis et Morantz, 1983, p. 95.
51. Adams, 1831, p. 34; Ingall, 1830a, p. 216.
52. Adams, 1831, p. 35.
53. Ingall, 1830a, p. 216.
54. ANC, 1827, 1830a.
55. Leacock, 1958; Rogers, 1963b, p. 70; Morantz, 1982, p. 483.
56. Morantz, 1982.
57. HBCA, B. 230/d/6.
58. Yerbury, 1986, p. 91-92.
59. Voir le chapitre 6, p. 215, tableau 6.21; Lips, 1939, p. 159.
60. Adams, 1831, p. 34-35.
61. Adams, 1831, p. 38; Ingall, 1830a, p. 192-196; HBCA, B. 230/d/1.
62. Ingall, 1830a, p. 214-216; Adams, 1831, p. 34-35.
63. HBCA, B. 230/d/6.
64. Adams, 1831, p. 28. On sait que le territoire de chasse du vieux Majesk était situé dans la région du lac Mangeamagoos sur la rivière Ruban [Ingall, 1830a, p. 214] et il en était probablement de même pour celui de Joachim [HBCA, B. 230/d/16, fo. 73]. Quant à Menisino, il chassait dans la région des lacs Kempt et Nemiscachi [Adams, 1831, p. 35-36; Ingall, 1830a, p. 170-174]. Par contre, la localisation des autres territoires est plus problématique. Nabawish, Caspoyane et Quataweq fréquentaient plusieurs fois par année les postes de Weymontachie, ce

qui semble indiquer que leurs territoires de chasse devaient être situés non loin de ce secteur. Pour ce qui était des territoires des chefs Michilawais et Tastababais, ils devaient être situés beaucoup plus au nord.

65. Rogers, 1965, p. 274; Cooper, 1939, p. 67.

66. Adams, 1831, p. 27-28.

67. Adams, 1831, p. 34.

68. Francis et Morantz, 1983, p. 126; Cooper, 1939, p. 67.

69. Rogers, 1963b, p. 82.

70. Davidson, 1928a, p. 32; Cooper, 1939, p. 67.

71. Adams, 1831, p. 35.

72. Voir le chapitre 8, p. 292.

73. Clastres, 1962, p. 55-58; Payment, 1841, p. 91; Francis et Morantz, 1983, p. 127; Bishop, 1974, p. 170. Il est probable que les maris polygames épousaient préférablement les sœurs de la première épouse [Rochemonteix, 1904, p. 101; Bishop, 1974, p. 173].

74. Voir le chapitre 6, p. 181.

75. Voir le chapitre 8, p. 296.

76. À titre de comparaison, on peut estimer à environ 3.6 le nombre d'enfants par famille parmi la bande de Mistassini en 1823-1824. Une famille avait en moyenne 1.7 garçons et 1.9 filles [Lips, 1939, p. 153-155].

77. Le nombre de vieilles femmes ou de veuves ayant eu un compte personnel aux postes de traite est peu élevé. Il est probable que plusieurs d'entre-elles donnaient les fourrures qu'elles amassaient à leur mari ou à leurs fils.

78. Adams, 1831, p. 33. Comme il en sera question au chapitre suivant, le fait que les vêtements et les tissus étaient les articles de traite auxquels les chasseurs consacraient la plus grande part de leur budget semble indiquer que les femmes devaient avoir beaucoup à dire dans le choix des achats à effectuer [Anderson, 1994, p. 111].

79. HBCA, B. 230/d/10, fos. 5, 34, 42, 44, 68.

80. Ingall, 1830a, p. 134, 196.

81. Lemoine, 1911; Béland, 1978, p. 517.

82. ANC, 1830b.

83. Lips, 1947a, p. 443.

84. HBCA, B. 230/a/1, fo. 4.

85. HBCA, B. 230/d/5.

86. HBCA, B.230/d/6.
87. HBCA, B. 230/z/1, fo. 4.
88. Voir le chapitre 6, p. 218.
89. ANC, 1831a.
90. ANC, 1831b.
91. ANC, 1831c.
92. Williams, 1975, p. 194.
93. Adams, 1831, p. 31.
94. Williams, 1975, p. 224.
95. Williams, 1975, p. 194, 205.
96. HBCA, B. 230/a/1, fo. 9. Par contre, ce même McDonald n'en était pas moins déjà venu aux coups avec d'autres chasseurs [HBCA, B. 134/c/2, fo. 279].
97. Adams, 1831, p. 32.
98. Adams, 1831, p. 33; Ingall, 1830a, p. 216.
99. Adams, 1831, p. 34.
100. Ingall, 1830a, p. 170.
101. ANC, 1830b; 1831d; 1832.
102. Voir le chapitre 6, p. 210-212.
103. Voir le chapitre 6, p. 195-210; Gélinas, 1998b, p. 403-416. Un commis de la Hudson's Bay Company écrivait en 1827: « The Indians of Weymontachingue are spoiled to the uttermost degree, and their insolence is insupportable notwithstanding that every means are used to satisfy and please them » [HBCA, B. 134/c/2, fo. 275].
104. Adams, 1831, p. 37; HBCA, B. 230/d/16, fo. 35.
105. Adams, 1831, p. 37.
106. Adams, 1831, p. 32.
107. Si ce qu'a pu observer Clermont dans les années 1970 est représentatif des coutumes traditionnelles entourant l'intégration des étrangers au groupe, la reconnaissance identitaire au sein de la bande de Weymontachie n'était accordée qu'à la seconde génération. Il fallait naître au sein du groupe pour être un véritable « Weymontachie irinoue » [Clermont, 1996b, p. 7].
108. HBCA, B. 230/a/1, fo. 5.

109. HBCA, B. 230/a/1, fo. 4.
110. HBCA, B. 230/d/7, fo. 76.
111. HBCA, B. 230/a/1, fo. 6.
112. HBCA, B. 230/a/1, fo. 8.
113. HBCA, B. 230/d/7, fo. 76.
114. HBCA, B. 230/a/1, fo. 5.
115. HBCA, B. 230/a/1, fo. 4.
116. HBCA, B. 230/a/1, fo. 8.
117. HBCA, B. 230/a/1, fo. 4.

Chapitre 6

L'engrenage des échanges

During the fur-trading period Europeans and Indians were part of a mutually beneficial economic symbiosis [...] the Indians were experiencing a period of non-oriented cultural change. The situation was sufficiently permissive for the Indians to exercise a large degree of choice about those aspects of European culture that they incorporate into their own.¹

La culture matérielle a longtemps constitué le témoin par excellence de l'acculturation des groupes autochtones. L'adoption des objets occidentaux, croyait-on, avait pour résultat de détacher rapidement l'autochtone de sa technologie traditionnelle et de le rendre toujours plus dépendant de celle des Blancs. Ceci revenait à dire que les autochtones auraient consciemment renié leur propre culture matérielle pour se livrer à une culture dominante dont ils reconnaissaient et enviaient la suprématie. Or, il semble acquis aujourd'hui que l'emprunt d'éléments matériels à une culture autre ne signifie pas pour autant une assujétion forcée ou volontaire à celle-ci. Au contraire, l'emprunt rationnel serait même une condition à sa propre vitalité.² En ce sens, on réalise maintenant que les autochtones ont habituellement agi avec logique, prenant des Occidentaux ce qu'ils jugeaient supérieur ou complémentaire à leur patrimoine, tout en ignorant les éléments qui, à leurs yeux, étaient dépourvus de sens, d'utilité ou de valeur.³ Par ailleurs, le volet matériel ne constitue qu'une facette de l'univers culturel d'un groupe et l'acculturation doit être mesurée sur divers plans — comportements sociaux, pratiques économiques, système de référence spirituel, etc. — où elle se manifeste à des degrés variables.⁴ Ainsi, un nomade algonquien pouvait adopter le mousquet pour chasser l'ours, sans pour autant négliger les rituels traditionnels et millénaires qui précédaient et suivaient la mise à mort de l'animal.⁵

Néanmoins, il demeure que pour la majorité des nomades du Bouclier, y compris les occupants de la Haute-Mauricie, les contacts entretenus avec les Blancs entre 1760 et 1831 demeuraient

essentiellement motivés par la volonté d'acquérir des objets de facture occidentale. Or, ces objets, dont l'utilité en regard aux exigences du mode de vie nomade était depuis longtemps reconnue, pouvaient être obtenus de deux façons: par l'entremise des présents annuels offerts par le gouvernement, ou par voie d'échanges dans les postes de traite.

Les articles de traite et l'économie domestique

Les présents gouvernementaux

Au lendemain de la conquête, les autorités anglaises avaient maintenu la politique française d'offrir, chaque année, des présents aux autochtones. Par ce geste, elles souhaitaient, d'une part, consolider les alliances à une époque où la menace d'un soulèvement autochtone hantait toujours l'esprit, et, d'autre part, soutenir les autochtones en période de crise. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les produits ainsi offerts consistaient essentiellement en des pièces de tissus, des couvertures de même que des munitions.

Il est difficile d'établir si les autochtones du Haut-Saint-Maurice ont bénéficié de tels présents avant 1831. En 1765, ceux-ci, comme la majorité des groupes nomades qui sillonnaient la forêt boréale, ne figuraient pas sur la liste des nations « placées » sous la protection du Department of Indian Affairs.⁶ Seulement à compter de 1822 est-il fait état dans la correspondance gouvernementale que des « Têtes de Boule » recevaient à Trois-Rivières, au même moment que les Algonquins de l'endroit, une certaine quantité de présents.⁷ Or, comme il en sera question plus loin,⁸ ces Têtes de Boule établis dans la région trifluvienne avaient probablement peu à voir avec les autochtones de la Haute-Mauricie.⁹

Par ailleurs, toujours dans les années 1820, il était fait mention dans la même correspondance gouvernementale d'autres autochtones « Têtes de Boule » qui, ceux-là, peuplaient les bois de la

Haute-Mauricie et ne se présentaient jamais à la distribution des présents. À titre d'agent du gouvernement à Trois-Rivières, Niverville écrivait en 1822:

Il y a environ 25 à 30 guerriers Têtes de Boule qui ne sont pas compris dans les retours parce qu'ils n'ont jamais été présents...¹⁰

Il semble que ce ne fut pas avant le début des années 1830 que des autochtones du Haut-Saint-Maurice ont entrepris, au nombre d'une trentaine, de suivre le courant de la rivière jusqu'à Trois-Rivières, où ils purent bénéficier de la générosité intéressée de l'État.¹¹ D'ailleurs, en 1836, Niverville écrivait encore:

Têtes de Boule of the River St-Maurice: These are wandering Indians who live wholly by fishing and hunting and not by agriculture; they are the least civilized of any tribe in the Province - have no fixed residence, and rarely quit their grounds until about the period at which they have been accustomed to received (sic) their Great Father's annual Bounty.¹²

Force est de constater que, jusqu'en 1831, la quantité de produits occidentaux obtenus par le biais des dons gouvernementaux devait être très faible chez les autochtones de la Haute-Maurice. Par conséquent, on présume que l'essentiel de leur approvisionnement devait dépendre des postes de traite, et que les produits recherchés devaient, du fait même, être acquis par voie d'échanges.

Les articles de traite

Les archives n'ont apparemment conservé aucune information sur la nature des produits que les premiers commerçants indépendants venus s'établir en Haute-Mauricie ont pu offrir aux autochtones de la région. Si leur inventaire était à l'image de celui d'autres commerçants qui exploitaient des postes en périphérie des Hauts mauriciens à la même époque, les produits présentés aux autochtones devaient être aussi diversifiés que ceux offerts plus tard par les grandes compagnies.¹³ Par contre, l'inventaire habituel des postes de la North West Company vers 1800 est mieux connu. On y retrouvait essentiellement des tissus, des couvertures, des

vêtements, de la quincaillerie, des marmites, des fusils et des munitions.¹⁴ Ce passage, tiré des mémoires du marchand Perreault, confirme que plusieurs de ces produits, comme d'autres, circulaient en Haute-Mauricie en 1806:

J'ai donc fait partir Mr. Blak pour Négâgâming [sur la rivière Ruban] avec trois pièces de drap & 5 barils de boisson pour aller coucher au portage de Plâtre, où il a péri une partie de sa canoté le même jour dans un rapide qu'il y a pour y arriver. Il a perdu 1 caisse de ferraille, toute la poudre & le plomb, 2 barils de rum, son bled & sa farine [...] Je lui remis 2 barils de rum, un demi-baril de poudre, un sac de plomb, un demi-sac de fleur, deux sacs de bled, quelques chaudières...¹⁵

Enfin, les produits offerts par la Hudson's Bay Company et la King's Post Company durant les années 1820 sont encore mieux connus. Au départ, ceux-ci peuvent être divisés entre les articles qui étaient offerts en guise de présents et ceux qui n'étaient cédés qu'en retour de fourrures.

Dès les premiers temps du régime français, il était coutume pour les autochtones d'offrir des présents aux marchands de fourrures qu'ils croisaient. Ceux-ci ont tôt réalisé qu'il s'agissait là d'un geste politique, visant à jeter les bases d'une alliance, et qu'il était de mise de rendre la pareille. Ce rituel est ainsi entré dans les mœurs et a été maintenu tout au long des XVIIIe et XIXe siècles.¹⁶ De même, dans les années 1820, à l'arrivée des chasseurs ou encore lors des derouines, les employés des postes de traite de la Haute-Mauricie remettaient habituellement aux visiteurs ou aux visités une certaine quantité de tabac et de boisson.¹⁷ D'ailleurs, compte tenu du contexte de concurrence qui prévalait à cette époque, on peut présumer que la générosité des marchands était accrue, dans l'espoir de s'assurer la loyauté des chasseurs et éviter qu'ils ne troquent leurs fourrures avec un compétiteur. Avant les années 1770, lors de leurs visites dans les postes de traite situés à l'extérieur de la région, les autochtones de la Haute-Mauricie bénéficiaient probablement de tels présents. Toutefois, l'arrivée des marchands de fourrures sur leur territoire ainsi que la possibilité de fréquenter plus souvent des établissements de traite ont dû faire en sorte que le tabac, la boisson et peut-être d'autres

produits offerts en guise de présents ont pu être obtenus et consommés en plus grande quantité.

En ce qui a trait aux articles de traite, ceux pour lesquels les autochtones ont manifesté un intérêt particulier peuvent être regroupés en cinq catégories: les vêtements et les tissus, les outils de prédation, les produits alimentaires, les articles utilitaires ainsi que des produits divers. Cependant, aux yeux des chasseurs de la Haute-Mauricie, tous les articles ne présentaient pas le même attrait ou la même importance. De même, en observant leurs habitudes de consommation, il devient possible d'esquisser certains comportements culturels.

À cette fin, j'ai retenu, à partir des livres de comptabilité des postes de la Hudson's Bay Company et de la King's Post Company à Weymontachie, un échantillon de dix chasseurs dont j'ai noté tous les achats effectués entre le 1 juillet 1824 et le 30 juin 1830 - ce qui équivaut à 505 transactions - en retenant la date, la nature et la quantité des différents produits achetés, leur prix et le coût total de chaque transaction.¹⁸ Néanmoins, il faudra tout de même accorder une valeur relative aux résultats obtenus. En effet, les commis n'ont pas toujours fait preuve de précision dans la tenue des livres. Si les achats des autochtones sont habituellement bien détaillés (Figure 6.1), il est arrivé, à l'occasion, qu'une certaine quantité d'articles différents étaient regroupés sous la mention « sundries goods » ou « merchandise », alors qu'à d'autres moments, la quantité exacte d'un même produit acheté n'était pas indiquée. Par ailleurs, il m'a parfois fallu ignorer certaines informations qui étaient illisibles, soit en raison d'une écriture incompréhensible ou de la mauvaise conservation d'une page d'archives. Néanmoins, compte tenu du large échantillon retenu, ces vides occasionnels ne devraient pas influencer de manière significative le portrait d'ensemble qui se dégage des documents.

Afin d'esquisser un portrait d'ensemble des préférences autochtones à l'égard des articles de traite, j'ai tenté d'établir les habitudes de consommation annuelles d'un chasseur moyen.

		<i>Nowayachiche</i>		
1824				
<i>Balance</i>				71-5-18
<i>July 24</i>	<i>By 10 lbs Beaver at 10/-</i>	<i>20-0-0</i>		
	<i>10 Rats 10</i>	<i>1-4-0</i>		<u><i>21-4-0</i></u>
				<i>50-1-18</i>
	<i>To 1 quart Rum</i>			<i>1-3-0</i>
	<i>1 yd spotted Swanskin</i>			<i>1-1-10</i>
	<i>1 flat File</i>			<i>1-0-0</i>
	<i>1 Man fine cotton Shirt</i>			<u><i>2-0-0</i></u>
				<i>57-0-8</i>
<i>August 27</i>	<i>By 7 lbs Beaver</i>			<u><i>14-0-0</i></u>
				<i>43-0-8</i>
<i>29</i>	<i>1 Woman common calico Shirt</i>			<i>1-3-0</i>
	<i>3 lbs Powder & 9 lbs Shot</i>			<i>8-1-10</i>
	<i>1 horn Comb</i>			<i>0-3-0</i>
	<i>2 lbs Net Thread</i>			<i>4-3-0</i>
	<i>2 Sk. Mattres de Reits</i>			<i>1-3-0</i>
	<i>2 yds blue Strouds</i>			<i>6-0-0</i>
	<i>10 flints</i>			<i>0-2-0</i>
	<i>1/2 quart Rum</i>			<u><i>2-1-10</i></u>
				<i>67-5-8</i>
<i>October 5</i>	<i>By 25 lbs Beaver 18 Rats</i>			<u><i>53-0-0</i></u>
				<i>14-5-8</i>
	<i>1 Illinois Capot</i>			<i>10-0-0</i>
	<i>1 Man common cotton Shirt</i>			<i>2-3-0</i>
	<i>1 fine Belt</i>			<i>2-3-0</i>
	<i>1 Boy common calico Shirt</i>			<i>1-3-0</i>
	<i>1 Blanket 1 pt.</i>			<i>2-3-0</i>
	<i>4 1/2 yds Swanskin</i>			<i>5-3-15</i>
	<i>3/4 yd red Strouds</i>			<i>2-1-10</i>
	<i>1 flat File</i>			<i>0-4-0</i>
	<i>1 oz Col^d Thread</i>			<u><i>0-1-0</i></u>
				<i>42-3-13</i>

Figure 6.1. Exemple d'une page d'un livre de comptabilité du poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie.

Ainsi, pour chaque chasseur de l'échantillon, j'ai d'abord comptabilisé la quantité totale de tous les articles qu'il s'est procuré sur une période de six ans. J'ai ensuite divisé par six les totaux obtenus afin d'établir, pour chaque chasseur, une moyenne d'achat annuelle de chacun des articles. Enfin, en calculant la moyenne des dix moyennes d'achats annuels de chacun des articles, j'ai pu obtenir la quantité moyenne de chaque article qu'un chasseur se procurait annuellement (Tableau 6.1).

Tableau 6.1 : Exemple de calcul de la consommation annuelle moyenne d'un article (pierres à fusil) par chasseur.								
Chasseurs	1824-25	25-26	26-27	27-28	28-29	29-30	Total	Moyenne annuelle
Nabawish	16	30	56	22	16	20	160	26.6
Menisino	40	25	28	37	10	10	150	25
Caspoyane	20	26	20	--	35	4	105	17.5
Quataweq	31	25	20	6	18	--	100	16.6
Samabane	14	26	7	19	6	4	76	12.6
Joachim	17	18	6	13	21	--	75	12.5
Oskelaway	15	16	5	15	6	6	63	10.5
Majesk, fils	21	25	13	20	15	10	104	17.3
Neweashish	22	16	16	27	10	5	96	16
Majesk, père	6	30	6	--	--	--	42	7

Consommation annuelle moyenne par chasseur = 16.1								
Sources: HBCA, B. 230/d/4; B. 230/d/6; B. 230/d/8; B. 230/d/14.								

Par ailleurs, compte tenu, comme il en sera question plus loin, que le prix des articles de traite variait d'une année à l'autre et d'un chasseur à l'autre, j'ai établi un prix moyen pour chacun des articles à partir des divers prix rapportés au cours des six années. Pour des raisons pratiques, les prix, exprimés en livres, en schillings et en pences dans les livres de compte, ont tous été convertis ici en pences, selon l'échelle suivante: une livre = 20 schillings, un schilling = 12 pences (une livre = 240 pences).

Finalement, en multipliant la quantité moyenne d'achat de chaque article par son prix moyen, j'ai pu obtenir un aperçu de ce qu'un chasseur pouvait « déboursier » en moyenne chaque année pour un article donné. Bien que chaque catégorie d'articles fera l'objet d'une attention

particulière, le tableau 6.2 donne un premier aperçu de l'importance respective de chacune d'elles par rapport à la valeur totale des achats annuels.

Tableau 6.2 : Valeur des achats annuels par catégories effectués par un chasseur aux postes de la Hudson's Bay Company et de la King's Posts Company à Weymontachie, 1824-1830.		
Catégories d'articles	Valeur des achats annuels (en pences)	Pourcentage de la valeur totale des achats
Vêtements et tissus	14 649	54.9 %
Outils de prédatons	7 123	26.7 %
Produits alimentaires	1 940	7.3 %
Articles utilitaires	1 347	5.1 %
Produits divers	1 587	6.0 %

Total de la valeur des achats = 26 646 pences (111 £)		
Après majoration des prix de la HBC = 12 257 pences (51 £) ¹⁹		
Sources: HBCA, B. 230/d/4; B. 230/d/6; B. 230/d/8; B. 230/d/14.		

Les vêtements et les tissus

Au début du siècle, les Atikamekw de Manouane avaient le souvenir qu'anciennement:

...les hommes s'habillaient complètement avec la fourrure des animaux. Leur vêtement extérieur se composait de trois morceaux: le casque fourré, le veston et la culotte qui couvrait le corps, des pieds jusqu'à la ceinture.²⁰

On sait que, très tôt, des vêtements et des tissus de facture occidentale ont été obtenus et adoptés par les autochtones du Nord-Est américain.²¹ Quand, de quelle façon et à quel rythme les occupants de la Haute-Mauricie ont-ils pu mettre la main sur une telle marchandise? On ignore. Toutefois, au début des années 1830, un membre de l'expédition Ingall rapportait que les vêtements des autochtones qui fréquentaient les postes de Weymontachie étaient confectionnés avec des tissus toujours obtenus dans les postes de traite.²² Bien qu'il faille nuancer cette information, elle n'étonne pas si on considère que 54.9% du « budget » annuel d'un chasseur était consacré à l'achat de vêtements et de tissus (Tableau 6.2).

À cette catégorie d'articles, il faut joindre un certain nombre d'items aux fonctions décoratives et ornementales qui complétaient l'habillement et à travers lesquels les autochtones exprimaient peut-être des valeurs, des croyances, des statuts ou des positions sociales

Tableau 6.3 : Moyenne des achats annuels de vêtements et de tissus par chasseur aux postes de la Hudson's Bay Company et de la King's Posts Company à Weymontachie, 1824-1830.

Articles	Quantité moyenne achetée chasseur/année	Prix moyen (en pences)	Valeur moyenne des achats annuels (en pences)
Stroud (verges)	6.4	586	3750
Manteaux	3.1	716	2219
Couvertures	3.5	562	1967
Toile (verges)	2.8	675	1890
Chemises	6.1	242	1476
Ceintures	1.6	358	573
Draps (verges)	6.6	80	528
Coton (verges)	2.4	175	420
Molleton (verges)	1.6	441	352
Chapeaux	0.4	530	212
Pantalons	0.5	417	209
Rubans (verges)	4.1	39	160
Tentes	0.06	2080	125
Mouchoirs	1.4	84	118
Calicot (verges)	0.9	126	113
Châles	0.6	149	89
Ficelle (livres)	0.7	119	83
Ratine (verges)	0.1	804	80
Vermillon (livres)	0.08	960	77
Jarretelles (rouleaux)	0.1	374	51
Lin (verges)	0.5	48	24
Fil (livres)	0.5	6	20
Chaussures	0.05	168	8
Perles (paquets)	0.1	81.6	8
Colliers	0.2	24	5
Bagues	0.05	33	2
Croix en argent	0.01	150	2
Soie (verges)	0.01	15	0.1
Tissu (verges)	0.04	?	?
Boutons	0.1	?	?
Vestes	0.01	?	?

Valeur totale des achats annuels de vêtements et de tissus par chasseur = 14 649 p. Après majoration des prix de la Hudson's Bay Company = 6 181 p.			
Sources: HBCA, B. 230/d/4; B. 230/d/6; B. 230/d/8; B. 230/d/14.			

particulières. Toutefois, les rubans de diverses couleurs, la soie, le vermillon, les perles, les colliers, les bagues et les croix en argent comptaient pour une fraction minime de la valeur totale des achats. Un chasseur leur consacrait annuellement environ 249 pences sur un total de 14 649 (1.6%).²³

L'observation des habitudes d'achat des autochtones (Tableau 6.3) montre que ceux-ci ne se procuraient qu'une faible diversité de vêtements prêts-à-porter. Seuls les manteaux à capuchon et les chemises étaient achetés en quantité importante; en moyenne, un chasseur achetait chaque année, pour lui et les siens, trois manteaux et six chemises. Toujours en tenant compte du fait qu'un chasseur subvenait généralement aux besoins de sa famille, on constate que la moyenne d'achat annuelle des autres articles vestimentaires paraît beaucoup trop faible pour qu'ils aient été des produits recherchés. On note, en particulier, le peu de chapeaux (0.4 par année), de pantalons (0.5 paire par année), et de chaussures (0.05 paire par année) qui ont été achetés. De plus, ni mitaines ni gants n'ont été vendus entre 1822 et 1830. Il est possible que tous ces articles n'aient été disponibles qu'en faible quantité dans les établissements de traite; le contenu des inventaires annuels des postes semble témoigner d'une telle réalité.²⁴ Cependant, les compagnies avaient l'habitude, particulièrement en situation de concurrence, d'offrir ce que demandaient les autochtones.²⁵ En d'autres termes, s'il y avait peu d'offre, c'est probablement qu'il y avait aussi peu de demande.

Ainsi, on suppose que les autochtones préféraient fabriquer eux-mêmes une part importante de leur garde-robe. À cette fin, ils pouvaient recourir aux peaux d'animaux ou aux tissus vendus dans les postes. Dans le premier cas, il fait peu de doute que les bottes, les mocassins et les mitaines continuaient d'être confectionnés avec du cuir d'original.²⁶ Comme c'était encore la coutume au début du XXe siècle, les vêtements d'hiver pour enfant de même que certaines couvertures devaient être fabriqués en peaux de lièvre.²⁷ Au début du siècle, Louis Neweashish se rappelait qu'en 1837:

Quand la robe noire fut partie, nous avons levé le camp. C'était facile, nous n'avions presque rien; des écorces, quelques peaux pour les wigwams, pour nous coucher, des anapikaris (des couvertes en peaux de lièvres).²⁸

Au plan décoratif, certaines parures telles que des colliers d'os,²⁹ ou de dents d'ours étaient peut-être, pour des motifs d'ordre spirituel, préférés aux bijoux occidentaux.

Par ailleurs, une panoplie de tissus étaient offerts dans les établissements de traite. Ceux que les autochtones achetaient le plus couramment étaient, respectivement, le « stroud » (un tissu laineux),³⁰ la toile et le coton. Ces tissus devaient surtout servir à la confection de sous-vêtements, de chemises, de robes, de bas et de vestes. Aussi, au plan de l'habillement, plutôt que d'acheter des vêtements préfabriqués, les autochtones auraient préféré se procurer les matériaux à partir desquels ils pouvaient fabriquer des vêtements, probablement selon leurs propres standards.

Les chasseurs se procuraient également dans les postes de traite des draps et des couvertures. Traditionnellement, la literie était faite de peaux d'orignal, d'ours ou plus fréquemment de lièvre.³¹ Dans ce dernier cas, il fallait habituellement quelques centaines de peaux pour fabriquer une couverture,³² et, en plus de devoir piéger l'animal, il fallait le dépecer méticuleusement et fumer la peau avant de pouvoir la manipuler avec aisance.³³ Il s'agissait d'un investissement considérable en temps et en efforts. On comprend pourquoi les autochtones ont rapidement opté pour les couvertures de facture occidentale. Malgré qu'elles offraient une moins grande protection contre le froid, celles-ci pouvaient être obtenues facilement et à bon prix dans les postes. Néanmoins, la confection des couvertures traditionnelles n'a pas pour autant été abandonnée.³⁴

Enfin, des tentes préfabriquées et usagées étaient parfois disponibles dans les postes, mais il appert que la grande majorité des autochtones continuaient de recourir aux abris traditionnels faits d'écorce ou de peaux.

Les outils de prédation

Le matériel nécessaire à la chasse, à la pêche et au piégeage constituait la seconde catégorie d'articles pour laquelle les autochtones « dépensaient » le plus. Annuellement, un chasseur achetait en moyenne pour 7123 pences de ces objets, soit 26.7% du coût total de ses achats. De plus, 72.3% de cette somme (5154 pences) était consacrée à tout ce qui entourait l'utilisation des armes à feu (fusils, pierres, mèches, plomb, poudre, balles, poires) (Tableau 6.4).

Tableau 6.4 : Moyenne des achats annuels d'outils de prédation par chasseur aux postes de la Hudson's Bay Company et de la King's Posts Company à Weymontachie, 1824-1830.

Articles	Quantité moyenne achetée chasseur/année	Prix moyen (en pences)	Valeur moyenne des achats annuels (en pences)
Fusils	0.6	3356	2014
Plomb (livres)	22	69	1518
Poudre (livres)	7.6	181	1376
Pièges à castors	1.1	675	743
Fil à filet (livres)	1.8	380	684
Balles (livres)	3	53	159
Mâitres de rets	2	73	146
Pièges à rats musqués	0.7	195	137
Tranches	0.6	152	91
Hameçons	11.6	6	70
Filets	0.3	210	63
Pierres à fusil	16.1	3	48
Poires à poudre	0.2	182	36
Lignes à pêche	0.4	80	32
Lances	0.06	45	3
Mèches à fusil	0.2	14	3

Valeur totale des achats annuels d'outils de prédation par chasseur = 7123 p. Après majoration des prix de la Hudson's Bay Company = 3 006 p.			
Sources: HBCA, B. 230/d/4; B. 230/d/6; B. 230/d/8; B. 230/d/14.			

Tout comme la poudre et le plomb, les fusils étaient présents en Haute-Mauricie dès le XVII^e siècle,³⁵ et vraisemblablement tout au long du XVIII^e siècle.³⁶ Les chasseurs nomades reconnaissaient donc depuis longtemps une grande utilité à ces armes. Au plan pratique, les fusils facilitaient la chasse du fait que, grâce à leur plus grande portée, les proies pouvaient être abattues de plus loin, ce qui réduisait les risques qu'elles soient alertées et qu'elles fuient. De plus, en raison de leur puissance, les armes à feu tuaient l'animal presque instantanément, contrairement à la flèche qui ne faisait que le blesser. Par contre, les fusils avaient le désavantage de briser fréquemment, en raison d'une qualité douteuse ou d'une utilisation inadéquate,³⁷ et il n'était pas toujours simple, particulièrement durant l'hiver, de trouver des pièces et de les réparer. Le fait qu'un chasseur se procurait un nouveau fusil à tous les deux ans en moyenne témoigne sans doute en partie de leur relative fragilité.³⁸ Néanmoins, l'arc et les flèches continuèrent à être fabriqués et employés, soit pour palier au bris d'un fusil, pour chasser le petit gibier ou comme objet récréatif pour les enfants.³⁹

Quant à la pêche, les produits achetés indiquent que les autochtones capturaient le poisson à la ligne et au filet. Dans le premier cas, l'achat en grand nombre d'hameçons en métal témoigne que ces items étaient souvent préférés aux hameçons en bois, en os ou en griffe d'ours ou de hibou dont la fabrication, toutefois, n'était pas abandonnée.⁴⁰ Pour ce qui était de la pêche au filet, on remarque que rarement de tels instruments étaient achetés préfabriqués. Il appert plutôt que les autochtones préféraient se procurer le fil et les maîtres et confectionner eux mêmes leurs filets.

Enfin, en ce qui concerne le piégeage, les pièges en métal semblent avoir été achetés en petit nombre. Rares à l'époque de la Nouvelle-France, ces objets étaient pourtant devenus plus accessibles au Canada vers la fin du XVIII^e siècle.⁴¹ Aussi, il est difficile d'expliquer les raisons de leur utilisation apparemment limitée en Haute-Mauricie. Était-ce dû à un faible inventaire dans les postes, à leur coût élevé — surtout les pièges à castor —, à l'efficacité

adéquate des collets et des assommoirs traditionnels, ou encore à la difficulté que présentait le transport de ces produits relativement lourds?⁴² Compte tenu, comme il en sera question plus loin, qu'un chasseur capturait en moyenne une quarantaine de castors et plus de 70 rats musqués chaque année, il y a tout lieu de croire que le recours aux pièges traditionnels demeurait largement répandu.⁴³

Enfin, à tous les deux ans en moyenne, un chasseur se procurait une tranche avec laquelle il pouvait sonder et percer le couvert gelé des lacs et des rivières pour chasser le castor ou tendre des filets. Quelques-uns achetaient occasionnellement des lances, également pour chasser le castor. À ma connaissance, la plus ancienne mention à l'effet que les gens de Weymontachie possédaient des chiens remonte à 1837.⁴⁴ Toutefois, il est probable que la présence de ces bêtes dans la région soit plus ancienne et qu'ils aient été utilisés, notamment, pour la chasse au castor.⁴⁵

À l'occasion, il arrivait qu'un commis, plutôt que de vendre, prêtait des fusils et des pièges aux autochtones. Ceci pouvait se produire lorsque l'un d'eux avait brisé son fusil et devait attendre le prochain ravitaillement du poste pour s'en procurer un nouveau.⁴⁶ Des pièges étaient parfois prêtés pour faciliter une chasse particulière:

They are now going to hunt 2 beaver lodges, not very far distant for which I lend him two beaver traps...⁴⁷

Les produits alimentaires

Annuellement, un chasseur consacrait en moyenne 7.3% de ses revenus à l'achat de nourriture (Tableau 6.5). Les postes de traite offraient en effet une gamme limitée de produits alimentaires pouvant compléter le menu habituel ou dépanner en temps de disette. Toutefois, comme en témoigne les quantités achetées, il s'agissait avant tout d'une source de nourriture d'appoint pour les autochtones. À titre d'exemple, les 60 livres de farine achetées

annuellement par un chasseur ne comblaient environ que 1.8% des besoins caloriques de sa famille.⁴⁸ De même, encore dans les années 1820, l'alimentation reposait essentiellement sur la chasse et la pêche.

À l'image des fusils, la farine et le maïs circulaient déjà en Haute-Mauricie au XVII^e siècle, par l'entremise d'échanges avec les Hurons,⁴⁹ et probablement tout au long du XVIII^e siècle. Par contre, d'autres produits tels que la viande, le beurre, la mélasse et le chocolat n'étaient pas des articles de traite et n'ont pu être obtenus qu'à même les provisions réservées aux employés des postes.⁵⁰ Ainsi, les quelques chasseurs qui ont réussi à en obtenir ont vraisemblablement bénéficié de certains privilèges.

Tableau 6.5 : Moyenne des achats annuels de produits alimentaires par chasseur aux postes de la Hudson's Bay Company et de la King's Posts Company à Weymontachie, 1824-1830.			
Articles	Quantité moyenne achetée chasseur/année	Prix moyen (en pences)	Valeur moyenne des achats annuels (en pences)
Farine (livres)	60	21.3	1280
Maïs (sacs)	0.4	1500	600
Pois (sacs)	0.07	480	34
Sel (tonnelets)	0.09	192	17
Graisse (livres)	0.2	30	6
Melasse (gallons)	0.007	240	2
Viande (gallons)	0.01	72	1
Beurre (livres)	0.02	?	?
Chocolat (livres)	0.008	?	?

Valeur totale des achats annuels de produits alimentaires par chasseur = 1940 p. Après majoration des prix de la Hudson's Bay Company = 822 p.			
Sources: HBCA, B. 230/d/4; B. 230/d/6; B. 230/d/8; B. 230/d/14.			

Les articles utilitaires

Les achats reliés à cette catégorie d'articles constituaient en moyenne 5.1% de la valeur totale des emplettes annuelles (Tableau 6.6). Toutefois, ce faible pourcentage masque l'importance de ces objets dans la vie quotidienne des autochtones. En effet, plusieurs de ces articles servaient

pour la confection des vêtements, pour le travail du bois et des peaux, de même que pour la préparation et la consommation de nourriture. Un autre facteur trompeur est le prix de ces objets qui était habituellement peu élevé.

Les couteaux et les haches, dont l'utilité et l'efficacité avait été reconnues par les autochtones du Nouveau Monde depuis les plus anciens contacts,⁵¹ étaient les articles utilitaires pour lesquels les autochtones de la Haute-Mauricie dépensaient le plus annuellement. Les premiers servaient principalement dans le travail du bois, et plus particulièrement au stade de la finition: fabrication des varangues de canots, des cadres de raquettes, des ustensiles domestiques, etc. On les utilisait également pour le découpage des peaux et de l'écorce. Les secondes servaient surtout à couper le bois nécessaire au chauffage, à la fabrication des pièges

Tableau 6.6 : Moyenne des achats annuels de produits utilitaires par chasseur aux postes de la Hudson's Bay Company et de la King's Posts Company à Weymontachie, 1824-1830.

Articles	Quantité moyenne achetée chasseur/année	Prix moyen (en pences)	Valeur moyenne des achats annuels (en pences)
Couteaux	4.2	91	382
Haches	1.5	212	318
Marmites	0.6	494	296
Limes	1.5	77	116
Cordes	0.7	108	76
Plats	0.3	240	72
Aiguilles	9.3	2	25
Ciseaux	0.2	93	19
Briquets	0.7	26	18
Vrilles	0.3	42	13
Poêles	0.01	480	5
Poinçons	0.3	15	5
Courroies de portage	0.01	240	2
Sacs	0.01	30	0.3
Valeur totale des achats annuels d'articles utilitaires par chasseur =			1347 p.
Après majoration des prix de la Hudson's Bay Company =			574 p.

Sources: HBCA, B. 230/d/4; B. 230/d/6; B. 230/d/8; B. 230/d/14.

et aux structures d'habitation. Comme ces instruments devaient être aiguisés régulièrement, il fallait également se munir de limes qui pouvaient aussi servir à aiguiser les outils en os ou à polir la surface des cadres de raquettes.⁵² Des vrilles étaient aussi achetées occasionnellement pour percer le bois.

L'importance du travail des tissus se reflète dans le nombre élevé d'aiguilles en métal achetées annuellement. Cependant, d'autres types d'aiguilles, servant à fabriquer des couvertures en peaux de lièvres ou des filets, continuaient d'être fabriqués par les autochtones à partir de bois ou d'os.⁵³ Pour le travail des peaux, des poinçons en métal étaient achetés pour percer les peaux, mais la majorité des outils traditionnels tels que l'épilateur et la gouge à castor faits à partir d'os d'orignal, de même que les tenseurs, étaient toujours fabriqués par les autochtones.⁵⁴

Enfin, occasionnellement, les autochtones se procuraient des marmites et des plats en métal. De tels articles devaient être déjà répandus en Haute-Mauricie, surtout à partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle, alors qu'ils furent produits aux forges de Trois-Rivières.⁵⁵ Les marmites permettaient de faire bouillir l'eau au-dessus du feu, plutôt qu'avec des pierres chauffées à blanc, un processus long et ardu. Par contre, on constate que les ustensiles domestiques n'étaient pas achetées ou n'étaient pas disponibles dans les postes de traite. C'est donc dire que les louches, les palettes à sirop, les gamelles, etc., devaient toujours être fabriquées par les autochtones à l'aide de bois et d'écorce.

Les articles divers

Enfin, 6% du budget annuel d'un chasseur était consacré à l'achat de divers produits, liés principalement aux loisirs et à l'hygiène personnelle. On constate cependant que, outre le tabac et la boisson, qui constituaient d'ailleurs les articles les plus dispendieux, de tels produits étaient peu recherchés par les autochtones, malgré leur prix généralement bas (Tableau 6.7).

**Tableau 6.7 : Moyenne des achats annuels de produits divers
par chasseur aux postes de la Hudson's Bay Company et de la King's Posts
Company à Weymontachie, 1824-1830.**

Articles	Quantité moyenne achetée chasseur/année	Prix moyen (en pences)	Valeur moyenne des achats annuels (en pences)
Rhum (gallons)	0.8	700	560
Eau-de-vie (gallons)	0.5	936	468
Tabac (livres)	2.8	158	444
Peignes	1.2	73	88
Savon (livres)	0.2	106	21
Calumets	0.1	27	3
Jeux de cartes	0.03	45	1
Chiques de tabac	0.1	11	1
Pipes de plâtre	0.1	11	1

Valeur totale des achats annuels de produits divers par chasseur = 1587 p.			
Après majoration des prix de la Hudson's Bay Company = 675 p.			
Sources: HBCA, B. 230/d/4; B. 230/d/6; B. 230/d/8; B. 230/d/14.			

L'alcool fut un des produits occidentaux qui eut le plus d'impact auprès des autochtones de la Haute-Mauricie. On sait que dès les années 1760, ceux d'entre eux qui venaient échanger leurs fourrures à Trois-Rivières obtenaient alors de la boisson de la part des marchands.⁵⁶ Ce produit est probablement devenu plus accessible avec l'implantation des commerçants en Haute-Mauricie et le contexte de concurrence qui prévalait. D'ailleurs, au plus fort de la lutte dans les années 1820, la Hudson's Bay Company aurait « monté » dans la région près de 1000 gallons d'alcool pour une saison de traite.⁵⁷ La vente de boisson était d'ailleurs très profitable aux compagnies, d'autant plus que les employés diluaient fréquemment le produit avec de l'eau.⁵⁸

Au dire de plusieurs chroniqueurs, les effets de la boisson auraient été désastreux en Haute-Mauricie. En 1828, l'alcool « had reduced the natives to mere skeletons, and had impaired their mental faculties ». ⁵⁹ Cumming rapportait qu'en moins d'un an et demi, sept hommes et trois femmes étaient morts d'une surconsommation d'alcool.⁶⁰ Il entrevoyait d'ailleurs avec pessimisme l'avenir des autochtones de Weymontachie: « this unfortunate race will in all

probability be extinct in the course of a few years ».⁶¹ Enfin, Adams rapportait, en 1831, que les « Têtes de Boule » de Weymontachie étaient devenus les esclaves des traiteurs en raison de leur goût pour la boisson.⁶² D'ailleurs, c'était, semble-t-il, la première chose qu'ils demandaient lorsqu'ils rencontraient des Blancs.⁶³

Tout en considérant avec réserve ces témoignages, on constate que l'alcool paraît avoir été consommé en grande quantité. Or, sur quoi reposait cet attrait généralisé des autochtones pour l'alcool? À cet effet, plusieurs hypothèses ont déjà été avancées: moyen d'échapper à l'angoisse,⁶⁴ recherche d'un état altéré de conscience ou pour favoriser les rêves,⁶⁵ prétexte pour se libérer des règles et des contraintes sociales ou justifier des comportements,⁶⁶ volonté d'affirmation d'une identité autochtone, notamment en réponse à l'oppression des Blancs.⁶⁷ En fait, il n'y avait sûrement pas une raison unique pour consommer de l'alcool, et les raisons devaient varier selon les individus et les circonstances. En d'autres termes, il devait exister des raisons particulières, d'ordre culturel, qui sous-tendaient la consommation d'alcool.⁶⁸ À cet effet, les habitudes d'achat des autochtones de Weymontachie offrent quelques éléments de réponse.

Au départ, les données contenues dans les livres de compte des postes de Weymontachie sont trompeuses. D'une part, les chiffres ne correspondent pas à la consommation réelle puisqu'une importante quantité de boisson était offerte en cadeaux et pour laquelle il n'existe pas de statistiques. De plus, à partir de 1827, il n'existe plus de données sur la vente de boisson dans les livres de compte de la Hudson's Bay Company. Les données dont on dispose sont donc fragmentaires.

À partir des statistiques disponibles, on peut attribuer à chaque chasseur une moyenne de 8.3 gallons de boisson achetés par année (Tableau 6.8). Or, si on prend pour acquis que, pour 1827-1828 à 1829-1830, la Hudson's Bay Company a vendu aux autochtones une quantité

équivalente à celle vendue par la King's Posts Company (12.3 gallons/année), cette moyenne passerait à 9.5 gallons/année. La moyenne réelle devait être encore plus élevée si on considère, comme il en sera question plus loin, que près de 80% des achats par les autochtones se faisaient au poste de la Hudson's Bay Company.

Tableau 6.8 : Répartition mensuelle de la quantité de boisson (en gallons) achetée par les dix chasseurs de l'échantillon.												
Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai.	Juin	Juil.	Aoû.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
3	4.7	2.2	1.2	1.7	18.5	1.2	8.7	14	16.5	7.2	4	82.9
Moyenne annuelle pour un chasseur = 8.3 litres												
Sources: HBCA, B. 230/d/4; B. 230/d/6; B. 230/d/14.												

Si on regroupe les achats de juin-juillet-août, d'une part, et, d'autre part, ceux du reste de l'année, on constate que 34.2% de la quantité de boisson a été achetée durant les mois d'été. En répartissant cette quantité sur une base mensuelle et en la divisant par le nombre de chasseurs ($n = 10$), on obtient une moyenne d'achat de 0.9 gallon/mois durant l'été contre 0.6 gallon/mois pour le reste de l'année. Autrement dit, il se serait bu 33% plus d'alcool durant les mois d'été. C'était d'ailleurs à ce moment de l'année que Adams avait observé les autochtones de Weymontachie, ce qui invite à nuancer ses propos cités plus haut.

Par ailleurs, les pointes d'achats coïncidaient avec les moments de l'année où les postes étaient les plus fréquentés, à savoir en juin et en septembre-octobre (Tableau 6.12). Or, c'était également au cours des mêmes mois que les chasseurs étaient réunis en plus grand nombre autour des postes. Aussi, une part importante de l'alcool devait être consommée sur place, en groupe, pour célébrer des retrouvailles, des amitiés, des alliances ou des adieux.⁶⁹ En d'autres termes, la consommation de boisson semblait s'inscrire dans un cadre avant tout récréatif. Du reste, la boisson n'était pas un article commode à transporter en grande quantité dans les canots, de sorte que même si on achetait beaucoup en juin et octobre, les chasseurs devaient

nécessairement limiter la quantité qu'ils allaient apporter sur les terres de chasse. L'image que les employés des postes avaient du rapport entre les autochtones et la boisson a dû être faussée en partie par le contexte particulier qui prévalait lors des rassemblements saisonniers, comparativement à ce qui se déroulait à l'intérieur des terres durant la majeure partie de l'année, alors que l'isolement et les exigences de la prédation devaient offrir peu de prétextes à la surconsommation.

*
* *

Cette vue d'ensemble des habitudes d'achats des autochtones de la Haute-Mauricie ne devrait pas masquer le fait que, sur le plan individuel, tous les chasseurs n'avaient pas nécessairement les mêmes attrait face aux articles de traite disponibles, ni les mêmes revenus. Toutefois, l'échantillon de chasseurs retenu ici n'a pas révélé de comportements particulièrement marginaux. Certes, des différences sur le plan de la quantité des articles achetés sont évidentes. Par exemple, le coût des achats annuels de Menisino se chiffrait en moyenne à 55 909 pences (233 £), alors que, pour son père Majesk, la somme n'était que de 12 770 pences (53 £). Par contre, en comparant le pourcentage de la valeur des achats annuels réservé à chacune

Tableau 6.9 : Pourcentage du budget annuel consacré à chaque catégorie d'articles de traite par les chasseurs de l'échantillon.					
Chasseurs	Vêtements et tissus	Outils de prédation	Produits alimentaires	Articles utilitaires	Divers
Nabawish	49.5 %	26.6 %	11.9 %	6.2 %	5.8 %
Menisino	54.9 %	23.5 %	11.4 %	4.3 %	5.8 %
Caspoiane	50.0 %	26.9 %	10.8 %	4.7 %	7.6 %
Quataweq	60.8 %	26.5 %	0.6 %	6.4 %	5.7 %
Samabane	63.1 %	28.6 %	1.5 %	4.6 %	2.2 %
Joachim	48.7 %	26.5 %	7.2 %	4.6 %	12.9 %
Oskelaway	64.4 %	26.9 %	1.1 %	4.7 %	2.9 %
Majesk, fils	62.8 %	25.5 %	2.5 %	3.9 %	5.2 %
Neweashish	54.7 %	30.1 %	4.4 %	6.3 %	4.5 %
Majesk, père	56.6 %	21.6 %	7.2 %	7.1 %	7.4 %

Sources: HBCA, B. 230/d/4; B. 230/d/6; B. 230/d/8; B. 230/d/14.

des catégories d'articles, on remarque que, dans l'ensemble, les chasseurs partageaient les mêmes priorités (Tableau 6.9). Cependant, les chasseurs qui bénéficiaient d'un plus grand pouvoir d'achat (Nabawish, Menisino, Caspoyane) semblaient consommer davantage de produits alimentaires. Il s'agit-là peut-être d'un corollaire puisque de plus grandes provisions de produits alimentaires permettaient de réduire le temps consacré à la chasse de subsistance et d'accroître celui consacré au piégeage des animaux à fourrures. Enfin, Joachim dépensait davantage en produits divers, et moins en vêtements et en tissus.

*
* *

Pour les groupes nomades du Bouclier, la vie quotidienne était axée vers la satisfaction de trois besoins essentiels: s'assurer une protection contre les assauts du climat subpolaire, obtenir en tout temps des ressources alimentaires suffisantes et disposer de techniques adéquates pour faciliter leur mobilité.⁷⁰ Sur le plan des déplacements ou du transport, les commerçants de fourrures de la Haute-Mauricie avaient peu à offrir aux autochtones, si ce n'est des courroies de portage ou des tissus pour fabriquer des sacs.⁷¹ L'approvisionnement en canots d'écorce, en avirons, en raquettes, en toboggans, en naganés et en paniers d'écorce demeurait le lot des autochtones qui les fabriquaient selon des procédés traditionnels, souvent à l'aide d'outils obtenus par échange.

Avant tout, c'est aux plans de l'acquisition de nourriture et de la protection contre la rigueur du climat que les commerçants ont été d'un réel recours pour les autochtones. Néanmoins, il appert que, dans l'ensemble, l'implantation des postes de traite en Haute-Mauricie n'a pas eu d'impact majeur sur la culture matérielle des autochtones locaux, de même que sur ce qu'on pourrait appeler leur économie domestique. On constate que les articles que ceux-ci recherchaient principalement, à savoir les tissus, les couvertures, les fusils et les munitions, la farine, la boisson, les haches et les couteaux, étaient tous des produits depuis longtemps intégrés à leur mode de vie. Bien que les données soient pratiquement inexistantes en ce qui

concerne les autres produits, sans doute plusieurs d'entre-eux pouvaient aussi être obtenus dans les lieux de traite qui ceinturaient la Haute-Mauricie avant 1775.⁷² Enfin, l'essentiel de l'alimentation devait provenir de la chasse à l'orignal, à l'ours et au castor, de même que de la pêche.

La venue des postes traite en Haute-Mauricie n'a probablement pas entraîné d'innovations marquantes chez les autochtones. Son principal avantage aura sans doute été de rendre les produits occidentaux plus facilement accessibles aux chasseurs. On peut aussi présumer qu'elle a entraîné une consommation accrue de certains produits. Par le passé, les occupants de la région avaient à se rendre dans des postes souvent éloignés afin d'obtenir des produits de traite. Du fait, les voyages vers ces lieux d'échanges devaient être peu fréquents et la quantité des achats limitée, compte tenu de la capacité de transport. En d'autres termes, on devait se contenter d'acheter l'essentiel. On emplissait les canots de poudre, de plomb, de haches, de couteaux, d'aiguilles et, dans la mesure du possible, de quelques vêtements et tissus. Désormais, avec des postes à proximité, les autochtones pouvaient multiplier la fréquence et la quantité des achats. Ainsi, la consommation de produits tels le tabac et la boisson, achetés ou obtenus en guise de présents, a sans doute augmenté, tout comme celle des vêtements et des tissus. Par ailleurs, la présence des postes a sûrement constitué une police d'assurance lors des longs et durs mois d'hiver. En cas de bris d'équipement, de blessure ou encore de disette, les autochtones pouvaient obtenir dans ces établissements un soutien supplémentaire.

Sur un autre plan, on note que malgré cette nouvelle proximité de la culture occidentale, les autochtones ont conservé plusieurs techniques et activités économiques traditionnelles qu'ils jugeaient sans doute plus efficaces ou plus valorisantes que ce que pouvaient offrir les étrangers. Par exemple, en ce qui concerne l'habillement, lorsqu'ils n'utilisaient pas les peaux d'animaux, les autochtones se procuraient dans les postes surtout des matériaux qu'ils travaillaient et adaptaient à leurs besoins. Le piégeage, à l'exception de l'emploi occasionnel

des pièges en métal, se faisait essentiellement de manière traditionnelle. Enfin, une part importante des outils de travail, et en particulier ceux utilisés pour le traitement des peaux, étaient de facture autochtone, tout comme la grande majorité des ustensiles domestiques.

Malgré tout, ce sera encore pour longtemps une entreprise téméraire que de chercher à évaluer les implications de l'arrivée des postes de traite en Haute-Mauricie sur la culture des autochtones de la région. Si les documents d'archives, et plus particulièrement les livres de comptabilité des compagnies de traite, permettent de saisir des bribes d'une réalité complexe, ils ont nécessairement leurs limites. De plus, on ne peut comparer les comportements des autochtones observés dans les années 1820 avec ceux qui prévalaient au XVIII^e siècle qui nous sont essentiellement inconnus. Enfin, il ne faudrait pas supposer que les postes de la Haute-Mauricie constituaient les seules sources d'approvisionnement en produits occidentaux pour les autochtones de la région. Même si le contexte de concurrence qui prévalait en Haute-Mauricie a peut-être permis d'obtenir de meilleurs prix qu'ailleurs, des voyages dans des postes situés à l'extérieur de cette région ou des visites de petits traiteurs indépendants ont pu résulter en l'acquisition de produits occidentaux qui ne figurent pas dans les livres des compagnies.

L'acquisition des articles de traite

Il a souvent été dit que les contextes de concurrence entre commerçants de fourrures ont été, sur certains plans, profitables aux autochtones.⁷³ À première vue, il semble que cela ait été le cas également chez ceux de la Haute-Mauricie dans les années 1820. En effet, certains indices laissent croire que les chasseurs de cette région ont tiré profit des largesses auxquelles se sont livrés les commis pour gagner à la fois leur loyauté et leurs fourrures. L'exemple des cadeaux est particulièrement éloquent. Il était fréquent de voir un chasseur, ayant reçu de la boisson en cadeau à son arrivée au poste de la Hudson's Bay Company, traverser presque aussitôt au poste de la King's Posts Company pour bénéficier, là aussi, de la générosité du chef

de poste, sous l'œil désabusé et résigné de son rival.⁷⁴ Par ailleurs, on observe qu'entre 1825 et 1827, près de la moitié (n = 39) des 83 autochtones qui ont fréquenté les postes de Weymontachie — ces chiffres comprennent les autochtones qui n'étaient que de passage dans la région — avaient un compte à la fois au poste de la Hudson's Bay Company et à celui de la King's Post Company.⁷⁵

On serait porté à croire que ces chiffres témoignent à la fois d'une concurrence féroce entre les postes, de même que d'un opportunisme manifeste de la part des autochtones. La réalité était cependant plus nuancée. En fait, les dix chasseurs dont j'ai suivi les traces tout au long des années 1820, malgré qu'ils aient tous eu, sauf Quataweq, un compte aux deux postes, n'ont effectué que 23.4% de leurs transactions au King's Post (Tableaux 6.10, 6.11, 6.12). De plus, en 1825-1826 et 1826-1827, un chasseur achetait en moyenne pour 4389 pences (18 £) par an au King's Post, ce qui ne représentait environ que le tiers (35.8%) du total de ses dépenses annuelles qui s'élevaient en moyenne à 12 257 pences (Tableaux 6.13, 6.14). Évidemment, il y eut des exceptions. Au total, de 1825 à 1830, Joachim a effectué 48.1% de ses achats au King's Post, alors qu'en 1825-1826, Caspoyane et Neweashish y ont dépensé respectivement 75.6% et 64.4% de plus qu'au poste de la Hudson's Bay Company. Dans l'ensemble cependant, ce dernier poste a nettement eu le dessus.

Il est possible que cet écart considérable et surprenant soit dû en partie à une image incomplète des activités commerciales qui se sont déroulées au poste de la King's Posts Company. En effet, les livres de compte de cette compagnie n'ont pas été tenus avec toute la rigueur qui caractérisait l'administration du poste rival. Des transactions ont ainsi pu être omises, surtout celles qui se déroulaient en forêt lors des derouines. Cependant, c'est surtout à partir de 1828-1829 que les livres du King's Post paraissent moins garnis. Cette année-là, seulement quatre transactions d'achats associées à nos dix chasseurs ont été enregistrées, et

Tableau 6.10 : Répartition mensuelle des transactions d'achats dans les postes de Weymontachie du 1 juin 1825 au 30 juin 1830.

Postes	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai.	Juin	Juil.	Aoû.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
HBC	32	18	19	8	23	83	15	33	47	50	22	14	364
KPC	4	10	4	3	6	26	2	7	6	20	9	6	103
Total	36	28	23	11	29	109	17	40	53	70	31	20	467

Sources: HBCA, B. 230/d/4; B. 230/d/6; B. 230/d/8; B. 230/d/14.

Tableau 6.11 : Répartition mensuelle des transactions de ventes de fourrures dans les postes de Weymontachie du 1 juin 1825 au 30 juin 1830.

Postes	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai.	Juin	Juil.	Aoû.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
HBC	17	6	12	0	8	45	3	21	29	37	7	11	196
KPC	1	7	2	1	6	10	3	7	7	15	5	4	68
Total	18	13	14	1	14	55	6	28	37	52	12	15	264

Sources: HBCA, B. 230/d/4; B. 230/d/6; B. 230/d/8; B. 230/d/14.

Tableau 6.12 : Répartition mensuelle de l'ensemble des transactions effectuées dans les postes de Weymontachie du 1 juin 1825 au 30 juin 1830.

Postes	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai.	Juin	Juil.	Aoû.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
HBC	49	24	31	8	31	128	18	54	76	87	29	25	560
KPC	5	17	6	4	12	36	5	14	13	35	14	10	171
Total	54	41	37	12	43	164	23	68	89	122	43	35	731

Sources: HBCA, B. 230/d/4; B. 230/d/6; B. 230/d/8; B. 230/d/14.

Tableau 6.13 : Total des visites et du montant des achats annuels au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie du 1er juillet 1825 au 30 juin 1827.

Chasseurs	1825-1826		1826-1827	
	Visites	Achats (en pences)	Visites	Achats (en pences)
Nabawish	9	15 045	7	11 517
Menisino	12	19 801	11	19 434
Caspoiane	6	4 357	4	3 830
Quataweq	8	6 725	5	4 585
Samabane	4	6 901	7	5 211
Joachim	13	8 830	4	2 725
Oskelaway	6	11 065	6	5 854
Majesk, fils	13	9 194	9	7 558
Neweashish	5	3 495	6	3 221
Majesk, père	7	5 868	9	4 065
Moyennes par chasseur	8.3	9 128	6.8	6 800

Sources: HBCA, B. 230/d/4; B. 230/d/8.

Tableau 6.14 : Total des visites et du montant des achats annuels au poste de la King's Posts Company à Weymontachie du 1er juillet 1825 au 30 juin 1827.

Chasseurs	1825-1826		1826-1827	
	Visites	Achats (en pences)	Visites	Achats (en pences)
Nabawish	2	4 690	9	13 532
Menisino	2	4 950	5	4 218
Caspoiane	7	13 477	4	7 704
Quataweq	-	---	-	---
Samabane	2	2 430	-	---
Joachim	1	840	8	12 871
Oskelaway	1	2 778	-	---
Majesk, fils	4	5 131	3	624
Neweashish	6	6 503	3	1 663
Majesk, père	1	6 360	-	---
Moyennes par chasseur	2.6	4 716	3.2	4 061

Sources: HBCA, B. 230/d/6; B. 230/d/14.

douze l'année suivante. Or, j'ai déjà souligné qu'à cette époque, le poste de la Hudson's Bay Company semblait avoir gagné la bagarre qui l'opposait au poste rival en se ralliant la presque totalité des chasseurs.⁷⁶ Néanmoins, pour les années 1825-1826 et 1826-1827, pour lesquelles les données du King's Post semblent plus fiables, on constate tout de même qu'un chasseur se

rendait sept fois sur dix au poste de la Hudson's Bay Company et qu'il y achetait pour une valeur de plus de 80% supérieure à ce qu'il dépensait au poste rival.

Comment expliquer cette nette préférence envers la Hudson's Bay Company? Cette compagnie offrait-elle des produits de meilleure qualité? Offrait-elle plus de tabac ou d'alcool en cadeau pour attirer les autochtones? Dans ce dernier cas, on constate que, de 1825 à 1827, au plus fort de la lutte entre les deux compagnies, un chasseur se rendait en moyenne 2.9 fois par an au King's Post contre 7.6 fois au poste de la Hudson's Bay Company (Tableaux 6.13, 6.14). De plus, à chaque visite, il achetait en moyenne pour 1513 pences au premier poste, contre 1047 au second. Aussi, comme chaque visite était une occasion pour obtenir en cadeau du tabac ou de la boisson, le fait qu'on se rendait plus souvent au poste de la Hudson's Bay Company, en achetant à chaque fois pour un petit montant, pourrait indiquer que les présents y étaient distribués plus généreusement qu'à l'autre poste. Or, même si tel était le cas, un tel phénomène ne peut constituer qu'une partie de la réponse. En fait, des indices plus révélateurs et mieux quantifiables semblent se dégager lorsqu'on analyse les politiques de prix des compagnies et leur système de crédit.

Les politiques de prix

Dans les années 1820, les hautes instances de la Hudson's Bay Company avaient pour habitude de fixer le prix des produits offerts dans leurs postes de traite, de même que celui des fourrures qu'y échangeaient les autochtones, en tenant compte, dans chaque cas, de leur valeur sur le marché européen. Or, dans la réalité, la politique de prix dictée par les dirigeants de la compagnie était souvent inapplicable sur le terrain, car chaque poste de traite évoluait dans un univers particulier où les commis devaient composer avec une foule de contraintes. Parmi les plus fréquentes, il y avait le fait que les autochtones appréciaient rarement que le coût des produits de traite augmente, ou que le prix des fourrures diminue.⁷⁷ À l'inverse, en période de

concurrence, il fallait offrir plus aux autochtones pour leurs fourrures. Enfin, les fourrures n'étaient pas toutes de même qualité et leur prix devait souvent être négocié.

Aussi, chaque commis établissait habituellement son propre « factor's standard », ⁷⁸ à partir duquel il travaillait et devait, peu importe les circonstances, réaliser un profit ou, à tout le moins, équilibrer son budget. Pour arriver à ses fins, il pouvait couper au maximum dans le budget de fonctionnement du poste. Il pouvait aussi tricher au niveau de certains articles tels que les tissus, la poudre, le tabac et la boisson dont la quantité devait être mesurée et pouvait être plus facilement manipulée. ⁷⁹ Enfin, il pouvait ultimement demander plus aux autochtones pour ses produits. ⁸⁰

Sur le plan des contraintes au profit, la situation des postes de la Haute-Mauricie présentait une autre variable. Tant les postes de la Hudson's Bay Company que ceux de la King's Post Company avaient avant tout une fonction stratégique, à savoir d'assurer la protection respective de la Terre de Rupert et du Domaine du Roi. ⁸¹ Dans les deux cas, les profits étaient sans doute bienvenus, mais les compagnies s'attendaient plutôt à des pertes dans la région et elles étaient prêtes à les assumer. À cet effet, ce portrait du fonctionnement du King's Post de Weymontachie, tracé par le chef de district de la Hudson's Bay Company, est éloquent:

...if we take into consideration the very extravagant manner in which the trade [of the K.P.C.] in this River is conducted, the great number of men uselessly employed the exorbitant wages allowed them - the trifling amount of their returns we [?] with perfect safty (sic) presume that they sustain a considerable yearly loss but on the other hand it may be observed that the revenues arising from the monopoly of that fine Country the Kings Posts - enables them to support any loss incurred here... ⁸²

Par conséquent, le rôle des chefs de poste n'était pas tant d'assurer la rentabilité de leur établissement que de gérer efficacement la mobilité des chasseurs le long des frontières. Cette gestion passait, autant que possible, par l'attachement des autochtones à un poste particulier, afin qu'ils ne tombent pas sous l'influence de l'opposition et n'ouvrent la porte à des

incursions en territoires protégés. Pour parvenir à cette fin, un des appâts utilisés était le prix demandé pour les articles de traite, de même que celui offert pour les fourrures.

À première vue, la lecture des livres de comptabilité des postes de Weymontachie semble montrer une diminution sensible et continue du prix des produits offerts par la Hudson's Bay Company entre 1824 et 1830, tandis que ceux du King's Post seraient demeurés relativement stables. En réalité, la baisse des prix au premier poste est artificielle puisqu'à l'été 1827, la compagnie a dévalué la valeur de ses articles de traite de 75%. Cette politique n'avait pas pour objectif de concurrencer les prix de la King's Post Company puisque les prix offerts aux autochtones pour leurs fourrures ont également été dévalués d'un même pourcentage. En fait, la Hudson's Bay Company ne faisait qu'ajuster la valeur de sa livre à celle de sa rivale. Autrement dit, jusqu'à 1827, Joachim, par exemple, pouvait vendre une peau de castor 180 pences au poste de la King's Post Company, ou encore 480 pences à celui de la Hudson's Bay Company; toutefois, la chemise de coton qu'il se procurait en retour et qui lui coûtait 180 pences au premier endroit lui en coûtait 480 au second. En fait, au plan des prix standards, il ne semble pas qu'une compagnie ait véritablement concurrencé l'autre de manière agressive. Il faut donc s'attendre à ce que les stratégies de compétition se situaient sur d'autres plans.

En y regardant de plus près, on constate que, même si des prix standards étaient apparemment en vigueur, les chefs de poste bénéficiaient tout de même d'une marge de manœuvre dans leur application. Dans la réalité, non seulement le prix des articles pouvait varier d'un chasseur à l'autre, mais il pouvait varier pour un même chasseur à l'intérieur d'une même année. Par exemple, en 1829, alors que Quataweq payait sa livre de tabac 180 pences, le vieux Majesk payait la sienne 60 pences au poste de la Hudson's Bay Company. En février 1825, Nabawish a payé 80 pences pour sa livre de plomb et, en juin de la même année, une quantité identique lui coûta 120 pences. De tels exemples sont fréquents dans les livres de comptabilité de la Hudson's Bay Company, mais plus rares dans ceux de la King's Posts Company.⁸³ En effet, cette

Tableau 6.15 : Écarts entre les prix standards et les prix moyens demandés (en pences) pour quelques articles de traite aux postes de la Hudson's Bay Company et de la King's Posts Company à Weymontachie.

Articles	Compagnies	Types de prix	1824-25	1825-26	1826-27	1827-28
Poudre (livre)	HBC	Prix standards	65 (260)*	60 (240)	60 (240)	60
		Prix demandés	71 (284)	60 (240)	52 (208)	60
	KPC	Prix standards	60	60	60	60
		Prix demandés	48	84	90	60
Plomb (livre)	HBC	Prix standards	30 (120)	20 (80)	20 (80)	20
		Prix demandés	20 (80)	13 (52)	15 (60)	53
	KPC	Prix standards	30	30	30	30
		Prix demandés	24	76	36	30
Tabac (livre)	HBC	Prix standards	65 (260)	60 (240)	60 (240)	---
		Prix demandés	68 (271)	60 (240)	39 (156)	---
	KPC	Prix standards	60	60	60	60
		Prix demandés	60	60	60	45

* Les prix entre parenthèses sont ceux qui prévalaient avant la dévaluation de 1827.

Sources: HBCA, B. 230/d/4; B. 230/d/6; B. 230/d/8; B. 230/d/14.

compagnie semblait demeurer fidèle à l'application de ses prix standards. De plus, on remarque que lorsque ses prix ont varié, c'était habituellement à la hausse. Au contraire, au poste de la Hudson's Bay Company, lorsqu'on s'éloignait du prix standard, c'était habituellement à la baisse (Tableau 6.15). L'exemple du prix de la poudre et du plomb entre 1824-1825 et 1827-1828 montre clairement cette situation; sauf pour la première année, les prix demandés par le King's Post pour ses produits étaient soit plus élevés ou égaux aux prix standards. Par contre, du côté du poste rival, les prix demandés, à une exception, étaient toujours inférieurs ou égaux aux prix standards.

La possibilité d'obtenir des prix plus avantageux au poste de la Hudson's Bay Company a pu inciter les autochtones à fréquenter davantage cet établissement. Toutefois, les prix à la baisse demandés par celle-ci ne devaient pas être fixés de manière arbitraire. Des circonstances

précises ont probablement déterminé qu'un prix particulier soit demandé à un chasseur particulier. Dans certains cas, la qualité des articles achetés a pu jouer. Un commis pouvait également consentir une faveur envers un chasseur afin de récompenser ou de s'assurer sa loyauté — surtout dans le cas des chefs qui s'attendaient à bénéficier de certains privilèges⁸⁴ —, ou il pouvait en aider un autre qui connaissait une mauvaise saison de chasse. Tous ces scénarios sont cependant difficiles à appuyer empiriquement, à partir des seuls livres de comptabilité.

Par ailleurs, à l'image du prix demandé pour les articles de traite, celui offert pour les fourrures a également varié. Sur ce plan, les commis des deux postes de Weymontachie fonctionnaient également à partir de prix standards pour chaque type de fourrures (Tableau 6.16). Les prix standards du King's Post semblent être demeurés les mêmes tout au long des années 1820, alors que ceux du poste de la Hudson's Bay Company ont en apparence fluctué en raison de la dévaluation de la livre utilisée. Or, comme je l'ai mentionné plus haut, en réalité leur valeur réelle est demeurée la même par rapport à celle des articles de traite vendus. Par ailleurs, certaines fourrures avaient un double prix standard. Les peaux de castors, de rats musqués et de loutres récoltées l'été avaient une valeur moindre que celles provenant de la chasse d'hiver.

Comme dans le cas des articles de traite vendus, les commis ont joui d'une marge de manœuvre dans l'application du prix des fourrures. En comparant le prix standard des fourrures avec le prix moyen offert aux chasseurs, on remarque qu'en de rares occasions le second a dépassé le premier (Tableau 6.16). En général, on offrait le prix standard ou en dessous. Par ailleurs, si on compare le prix moyen annuel de chaque type de fourrure offert par chaque compagnie, on remarque qu'à l'exception de l'année 1824-1825, le King's Post offrait pour les fourrures un prix plus élevé ou égal à celui de la Hudson's Bay Company. Au cours des deux années intenses

Tableau 6.16 : Écarts entre les prix standards et les prix moyens offerts pour les fourrures aux postes de la Hudson's Bay Company et de la King's Posts Company à Weymontachie.

Fourrures	Compagnies	Types de prix	1824-25	1825-26	1826-27	1827-28	1828-29	
Castors	HBC	Prix standards (hiver)	120	180	180	180	180	
		Prix offerts (hiver)	121	166	148	150	178	
		Prix standards (été)	120	150	150	150	150	
		Prix offerts (été)	121	147	145	150	151	
	KPC	Prix standards (hiver)	180	180	180	180	180	
		Prix offerts (hiver)	180	140	165	180	180	
		Prix standards (été)	150	150	150	150	150	
		Prix offerts (été)	---	150	150	150	—	
	Loutres	HBC	Prix standards (hiver)	120	180	180	180	180
			Prix offerts (hiver)	124	195	210	180	210
Prix standards (été)			120	150	150	150	150	
Prix offerts (été)			124	56	103	140	165	
KPC		Prix standards (hiver)	---	180	180	180	180	
		Prix offerts (hiver)	---	180	180	180	180	
		Prix standards (été)	---	150	150	150	150	
		Prix offerts (été)	---	150	219	180	180	
Rats musqués	HBC	Prix standards (hiver)	10	15	15	15	15	
		Prix offerts (hiver)	9	15	14	15	15	
		Prix standards (été)	10	10	10	12	12	
	KPC	Prix offerts (été)	6	3	6	12	12	
		Prix standards (hiver)	15	15	15	15	15	
		Prix offerts (hiver)	15	15	15	15	15	
Martres	HBC	Prix standards	30	30	30	30	30	
		Prix offerts	27	20	26	30	30	
	KPC	Prix standards	30	30	30	30	30	
		Prix offerts	22	24	30	30	30	

Sources: HBCA, B. 230/d/4; B. 230/d/6; B. 230/d/8; B. 230/d/14.

de concurrence, à savoir 1825-1826 et 1826-1827, le King's Post a pratiquement toujours offert plus aux autochtones. Toutefois, si on se reporte aux prix demandés pour les articles de traite, ce même poste demandait également plus aux autochtones (Tableau 6.15). En fait, en comparant la moyenne des prix demandés pour les articles de traite et ceux offerts pour les fourrures durant ces deux années, le King's Post offrait 8% de plus que le poste de la Hudson's Bay Company pour les fourrures, mais demandait 23.8% de plus pour ses produits. Ainsi, en bout de ligne, les chasseurs obtenaient 15.8% meilleur marché pour leurs fourrures au poste de la Hudson's Bay Company.

Bref, on peut présumer que l'avantage économique que semble avoir présenté le poste de la Hudson's Bay Company explique en partie sa fréquentation plus intense par les chasseurs. Un autre facteur a probablement été le système de crédit en vigueur dans cet établissement.

Le crédit

Le crédit fut une des composantes les plus importantes du commerce des fourrures. La raison d'être des postes de traite ayant été d'obtenir des fourrures, il était dans l'intérêt des marchands d'aider les autochtones dans leurs activités prédatrices. Cette "assistance" se présentait habituellement sous la forme d'avances accordées aux chasseurs chaque automne. On leur donnait, à cette époque de l'année, des articles nécessaires non seulement pour le piégeage des animaux à fourrures, mais aussi pour la chasse de subsistance et la vie quotidienne. Toutefois, ces produits n'étaient pas donnés aux autochtones, mais cédés en échange de fourrures. Or, comme l'acquisition de ces articles de traite précédait nécessairement le début de la chasse, les autochtones ne pouvaient généralement pas payer tout de suite leurs achats. Aussi, les marchands leur cédaient la marchandise à crédit, conditionnellement à ce qu'ils reviennent, au terme de leur chasse, acquitter leur dette avec les fourrures obtenues. Bref:

...credit provided an economic safety net for native and trader alike since both of them depended on regular returns. In addition, company traders used the debt to establish a

claim on some or all of an Indian's future returns. This was a major concern whenever local competition was keen.⁸⁵

Pour les commerçants, le crédit constituait toujours un risque. Lorsqu'à l'automne un commis voyait un chasseur quitter le poste et s'éloigner sur la rivière, son canot chargé de plusieurs dizaines de livres de marchandise, il était conscient que celui-ci ne serait peut-être pas en mesure, dans sept ou huit mois, de revenir régler ses comptes.⁸⁶ Un décès, une mauvaise chasse ou une adhésion au poste d'un concurrent et c'était une perte financière souvent considérable. À partir de 1821, le monopole que la Hudson's Bay Company avait établi sur la majorité du territoire canadien lui permettait de limiter les pertes que pouvait entraîner la concurrence, les autochtones n'ayant, bien souvent, d'autre choix que de traiter dans ses postes. Par contre, dans l'intérieur du territoire québécois, les King's Post sont demeurés, jusqu'en 1831, une alternative pour les chasseurs.

En Haute-Mauricie, à la fois la Hudson's Bay Company et la King's Posts Company ont eu recours au système de crédit tout au long des années 1820. D'ailleurs, compte tenu du rôle stratégique des postes dans cette région, on peut présumer que ce système constituait, pour les commis, un outil privilégié pour gérer la mobilité des autochtones. Théoriquement, une fois qu'un chasseur avait contracté un crédit dans un poste, il y demeurait attaché. Toutefois, en pratique, un chasseur pouvait contracter un crédit à la Hudson's Bay Company et, au terme de la saison de chasse, échanger ses fourrures dans un King's Post, obtenant ainsi un double retour. Or, un tel manège ne pouvait durer indéfiniment. À moins de quitter la région, les besoins du chasseur le forçaient un jour ou l'autre à revenir au premier poste. En somme, il pouvait difficilement échapper à ses obligations.

Les livres de comptabilité de la Hudson's Bay Company montrent qu'entre 1824 et 1830, son poste de Weymontachie a conservé une clientèle fidèle et régulière. Sans prétendre que le crédit explique tout, il a sans aucun doute constitué un facteur déterminant dans cet

attachement au poste. Ainsi, entre le 5 juillet 1824 et le 22 juin 1829, à trois occasions seulement des chasseurs de notre échantillon ont remboursé au complet à la compagnie leur crédit lors d'une transaction.⁸⁷ Le reste du temps, tous sont demeurés endettés envers la

Chasseurs	1825-26	1826-27	1827-28	1828-29	Moyenne annuelle
Nabawish	6 105	7 860	13 320	18 555	11 460
Menisino	10 369	8 341	9 689	17 161	11 390
Caspoiane	8 372	7 954	8 247	13 032	9 401
Quataweq	3 856	4 268	4 378	7 750	5 053
Samabane	4 504	4 900	8 665	7 721	6 448
Joachim	7 757	9 126	8 926	10 266	9 019
Oskelaway	4 641	3 343	3 837	11 043	5 716
Majesk, fils	3 390	5 223	5 519	5 312	4 861
Neweashish	6 278	3 936	6 328	8 634	6 294
Majesk, père	2 439	2 111	3 478	1 912	2 485
Moyenne par chasseur	5 771	5 706	7 239	10 139	7 214

Sources: HBCA, B. 230/d/4; B. 230/d/8.

compagnie. Le somme de leur crédit pouvait cependant varier, de quelques dizaines de pences à plusieurs milliers. Par exemple, en juin 1826, le crédit de Menisino a atteint 16 460 pences (69 £).⁸⁸ Toutefois, en moyenne, un chasseur maintenait un crédit annuel de 7214 pences (30 £) (Tableau 6.17).

Pour ce qui était du King's Post, les données sont beaucoup moins fiables. C'est uniquement pour les années 1825-1826 et 1826-1827 que celles-ci sont suffisamment nombreuses, sans pour autant être tout-à-fait fiables, pour offrir un aperçu de l'importance du crédit (Tableau 6.18). On constate qu'un chasseur y maintenait en moyenne, par année, un crédit de 4248 pences (17 £). En comparant avec le crédit annuel moyen pour les mêmes années au poste de la Hudson's Bay Company qui se chiffrait à 5739 pences, on constate que ce dernier consentait un crédit 35.1% plus élevé. C'est peut-être sur ce plan en particulier que la première compagnie a réussi à s'attirer la faveur des chasseurs.

Tableau 6.18 : Cr�dit moyen annuel par chasseur au poste de la King's Posts Company � Weymontachie, 1825-1827.			
Chasseurs	1825-26	1826-27	Moyenne annuelle
Nabawish	2 645	7 929	5 287
Menisino	5 556	6 600	6 078
Caspoiane	4 925	12 958	8 942
Quataweq	-----	-----	-----
Samabane	912	+ 201	356
Joachim	3 021	9 080	6 051
Oskelaway	5 293	4 816	5 055
Majesk, fils	3 327	3 720	3 524
Neweashish	2 010	5 210	3 610
Majesk, p�re	4 597	2 565	3 581
Moyenne par chasseur	3 229	5 268	4 248 (17 �)

Source: HBCA, B. 230/d/6.

Le cycle du cr dit

La r partition mensuelle des transactions d'achats montre que celles effectu es au poste de la Hudson's Bay Company  taient plus nombreuses en juin qu'  tout autre mois de l'ann e (Tableau 6.10). Toutefois, c' tait en septembre et en octobre que les achats les plus importants, en terme de co t, avaient lieu (Tableau 6.19). Par contre, la situation qui pr valait au King's Post  tait diff rente. Si les chasseurs fr quentaient  galement ce poste de mani re plus intensive en juin, c' tait aussi durant ce mois qu'ils effectuaient leurs plus importants achats (Tableau 6.19). Parall lement, on constate que, pour chacun des postes, le moment de l'ann e o  les cr dits contract s par les chasseurs  taient les plus  lev s coïncidait avec celui des plus gros achats; en septembre-octobre au poste de la Hudson's Bay Company, en juin au King's Post (Tableau 6.19).

Par ailleurs, en ce qui concerne les habitudes de remboursement, c' tait en juin que les chasseurs se pr sentaient au poste de la Hudson's Bay Company avec le plus de fourrures et une autre pointe se pr sentait en septembre-octobre (Tableau 6.19). En juin, les revenus tir s des fourrures  taient sup rieurs au co t des achats. Aussi, compte tenu,   quelques exceptions

Tableau 6.19 : Profil mensuel de l'endettement d'un chasseur aux postes de Weymontachie, 1825-1830.

Hudson's Bay Company											
Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aoû.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
† 4990	3502	2849	1422	5509	27 901	1998	11 104	24 488	38 051	6608	2974
° 6758	1608	6963	3415	9081	46 564	1340	7449	12 054	16 669	3678	2448
+ 1768	- 1894	+ 4114	+ 1993	+ 3572	+ 18 663	- 658	- 3656	- 12 434	- 21 382	- 2930	- 526
King's Posts Company											
Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aoû.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
† 387	1167	80	400	668	3975	30	1304	861	3112	1218	264
° 87	380	18	27	776	1001	40	861	464	3025	229	258
- 300	- 787	- 62	- 373	+ 108	- 2974	+ 10	- 443	- 397	- 87	- 989	- 6
† Valeur des achats, exprimée en pences.											
° Valeur des fourrures échangées, exprimée en pences.											
Sources: HBCA, B. 230/d/4; B. 230/d/6; B. 230/d/8; B. 230/d/14.											

près, que les autochtones avaient toujours un compte déficitaire, on peut présumer qu'en juin, ceux-ci remboursaient le crédit contracté l'automne précédent et faisaient également des achats pour la saison estivale, lesquelles étaient supérieurs en valeur à ce qui restait comme fourrures après l'acquittement du crédit automnal. En septembre-octobre, les dépenses étaient à nouveau supérieures aux revenus, de sorte que les fourrures échangées à cette époque auraient donc servi à rembourser le crédit estival et à payer une partie des achats automnaux.

Un scénario différent prévalait au King's Post. Dans ce cas, c'était en octobre que les chasseurs y échangeaient le plus de fourrures, avec une autre pointe plus faible en juin (Tableau 6.19). C'est dire qu'en juin, les chasseurs remboursaient environ les deux tiers de leur crédit automnal et effectuaient des achats importants pour l'été. À l'automne, une chasse estivale

apparemment fructueuse permettait de rembourser la majeure partie du crédit estival, et parfois une partie du crédit automnal. Il semblerait donc que les chasseurs de Weymontachie considéraient le King's Post comme un lieu d'approvisionnement privilégié pour l'été, alors que le poste de la Hudson's Bay Company était plutôt fréquenté pour les achats d'hiver.

En fait, les deux cycles de crédit devaient être complémentaires. Ainsi, en revenant de son terrain de chasse, un chasseur rapportait l'essentiel de ses fourrures au poste de la Hudson's Bay Company où il remboursait son crédit hivernal et achetait une certaine quantité d'articles à crédit. Il traversait ensuite au King's Post où il achetait à crédit une panoplie d'articles de traite qui complétaient les achats effectués à l'autre poste. Au début de l'automne, il échangeait l'essentiel des fourrures obtenues de sa chasse d'été au King's Post pour acquitter son crédit contracté en juin, puis traversait au poste rival pour contracter son gros crédit hivernal. Comme la Hudson's Bay Company octroyait un crédit plus élevé, il était donc avantageux de s'y procurer un crédit hivernal car la saison de chasse nécessitait l'achat d'articles en grande quantité. Par contre, une fois ce crédit acquitté en juin, il restait peu à offrir pour se procurer le nécessaire pour passer l'été. Ainsi, en contractant un crédit au King's Post, un chasseur pouvait accroître la quantité de ses achats.

Évidemment, il aurait été possible à un chasseur de ne pas contracter de crédit estival au King's Post, d'acheter à crédit au poste de la Hudson's Bay Company et d'y transiger, à l'automne, le fruit de sa chasse d'été. C'est apparemment ce que faisait le chef Quataweq. Par contre, en fréquentant les deux postes, on s'assurait d'une part une plus grande marge de crédit globale, et on profitait probablement des présents offerts aux deux endroits.

Les sources de revenus alternatives

Si les fourrures constituaient la principale monnaie d'échange pour l'obtention des articles de traite, occasionnellement ceux-ci pouvaient être obtenus en échange de divers services. En

effet, la présence des postes de traite a permis à certains autochtones de diversifier leurs sources de revenus en offrant des emplois qui pouvaient être ponctuels, saisonniers ou même permanents.

Parmi les emplois ponctuels, les marchands avaient souvent recours à l'expertise des autochtones pour obtenir divers produits pour mener à bien leurs activités économiques: des raquettes et des tobogans pour les derouines, des canots pour le transport entre Weymontachie et Obedjiwan, etc.⁸⁹ Ainsi, au mois d'août 1825, Majesk fils a reçu 10 £ de la Hudson's Bay Company pour fabriquer un canot.⁹⁰ À l'occasion, des autochtones étaient demandés pour aller recueillir de l'écorce nécessaire pour couvrir les bâtiments.⁹¹ Il était fréquent que des femmes soient engagées pour effectuer divers travaux dans les postes.⁹² On ignore toutefois à quelles tâches précises elles pouvaient s'affairer. Alors que pour leurs efforts les hommes se voyaient rembourser une partie de leur crédit, on note que les femmes étaient presque toujours payées en vêtements et en tissus, et exceptionnellement en tabac ou en articles utilitaires. Enfin, les employés des postes faisaient également appel à l'expertise des autochtones pour se faire guider dans la forêt mauricienne.⁹³ Par exemple, Breeches, une vieille femme, a déjà reçu une couverture et une demi verge de stroud pour conduire des employés de la Hudson's Bay Company au lac Nemiscachi.⁹⁴ Des autochtones effectuaient aussi des voyages de marchandises sur la rivière Saint-Maurice; en octobre 1824, Joachim a été payé 6 £ par la Hudson's Bay Company pour un tel transport jusqu'au poste de Rivière-aux-Rats.⁹⁵

L'hiver était une saison où les marchands usaient de tous les moyens pour mettre la main sur les fourrures, souvent avant que les autochtones ne se présentent dans les postes. Les nombreux employés des postes ne suffisaient pas toujours à la tâche et, à l'occasion, des autochtones étaient engagés pour quelques mois.⁹⁶ Ainsi, en 1829, le King's Post de Weymontachie engagea François « Tête de Boule » Vassal pour la traite d'hiver; son salaire était de 33 £ et la compagnie lui fournissait du cuir fumé et une livre de tabac par mois.⁹⁷ Parfois,

des autochtones se sont déniché des emplois à long terme. Par exemple, en 1822, un nommé Tifoe était en charge d'un avant-poste au lac Nemiscachi pour le compte de la Hudson's Bay Company,⁹⁸ tandis qu'en 1826, Wegobish a signé un contrat de deux ans comme employé des King's Posts.⁹⁹

De toute évidence, les emplois offerts, saisonniers ou permanents, étaient rares. Aussi, se sont surtout des tâches ponctuelles que les autochtones ont remplies pour le compte des postes. Ces menus travaux étaient habituellement peu payants et ne constituaient qu'une fraction minime des revenus annuels des autochtones.

*
* *

Le rôle stratégique des postes de la Haute-Mauricie a eu pour conséquence de placer les rapports économiques entre marchands et autochtones dans un climat de libéralité qui a probablement bénéficié à chaque parti. Les compagnies ont vraisemblablement réussi à garder en Haute-Mauricie les chasseurs de cette région et ainsi protéger leurs chasse-gardées respectives. La fidélité de la clientèle aux poste de la Hudson's Bay Company et du King's Post à Weymontachie — malgré un taux de fréquentation moins élevé dans ce dernier cas — semble témoigner d'une telle réalité. Il aura cependant fallu, pour y arriver, tricher au niveau du prix des articles de traite et se montrer généreux sur le montant des crédits. Mais, de toute évidence, il s'agissait-là de manœuvres calculées. Je n'ai relevé aucun indice comme quoi les commis exercèrent des pressions sur les autochtones pour qu'ils remboursent leur crédit. De plus, des produits au coût élevé tels que les fusils, la farine, le maïs et l'alcool étaient abondamment cédés à crédit aux autochtones chaque automne. Or, la vente de ces produits à la fin du printemps ou à l'été, lorsque les autochtones possédaient un fort volume de fourrures, aurait constitué une bonne façon de limiter l'endettement des chasseurs de même que des pertes éventuelles.¹⁰⁰ Néanmoins, les chefs de poste demeuraient tout de même alertes. Ainsi, devant la possibilité que Menisino, amené à Trois-Rivières en 1830 pour répondre à des accusations de meurtre, ne revienne jamais en Haute-Mauricie et ne puisse acquitter son crédit,

des employés des deux postes se sont rendus à son campement pour récupérer en vitesse les articles qu'il s'était procurés.¹⁰¹

De leur côté, les autochtones ont également tiré profit du contexte. En plus de la proximité des postes qui rendait les articles de traite plus facilement accessibles, la possibilité, notamment, de diversifier et d'élargir leurs crédits leur permettait de se procurer en plus grande quantité un certain nombre de produits, particulièrement durant l'été, et sûrement aussi durant l'hiver. Par ailleurs, bien que cela soit difficile à documenter, on peut présumer que la fréquentation simultanée des deux postes ait permis aux chasseurs d'accroître la quantité de tabac et de boisson obtenue sous forme de présents lors des visites.¹⁰²

La quête des fourrures

Pour les autochtones, l'acquisition des objets de traite se faisait essentiellement en échange de fourrures. Ainsi, au départ, il leur fallait établir une stratégie d'exploitation des ressources qui leur permettrait d'obtenir les fourrures nécessaires pour se procurer les articles convoités. Inévitablement, cette stratégie allait être influencée à la fois par le milieu écologique, et particulièrement sa productivité en matière d'animaux à fourrures, de même que par les demandes des marchands.

La nature des fourrures échangées

De toute évidence, la participation au commerce des fourrures, depuis au moins le XVII^e siècle, a fait en sorte que les nomades algonquiens se sont faits prédateurs à l'égard d'animaux à fourrure qu'ils n'avaient probablement pas l'habitude de chasser, du moins de façon intense, traditionnellement. Auparavant, les loutres, les martres, les visons et d'autres petits animaux étaient rarement recherchés pour leur viande ou leur fourrure — dans ce dernier cas, les peaux de gros mammifères tels l'orignal et le caribou étaient de loin préférées pour la confection des

vêtements. Ce n'est que lorsque leurs fourrures sont devenues des objets de convoitise de la part des Blancs que les autochtones se sont lancés à leur poursuite.

Selon l'état de compte du marchand Hart, qui constitue peut-être le seul document qui lève une partie de voile sur les activités économiques des autochtones du Haut-Saint-Maurice dans la seconde moitié du XVIII^e siècle,¹⁰³ on apprend que ceux-ci chassaient les castors, les martres et les loutres, dont les fourrures étaient depuis longtemps les plus recherchées par les Blancs.¹⁰⁴ En supposant que le total des fourrures échangées au marchand trifluvien par les chasseurs représentait l'ensemble de la récolte d'une saison de chasse, on peut calculer que les peaux de castors constituaient 77.5% des fourrures, les peaux de martres 18.1% et celles de loutres 4.3%. En moyenne, un chasseur aurait pris, au cours d'un hiver, 39.5 castors, 9.2 martres et 2.2 loutres.

Grâce aux livres de comptabilité des postes de traite de Weymontachie, les données sur les ressources exploitées au cours des années 1820 sont plus révélatrices. J'ai relevé, toujours à partir du même échantillon de dix chasseurs, la quantité de fourrures échangées dans les deux postes entre le 1 juillet 1824 et le 30 juin 1830 (Tableau 6.20). Toutefois, comme dans le cas

Types de fourrures	1824-25	1825-26	1826-27	1827-28	1828-29	1829-30
Castors (livres)	581.5	513.25	424.25	435.5	330	177
Rats musqués	561	547	773	771	919	886
Loutres	28	31	32	19	32	16
Martres	78	73	67	51	67	37
Ours	8	5	6	3	7	1
Visons	1	7	2	2	11	8
Orignaux	-	4	-	2	11	2
Lynx	-	-	-	1	-	-
Renards blancs	-	1	-	-	-	-
Caribous	-	-	-	-	2	2
Pécans	-	-	-	-	-	1
Castoréum (livres) ¹⁰⁵	3.5	2.5	1	6	3.5	4.25

Sources: HBCA, B. 230/d/4; B. 230/d/6; B. 230/d/8; B. 230/d/14.

des achats, cet inventaire ne rend pas compte de manière fidèle de la quantité et de la diversité des fourrures amassées par les chasseurs et recueillies par les postes. En effet, d'une part, à quelques occasions, les chefs de poste ne se sont pas souciés de décrire en détail les types de fourrures échangées, se contentant de tout inclure sous une même rubrique « Furs ». D'autre part, les livres de comptabilité du King's Post ne sont pas disponibles avant juin 1825. Enfin, sur un autre plan, certains chasseurs ont pu échanger une partie de leurs fourrures ailleurs que dans les postes de Weymontachie. Aussi, les données dont on dispose sont probablement légèrement en dessous de ce que devait être la situation réelle.

En répartissant par année et par chasseur la quantité de fourrures échangées dans les postes de Weymontachie (Tableau 6.21), on constate qu'en moyenne, un chasseur amassait chaque année 40.9 peaux de castor, 2.6 peaux de loutre et 6.1 peaux de martre. Sauf pour le nombre de peaux de martres qui semble à la baisse, ceux du castor et de la loutre se rapprochent de la quantité observée plus haut pour la seconde moitié du XVIIIe siècle. Ceci pourrait témoigner d'une certaine stabilité au plan de la disponibilité et de l'exploitation de ces ressources. Par ailleurs, on note l'importance quantitative des peaux de rats musqués, alors qu'un chasseur

Chasseurs	Castors (livres)	Rats musqués	Loutrés	Martres	Visons	Castoreum (livres)
Nabawish	54.6	248.8	3.3	17.8	2.3	0.1
Menisino	92.9	77.1	5.3	8.5	—	0.5
Caspoiane	34.5	56.5	2.6	1.6	—	0.3
Quataweq	29.4	49.3	4	3.3	1	0.1
Samabane	29.7	49.6	0.8	6.1	—	0.3
Joachim	25.7	48.1	1.3	3.3	0.3	0.3
Oskelaway	50.4	58.3	3	10.6	1.1	0.8
Majesk, fils	39.5	68	3	3.8	0.5	0.08
Neweashish	30.7	61.8	2.5	4.1	0.1	---
Majesk, père	22.3	25	0.3	2.6	—	0.2
Moyenne par chasseur	40.9	74.2	2.6	6.1	0.5	0.2

Sources: HBCA, B. 230/d/4; B. 230/d/6; B. 230/d/8; B. 230/d/14.

moyen en amassait 74.2 annuellement. En fait, ces quatre espèces étaient celles qui rapportaient le plus aux chasseurs. De façon précise, en calculant le revenu annuel qu'un

Tableau 6.22 : Évolution du pourcentage du revenu annuel associé à chaque type de fourrure.							
Fourrures	Valeur (pences)		1824-1825			Revenu annuel (pences)	Pourcentage du revenu total
			Quantité moyenne récoltée annuellement				
Castors	180	X	58.1	=	10 458	85.4 %	
Rats musqués	15	X	56.1	=	845	6.9 %	
Loutres	180	X	2.8	=	504	4.1 %	
Martres	30	X	7.8	=	234	1.9 %	
Ours	180	X	0.8	=	144	1.2 %	
Castoreum	180	X	0.3	=	54	0.4 %	
Visons	30	X	0.1	=	3	0.1 %	
Autres					0	0.0 %	
1828-1829							
Fourrures	Valeur (pences)		1828-1829			Revenu annuel (pences)	Pourcentage du revenu total
			Quantité moyenne récoltée annuellement				
Castors	180	X	33	=	5 940	70.9 %	
Rats musqués	15	X	91.9	=	1 379	16.5 %	
Loutres	180	X	3.2	=	576	6.9 %	
Martres	30	X	6.7	=	201	2.4 %	
Ours	180	X	0.7	=	126	1.5 %	
Castoreum	180	X	0.3	=	54	0.6 %	
Visons	30	X	1.1	=	33	0.4 %	
Autres					66	0.8 %	
1824-1830							
Fourrures	Valeur (pences)		1824-1830			Revenu annuel (pences)	Pourcentage du revenu total
			Quantité moyenne récoltée annuellement				
Castors	180	X	40.9	=	7362	79.5 %	
Rats musqués	15	X	74.2	=	1113	12.0 %	
Loutres	180	X	2.6	=	468	5.1 %	
Martres	30	X	6.1	=	183	1.9 %	
Ours	180	X	0.4	=	72	0.8 %	
Castoreum	180	X	0.2	=	36	0.4 %	
Visons	30	X	0.5	=	15	0.2 %	
Autres					13	0.1 %	

Sources: HBCA, B. 230/d/4; B. 230/d/6; B. 230/d/8; B. 230/d/14.

chasseur tirait de chacun de ces types de fourrure (Tableau 6.22), on constate que les peaux de castor constituaient de loin la plus importante source de revenus, soit 79.5%. Suivaient ensuite les peaux de rat musqué (12%), de loutre (5.1%) et de martre (1.9%). Les autres peaux ne représentaient qu'une infime partie des revenus (1.6%). Le faible nombre de peaux de lynx et de renard blanc s'explique probablement par le manque d'intérêt des marchands à l'époque. Quant aux peaux d'ours, d'orignal et de caribou, leur nombre relativement faible ne signifie pas que ces espèces étaient rarement chassées ou peu abondantes, mais plutôt que leurs peaux étaient peu recherchées à l'époque par les marchands et qu'elles demeuraient largement utilisées dans la vie quotidienne des autochtones.¹⁰⁶

Cependant, il s'agit ici d'une moyenne globale pour les années 1824 à 1830. Or, en regardant sur une base annuelle l'évolution du pourcentage du revenu attribué à chaque type de fourrure, on remarque une nette évolution (Tableau 6.22). Ainsi, alors qu'en 1824-1825 un chasseur tirait des peaux de castor 85.4% de ses revenus, ce pourcentage avait baissé à 70.9% en 1829-1830. Par contre, les pourcentages associés aux autres types de peaux ont augmenté. Dans le cas des peaux de rat musqué, leur part des revenus est passée de 6.9% à 16.5%. Celle de la loutre a augmenté de 2.8%, et celle de la martre de 0.5%. À quoi ces fluctuations sont-elles imputables? Comme les prix standards offerts par les compagnies ne semblent pas avoir varié durant les années 1820, il est probable que l'explication se trouve du côté des autochtones ou encore des ressources.

On considère habituellement que les contextes de concurrence s'opposent à l'accès libre aux ressources, ce qui rend invalides les institutions de contrôle et diminue les ressources.¹⁰⁷ À l'inverse, certains ont également observé que dans un contexte de concurrence, où les traiteurs offrent plus pour les fourrures, les autochtones avaient tendance à chasser moins, ne cherchant qu'à subvenir à leurs besoins et non à accumuler des surplus.¹⁰⁸ À première vue, dans le cas

de la Haute-Mauricie, des données laissent croire que l'opposition entre les deux compagnies de traite a fini par avoir un effet néfaste sur la population de castors.

En effet, on constate que l'année 1825-1826 marque le début d'une diminution sensible du nombre de peaux de castor échangées dans les postes (Tableau 6.20) et il semble que celle-ci s'explique par une surexploitation. En 1830, le lieutenant Ingall mentionnait que dans la région de Weymontachie « the beaver is not so numerous as in former years ». ¹⁰⁹ L'année suivante, Cumming rapportait, dans son rapport annuel, que la multiplication des pièges d'acier et la chasse au castor d'été « has nearly destroyed » la population de castors. ¹¹⁰ La chasse au castor d'été était effectivement intensive au cours des années 1820. Au total, de 1824 à 1829, 35.7% des peaux de castor étaient échangées en août, septembre et octobre, et elles provenaient, de toute évidence, de la chasse estivale. Du nombre, 18.8% des peaux sont allées au King's Post qui tirait une part importante de ses revenus de la chasse d'été.

La quantité des peaux de loutre semble être demeurée stable, sauf pour l'année 1827-1828 où il y eut, comme dans le cas des peaux de martre, une baisse sensible des entrées (Tableau 6.22). Ce n'est peut-être pas un hasard si cette baisse a fait suite aux plus fortes années de concurrence entre les postes de Weymontachie, bien qu'il pourrait également s'agir d'une baisse naturelle et cyclique de la population de ces espèces, particulièrement dans le cas des martres. ¹¹¹ La loutre est un animal à faible densité. Ainsi, compte tenu que sa fourrure était très recherchée par les commerçants et que le nombre annuel obtenu par un chasseur semble avoir été constant depuis la seconde moitié du XVIIIe siècle — environ deux par année —, on peut présumer que cette espèce fut exploitée au maximum tout au long des années 1820. Pour ce qui était des peaux de martre, leur nombre paraît avoir décliné durant la même décennie. D'ailleurs, la moyenne annuelle des peaux de martre obtenues par les chasseurs est inférieure durant cette période à celle observée dans la seconde moitié du XVIIIe siècle — 9.2 peaux par année/chasseur au XVIIIe siècle contre 7.8 peaux par année/chasseur en 1824-1825. Aussi,

tant les peaux de loutre que celles de martre ne semblaient constituer une source de revenus adéquate pour palier la baisse des peaux de castor. L'augmentation de leur importance sur le plan des revenus annuels en 1828-1829 (Tableau 6.22) serait donc un corollaire de la diminution de celle du castor plutôt que le résultat de nouvelles stratégies de prédation de la part des autochtones.

Par contre, les entrées de peaux de rat musqué ont été en hausse constante de 1824 à 1829. Cette espèce présente une forte densité; on l'estime à environ 100 individus par kilomètre carré sur le territoire de la baie James,¹¹² et il est probable qu'une densité à tout le moins égale prévaut en Haute-Mauricie. Aussi, en attribuant à chaque chasseur et sa famille un territoire d'environ 125 kilomètres carrés — 25 km² par individu¹¹³ —, c'est un réservoir minimum potentiel de 12 500 rats musqués dont celui-ci aurait disposé. Il n'est donc pas étonnant qu'en juin 1829, Nabawish ait échangé 116 peaux de rat musqué au poste de la Hudson's Bay Company et, moins de quatre mois plus tard, 555 autres au King's Post. Une telle chasse était cependant exceptionnelle.

On ignore à quel moment les chasseurs de la Haute-Mauricie ont commencé à chasser les rats musqués. Toutefois, au terme de la saison 1820-1821, le poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie avait recueilli 611 peaux de rat musqué auprès de la trentaine de chasseurs qui fréquentaient l'établissement à ce moment (pour une moyenne de 20.3 peaux/chasseur/année).¹¹⁴ Quatre en plus tard, dix chasseurs avaient accumulé à eux seuls 561 peaux (moyenne de 56.1 peaux/chasseur/année) et ce total est passé à 919 peaux quatre ans plus tard (moyenne de 91.9 peaux/chasseur/année). Il s'agissait donc d'une espèce abondante qui avait été, et demeurait probablement, sous exploitée. Il faut toutefois reconnaître que le prix offert pour ces peaux était minime. Il fallait offrir douze peaux de rat musqué pour obtenir l'équivalent d'une livre de peau de castor. Lorsque les castors se sont faits plus rares, les peaux de rat musqué ont constitué une alternative pour augmenter les

revenus, mais leur faible valeur n'a pu combler entièrement le vide. En fait, le manque à gagner des autochtones s'est plutôt traduit par une augmentation de la valeur du crédit. En effet, on constate qu'à partir de 1827-1828, la valeur du crédit annuel moyen s'est accrue de 26.8% et, l'année suivante, de 40.1% (Tableau 6.17).

Enfin, il semble que le vison soit devenu, à compter de 1828, une espèce plus recherchée, peut-être, comme dans le cas du rat musqué, pour palier en partie à la diminution du castor.

Le cycle de prédation

La répartition des visites aux postes de traite de Weymontachie (Tableau 6.12) montre clairement que l'année des nomades mauriciens était divisée, à l'image de celle des autres groupes nomades avoisinants, en deux grandes saisons: la saison hivernale, qui s'étendait de septembre à mai, et la saison estivale, qui débutait en juin et s'étirait jusqu'en août. La première débutait avec les achats effectués en septembre et octobre. À ce moment, les

Tableau 6.23 : Répartition des articles de traite selon les saisons où ils étaient achetés en plus grandes quantités.

Été	Été Automne	Automne
Calicot	Aiguilles	Alcool
Châles	Ceintures	Balles
Chapeaux	Chemises	Bonnets
Coton	Ciseaux	Briquets
Draps	Couteaux	Calumets
Foulards	Filets	Corde
Maîtres de rets	Jarretelles	Couvertures
Pantalons	Manteaux	Farine
Rubans	Mèches à fusils	Ficelle
Toile	Molleton	Fil
	Peignes	Fil à filets
	Perles	Fusils
	Pierres à fusils	Haches
	Plomb	Hameçons
	Poinçons	
	Poudre	
	Strouds	
		Lignes à pêche
		Limes
		Maïs
		Marmites
		Pièges à castors
		Pièges à rats
		Pipes de plâtre
		Plats
		Poires à poudre
		Savon
		Sel
		Tabac
		Tranches
		Vermillion
		Vrilles

Sources: HBCA, B. 230/d/4; B. 230/d/6; B. 230/d/8; B. 230/d/14.

chasseurs se procuraient une panoplie d'articles de toutes catégories. Au niveau des outils de prédation, outre la poudre, le plomb et les pierres à fusils qui étaient achetés toute l'année, c'est à ce moment qu'on se procurait un nouveau fusil, des pièges à castors et à rats musqués, de même que des tranches. Des articles de pêche (fil, hameçons, lignes) étaient aussi achetés (Tableau 6.23).

L'observation des entrées de fourrures à chaque mois permettent de détailler un peu plus les pratiques prédatrices des autochtones (Tableau 6.24), notamment en associant la recherche de certaines espèces à des périodes précises de l'année. Ainsi, on constate qu'en septembre et octobre, le piégeage des petits animaux à fourrure était pratiqué; c'était le cas des rats musqués, ainsi que des visons dont la chasse semblait se limitée aux premiers mois d'automne. Parallèlement, on en profitait pour chasser de façon intensive l'ours. En novembre et décembre, la martre, dont la fourrure était à son meilleur, faisait désormais l'objet d'une attention particulière. Pour ce qui était du castor et de la loutre, bien que leurs fourrures fussent de meilleure qualité en hiver, ils ont probablement été recherchés de façon continue, de l'automne

Tableau 6.24 : Répartition mensuelle moyenne des entrées de fourrures dans les postes de Weymontachie.

Fourrures	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aoû.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
Castors	139	45	131	59.5	181.5	879.75	31	270.5	226	383.25	62.25	52.5
Rats musqués	237	24	10	2	107	837	38	284	797	1861	205	52
Loutres	11	2	6	1	15	44	4	11	11	33	12	9
Martres	46	27	51	54	52	120	—	—	—	5	5	15
Visons	1	—	—	—	1	—	—	3	9	11	—	1
Ours	2	—	—	—	2	4	—	3	6	6	2	2
Orignaux	—	—	2	—	—	15	1	—	2	—	1	—
Lynx	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Renards	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Caribous	—	—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—
Pécans	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
Castoreum	—	—	1	1	2	9	—	1	1	1	—	—

Sources: HBCA, B. 230/d/4; B. 230/d/6; B. 230/d/8; B. 230/d/14.

au printemps. Enfin, le fait que les peaux d'original étaient presque toujours échangées en juin tend à démontrer l'importance de cet animal au cours de la saison hivernale.¹¹⁵ Il en allait de même pour le caribou, alors que la chasse aux lynx, aux renards et aux pékans semblait peu productive.

On a souvent considéré la saison estivale comme une période d'oisiveté pour les Algonquiens nomades. Il est vrai que pour plusieurs groupes, une fois les fourrures échangées en juin, les autochtones s'attardaient pour plusieurs semaines autour des postes, socialisant, fumant, buvant, riant et se reposant. Or, dans les années 1820 en Haute-Mauricie, la réalité semble avoir été très différente. Fortement encouragés par les marchands,¹¹⁶ les autochtones ont maintenu des activités de prédation apparemment intenses durant les mois d'été. Malgré la faible qualité de leur fourrure à cette période de l'année, les castors et les rats musqués ont été abondamment chassés,¹¹⁷ et il en était vraisemblablement de même pour les loutres. L'importance de la chasse d'été explique probablement la faible fréquentation des postes en juillet (Tableau 6.12).

*
* *

La participation des autochtones au commerce des fourrures en Haute-Mauricie n'aurait pas été sans impact sur leur mode d'exploitation des ressources. Probablement depuis le XVIII^e siècle, les rapports qu'ils entretenaient avec les commerçants avaient amené l'élaboration d'un mode d'exploitation des ressources qui conjugait à la fois l'obtention nourriture et de fourrures pour le commerce. Bien qu'on ne puisse détailler un tel mode d'exploitation avant les années 1820, on peut présumer qu'il s'est maintenu de façon relativement stable avant l'arrivée de la concurrence dans les Hauts mauriciens. Or, même durant les années 1820, un chasseur prenait en moyenne une quarantaine de castors, près de trois loutres et six martres par année, une quantité d'animaux à fourrure qui pouvait facilement être obtenue à l'intérieur du mode traditionnel de subsistance.¹¹⁸ La différence a probablement été une augmentation du piégeage

du castor d'été qui a créé un déséquilibre dans l'exploitation de cette ressource. Il apparaît clair que les réserves de castor ont été diminuées et que cela a eu des répercussions pour les autochtones, tant sur le plan économique que sur celui de la subsistance.

La perte d'une partie du pouvoir d'achat entraînée par la diminution de la population de castors a été en partie contrée par un ajustement dans l'exploitation des ressources locales, à savoir l'augmentation de la chasse aux rats musqués. Cependant, ce ne fut pas suffisant et, pour combler leurs besoins en articles de traite, les autochtones auraient accru leur crédit annuel. Par ailleurs, la diminution du nombre de castors a peut-être eu des répercussions sur la diète des autochtones durant la saison hivernale. En effet, les produits alimentaires obtenus dans les postes de traite ne représentaient qu'un apport calorique d'appoint. L'essentiel de l'alimentation provenait donc de la chasse. Or, si le castor pouvait potentiellement combler environ 26% du besoin annuel en calories en 1824-1825, ce pourcentage est passé à 14.8% en 1828-1829.¹¹⁹ Même si la hausse des prises de rats musqués a fait croître l'apport calorique potentiel tiré de cette espèce de 1.6% à 2.6%,¹²⁰ la gouffre était loin d'être comblé. Aussi, comme on ne note pas d'augmentation dans l'achat de produits alimentaires dans les postes de traite à la fin des années 1820, il est donc probable que d'autres alternatives ont été trouvées par les autochtones. Ont-ils opté pour une chasse plus intensive du gros gibier qui fournissait déjà, de toute évidence, un apport important en calories? À cet égard, on n'observe pas de hausse des achats d'articles de traite liés à l'utilisation des armes à feu. Par contre, à compter de 1827, les filets et les lignes à pêche ont été davantage recherchés, ce qui pourrait indiquer une augmentation de l'importance du poisson dans la diète des autochtones.

Enfin, on l'aura remarqué, le présent chapitre a été consacré uniquement aux chasseurs qui traitaient aux postes de Weymontachie durant les années 1820. Or, dans la seconde moitié de cette décennie, la Hudson's Bay Company et la King's Posts Company avaient chacune un poste à Obedjiwan. Malheureusement, on possède très peu de données sur les habitudes économiques

des chasseurs qui les fréquentaient, bien qu'on puisse présumer qu'elles s'apparentaient, à tout le moins dans les grandes lignes, à celles de leurs confrères de Weymontachie. Tout ce qu'on peut affirmer avec certitude, c'est qu'ils avaient accès aux mêmes articles de traite que ces derniers,¹²¹ et qu'ils partageaient un même cycle de prédation. En effet, c'était en mai que les fourrures provenant de la chasse d'hiver étaient « descendues » à Weymontachie.¹²² De plus, il semble qu'au même moment où ils contractaient leur crédit automnal en octobre, les chasseurs d'Obedjiwan échangeaient les fourrures obtenues lors de leur chasse estivale; ainsi, au mois d'octobre 1830, le poste de la Hudson's Bay Company à Obedjiwan a récolté 107 livres de peaux de castor, 1900 peaux de rat musqué, quatre peaux de loutre, une peau de martre et 21 peaux de vison.¹²³

Notes

1. Fisher, 1987, p. 47-48.
2. Muller, 1992.
3. Ce n'est pas dire que l'adoption, même rationnelle, de traits culturels étrangers soit sans répercussions sur la culture des preneurs [Sharp, 1952; Métraux, 1959].
4. von Gernet, 1996.
5. Hallowell, 1926; Masson, 1960, 2, p. 415-416; Tanner, 1979, p. 145-146.
6. ANC, 1765.
7. ANC, 1822.
8. Voir le chapitre 12, p. 538.
9. Gélinas, 1996.
10. ANC, 1822.
11. ANC, 1833a, 1835, 1836a.
12. ANC, 1836b.
13. AUM, 1795. On sait, à tout le moins, que les petits marchands illégaux qui s'aventuraient en Haute-Mauricie dans les années 1770 apportaient beaucoup de boisson [ANC, 1780a; 1780g].
14. AUM, 1799-1803; Atcheson, 1811, p. 14; Innis, 1962, p. 166; White, 1987, p. 169-180.
15. Cormier, 1978, p. 105.
16. Rotstein, 1972, p. 21-22; Foster, 1979, p. 185-186.
17. HBCA, B. 230/a/1, fos. 6-8.
18. Afin d'extraire des informations ethnographiques des livres de comptabilité de la Hudson's Bay Company, Jarvenpa et Brumbach ont eu recours à une stratégie méthodologique semblable à celle-ci dans le cadre de leur étude portant sur les autochtones du nord-ouest de la Saskatchewan [Jarvenpa et Brumbach, 1984; Brumbach et Jarvenpa, 1989, p. 193-229].
19. J'ai dû majorer les montants des achats et des ventes de fourrures effectués au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie puisque la valeur de la livre utilisée par la compagnie n'était pas la même entre 1824 et 1827 qu'entre 1827 et 1830. Durant la première période, la livre utilisée valait 75% plus que celle utilisée à compter de 1827. Sauf indications contraires, les montants présentés dans les tableaux qui suivent ont été majorés. Par ailleurs, en rapportant le chiffre de 12 257 pences en terme de Made Beaver (MB), c'est-à-dire l'étalon qui correspondait à la valeur d'une livre de peau de castor de bonne qualité (180 pences), on obtient une somme moyenne de 51 MB d'achats annuels par un chasseur de la Haute-Mauricie. Ce nombre est en deçà de celui de 70 MB observé par Graham à York Factory dans les années

1760, mais il est supérieur à celui de 30 à 40 MB observé au poste d'Eastmain entre 1750 et 1850 [Morantz, 1980, p. 50; 1984, p. 66].

20. Dubé, 1933a, p. 46.

21. Dechêne, 1974, p. 152-154.

22. Adams, 1831, p. 33.

23. En ce sens, on notera qu'en 1831, Adams rapportait que « their moccasins and clothing were quite unornamented » à l'exception de coutures de couleur [Adams, 1831, p. 33] et que, près de cent ans plus tard, Davidson avait noté la relative pauvreté de l'art décoratif des autochtones de la Haute-Mauricie; si la soie était toujours utilisée pour décorer les mocassins et les mitaines, le travail des perles semblait alors absent [Davidson, 1928b, p. 116-117].

24. HBCA, B. 230/d/3, fos. 34-36; B. 230/d/6, fos. 4-5; B. 230/d/7, fos. 78-80.

25. Rich, 1960, p. 49; Ray, 1980; Francis et Morantz, 1983, p. 26, 61; Coates, 1982, p. 65.

26. Dubé, 1933a, p. 65; Davidson, 1928b, p. 142-149.

27. Clermont, 1982, p. 92; Rogers, 1967, p. 59.

28. Guinard, 1945, p. 88.

29. Dubé, 1933a, p. 66.

30. Simpson et Weiner, 1989, 16, p. 956.

31. Henry, 1901, p. 62-63.

32. Speck, 1930, p. 454; Rogers, 1967, p. 64.

33. Martijn et Rogers, 1969, p. 90.

34. Clermont, 1982, p. 92; Rogers, 1967, p. 63.

35. RJ, 1651, p. 20.

36. Haldimand, 1918a, p. 285; 1918b, p. 343; Burton, 1918c, p. 313, 315.

37. HBCA, B. 230/a/1, fo. 6; Rogers, 1994, p. 314; Morantz, 1983, p. 32; Krech, 1984, p. 125.

38. Given estime que les conditions dans lesquelles les fusils étaient utilisés et conservés par les autochtones faisaient en sorte que ces instruments pouvaient difficilement durer plus de deux ans [Given, 1988, p. 9].

39. Guinard, 1945, p. 81; Clermont, 1982, p. 97; Tardif, 1991, p. 44; Hind 1863, 1, p. 59; Lips, 1947a, p. 390. Plusieurs chercheurs questionnent de plus en plus l'utilité des fusils offerts par la Hudson's Bay Company, par rapport à celle de l'arc et des flèches, jusqu'à tard au XIXe siècle. Pour un, VanStone soutient que: « The rifles and shotguns available to the Ingalik prior to the late 1870s were cheap, inaccurate, short range, and of questionable hitting power. The flintlocks were also slow firing and unreliable in damp and wet weather » [VanStone, 1976, p. 205].

40. Clermont, 1982, p. 96; Lambert, 1989, p. 76.

41. Wells, 1972.

42. Une situation similaire s'est présentée dans les années 1810 au poste d'Eastmain où il ne s'échangeait pas plus de six pièges en métal par année [Morantz, 1980, p. 46]. Aussi, on s'explique mal le commentaire de Cumming qui mentionnait que les pièges en métal avaient contribué à la diminution des castors en Haute-Mauricie [voir plus loin dans ce chapitre]. Ce qui paraît clair, c'est que dans les années 1820, les pièges offerts par les King's Posts semblaient plus recherchés que ceux de la Hudson's Bay Company [Lips, 1939, p. 165-166, 169-170]. Compte tenu de la mauvaise tenue des livres de comptabilité du King's Post de Weymontachie, il se pourrait que la quantité de pièges vendus à cet établissement ait été plus importante que ce qui est rapporté. Une autre possibilité serait que les nomades mauriciens se soient procuré plusieurs pièges en métal à Trois-Rivières [HBCA, B. 230/e/1, fo. 2].

43. Cooper, 1938.

44. Guinard, 1960, p. 191; voir aussi Laniel, 1893, p. 313.

45. Clermont, 1974b, p. 5-6.

46. HBCA, B. 230/a/1, fo. 6.

47. HBCA, B. 230/a/1, fo. 6.

48. Considérant que le besoin calorique journalier d'un individu est en moyenne de 3000 calories, on peut estimer à environ 5 474 000 calories le besoin annuel d'une famille de cinq individus (3000 Ca. X 365 jours X 5 individus). L'apport calorique d'une livre de farine étant évalué à 1655 calories, c'est donc 99 330 calories qui étaient obtenues des achats de farine dans les années 1820 [Jarvenpa et Brumbach, 1984, p. 165, 172].

49. RJ, 1647, p. 56.

50. HBCA, B. 230/d/3, fo. 37.

51. Bideaux, 1986, p. 111-112; Dickinson, 1987; Turgeon *et al.*, 1992; Turgeon, 1996b, p. 163.

52. Rogers, 1967, p. 47. Les limes ont pu servir également, après transformation, comme lames de couteaux croches (N. Clermont, comm. pers., 1997).

53. Rogers, 1967, p. 45, 145; Clermont, 1982, p. 104.

54. Clermont, 1982, p. 109-112.

55. Turgeon, 1996b, p. 162; Larocque, 1997, p. 136; Long, 1791, p. 4.

56. Haldimand, 1918a; 1918b.

57. HBCA, B. 134/c/4, fos. 203-204. En 1827, le gouverneur Simpson informa le responsable du St. Maurice District que « if liquor be the stable of trade you have the means of being as lavish as your neighbours [...] make it [rhum] our staple article of trade and part with no more cloth and blankets than absolutely necessary » [HBCA, D. 4/15, fos. 13-14].

58. Ray et Freeman, 1978, p. 135.
59. HBCA, B. 134/c/4, fos. 203-204.
60. HBCA, B. 230/e/1, fo. 4.
61. HBCA, B. 230/e/1, fo. 4.
62. Adams, 1831, p. 28.
63. Adams, 1831, p. 33.
64. Horton, 1943; Honigmann et Honigmann, 1945; Lemert, 1958; Dozier, 1966.
65. Vachon, 1960; Carpenter, 1959; Dailey, 1968.
66. Dickinson, 1993.
67. Lurie, 1971; Robbins, 1973.
68. Mandelbaum, 1965; Edgerton et MacAndrews, 1969.
69. Bishop, 1974, p. 241.
70. Rogers, 1967, p. 4-5.
71. En fait, ce fut plutôt le contraire. Ce furent les employés des postes de traite qui ont recherché l'expertise des autochtones lorsqu'ils avaient besoin de construire ou de réparer un canot d'écorce, ou encore lorsqu'il leur fallait des raquettes pour partir en dérrouine ou arpenner leurs lignes de trappe durant l'hiver.
72. Voir ANC, 1780h. Coates a décrit un phénomène semblable à la suite de l'implantation des postes de traite de la Hudson's Bay Company dans le bassin de la rivière Yukon, à compter des années 1840 [Coates, 1982, p. 65].
73. Rich, 1960, p. 49; Bishop, 1970, p. 7; Ewers, 1972, p. 15-17; Morantz, 1980, p. 54; Thistle, 1986, p. 60; Coates, 1982, p. 66-67, 70; 1991, p. 26-31.
74. HBCA, B. 230/a/1, fos. 5, 7, 9.
75. HBCA, B. 230/d/4; B. 230/d/6. En fait, on constate que, si les nomades mauriciens avaient tendance à fréquenter simultanément les postes des deux compagnies, les autochtones de passage en Haute-Mauricie se limitaient habituellement à fréquenter un seul poste, le plus souvent le King's Post. Ceci laisse croire que plusieurs d'entre eux étaient peut-être déjà affiliés à un poste de la Hudson's Bay Company situé en périphérie des Hauts mauriciens.
76. Voir le chapitre 4; Gélinas, 1998b. En 1831, il n'y avait plus que 32 autochtones (9 hommes, 8 femmes et 15 enfants) affiliés au King's Post de Weymontachie, par rapport à une clientèle potentielle de 100 à 125 individus [HBCA, E. 20/1, fo. 83].
77. Ray, 1974, p. 62; HBCA, B. 230/a/3, fo. 13.
78. Ray 1974, p. 62-63; Ray et Freeman, 1978, p. 95.

79. Rich, 1960, p. 43; Ray et Freeman, 1978, p. 170.
80. Pour ce qui était de la politique de prix de la King's Posts Company en Haute-Mauricie, on possède peu de détails. Il semble, à la lumière des livres de comptabilité du poste de Weymontachie, qu'elle s'est limitée à établir un prix fixe pour les articles de traite et les fourrures et que celui-ci n'a pas varié tout au long des années 1820.
81. Voir le chapitre 4; Gélinas, 1998b.
82. HBCA, B. 230/e/1, fo. 2; voir aussi HBCA, D. 4/15, fo. 12.
83. En fait, en 1827, le chef du St. Maurice District avait reçu pour consigne, de la part du gouverneur, que « the price of goods [...] must be regulated according to circumstances » [HBCA, D. 4/15, fo. 14].
84. HBCA, B. 230/a/1, fo. 9; Lips, 1939, p. 159-160, 178.
85. Ray, 1990b, p. 189.
86. Je n'ai pas trouvé de données à l'effet qu'un chasseur cessait de piéger lorsqu'un proche mourait durant l'hiver. Cette pratique était commune à la même époque chez d'autres groupes nomades du Bouclier [Bishop, 1974; Lips, 1939, p. 171].
87. HBCA, B. 230/d/4, fos. 11, 37, 48.
88. HBCA, B. 230/d/4, fo. 117.
89. HBCA, B. 230/d/5, fos. 28, 30, 78.
90. HBCA, B. 230/d/5, fo. 28.
91. HBCA, B. 230/a/1, fo. 5; B. 230/d/5, fo. 4, 33.
92. HBCA, B. 230/d/10, fos. 5, 34, 42, 44, 68; B. 230/d/14, fo. 11.
93. HBCA, B. 230/d/5, fo. 49.
94. HBCA, B. 230/d/2, fo. 6.
95. HBCA, B. 230/d/5.
96. HBCA, B. 230/z/1, fo. 2.
97. HBCA, B. 230/d/6, fo. 92. François Vassal était sans doute un métis, probablement apparenté à Stanislas Vassal alors en charge du King's Post de Weymontachie.
98. Ingall, 1830a, p. 192.
99. HBCA, B. 230/d/6, fo. 73. De tels emplois offerts aux autochtones, qu'ils aient été saisonniers ou permanents, devaient être rares. Un chasseur engagé équivalait à un chasseur de moins affairé à piéger, et donc, des entrées de fourrures en moins. Par contre, il pouvait être profitable d'engager un chasseur qui avait tendance à fréquenter l'opposition [Lips, 1939, p. 165].

100. Frenette, 1986, p. 53.

101. ANC, 1831d; 1832; HBCA, B. 230/z/1, fo. 7.

102. Il faudrait comparer les prix des articles de traite disponibles dans les postes situés à l'extérieur de la Haute-Mauricie afin de voir si les autochtones de cette région bénéficiaient, dans les années 1820, de prix plus avantageux en raison de la compétition. À cet égard, il semble que les postes du Domaine du Roi offraient beaucoup plus aux autochtones pour leurs fourrures que les King's Posts de la Haute-Mauricie [Lips, 1939, p. 137]. Aussi, il ne serait pas étonnant que des chasseurs de la Haute-Mauricie aient fréquenté ces postes.

103. ASTR, n.d.

104. Turgeon *et al.*, 1992, p. 163; Turgeon, 1996b, p. 164. La demande des marchands de fourrures au XVIII^e était cependant beaucoup plus diversifiée que les seules peaux de castors, de martres et de loutres que semblait rechercher Hart [Wien, 1987, p. 89], de sorte que les nomades mauriciens ont probablement échangé d'autres types de peaux, avec d'autres marchands. D'ailleurs, dans son rapport sur l'état du gouvernement de Trois-Rivières en 1763, Haldimand écrivait: « The fur trade of this Government consists in beaver, wild mountain cats, martins, otter and muskrats and all sorts of skins » [ANC, 1763].

105. Le castoréum est un liquide huileux et odorant provenant des glandes sexuelles du castor. Les Occidentaux l'utilisaient en parfumerie et pour ses propriétés pharmacologiques. Du fait que l'acquisition du castoréum par les autochtones était directement reliée au piégeage du castor et qu'il constituait une source non négligeable de revenus, ce produit sera considéré tout au long de la présente étude au même titre que les différentes peaux.

106. Les peaux d'originaux obtenus dans les postes de traite servaient notamment à la fabrication de raquette et à emballer les ballots de fourrures.

107. Berkes, 1986, p. 157-158.

108. Bishop, 1970, p. 10; 1974, p. 291; Ray, 1974, p. 141-142; Ray et Freeman, 1978, p. 218-219.

109. Ingall, 1830a, p. 132.

110. HBCA, B. 230/e/1, fo. 2.

111. Francis et Morantz, 1983, p. 9, 58; Lips, 1939, p. 159.

112. Séguin, 1985, p. 63.

113. Clermont, 1992, p. 16.

114. HBCA, B. 230/d/1.

115. Si l'original constituait probablement la plus importante source de protéines au cours de l'hiver, plusieurs facteurs naturels pouvaient réduire en peu de temps la population de cette espèce [Voir p. 366-367, note 95]. C'est peut-être une telle rareté subite qui explique que, durant l'hiver 1828-1829, « The Indians of this post [Weymontachie] having been compeled by necessity to live on partridge during the greatest part of the winter » [MMA, 1829b].

116. HBCA, B. 230/a/1, fo. 4.

117. HBCA, B. 230/a/1, fos. 5, 6, 7.

118. Morantz, 1984, p. 73.

119. Le poids moyen d'un castor étant évalué à 30 livres, et l'apport calorique d'une livre de viande de castor à 1010 calories, chaque castor pouvait fournir un potentiel de 30 300 calories [Jarvenpa et Brumbach, 1984, p. 169].

120. Le poids moyen d'un rat musqué étant évalué à 2.5 livres, et l'apport calorique d'une livre de viande de rat musqué à 625 calories, chaque rat musqué pouvait fournir un potentiel de 1563 calories [Jarvenpa et Brumbach, 1984, p. 169].

121. HBCA, B. 230/d/10, fos. 46-47; B. 230/d/11, fos. 23-24, 26; B. 230/d/15, fos. 8-11.

122. HBCA, B. 230/a/1, fo. 9.

123. HBCA, B. 230/d/11, fo. 26.

Troisième partie

Le Bourgeois, la Robe noire et le nomade mauricien, 1831-1870

Chapitre 7

Des fourrures et des âmes

La visite des Missionnaires dans leurs [Hudson's Bay Company] postes attirerait à eux le commerce. Je crois que c'est le grand motif, mais peu importe le motif qui fait agir pourvu que nous puissions étendre le règne du divin Maître et reculer l'empire de satan.¹

La création des deux Canadas en 1791 n'avait pas réglé tous les problèmes de coexistence entre francophones et anglophones. Au sein du gouvernement bas-canadien, les confrontations entre l'Assemblée législative, majoritairement composée de Canadiens-français, et le pouvoir exécutif, contrôlé par les anglophones, paralysaient les travaux des députés et nuisaient aux intérêts de la colonie. La situation était particulièrement critique au plan économique, alors que tous les principaux secteurs d'activité connaissaient une période de crise.² Le marasme politique atteignit son paroxysme durant les années 1837 et 1838, lorsqu'un groupe de patriotes canadiens-français prirent les armes et tentèrent, sans succès, de renverser l'autorité anglaise. Par ailleurs, parallèlement à ses problèmes internes, le Bas-Canada avait maille à partir avec le Haut-Canada, principalement sur la question des subsides. Face à tous ces problèmes, une solution se dessinait irrémédiablement: l'union des deux Canadas. Dans l'air depuis 1810, ce projet fut concrétisé en 1841, lorsque l'Acte d'Union, sanctionné l'année précédente, entra en vigueur. Six ans plus tard, l'autonomie gouvernementale était instaurée dans le Canada-Uni.

Au plan économique, outre l'exil aux États-Unis, la colonisation était devenue la seule voie susceptible d'améliorer la qualité de vie des Canadiens. Une accélération du développement économique du Canada devenait d'autant plus urgente qu'à compter des années 1840, l'Angleterre était orientée vers une politique générale de libre-échange, ce qui impliquait du fait même l'abandon du protectionnisme dont jouissaient les colonies. Désormais sous le contrôle de la majorité anglaise, l'économie canadienne allait être relancée grâce à plusieurs

mesures progressistes, dont l'intensification de la colonisation et la réforme du système seigneurial.³ Dès lors, de nouveaux espaces tels que les vallées des rivières Outaouais, Saint-Maurice et Saguenay, ainsi que la région du Lac Saint-Jean ont été pris d'assaut par les colons. Ceux-ci bénéficiaient de l'extention rapide du réseau routier ainsi que d'une plus grande facilité à obtenir des terres. Rapidement, le perfectionnement des techniques de culture, l'augmentation de la production de blé de même que l'aménagement d'un réseau de communication maritime et ferroviaire firent de l'agriculture un secteur clé de l'économie canadienne. Toutefois, dans l'ensemble, l'économie agricole du Canada-Est affichera toujours un important retard par rapport à celle de l'ouest. Seulement à compter des années 1850 l'agriculture est-canadienne prit-elle son véritable envol, même si, en 1846, l'abolition par la métropole des tarifs préférentiels a agi comme un facteur limitatif. Il devenait impératif de trouver de nouveaux marchés, d'où les accords de réciprocité avec les États-Unis qui furent en vigueur jusqu'en 1866.

Malgré une croissance en dents de scie de l'industrie forestière, les produits du bois constituaient toujours le principal secteur d'exportation, malgré que l'abolition des tarifs préférentiels et la transformation de la construction navale — le bois cédant le pas au fer —, amenèrent une transformation de ce domaine économique. C'est ainsi, notamment, que les Canadiens ont tiré profit de l'essor de la construction de logements aux États-Unis pour écouler leurs produits.⁴ Cette prospérité de l'industrie du bois eut pour effet de distinguer toujours davantage ce secteur économique de l'agriculture. Les individus qui, jusque-là, conciliaient ces deux formes de production, firent bientôt place à des exploitants forestiers spécialisés.

Pourtant, dans l'ensemble, l'économie canadienne faisait face à une concurrence féroce sur les marchés et, pour plusieurs citoyens, une union de toutes les colonies britanniques d'Amérique du Nord devenait nécessaire. Celle-ci aurait eu l'avantage de favoriser les échanges

commerciaux entre les colonies, tout en créant une infrastructure économique (chemins de fer, canaux de navigation, etc) que ces dernières ne pouvaient se payer individuellement. La crainte d'une invasion américaine et les problèmes politiques qui sévissaient dans le Canada-Uni pesèrent aussi dans la balance. Finalement, un projet d'union fédérale du Canada-Uni, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse fut proposé, et concrétisé en 1867 avec l'adoption de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Dans ce nouveau régime, le Canada-Est devenait officiellement la province de Québec.

Entre 1831 et 1870, le contexte économique de la Mauricie ne fut pas différent de celui du reste du Canada, alors que l'essor de son industrie forestière demeurait lié en grande partie à celui de la colonisation. Limitée au domaine seigneurial jusqu'au début des années 1830, l'exploitation forestière prit un certain élan avec le défrichement des nouvelles terres mauriciennes. Le bois coupé était bien sûr utilisé dans la construction des maisons et des bâtiments agricoles, mais plusieurs paysans obtenaient également un revenu d'appoint en produisant de la potasse, en vendant l'écorce de pruche aux tanneries ou en approvisionnant les marchands et les moulins à scies en bois de chauffage ou en bois de sciage.⁵ Par ailleurs, les Forges du Saint-Maurice jouaient un rôle déterminant dans le secteur forestier. Ses hauts fourneaux nécessitaient une forte quantité de charbon, ce qui se traduisait, en moyenne, par la coupe de 10 000 cordes de bois chaque année. À cet égard, l'entreprise s'était vu octroyer un large territoire de 440 kilomètres carrés, situé de part et d'autre de la rivière Saint-Maurice, et qui s'étendait du nord de Trois-Rivières jusqu'au nord de Shawinigan.⁶

Toutefois, ce monopole des Forges sur le territoire situé en amont de Trois-Rivières eut pour effet de bloquer le mouvement de colonisation vers le nord. Il fallut attendre 1846 pour que cet espace soit finalement ouvert aux colons. Dès lors, une myriade de petits établissements sont apparus, pour rapidement se transformer en paroisses. En 1875, on en comptait déjà près d'une quinzaine, dont Saint-Étienne, Saint-Boniface, Sainte-Flore, Saint-Tite, etc. La colonisation

avait alors atteint le piémont des Laurentides et les autorités envisageaient avec optimisme une exploitation prochaine et fructueuse des Hauts mauriciens.⁷ Ainsi, bien que, dès les années 1820, quelques petits exploitants forestiers se fussent aventurés jusqu'à la hauteur de La Tuque,⁸ l'essentiel de la coupe du bois demeurait limitée aux basses terres laurentiennes. De même, encore en 1870, la présence occidentale en Haute-Mauricie demeurait essentiellement liée au commerce des fourrures. Une exception toutefois, l'arrivée des missionnaires qui, à compter de la fin des années 1830, entreprirent de visiter, chaque été, les autochtones de la région.

La Hudson's Bay Company

L'année 1831 marque le début du monopole de la Hudson's Bay Company en Haute-Mauricie. Débarrassée de ses plus importants concurrents, la compagnie anglaise allait désormais être en mesure de stabiliser les rapports commerciaux avec les chasseurs de cette région et d'établir ses propres règles du jeu. Forte d'une expérience de plus de 160 ans de commerce avec les autochtones nord-américains, c'était une grosse machine, bien huilée, qui prenait possession des Hauts mauriciens. Les dirigeants de la compagnie, et plusieurs employés de haut rang, étaient familiers avec les comportements économiques des autochtones et avaient affiné des stratégies pour obtenir de ceux-ci un maximum de fourrures tout en limitant leur endettement et s'assurant un remboursement des crédits accordés. De plus, de 1826 à 1860, George Simpson, probablement le gouverneur le plus compétent de l'histoire de la Hudson's Bay Company, fut en charge des opérations de la compagnie. Ce fut notamment sous ses ordres qu'ont été nommés les responsables de la compagnie en Haute-Mauricie et qu'ont été élaborées et déployées les stratégies commerciales dans la région.

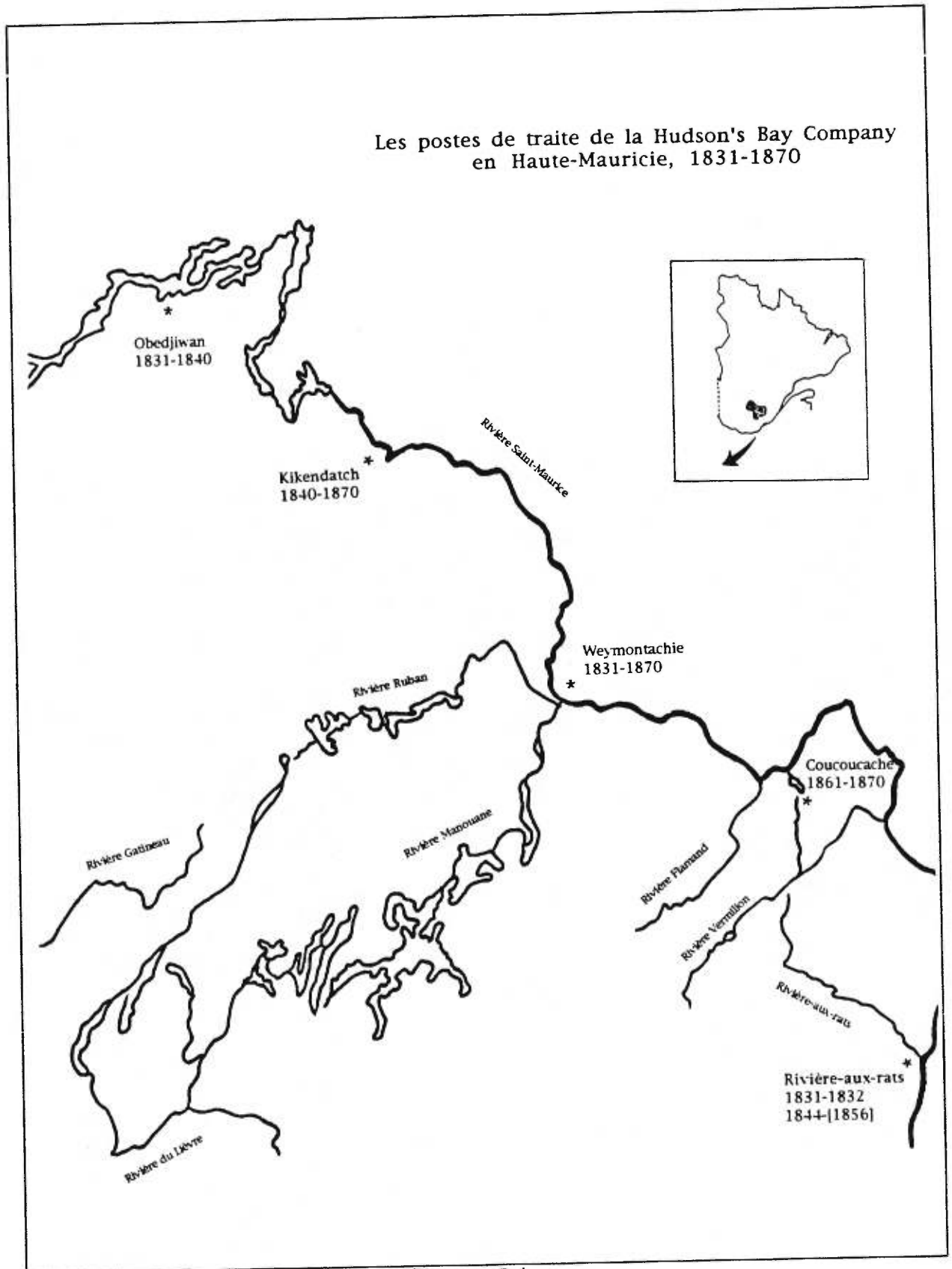


Figure 7.1.

La politique commerciale

Dès le départ des locataires du Domaine, la Hudson's Bay Company a redéfini le rôle de ses postes de traite dans le Haut-Saint-Maurice. D'entrée de jeu, elle a choisi de conserver un poste à Megiskan, avec l'intention d'y rattacher les autochtones qui traitaient à Obedjiwan.⁹ Toutefois, après quelques hésitations,¹⁰ elle décida de maintenir également en opération le poste d'Obedjiwan, afin d'assurer une protection adéquate de la Terre de Rupert. L'établissement fut néanmoins abandonné au terme de la saison 1839-1840, pour être relocalisé plus en aval sur la rivière Saint-Maurice, près de l'embouchure de la rivière aux Huards, sur la rive occidentale du lac Kikendatch.¹¹ Ce déménagement à Kikendatch fut peut-être un corollaire de l'avènement des missionnaires catholiques en Haute-Mauricie et du souci de la Hudson's Bay Company d'éloigner ceux-ci des chasseurs nomades du bassin de la baie James. En effet, comme l'affirmait le gouverneur Simpson:

...as it is quite impossible to prevent these people [missionaries] from passing through the country, I think it will be well to make a merit of necessity and no longer to oppose their views in that quarter, lest they may form missions on the Canada side of the height of land separating the waters falling into the Southern part of Hudson's Bay and those of the Ottawa, St. Maurice and other streams flowing to the Eastward, as if missions were formed there they would be likely to withdraw the Indians from the Company's territories and bring them into contact with petty traders from Canada, who would not otherwise have access to them.¹²

Lors de son premier séjour à Weymontachie à l'été 1837, le curé Dumoulin avait appris, peut-être par un employé du poste de traite, qu'il lui serait inutile de se rendre à Obedjiwan puisque tous les autochtones de ce poste avaient déjà regagné leurs terres de chasse.¹³ L'année suivante, le missionnaire avait décidé, en accord avec les autochtones, de tenir, dès 1839, la mission à Kikendatch, à mi-chemin entre Obedjiwan et Weymontachie.¹⁴ Bien que le missionnaire envisagea une fois de plus de visiter Obedjiwan, il ne pût mener à bien son projet, les autochtones de ce poste étant déjà en route pour Weymontachie.¹⁵ La Hudson's Bay Company a-t-elle délibérément entravé les voyages de Dumoulin à Obedjiwan? Chose certaine, aucun missionnaire catholique ne s'est rendu dans ce secteur avant 1845. Aussi, même si les données

explicites sont manquantes, on peut soupçonner que la compagnie a eu son mot à dire dans le choix de Kikendatch comme lieu des missions, un choix qui aurait visé à tenir les missionnaires catholiques à distance de la hauteur des terres. D'ailleurs, au plan strictement commercial, rien ne semblait justifier le déménagement du poste de traite d'Obedjiwan à Kikendatch.

Dans un contexte différent, le poste de la Rivière-aux-Rats fut abandonné au terme de la saison 1831-1832.¹⁶ Cet établissement, devenu rien de plus qu'un entrepôt, n'était plus jugé utile, alors que les quelques fourrures que les employés pouvaient y obtenir des Algonquins de Trois-Rivières chassant dans les environs ne justifiaient pas le maintien des opérations.¹⁷ Toutefois, en 1844, Simpson opta pour la réouverture du poste, espérant mettre la main sur les fourrures des exploitants forestiers de plus en plus nombreux dans le bassin de la Rivière-aux-Rats.¹⁸ Ce second souffle pour l'établissement a probablement été de courte durée puisqu'il n'était déjà plus en opération en 1856.¹⁹ Il fut bientôt remplacé par un autre poste construit au lac Coucoucache à l'automne 1861. Situé à 50 kilomètres en aval de Weymontachie, ce nouvel établissement était destiné à améliorer le transport des marchandises à destination ou en provenance de Trois-Rivières, à recueillir les fourrures des bûcherons des chantiers environnants, et à desservir un groupe de chasseurs rattachés à la bande de Weymontachie et dont les territoires de chasse étaient situés principalement dans le bassin de la rivière Flamand.²⁰

Enfin, le quartier général de la Hudson's Bay Company pour le district du Saint-Maurice fut établi à Weymontachie:

Warmontashingen est le plus beau poste que la compagnie occupe dans le St. Maurice. Il renferme une maison spacieuse pour le bourgeois, une autre pour les employés, un hangard et une grange, &c. Sa situation sur une colline qui domine la rivière, jointe au beau coup d'œil que présentent plusieurs îles d'une assez grande étendue et couvertes de verdure, en ferait un séjour très agréable...²¹

Par ailleurs, à compter de la saison 1830-1831, un avant-poste de Weymontachie avait été construit au nord du lac Michinamecus, sur la rivière du Lièvre (Figure 4.6).²² Peut-être destiné à prendre la relève de l'ancien avant-poste du lac Nemiscachi, cet établissement n'était pas opéré sur une base permanente. Des employés du poste de Weymontachie s'y rendaient, tôt au printemps et à l'automne — certaines années ils y seraient demeurés tout l'été — pour y recevoir les fourrures des chasseurs du secteur.²³ Toutefois, il n'est plus fait mention de cet avant-poste après la saison 1841-1842.²⁴ Quand à l'ancien bâtiment de la North West Company et de la King's Post Company à Weymontachie, il fut tout simplement abandonné et, encore dans les années 1860, des employés de la Hudson's Bay Company s'y rendaient pour s'emparer des derniers rondins encore utilisables.²⁵

La fin de la concurrence en Haute-Mauricie a permis à la Hudson's Bay Company de réduire considérablement ses coûts d'opération dans la région. Dès la saison 1831-1832, le nombre d'employés dans l'ensemble du district a pu être réduit à seulement neuf.²⁶ Du coup, la compagnie se libérait de plusieurs engagés incompetents, souvent alcooliques, dont la seule qualité semblait être de se déplacer facilement en raquettes.²⁷ Par ailleurs, le transport des marchandises entre Weymontachie et Obedjiwan allait être effectué par les employés de la compagnie ou par les autochtones de l'endroit, et non plus par des Iroquois qu'il fallait payer à fort prix.²⁸

Par contre, dans d'autres domaines, des économies étaient difficilement réalisables. Par exemple, au plan de l'approvisionnement des postes, il fallait toujours mettre sur pied de véritables expéditions, dirigées par des Iroquois, pour acheminer les provisions et les articles de traite depuis Lachine jusqu'à Weymontachie, via les entrepôts de la compagnie à Trois-Rivières.²⁹ En 1827, les hauts dirigeants de la Hudson's Bay Company avaient songé à approvisionner le St. Maurice District à partir de Moose Factory, dans l'espoir de réduire les coûts, mais ce projet ne s'est jamais concrétisé.³⁰

Somme toute, du point de vue commercial, les années 1830 semblent avoir été relativement satisfaisantes pour la compagnie anglaise en Haute-Mauricie. Dès 1831-1832, elle réalisa un profit de 200 £ à 300 £, alors que, l'année précédente, elle avait essuyé des pertes de 1400 £.³¹ En 1838, on parlait de la « prospérité » du St. Mauricie District,³² alors qu'au début des années 1840, Simpson considérait les affaires en Haute-Mauricie « upon the whole in a regular and satisfactory state ».³³ Toutefois, à compter de cette époque, l'apparition de petits commerçants indépendants en Haute-Mauricie allait rapidement affecter la rentabilité des postes de traite. Dès 1841, Simpson rapportait que les territoires de l'Outaouais supérieur et du Haut-Saint-Maurice étaient infestés de bandes de petits traiteurs qui commerçaient avec les autochtones et les bûcherons, et qui obtenaient leurs fourrures en échange de boisson.³⁴ Qui étaient ces nouveaux concurrents en Haute-Mauricie?

En premier lieu, on trouvait parmi eux d'anciens employés des postes de la Haute-Mauricie qui, dans les années 1820, avaient prit goût à la course des bois, avaient appris les forces et les faiblesses commerciales des autochtones et avaient pris conscience du potentiel économique que représentait le commerce des fourrures. Par exemple, dès 1832, deux anciens employés des King's Posts, Joseph Traversier et Nicolas Paradis — ce dernier avait aussi été à l'emploi de la Hudson's Bay Company³⁵ — étaient actifs entre Obedjiwan et Megiskan,³⁶ tandis que deux autres anciens engagés, Louis Paul et Michel Langomoi, sévissaient aux environs de Weymontachie.³⁷

Par ailleurs, le passage à Trois-Rivières, chaque été, de canots chargés de fourrures en provenance des Hauts mauriciens n'était pas sans éveiller chez certains citadins et paysans des environs l'envie d'un enrichissement relativement facile et rapide.³⁸ On sait que dès 1831, un nommé Boucher de Maskinongé se proposait de faire compétition à la Hudson's Bay Company en Haute-Mauricie, avec l'aide de Louis-Claude Menisino.³⁹ De même, l'année suivante, des commerçants trifluviens donnèrent rendez-vous au chef Caspoyane « and his band » quelque

part entre Ashuapmushuan et la rivière Saint-Maurice pour y commercer.⁴⁰ Enfin, dans les années 1860, un certain Henry Vassal venait commercer chaque été en Haute-Mauricie, s'installant parmi les autochtones de Weymontachie et de Kikendatch lors des rassemblements estivaux.⁴¹

Parallèlement aux petits commerçants eurocanadiens, la Haute-Mauricie était régulièrement fréquentée par des commerçants autochtones. Si, chaque hiver, plusieurs Abénaquis et Algonquins se rendaient dans la région pour chasser et trapper,⁴² d'autres ne s'y présentaient qu'à l'été ou à l'automne, aux moments où les nomades mauriciens, de retour de la chasse, étaient rassemblés autour des postes de traite.⁴³ Ils s'efforçaient alors de mettre la main sur les fourrures, en échange de produits de toutes sortes, le plus souvent de la boisson.⁴⁴ Évidemment, ceci forçait les commis des postes à réagir:

Bought 11 traps from the Abanakees. Had to do it or the Indians would have bought them and we would have lost the furs.⁴⁵

Lorsqu'ils réussissaient à obtenir des fourrures, les petits commerçants, tant canadiens que autochtones, retournaient habituellement dans les villes ou les villages de la vallée laurentienne où ils bénéficiaient de la surenchère des marchands locaux.⁴⁶ Rarement offraient-ils aux commis de la Hudson's Bay Company de troquer ou d'acheter leurs fourrures, et s'ils le faisaient, ce qu'ils demandaient en retour était souvent trop élevé:

Mr Vassal arrived from Kikendatch. Cannot bargain with him for his furs, he is asking more for them than we can get in England.⁴⁷

Au plan économique, les activités des petits commerçants indépendants étaient néfastes pour la Hudson's Bay Company. D'une part, en interceptant les fourrures avant qu'elles n'arrivent devant les comptoirs des postes de traite, ils privaient la compagnie d'une quantité importante de revenus. D'autre part, privés de leur monnaie d'échange, les chasseurs autochtones n'avaient parfois plus de quoi rembourser leur crédit ou se procurer les articles nécessaires à la

prochaine saison de chasse. De même, les commis n'avaient d'autres choix que de leur accorder des avances plus généreuses ou de refuser tout échange économique. D'une façon où d'une autre, ces solutions n'étaient à l'avantage de personne. Enfin, les petits commerçants avaient un pouvoir d'attraction qui s'étendait au-delà de la Haute-Mauricie. Il n'était pas rare que des chasseurs de Megiskan ou d'ailleurs se rendent dans la région pour les rencontrer, ce qui affectait les entrées de fourrures dans les postes de traite de la Hudson's Bay Company situés en périphérie des Hauts mauriciens.⁴⁸

Les années 1850 amenèrent de nouveaux problèmes pour la compagnie en Haute-Mauricie. Les exploitants forestiers, de plus en plus nombreux dans le sud de la région, s'adonnaient eux aussi au piégeage et au commerce avec les autochtones. Il s'agissait donc d'une autre soupape par laquelle pouvaient s'échapper des fourrures qui auraient dû, normalement, revenir à compagnie. Les commis se sont efforcé d'éloigner les autochtones des camps de bûcherons, mais il s'en trouvait toujours pour se rendre dans le secteur de Maniwaki ou le long de la rivière Vermillon.⁴⁹ Par ailleurs, les fourrures obtenues par les bûcherons étaient parfois offertes aux commis de la Hudson's Bay Company, mais les premiers exigeaient d'être payés en argent, et les prix demandés étaient élevés.⁵⁰ Les autochtones ne tardèrent pas, eux aussi, à exiger qu'une partie des fourrures qu'ils apportaient dans les postes de traite soient payées en argent.⁵¹

En fait, contrairement aux succès qu'elle avait connus dans sa lutte contre les autres grandes compagnies, la Hudson's Bay Company a toujours eu de la difficulté à contrer les actions des commerçants qui fonctionnaient à petite échelle.⁵² C'était particulièrement le cas à l'extérieur de la Terre de Rupert où la compagnie n'avait pas de recours légaux pour faire interdire la concurrence. Au début des années 1840, Simpson avait bien ordonné aux employés de la Haute-Mauricie de saisir les fourrures des indépendants,⁵³ mais cette politique n'a jamais vraiment été mise en application. Il fallut donc lutter avec les mêmes armes que l'opposition, notamment

en maintenant la distribution de boisson aux chasseurs et en encourageant la chasse intensive. Évidemment, tout ceci n'était pas nécessairement dans l'intérêt de la compagnie.

Cette concurrence s'est bientôt traduite par des pertes pour la Hudson's Bay Company en Haute-Mauricie. En 1847, la compagnie essuyait déjà un déficit de 100 £ pour l'ensemble du district.⁵⁴ Les entrées de peaux de castors au début des années 1850 n'étaient plus ce qu'elles avaient été dans les années 1820 et 1830, et celles des martres, après une pointe dans les années 1840, étaient descendues à un niveau plus modeste, peut-être en raison d'une surexploitation (Tableau 7.1). Par contre, probablement en raison de son isolement, le poste de Kikendatch continua de faire de bonnes affaires jusqu'à la fin des années 1850, réalisant chaque année un profit "apparent" de quelques centaines de dollars,⁵⁵ du moins jusqu'en 1859-1860, alors que le profit n'était plus que de 22.58\$.⁵⁶ Toutefois, il faut noter que l'opération du poste de Kikendatch, bien que profitable, avait pour effet de gruger la clientèle d'autres postes de la compagnie, particulièrement ceux de Pike Lake et d'Ashuapmushuan.⁵⁷

Fourrures	1831-1832	1833-1834	1841-1842	1849-1850
Castors (livres)	1183	918	574	797
Rats musqués	8491	9495	6080	6250
Loutres	117	145	142	151
Martres	427	573	1273	417
Visons	112	136	133	211
Lynx	51	6	47	115
Ours	16	27	15	121
Orignaux	---	---	36	---
Carcajous	1	---	---	---
Pécans	---	4	10	48
Renards	---	---	3	9
Castoréum (livres)	35.5	23.5	15	34
	10 398	11 304	8313	8119

Sources : HBCA, B. 230/d/16, fo. 45; B. 230/d/21, fo. 29; B. 230/d/31, fos. 132-133; B. 230/d/35, fo. 13.

Dès lors, pour quelles raisons la Hudson's Bay Company s'est-elle entêtée à maintenir ses opérations déficitaires en Haute-Mauricie alors que, dans l'ensemble, cette compagnie connut une période de prospérité sans précédent entre 1831 et 1870?⁵⁸ En fait, ici encore, on retrouve les mêmes motifs qui avaient mené, à l'origine, à l'implantation de la compagnie dans la région dans les années 1820. En ce sens, Simpson résumait clairement en 1847:

...to afford protection to certain extent to the Eastern frontier of Ruperts River district, as if the St. Maurice posts were abandoned, it is to be apprehended that the half-caste Abenikes of the village of Nicolet and of the lower part of the St. Maurice would penetrate up to the head waters of the river and cross the height of land to the heart of Ruperts River district, in all probability drawing off the Indians of the posts of Michiskan and Waswonaby to the Settlements in the neighborhood of Three Rivers.⁵⁹

Encore échaudée par la concurrence que la North West Company et les locataires des King's Posts lui avaient livrée jusqu'à l'intérieur de son territoire, la Hudson's Bay Company demeurait consciente de la nécessité de protéger adéquatement la frontière de la Terre de Rupert. Si de puissants rivaux avaient été éliminés, les petits traiteurs n'en constituaient pas moins une menace sérieuse. D'ailleurs, dès 1838, Simpson semblait préoccupé par la situation en Haute-Mauricie lorsqu'il écrivit à McLeod, alors chef du St. Maurice District: « Your St. Maurice freemen I understood, continue their encroachments on the upper parts of Ruperts River »,⁶⁰

En bout de ligne, malgré les pertes encourues, l'opération des postes mauriciens semble avoir été profitable pour la Hudson's Bay Company puisque, de 1839 à 1869, les incursions des petits commerçants au-delà de la hauteur des terres auraient été insignifiantes.⁶¹ De plus, comme il en sera question au chapitre 9, la fin des années 1860 a probablement amené une nouvelle ère de prospérité pour la compagnie en Haute-Mauricie.

La commerce des fourrures au quotidien

Comme la majorité des postes de l'arrière-pays, ceux de la Hudson's Bay Company en Haute-Mauricie ne disposaient pas des mêmes facilités et du même type de personnel que les établissements érigés sur les rives de la baie d'Hudson. Si, au plan des employés, les postes de la côte abritaient notamment des armuriers, des tailleurs, des tonneliers spécialisés ou encore des médecins,⁶² le personnel des comptoirs de l'intérieur était habituellement très limité. Durant les années 1820, les postes de traite en Haute-Mauricie avaient une importance stratégique suffisamment grande pour que la Hudson's Bay Company y place des hommes de qualité, du moins aux échelons administratifs.⁶³ On y retrouvait alors un chef de district, un commis et plusieurs journaliers à chacun des postes de Weymontachie et d'Obedjiwan, de même que des *freemen* qui étaient engagés pour des tâches ponctuelles.⁶⁴ À compter des années 1830, la disparition des King's Posts fit décroître l'importance des établissements mauriciens et, non seulement le nombre des employés fut réduit de façon significative, mais on remplaça l'emploi de commis à Obedjiwan par celui de maître de poste,⁶⁵ ce qui témoignait de l'importance désormais secondaire de l'établissement, au plan commercial du moins.⁶⁶ Il fallut attendre le déménagement à Kikendatch et l'augmentation de la clientèle dans les années 1840 pour qu'un commis soit de nouveau mis en charge du poste.⁶⁷

Tout comme les maîtres de poste, les commis, dont le salaire était d'environ une centaine de livres dans les années 1840, avaient pour tâches principales de traiter avec les autochtones et de tenir à jour les livres de comptabilité et les inventaires. Ces administrateurs étaient pratiquement toujours des anglophones, souvent des Écossais, qui avaient accumulé plusieurs années d'expérience dans le commerce des fourrures.⁶⁸ Certains commis ou maîtres de poste tel Colin Rankin ne sont demeurés en Haute-Maurice que le temps d'une ou deux saison de traite,⁶⁹ mais la plupart sont demeurés en poste plusieurs années. Par exemple, James Spence fut responsable du poste de Kikendatch durant une vingtaine d'années,⁷⁰ alors que John McLeod fut chef de district durant près de 17 ans.⁷¹

Au côté des responsables, on retrouvait habituellement trois ou quatre journaliers par poste.⁷² Il s'agissait parfois d'anglophones, mais le plus souvent de francophones, de métis ou, plus rarement, d'autochtones qui étaient engagés pour quelques années afin d'effectuer diverses tâches: la menuiserie, la coupe du bois de chauffage, l'entretien des bâtiments, le transport de marchandises entre les postes, les dérouines qui étaient encore pratiquées dans les années 1830 et 1840, etc.⁷³ Le salaire d'un journalier dépassait rarement 30 livres.⁷⁴

Les journaux du poste de Weymontachie semblent indiquer que les rapports entre les employés, tous rangs et cultures confondus, étaient généralement cordiaux. D'une part, la discipline qui caractérisait le climat de travail dans les postes de la Hudson's Bay Company au XVIIIe siècle n'avait plus la même rigueur et, d'autre part, si on exclut les responsabilités administratives qui incombaient au commis et le fait que celui-ci avait sa propre résidence, du moins à Weymontachie, peu de choses distinguaient les responsables des journaliers. Dans la vie de tous les jours, tous les employés s'entraidaient dans les diverses tâches. La mésentente n'aurait rendu que plus pénible une existence déjà difficile. Par contre, les relations entre les engagés eurocanadiens et autochtones étaient parfois plus problématiques:

Michel has been more or less sick since fall, gave him his "passport" for the biggar (sic) is of no use here, wonder if ever they'll send a good man here, dam (sic) the Iroquois.⁷⁵

À l'occasion, des commis ont été accompagnés de leur femme. Ce fut notamment le cas pour Spence qui, en 1865, avait épousé Caroline Beads, la fille du commis de Megiskan.⁷⁶ En 1878, ils avaient avec eux plusieurs enfants.⁷⁷ Au début des années 1840, McLeod vivait à Weymontachie avec « toute sa famille »,⁷⁸ alors qu'en 1867, George McKenzie est arrivé à Weymontachie avec sa femme.⁷⁹ De toute évidence, de tels privilèges étaient réservés aux plus hauts gradés. Plusieurs journaliers ont épousé des femmes autochtones,⁸⁰ mais de telles initiatives étaient mal vues par la compagnie qui craignait, notamment, que les épouses ne se

retrouvent à sa charge.⁸¹ Aussi, les nouveaux maris voyaient rarement leur contrat renouvelé par l'employeur.

La vie dans les postes était difficile et exigeante. Ceux qui s'y destinaient n'étaient assurément pas des citoyens douillets ni même des paysans endurcis qui, du jour au lendemain, recherchaient un dépaysement ou une nouvelle source de revenus. Pour tolérer la solitude et les efforts à déployer pour obtenir le moindre bénéfice, les employés des postes de traite devaient nécessairement afficher certaines prédispositions. Il paraît clair que, pour ces individus, les bois, le froid, les moustiques et les animaux sauvages constituaient un univers qui répondait davantage à leurs valeurs que le monde rural ou ouvrier. Ceci n'implique pas qu'ils cherchaient à se déconnecter du monde; par exemple, c'était une véritable joie lorsque les canots en provenance du sud apportaient quelques journaux ou quelques livres,⁸² tandis que l'éloignement et la solitude étaient parfois pesants:

I am so lonely that I have no courage to do any work. I can neither ate nor sleep. [...] I wish that he [Mr. Pennock] or some one would come so that I might get off to my post for I am sick of this lonely place.⁸³

et certains moments de l'année semblaient particulièrement pénibles: « this is the dullest Christmas that ever passed over my head ».⁸⁴ Toutefois, dans l'ensemble, les inconvénients de la vie en forêt devaient paraître petits comparés aux satisfactions personnelles que les employés pouvaient en retirer.

À la fin des années 1820, la Hudson's Bay Company avait entrepris d'améliorer ses installations en Haute-Mauricie, de façon à rendre la vie moins pénible à ses employés. Si jusque-là les établissements de la compagnie à Weymontachie et à la Rivière-aux-Rats étaient qualifiés de « misérables taudis » ou considérés pires que des « porcheries »,⁸⁵ la situation s'est rapidement redressée comme l'indique la citation de Dumoulin rapportée plus haut. Dans les années 1850 et 1860, les installations de Weymontachie comprenaient une résidence pour

le chef de district et le commis, une autre pour les employés, un magasin, un atelier, une étable, un hangar à canots, un caveau à provisions et des bécosses. Toutefois, ses bâtiments nécessitaient d'être constamment rénovés ou même reconstruits, principalement en raison des conditions climatiques. Les données manquent en ce qui concerne les installations d'Obedjiwan, de Kikendatch et de Coucoucache à cette époque.

Encouragés à assurer une part importante de leur subsistance,⁸⁶ les employés de la Hudson's Bay Company devaient consacrer une large part de leur temps à la quête de nourriture. Afin de compléter les provisions fournies par la compagnie et qui consistaient surtout en de la farine, de la graisse, du sucre, du sel, et parfois quelques produits complémentaires tels que du thé, du café, et de la melasse,⁸⁷ deux sources d'approvisionnement s'offraient aux employés: la culture et la prédation. Ainsi, chaque poste possédait un potager dans lequel étaient sémés et récoltés différents légumes et céréales. À Weymontachie, on cultivait entre autres des pommes de terre en grande quantité, du maïs, des carottes, des fèves, des pois, des oignons, de la laitue, des radis, des navets, des concombres, des choux et de l'orge.⁸⁸ À Coucoucache, on cultivait des patates et de l'avoine,⁸⁹ tandis qu'à Kikendatch, les récoltes de patates y auraient été parfois meilleures qu'à Weymontachie.⁹⁰

Une grande part de ces aliments étaient consommés au cours de l'été et de l'automne, alors que les visites fréquentes des autochtones de même que les nombreuses tâches entourant l'entretien des bâtiments et le transport des marchandises empêchaient les employés de s'adonner à la chasse et au piégeage. Une autre partie des récoltes était mise en réserve pour les mois d'hiver. De façon générale, les potagers semblent avoir été productifs, bien qu'il n'était pas rare qu'au printemps, et même à l'été, des gelées inattendues ruinent une partie des semences.⁹¹ De même, la pourriture emportait parfois une partie des pommes de terre entreposées dans les caveaux.⁹²

Pour faciliter leurs travaux agricoles et diversifier leur alimentation, les employés disposaient d'un petit cheptel diversifié. On y retrouvait des taureaux et des bœufs qui servaient à labourer les potagers au printemps et dont les excréments servaient à engraisser la terre. Des vaches fournissaient le lait avec lequel on fabriquait notamment du beurre, alors que quelques poules livraient des œufs.⁹³ Des porcs étaient parfois élevés avant d'être tués et consommés.⁹⁴ À Weymontachie, l'entretien de ces animaux nécessitait de les sortir, de construire et d'entretenir des enclos, et, pour l'hiver, de faire des provisions de foin qu'on récoltait sur la terrasse, à l'embouchure de la rivière Manouane ainsi que sur la grande île.⁹⁵ Bien que les automnes pluvieux fassent parfois pourrir une partie du foin,⁹⁶ il y en avait, semble-t-il, toujours assez pour assurer sans problème la survie des bêtes jusqu'à la fonte des neiges.

Parce qu'ils fournissaient l'essentiel des protéines, la chasse, le piégeage et la pêche constituaient des activités incontournables. La pêche était pratiquée toute l'année, mais de façon plus intensive à l'automne alors que des employés partaient en expédition pour plusieurs jours afin d'accumuler des stocks de poissons destinés, en bonne partie, à être salés et entreposés pour l'hiver.⁹⁷ On pêchait essentiellement à l'aide de filets placés dans la rivière, à proximité des postes, ou encore dans des lacs avoisinants. Si le brochet était capturé durant toute l'année, le doré et le corégone constituaient les principales prises au cours de l'hiver et du printemps.⁹⁸ Quant au piégeage, il débutait habituellement à la fin de l'été. Des pièges à rats musqués, à visons, à loutres et à lynx étaient à ce moment fabriqués et installés à divers endroits aux alentours des postes.⁹⁹ À l'arrivée des grands froids, c'était au tour des pièges à martres et à castors, de même que des collets à lièvres.¹⁰⁰ Évidemment, en plus de la viande, les fourrures des bêtes capturées constituaient un revenu d'appoint pour les propriétaires des pièges — chaque employé avait les siens. D'ailleurs, il était fréquent que des pékans ou encore des renards se prennent accidentellement dans les pièges.¹⁰¹

Enfin, la chasse constituait probablement l'activité de prédation la moins productive. Comme les employés ne pouvaient se permettre de longs séjours en forêt, ils tuaient rarement de gros gibiers tels que des ours ou des orignaux.¹⁰² Cependant, des autochtones ou des *freemen* pouvaient, à l'occasion, être engagés pour de telles tâches.¹⁰³ Par ailleurs, il ne semble pas que de la nourriture ait été obtenue par échange dans les postes de la Haute-Mauricie — sauf à Kikendatch à la fin des années 1860¹⁰⁴ —, du moins à une échelle comparable à celle qui prévalait sur les rives de la baie d'Hudson et, surtout, dans l'ouest canadien.



Figure 7.2. La chasse à la perdrix (Ballantyne, 1840, p. 181)

Outre les rats musqués, les lièvres et les loutres qui s'aventuraient trop près des établissements, les animaux tués au fusil étaient surtout des oiseaux. Ainsi, les perdrix étaient abattues toute l'année,¹⁰⁵ alors qu'à la fin de l'été et à l'automne, les canards noirs étaient activement pourchassés.¹⁰⁶ Des oies pouvaient également être tuées au printemps.¹⁰⁷ La viande obtenue, tant de la chasse que du piègeage, était habituellement partagée entre les employés et consommée rapidement, bien qu'une partie fut parfois salée et mise en réserve.¹⁰⁸

Ainsi, les postes de traite en Haute-Mauricie représentaient des sortes d'îlots de colonisation occidentale au milieu d'un vaste paysage sauvage, peuplé et exploité par une population d'autochtones nomades. Or, paradoxalement, les acteurs de cette colonisation, à savoir les employés de la Hudson's Bay Company - et particulièrement les journaliers -, semblaient, sur plusieurs plans, beaucoup plus près de la culture autochtone que de la culture occidentale. Comme il en sera question au prochain chapitre, cette proximité culturelle a grandement et rapidement favorisé l'émergence d'un nouveau tissu social dans la région.

Les missionnaires

Face à la réticence des Algonquiens nomades à délaissier la course des bois et à s'établir autour des missions laurentiennes, les Jésuites avaient entrepris, dans les années 1640, de se faire eux aussi itinérants et d'aller confronter les infidèles sur leur propre terrain.¹⁰⁹ Notamment, c'était dans le cadre de ces missions volantes que s'inscrivit le voyage du père Buteux en Haute-Mauricie. Deux siècles plus tard, la stratégie des Jésuites allait être redéployée par une nouvelle vague de missionnaires chargés, une fois de plus, de gagner les nomades du Subarctique au christianisme. Ainsi, sous l'égide de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, un organisme fondée en Europe en 1822 dans le but d'amasser des fonds pour la mise sur pied et le soutien de missions apostoliques à l'échelle mondiale, une cohorte de missionnaires catholiques se lancèrent à l'assaut de la forêt boréale. Au Canada, c'est par l'entremise de son chapitre du diocèse de Québec, créé en 1837, que l'Œuvre a financé les missions dans

l'arrière-pays, dont celles en Haute-Mauricie qui disposaient, chaque année, d'un budget de quelques centaines de dollars.¹¹⁰ À compter des années 1860, l'Archevêché de Québec allait assurer le financement des missions du Saint-Maurice, au coût de 400\$ par année, un montant que les missionnaires jugeaient nettement insuffisant.¹¹¹

Tableau 7.2 : Liste des missionnaires de la Haute-Mauricie, 1837-1870.

1837	Sévère-Nicolas Dumoulin	1852	François Andrieux
1838	Sévère-Nicolas Dumoulin Jacques Harper	1853	François Andrieux
1839	Jacques Harper - Mort en cours de route.	1854	François Andrieux
1840	Sévère-Nicolas Dumoulin Étienne Payment	1855	François Andrieux
1841	Étienne Payment Jean-Baptiste Olscamps	1856	François Andrieux
1842	Étienne Payment Narcisse Doucet	1857	François Andrieux
1843	Étienne Payment	1858	François Andrieux
1844	Pierre-Anselme Maurault Médard Bourassa	1859	François Andrieux
1845	Pierre-Anselme Maurault Médard Bourassa	1860	François Andrieux
1846	Pierre-Anselme Maurault Médard Bourassa	1861	François-Régis Déléage
1847	Médard Bourassa	1862	François-Régis Déléage
1848	Médard Bourassa	1863	François-Régis Déléage
1849	Médard Bourassa	1864	François-Régis Déléage
1850	Médard Bourassa	1865	Louis Lebret
1851	Hercule Clément François Andrieux	1866	Louis Lebret
		1867	Jean-Pierre Guéguen
		1868	Jean-Pierre Guéguen
		1869	Jean-Pierre Guéguen
		1870	Jean-Pierre Guéguen Pierre Drouet

Les premiers missionnaires appelés à se rendre auprès des nomades mauriciens furent des prêtres séculiers. Il s'agissait de religieux qui, d'ordinaire, exerçaient leur ministère dans les paroisses canadiennes et qui, à l'été, interrompaient leurs activités habituelles pour un voyage de quelques semaines en Haute-Mauricie, afin d'y rencontrer et d'y instruire les autochtones. La première mission dans cette région eut lieu en 1837, et c'est l'abbé Sévère-Nicolas Dumoulin, curé de Yamachiche, qui en eut la charge.¹¹² Il s'occupa aussi des missions de 1838 et de 1840,¹¹³ alors qu'à compter de 1841, le père Étienne Payment prit la relève jusqu'en 1843. Ces prêtres effectuèrent souvent leur ministère avec l'aide d'un autre religieux (Tableau 7.2), et ils étaient également accompagnés d'hommes engagés pour conduire le canot et construire la chapelle.¹¹⁴

De 1844 à 1846, l'abbé Maurault qui se rendit en Haute-Mauricie fut accompagné par le père Médard Bourassa, un représentant des Oblats de Marie-Immaculée. Cette congrégation, fondée en France en 1826, s'était implantée au Canada en 1841, à l'invitation de Monseigneur Bourget qui était alors à la recherche de renforts pour les missions autochtones.¹¹⁵ C'est ainsi qu'en 1847, les Oblats devinrent les missionnaires attitrés des nomades mauriciens. Le père Bourassa consacra sept ans à la mission du Saint-Maurice et son successeur — si on écarte le père Clément —, François Andrieux, lui en consacra dix. Les pères Déléage, Lebret et Guéguen prirent la relève jusqu'en 1870 (Tableau 7.2).

Les missions en Haute-Mauricie se tenaient habituellement durant les premières semaines de juillet, alors qu'il était plus aisé de rassembler les autochtones. De 1837 à 1850, les missionnaires partaient de Trois-Rivières et remontaient en canot la rivière Saint-Maurice, jusqu'au site de la mission.¹¹⁶ Kikendatch et Weymontachie étant alors les seules destinations des religieux, ceux-ci pouvaient y passer un long moment, parfois près d'un mois et demi.¹¹⁷ De 1851 à 1865, le départ des missionnaires se fit de Maniwaki où les Oblats avaient établi leurs quartiers généraux. La mission du Saint-Maurice ne constituait plus à cette époque

qu'une étape le long d'un chemin qui menait les religieux de l'Outaouais supérieur à Waswanipi puis en Haute-Mauricie, en passant par Megiskan. À compter de 1865, les Oblats déménagèrent à Ville-Marie au Témiscamingue d'où partirent les missionnaires, mais les populations autochtones visitées demeurèrent les mêmes. Ces longues randonnées ont occasionné une réduction du temps consacré à la mission de la Haute-Mauricie qui, dans les années 1860, durait souvent moins de deux semaines.¹¹⁸

C'est Kikendatch qui fut d'abord choisi comme site de la mission du Saint-Maurice. Une chapelle de fortune, faite de perches de bois et de feuilles d'écorce, fut érigée en 1840, au même moment où débutait la construction d'une chapelle permanente.¹¹⁹ Parallèlement, une mission informelle de quelques jours se tenait parfois à Weymontachie lors du passage des missionnaires, autour d'une croix plantée par Dumoulin.¹²⁰ En 1845, il fut décidé qu'une véritable mission se tiendrait aussi à Weymontachie et, dès l'année suivante, la construction d'une chapelle permanente fut entreprise.¹²¹ En 1848, les ouvriers « avaient fait le bardeau, posé le plancher et l'escalier du jubé, entouré l'église et scié une partie du bois nécessaire à la voûte », ¹²² Peu de temps après, un cimetière fut délimité au côté de la chapelle.¹²³ Weymontachie devint rapidement le centre des activités religieuses, d'autant plus qu'au début des années 1850, les autochtones de Kikendatch s'y rendaient pour prendre part à la mission. Dès lors, Kikendatch ne constituait plus qu'un lieu de halte occasionnel sur le parcours des missionnaires qui y croisaient parfois quelques familles qui justifiaient la célébration de courtes messes.¹²⁴

Au dire des missionnaires, les missions à Weymontachie connurent un franc succès auprès des autochtones:

Pendant le temps de la mission, les sauvages dressent leurs tentes non loin de la chapelle, et ce lieu, qui habituellement est solitaire, se trouve tout à coup transformé en un village des plus animés.¹²⁵

Aussi, durant leur séjour, les missionnaires étaient des plus occupés. Les journées commençaient tôt et pouvaient comporter jusqu'à sept ou huit heures d'instruction et de catéchisme. Il fallait également procéder aux baptêmes, aux mariages, administrer les derniers sacrements aux mourants, préparer les fidèles à la réception des sacrements, recueillir des confessions, organiser et présider les célébrations et les processions, etc.¹²⁶ Entre 1866 et 1871, le missionnaire effectuait en moyenne 9 baptêmes et 4 mariages à chaque mission.¹²⁷ Aussi, un employé du poste de traite écrivait en 1867, au sujet du père Guéguen:

The poor little priest, or Monk, or whatever he is is very busy among the Savages [...] The poor little Priest has done himself out himself among the d.d Savages.¹²⁸

En plus des missionnaires strictement dévoués aux autochtones, il y a eu, à compter de 1857, des prêtres qui firent la tournée des petits établissements le long de la rivière Saint-Maurice ainsi que des nombreux camps de bûcherons dispersés dans les bois.¹²⁹ Ainsi, en plus de visiter les quelques familles de la Rivière-aux-Rats, de La Tuque et de la Croche, les prêtres se rendaient parfois aussi loin qu'à Coucoucache et sur la rivière Trenche afin de rejoindre leurs fidèles.¹³⁰ On sait qu'ils rencontraient lors de leurs périple des « Têtes-de-Boule » établis dans la région de La Tuque.¹³¹ Par contre, on connaît peu de chose de leurs rapports avec les autochtones vivant plus en amont de la Saint-Maurice. Les visites dans les chantiers avaient habituellement lieu durant l'hiver, au moment où les chasseurs autochtones étaient dispersés en forêt. Aussi, on peut présumer que les contacts devaient être relativement rares, d'autant plus que les autochtones ne devaient pas chasser à proximité des chantiers. Alfred Noiseux fut le premier de ces « curés de chantiers ». Il fut suivi, en 1862, par Moïse Proulx qui, après quelques années, céda sa place à Jean-Baptiste Chrétien, curé de Sainte-Flore, qui allait faire le travail pendant quatorze ans, jusqu'en 1876.¹³²

Les missions et la traite des fourrures

La présence des missionnaires en Haute-Mauricie a-t-elle entraîné des modifications au plan des activités commerciales de la Hudson's Bay Company? Il existe peu d'informations explicites permettant de répondre en détail à cette question. Toutefois, des contextes similaires et mieux connus ailleurs dans le Subarctique permettent d'entrevoir en partie l'impact qu'ont pu avoir les robes noires sur le commerce local.

Au départ, l'arrivée des missionnaires à la fin des années 1830 a probablement été perçue avec une certaine méfiance par les dirigeants de la compagnie et les employés des postes de traite. En premier lieu, ces derniers, en majorité des protestants, voyaient s'amener dans la région des hommes qui avaient pour but de prêcher une religion différente aux clients des postes. Toutefois, comme il en sera question plus loin, la Hudson's Bay Company encourageait la conversion des autochtones et, compte tenu, d'une part, que les nomades mauriciens étaient déjà familiers avec le catholicisme et que, d'autre part, aucun missionnaire protestant ne fréquentait la région, la co-existence avec les catholiques constituait un moindre mal. De toute façon, la compagnie ne disposait d'aucun pouvoir pour empêcher les religieux de tenir leur ministère sur le territoire canadien.¹³³ Ce qui devait être plus préoccupant était la volonté des missionnaires de « civiliser » les autochtones. S'il est rapidement apparu que la sédentarisation en Haute-Mauricie n'était pas possible, les tentatives d'attirer les familles à Maniwaki durent tout de même agacer la Hudson's Bay Company.¹³⁴ La compagnie avait besoin que les autochtones soient dans les bois, en quête d'animaux à fourrures, et la sédentarisation, même saisonnière, allait à l'encontre de ses intérêts. Sans doute s'est-elle grandement réjouie des insuccès des Oblats.

Par ailleurs, les grands rassemblements estivaux à Kikendatch puis à Weymontachie n'étaient pas sans causer certains problèmes à la compagnie. Outre que la tâche des employés était alors accrue et qu'il fallait souvent dépanner les autochtones qui parvenaient difficilement à

subsister plusieurs semaines autour des postes, des problèmes administratifs se posaient. Par exemple, les missions encourageaient la mobilité des familles d'un poste à l'autre. Commentant le choix de Kikendatch comme site de la mission, Dumoulin soulignait:

...cet endroit me paraissant le plus avantageux pour réunir les sauvages des quatre postes où ils se rendent en plus grand nombre, savoir, *Warmontashingen*, dont j'ai déjà parlé, *Obedjiwan*, *Metiskan* et *Chomochowan*.¹³⁵

Pour la compagnie, il en résultait que des chasseurs pouvaient contracter des dettes dans différents postes et ainsi diversifier leur crédit et retarder les remboursements.

Néanmoins, dans l'ensemble, la présence des missionnaires en Haute-Mauricie eut peu de répercussions sur le commerce des fourrures. En réalité, ces derniers avaient tout avantage à demeurer dans les bonnes grâces de la Hudson's Bay Company dont le support facilitait grandement la bonne marche des missions et contribuait à réduire les coûts.¹³⁶ En effet, la compagnie acceptait parfois de voyager les missionnaires et leur marchandise dans ses canots, à partir de Trois-Rivières.¹³⁷ Elle logeait également les religieux dans ses établissements et les nourrissait à l'occasion gratuitement, lorsque ceux-ci avaient épuisé leurs propres réserves.¹³⁸ Enfin, en 1844, une somme d'argent et une assistance technique ont été fournies aux autochtones par la compagnie afin d'aider à la construction de la chapelle de Weymontachie.¹³⁹

Cet appui important accordé par la Hudson's Bay Company n'a pas empêché des missionnaires ou des évêques de critiquer sévèrement le comportement de certains de ses employés qui tendaient, selon eux, à maintenir les autochtones dans la pauvreté, notamment en leur distribuant de l'alcool.¹⁴⁰ Toutefois, de façon générale, on y allait surtout d'éloges et de tolérance à l'égard de la compagnie et de ses représentants:

Mr. McLeod, bourgeois du poste, le reçut [Olscamps] avec cette politesse que les missionnaires du St. Maurice ont toujours éprouvée de sa part.¹⁴¹

M. Anderson, bourgeois du fort de Warmontashing, seconde parfaitement les efforts du missionnaire, en éloignant des sauvages les causes qui seraient pour eux une occasion de ruine [...] Je ne parle pas de son honorable hospitalité; c'est une vertu que tous ces messieurs savent mettre en pratique, avec beaucoup de délicatesse.¹⁴²

Les bourgeois peuvent faire beaucoup dans leurs postes respectifs si nous ne les poussons pas. Souvent nous devons fermer les yeux sur des actes que nous ne pouvons ni empêcher, ni réparer.¹⁴³

Or, cette attitude de la Hudson's Bay Company à l'égard des missionnaires n'était pas désintéressée. Au départ, certains dirigeants de la compagnie étaient d'ardents évangélistes qui considéraient la conversion des autochtones comme une priorité. De plus, de bonnes dispositions à l'égard de la propagation de la foi pouvait influencer les autorités politiques au moment de renouveler la licence de la compagnie.¹⁴⁴ Par ailleurs, on était conscient que la présence d'un missionnaire attirait les autochtones dans les postes de traite et contribuait à consolider les clientèles. Par exemple, la compagnie demanda elle-même la venue de missionnaires au lac Saint-Jean et s'engagea à défrayer le coût des missions; en réalité, le but de l'opération était d'amener les autochtones à délaisser le poste de Chicoutimi qu'on souhaitait abandonner.¹⁴⁵ Des stratégies du genre ont également été appliquées à North West River et sur la Côte-Nord.¹⁴⁶ De plus, conscients de leur dépendance à l'égard de la Hudson's Bay Company, les missionnaires incitaient les autochtones à demeurer fidèles à celle-ci, à s'éloigner des marchands indépendants, et à s'acquitter respectueusement de leurs dettes. À cet effet, cet extrait d'une lettre adressée au gouverneur Simpson par les oblats Garin et Laverlochère est révélateur:

Si, comme nous osons l'espérer, Monsieur le Gouverneur, vous daignez avoir égard à notre supplique (...) nous pouvons assurer pleinement votre excellence que nous ne donnerons jamais lieu à l'honorable Compagnie, de se repentir de ses procédés généreux envers des missionnaires Catholiques, qui n'ignorent pas et qu'ils n'oublieront jamais que c'est pour eux un devoir sacré de reconnaissance, d'inspirer à leurs néophytes la soumission et le respect qu'ils doivent avoir pour elle.¹⁴⁷

Dans une autre lettre, Laverlochère ajoutait:

...je n'oublie pas qu'il est aussi de mon devoir de leur apprendre à aimer et apprécier une Compagnie à la générosité de laquelle un grand nombre d'entre eux doivent chaque

hiver leur conservation et même leur instruction religieuse, par la faveur qu'elle accorde aux ministres de la parole de Dieu.¹⁴⁸

Par ailleurs, même si, en raison de la concurrence, la Hudson's Bay Company n'avait d'autre choix que de distribuer de la boisson aux autochtones, elle voyait d'un bon œil que les missionnaires encouragent ceux-ci à ne pas boire, ce qui rendait notamment leur chasse plus productive:

Both from the Wesleyan missionaries, and the Roman Catholic priests we derive great benefit and important aid in carrying out our views in reference to the disuse of spirituous liquors both by the natives and the Company's servants in the importance of which all creed coincide.¹⁴⁹

...those missionaries, are, nevertheless, very valuable to us, by aiding in the inculcation of the benefits of sobriety.¹⁵⁰

Bref, la Hudson's Bay Company était prête à coopérer avec les missionnaires catholiques dans la mesure où ceux-ci n'entravaient pas — ou mieux s'ils amélioraient — les rapports économiques qu'elle entretenait avec les autochtones.¹⁵¹ Rien n'indique qu'il en fut autrement en Haute-Mauricie.

Les missionnaires ont-ils joué un rôle actif dans le commerce des fourrures au cours du XIXe siècle? S'il fut rapporté, à tort ou à raison, que les Jésuites, et notamment ceux qui déservaient les Postes du Roi, ont tiré des profits intéressants de la traite des fourrures au XVIIe siècle,¹⁵² le portrait est moins clair en ce qui concerne les missionnaires itinérants à l'époque qui nous intéresse. On connaît au moins un exemple d'un Oblat qui, dans les années 1860, échangeait aux chasseurs du bassin du fleuve Mackenzie des vêtements contre des peaux d'originaux.¹⁵³ Plus à l'est, il était encore coutume pour les Cris de Mistassini, au début du siècle, d'offrir des fourrures aux missionnaires.¹⁵⁴ S'agissait-il de simples présents ou d'une forme de rémunération pour leurs services? On ne saurait dire.

Cependant, il fait peu de doute que les missionnaires revendaient les fourrures à la Hudson's Bay Company afin de financer leurs missions. Le père Arnaud, notamment, semblait faire de bonnes affaires avec ses « lots de pelleteries ».¹⁵⁵ En réalité, la compagnie ne payait pas nécessairement pour ces fourrures; habituellement, elle les obtenait gratuitement en échange de son soutien logistique et financier pour les missions. Une entente de la sorte était en vigueur au poste d'Albany:

Pour l'église d'Albany, elle doit aussi, comme celle d'Abitibi, appartenir de fait à la mission à cause des arrangements passés entre M. Alex. MacDonald et le père Pian. En outre, la Compagnie obligeant en quelque sorte le missionnaire à donner pour rien ses pelleteries, s'oblige à favoriser la mission catholique. M. MacDonald, ajoute le père Nédelec, disait un jour au père Pian, la Compagnie y trouve son compte à bâtir des églises pour le profit de son commerce.¹⁵⁶

Or, il est aussi arrivé que des missionnaires « vendent » leurs fourrures à des concurrents de la compagnie anglaise qui offraient plus d'argent.¹⁵⁷ Il s'agissait d'ailleurs d'une menace qu'on brandissait parfois pour obtenir des privilèges de la Hudson's Bay Company. Le père Pian écrivait du Témiscamingue en 1868:

Si on nous charge plus de 5 p 100/00 j'ai dit au bourgeois que je prendrais que le moins possible au magasin et dans ce cas je vendrai toutes les peaux que j'aurai à l'opposition.¹⁵⁸

Ainsi, les missionnaires pouvaient parfois entrer en concurrence avec la compagnie anglaise, mais il est clair que cela n'était pas dans leur intérêt. Les données explicites témoignant d'une participation des missionnaires du Haut-Saint-Maurice au commerce des fourrures sont rares avant 1870. Seulement sait-on que Guéguen a peut-être échangé quelques peaux de martres à Weymontachie en 1868.¹⁵⁹ Toutefois, il serait étonnant que cette région ait fait exception.

En somme, il est clair qu'au XIXe siècle, les intérêts des marchands de fourrures et ceux des missionnaires en Haute-Mauricie, comme ailleurs, n'étaient plus en « symbiose » comme ce fut le cas deux siècles auparavant.¹⁶⁰ Par contre, sur certains plans, la coopération a paru

avantageuse, ce qui explique que commerçants et missionnaires ont plutôt bien cohabité dans cette région jusqu'en 1870.

Notes

1. Lettre du père Durocher o.m.i., citée dans Carrière, 1957, p. 157.
2. Ouellet, 1966, p. 416-423.
3. Garon, 1977b, p. 350-353.
4. Ouellet, 1966, p. 26.
5. Hardy et Séguin, 1984, p. 24.
6. Hardy et Séguin, 1984, p. 25.
7. Hardy et Séguin, 1984, p. 138-139, 141-145.
8. Voir le chapitre 11, p. 397-398.
9. HBCA, B. 230/b/1, fos. 1-2.
10. Fleming, 1940, p. lvi.
11. HBCA, B. 230/d/27, fos. 25, 29; Québec, 1908, p. 57. En juin 1840, la compagnie transportait à Kikendatch, en plus des produits de traite, des clous en grande quantité, des truelles de maçon et des serrures, ce qui laisse clairement voir des travaux d'aménagement en cours [HBCA, B. 230/d/27, fo. 29].
12. HBCA, D. 4/62, fos. 244-245.
13. Dumoulin, 1839a, p. 25.
14. Dumoulin, 1839b, p. 27-28.
15. Dumoulin, 1839b, p. 28.
16. HBCA, B. 230/z/1, fo. 5; B. 134/c/15, fo. 200. On ne sait exactement ce qui est advenu du King's Post de La Tuque, sinon que le commis, Jean-Baptiste Crête, aurait menacé de ne pas remettre son établissement à la Hudson's Bay Company si celle-ci n'honorait pas son salaire et celui de ses hommes [HBCA, B. 216/b/1, fo. 3; B. 216/z/1, fos. 1-2]. Le poste fut probablement abandonné peu après 1831.
17. HBCA, B. 230/e/1, fo. 3.
18. HBCA, D. 4/6, fo. 12; D. 4/67, fo. 224.
19. APOMI, 18567; HBCA, B. 216/c/1, fos. 3, 6; B. 134/c/65, fo. 224. Ce poste était peut-être encore en opération en 1855 [HBCA, B. 134/c/72, fo. 309], de sorte que la saison 1855-1856 pourrait bien avoir été sa toute dernière.
20. HBCA, B. 134/c/81, fos. 387-388; B. 134/c/83, fos. 125, 203; B. 134/c/84, fo. 218.
21. Dumoulin, 1840, p. 91.

22. HBCA, B. 134/c/9, fos. 75, 78; B. 230/d/16, fos. 14-15, 24.
23. HBCA, B. 230/d/16, fo. 69; B. 230/d/18, fos. 25, 61, 63, 68, 87; B. 230/d/22, fos. 4, 6, 67; B. 230/d/27, fo. 6; B. 230/d/31, fo. 40.
24. HBCA, B. 230/d/31, fo. 40.
25. HBCA, B. 230/a/5, fo. 9.
26. HBCA, B. 134/c/12, fo. 51; B. 230/z/1, fo. 8.
27. Williams, 1975, p. 205-206, 215; HBCA, B. 134/c/2, fo. 79.
28. HBCA, B. 134/c/11, fo. 295.
29. HBCA, B. 230/a/1, fo. 4; B. 230/e/1, fo. 3; Sylvain, 1962, p. 86; Glazebrook, 1938, p. 47; Anonyme, 1840, p. 67.
30. HBCA, B. 230/c/1, fo. 1; D. 4/18, fo. 108, 118.
31. HBCA, B. 134/c/15, fo. 32.
32. HBCA, B. 230/c/1, fo. 2.
33. Williams, 1973, p. 6. Toutefois, en 1839, Simpson rapportait: « [le St. Maurice District] has never been a profitable branch of the Honorable Company's business, the losses and gains fluctuating and alternating from year to year [...] The result of outfit 1837 in this District was a loss of about £200, and that of 1838 a profit to the like amount » [HBCA, D. 4/107, fo. 35].
34. Williams, 1973, p. 6.
35. HBCA, B. 230/d/7, fo. 77.
36. HBCA, B. 134/c/15, fo. 200.
37. HBCA, B. 134/c/15, fo. 200; B. 230/d/6; B. 230/d/7, fo. 77; B. 230/d/14. Au début des années 1850, un autre ancien employé de la Hudson's Bay Company, Alexis Traversier, venait régulièrement chasser en Haute-Mauricie et en profitait toujours pour mettre la main sur des fourrures [HBCA, B. 134/c/68, fo. 221].
38. HBCA, B. 134/c/11, fo. 14.
39. HBCA, B. 134/c/12, fo. 52.
40. HBCA, B. 230/z/1, fo. 5.
41. HBCA, B. 230/a/4, fos. 4, 34, 68; Payment, 1843, p. 127; aussi HBCA, B. 134/c/84, fo. 168.
42. Dumoulin, 1840, p. 97; Maurault, 1845a, p. 131; HBCA, B. 230/d/17, fos. 50-57; B. 230/d/19, fos. 6-8. Au dire de Simpson, ces chasseurs du sud étaient la principale cause des problèmes de sa compagnie en Haute-Mauricie: « This unproductive state rises from the country being over-run by the Indians of Half breeds of Lake St. Francois on the St Lawrence, who get small credits from, and sell the few furs they collect to the retail shopkeepers in and

about the town of Three Rivers, very few of them falling into our hands » [HBCA, D. 4/107, fo. 35].

43. HBCA, B. 230/a/4, fos. 70, 72; B. 230/a/5, fo. 6.

44. Payment, 1843, p. 127; HBCA, D. 5/10, fo. 537.

45. HBCA, B. 230/a/4, fo. 34.

46. Galbraith, 1957, p. 27.

47. HBCA, B. 230/a/4, fo. 35.

48. HBCA, B. 134/c/17, fo. 281.

49. HBCA, B. 230/a/3; B. 230/a/4, fos. 10, 32; B. 230/a/5; B. 134/c/68, fo. 221; B. 134/c/79, fo. 126. Le commerce avec les bûcherons pouvait d'ailleurs s'avérer très profitable pour les autochtones. En 1851, le chef du St. Maurice District rapportait: « [lumbering parties] have traded more skins with the Indians for provisions at the rate of 2 skins for 1 lb of flour while we are obliged to charge 5 skins for the same quantity » [HBCA, B. 134/c/68, fo. 248]. Notons également qu'à la même époque, les marchands de Trois-Rivières continuaient d'attirer un certain nombre de nomades mauriciens qui, parfois, échangeaient avec eux toutes leurs fourrures [HBCA, B. 134/c/68, 248; B. 134/c/70, fo. 175].

50. HBCA, D. 4/107, fos. 410-411.

51. HBCA, B. 230/d/34.

52. Galbraith, 1957, p. 12.

53. HBCA, D. 4/26, fos. 17.

54. Galbraith, 1957, p. 31; HBCA, D. 4/67, fo. 278.

55. HBCA, B. 100/d/1, fos. 8, 16-17. Il faut parler ici de profits apparents, car la valeur des fourrures obtenues était estimée supérieure à celle des articles vendus sur la base des tarifs fixés par la compagnie au début de l'année. Or, il fallait attendre la mise en vente des fourrures sur le marché européen pour voir si le prix fixé au début de l'année était supérieur ou inférieur à celui défini par le demande. Une faible demande pouvait transformer en perte ce qui apparaissait comme un profit au niveau des postes [Tough, 1990, p. 389; Ray, 1990a, p. 74, 78, 237].

56. HBCA, B. 100/d/1, fo. 29.

57. HBCA, D. 4/68, fo. 247.

58. Rich, 1959, 2, p. 498.

59. HBCA, D. 4/67, fo. 278; D. 4/107, fo. 35; voir Lips, 1939, p. 174, 176; 1947a, p. 433-434. Simpson considérait que les postes de la Haute-Mauricie pourraient également assurer une protection au commerce de la compagnie dans le Témiscamingue [HBCA, D. 4/18, fo. 117].

60. HBCA, B.230/c/1, fo. 2.

61. Galbraith, 1957, p. 31. Le fait que le St. Maurice District continua d'être exploité à des fins stratégiques, plus qu'économiques, se reflète dans la nomination de John McLeod comme chef de district, de 1833 à 1849. McLeod avait connu peu de succès économiques lorsqu'en charge du Thompson River District dans les années 1820 [Merk, 1931, p. 51, 246-247]. Reconnaisant en McLeod un employé honnête, Simpson dressait tout de même un portrait peu flatteur de celui-ci: « not bright, on the contrary so confused that it is next to impossible to understand what he means to be at either verbally or on paper. Deficient in point of Education and quite a clown in address and should consider himself fortunate in his present situation which is more valuable than a man of his abilities could reasonably aspire to in any other part of the World » [Williams, 1975, p. 190; aussi D. 4/67, fo. 278]. Bref, ce n'était pas le candidat sur lequel on pouvait compter pour, par astuce ou opportunisme, accroître la rentabilité du St. Maurice District.
62. Francis et Morantz, 1983, p. 86-87; Payne, 1989.
63. Rich, 1959, 2, p. 432, 523.
64. HBCA, B. 230/d/7, fos. 76-77.
65. Dans la hiérarchie administrative de la Hudson's Bay Company, le statut de maître de poste était inférieur à celui de commis.
66. HBCA, B. 230/d/21; B. 230/d/24.
67. HBCA, B. 230/d/29, fo. 9.
68. HBCA, B. 230/d/29, fo. 9.
69. Mitchell, 1977, p. 247.
70. HBCA, B. 230/a/4, fo. 11; B. 230/a/7, fo. 88.
71. Williams, 1975, p. 190.
72. HBCA, B. 230/d/21.
73. HBCA, B. 230/a/1-5; B. 230/d/16, fo. 6; B. 230/d/31, fo. 115; Ballantyne, 1971, p. 56-58; Clermont, 1977, p. 83. En 1840, la répartition ethnique des huit employés de la Hudson's Bay Company en Haute-Mauricie se présentait ainsi: deux Écossais (25%), quatre Canadiens (50%) et deux autochtones ou métis (25%) [HBCA, B. 230/d/29, fo. 9].
74. HBCA, B. 230/d/29, fo. 9.
75. HBCA, B. 230/a/4, fo. 54, aussi B. 134/c/83, fo. 536.
76. HBCA, B. 230/a/4, fo. 40; APOMI, 1868c.
77. Guéguen, 1879, p. 119.
78. Payment, 1841, p. 90.
79. HBCA, B. 230/a/5, fo. 27.
80. Voir le chapitre 8, p. 302-303.

81. Rich, 1959, 2, p. 453.
82. HBCA, B. 230/a/4, fos. 3, 58, 77.
83. HBCA, B. 230/a/4, fo. 15.
84. HBCA, B. 230/a/4, fo. 52.
85. HBCA, B. 134/c/4, fo. 151.
86. Innis, 1962, p. 286, 299.
87. HBCA, B. 230/d/18, fos. 35-42.
88. Dumoulin, 1840, p. 91; HBCA, B. 230/d/18, fo. 86; B. 230/d/25, fo. 45; B. 230/a/4, fos. 5-6; Beauchemin, 1976.
89. APOMI, 1871c.
90. APOMI, 1871c.
91. HBCA, B. 230/a/4, fos. 7-8; Québec, 1889, p. xxii.
92. HBCA, B. 230/a/4, fos. 27, 29.
93. HBCA, B. 230/d/29, fo. 5; B. 230/d/38, fo. 41; Québec, 1889, p. 654.
94. HBCA, B. 230/d/16, fo. 61.
95. HBCA, B. 230/a/4, fo. 31.
96. HBCA, B. 230/a/4, fos. 14, 16.
97. HBCA, B. 230/d/18, fos. 67-70; B. 230/d/22, fos. 37, 97; B. 230/d/31, fo. 31.
98. HBCA, B. 230/a/4, fos. 6, 8, 9, 77; B. 230/a/5, fos. 10, 27.
99. HBCA, B. 230/a/4, fos. 17-18, 48.
100. HBCA, B. 230/a/4, fos. 24.
101. HBCA, B. 230/a/4, fos. 22, 25, 30, 41, 59; B. 230/a/4, fo. 14.
102. HBCA, B. 230/d/22, fo. 3.
103. HBCA, B. 230/d/31, fo. 81.
104. HBCA, B. 100/d/2, fo. 5; B. 100/d/3, fo. 5.
105. HBCA, B. 230/a/4, fos. 1, 17, 24; B. 230/a/5, fo. 27.
106. HBCA, B. 230/a/4, fos. 17, 77.

107. HBCA, B. 230/a/4, fo. 31.
108. HBCA, B. 230/a/4, fo. 32.
109. Beaulieu, 1990.
110. Joyal, 1915, p. 53.
111. APOMI, 1865-1877, p. 123-124.
112. Tessier, 1951.
113. Il n'y eut pas de mission en 1839 en raison de la noyade du père Harper à la hauteur de La Tuque [Anonyme, 1840].
114. Dumoulin, 1840, p. 89; Payment, 1843, p. 122.
115. Carrière, 1959-1975, 1, p. 41, 64.
116. Deux exceptions toutefois: en 1841, Payment était parti du lac des Deux-Montagnes et visita d'abord, sur son chemin, les Algonquins du Grand Lac et du lac Barrière [Payment, 1841, p. 86], tandis qu'en 1845, Maurault et Bourassa gagnèrent de peine et de misère la Haute-Mauricie à partir du lac Saint-Jean [Maurault, 1845b, p. 136].
117. Payment, 1843, p. 124.
118. Délégé, 1864, p. 82; HBCA, B. 230/a/4, fos. 11-12, 35-36, 72-73.
119. Dumoulin, 1840, p. 93-94.
120. Dumoulin, 1840, p. 90-91; Maurault, 1845a, p. 133; Bourassa, 1845, p. 248.
121. Maurault, 1845b, p. 144; Bourassa, 1847, p. 95.
122. Bourassa, 1849, p. 79.
123. Andrieux, 1855, p. 24.
124. Lebret, 1868, p. 122; Guéguen, 1870, p. 14.
125. Andrieux, 1853, p. 121.
126. Dumoulin, 1839a, p. 25-26; 1839b, p. 29-30; 1840, p. 94; Payment, 1841, p. 93; 1843, p. 126; Bourassa, 1845, p. 249-250; HBCA, B. 230/a/4, fo. 12.
127. APOMI, 1872. C'était plus que ce qui prévalait entre 1851 et 1863, alors qu'en moyenne, un missionnaire procédait à 7.7 baptêmes et 2.3 mariages par mission [ANQ-MTL, 1843-1864].
128. HBCA, B. 230/a/5, fo. 24.
129. Dupin, 1953, p. 165.
130. Caron, 1889?, p. 152-153, 160.

131. Voir le chapitre 8, p. 285.
132. Fortin, 1981, p. 91; Caron, 1889?, p. 150-160.
133. HBCA, D. 4/62, fos. 244-245.
134. Voir le chapitre 10, p. 370-373.
135. Dumoulin, 1840, p. 92; Payment, 1841, p. 94; HBCA, B. 230/a/4, fo. 13.
136. APOMI, 1846.
137. Sulte, 1911, p. 127; Lebret, 1868, p. 124.
138. Dumoulin 1840, p. 90; Payment, 1841, p. 87; Maurault, 1845a, p. 133; 1845b, p. 140; Bourassa, 1845, p. 248; Andrieux, 1853, p. 121; Déléage, 1864, p. 81; HBCA, B. 230/a/5, fo. 25. Par contre, si les missionnaires avaient besoin d'autres produits ou services, ils devaient habituellement payer selon les tarifs réservés aux étrangers (HBCA, D. 4/38, fos. 262-263), bien que des prix spéciaux leur fussent parfois accordés (APOMI 1868a).
139. Maurault, 1845b, p. 144. On ignore si la propriété de l'établissement est revenue à la compagnie, aux missionnaires ou encore aux autochtones. Il est fort probable que les Oblats en aient revendiqué la possession, comme c'était leur politique: « Il faut toujours travailler dans le sens que pour le service [...] l'on soit tout à fait indépendant de la Cie, que les chapelles appartiennent aux Sauvages et mieux encore aux missionnaires » [Carrière, 1957, p. 30].
140. Carrière, 1957, p. 184-187.
141. Payment, 1841, p. 89; Maurault, 1845a, p. 132.
142. Andrieux, 1853, p. 121.
143. APOMI, 1868a.
144. Grant, 1985, p. 106.
145. Carrière, 1957, p. 106.
146. Carrière, 1957, p. 135-136, 156.
147. HBCA, D. 5/19, fo. 607, cité dans Carrière, 1957, p. 42.
148. HBCA, D. 5/25, fo. 339, cité dans Carrière, 1957, p. 49-50.
149. HBCA, D. 4/38, fo. 167, cité dans Carrière, 1957, p. 46-47.
150. HBCA, D. 4/38, fo. 255, cité dans Carrière, 1957, p. 127.
151. Peake, 1972, p. 76-77.
152. Hébert, 1976, p. 240-258; Taché, 1824; Trigger, 1965.
153. Peake, 1972, p. 82; voir aussi Jarvenpa, 1987. Il était fréquent dans le nord-ouest canadien que des missionnaires échangent avec les autochtones divers produits contre des

provisions. De cette façon, les religieux épargnaient des frais auprès de la Hudson's Bay Company, tout en entretenant leur alliance avec leurs fidèles [Abel, 1984, p. 261].

154. Lips, 1939, p. 135; 1947a, p. 446.

155. APOMI, 1903.

156. Carrière, 1957, p. 77.

157. Lips, 1939, p. 135.

158. APOMI, 1868a.

159. HBCA, B. 230/d/36, fo. 67.

160. Delâge, 1985, p. 129.

Chapitre 8

Des changements dans la continuité de l'ordre social

Novelty is more evident in forces than in relations of production, however, primarily because sociopolitical relationships involves rules of conduct and beliefs the perpetuation of which guarantees the degree of predictability necessary to the survival of a society.¹

En 1837, l'ensemble de la population autochtone des Hauts mauriciens était estimée par le curé Dumoulin entre 170 et 180 individus.² Jusqu'en 1870, ce nombre s'est accru lentement. En 1840, on comptait 190 autochtones à la mission, mais il y avait parmi eux des familles de Megiskan et d'Ashuapmushuan.³ Le nombre réel des autochtones de la Haute-Mauricie à cette époque était probablement autour de 165 individus, si on se rapporte au recensement soumis au gouvernement par le père Maurault en 1844.⁴ Au début des années 1850, le nombre des fidèles qui prenaient part à la mission était habituellement autour de 200,⁵ sauf en 1854, alors que 300 autochtones, dont certains de Megiskan, vinrent rencontrer le missionnaire.⁶ Deux ans plus tard, la Hudson's Bay Company rapportait que 280 autochtones étaient affiliés à ses deux postes de la Haute-Mauricie.⁷ Par contre, dans les années 1860, l'assistance à la mission avait diminué, pour revenir aux environs de 200 fidèles.⁸ Bref, sauf pour une augmentation soudaine mais temporaire au mitan des années 1850, il ne semble pas y avoir eu de modification démographique significative en Haute-Mauricie entre 1831 et 1870, si ce n'est d'une faible croissance qui, comme il en sera question plus loin, a surtout profité à la bande d'Obedjiwan-Kikendatch.

La bande de Weymontachie

À la fin des années 1820, la population affiliée au poste de Weymontachie était d'environ 100 à 125 individus. Jusqu'en 1870, ce nombre est demeuré sensiblement le même: en 1866-1867, il y avait encore entre 20 et 25 chasseurs affiliés au poste de traite.⁹ Une exception toutefois, l'année 1856, alors que le nombre d'autochtones à Weymontachie était estimé par la Hudson's

Bay Company à 150.¹⁰ Ce dernier chiffre pourrait indiquer une croissance démographique subite, mais il pourrait aussi avoir été exagéré par la compagnie qui avait peut-être intérêt à prouver aux autorités canadiennes qu'un nombre élevé d'autochtones était sous sa dépendance.

Les années 1830 ont probablement marqué un tournant brusque dans l'histoire sociale des gens de Weymontachie. En effet, on semble assister à cette époque à un passage relativement soudain d'une génération à une autre, alors que plusieurs des chasseurs qui étaient actifs dans les années 1820 ont tour à tour cédé la place à leurs fils. Ainsi, Majesk père et Majesk fils sont décédés vers 1831. En 1832, c'était Louis-Claude Menisino qui mourait.¹¹ L'automne 1834 fut particulièrement tragique alors que Nabawish, Quataweq, Louis Joachim et trois autres chasseurs sont disparus.¹² Enfin, Caspoyane et les chasseurs de son groupe semblent s'être affiliés au poste d'Ashuapmushuan, tout en continuant de visiter Weymontachie à l'occasion. Parallèlement, de jeunes chasseurs ont commencé à s'imposer au sein du groupe. On comptait parmi eux Kewasket et Joseph Rocheleau, deux fils de Louis-Claude Menisino, de même que Jean-Baptiste Petiguay et François Ottawa, deux fils de Nabawish. À leur côté, des chasseurs expérimentés tels que Paul Neweashish et Pierre Oskelaway ont tout de même continué à sillonner leurs territoires de chasse.

Au cours des années 1820, on avait pu percevoir un certain glissement de l'unité sociale maximale, du groupe de chasse vers une unité élargie qui allait englober l'ensemble des membres de tous les groupes de chasse. Cette tendance est vraisemblablement devenue réalité au début des années 1840, et peut-être avant, alors qu'on rapportait désormais qu'un chef représentait l'ensemble de la population de Weymontachie. En 1834, un seul chasseur, Caspoyane, était désigné comme chef dans les livres de comptabilité.¹³ Cette mention apparaît à la fin de l'année, à la même époque où est décédé Nabawish qui, comme il en fut question précédemment, avait peut-être une autorité ou un statut supérieur à celui de chef de groupe. Caspoyane a-t-il pris la relève? Son titre de chef se limitait-il à son groupe de chasse? On ne

peut trancher. Toutefois, en 1838, le curé Dumoulin mentionnait qu'il avait dû attendre l'arrivée *du* chef de Weymontachie avant de fixer le lieu de la mission.¹⁴ Ce chef, qui avait ses terres de chasse « dans le voisinage de celles des algonquins »,¹⁵ était probablement Pierre Oskelaway qui assumait encore cette fonction en 1844.¹⁶

Par ailleurs, d'autres informations disponibles à compter de 1844 font état de deux chefs en fonction à Weymontachie: Pierre Oskelaway et Paul Neweashish.¹⁷ Une lettre adressée au gouvernement cet été-là témoigne que Paul Neweashish était « premier chef » et Pierre Oskelaway « second chef ». ¹⁸ On ne peut dire s'il s'agissait-là de deux niveaux d'autorité ou si les deux chefs jouissaient d'un même pouvoir. Néanmoins, ce duumvirat est demeuré en poste à tout le moins jusqu'en 1851.¹⁹ En 1854, le père Andrieux rapportait que le premier chef de Weymontachie — on ne peut dire s'il était question de Neweashish ou de Oskelaway — était mourant. Il devait d'ailleurs mourir deux ans plus tard, conjointement avec un fils de dix-sept ans.²⁰ Par ailleurs, toujours en 1854, le missionnaire soulignait qu'un des chefs de Weymontachie était maintenant Jean-Baptiste Petiguay,²¹ lequel allait demeurer en poste jusqu'au début des années 1880.²²

Quels étaient le rôle et les pouvoirs de ces chefs de bande? Il semble qu'un bon chef avait pour tâche d'assurer la paix à l'intérieur de la bande, de parler au nom du groupe avec les responsables de la Hudson's Bay Company en Haute-Mauricie de même qu'avec les missionnaires,²³ et de faire en sorte que les rapports avec les différents intervenants eurocanadiens se déroulent dans l'ordre et le respect. Essentiellement, à tous les niveaux, les chefs devaient agir comme des médiateurs.²⁴

Pour la Hudson's Bay Company, les chefs, auxquels les commis réfèrent, de manière sarcastique, par des expressions telles « His Lordship the Chief »,²⁵ ou « His Royal Highness the Chief »,²⁶ étaient des personnages importants. D'abord, ils étaient de bons trappeurs, donc

des fournisseurs de fourrures importants. Par ailleurs, au plan stratégique, les chefs, par leur influence, pouvaient inciter les autres chasseurs à demeurer fidèles aux postes de la compagnie et à s'acquitter respectueusement de leurs dettes. C'est pourquoi les responsables n'hésitaient pas à accorder certaines faveurs ou certains privilèges aux chefs. Par exemple, le chef Petiguay était reçu au poste et se faisait offrir un repas au jour de l'an.²⁷ De même, la compagnie lui aurait remis une médaille en 1862,²⁸ et lui aurait facilité l'accès à des produits occidentaux particuliers.²⁹ Sans dire que les responsables de la Hudson's Bay Company en Haute-Mauricie étaient directement impliqués dans le choix des chefs, il va de soi que des élus dont le comportement aurait été préjudiciable à la compagnie n'auraient pu demeurer en poste longtemps.³⁰ Ainsi, dans une lettre adressée au gouvernement en 1878, Petiguay résumait bien ce qui avait fait sa renommée durant si longtemps:

...the Undersigned [...] has exercised His Office of chief by *the will and pleasure of the Hudson's Bay Company and the Indians of this nation* for upwards of twenty five years...³¹

Comme il en sera question au chapitre 10, les missionnaires ont aussi cherché à tirer parti de l'autorité des chefs, notamment pour accélérer les conversions et combattre la distribution d'alcool parmi les autochtones.³² Toutefois, une trop grande proximité du chef avec la compagnie ou avec les missionnaires pouvait entraîner, à son égard, un ressentiment de la population. Aussi, un chef devait-il toujours naviguer entre deux pôles, et sa capacité de satisfaire tous les partis devait conditionner son maintien en poste. Enfin, l'octroi d'un prestige au chef impliquait pour celui-ci, en retour, certaines obligations envers ses semblables. Ainsi, par exemple, c'est Petiguay qui organisait le festin d'ours sur la terrasse avant le départ pour les territoires de chasse.³³

Au dire du missionnaire Guéguen, le chef Petiguay occupait un haut rang parmi ses sujets,³⁴ mais son autorité n'était pas nécessairement toujours acquise. En 1868, le même missionnaire rapportait que par rapport à l'année précédente, les autochtones avaient « l'air de vouloir

écouter un peu plus leurs chefs ». ³⁵ Toutefois, dans une lettre adressée la même année à son supérieur, le missionnaire écrivait :

Il y a, censé, trois chefs à Wemontaching qui s'entendent assez bien entr'eux, mais qui n'ont aucune influence sur leurs sujets, du moins à cette heure. C'est à tel point que le Grand Chef disait dernièrement dans une réunion qu'il ne voulait pas être appelé chef et qu'il céda ce titre et sa place à qui en voudrait. Réellement plus je pense, et plus je m'aperçois que les pauvres sauvages de Wemontaching veulent tous être chefs, et n'obéir à personne... ³⁶

Le fait que l'autorité des chefs semble avoir été parfois contestée ou ignorée pourrait indiquer que, malgré une redéfinition des tâches et des qualités requises pour devenir chef, en raison des rapports avec les Blancs, le pouvoir de ce dernier demeurait somme toute informel. De plus, on pourrait également voir dans ces périodes de désordre le reflet d'une unification politique encore fragile, alors que l'autonomie des groupes de chasse demeurait forte, même durant la saison estivale.

Outre la nécessité d'élire un représentant pouvant parler au nom de tous avec les intervenants eurocanadiens, d'autres facteurs ont contribué à rapprocher les gens de Weymontachie et à favoriser un sentiment d'appartenance au groupe. La mission et les rassemblements estivaux, notamment, étaient non seulement propices aux fêtes, aux festins et aux danses, mais également aux mariages qui tissaient des liens de plus en plus étroits entre les familles. ³⁷ La présence d'un cimetière sur la terrasse a sans doute aussi constitué un facteur important d'unification. Anciennement, les défunts étaient inhumés sur les terres de chasse, et les sépultures servaient probablement à renforcer le droit de prééminence historique des familles ou des groupes de chasse sur des territoires donnés. Aussi, d'une certaine façon, une telle pratique encourageait la fragmentation sociale. En devenant un lieu unique d'inhumation, le cimetière de Weymontachie constituait désormais non seulement un point de ralliement où se retrouvaient les ancêtres de toutes les familles, mais également un facteur d'affaiblissement des frontières socio-territoriales. De plus, l'effet unificateur du cimetière débordait la seule société autochtone puisque des métis et des Blancs y étaient aussi inhumés. ³⁸

Enfin, l'érection des premières maisons sur la terrasse constitue probablement davantage une preuve qu'un facteur d'unification des gens de Weymontachie. En mai 1865, Kewasket entreprit de construire une première maison en bois sur la clairière, là où se tenait la mission (Figure 8.1).³⁹ Il fut imité quelques semaines plus tard par le chef Petiguay,⁴⁰ et, l'année suivante, c'était au tour de Jean-Baptiste Boucher père à construire la sienne.⁴¹ À l'automne 1866, c'étaient Rocheleau et Coococoo qui commencèrent à couper du bois pour construire leurs maisons,⁴² ce qui fit dire au commis de Weymontachie: « we'll have a village before long ». ⁴³ De même, ceci n'était pas sans faire rêver le missionnaire Guéguen d'« un petit village comme au Désert ». ⁴⁴ Il faut toutefois préciser que ces maisons n'étaient pas occupées en permanence. On y résidait l'été durant la mission, et lors des visites au poste de traite le reste de l'année.⁴⁵ De plus, la construction de maisons de bois n'était sans doute pas une révolution dans la vie des chasseurs. Certains comme Rocheleau avaient probablement déjà de telles résidences sur leurs territoires de chasse (Figure 8.2). Enfin, cette vague de construction sur la terrasse ne s'est pas poursuivie puisque, en 1913, il n'y avait encore que cinq maisons derrière la chapelle (Figures 8.3, 8.4).⁴⁶

Le plus significatif dans tout ceci, c'est que Kewasket, Petiguay, Boucher, Rocheleau et Coococoo étaient probablement tous, à cette époque, à la tête de groupes de chasse, ou du moins ils appartenaient tous à des groupes différents (Tableau 8.3). C'est donc dire que chaque groupe de chasse avait désormais un pied-à-terre sur la terrasse.

Sur un autre plan, comme dans les années 1820, Weymontachie représentait toujours un carrefour où se croisaient des individus de divers horizons, lesquels contribuaient à entretenir ou renforcer la frontière identitaire des nomades locaux. Ainsi, l'endroit était visité plus ou moins régulièrement par des autochtones du lac Saint-Jean, de la rivière Désert et de Megiskan qui venaient commercer ou prendre part à la mission;⁴⁷ par des Abénaquis qui venaient chasser, piéger et commercer dans la région et par des Iroquois engagés. De plus, à compter des



Figure 8.1. Maison de Louis Petiguay en 1887, construite par Kewasket en 1865 (Proulx, 1891, p. 246)

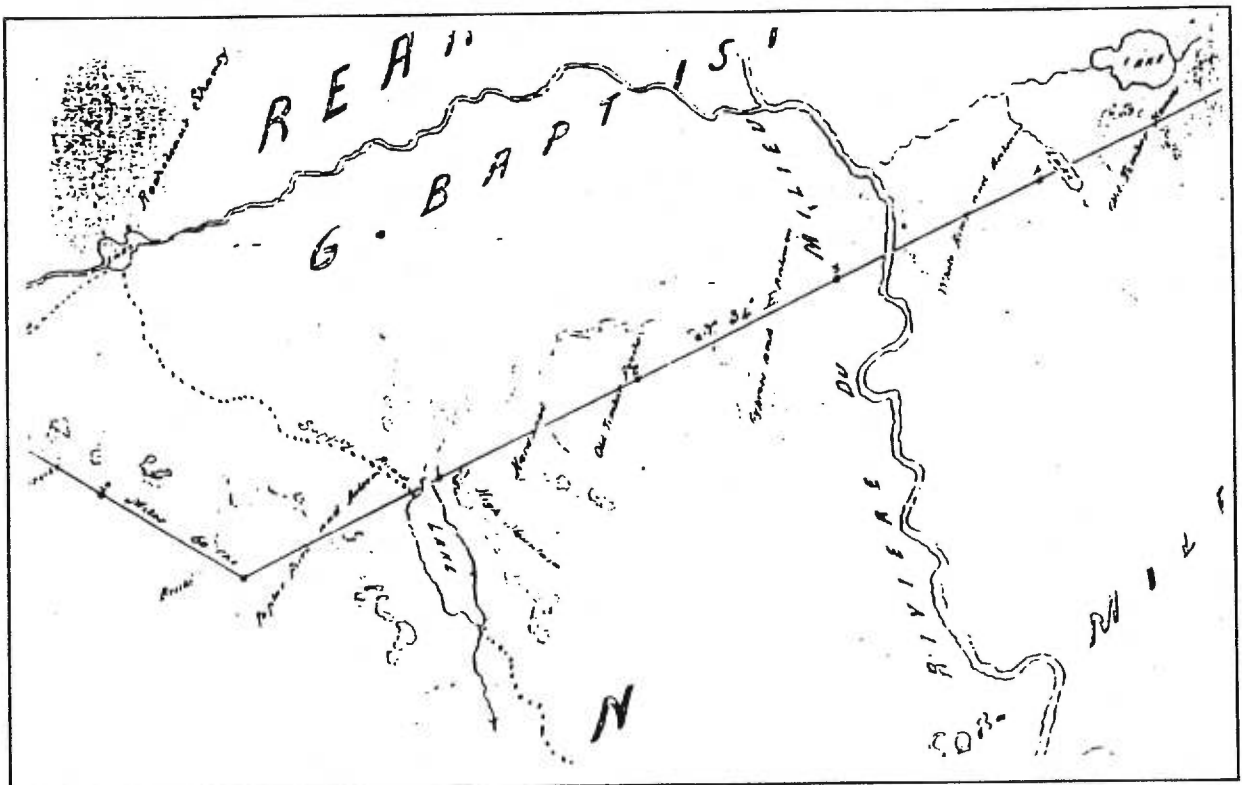


Figure 8.2. Camp de Rocheleau sur la rivière du Milieu (Lambert, 1989, p. 120)

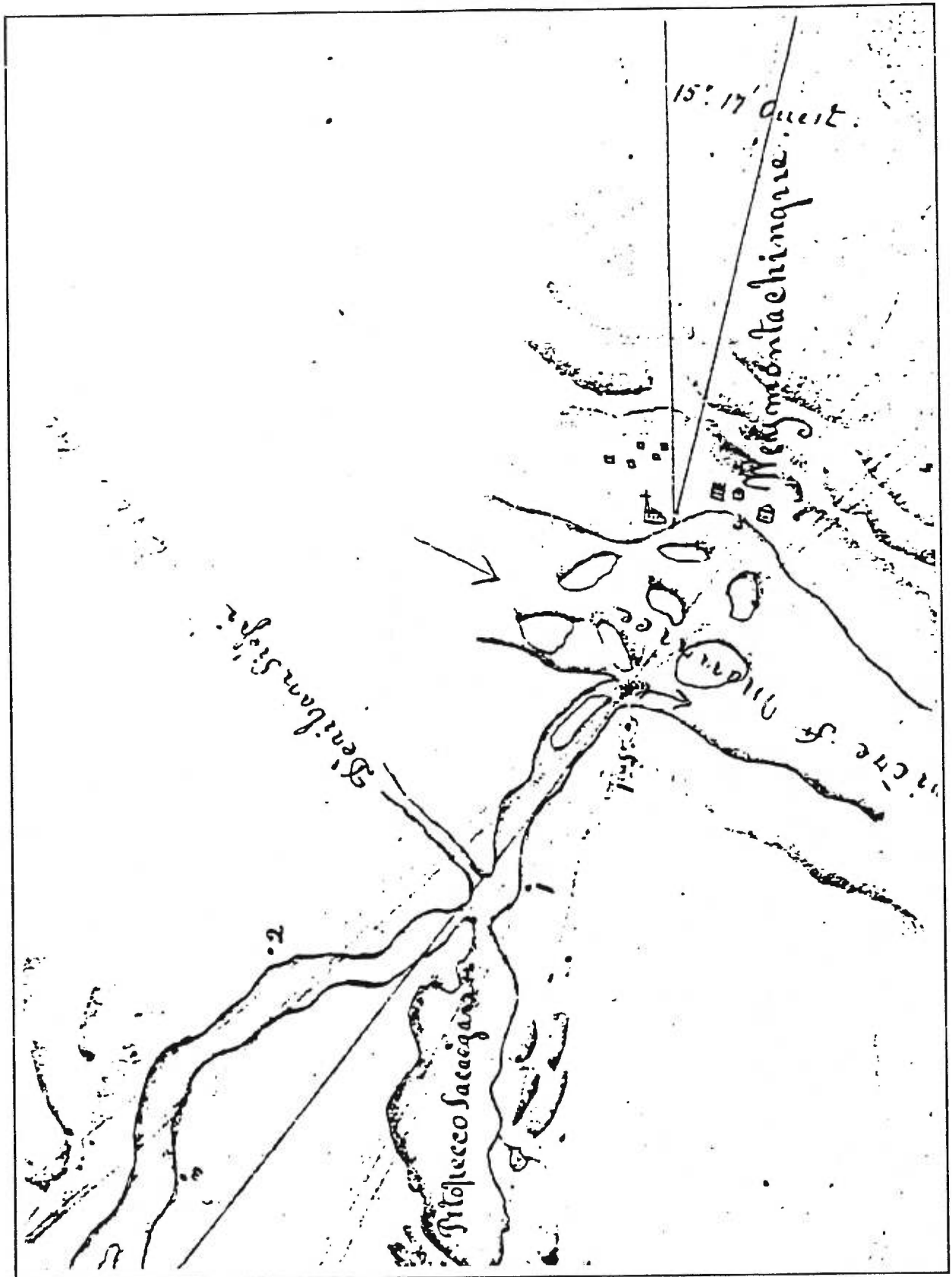


Figure 8.3. Plan de Weymontachie en 1872 (Lambert, 1989, p. 107)

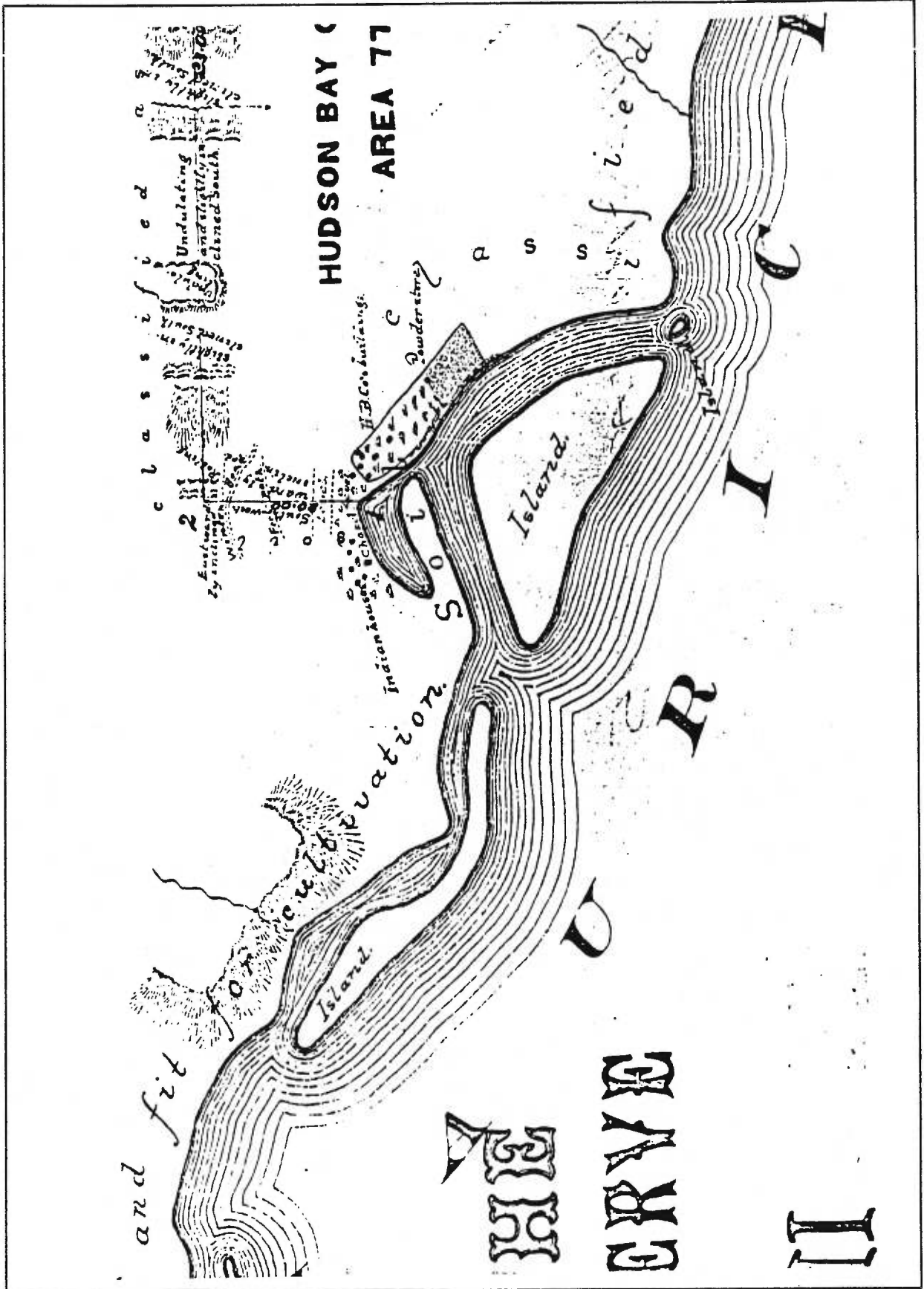


Figure 8.4. Plan de Weymontachie en 1895 (Lambert, 1989, p. 211)

années 1850, les expéditions scientifiques et d'arpentage ont amené plusieurs Blancs en Haute-Mauricie qui faisaient halte à Weymontachie, et qui, à l'occasion, engageaient des autochtones comme guides.⁴⁸

Le bande d'Obedjiwan-Kikendatch

On connaît peu de chose sur la bande d'Obedjiwan entre 1831 et 1870. Dans les années 1830, les documents historiques font état d'au moins trois chefs (Nangosish, Majaco et Tatia) à cette époque, lesquels étaient vraisemblablement à la tête de groupes de chasse. Toutefois, en ce qui concerne Nangosish, on parlait de lui comme « chief of » Obedjiwan, comparativement à Majaco qui était « chief at » Obedjiwan.⁴⁹ Ainsi, il se pourrait que le premier ait joui d'une plus grande autorité ou notoriété au sein du groupe, ce qui pourrait indiquer que la population d'Obedjiwan était peut-être, à cette époque, dans une phase de transition politique vers une unité sociale élargie, comme celle qu'avaient connue les gens de Weymontachie dans les années 1820. Outre ces trois chefs, les livres de comptabilité de la Hudson's Bay Company font mention d'une douzaine de chasseurs, d'un vieillard et de sept veuves (Tableau 8.1). En associant à la quinzaine de chasseurs une famille de cinq individus, on peut évaluer à environ 75 le nombre d'individus qui constituaient alors la bande d'Obedjiwan. Ce chiffre paraît réaliste puisqu'en y ajoutant la centaine d'autochtones qui constituaient à la même époque le groupe de Weymontachie, on se rapproche de l'estimation de 170 à 180 autochtones pour l'ensemble de la Haute-Mauricie avancée par le curé Dumoulin.

Au début des années 1840, la démographie du groupe ne paraît avoir beaucoup changé. Si on ne retrouve plus les noms de Nangosish et de son fils Missisack — mort en 1834 — ni ceux de Kuganeska, Manitous et Onekawabais, on retrouve maintenant ceux de Kinishanne, Metawameg, Shawagan et Shagua.⁵⁰ En fait, le nombre d'une quinzaine de chasseurs semble être demeuré le

même jusqu'à la fin des années 1860,⁵¹ une époque où deux familles semblaient dominer numériquement la bande, celle des Awashish et celle des Sakiaban (Tableau 8.1).

Tableau 8.1 : Liste des individus connus appartenant au groupe d'Obedjiwan dans les années 1830 et 1860.			
Chefs	1830		1860
	Chasseurs	Vieillards et veuves	Chasseurs
Nangosish	Awashish, Charles	Astabais	Père Awashish (chef?)
Majaco	Kikagami (un jeune)	Kenikoo	Toma Awashish
Tatia	Kuganeska	Ligevoene	Alexis Awashish
	Maiganesqua	Masta	Michel Awashish
	Manitous (un jeune)	Mère de Tatia	François Awashish
	Missisack	Mère de Masta	Sakiaban
	Onekawabais	Titage	Jean-Pierre Sakiaban
	Pachickwainapish	Wagani	Jean-Baptiste Sakiaban
	Quaychiche		Chawegan
	Sakiaban (un jeune)		Alexis Natagnot
	Wabamoose		Kikagami
	Wegobish		Jean-Baptiste Fish
			Quaychiche
			Neashit
			Miskeeseeny (un jeune)

Sources: HBCA, B. 230/d/16; B. 230/d/17; B. 230/d/18; B. 230/d/22; B. 230/d/27; B. 230/d/36; B. 100/d/3; Payment 18-1.

Quelle était la nature des rapports entre les gens de Kikendatch et ceux de Weymontachie? Jusqu'à quel point ces bandes constituaient-elles des unités sociales autonomes? Au départ, plusieurs facteurs ont contribué à rapprocher les gens des deux bandes. La contiguïté des territoires de chasse, les rassemblements annuels à Obedjiwan qui apparemment avaient encore lieu au début des années 1830,⁵² de même que les missions estivales à compter de 1837 ont favorisé la création et l'entretien de liens parentaux et d'amitié entre membres des deux groupes. De plus, les passages de chasseurs d'un groupe à l'autre n'étaient pas rares. Metawameq, qui commerçait à Weymontachie dans les années 1820, faisait désormais ses affaires à Kikendatch dans les années 1840. À la mort d'Ososquabais, un chasseur de Weymontachie au début des années 1830, sa femme et son fils Shagua se sont joints au groupe d'Obedjiwan.⁵³

Par contre, parallèlement à cette proximité géographique et sociale, il semble clair qu'une certaine distance culturelle séparait les deux groupes. D'une part, dans les années 1840, le père Bourassa rapportait que contrairement à Weymontachie, il n'y avait qu'un seul chef à Kikendatch qui parlait au nom de tous.⁵⁴ Ceci confirme, à tout le moins, que les deux groupes constituaient à cette époque deux unités politiques distinctes. D'autre part, il a été question, au chapitre 5, que les premiers chasseurs qui ont fréquenté le poste d'Obedjiwan avaient probablement des territoires de chasse situés à l'extrême-nord de la Haute-Mauricie ou encore en périphérie de cette région (Waswanipi, Grand Lake, Trout Lake). Or, des indices supplémentaires tendent à confirmer cette tendance du poste d'Obedjiwan — apparemment propre aussi à celui de Kikendatch —, à attirer des chasseurs actifs en périphérie de la Haute-Mauricie. On sait qu'au début des années 1840, des familles affiliées au poste d'Ashuapmushuan avaient l'habitude de participer à la mission de Kikendatch.⁵⁵ De même, leur présence en Haute-Mauricie n'était sans doute que ponctuelle à cette époque. Toutefois, à la suite d'un voyage dans la région en 1871, Elzéar Gérin, un avocat de Trois-Rivières, rapportait:

À Coucoucache et Weymontachie il y a environ 60 familles sauvages; à Kikendache une vingtaine de familles ne relevant pas de la même tribu (...) À Kikendache (anse au gros cyprès) les sauvages appartiennent surtout aux tribus qui dominent dans la région du Saguenay.⁵⁶

Ce témoignage laisse entendre que des familles qui, au départ, n'étaient que visiteuses, auraient pu devenir des clients réguliers du poste de Kikendatch. À cet effet, en 1845, le père Maurault soulignait qu'il y avait à Kikendatch sept ou huit familles de plus que l'année précédente.⁵⁷ Il ajoutait que bon nombre d'entre elles n'avaient vu le missionnaire qu'une seule fois et avaient un urgent besoin d'instruction. Il pourrait donc s'agir de nouveaux arrivants, venant de régions peu visitées par les religieux, comme celle du nord du lac Saint-Jean. Par ailleurs, en 1850, la Hudson's Bay Company a abandonné son poste d'Ashuapmushuan. Si plusieurs des autochtones qui fréquentaient ce poste se sont tournés vers celui de Kikendatch, ceci expliquerait le nombre élevé de 130 autochtones rapportés comme affiliés à cet établissement au milieu des années 1850. Toujours à la même époque, la compagnie a cessé ses

activités au poste de Trout Lake.⁵⁸ On se souviendra que des chasseurs de cet endroit étaient des habitués du poste d'Obedjiwan à la fin des années 1820, et certains s'y sont probablement affiliés. Des liens de parenté ou d'amitié entre les gens de Kikendatch et ceux de Trout Lake expliquent sans doute en partie que plusieurs familles de ce dernier endroit se rendaient à Weymontachie pour la mission au début des années 1850.⁵⁹ Certaines en ont-elles profité pour rejoindre le groupe de Kikendatch? C'est possible, quoique la citation précédente de Gérin laisse entendre que la majorité des gens de Kikendatch étaient d'origine plus nordique.

Des données linguistiques témoignent aussi des différences culturelles qui prévalaient entre les gens d'Obedjiwan-Kikendatch et ceux de Weymontachie. Au début du siècle, les ethnologues Cooper et Michelson avaient noté quelques différences dialectales entre les membres des deux groupes. Certains autochtones d'Obedjiwan parlaient un dialecte en /l/ ou en /n/, à l'image des Montagnais et des Cris, alors que ceux de Weymontachie parlaient un dialecte en /r/.⁶⁰ Bien que les divergences dialectales étaient à ce moment minimales, il pourrait s'agir d'un résidu d'une situation initiale, fortement altérée par près d'un siècle d'interaction entre les membres des deux groupes.

Enfin, des considérations d'ordres géographique et historique expliquent sans doute aussi certaines particularités chez chaque groupe. Situés plus près de la vallée du Saint-Laurent, les gens de Weymontachie entretenaient depuis longtemps des contacts directs avec les Blancs, soit en se rendant dans la région de Trois-Rivières ou en rencontrant des petits commerçants indépendants qui venaient les relancer sur leurs terres de chasse. Ce contexte était notamment propice à l'acquisition de traits culturels occidentaux, à l'acquisition de boisson et à la perturbation des rapports économiques avec la Hudson's Bay Company. À l'inverse, les gens d'Obedjiwan-Kikendatch avaient leurs territoires de chasse à l'extrême-nord de la Haute-Mauricie et probablement aussi dans le bassin hydrographique de la baie James et du lac Saint-Jean. Aussi, ils étaient plus isolés des Blancs et moins influencés. D'ailleurs, dès les années

1830, la Hudson's Bay Company avait envisagé de rattacher le poste d'Obedjiwan au district de la rivière Rupert, de façon à encourager les autochtones qui le fréquentaient à se replier davantage dans l'arrière-pays et à s'éloigner des gens de Weymontachie, considérés comme de mauvais sujets difficiles à diriger.⁶¹ Encore à l'été 1868, le père Guéguen écrivait :

Pour dire la vérité, de toutes les missions qui constituent la portion échue au missionnaire de St. Maurice, je n'en trouve pas de plus difficile que la mission de Wemontaching; toutefois pour faire justice à tout le monde, je dois dire que les sauvages de Kikendate sont peut-être les meilleurs de toutes ces missions-ci. Mais les pauvres sauvages de Wemontaching sont dans un état de déchéance extraordinaire [...] L'été dernier j'étais sous l'impression qu'il y avait de la boisson à Wemontaching: cette année je suis à peu près sûr qu'il y en a encore...⁶²

Aussi, bien que la tendance à l'époque ait été d'englober tous les autochtones de la Haute-Mauricie sous une même appellation, celle de « Têtes de Boule », et de les représenter comme une seule et même nation ou tribu,⁶³ des nuances s'imposent. En réalité, les autochtones de la région étaient répartis en deux groupes autonomes, chacun ayant sa propre organisation politique et sa propre histoire. Certes, il y avait trop d'occasions de coexistence entre les membres des deux unités sociales pour que ne se développe, à long terme, un sentiment d'appartenance à une même unité ethnique et politique. Toutefois, jusqu'en 1870 il s'agissait à tout le moins d'une tendance vers l'unification plutôt qu'un fait accompli.

Les autres autochtones en Haute-Mauricie

Dans le récit de sa mission de 1864, l'abbé Moïse Proulx mentionnait que lors de son passage à l'établissement de la Rivière-aux-Rats, il y avaient là « plusieurs familles parmi lesquelles nous comptons une dizaine de sauvages ».⁶⁴ Parmi ceux-ci, on retrouvait notamment Jean-Baptiste Hanis et sa famille. Hanis était un chasseur abénaquis, originaire de Saint-François, qui arpentait la forêt mauricienne depuis les années 1830.⁶⁵ Il s'était probablement installé à la Rivière-aux-Rats peu après la construction des premières fermes par les exploitants forestiers. On connaît peu de chose des autres autochtones sinon qu'il s'agissait probablement d'autres Abénaquis ou d'Algonquins: « ces sauvages comprennent [la langue cri], bien qu'ils

parlent un dialecte un peu différent ».66 Encore en 1871, les deux ou trois familles autochtones de l'endroit vivaient principalement de la chasse.67

Plus en amont sur la rivière, à La Tuque, Proulx avait constaté la présence de « plusieurs familles sauvages connues sous le nom de Têtes-de-Boule ».68 En fait, l'année précédente, le père Déléage avait recensé au même endroit deux familles autochtones, six familles métisses, deux familles canadiennes et une famille française.69 On ignore quelles étaient les familles autochtones. Parmi les familles métisses, on comptait celle de Jean-Baptiste Boucher fils, dont le père, à l'emploi de la Hudson's Bay Company dans les années 1820, avait épousé une autochtone de la Haute-Mauricie et était demeuré dans la région pour vivre de la chasse et du piégeage jusqu'à sa mort en 1867.70 La femme de Boucher fils, Céline Plamondon, était elle aussi une métisse, et son père était vraisemblablement Jean Plamondon, lui aussi à l'emploi de la compagnie anglaise à Weymontachie au début des années 1830.71 Un des fils de Plamondon vivait probablement aussi à La Croche dans les années 1860 — il serait mort à cette époque — et deux de ses enfants, Dolphis et Félicité ont ensuite été pris en charge par Boucher.72 Une autre métisse de l'endroit était Marguerite Walker dont le père, William, était aussi employé au poste de Weymontachie dans les années 1830 où il avait épousé une autochtone de l'endroit.73 Bref, la région de La Tuque, à mi-chemin entre le monde des Blancs de Trois-Rivières et celui des autochtones à Weymontachie, semblait un lieu particulièrement prisé par les métis de la Haute-Mauricie.

Les groupes de chasse

Dans les années 1840, la composition des groupes de chasse à Weymontachie était très différente de celle qui avait prévalu dans les années 1820 (Tableau 8.2). D'abord, les acteurs avaient changé. La mort de nombreux chasseurs dans les années 1830, parmi lesquels on retrouvait plusieurs chefs, de même que l'importance croissante du poste d'Obedjiwan qui grugea une part de la clientèle de Weymontachie, sont les principaux facteurs qui ont influencé

Tableau 8.2 : Composition des groupes de chasse affiliés au poste de Weymontachie de 1840 à 1844.			
1840-1841	1841-1842	1842-1843	1843-1844
Michisconse Wabano-irinu J.-Bte Petiguay François Ottawa	Michisconse Wabano-irinu J.-Bte Petiguay François Ottawa Nipinatas	Michisconse Wabano-irinu J.-Bte Petiguay François Ottawa Nipinatas	Michisconse Wabano-irinu J.-Bte Petiguay François Ottawa
Sévère Wasakijish Jacques Wabamoose Pierre Kecheway Kenishanne	S. Wasakijish Jacques Wabamoose Pierre Kecheway	S. Wasakijish Jacques Wabamoose Pierre Kecheway	S. Wasakijish Jacques Wabamoose Pierre Kecheway J.-Bte Wabamoose Nipinatas
Pierre Oskelaway Joseph Oskelaway François Petawekishish J.-Bte Boucher J.-Bte Tichim Paul Neweashish	Pierre Oskelaway Joseph Oskelaway F. Petawekishish J.-Bte Boucher J.-Bte Tichim Paul Neweashish	Pierre Oskelaway Joseph Oskelaway F. Petawekishish J.-Bte Boucher J.-Bte Tichim Paul Neweashish Louis Neweashish Shagugeese	Pierre Oskelaway Joseph Oskelaway F. Petawekishish J. Bte Boucher J.-Bte Tichim Paul Neweashish Louis Neweashish Shagugeese
Kewasket Joseph Rocheleau Pemaway	Kewasket Joseph Rocheleau Pemaway Tatiwagana	Kewasket Joseph Rocheleau Pemaway Tatiwagana	Kewasket Joseph Rocheleau Pemaway Tatiwagana Regatate

Source: HBCA, B. 230/d/32.

la configuration des groupes de chasse. Au plan de leur nombre, il est possible de dégager, toujours en procédant à un recoupement des dates de visites au poste de traite, une répartition des chasseurs à l'intérieur de quatre groupes de chasse, et ce, de 1840-1841 à 1841-1842. À compter de 1842-1843, un nouveau groupe semble avoir émergé de la fission d'un groupe antérieur plus large. À cet effet, on se rappellera qu'en 1844, il était rapporté que le groupe de Weymontachie avait deux chefs, Pierre Oskelaway et Paul Neweashish. Or, jusqu'en 1841-1842, ces deux chasseurs semblaient appartenir au même groupe de chasse — et ce depuis les années

1820 —, alors que, l'année suivante, ils dirigèrent chacun leur propre groupe. Est-ce à partir de ce moment que Oskelaway, jusque-là chef unique, a partagé le pouvoir avec Neweashish? Celui-ci devait-t-il nécessairement être reconnu comme chef d'un groupe de chasse avant d'être reconnu comme chef de bande? On ne saurait dire pour l'instant. En ce qui concerne les autres groupes de chasse, les chefs ne sont pas connus. Michisconse et Kewasket étaient les plus âgés de leur groupe et ont probablement agi comme chefs. Quant à Sévère Wasakijish et Jacques Wabamoose, ils étaient deux chasseurs expérimentés qui auraient pu chacun être chef de leur groupe.

Pour ce qui est de la composition des groupes de chasse dans les années 1860, les données sont beaucoup moins révélatrices (Tableau 8.3). On sait que Jean-Baptiste Boucher père avait désormais son propre groupe, faisant équipe avec au moins deux de ses fils, Ogashish et Sévère. Le chef Petiguay faisait équipe avec le vieux Michisconse, mais on ignore si d'autres chasseurs les accompagnaient. Kewasket et Rocheleau avaient assurément chacun leur groupe de chasse, mais les membres de ces deux groupes voyageaient souvent ensemble, de sorte qu'il est difficile de répartir de façon précise les chasseurs entre chaque unité. Enfin, le groupe dont on peut le mieux établir la composition est sûrement celui de Pierre Coococoo. Il reste sept chasseurs

Tableau 8.3 : Composition des groupes de chasse par secteurs affiliés au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1866-1867.			
Rivière Ruban	Rivière Manouane	Coucouchache	?
J.-Bte Petiguay, père	Kewasket	Pierre Coococoo	Louis Petiguay
Michisconse	Alexis Flamand	J-Bte Petiguay, fils	Sagami
	Jean Kewasket	Charles Regatate	Nacuche
J.-Bte Boucher, père	Louis Kewasket	Nipinatas	Michumina
Joseph Boucher (?)	Onézime Dubé		Kamacham
Sévère Boucher	Joseph Ottawa (?)		Erino
Ogashish Boucher			François Mattawa
	Rocheleau		
	Perrish		
	Rocheleau, fils		

Source: HBCA, B. 230/d/36.

qui traitaient à Weymontachie et qu'on ne peut associer à un groupe de chasse en particulier. Ces chasseurs se présentaient rarement au poste de traite, de sorte qu'il pourrait s'agir, dans certains cas, d'individus associés à d'autres postes de la Hudson's Bay Company, ou, dans d'autres cas, de jeunes chasseurs qui commençaient à commercer.

Par ailleurs, la composition des groupes de chasse dans les années 1860 indique que la présence occidentale était désormais biologiquement bien implantée parmi le groupe de Weymontachie. Non seulement y avait-il des Blancs qui possédaient des territoires de chasse dans la région ou qui avaient intégré des groupes de chasse, mais plusieurs mariages entre eux et des femmes autochtones avaient entraîné un métissage rapide d'une partie de la population. En 1866-1867, cinq des dix-neuf chasseurs qu'on peut associer avec certitude à la bande de Weymontachie — Jean-Baptiste Boucher père et Onézime Dubé ne sont pas compris dans ce dernier nombre — étaient d'origine métisse (Pierre Coococoo, Alexis Flamand, Sévère, Ogashish, et Joseph Boucher). Par extension, on pourrait évaluer à environ 26% la population d'origine métisse qui composait le groupe de Weymontachie à cette époque.

Toujours au plan de la composition des groupes de chasse, on constate que le nombre total de chasseurs à Weymontachie semble avoir diminué entre les années 1840 ($n = 23$) et 1860 ($n = 19$). Il faut toutefois considérer que certains des chasseurs qu'on ne peut associer à des groupes de chasse étaient probablement membres à part entière de la bande, de sorte qu'un nombre de 20 à 25 chasseurs est probablement plus près de la réalité. Par ailleurs, un autre phénomène qui semble avoir marqué la composition des groupes de chasse est l'augmentation du nombre de chasseurs par groupe. Alors que, dans les années 1820, on retrouvait habituellement deux ou trois chasseurs par groupe, on en retrouvait souvent quatre, cinq ou même six dans les années 1840. Or, ce portrait est probablement trompeur. En effet, il semble qu'à compter des années 1840, et peut-être avant, les jeunes chasseurs aient été plus nombreux à posséder un compte au poste de Weymontachie. Autrement dit, les chasseurs auraient commencé plus tôt à

commercer. Par exemple, dans le groupe de Michisconse, Ottawa et Nipinatas étaient de jeunes chasseurs qui débutaient leur carrière et dont les récoltes de fourrures étaient modestes. Il en était de même pour Pierre Kecheway, Jean-Baptiste Wabamoose, Jean-Baptiste Tichime, Wabano-irinu, Pemaway et Louis Neweashish.⁷⁴ Ce dernier, baptisé à l'âge d'environ huit ans en 1837, ne devait pas avoir plus de 13 ou 14 ans lorsque son nom apparut pour la première fois dans les livres de comptabilité.⁷⁵

Aussi, en excluant ces jeunes chasseurs, il appert que chaque groupe était minimalement et habituellement composé de trois chasseurs expérimentés et leur famille, un mode d'organisation semblable à celui qui prévalait dans les années 1820. Seul le groupe du chef Oskelaway — à l'image du groupe du vieux Majesk auquel appartenait Oskelaway dans les années 1820 — paraît avoir été plus peuplé. Les données concernant les chasseurs en 1866-1867, en particulier leur âge et l'importance des entrées de fourrures qu'ils généraient, sont trop fragmentaires et incertaines pour établir la composition idéale d'un groupe de chasse à cette époque.

Dans l'ensemble, les groupes de chasse semblent avoir été plus stables dans les années 1840 que dans les années 1820. Certes, une scission eut lieu en 1843-1844, mais, dans l'ensemble, on ne retrouvait plus de ces paires de chasseurs volatiles qui s'associaient pour se dissocier l'année suivante, ou encore ces groupes de chasse entiers qui faisaient subitement irruption. Les chasseurs sont demeurés répartis en quatre, puis en cinq groupes, ce qui témoigne non seulement de la constance de ces unités sociales, mais également d'une composition socialement et politiquement plus achevée de la bande de Weymontachie. Par ailleurs, on ne dispose d'aucune donnée explicite sur le rôle des chefs de groupes de chasse. Il est difficile d'évaluer l'impact que l'émergence des chefs de bande a pu avoir sur leurs fonctions. Toutefois, on peut présumer que, du fait qu'à l'exception de la saison estivale les groupes de chasse demeuraient les principales unités sociales, il est probable que leurs chefs aient conservé l'essentiel de

leur rôle et de leur influence. Toutefois, au moment des grands rassemblements, ils ont probablement cédé le pas aux chefs de bande.

Tant dans les années 1840 que 1860, la patrilocalité est demeurée le principal axiome guidant la formation des groupes de chasse. Dans les années 1840, Michisconse chassait avec son fils Wabano-irinu, Pierre Oskelaway avec son fils Joseph,⁷⁶ Paul Neweashish avec son fils Louis,⁷⁷ et Jacques Wabamoose avec son fils Jean-Baptiste. Et il ne s'agit-là que d'exemples pouvant être documentés avec certitude. Dans les années 1860, Kewasket faisait équipe avec ses fils Jean et Louis. Rocheleau faisait de même avec son fils, et les Boucher avaient de toute évidence adopté la coutume. Par ailleurs, quelques cas de matrilocalité ont été rapportés. Ainsi, dans les années 1830, Michisconse chassait avec ses deux gendres.⁷⁸ Charles Regatate, de Kikendatch, a joint le groupe de Pierre Coococoo après avoir épousé la fille de celui-ci. Il en fut de même pour Onézime Dubé qui joignit le groupe de Kewasket après avoir épousé sa fille.⁷⁹ Il est arrivé également que des frères fassent équipe après le décès du père, comme ce fut le cas pour les trois fils de Menisino.⁸⁰ Enfin, un cas est connu d'un chasseur, Sévère Wasakijish, qui faisait équipe avec son beau-frère.⁸¹ Bref, jusqu'en 1870, les liens de parenté sont demeurés des facteurs déterminants dans la formation des groupes de chasse.

Seulement deux groupes de chasse ont pu être identifiés avec une relative certitude à Kikendatch au début des années 1840. Le premier était minimalement composé de deux frères, Shagua et Jacques Machitecaco, des fils du défunt Ososquabais. Le second regroupait probablement quatre chasseurs: Sagami, Metawameq, Samabane — trois anciens chasseurs de Weymontachie — et Tikagami. Compte tenu qu'on retrouvait à cette époque entre 15 et 18 chasseurs affiliés au poste de Kikendatch, et que les groupes de chasse à Weymontachie, à la même époque, comptaient entre quatre et six chasseurs, on peut présumer qu'il devait y avoir trois ou quatre groupes de chasse au sein de la bande de Kikendatch.

Au chapitre 5, des indices laissent entendre qu'un certain nombre de chasseurs de Weymontachie auraient occupé et exploité des territoires situés dans la région du cours supérieur des rivières du Lièvre et Ruban. Les livres de comptabilité de la Hudson's Bay Company pour les années 1830 tendent à confirmer ce fait. On se souviendra que la compagnie avait établi, vers 1830, un avant-poste au lac Michinamecus, un lieu de rassemblements printanniers très populaire auprès des autochtones.⁸² Or, de nombreux chasseurs affiliés au poste de Weymontachie préféraient souvent transiger à cet avant-poste qui était probablement situé plus près de leurs territoires de chasse. On comptait parmi eux Menisino, Joachim, Oskelaway, Neweashish et Samabane, et plus tard Kewasket, Rocheleau, Petawekishish, Nipinatas et d'autres.⁸³ Jean-Baptiste Boucher père chassait probablement aussi dans cette région.⁸⁴

Par ailleurs, bien que l'utilisation du terme « Têtes de Boule » au XIX^e siècle doive être abordée avec prudence, un passage tiré de la relation du père Andrieux de 1852 pourrait indiquer cette proximité des nomades mauriciens avec les territoires des Algonquins. Cette année-là, le missionnaire rencontra au Grand Lac Victoria « un grand nombre de ces Indiens, qui sont de la tribu des Têtes de Boule. Ils ont eu l'avantage d'être visités par les missionnaires et ils sont chrétiens ». ⁸⁵

En fait, grâce aux journaux de poste de Weymontachie pour les années 1860, on peut définir de façon précise que la population de Weymontachie provenait de trois secteurs principaux, à savoir les bassins des rivières Ruban, Manouane et Flamand (Tableau 8.3). On sait que le groupe du chef Petiguay chassait le long de la Ruban,⁸⁶ tout comme celui de Jean-Baptiste Boucher. Par contre, les groupes de Kewasket et de Rocheleau chassaient dans le bassin de la Manouane, dans le même secteur où avait chassé leur père Menisino.⁸⁷

Enfin, un certain nombre de chasseurs avaient leur territoires dans le secteur de Coucoucache. En 1838, le curé Dumoulin avait récité une messe au premier portage de Coucoucache.⁸⁸

Toutefois, son récit ne mentionne pas si la cérémonie était uniquement destinée aux hommes qui l'accompagnaient dans son voyage, ou si des autochtones de l'endroit y ont également pris part. Chose certaine, la région de Coucoucache était fréquentée par les chasseurs de la Haute-Mauricie depuis déjà longtemps. On se rappellera qu'un poste de traite y était peut-être en opération au début du XIXe siècle,⁸⁹ et, probablement vers la même époque, le secteur est devenu la chasse-gardée des Flamand. Dans les années 1820 et 1830, Charles Flamand, et sans doute aussi son frère Joseph fils, y chassaient avec leurs garçons.⁹⁰ Un des fils de Joseph, un métis appelé Pierre Coococoo, a pris la relève tout au long des années 1850 et 1860. À cette dernière époque, il chassait notamment en compagnie de Nipinatas et de ses deux gendres, Jean-Baptiste Petiguay fils et Charles Regatate.⁹¹ Bien que les chasseurs de Coucoucache aient vécu à une certaine distance de ceux de Weymontachie et que la Hudson's Bay Company ait établi un poste de traite dans leur secteur, ils étaient tous membres à part entière de la bande de Weymontachie. Ils n'avaient apparemment pas de chef, et c'était à Weymontachie qu'ils enterraient leurs morts.⁹²

Les familles

Dans les années 1840, le nombre de familles affiliées au poste de Weymontachie se situait encore entre 20 et 25, alors qu'une quinzaine de familles devaient fréquenter l'établissement de Kikendatch. Si, dans les années 1820, quelques chasseurs semblaient encore pratiquer la polygamie, l'influence des missionnaires à compter de 1837 a probablement donné le coup de grâce à cette pratique. Un seul cas est rapporté pour les années 1840, celui de Tatia à Kikendatch qui « avait cru que, comme chef, il pouvait disposer de quatre femmes ».⁹³ La monogamie constituait désormais la norme.

Entre 1853 et 1863, il y eut onze mariages pour lesquels on connaît avec une relative certitude la bande d'appartenance des familles des époux (Tableau 8.4). Pour six de ces mariages, les

familles impliquées provenaient de la même bande.⁹⁴ Dans les cinq autres cas, un époux provenait de Kikendatch et l'autre de Weymontachie.⁹⁵ On peut difficilement conclure, par ces données, qu'un type de mariage, endogame ou exogame, était préféré. Par contre, dans le cas des mariages exogames, à chaque fois ce fut la femme qui quitta sa bande d'origine pour gagner celle de son mari.⁹⁶

Date Provenance	Mariages endogames Époux	Provenance	Date	Mariages exogames Époux	
17/07/53	Pierre Boucher Angélique Kokokoman	(W) (W)	01/08/57	William Petiguay Scholastique Sakiaban	(W) (K)
17/07/53	J.-Baptiste Petiguay Marianne Coococoo	(W) (W)	02/08/57	Dominique Sakiaban Marie Ottawa	(K) (W)
17/07/53	Joseph Kijikwe Agnès Kewasket	(W) (W)	--/07/59	Joseph Chachia Marie Kijikwe	(K) (W)
02/08/57	Étienne Regatate Catherine Quaychiche	(K) (K)	21/07/61	Louis Kewasket Catherine Quaychiche	(W) (K)
08/07/58	Alexis Flamand Marie Petiguay	(W) (W)	21/07/61	François Boucher Élise Sakiaban	(W) (K)
21/07/61	Jean Kewasket Marie Ottawa	(W) (W)			

W = Weymontachie
K = Kikendatch

Source: ANQ-MTL 1843-1864

Malheureusement, on ne possède pas d'informations sur la constitution des groupes de chasse à la même époque. Ceci aurait notamment permis d'observer si les mariages de conjoints d'une même bande reflétaient également une endogamie au sein des groupes de chasse. Cependant, on peut présumer que les mariages à l'extérieur du groupe de chasse étaient plus fréquents. Par exemple, si on tient compte que le « clan » Flamand, campé dans la région de Coucoucache, constituait un groupe de chasse en lui-même, le fait qu'une des filles (Marianne) de Pierre

Flamand-Cocococoo et un fils de Charles Flamand (Alexis) aient épousé des enfants du chef Jean-Baptiste Petiguay semble témoigner à tout le moins de l'existence d'une telle pratique exogame. De plus, compte tenu de la composition des groupes de chasse dans les années 1840 (Tableau 8.2), il ne serait pas étonnant que les mariages Boucher-Kokokoman (veuve de Wabamoose), Kijikwe (fils de Samabane)-Kewasket et Kewasket-Ottawa découlent d'une préférence pour l'exogamie.

En fait, si on considère que l'orientation patrilinéaire qui guidait la constitution des groupes de chasse amenait habituellement les frères à faire équipe à l'intérieur d'un même groupe de chasse, il serait devenu impératif de rechercher, pour les fils de ceux-ci, des épouses à l'extérieur du groupe, de façon à éviter les mariages entre cousins croisés, une pratique notamment découragée par les missionnaires.⁹⁷ En d'autres termes, plutôt que de tenir compte d'une règle d'endogamie ou d'exogamie, un mariage devait avant tout respecter une distance parentale entre les conjoints, de préférence au-delà du deuxième degré de cousinage.

Enfin, pour trois mariages seulement possède-t-on l'âge des époux. Deux garçons avaient 20 ans et le troisième 25, alors que deux des trois filles étaient mineures.

À l'image de ce qui prévalait dans les années 1820, la majorité des femmes qui, jusqu'en 1870, ont fait commerce dans les postes mauriciens, étaient des personnes âgées ou encore des veuves, parfois accompagnées de leurs filles.⁹⁸ À quelques occasions seulement des femmes ou des filles de chasseurs actifs ont effectué des transactions, toujours de faible importance.⁹⁹ Les vieilles femmes et les veuves ne visitaient les postes qu'à l'occasion, pour ne se procurer qu'une faible quantité d'articles, habituellement des tissus, des aiguilles et des articles utilitaires. Parallèlement, une part souvent importante de leur approvisionnement provenait de présents offerts par les commis, parfois en échange de services rendus à la compagnie.¹⁰⁰ Comme monnaie d'échange lors des transactions, elles présentaient habituellement des peaux

de petits mammifères, surtout des peaux de rats musqués, de visons et de martres. Bref, les femmes semblaient demeurer largement dépendantes des hommes pour subvenir à leurs besoins, et leurs activités prédatrices étaient essentiellement tournées vers le piègeage, probablement aux environs immédiats des campements.

Une exception notable dans les années 1840, celle de Nanomnoquay, la veuve de William Walker. Rattachée au groupe de chasse de Wasakijish,¹⁰¹ elle s'est rendue, de 1839 à 1841, en moyenne 10 fois par an au poste de Weymontachie. Elle y achetait en moyenne pour 2073 pences (8 £) annuellement, ce qui était plus que certains jeunes chasseurs. Quant à ses revenus annuels, ils se chiffraient en moyenne à 1068 pences (4 £) et provenaient essentiellement de l'échange de peaux de rats musqués et de martres.¹⁰² Toutefois, bien qu'obtenus en plus grande quantité, les articles qu'elle se procurait demeuraient les mêmes que ceux recherchés par les autres femmes: surtout des vêtements et des tissus, quelques outils de prédation liés pour la plupart à la pêche, des aiguilles, des couteaux, du tabac, du maïs et de la farine. Néanmoins, comme Nanomnoquay avait probablement quelques enfants — à tout le moins une fille, Marguerite —, la pêche n'était sûrement pas suffisante pour nourrir sa famille, de sorte qu'elle devait vraisemblablement dépendre de la générosité des chasseurs de son groupe de chasse.

Ainsi, il appert qu'au sein des familles, malgré une certaine dépendance économique envers le mari, les femmes continuaient à jouer un rôle économique important. En pratiquant la pêche et le piègeage autour des campements, elles assuraient une cueillette de fourrures de petits mammifères et un apport d'appoint en protéines:¹⁰³ « The Chiefs wife returned late last night with 4 beavers some rats and a mink went away the day again and came home with 1 Beaver 4 rats and 3 rabbits ».¹⁰⁴

Les femmes de tout âge continuaient à confectionner des vêtements en tissus ou encore en peaux qu'elles travaillaient à la manière traditionnelle,¹⁰⁵ et elles s'affairaient toujours à cueillir des bleuets à la fin de l'été.¹⁰⁶ Enfin, les plus âgées continuaient d'être prises en charge par

leurs enfants qui assuraient l'essentiel de leur subsistance.¹⁰⁷ Par contre, en période difficile, il arrivait que des chasseurs aient du mal à subvenir aux besoins de leurs parents. C'est probablement ce qui explique qu'en novembre 1846, trois veuves de Kikendatch, dont une supposément âgée de 104 ans, se sont présentées, seules, au poste de Weymontachie où deux d'entre elles demeurèrent jusqu'au 6 janvier. Cet hiver-là avait été très difficile, notamment en raison du peu de neige qui rendait peu productive la chasse à l'orignal et au caribou.¹⁰⁸ Aussi faut-il accorder peu de valeur à l'affirmation du père Payment selon qui les autochtones de la Haute-Mauricie témoignaient à l'égard des vieillards « une indifférence sans égale chez les autres nations ».¹⁰⁹ Le père Maurault exagérait sans doute lui aussi lorsqu'il mentionnait que les femmes héritaient de tout le travail alors que les hommes n'étaient que des fainéants.¹¹⁰ Sa perception était probablement faussée par le contexte social particulier qui prévalait lors des quelques semaines de la mission estivale.

Payment rapportait que les nomades mauriciens « portent à un haut point l'amour de leurs enfans (sic) ».¹¹¹ Ici encore, du fait que les livres de comptabilité mentionnent rarement les noms d'enfants — en particulier ceux des filles —, on ne peut évaluer avec précision le nombre d'enfants par famille. Toutefois, on sait que Louis-Claude Menisino avait au moins trois fils et une fille. Que Michisconse avait au moins deux garçons et deux filles. Que Paul Neweashish eut au moins deux garçons et une fille, et Caspoyane trois garçons. Probablement qu'un nombre de trois à quatre enfants par famille devait encore prévaloir à cette époque.¹¹² Ce chiffre ne concerne toutefois que les enfants qui ont atteint l'âge adulte et ne tient pas compte de la mortalité infantile, de toute évidence importance à cette époque,¹¹³ et qui masque vraisemblablement un taux de natalité élevé. Par exemple, entre 1851 et 1858, Louis Kewasket a fait baptiser quatre enfants. Entre 1853 et 1863, François Mattawa et Thomas Tikagami ont fait baptiser respectivement quatre et cinq enfants. En moyenne, une famille avait un enfant à tous les cinq ans,¹¹⁴ une moyenne plus élevée que celle d'environ un enfant à tous les trois ou quatre ans qui est caractéristique aux populations de chasseurs-cueilleurs, et qui s'explique

notamment par les impératifs de la mobilité et la durée prolongée de l'allaitement.¹¹⁵ On notera toutefois que les registres des missionnaires à cette époque ne contiennent aucune référence aux sépultures et qu'il est possible que plusieurs enfants soient nés et décédés entre deux missions, ne laissant ainsi aucune trace. Un tel phénomène, s'il était plus ou moins généralisé, pourrait cacher un nombre moyen d'années entre les naissances plus bas que cinq.¹¹⁶

Enfin, des 83 enfants baptisés entre 1851 et 1863 et dont on connaît le sexe, 42 étaient des garçons et 41 étaient des filles. De plus, entre 1853 et 1858, une période qui a vraisemblablement été difficile au plan de la subsistance, 23 des 39 enfants baptisés (58.9%) étaient des filles, ce qui semble indiquer que l'infanticide féminin n'était pas une pratique préconisée par les nomades mauriciens pour régulariser leur croissance démographique ou pour pallier à des périodes de crise, contrairement à ce qui a probablement prévalu à la même époque chez d'autres populations nomades algonquiennes.¹¹⁷

L'âge des enfants au baptême permet d'observer un phénomène intéressant. Un échantillon de 63 enfants pour lesquels on dispose de l'âge exact en termes de mois au moment du baptême montre que les naissances étaient plus fréquentes en avril et en octobre (Tableau 8.5). Ces deux moments de l'année coïncidaient, d'une part, avec la période qui précédait le départ pour les rassemblements estivaux, et, d'autre part, avec la période qui précédait le voyage vers les terres de chasse pour la longue saison hivernale. Peut-on voir là une sorte de planification des naissances, visant à faire en sorte, notamment, que les femmes sur le point d'accoucher ne soient obligées de s'imposer de longs et difficiles voyages en canots ou même de donner naissance en route? Si, à partir des naissances, on recule de neuf mois afin d'identifier les époques auxquelles les conceptions étaient les plus fréquentes, on arrive en janvier et en juillet. En janvier, période de grand froid, les hommes étaient habituellement toujours présents au camp, contrairement en novembre-décembre et février-mars où le piégeage forçait les

absences prolongées. Juillet était par ailleurs une période de loisir sur la terrasse de Weymontachie. Aussi, que les conceptions aient été plus nombreuses à ces deux époques pourrait uniquement résulter d'un hasard, dû à un contexte d'intimité peut-être plus favorable, ou encore d'une planification réfléchie qui permettait, somme toute, de joindre l'utile à l'agréable!

Tableau 8.5 : Répartition mensuelle des conceptions et des naissances des enfants baptisés lors de la mission de Weymontachie, 1851-1865.																					
Mois	Nombre d'enfants nés par mois										Mois	Nombre d'enfants conçus par mois									
	Nombre d'enfants											Nombre d'enfants									
Jan	_____										Jan	_____									
Fév	_____										Fév	_____									
Mar	_____										Mar	_____									
Avr	_____										Avr	_____									
Mai	_____										Mai	_____									
Juin	_____										Juin	_____									
Juil	_____										Juil	_____									
Aoû	_____										Aoû	_____									
Sep	_____										Sep	_____									
Oct	_____										Oct	_____									
Nov	_____										Nov	_____									
Déc	_____										Déc	_____									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Source: ANQ-MTL, 1843-1864.

Enfin, les données manquent en ce qui concerne le rôle des enfants au sein des familles. Sans doute continuaient-ils à aider les adultes dans leurs tâches quotidiennes, et il est possible qu'ils aient commencé plus tôt que dans les années 1820 à commercer de manière indépendante, contribuant ainsi à dégager le père d'un certain fardeau économique.

Les rapports entre les autochtones et les Blancs

Dans la première moitié du XIXe siècle, un ancien employé de la Hudson's Bay Company, John McLean, avait contesté l'opinion, largement répandue à l'époque, voulant que la compagnie ait été un modèle de comportement à l'égard des autochtones.¹¹⁸ Non seulement ses postes auraient

été des lieux de commerce, mais également de véritables établissements de santé et d'éducation. Les hautes instances de la compagnie se plaisaient à rappeler que l'amélioration morale et religieuse des autochtones constituait une de leurs priorités.¹¹⁹ Toutefois, le gouverneur Simpson avait un discours plus nuancé face aux autorités politiques; interrogé par un comité de la Chambre des communes en 1856 à savoir si sa compagnie se considérait investie d'une mission d'éducation ou de civilisation des autochtones, il répondit: « No, we do not consider ourselves charged as a Company, but we contribute nevertheless ». ¹²⁰ Évidemment, il était dans l'intérêt de la Hudson's Bay Company que les autochtones affichent certains principes moraux ou religieux — similaires à ceux des Blancs —, ce qui ne pouvait que favoriser le bon déroulement des rapports commerciaux. Cependant, la compagnie s'est rarement engagée dans l'éducation des autochtones. Elle préféra laisser ce champ aux missionnaires, comme ce fut le cas en Haute-Mauricie.¹²¹ Pour ce qui était de la santé, McLean rappelait que les autochtones avaient une telle connaissance des herbes et des plantes médicinales que les traiteurs, éloignés des centres urbains, étaient souvent plus dépendants des premiers que l'inverse.¹²² Certains médicaments de base étaient tout de même disponibles dans les postes de traite.

Mais peu importe les aspirations réelles de la Hudson's Bay Company, la réalité sur le terrain, et particulièrement dans les postes de l'arrière-pays, permettait difficilement aux employés des postes de traite de se montrer bienfaiteurs. En Haute-Mauricie, les conditions de vie des engagés étaient difficiles et une part importante de leurs activités étaient consacrées à assurer leur propre subsistance. Bien sûr, des situations d'urgence pouvaient les amener à soutenir des chasseurs en les logeant ou en leur offrant des vivres ou des médicaments. Toutefois, de manière générale, tant les employés des postes que les autochtones constituaient deux mondes autonomes et auto-suffisants, malgré leur co-dépendance économique.

Outre ces contacts pour cause « humanitaire », les échanges économiques entraînaient des rencontres fréquentes entre les autochtones et les employés des postes. Quelle attitude

prévalait alors de part et d'autre? Au départ, il faut distinguer entre les rapports impliquant les responsables des postes — maîtres de postes, commis et chefs de district — et ceux impliquant les journaliers.

Les employés de la première catégorie étaient moins près des autochtones. Anglophones, souvent issus de milieux relativement aisés et jouissant de conditions de vie plus appréciables que les autres employés — résidence personnelle, meilleurs salaires, etc. —, ils étaient avant tout des administrateurs, préoccupés par la bonne marche des affaires et le souci de gravir les échelons dans la hiérarchie de la compagnie. Aussi, les contacts qu'ils entretenaient avec les chasseurs se limitaient généralement aux transactions et aux discussions particulières avec les chefs de bande.¹²³ De plus, si, dans les années 1820, la concurrence avait incité les commis et les maîtres de poste à se montrer généreux envers les chasseurs, leur gestion du commerce afficha une plus grande rigidité à compter des années 1830. À cela, il faut ajouter que les gestionnaires montrèrent souvent un certain mépris à l'égard de ces derniers et, de toute évidence, ils n'avaient que peu d'attrait pour leur culture: « The savages held another great council today. They are a set of a cursed fools »;¹²⁴ « wish every bigger (sic) of them were 10 000 miles from here »;¹²⁵ « Dam the Indians would that they were off never to return is my humble prayer Amen »;¹²⁶ « Dube also arrived from the fishing being obliged to leave on a/c of his worthless bitch of a wife [une autochtone] being sick — dam ».¹²⁷ Bien qu'à l'occasion...: « all the Kickendatch Indians arrived, a lot of good looking squaws ».¹²⁸

Au plan strictement administratif, les commis faisaient peu confiance aux chasseurs. En effet, ceux-ci avaient tendance à croire que la Hudson's Bay Company était riche et que le commerce qu'elle faisait avec eux était, d'une façon ou d'une autre, rentable. Par conséquent, ils n'affichaient aucun remords à esquiver certaines dettes.¹²⁹ John McLean avait souligné que les autochtones, généralement honnêtes entre eux, n'hésitaient pas à recourir à la tricherie et au mensonge avec les commerçants.¹³⁰ De même, il n'était pas rare que des autochtones, engagés

pour toutes sortes de tâches, se défilent de leur engagement ou ne les remplissent qu'à moitié;¹³¹ les *freemen* et les métis étaient préférablement engagés pour les tâches importantes. Bref, les commis avaient développé un réflexe de méfiance lorsque confrontés aux autochtones:

[Louis Neweashish] say that he has got 55 beavers about 4 days journey from here and he is to bring here in january. This may or may not be true...¹³²

Certes, il arrivait que des responsables fassent preuve d'un certain dévouement, parfois intéressé, à l'égard des autochtones. On pense à McLeod qui accepta de transporter les présents gouvernementaux en Haute-Mauricie. Toutefois, non seulement fut-il payé pour le faire, mais la distribution des présents à Weymontachie empêchait les chasseurs de rencontrer les commerçants canadiens et leur boisson à Trois-Rivières, tout en assurant leur présence annuelle au poste de traite. Par ailleurs, c'est aussi McLeod qui servit d'intermédiaire entre les autochtones et les autorités politiques lorsque, à la suite de la noyade du père Harper, les premiers demandèrent qu'un autre missionnaire leur soit envoyé.¹³³ D'autres exemples ont été rapportés, tels l'autorisation d'utiliser les bâtiments de la compagnie pour tenir des fêtes ou pour se loger lors des visites automnales ou hivernales,¹³⁴ le prêt du bétail pour transporter du bois,¹³⁵ ou encore les dons de nourriture pour tenir le festin d'adieu avant le départ pour les terres de chasse.¹³⁶ Bref, les responsables de la compagnie en Haute-Mauricie devaient rechercher un équilibre dans leurs rapports avec les autochtones. D'une part, une certaine souplesse était nécessaire pour ne pas se mettre à dos les chasseurs et perdre leur fidélité et leurs fourrures. D'autre part, il fallait maintenir une rigueur administrative afin d'assurer, sinon la rentabilité des postes, du moins leur pertinence.

Par conséquent, l'attitude des nomades mauriciens à l'égard des gestionnaires fut partagée. Évidemment, la rigueur administrative à laquelle ils furent confrontés les rendit parfois furieux envers les commis et maîtres de poste. Par contre, cela ne les empêchait pas, à l'occasion, d'inviter ces derniers à prendre part aux fêtes ou même aux conseils que tenaient les chasseurs,¹³⁷ ou encore de leur offrir de la viande fraîche.¹³⁸ De même, la localisation

géographique des chasseurs a pu jouer sur la nature de leurs rapports avec les dirigeants. Les chasseurs affiliés aux postes les plus isolés dans l'arrière-pays — comme Kikendatch — étaient plus enclins à interagir et maintenir de bonnes relations avec les commis.¹³⁹ À l'inverse, la clientèle des postes situés à portée du monde des Blancs — comme celui de Weymontachie — pouvait facilement trouver d'autres sources d'approvisionnement et d'autres commerçants avec qui traiter, ce qui rendait les commis moins indispensables à leurs yeux. Enfin, au plan individuel, plusieurs facteurs pouvaient influencer les relations entre un chasseur et son commis. Par exemple, un chasseur fidèle et productif était plus susceptible d'entretenir des rapports cordiaux avec son vis-à-vis, tandis que celui qui frayait avec les concurrents engendrait généralement des relations plus chaotiques.

À l'opposé, l'emploi du temps et le mode de vie des ouvriers partageaient beaucoup plus d'affinités avec ceux des autochtones. Il leur fallait chasser pour se nourrir, construire et entretenir des habitations, couper du bois de chauffage, sillonner les rivières en canots, etc. Aussi, outre leur origine, plusieurs facteurs contribuaient à rapprocher les ouvriers des nomades mauriciens. D'ailleurs, leurs efforts étaient souvent mis en commun, par exemple pour fabriquer des cercueils et pour inhumer des défunts,¹⁴⁰ ou encore pour construire les habitations des chasseurs sur la terrasse.¹⁴¹ De plus, ouvriers et autochtones faisaient souvent équipe pour les transports de marchandise entre les postes,¹⁴² pour exploiter les potagers sur la terrasse,¹⁴³ ou encore pour transporter du bois de chauffage.¹⁴⁴ Des chasseurs ont également partagé leur expertise prédatrice avec des ouvriers:

Sent Rainard off with Mattawa to kill beaver [...] After he knows how to kill Beaver we will be able to go and kill some ourselves...¹⁴⁵

Aussi, il n'est pas étonnant que plusieurs des engagés, probablement plus à l'aise avec la vie dans les bois qu'avec celle des villes et des villages, aient épousé des femmes autochtones et aient choisi, au terme de leur association avec la Hudson's Bay Company, de vivre en permanence de la chasse et du piégeage dans les Hauts mauriciens.¹⁴⁶ Au côté des Jean-

Baptiste Boucher, William Walker et Onésime Dubé dont il fut question plus haut, il faut ajouter les exemples de Thomas Cleary, dit Laframboise, un ancien employé du King's Post d'Obedjiwan,¹⁴⁷ qui épousa une autochtone de l'endroit avec qui il aurait eu plusieurs enfants.¹⁴⁸ En 1871, on le retrouvait établi près de la Matawin, remarié à une canadienne.¹⁴⁹

Ces mariages répondaient-ils à une attitude intéressée des autochtones? Par de telles alliances avec le monde des postes, l'épouse et les siens espéraient-ils en retirer des avantages économiques?¹⁵⁰ En fait, les employés qui ont épousé des autochtones sont rarement demeurés longtemps à l'emploi de la compagnie, de sorte qu'on ne peut dire que des familles aient eu un pied dans les postes de traite. Par contre, les anciens employés partageaient toujours certaines affinités avec leurs confrères toujours en fonction, ce qui pouvait parfois s'avérer profitable. De plus, les Blancs qui devenaient des *freeman* obtenaient dans les postes de traite des articles souvent à meilleur prix que les autochtones (Tableau 8.6).

Tableau 8.6 : Variation des prix de certains articles de traite selon les clientèles au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1868.			
Articles	Autochtones	Prix demandés Freeman	Employés
Couverture	5.00 \$	4.50 \$	4.00 \$
Lime	0.50 \$	0.40 \$	0.25 \$
Fusil	15.00 \$	12.00 \$	9.00 \$
Pantalons	2.00 \$	1.75 \$	1.50 \$
Bottes	2.50 \$	2.00 \$	1.50 \$
Farine	10.00 \$	9.00 \$	8.00 \$

Source: HBCA, B. 230/d/37, fos. 1-4.

*
* * *

L'image de l'organisation sociale des nomades mauriciens entre 1831 et 1870, telle que présentée implicitement par les documents historiques, s'inscrit, dans l'ensemble, en continuité avec celle observée dans les années 1820. À peine 200 autochtones, répartis en

moins d'une cinquantaine de familles, arpentaient toujours les Hauts mauriciens, essentiellement en quête de viande à consommer et de peaux à troquer. De l'automne au printemps, ces familles, par groupes de deux ou trois, rarement plus, étaient dispersées aux quatre coins de la région, et exploitaient habituellement une même portion de territoire, d'une année à l'autre.

Toutefois, à ce mode d'organisation traditionnel s'en est peu à peu greffé un autre, parallèle et complémentaire, et largement stimulé par les interactions avec les commerçants de fourrures et les missionnaires. En effet, l'avènement des postes de traite en Haute-Mauricie avait favorisé l'agrégation d'un certain nombre de familles autour de ces nouveaux points d'échange. Cette attraction s'est poursuivie jusqu'en 1870, ce qui a mené, en peu de temps, à l'émergence à Obedjiwan, et à la consolidation à Weymontachie, d'unités sociales élargies, des bandes. De plus, pour se faire entendre et pour négocier d'une seule voix avec les Bourgeois et les Robes noires, les chasseurs de chacune des bandes ont accédé à l'un d'entre eux le statut de chef. Toutefois, la charge de celui-ci, à l'image du regroupement de familles qu'il représentait, ne durait, habituellement, que le temps d'un été.

Enfin, dans la foulée des mariages inter-bandes, les missions estivales ont favorisé les rapprochements entre les gens des deux bandes. Cependant, par leur brièveté, ces événements ne sont pas parvenus à miner l'influence d'autres facteurs, tels le parcours historique et les particularités linguistiques, qui entretenaient la distance culturelle entre les deux populations.

Notes

1. Bishop, 1984, p. 49.
2. Dumoulin, 1839a, p. 24.
3. Dumoulin, 1840, p. 92.
4. ANC, 1844a.
5. Clément, 1953b, p. 108; Andrieux, 1853, p. 120.
6. Andrieux, 1857, p. 18.
7. Canada, 1857, p. 336.
8. Déléage, 1864, p. 82; Guéguen, 1870, p. 16.
9. HBCA, B. 230/d/36.
10. Canada, 1857, p. 336.
11. HBCA, B. 230/d/14, fo. 43; B. 230/d/17, fo. 73.
12. HBCA, B. 230/d/17, fos. 10, 12; B. 230/d/24, fos. 28, 42, 46, 77.
13. HBCA, B. 230/d/18, fo. 76.
14. Dumoulin, 1839b, p. 27.
15. Payment, 1843, p. 127.
16. Maurault, 1845a, p. 133, 135.
17. HBCA, B. 230/d/34, fo. 3; ANC, 1844c.
18. ANC, 1844c.
19. ANC, 1851.
20. APOMI, 1856?
21. Andrieux, 1857, p. 24.
22. HBCA, B. 230/d/36, fo. 13; ANC, 1877-1878.
23. Maurault, 1845a, p. 133.
24. Gélinas, 1998c, p. 30-31.
25. HBCA, B. 230/a/4, fo. 19.
26. HBCA, B. 230/a/4, fo. 45.

27. HBCA, B. 230/a/4, fo. 53.
28. ANC, 1877-1878; Davidson, 1928a, p. 25.
29. Voir le chapitre 9, p. 331.
30. Voir le chapitre 12, p. 442-443.
31. ANC, 1877-1878, mes italiques.
32. Gélinas, 1998c, p. 31.
33. HBCA, B. 230/a/5, fo. 4.
34. APOMI, 1868e.
35. APOMI, 1868d.
36. APOMI, 1868c.
37. À partir des années 1860, les familles ont commencé à se rassembler sur la terrasse à l'occasion du jour de l'an [HBCA, B. 230/a/4, fo. 52]. Ainsi, le 1 janvier 1867, 22 autochtones étaient présents à Weymontachie [HBCA, B. 230/a/5, fo. 11].
38. HBCA, B. 230/a/4, fo. 49; B. 230/a/5, fo. 15.
39. HBCA, B. 230/a/4, fo. 33.
40. HBCA, B. 230/a/4, fo. 33.
41. HBCA, B. 230/a/4, fo. 71.
42. HBCA, B. 230/a/5, fos. 4, 7.
43. HBCA, B. 230/a/5, fo. 23. En 1871, d'autres autochtones avaient commencé des potagers à quelques milles en amont de Coucoucache, près de l'embouchure de la rivière Flamand, et se préparaient à construire une maison au même endroit [APOMI, 1871b; 1871c].
44. APOMI, 1871b.
45. Guinard, 1945, p. 121; HBCA, B. 230/a/4, fo. 44.
46. Joyal, 1915, p. 66-67.
47. HBCA, B. 230/a/4, fo. 64.
48. HBCA, B. 230/a/2, fo. 7; B. 230/a/4, fo. 70; B. 230/a/5, fo. 24.
49. HBCA, B. 230/d/17, fos. 23, 38.
50. HBCA, B. 230/d/31, fos. 49, 53, 57, 59-60; B. 230/d/32, fos. 6-7, 9, 31.
51. HBCA, B. 230/d/36; Maurault, 1845b, p. 142.

52. HBCA, B. 230/d/17, fos. 6, 22, 28, 59, 69; B. 230/d/18, fo. 13.
53. HBCA, B. 230/d/31, fo. 59; B. 230/d/32, fo. 13.
54. Bourassa, 1849, p. 78, 80.
55. Dumoulin, 1840, p. 92; Payment, 1841, p. 94.
56. Dupin, 1953, p. 203.
57. Maurault, 1845b, p. 142.
58. Mitchell, 1977, p. 194.
59. Andrieux, 1855, p. 24.
60. Cooper, 1945, p. 38-39; Michelson, 1933, 1939; Béland, 1978, p. 5.
61. HBCA, B. 134/c/12, fo. 51.
62. APOMI, 1868c.
63. Dumoulin, 1839b, p. 28.
64. Dupin, 1953, p. 170.
65. HBCA, B. 230/d/17, fo. 50.
66. Caron, 1889?, p. 52. On connaît à tout le moins une Algonquine, Ursule Mackinac, la veuve d'un nommé Tomaskqua, qui résidait à la Rivière-aux-Rats dans les années 1870. Agée de 79 ans en 1875, elle passait encore ses hivers dans les bois, bien qu'elle dépendait en partie du gouvernement pour sa subsistance [ANQ-MBF, 1875a; 1875b; 1878].
67. Dupin, 1953, p. 194.
68. Dupin, 1953, p. 171.
69. Déléage, 1864, p. 83.
70. HBCA, B. 230/d/7, fo. 76; B. 230/d/36, fo. 27; Gélinas, 1998c.
71. HBCA, B. 134/c/10, fo. 303. Plamondon serait décédé au printemps 1864, alors que sa femme devait mourir quelques années plus tard [Dupin, 1953, p. 171, 173, 203; ANC, 1847; 1851; B. 230/d/34, fo. 27].
72. Anonyme, 1872b. L'article du Constitutionnel du 7 février 1872 mentionne que Dolphis et sa sœur Félicité étaient respectivement beau-frère et belle-sœur de Boucher. Toutefois, un autre article du même quotidien, paru le 22 janvier, désignait Dolphis et Félicité comme les enfants d'un beau-frère de Boucher nommé Plamondon. Compte tenu de leur jeune âge, il est plus probable que Dolphis et Félicité aient été neveu et nièce de Céline Plamondon plutôt qu'un frère et une sœur de celle-ci.
73. Dupin, 1953, p. 203; Caron, 1889?, p. 77; B. 230/d/28.

74. HBCA, B. 230/d/24, fo. 59; B. 230/d/25, fo. 32; B. 230/d/27.
75. Guinard, 1945, p. 85-86.
76. HBCA, B. 230/d/18, fo. 60.
77. HBCA, B. 230/d/31, fo. 107.
78. HBCA, B. 230/d/18, fo. 32. Ce dernier exemple pourrait indiquer la pratique d'une forme de matrilocalité temporaire, alors que le nouveau marié devait demeurer quelques années avec la famille de sa femme avant de se joindre à son père, à un autre groupe de chasse ou encore demeurer avec sa belle-famille. Une telle pratique a peut-être prévalu chez les Cris de l'ouest après le contact [Bishop, 1984, p. 30; Morantz, 1984, p. 68].
79. HBCA, B. 230/a/4, fos. 65, 68, 72.
80. HBCA, B. 230/d/24, fo. 33; B. 230/d/32, fo. 28.
81. HBCA, B. 230/d/22, fo. 8.
82. HBCA, B. 134/c/9, fo. 78.
83. HBCA, B. 230/d/16, fos. 15, 24, 69; B. 230/d/17, fo. 14; B. 230/d/18, fo. 87; B. 230/d/24, fos. 72, 133; B. 230/d/31, fos. 10-11.
84. HBCA, B. 230/d/22, fos. 62-63.
85. Andrieux, 1853, p. 115. Cette proximité entre plusieurs chasseurs de Weymontachie et les Algonquins de l'Outaouais, et ce depuis au moins les années 1820, pourrait expliquer que l'ethnologue Davidson ait été frappé, au milieu des années 1920, par la grande similitude entre la culture matérielle des autochtones de la Haute-Mauricie et celle des Algonquins-Ojibwas [Davidson 1928a, p. 19-20]. De même, cette présence culturelle algonquine-ojibwa en Haute-Mauricie pourrait tout aussi bien s'expliquer par une proximité territoriale plutôt que par la migration d'une population en provenance de l'ouest.
86. HBCA, B. 230/a/3, fo. 2.
87. Adams, 1831, p. 35-36; Ingall, 1830a, p. 170-174.
88. Dumoulin, 1839b, p. 28.
89. Verreault, 1824.
90. HBCA, B. 230/d/16, fo. 35; B. 230/d/22, fos. 29, 34.
91. HBCA, B. 230/a/3; B. 230/a/4; B. 230/a/5.
92. HBCA, B. 230/a/3, fo. 3.
93. Payment, 1841, p. 91. De toute évidence, c'est à ce Tatia que faisait référence le père Laniel en 1892, lorsqu'il écrivait: « À l'entrée, mais en dehors des limites du cimetière [de Kikendatch], on remarque une petite clôture entourant une fosse surmontée d'une croix; c'est la

tombe d'un ancien chef. Cet homme s'était très mal conduit durant sa vie; il avait même eu jusqu'à 4 femmes qu'il gardait sous son toit » [Laniel, 1893, p. 310; Proulx, 1891, p. 221-222].

94. HBCA, B. 230/d/17, fo. 48.

95. HBCA, B. 230/a/4, fo. 72; B. 230/d/32, fo. 31.

96. Rogers, 1969, p. 30, 33, 35.

97. Mailhot, 1993, p. 124-126.

98. HBCA, B. 230/d/16, fos. 11, 13, 16-18, 26-27, 44, 47, 49, 59-60, 71; B. 230/d/17, fos. 3-4, 21, 25, 32-35, 37, 45-46; B. 230/d/18, fos. 6, 26, 66, 80, 84; B. 230/d/22, fos. 5, 19-20; B. 230/d/24, fo. 77; B. 230/d/25, fo. 38; B. 230/d/31, fos. 58-59; B. 230/d/32, fos. 7, 9, 13, 24, 40, 62, 95, 97; B. 230/d/34, fos. 11, 16; B. 230/d/36, fos. 6, 10, 16, 37, 41-42.

99. HBCA, B. 230/d/17, fo. 16; B. 230/d/18, fos. 24, 57, 65; B. 230/d/22, fo. 5; B. 230/d/24, fo. 37; B. 230/d/25, fo. 43; B. 230/d/32, fo. 113; B. 230/d/36, fos. 5, 7.

100. HBCA, B. 230/d/17, fo. 32; B. 230/d/18, fos. 6, 21, 43-44, 58; B. 230/d/22, fos. 18, 28-29, 33; B. 230/d/31, fos. 22, 52, 58, 100, 129.

101. HBCA, B. 230/d/31, fo. 22.

102. HBCA, B. 230/d/32, fos. 13, 37, 65.

103. HBCA, B. 230/d/18, fo. 6; B. 230/d/31, fo. 22; B. 230/a/4, fos. 67-68.

104. HBCA, B. 230/a/4, fo. 67.

105. HBCA, B. 230/d/18, fo. 6; B. 230/d/22, fo. 18; B. 230/a/3, fo. 9.

106. HBCA, B. 230/a/4, fo. 39; HBCA, B. 230/a/5, fo. 27.

107. HBCA, B. 230/d/17, fos. 36-37; B. 230/d/31, fo. 58; B. 230/d/32, fo. 62, 95; B. 230/a/3, fo. 3.

108. HBCA, B. 230/a/2, fos. 1, 4.

109. Payment, 1841, p. 96; Lips, 1947a, p. 415, 423.

110. Maurault, 1845a, p. 134.

111. Payment, 1841, p. 96.

112. En 1857-1858, une moyenne de 5.7 enfants par famille peut être observée chez les autochtones nomades de Osnaburgh Post (Ontario). Par contre, la polygamie était encore répandue à cette époque et, dans les faits, une moyenne de 3.6 enfants par épouse prévalait [Bishop, 1974, p. 168].

113. HBCA, B. 230/a/4, fos. 7, 63; Ratelle, 1987, 2, p. 120; Routhier, 1984, p. 30.

114. Ce chiffre a été calculé à partir du nombre total d'enfants (n = 51) conçus par 30 familles sur une période de 10 ans (de 1851 à 1861 — il n'y a pas de données pour l'année 1856). De

même, si tous les Boucher que l'on rencontre dans les archives de la Hudson's Bay Company avant 1870 étaient des enfants de Jean-Baptiste Boucher, celui-ci aurait eu au moins une dizaine d'enfants. Ce nombre élevé s'apparente avec ce qu'a constaté Brown à la même époque dans l'ouest canadien, à savoir que les Blancs qui se mariaient à des femmes autochtones avaient en moyenne neuf enfants, bien que ces familles évoluaient dans un milieu socio-économique peut-être plus favorable que celui de Boucher [Brown, 1976, p. 66-68].

115. Birdsell, 1968, p. 236-237; Van Kirk, 1980, p. 19-20, 87; Rogers, 1962, p. B56.

116. Un seul cas d'adoption est rapporté pour cette époque. Le chef Jean-Baptiste Petiguay aurait adopté Louis Petiguay, un de ses neveux, qui fut reconnu par la suite comme son fils [HBCA, B. 230/d/53, fo. 134].

117. Bishop, 1974, p. 160; Helm, 1980.

118. Wallace, 1932.

119. HBCA, D. 4/37, fos. 88-89.

120. Canada, 1857, p. 105.

121. Merk, 1931, p. 106-109.

122. Wallace, 1932, p. 315; Raymond, 1945.

123. Il faut toutefois considérer que les commis des postes les plus isolés entretenaient souvent des relations beaucoup plus intimes avec les autochtones [Lips, 1947a, p. 483]. Aussi, il y avait sans doute des différences entre l'attitude des commis de Weymontachie et ceux de Kikendatch envers les autochtones. On ne s'étonnera pas, donc, que Spence soit demeuré commis à Kikendatch durant une vingtaine d'années, alors que les commis de Weymontachie demeuraient rarement plus de trois ou quatre ans en poste.

124. HBCA, B. 230/a/4, fo. 13.

125. HBCA, B. 230/a/4, fo. 36.

126. HBCA, B. 230/a/4, fo. 74.

127. HBCA, B. 230/a/5, fo. 4.

128. HBCA, B. 230/a/4, fo. 36.

129. Lips, 1947a, p. 438, 441.

130. Wallace, 1932, p. 112; Dupin, 1953, p. 204-205.

131. Lips, 1947a, p. 441.

132. HBCA, B. 230/a/4, fo. 23.

133. Anonyme, 1840, p. 67-68.

134. HBCA, B. 230/a/4, fos. 12, 24.

135. HBCA, B. 230/a/4, fo. 66.
136. HBCA, B. 230/a/4, fo. 73; B. 230/a/5, fo. 25.
137. HBCA, B. 230/a/4, fos. 12, 13, 72; B. 230/a/5, fo. 25.
138. HBCA, B. 230/a/4, fos. 65, 67.
139. Lips, 1947a, p. 483.
140. HBCA, B. 230/a/4, fos. 12, 49, 63; B. 230/a/5, fo. 15.
141. HBCA, B. 230/a/4, fos. 66, 67; B. 230/a/5, fos. 6, 8, 9, 11-13.
142. HBCA, B. 230/a/4, fo. 68.
143. HBCA, B. 230/a/4, fo. 73; B. 230/a/5, fos. 20-21.
144. HBCA, B. 230/a/5, fo. 5.
145. HBCA, B. 230/a/5, fo. 8.
146. La mentalité de ces ouvriers ne devait pas être très différente de celle observée par Lafleur, dans les années 1960, auprès de vieux coureurs des bois, dont certains avaient déjà parcouru les Hauts mauriciens au tournant du siècle [Lafleur, 1973, p. 267-277].
147. HBCA, B. 134/c/4, fo. 340.
148. HBCA, B. 230/d/22, fo. 28; B. 230/d/24, fo. 12.
149. Dupin, 1953, p. 190-191.
150. Brown, 1976, p. 64; Van Kirk, 1980, p. 29.

Chapitre 9

Monopole commercial et redéfinition des pratiques économiques autochtones

The process of Indians becoming trappers cannot be viewed as an inevitability, therefore, but rather as a course of events that requires explanation.¹

La consommation de produits occidentaux

À l'image de la période précédente, deux avenues principales s'offraient aux nomades mauriciens pour l'acquisition de produits occidentaux entre 1831 et 1870: les présents gouvernementaux et le commerce des fourrures. Dans le premier cas, ce n'est qu'à compter de 1833 que des données sont disponibles quant à la nature et à la quantité des articles offerts aux chasseurs.² Cette année-là, huit d'entre eux — dont un chef —, accompagnés de cinq femmes et d'un jeune garçon, se sont présentés à Trois-Rivières pour y recevoir des présents.³ Jusqu'en 1841, le nombre d'autochtones qui ont descendu la Saint-Maurice serait allé en croissant. En 1836, ils étaient 28, parmi lesquels on retrouvait neuf chasseurs. En 1838, ils étaient 50, dont 17 chasseurs, alors qu'en 1841, leur nombre avait grimpé à 87 et il incluait 31 chasseurs.⁴

En quoi consistaient les présents? Entre 1833 et 1834, les articles offerts étaient diversifiés (Tableau 9.1). On y retrouvait non seulement des pièces de tissus, des couvertures et des munitions, mais aussi divers articles de quincaillerie tels que des couteaux et des aiguilles, de même que du tabac.

Toutefois, à compter de 1836 — les données pour 1835 ne sont pas disponibles —, la gamme des articles distribués diminua grandement. Désormais, les chasseurs ne se voyaient plus offrir que des pièces de stroud, des couvertures et des munitions. En moyenne, un chasseur recevait,

Tableau 9.1 : Inventaire des présents offerts aux autochtones de la Haute-Mauricie par le Department of Indian Affairs, 1833-1834.

Vêtements et tissus	Outils de prédation	Articles utilitaires	Divers
Toile	Poudre	Couteaux de boucherie	Tabac
Molleton	Plomb	Aiguilles à coudre	Boy bomb (?)
Ratine	Balles	Poinçons	
Stroud	Mouchoirs	Briquets	
Lin	Mèches à fusils		
Coton	Pierres à fusils		
Caddies			
Couvertures			
Mouchoirs			
Chapeaux			
Fil			
Jarretelles			

Sources: ANC, 1833c; 1834.

à chaque année:

2 livres de poudre
 2 livres de balles
 6 livres de plomb
 5.4 verges de stroud
 3 couvertures

En comparant ces quantités avec celles qu'un chasseur moyen se procurait annuellement au poste de Weymontachie dans les années 1820 (Tableaux 6.3, 6.4), on constate que, dans certains cas, les articles offerts par le gouvernement constituaient une source d'approvisionnement non négligeable. En ce qui concerne le stroud, les couvertures et, dans une certaine mesure, les balles, il était avantageux pour un chasseur de se rendre à Trois-Rivières, où il pouvait obtenir, gratuitement, presque l'équivalent de ce qu'il se procurait chaque année au poste de traite en échange de fourrures, à savoir 6.4 verges de stroud, 3.5 couvertures, 3 livres de balles. Les quantités de poudre et de plomb offertes étaient cependant beaucoup plus faibles que les besoins annuels d'un chasseur et elles ne devaient constituer qu'un ravitaillement d'appoint.

Il faut cependant noter que certaines conditions régissaient la distribution des présents gouvernementaux. En ce sens, l'agent du gouvernement à Trois-Rivières écrivait en 1838:

Ma dernière remarque Monsieur est à l'égard des Têtes de Boule. Je sais que leur nombre est plus considérable que celui qui est entré sur mon retour mais je n'ai pas cru devoir me départir de ma règle qui est de marquer que ceux qui se sont fait connaître soit en personne ou par leurs chefs lorsqu'ils en avaient...⁵

Cette citation pourrait laisser croire que le nombre des « Têtes de Boule » mentionnés chaque année dans les retours ne correspondait pas nécessairement au nombre réel des nomades mauriciens qui se présentaient à Trois-Rivières. Apparemment, en 1836, les 28 autochtones qui reçurent des présents étaient tous présents pour la distribution, et il n'y avait pas de chef parmi eux.⁶ Or, trois ans plus tard, le nombre d'autochtones éligibles aux présents avait presque doublé (n = 53) et il y avait parmi eux deux chefs.⁷ En 1841, 87 autochtones, dont trois chefs, étaient dûment enregistrés.⁸ Ce dernier chiffre en particulier invite à se demander si tous ces autochtones se présentaient bel et bien à l'embouchure de la Saint-Mauricie ou si, plutôt, une majorité d'entre eux étaient simplement inscrits sur les listes par les chefs qui, eux, se présentaient à Trois-Rivières. En fait, certains indices font pencher en faveur du second scénario.

En 1841, Niverville mentionnait, malgré le nombre record de 87 autochtones inscrits, qu'il y avait eu moins de « Têtes de Boule » cette année-là à Trois-Rivières.⁹ De plus, toujours en 1841, le même Niverville informait ses supérieurs de la manière dont il distribuait les présents:

... je distribue tous leurs butin et je met une carte sur laquelle est le nom de celui à qui appartient le paquet et tous le butin est arrangé de la sorte; et ce sont les bourgeois de la rivière St-Maurice qui leur monte leur butin...¹⁰

C'est dire que, si un certain nombre de nomades mauriciens continuaient à visiter Trois-Rivières, d'autres, probablement beaucoup plus nombreux, devaient se contenter d'attendre l'accostage, devant le poste de Weymontachie, des canots de la Hudson's Bay Company chargés

des présents. Enfin, en 1843, Niverville laissait savoir qu'il ne s'attendait pas à ce que les chasseurs de la Haute-Mauricie se présentent à Trois-Rivières.¹¹ Or, cette situation n'a pas été sans causer certains problèmes. Dès 1843, le gouvernement refusa de défrayer les coûts de transport des marchandises jusqu'à Weymontachie, de sorte que durant quelques années, les autochtones ont été privés de leur dû. Il fallut l'intervention des missionnaires, qui s'engagèrent à acquitter la moitié des coûts de transport, pour que les responsables politiques reviennent sur leur décision.¹²

La distribution des présents a repris en 1845 pour se terminer en 1853. Durant cette période, la panoplie des articles offerts avait à nouveau été réduite. On retrouvait toujours les pièces de stroud et de lin — ces dernières réservées uniquement aux chefs — de même que des couvertures, mais les munitions n'étaient plus distribuées. De même, les quantités offertes paraissent également avoir diminué. En moyenne, un chasseur recevait désormais 4.6 verges de stroud et 2.5 couvertures par année.¹³ Bref, dans les années 1840 et 1850, les présents gouvernementaux ne constituaient plus qu'une fraction minime des articles occidentaux consommés par les autochtones. De plus, on peut s'interroger à savoir si, à la même époque, tous les autochtones de la Haute-Mauricie bénéficiaient des présents. En effet, les missionnaires avaient transmis une liste comprenant 165 noms d'individus éligibles à recevoir des présents.¹⁴ Or, le gouvernement n'a fourni du matériel que pour 86 individus, en se basant vraisemblablement sur le nombre des inscrits à Trois-Rivières en 1841.¹⁵ Ainsi, on suppose que le chiffre fourni par les missionnaires concernait la population totale des deux groupes autochtones de la Haute-Maurice, tandis que le nombre de 86 individus faisait peut-être référence uniquement à la population de Weymontachie.

*
* * *

La disparition de la North West Company, à compter de 1821, avait permis à la Hudson's Bay Company de réorganiser plusieurs aspects de ses rapports commerciaux avec les autochtones de

l'Amérique du Nord, et ce, habituellement à son avantage. Parmi les changements apportés, on comptait notamment un resserrement dans la distribution des présents. Plutôt que de récompenser les visites, les commis récompensaient désormais la performance. Autrement dit, la quantité des présents offerts était déterminée par la quantité et la valeur des fourrures jetées devant le comptoir.¹⁶

Malheureusement, les modalités entourant la distribution des présents dans les postes de la Haute-Mauricie sont mal connues à partir de 1831. On sait que, durant les années 1830 et 1840, des présents étaient régulièrement offerts aux veuves et aux vieillards, et que, probablement jusque dans les années 1860, un verre de boisson était systématiquement offert aux visiteurs.¹⁷ Les livres de comptabilité contiennent également quelques mentions sporadiques au sujet de présents spéciaux offerts à certains chasseurs ou à l'ensemble du groupe.¹⁸ On ignore cependant sous quelles conditions ils étaient offerts, bien qu'il semble que, comme ailleurs, les meilleurs chasseurs étaient particulièrement récompensés:

Mattawa brought is pack and after paying a/c had \$27.50 coming to him, decidedly the best-off of any Indian that has come in yet. Made him a present of one bag of Flour...¹⁹

Dans les années 1820, la diversité des présents distribués à Weymontachie semblait se limiter surtout au tabac et à la boisson. Or, à compter de la décennie suivante, l'éventail s'est élargi. Idéalement, la Hudson's Bay Company aurait souhaité mettre fin à la distribution de boisson aux chasseurs, mais les activités incessantes des petits commerçants indépendants dans la région rendirent nécessaire son maintien. Cependant, les données concernant la quantité de boisson distribuée sont pratiquement inexistantes et ne permettent pas de mesurer le taux et les habitudes de consommation chez les autochtones. Par ailleurs, en plus du tabac et des pipes de plâtre toujours distribuées, on retrouvait désormais, parmi les présents, plusieurs produits alimentaires tels que la farine, le maïs, les pois et la graisse. À l'occasion, des couvertures et des chemises étaient offertes, de même que des articles utilitaires tels que des couteaux et des aiguilles.²⁰ Cette diversité des présents laisse croire que les bénéficiaires choisissaient

probablement ce que les commis allaient leur offrir, selon leurs besoins. Ici encore, pour un chasseur moyen, la quantité des articles obtenus gratuitement ne représentait qu'une fraction minime des besoins annuels. Toutefois, compte tenu, comme il en sera question plus loin, que le pouvoir d'achat des chasseurs de la Haute-Mauricie avait grandement diminué au lendemain de la concurrence, l'apport additionnel de ces présents a probablement eu une importance beaucoup plus significative que dans les années 1820.

On en sait davantage en ce qui concerne la distribution des présents à la fin des années 1860, et plus particulièrement au poste de Kikendatch. Le tableau 9.2 indique la nature et la quantité des articles distribués au long de l'année 1868-1869. On remarque que les produits alimentaires, ceux liés à la consommation de tabac, ainsi que le thé, étaient les articles distribués le plus généreusement. Les dons de farine étaient particulièrement fréquents et quantitativement importants, particulièrement au temps de la mission et avant le départ pour les terres de chasse. Un chasseur pouvait ainsi obtenir, au cours d'une année, environ une douzaine de livres de farine, ce qui représentait toutefois moins de 2% de sa consommation

Tableau 9.2 : Répartition mensuelle de la quantité des présents distribués au poste de la Hudson's Bay Company à Kikendatch, 1868-1869.														
Articles	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total	Moyenne* par chasseur
Farine (livres)	10	5	16	6	11	55	4	6	13	24		14	164	12.6
Lard (livres)		1		1.5		7		4	2.5	5		3	24	1.8
Sel (pintes)			1	1		1	1						4	0.3
Sucre (livres)	1.5								3	1			5.5	0.4
Soda (livres)		0.25	1										1.25	0.1
Graisse (livres)	2.5		2.5		2								7	0.5
Thé (livres)			0.5	0.25	0.25	0.75			0.25	0.63		0.25	2.9	0.2
Tabac (livres)			0.5		0.5	2.66	0.5	0.5	0.5	0.66		0.5	6.3	0.5
Tabac (chiques)	2	3		4									9	0.7
Pipes	2	3	7	4	8	43	5	10		11		7	100	7.7
Allumettes**			2		1	8	4	4					19	1.5
Hameçons							8						8	0.6

* Moyenne calculée à partir des 13 chefs de familles affiliés au poste de Kikendatch en 1868-1869.
 ** Boîtes.

Source: HBCA, B. 100/d/1, fo. 6.

annuelle (Tableau 9.7). Comme il en sera question plus loin, la distribution abondante de farine était probablement liée à une augmentation significative des activités de piégeage chez les autochtones, et au souci des commis de la Hudson's Bay Company de faire en sorte que les chasseurs disposent de suffisamment de nourriture pour ne pas délaisser le piégeage au profit de la chasse de subsistance.²¹

Ainsi, pour les nomades de la Haute-Mauricie, l'essentiel de l'approvisionnement en produits occidentaux, et ce jusqu'en 1870, demeurait lié à leur capacité de pourvoir en fourrures les postes de traite de la région. Toutefois, le contexte dans lequel s'inscrivaient désormais les échanges économiques n'était plus le même, et des changements marqués se sont produits chez les autochtones, tant au plan des habitudes d'achats que de l'acquisition des fourrures chez les autochtones. Afin d'identifier ces transformations, j'ai repris la méthode employée au chapitre 6, et qui consiste à établir, à l'aide d'un échantillon de chasseurs, les habitudes d'achat et de prédation d'un chasseur moyen. D'abord, j'ai suivi les traces de cinq chasseurs qui, entre 1840 et 1844, ont fréquenté le poste de Weymontachie. Le choix de cette période en particulier a été guidé par le souci d'analyser les comportements des chasseurs à une époque à la fois suffisamment distante des années 1820 pour que des changements de nature structurale, qui se déroulent habituellement à un rythme lent, puissent être perçus, et assez rapprochée pour espérer mesurer les effets à court terme du passage de la concurrence au monopole. Un second échantillon de quatre chasseurs de Weymontachie a été retenu pour l'année 1866-1867 afin, ici encore, de dégager des changements à long terme dans les comportements économiques.²²

Les vêtements et les tissus

Comme dans les années 1820, les vêtements et les tissus constituaient, dans les années 1840, les articles pour lesquels les chasseurs de Weymontachie dépensaient le plus annuellement

(Tableau 9.3). En fait, cette catégorie d'articles accaparait désormais une part plus large de leur budget annuel, soit 62.6%, comparativement à 54.9% près de vingt ans plus tôt. Par contre, il faut noter que la somme consacrée aux achats de vêtements et de tissus a néanmoins diminué. Alors que, dans les années 1820, un chasseur déboursait environ 6181 pences (25 £) annuellement pour se procurer ces articles, cette somme était passée à 3811 pences (15 £) dans les années 1840, ce qui représente une baisse de 38.3% (Tableau 9.4). Concrètement, ceci s'est traduit par une diminution de la quantité achetée de plusieurs articles, de même que par l'adoption de nouvelles stratégies de consommation.

Tableau 9.3 : Valeur des achats annuels — par catégories — effectués par un chasseur moyen au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1840-1844 et 1866-1867.					
Catégories d'articles	Valeur des achats annuels			Pourcentage de la valeur totale des achats	
	1840-1844 (en pences)	(en dollars)*	1866-1867 (en dollars)	1840-1844	1866-1867
Vêtements et tissus	3 811	(54.00)	156.29	62.6 %	47.9 %
Outils de prédations	1 269	(18.00)	27.12	20.8 %	8.3 %
Produits alimentaires	146	(2.16)	99.13	2.4 %	30.4 %
Articles utilitaires	465	(7.20)	14.89	7.6 %	4.6 %
Produits divers	396	(3.60)	28.69	6.5 %	8.8 %

Total de la valeur des achats =		84.96	326.12		
Total de la valeur des fourrures échangées =		82.80	369.75		
Balance =		- 2.16	+ 43.63		
* Prix convertis en dollars selon la valeur de la livre en 1858 (1 livre = 3.60 \$).					
Sources: HBCA, B. 230/d/32; B. 230/d/36.					

Au départ, en comparant les quantités achetées des différents articles selon les époques, on observe que les vêtements prêts-à-porter, à savoir les manteaux, les pantalons, les chapeaux, les châles et les mouchoirs, étaient toujours achetés, à peu de choses près, dans les mêmes proportions. Par contre, les achats de chaussures et de vestes affichent une légère hausse, bien que, dans l'ensemble, ces articles demeuraient peu recherchés. Une exception notable, les chemises, dont le nombre acheté annuellement est passé de 6.1 à 2.9 en moyenne. De même, le nombre de ceintures achetées présente également une baisse sensible. Aussi, on suppose que,

encore dans les années 1840, la confection de vêtements à partir de peaux et de tissus demeurait une activité importante dans l'économie domestique des diverses familles.

Tableau 9.4 : Moyenne des achats annuels de vêtements et de tissus par chasseur moyen au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1840-1844 et 1866-1867.						
Articles	Quantité moyenne achetée chasseur/année		Prix moyen		Valeur moyenne des achats annuels	
	1840-44	1866-67	(en pences) 1840-44	(en dollars) 1866-67	(en pences) 1840-44	(en dollars) 1866-67
Manteaux	3	1.8	240	8.14	720	14.65
Strouds (verges)	4.5	5.6	150	3.00	675	66.99
Couvertures	2.1	1	270	5.13	567	5.13
Chemises	2.9	2.5	120	2.94	348	7.35
Draps (verges)	7.2	2	42	0.50	302	1.00
Coton (verges)	4	21.1	42	0.55	168	11.61
Surtouts	0.1	----	1444	----	144	----
Ficelle (ballots)	1.7	2.3	81	0.57	138	1.31
Ceintures	0.9	1.5	136	0.98	122	1.47
Pantalons	0.4	1.8	258	5.71	103	10.28
Toile (verges)	0.3	1.2	300	4.00	90	4.80
Calicot (verges)	2.2	----	41	----	90	----
Molleton (verges)	0.9	3.9	87	1.05	78	4.10
Mouchoirs	1.2	3.5	42	0.50	50	1.75
Kersey (verges)	0.7	0.1	66	1.20	46	0.12
Châles	0.6	1.8	75	1.75	45	3.15
Chapeaux	0.5	2.8	75	0.72	38	2.02
Flanelle (verges)	0.6	15.6	37	0.60	22	9.36
Rubans (verges)	0.8	4.8	20	0.21	16	1.01
Chaussures	0.2	0.3	60	1.00	12	0.30
Jarretelles (verges)	1	?	9	?	9	0.63
Vestes	0.05	----	180	----	9	----
Fil (morceaux)	6.9+	?	180	?	7	0.88
Bonnets	0.1	0.5	60	1.25	6	0.63
Soie (morceaux)	0.5	?	9	?	5	?
Colliers	0.2	----	6	----	1	----
Imprimés (verges)	----	13.0	----	0.40	----	5.20
Bas (paires)	----	3.0	----	0.55	----	1.65
Étoffe (verges)	----	0.6	----	1.50	----	0.90
Valeur totale des achats annuels = 3811 (15 £) 156.29 \$						

Sources: HBCA, B. 230/d/32; B. 230/d/36.

Au plan des tissus, on note des habitudes d'achats sensiblement différentes dans les années 1840 et qui semblent avoir été, en partie du moins, inspirées par un souci de rationalisation des dépenses. Ainsi, les tissus les plus dispendieux, à savoir le stroud, la toile et le molleton

ont tous été achetés en moindre quantité. À l'inverse, la quantité achetée des tissus de moindre valeur, à savoir le coton et le calicot, était à la hausse. De plus, de nouveaux tissus bon marché, le kersey et la flanelle, figuraient désormais sur les listes d'achats des chasseurs. Au total, les 5.1 verges de tissus dispendieux rejetées auraient été remplacées par 4.2 verges de tissus moins onéreux. Si, en bout de ligne, la quantité totale de tissus achetés annuellement par un chasseur semble avoir diminué, celui-ci se retrouvait tout de même avec une économie globale de 907 pences (3 £), ce qui représentait près de 15% de son budget annuel. On peut aussi envisager que les verges de stroud offertes gratuitement par le gouvernement aient contrebalancé — et elles expliquent peut-être aussi — la diminution du nombre total de verges achetées à Weymontachie, à condition que ces pièces de tissus aient bel et bien été distribuées, ce qui n'a pas toujours été le cas entre 1840 et 1844. Un tel phénomène explique peut-être aussi pourquoi le nombre de couvertures achetées à Weymontachie dans les années 1840 était en baisse (-1.4 couvertures/année). Enfin, on notera que la popularité des parures et des décorations semblait également décliner. Alors que, dans les années 1820, cette catégorie d'articles accaparait 1.6% du budget total réservé à l'achat des vêtements et des tissus, les rubans, la soie et les colliers ne drainaient plus que 0.1% de ce budget dans les années 1840.

La consommation de vêtements et de tissus s'est grandement modifiée entre 1844 et 1867. À cette dernière date, cette catégorie d'articles ne drainait plus que 47.9% du budget annuel d'un chasseur (Tableau 9.3). Par ailleurs, alors que, dans les années 1840, seulement 30.7% de la somme consacrée à cette catégorie d'articles était réservée à l'achat de tissus, celle-ci était passée à 66% dans les années 1860. Quantitativement, en termes de verges achetées, le total est passé de 13.2 à 61.1 verges par chasseur chaque année. De plus, on constate que la consommation de tissus coûteux, à savoir le stroud, la toile et le molleton était à la hausse. Parallèlement, la consommation de vêtements prêts-à-porter, sauf dans le cas des manteaux, des chemises, des surtouts et des vestes — tous des vêtements de haut de corps — était aussi à la

hausse. Dès lors, comment expliquer ce besoin soudain et prononcé en tissus et en vêtements prêts-à-porter?

Parmi les hypothèses envisageables, on peut présumer que les autochtones préféraient de plus en plus confectionner leurs vêtements de haut de corps à partir de tissus, comme si l'adoption d'une tenue vestimentaire entièrement à l'occidentale était devenue de rigueur. On pourrait aussi envisager une diminution de la quantité des peaux d'originaux et de caribous obtenues par la chasse. Comme il en sera question plus loin, une baisse zoographique de ces espèces en Haute-Mauricie, ou encore un accent mis sur le piégeage aux dépens de la chasse de subsistance, pourraient rendre compte de cette situation.

Les outils de prédation

Contrairement à la catégorie précédente, celle des outils de prédation a vu décroître son importance au plan du pourcentage des revenus annuels qui lui étaient consacrés. Alors que cette catégorie accaparait, dans les années 1820, 26.7% du budget d'un chasseur, sa part avait chuté à 20.7% dans les années 1840. Plus révélateur encore, la somme consacrée à l'achat de ces articles est passée de 3006 pences (12 £) à 1260 pences (5 £) par année, soit une diminution de 58.1% (Tableau 9.5). Cette diminution importante s'est poursuivie jusque dans les années 1860, alors qu'il n'y avait plus que 8.3% du budget annuel consacré aux outils de prédation. Par contre, la baisse à cette époque ne semble pas un corollaire d'une diminution des quantités achetées qui ont peu varié par rapport aux années 1840.

En examinant de plus près la consommation de chacun des articles dans les années 1840, on constate que, comparativement aux années 1820, les quantités achetées ont presque toutes diminué, à l'exception du nombre de filets, de pierres et de mèches à fusil qui ont quelque peu augmenté. Toutefois, la baisse qui apparaît la plus significative concerne les articles de pêche.

Tableau 9.5 : Moyenne des achats annuels d'outils de prédation par chasseur moyen au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1840-1844 et 1866-1867.

Articles	Quantité moyenne achetée chasseur/année		Prix moyen (en pences) (en dollars)		Valeur moyenne des achats annuels (en pences) (en dollars)	
	1840-44	1866-67	1840-44	1866-67	1840-44	1866-67
Poudre (livres)	6	5.1	54	0.60	324	3.06
Fusils	0.4	0.5	738	20.00	295	10.00
Plomb (livres)	15.3	24.9	19	0.30	291	7.47
Filets	0.4	0.3	295	10.00	118	3.00
Pièges en métal	0.4	0.8	182	2.33	73	1.86
Pierres à fusils	19.9	----	2	---	40	----
Balles (livres)	1.5	----	1	---	30	----
Fil à filet (livres)	0.3	0.3	90	1.00	27	0.30
Tranches	0.3	----	75	---	23	----
Poires à poudre	0.2	----	90	---	18	----
Mâîtres de rets	0.1	?	121	?	12	1.20
Hameçons	3.9	10	2	0.02	8	0.20
Lignes à pêche	0.3	----	21	---	6	----
Mèches à fusils	0.5	0.5	8	0.05	4	0.03

Valeur totale des achats annuels par chasseur = 1269 (5 £) 27.12 \$						

Sources: HBCA, B. 230/d/32; B. 230/d/36.

La quantité de fil à filet, de même que celle de maîtres de rets, ont grandement diminué, ce qui pourrait témoigner, d'une part, que la fabrication de filets occupait désormais une moins grande place dans le quotidien des familles, et, d'autre part, que pour la pêche au filet, les autochtones recouraient davantage aux filets préfabriqués. Or, comme la consommation de ces derniers a peu augmenté, on pourrait supposer que, dans l'ensemble, la pêche au filet constituait une activité de prédation moins populaire que par le passé. Par ailleurs, le nombre d'hameçons achetés annuellement est passé de 11.6 à 3.9 par chasseur, alors que celui des lignes à pêche a également diminué, bien que dans une moindre mesure.

Tous ces indices laissent entendre que la pêche était peut-être vue désormais comme une activité économique beaucoup moins prioritaire, et que les revenus qui étaient consacrés à l'achat de matériel de pêche pouvaient être investis de façon plus profitables dans l'acquisition

d'autres articles plus essentiels. Enfin, on notera que les filets, le fil à filet et les maîtres étaient surtout achetés en juin et en juillet, ce qui laisse croire que la pêche étaient peut-être une activité de prédation surtout pratiquée durant l'été, au temps de la mission. Les données concernant les articles de pêche pour les années 1860 sont sensiblement les mêmes que dans les années 1840, sauf dans le cas du nombre d'hameçons qui a repris son importance des années 1820.

L'achat des pièges en métal a également diminué dans les années 1840, et particulièrement dans le cas des pièges à castors. Il est possible qu'une chasse moins intensive de cette espèce explique en partie cette situation. D'ailleurs, l'inverse s'est produit dans les années 1860, alors qu'une hausse des achats des pièges en métal a coïncidé avec une hausse des entrées de castors (Tableaux 9.22, 9.23). Toutefois, comme dans les années 1820, la consommation des pièges en métal est demeurée faible, et la plus grande part des activités de piégeage continuait à reposer sur l'utilisation de pièges et d'assommoirs fabriqués par les chasseurs. Enfin, pour ce qui était de la chasse, malgré une diminution minime des achats de fusils, de poudre, de plomb et de balles dans les années 1840, le pourcentage de la valeur des achats de matériel lié à l'utilisation des armes à feu, par rapport au budget total d'un chasseur, est demeuré sensiblement le même, passant de 19.3% à 16.5%. Par contre, ce pourcentage n'était plus que de 6.3% dans les années 1860. On notera que la diminution des quantités de poudre, de plomb et de balles achetées dans les années 1840 s'explique peut-être en partie par l'obtention de tels produits sous forme de présents gouvernementaux. Enfin, dans les années 1860, on consommait beaucoup plus de plomb que par le passé, alors que les pierres à fusils et les balles n'apparaissent plus sur les listes d'achats.

Les produits alimentaires

Au plan de la consommation, ce qui frappe avant tout dans les années 1840, c'est la diminution étonnante des achats de produits alimentaires. Alors que, dans les années 1820, 7.3% du budget annuel était consacré à l'achat de nourriture, ce pourcentage était passé à seulement 2.4% moins de vingt ans plus tard. De plus, alors qu'au temps de la concurrence un chasseur dépensait en moyenne 822 pences (3 £) chaque année pour ces produits, il n'en déboursait plus maintenant que 146 (0.6 £), ce qui représentait une baisse de 82.2% (Tableau 9.7).

Tableau 9.7 : Moyenne des achats annuels de produits alimentaires par chasseur au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1840-1844 et 1866-1867.						
Articles	Quantité moyenne achetée chasseur/année		Prix moyen		Valeur moyenne des achats annuels	
	1840-44	1866-67	(en pences) 1840-44	(en dollars) 1866-67	(en pences) 1840-44	(en dollars) 1866-67
Farine (livres)	4	770	0.15	0.10	60	77.00
Maïs (quarts)	5.7	?	10	?	57	3.94
Sel (pints)	0.6	11.6	32	0.15	19	1.74
Graisse (livres)	0.3	6.8	33	1.28	10	8.70
Pois	?	?	?	?	?	3.50
Porc	---	?	---	?	--	2.23
Fèves (livres)	---	?	---	?	--	1.25
Soda (livres)	---	1.6	---	0.40	--	0.64
Sucre (livres)	---	?	---	?	--	0.13
Valeur totale des achats par chasseur =					146 (0.6 £)	99.13 \$

Sources: HBCA, B. 230/d/32; B. 230/d/36.

En ce qui concerne la consommation de farine, la quantité annuelle achetée est passée de 60 livres à quatre livres, tandis que celle du maïs est passée de 13.6 quarts à 5.7 quarts. Notons toutefois que ces deux produits semblaient être devenus, à compter des années 1830, des items fréquemment distribués aux autochtones de Weymontachie en guise de présents ou de rémunération pour certains services. Par exemple, en 1835, la veuve d'Ososquabais et la sœur de Caspoyane ont notamment reçu huit livres de farine et dix livres de maïs et de pois pour avoir apprêté deux peaux d'orignal et deux autres de caribou.²³ Quant à Michisconse, il reçut, en 1842, dix quarts de maïs pour avoir fabriqué des mocassins.²⁴ Par ailleurs, lors d'une visite

au poste de traite, un chasseur pouvait parfois se voir offrir jusqu'à deux livres de farine ou de maïs.²⁵ Toutefois, notre connaissance des modalités entourant la distribution des présents à cette époque ne permet aucunement d'évaluer dans quelle mesure les produits alimentaires obtenus gratuitement ont pu pallier la diminution de ceux obtenus par échange.

Aussi, davantage que dans les années 1820, les produits alimentaires obtenus des Blancs ne constituaient que des denrées d'appoint — la quantité de farine achetée ne comblait plus que 0.1% des besoins en calories — et il est clair que les fruits de la chasse et de la pêche demeuraient la principale source d'approvisionnement en nourriture pour les autochtones. D'ailleurs, les achats de farine, de maïs et de graisse avaient surtout lieu en juillet et août, ce qui semble indiquer qu'on se procurait ces produits pour le temps de la mission et de la chasse d'automne. On se rappellera que, dans les années 1820, ces même produits étaient surtout achetés à l'automne (Tableau 6.25).

Par contre, dans les années 1860, l'achat de produits alimentaires accaparait désormais 30.4% du budget annuel. Cette augmentation, très prononcée par rapport aux années 1840, s'explique avant tout par une augmentation des achats de farine, et surtout par le prix élevé de cet article. Alors que de 1840 à 1844, un chasseur consacrait 1% de son budget total à l'achat de farine, en 1866-1867, alors que la quantité achetée annuellement était passée de 4 à 770 livres, c'était 27.7% de son budget qui servait désormais à l'achat de farine. Ce produit était devenu particulièrement important pour les chasseurs puisqu'il pouvait combler, chaque année, près du quart (23.3%) des besoins caloriques d'une famille. La farine était désormais recherchée à l'automne, avant le départ pour les terres de chasse. Ainsi, un chasseur faisait en octobre 41% de ses achats annuels de farine, comparativement à 16.4% en janvier et en juin. D'ailleurs, en 1864, le commis de Weymontachie déplorait qu'il n'y avait pas suffisamment de farine pour la traite d'automne: « Some of them will go off hungry for there is nothing here for them ».²⁶ Aussi, les chasseurs de Weymontachie n'ont pas hésité à se rendre à Kikendatch ou à

Coucouchache dans l'espoir d'obtenir un sac de farine. Les hivers durant lesquels la chasse était pauvre entraînaient aussi des ruées à la farine:

Boucher and his gang arrived complaining greatly of hunger, having killed no moose. They are preparing to start tomorrow for Coococash for flour...²⁷

On note également un accroissement marqué de la quantité de sel acheté. Ceci pourrait refléter une importance accrue de la conservation de viande — peut-être plus encore du poisson —, mais aussi et surtout une fabrication en plus grande quantité de la banick, une sorte de pain fait de farine, de sel, de soda et d'eau.²⁸

Enfin, à compter de la fin des années 1860, quelques familles, dont celle du chef Petiguay à Weymontachie ont commencé à cultiver des pommes de terre sur la terrasse. Il en allait de même à Kikendatch où Sakiaban avait un potager au début des années 1870.²⁹

Les articles utilitaires

Malgré que la somme destinée annuellement à l'achat d'articles utilitaires soit passée de 574 pences (2 £) dans les années 1820 à 465 pences (1 £) dans les années 1840, soit une diminution de 19%, cette catégorie accaparait désormais 7.7% du budget annuel, comparativement à 5.1% à la période précédente (Tableau 9.7). Comparativement aux catégories précédentes, celle-ci laisse entrevoir peu de changements au plan des habitudes d'achats. Cette constatation s'applique également pour les années 1860 alors que 4.6% du budget annuel était consacré à ces articles. À ces deux époques, la majorité des articles ont été achetés en quantités presque identiques à celles qui prévalaient dans les années 1820, à l'exception des couteaux, dont la quantité moyenne achetée annuellement est passée de 4.2 à 2.5 dans les années 1840, ainsi que des limes dont le nombre acheté chaque année est toujours allé en augmentant, pour atteindre 8.3 unités par chasseur en 1866-1867. Quant au nombre des aiguilles, il était probablement largement supérieur à ce que laisse voir le tableau 9.7 pour les années 1840 et 1860, car les

quantités que se procuraient les chasseurs étaient rarement indiquées de façon précise dans les livres de comptabilité. On peut présumer que la consommation réelle devait se rapprocher du nombre observé dans les années 1820, à savoir environ 9.3/an, et peut-être bien davantage dans les années 1860, compte tenu que la quantité de tissus achetés étaient beaucoup plus importante.

Au plan annuel, les habitudes d'achat n'ont pas varié. On continuait d'acheter des couteaux et des aiguilles tant à l'été qu'à l'automne, alors que les haches et les marmites étaient encore recherchées avant tout à l'automne. Enfin, on note, dans les années 1860, l'apparition de nouveaux articles dont les chandelles et les allumettes qui ont pris la relève des briquets. De plus, la construction de maisons sur la terrasse a également amené le poste de Weymontachie à offrir des clous aux chasseurs.

Tableau 9.7 : Moyenne des achats annuels d'articles utilitaires par chasseur au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1840-1844 et 1866-1867.

Articles	Quantité moyenne achetée chasseur/année		Prix moyen		Valeur moyenne des achats annuels	
	1840-44	1866-67	(en pences) 1840-44	(en dollars) 1866-67	(en pences) 1840-44	(en dollars) 1866-67
Haches	1.4	1.8	75	1.50	105	2.70
Couteaux	2.5	3.3	36	0.54	90	1.78
Marmites	0.7	0.5	125	2.13	88	1.07
Limes	2	8.3	33	0.30	66	2.49
Cordes	1.3	?	43	?	56	0.98
Plats	0.5	1.3	60	0.52	30	0.68
Vrilles	0.8	0.5	14	0.28	11	0.14
Briquets	0.5	---	16	---	8	---
Poinçons	0.6	0.3	7	0.10	4	0.03
Ciseaux	0.1	0.5	30	0.60	3	0.30
Aiguilles	2.1	?	1	?	2	0.19
Sacs	0.1	---	15	---	2	---
Allumettes	---	?	--	?	---	1.38
Chandelles	---	17.8	--	0.06	---	1.07
Courroies de portage	---	0.8	--	1.00	---	0.80
Clous (livres)	---	1.3	--	0.21	---	0.27
Poêlon	---	0.5	--	0.50	---	0.25
Casseroles	---	0.5	--	0.25	---	0.13
Valeur totale des achats annuels par chasseur = 465 (2 £) 14.89 \$						

Sources: HBCA, B. 230/d/32; B. 230/d/36.

Les produits divers

Finalement, en ce qui a trait aux produits divers, leur part au plan de la valeur totale des achats s'est quelque peu accrue, passant de 6% à 6.5%. Par contre, la somme moyenne qui leur était consacrée annuellement est passée de 675 pences (2 £) à 396 (1 £), ce qui équivaut à une baisse de 41.6% (Tableau 9.8). Dans les années 1860, la part du budget annuel accaparée par cette catégorie d'articles avait atteint 8.8%.

Articles	Quantité moyenne achetée chasseur année		Prix moyen		Valeur moyenne des achats annuels	
	1840-44	1866-67	(en pences) 1840-44	(en dollars) 1866-67	(en pences) 1840-44	(en dollars) 1866-67
Tabac (livres)	6.5	6.8	54	1.50	351	6.80
Peignes	1	3.3	26	0.55	26	1.82
Savon (livres)	0.3	?	45	?	14	1.50
Pipes de plâtre	0.8	6.3	6	0.03	5	0.19
Thé (livres)	---	9.4	--	1.50	---	14.10
Médicaments	---	?	--	?	---	2.14
Vin (gallons)	---	0.6	--	2.00	---	1.20
Théières	---	0.5	--	1.88	---	0.94

Valeur totale des achats annuels par chasseur = 396 (1 £) 28.69 \$						
Sources: HBCA, B. 230/d/32; B. 230/d/36.						

D'entrée de jeu, on constate que, dans les années 1840, le rhum et l'eau-de-vie ne figuraient plus parmi les produits vendus aux autochtones. À cette époque, la Hudson's Bay Company avait pour politique officielle de ne pas fournir de boisson aux autochtones. Cependant, dans les régions où la concurrence sévissait toujours et où la boisson constituait le principal appât des petits commerçants indépendants, les commis de la compagnie n'avaient d'autre choix que de recourir à la même tactique.³⁰ Dans les années 1830 et 1840, des Abénaquis, des Algonquins, des Iroquois et plusieurs Eurocanadiens sillonnaient régulièrement les Hauts mauriciens, chargés de gallons de boisson qu'ils refilaient aux chasseurs locaux en échange de leurs fourrures.³¹ De façon à minimiser les pertes que ce type de concurrence pouvait engendrer, les

responsables de la Hudson's Bay Company se sont rapidement résignés à maintenir la distribution de boisson aux nomades mauriciens. Si de la boisson a été échangée contre des fourrures au poste de Weymontachie, ceci devait se faire de façon informelle, car les livres de comptabilité n'ont conservé aucune trace de telles transactions. Une chose certaine, les commis ont poursuivi la distribution de boisson aux chasseurs en guise de présents,³² et c'est probablement par un tel manège que l'essentiel des stocks devait être écoulé.³³ On ne peut rien avancer cependant sur les quantités exactes de boisson qui ont pu circuler en Haute-Mauricie à cette époque.

Le tableau 9.8 montre que, dans les années 1840, 88.6% de la somme réservée aux produits divers allait à l'achat de tabac. Alors que, dans les années 1820, un chasseur se procurait en moyenne 2.8 livres de tabac chaque année, il en achetait maintenant 6.5 livres. Cette augmentation est probablement un corollaire de la disparition du King's Posts et du contexte de concurrence qui, à l'époque, favorisaient la distribution gratuite de tabac. Il se peut également que la Hudson's Bay Company ait réduit la quantité de tabac offert gratuitement, forçant les chasseurs à augmenter leur quantité de tabac acheté. Parallèlement, on note une augmentation sensible du nombre de pipes de plâtre achetées au poste de Weymontachie, et ce, jusqu'à la fin des années 1860. Par ailleurs, à cette dernière époque, c'était désormais le thé qui accaparait la plus grande part (49.1%) du budget consacré au produit divers, bien que la quantité de tabac acheté annuellement soit demeurée pratiquement la même. Enfin, toujours dans les années 1860, on note l'apparition des médicaments comme articles de traite.

*
* *

À l'image de ce qui est ressorti pour les années 1820, il n'apparaît pas d'écarts vraiment significatifs au plan des priorités d'achat parmi les cinq chasseurs dont j'ai suivi les traces au cours des années 1840 (Tableau 9.9). Par exemple, chez tous les chasseurs, l'importance des achats d'articles utilitaires et de produits divers a supplanté celle des produits alimentaires.

De plus, on notera qu'une fois encore, les chasseurs les plus habiles — en l'occurrence ici Kewasket — étaient ceux qui se procuraient la plus grande quantité de produits alimentaires. Les mêmes observations s'appliquent pour les années 1860, bien que les priorités d'achat pour les chasseurs n'étaient plus les mêmes. Une exception peut-être, le chef Petiguay, qui semble avoir consacré davantage d'argent pour les outils de prédation et moins pour les produits alimentaires, comparativement aux autres chasseurs. Par ailleurs, ce même Petiguay, probablement en raison de son statut — plus que de sa capacité de payer (Tableau 9.17) — a pu obtenir des articles particuliers. Ainsi, en novembre 1866, il se fit livrer, sans doute depuis Trois-Rivières, un poêle d'une valeur de 32.00\$ pour sa nouvelle maison. En juin 1867, on lui vendit un bœuf appartenant au poste de traite pour la somme de 30.00\$, en plus d'une montre au coût de 20.00\$. Ces achats particuliers n'ont pas été retenus dans l'analyse qui précède de façon à ne pas déformer les habitudes d'achats du chef en tant que chasseur.

Tableau 9.9 : Pourcentage du budget annuel consacré à chaque catégorie d'articles de traite chez cinq chasseurs de Weymontachie en 1840-1844, et chez quatre autres en 1866-1867.

Chasseurs	Vêtements et tissus	Outils de prédation	Produits alimentaires	Articles utilitaires	Divers
1840-1844					
Petiguay	60.6%	21.6%	1.9%	7.9%	7.6%
Kewasket	68.1%	16.7%	3.4%	6.7%	5.1%
Ottawa	70.7%	14.1%	2.4%	9.6%	3.2%
Michisconse	56.3%	23 %	1.8%	9 %	9.9%
Tatiawagana	65.4%	22.3%	1.4%	5.8%	5.1%
1866-1867					
J.-B. Petiguay (père)	40.4%	18.8%	23.9%	4.2%	12.7%
Kewasket	39.9%	8.7%	36.4%	4.7%	10.2%
Mattawa	38.1%	6.2%	40.6%	5.1%	10 %
J.-B. Petiguay (fils)	39.7%	4.7%	37 %	7.9%	10.6%

Sources: HBCA, B. 230/d/32; B. 230/d/36

Par ailleurs, les habitudes d'achat laissent entrevoir à la fois des continuités et des transformations au plan de l'économie domestique des familles jusqu'en 1870. D'une part, à

l'image de ce qu'on a pu observer dans les années 1820, les autochtones continuaient à suffire à une part importante de leurs besoins. Ils confectionnaient une bonne partie de leurs vêtements, ils fabriquaient toujours la majorité de leurs pièges, de leurs assommoirs ainsi que de leurs ustensiles domestiques. D'autre part, la diminution importante des achats en général, et de certains articles en particulier, témoignent de changements au plan des habitudes de vie dans les années 1840. Par exemple, la diminution des achats de produits alimentaires a sans doute confirmé, sinon accentué, l'importance de la chasse au gros gibier durant la saison hivernale, alors qu'une situation inverse a probablement prévalu dans les années 1860. De plus, dans les années 1840, certaines stratégies de consommation, de toute évidence destinées à réduire le coût des achats, reflètent la perte ou l'abandon volontaire d'un certain confort économique.

À quoi cette diminution généralisée des achats est-elle attribuable? La disparition du King's Post en tant que source supplémentaire d'approvisionnement n'a sans doute pas joué un rôle significatif. La faible quantité des achats qui y étaient effectués dans les années 1820 aurait pu être simplement additionnée au reste des achats effectués au poste de la Hudson's Bay Company après 1831. Par ailleurs, les présents gouvernementaux obtenus dans les années 1830 et 1840, de même que les présents offerts au poste de Weymontachie, n'étaient pas suffisamment diversifiés et distribués en grande quantité pour expliquer en totalité la baisse des achats. Enfin, il ne semble pas que la diminution des achats soit un corollaire d'une augmentation marquée des prix au poste de la Hudson's Bay Company. Au contraire, les prix, dans les années 1840, sauf quelques exceptions, étaient sensiblement les mêmes que ceux en vigueur la fin des années 1820, et occasionnellement plus bas (Tableau 9.10). Aussi, il y a fort à parier que l'explication devait se situer soit au plan des modalités qui entouraient l'acquisition des articles de traite, au plan des revenus dont disposaient les chasseurs, ou encore au plan des activités prédatrices de ces derniers.

Tableau 9.10 : Évolution des prix (en pences) de quelques articles au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie entre 1829 et 1844.

Articles	1829-1830	1840-1841	1843-1844
Chemise pour homme	150	150	120
Couteau croche	30	60	42
Couverture (3 points)	420	360	360
Maïs (quart)	12	10	10
Plomb (livre)	20	20	18
Poudre (livre)	60	60	48
Tabac (livre)	60	60	60

Sources: HBCA, B. 230/d/8; B. 230/d/32.

Les modalités d'acquisition des articles de traite

La diminution des achats observée au lendemain de la concurrence n'est certes pas liée à une fréquentation moins régulière du poste de la Hudson's Bay Company. Alors que, dans les années 1820, un chasseur visitait les postes de Weymontachie en moyenne 10.5 fois chaque année, il fréquentait encore l'établissement 10.6 fois l'an entre 1840 et 1844 (Tableau 9.11). C'est dire que la disparition du King's Post n'a pas eu d'effets notables, d'autant plus que, de toute façon, les chasseurs profitaient habituellement d'une même visite à Weymontachie pour commercer aux deux postes.

Tableau 9.11 : Fréquence annuelle des visites par chasseur au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1840-1844.

Chasseurs	1840-1841	1841-1842	1842-1843	1843-1844	Moyenne annuelle
Petiquay	11	11	11	12	11.3
Kewasket	7	12	14	14	11.8
Ottawa	6	6	6	8	6.5
Michisconse	12	11	10	13	11.5
Tatiawagana	16	11	10	10	11.8
Moyenne par chasseur = 10.6					

Source: HBCA, B. 230/d/32.

Par contre, au plan de la répartition mensuelle des visites, on note certains changements. En comparant, entre les années 1820 et les années 1840, le pourcentage du total des visites annuelles associées à chacun des mois, il appert que, si durant la première période les postes étaient pratiquement désertés en juillet, une vingtaine d'années plus tard, plus de 20% des visites au cours desquelles les chasseurs ont effectué des achats avaient lieu à cette époque de l'année (Tableau 9.12). On note également une légère augmentation du nombre de visites en juin. Il fait peu de doute que cette hausse des visites estivales s'explique avant tout par l'instauration des missions religieuses qui ont favorisé le rassemblements des familles autour du poste de Weymontachie avant le départ pour Kikendatch de même qu'au retour de la mission.³⁴ Cet achalandage, en juin et en juillet, semble avoir entraîné une baisse des visites d'achats durant le reste de l'année, à l'exception d'une légère augmentation en octobre et d'une autre plus notable en avril. D'ailleurs, les visites à la fin avril, lorsque les rivières se libéraient des glaces, semblaient désormais constituer un rituel annuel.³⁵ Tous les autres mois ont connu une diminution plus ou moins significative du nombre de visites. De même, en février et mars, le poste de Weymontachie était maintenant pratiquement déserté.

Tableau 9.12 : Répartition mensuelle (en pourcentage) du total des visites annuelles au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1824-1830 et 1840-1844.

Années	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai.	Juin	Juil.	Aoû.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1824-1830	7.7	6	4.9	2.4	6.2	23.3	3.6	8.6	11.3	15	6.6	4.3
1840-1844	4.9	1.1	1.6	4.9	1.6	27	21.1	5.4	8.6	16.2	4.3	3.2

Sources: HBCA, B. 230/d/4; B. 230/d/8; B. 230/d/32.

Ces changements au plan de la fréquentation du poste de traite ne semblent pas avoir été accompagnés d'une transformation marquée des habitudes d'achat de la part des chasseurs. Les mois d'octobre et de juin demeuraient les époques de l'année où les achats les plus importants étaient effectués. On note même une légère augmentation du pourcentage des achats annuels effectués au cours de ces deux mois (Tableau 9.13c). Par contre, conséquemment à

l'augmentation des visites en juillet, on remarque à cette époque de l'année une hausse majeure du pourcentage des achats annuels qui est passé de 2% à 14.2%. Ceci semble avoir grugé l'importance des achats en août et septembre qui ont diminué de 5.2% et 3.8% respectivement. On note également une diminution importante en novembre, alors qu'en décembre et janvier la somme des achats a légèrement augmenté.

Tableau 9.13 : Évolution des habitudes d'achat d'un chasseur moyen au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie entre 1824 et 1844.

(a) Nombre moyen de visites au poste de Weymontachie												
	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai.	Juin	Juil.	Aoû.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1824-1830	0.7	0.6	0.5	0.2	0.6	2.2	0.3	0.8	1.1	1.4	0.6	0.4
1840-1844	0.5	0.1	0.2	0.5	0.1	2.5	2	0.5	0.8	1.5	0.4	0.3
(b) Total moyen des achats par mois (en pences)												
	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai.	Juin	Juil.	Aoû.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1824-1830	450	470	273	187	455	3092	247	1031	1594	3336	905	217
1840-1844	294	26	98	211	166	1794	937	212	607	2052	39	185
(c) Pourcentage mensuel moyen du total des achats annuels												
	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai.	Juin	Juil.	Aoû.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1824-1830	3.7	3.8	2.2	1.5	3.7	25.2	2	8.4	13	27.2	7.4	1.8
1840-1844	4.4	0.4	1.5	3.2	2.5	27.1	14.2	3.2	9.2	31	0.6	2.8

Sources: HBCA, B. 230/d/4; B. 230/d/8; B. 230/d/32.

Si, dans l'ensemble, les chasseurs se rendaient acheter au poste de Weymontachie à la même fréquence dans les années 1840 qu'ils le faisaient près de vingt ans plus tôt, la somme de leurs achats avait par contre grandement diminué. Au total, dans les années 1820, un chasseur achetait annuellement pour 12 257 pences (51 £) uniquement au poste de la Hudson's Bay Company. Or, entre 1840 et 1844, le montant de ses achats annuels au même poste était désormais de 6621 pences (27 £), ce qui constitue une diminution de 46%. Si on ajoute à cela la perte des 2693 pences (11 £) dépensés annuellement au King's Post, c'était en réalité une

diminution de 55.7% du montant des achats. À quel phénomène cette baisse est-elle attribuable?

Une explication possible serait que la Hudson's Bay Company ait diminué la marge de crédit offerte aux chasseurs de la Haute-Mauricie, comme elle l'avait fait ailleurs à compter de 1821,³⁶ ce qui aurait privé les chasseurs d'une partie de leur pouvoir d'achat. Des indices laissent croire, effectivement, qu'une telle politique a probablement été appliquée par la compagnie à Weymontachie. En calculant la différence entre la valeur moyenne des achats annuels d'un chasseur (12 257 pences) et celle des fourrures qu'il a échangées (9409 pences) dans les années 1820 au poste de la Hudson's Bay Company, on observe que la première excédait la seconde de 2848 pences (11 £), soit 23.2% de la valeur des achats. En tenant compte de la différence entre le montant des achats (2693 pences) et celui des fourrures échangées (1433 pences) au King's Post à la même époque, c'était un crédit total d'une valeur de 4108 pences (17 £) qu'un chasseur pouvait obtenir chaque année, ce qui représentait 27.5% du total de ses dépenses. Or, dans les années 1840, non seulement la portion du crédit annuel au King's Post n'existait plus, ce qui représentait une perte de 4.3% du pouvoir d'achat, mais le montant des achats annuels (6621 pences) au poste de la Hudson's Bay Company ne dépassait plus celui des fourrures échangées (5516 pences) que par 1105 pences, soit 16.7% du total des achats. Il s'agissait-là d'une autre diminution de 6.5% du pouvoir d'achat.³⁷ Parallèlement, il faut considérer la possibilité que la Hudson's Bay Company ait volontairement diminué ses inventaires dans les postes de la Haute-Mauricie de façon à favoriser les profits, une pratique courante lorsque les autochtones achetaient moins.³⁸

Une autre explication possible serait que les chasseurs aient disposé de moins de revenus pour se procurer des articles de traite. En effet, dans les années 1820, un chasseur obtenait en moyenne 9409 pences par an au poste de la Hudson's Bay Company en échange de ses fourrures, et 10 842 pences en incluant le commerce qu'il faisait au King's Post. Toutefois, dans les

années 1840, cette somme était passée à 5516 pences, ce qui représente une diminution de 41.4% de ses revenus au seul poste de la Hudson's Bay Company, et de 49.1% en incluant le King's Post. Une telle chute des revenus ne semble pas un corollaire d'une baisse des prix offerts pour les fourrures (Tableau 9.14). En réalité, le prix des peaux les plus recherchées, à savoir celles du castor, de la loutre et de la martre, ont soit augmenté — celui de la martre a plus que doublé — ou sont demeurés les mêmes entre 1829 et 1844. Il en fut de même pour la livre de castoréum. Par ailleurs, on offrait davantage pour les peaux d'original, mais moins pour celles d'ours, alors que le prix des peaux de rat musqué et de vison ont sensiblement diminué.³⁹

Fourrures	1829-1830	1840-1841	1841-1842	1842-1843	1843-1844
Castors	150 180	168 180	168 180	168 180	180
Rats musqués	12 15	4	4	3	3
Loutrés	150 180	180 240	180 240	180 240	180 240
Martres	30	60	60	66	66
Visons	30	18	18	18	18
Ours	180	156	156	156	156
Originaux	60	120	120	120	120
Castoréum	180	168 180	168 180	168 180	180

Sources: HBCA, B. 230/d/8; B. 230/d/32.

En fait, ce sont les quantités de fourrures et de peaux recueillies annuellement, plutôt que les prix offerts pour celles-ci, qui semblent expliquer la diminution des revenus des chasseurs (Tableau 9.15). Ainsi, malgré le maintien du prix offert pour la livre de peau de castor, le nombre moyen de livres obtenues chaque année par chasseur est passé de 40.9 dans les années 1820 à 16.7 dans les années 1840, ce qui s'est traduit par un manque à gagner potentiel de

4356 pences (18 £). Par ailleurs, malgré une augmentation des entrées de peaux de rat musqué, la baisse importante du prix offert a entraîné, en bout de ligne, une autre perte de revenus potentiels de 774 pences (3 £). Or, bien que tous les autres types de peaux aient amené des revenus supplémentaires aux chasseurs, soit en raison d'une hausse des entrées ou des prix offerts, les revenus supplémentaires qu'elles ont générés n'ont pu compenser ceux perdus avec la dévaluation du prix des peaux de rat musqué et, surtout, avec la diminution des entrées de peaux de castor. En bout de ligne, le revenu total d'un chasseur a diminué de 3517 pences (14 £) entre 1830 et 1844, ce qui représente une diminution de 32.4% du pouvoir d'achat dont il bénéficiait conjointement aux deux postes dans les années 1820, et de 37.3% de celui dont il disposait au seul poste de la Hudson's Bay Company.

Tableau 9.15 : Évolution des quantités et de la valeur moyennes des fourrures et des peaux échangées annuellement par un chasseur aux postes de traite de Weymontachie entre 1829 et 1844.

Fourrures	1825-1830		1840-1844		Différence	
	Nombre	Revenus	Nombre	Revenus	Nombre	Revenus (en pences)
Castors	40.9	7362	16.7	3006	- 24.2	- 4356
Rats musqués	74.2	1113	113.1	339	+ 38.9	- 774
Loutres	2.6	468	3.8	912	+ 1.2	+ 444
Martres	6.1	183	16.1	1063	+ 10	+ 880
Visons	0.5	15	1.8	32	+ 1.3	+ 17
Ours	0.4	72	0.5	78	+ 0.1	+ 6
Castoréum	0.2	36	0.4	72	=	+ 36
Autres		13		243		+ 230

Différence totale de revenus = - 3517 p.						
Sources: HBCA, B. 230/d/4; B. 230/d/8; B. 230/d/32.						

Ainsi, le resserrement du crédit, une diminution potentielle de la population de castors ainsi que la réduction du prix offert pour les peaux de rat musqué pourraient rendre compte de la baisse du pouvoir d'achat des chasseurs de Weymontachie dans les années 1840. Ceci revient à dire que ceux-ci auraient été victimes de pressions venant à la fois de leur principal partenaire économique, la Hudson's Bay Company, ainsi que de leur environnement. Or, il y a une autre façon d'aborder le problème. Se pourrait-il que les chasseurs aient volontairement

modifié leurs pratiques d'achats et de prédation au lendemain des années de concurrence? Si un resserrement du crédit a probablement prévalu, se pourrait-il, par ailleurs, que la diminution des revenus tirés des fourrures, et en particulier des peaux de castor, reflète un moindre intérêt des chasseurs envers le piégeage, au prix d'une diminution de leur pouvoir d'achat?

De prime abord, un tel scénario suppose que les achats effectués dans les années 1840, bien que moins importants que ceux des années 1820, soient demeurés suffisants pour assurer une subsistance adéquate aux différentes familles. Dès lors, y aurait-il eu surconsommation dans les années 1820, puis rationalisation des achats par la suite? Un tel scénario est difficile à documenter. Il aurait fallu disposer de plus d'informations sur les besoins minimums des chasseurs à chacune des époques, compte tenu de la composition des familles, du nombre d'enfants en mesure de chasser, du nombre de vieillards à la charge d'un chasseur, etc. D'autre part, un tel comportement économique de surconsommation s'accorde mal avec le nomadisme. En effet, il n'est pas dans l'habitude des chasseurs nomades d'accumuler des biens, ce qui tend à nuire à leur mobilité.⁴⁰

Toutefois, certains indices semblent indiquer qu'un phénomène de rationalisation s'est bel et bien produit. En premier lieu, lorsqu'on observe, pour chacune des époques, les dix articles de traite auxquels les chasseurs consacraient la plus grande part de leur budget, on constate que les priorités d'achat sont demeurées sensiblement les mêmes (Tableau 9.16). Ainsi, même si on achetait pour une quantité et une somme moins importantes, les mêmes articles se voyaient accorder la même priorité, en particulier certains vêtements et tissus ainsi que des produits reliés à la chasse (fusils, plomb, poudre). Dans ce dernier cas, les données indiquent que la chasse de subsistance demeurait, dans les années 1840, une activité importante pour les autochtones, d'autant plus que l'achat de produits alimentaires, notamment

Tableau 9.16 : Liste des dix articles de traite retenant la plus grande part du budget annuel d'un chasseur de Weymontachie dans les années 1820 et 1840.

1824-1830		1840-1844	
Articles	Pourcentage du budget annuel	Articles	Pourcentage du budget annuel
1- Stroud	14.1 %	1- Manteaux	11.8 %
2- Manteaux	8.3 %	2- Stroud	11.1 %
3- Fusils	7.6 %	3- Couvertures	9.3 %
4- Couvertures	7.4 %	4- Tabac	5.8 %
5- Toile	7.1 %	5- Chemises	5.7 %
6- Plomb	5.7 %	6- Poudre	5.3 %
7- Chemises	5.5 %	7- Draps	5.0 %
8- Poudre	5.2 %	8- Fusils	4.9 %
9- Farine	4.8 %	9- Plomb	4.8 %
10- Pièges	3.3 %	10- Coton	2.8 %

Sources: HBCA, B. 230/d/4; B. 230/d/6; B. 230/d/8; B. 230/d/14; B. 230/d/32.

la farine, ne semblait plus une priorité. De plus, l'importance moindre accordée à l'achat des pièges en métal pourrait témoigner d'une plus grande attention portée à la chasse par rapport au piégeage, ce que semble confirmer la diminution des entrées de peaux de castor. Autre fait significatif: malgré la réduction de leurs achats, les chasseurs n'ont pas réduit le pourcentage de leur budget annuel consacré aux articles divers dont ne dépendait pas directement leur subsistance. En fait, dans les années 1820, 6% du budget était réservé à cette catégorie d'article, contre 6.5% dans les années 1840. Autrement dit, si les autochtones s'étaient retrouvés dans une situation économique difficile, où en raison d'une diminution forcée de leur pouvoir d'achat ils n'auraient pas été en mesure d'obtenir tous les articles de traite indispensables à leur subsistance, on peut croire qu'ils auraient réduit leurs achats de tabac, notamment. Or, au contraire, cet article accaparait désormais près de 6% du budget annuel, comparativement à 1.7% dans les années 1820.

Par ailleurs, en convertissant la somme des achats en terme de Made Beaver — un MB équivalant à la valeur d'une livre de peau de castor de bonne qualité, ici 180 pences —, un chasseur achetait pour 36 Made Beaver annuellement, un total semblable à celui des chasseurs cris de l'intérieur à la même époque.⁴¹ Or, concernant ceux-ci, Morantz écrivait:

... the Cree of the eighteenth and nineteenth centuries were not full-time trappers. Subsistence hunting was still, by far, their most important and time-consuming pursuit for they depended entirely on the resources of the land [...] The Hudson's Bay Company could never induce them to increase their consumer demands beyond what the hunters perceived as desirable.⁴²

En ce sens, on pourrait présumer que les achats effectués à Weymontachie dans les années 1840, bien que quantitativement inférieurs à ceux effectués dans les années 1820, demeuraient suffisants pour combler les besoins des chasseurs et de leurs familles. En achetant un peu moins de plusieurs articles, en remplaçant les tissus dispendieux par d'autres moins chers, en cessant pratiquement d'acheter des produits alimentaires pour dépendre surtout des fruits de la chasse, en tirant profit des présents gouvernementaux et de ceux offerts par la Hudson's Bay Company, etc., il serait devenu possible pour les chasseurs de réduire leurs activités de piégeage et de consacrer tout le temps souhaité à la chasse dont dépendait leur survie.

Enfin, différents facteurs ont peut-être contribué à atténuer les conséquences d'une diminution apparente des achats. Par exemple, comme il en fut question au chapitre précédent, les jeunes hommes semblent avoir commencé plus tôt que par le passé à chasser et à commercer, délestant ainsi leur père d'une part des achats qu'il aurait dû effectuer en temps normal. Une telle pratique aurait également eu l'avantage d'élargir la marge de crédit globale dont pouvait bénéficier la famille.⁴³

Enfin, comme dans les années 1820, et jusqu'en 1870, un chasseur pouvait obtenir des revenus supplémentaires par la réalisation de certaines tâches au profit de la Hudson's Bay Company, que ce soit des transports de marchandises, des récoltes d'écorce et de résine destinés à réparer les bâtiments ou les canots de la compagnie, la fabrication de canots et de raquettes, la confection de mocassins, etc.⁴⁴ Certains chasseurs fournissaient aussi à l'occasion, tant à Weymontachie qu'à Kikendatch, de la viande fraîche pour les employés de la compagnie.⁴⁵ Toutefois, de telles opportunités n'étaient qu'occasionnelles et les tâches étaient

habituellement effectuées en échange d'articles de traite, et rarement rétribuées sous forme de crédit. Exceptionnellement, un chasseur allait-il chercher plus de 1% de revenus supplémentaires de cette façon. De plus, il n'était pas rare qu'un commis ait été incapable de convaincre des chasseurs d'effectuer des tâches pour la compagnie.⁴⁶

Bref, il apparaît plus réaliste de considérer la diminution du crédit et une possible diminution de la population de castors — qui était réelle à la fin des années 1820 mais qui ne s'est pas nécessairement perpétuée jusque dans les années 1840, la population de castors pouvant se refaire en relativement peu de temps⁴⁷ — comme des incitatifs plutôt que comme les causes directes qui ont amené les nomades mauriciens à redéfinir leurs activités prédatrices au lendemain des années de concurrence.

*
* *

Les livres de comptabilité pour la décennie 1850 n'ont pas été conservés, de sorte qu'on ignore l'essentiel des modalités entourant le commerce à cette époque. On sait toutefois qu'en mai 1850, la compagnie a aboli les vieilles dettes des chasseurs,⁴⁸ sans doute convaincue qu'elles ne seraient jamais acquittées de toute façon, et peut-être aussi pour stimuler les autochtones, souvent peu enclins à piéger pour rembourser d'anciennes dettes.⁴⁹ Les commis semblent avoir tiré une bonne leçon de cette situation et, plus que jamais, la gestion serrée des crédits accordés aux chasseurs allait être au cœur des rapports économiques. En ce sens, le commis de Weymontachie écrivait en 1858:

I have hard struggling to keep the Indian debts within bounds, and to allow an Indian to contract a large debt is in my opinion the greatest error a trader can commit. The Indians grows lazy, and becomes quite indifferent about exerting himself while he has a large debt about his neck...⁵⁰

En d'autres termes, la marge de crédit qui avait peut-être déjà été réduite à compter des années 1830, devait, préférablement, être réduite davantage. Or, une telle initiative n'était pas

facilement réalisable. On sait que, dans les années 1850, les articles de traite dans les postes de la Haute-Mauricie étaient vendus à un prix entre 200% et 500% plus élevé que leur prix coûtant. Or, bien que les commis semblaient offrir un peu plus que les prix standards pour les fourrures, soit 5% de plus pour une livre de peau de castor et 3% pour une peau de rat musqué, la valeur des fourrures demeurait trop basse pour s'approcher de celle des articles. Il fallait donc faire des acrobaties pour garder sous contrôle l'endettement des chasseurs. Évidemment, les efforts des commis ne plaisaient pas nécessairement aux chasseurs: « Severe Boucher today gave us ten martens five of which I applied on his a/c leaving the other five to trade which did not appear to give him very much satisfaction ».⁵¹

Les journaux de poste des années 1860 laissent entendre, néanmoins, que les commis auraient réussi à limiter l'endettement. La plupart des dettes contractées à l'automne étaient habituellement remboursées au complet au printemps,⁵² et il arrivait même que des chasseurs repartent avec un surplus en argent comptant (Tableau 9.17): « Mattawa paid his account. Kawasket paid his new account and left, with 30\$ cash »;⁵³ « After setting Jean Kewasket a/c paid him cash \$28.30 ».⁵⁴

Tableau 9.17 : Montants des achats d'articles de traite et des ventes de fourrures pour quatre chasseurs au poste de Weymontachie en 1866-1867.			
Chasseurs	Montant des achats	Montant des ventes	Différence
J.-Bte Petiquay, père	337 \$	290 \$	- 47 \$
Kewasket	462 \$	597 \$	+ 135 \$
Mattawa	298 \$	363 \$	+ 65 \$
J.-Bte Petiquay, fils	193 \$	229 \$	+ 36 \$
	322 \$	369 \$	+ 47 \$

Source: HBCA, B. 230/d/36.

Toutefois, dans certains cas, les négociations étaient ardues et il fallait s'écarter de la règle:

I have now given them [Kewasket, Alexis Flammand et Jean Kewasket] all considerable of advances [...] with fair promises to pay up in Spring. They have tried my poor scanty patience to day...⁵⁵

They have some of them gone off pretty deep in debt, but I'll know how to fix them in spring⁵⁶

Inévitablement, certains chasseurs, pour diverses raisons, n'arrivaient pas toujours à se procurer suffisamment de fourrures pour acquitter leur crédit automnal.⁵⁷ De même, en 1864, plusieurs d'entre eux traînaient à nouveau de vieilles dettes, contractées depuis 1850, et les commis arrivaient difficilement à obtenir des remboursements, même partiels.⁵⁸ Ainsi, à la suite du décès de Jean-Baptiste Boucher père, le commis de Weymontachie rapportait:

Severe paid \$20.00 and Ogashish \$34.00 of the old man's debt and there is still a matter of \$67.70 of the man's debt unpaid. That is old debt or debt of 18 years accumulation and which might as well be forgiven him...⁵⁹

L'absence de données concernant les années 1850 à Weymontachie est particulièrement dommage du fait que, comme on l'aura constaté, c'est à cette époque que fut véritablement implanté le paiement en argent pour les fourrures.⁶⁰ Par contre, il est probable que dès la seconde moitié des années 1840, une partie des fourrures ait été, à l'occasion, payées en argent,⁶¹ et cette pratique s'est par la suite accentuée jusqu'en 1870. Ainsi, lorsqu'un chasseur présentait ses fourrures au commis, il pouvait rembourser en tout ou en partie son crédit, il pouvait les échanger tout de suite contre des articles, ou il pouvait demander la valeur en argent: « Rochleau [...] having orders for us to be prepaired (sic) with money to pay him for his spring hunt »;⁶² « Kewasket tells me he has brought with him martens and some Beaver for which he wants money at once ».⁶³

L'introduction de l'argent a donc ajouté une nouvelle variable au commerce des fourrures en Haute-Mauricie. Tout ce qui entourait ce mode d'échange, de même que ses avantages et ses inconvénients, tant pour la Hudson's Bay Company que pour les autochtones, seront traités plus en détail au chapitre 13.

L'acquisition des fourrures

Quelles répercussions les changements observés jusqu'ici ont-ils eu sur les activités prédatrices des autochtones dans les années 1840? D'abord, un coup d'oeil sur la répartition mensuelle des visites au poste de la Hudson's Bay Company au cours desquelles les chasseurs ont échangé des fourrures montre qu'à l'image des années 1820, les mois de juin et d'octobre demeuraient les plus achalandés (Tableau 9.18). Cette situation témoigne que l'année demeurait divisée en deux grandes saisons de chasse: la saison hivernale, d'octobre à mai, et la saison d'été, de juin à septembre. Par contre, si ces deux moments de l'année demeuraient ceux au cours desquels les chasseurs obtenaient la plus grande part de leurs revenus, ceux perçus en juin étaient désormais inférieurs à ceux d'octobre, comme si la chasse d'été et de début d'automne était devenue plus rentable que celle de la saison hivernale (Tableau 9.19b). Ces données sont cependant trompeuses. En effet, en additionnant la somme des revenus mensuels rattachés à la saison hivernale, soit de novembre à juin, on obtient un total de 2895 pences (12 £), comparativement à 2621 pences (10 £) pour les mois de juillet à octobre. Exprimé autrement, la longue saison hivernale générerait 52.4% des revenus annuels, contre 47.6% pour la courte saison estivale. À titre de comparaison, ces pourcentages étaient respectivement de 66.9% et 33.1% dans les années 1820. Aussi, bien qu'elle ne déclassait pas encore la chasse d'hiver, celle d'été était tout près de générer la moitié des revenus annuels. Comment expliquer cette importance croissante de la chasse estivale?

Tableau 9.18 : Répartition mensuelle (en pourcentage) des échanges de fourrures au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1840-1844.

Années	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai.	Juin	Juil.	Aoû.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1824-1830	6.8	4.9	5.3	0.4	5.3	20.8	2.3	10.6	14	19.7	4.5	5.7
1840-1844	5.2	2.1	1	6.2	4.2	34.4	4.2	2.1	12.5	22.9	2.1	3.1

Source: HBCA, B. 230/d/32.

Tableau 9.19 : Évolution de la fréquence et de la valeur mensuelles des échanges de fourrures par un chasseur moyen au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie entre 1824 et 1844.

(a) Nombre moyen de visites au poste de Weymontachie												
	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai.	Juin	Juil.	Aoû.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1824-1830	0.4	0.3	0.3	0.03	0.3	1.1	0.1	0.6	0.7	1	0.2	0.3
1840-1844	0.3	0.1	0.1	0.3	0.2	1.7	0.2	0.1	0.6	1.1	0.1	0.5
(b) Total moyen des ventes par mois (en pences)												
	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai.	Juin	Juil.	Aoû.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1824-1830	565	164	568	5	393	4253	46	844	623	1601	159	188
1840-1844	140	20	24	452	293	1842	109	15	479	2018	8	116
(a) Pourcentage mensuel moyen du total des ventes annuelles												
	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai.	Juin	Juil.	Aoû.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1824-1830	6	1.7	6	0.1	4.2	45.2	0.5	9	6.6	17	1.7	2
1840-1844	2.5	0.4	0.4	8.2	5.3	33.4	2	0.3	8.7	36.6	0.1	2.1

Sources: HBCA, B. 230/d/4; B. 230/d/8; B. 230/d/32.

L'observation de la répartition mensuelle des entrées de fourrures au poste de Weymontachie montre un phénomène surprenant (Tableau 9.20). Si, dans les années 1820, 35.7% des peaux de castors étaient échangées au mois de juin, contre 15.6% en octobre, moins de vingt ans plus tard, ce rapport était inversé. Désormais, 28.7% de ces peaux étaient échangées en juin et 47.5% en octobre. Ceci suggère que non seulement la chasse au castor d'été n'avait pas cessé avec la concurrence, mais qu'elle aurait été plus productive que celle au castor d'hiver. Un phénomène semblable, quoique moins prononcé, semble avoir prévalu pour la chasse aux loutres. Quelques hypothèses peuvent être avancées pour rendre compte d'une telle situation.

À compter des années 1820, la Hudson's Bay Company avait instauré différentes mesures de conservation afin de protéger, sur son territoire, les populations de castors durement

éprouvées par les années de concurrence.⁶⁴ Par exemple, elle décourageait les chasseurs à capturer les jeunes castors, elle refusait d'acheter le castor d'été, ou encore elle cessait la

Fourrures	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aoû.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Castors (livres)	10.75	1.75		13.75	19.6	95.9	6.25	1.25	22.5	158.85		3.25
Rats musqués	15					141	25	13	456	1479	45	88
Loutres	1			1	4	18	3		8	3		1
Martres	3	1	8	98	21	173				2		15
Visons				5		13			6	1		1
Ours				1		1	1		3	3		
Orignaux					1	23	1					
Lynx	6					10						2
Caribous									1			
Pécans				1		3						
Castoréum	1.5				1.3	1.4	0.9		0.3	1		0.6

Source: HBCA, B. 230/d/32.

vente de pièges en métal. En quelques occasions, elle est allée jusqu'à imposer des quotas dans certains de ses postes et à créer des réserves à castors. Toutefois, le long des frontières, et notamment de celle avec le Canada, les pressions exercées par les petits commerçants indépendants avait incité la compagnie à poursuivre sa politique de dégarnissage en encourageant la surexploitation des animaux à fourrures.⁶⁵

De toute évidence, la Haute-Mauricie, qui constituait un tel espace frontalier, n'a pas été sujette aux politiques de conservation de la Hudson's Bay Company. Par exemple, en 1833-1834, 37.2% des fourrures de castors obtenues au poste d'Obedjiwan provenaient de jeunes castors,⁶⁶ et, par rapport au total des entrées pour l'ensemble du St. Maurice District, ce pourcentage était de 47.2%.⁶⁷ Aussi, si la compagnie encourageait la chasse aux jeunes castors, il n'y avait sans doute aucune raison pour qu'elle n'encourage pas la chasse au castor d'été, si cela pouvait exterminer plus rapidement les réserves. Cette hypothèse est d'autant plus envisageable que, dans les années 1840, le castor n'était plus recherché avec la même avidité

par la Hudson's Bay Company. L'apparition des chapeaux de soie en Europe avait fait diminuer son prestige et la compagnie préférait désormais se tourner vers l'acquisition de peaux de martres.⁶⁸ Ces passages, tirés d'un journal de poste de Weymontachie (1847-1848), indiquent que la Haute-Mauricie n'a pas échappé à cette nouvelle tendance: « The Indians went off they did not bring any martens there being no snow »;⁶⁹ « An Indian [Kewasket] arrived today. Brought a few furs but only 5 martens ».⁷⁰

Ce nouvel intérêt pour les peaux de martres explique peut-être aussi, en partie, l'importance de la chasse au castor d'été en Haute-Mauricie dans les années 1840. D'une part, pour obtenir des peaux de qualité, les martres devaient être chassées durant les mois d'hiver. C'est ce qui explique que la presque totalité des entrées de peaux de martre au poste de Weymontachie avaient lieu entre avril et juin. D'autre part, le prix offert pour cet item avait été augmenté de 120% par rapport au prix en vigueur dans les années 1820, de sorte qu'une exploitation accrue de cette espèce résultait en de nouveaux revenus pour les chasseurs durant la période hivernale. Concrètement, la part du revenu annuel qu'un chasseur tirait de l'échange de peaux de martre était passée de 1.9% dans les années 1820 à 18.4% dans les années 1840 (Tableau 9.21). Aussi, ceci aurait pu inciter les chasseurs à délaissé quelque peu la chasse au castor durant l'hiver.⁷¹ Par contre, le besoin de revenus importants à l'automne afin d'effectuer les achats — d'autant plus que le crédit était moins élevé — a probablement fait en sorte que les castors épargnés à l'hiver devenaient une ressource particulièrement recherchée durant l'été. Par ailleurs, cette emphase sur le castor d'été aurait permis de contrer l'effet de la dévaluation du prix des peaux de rat musqué, la principale ressource exploitée à l'automne et qui constituait par le passé une importante source de revenus pour les achats automnaux.⁷²

En ce qui a trait à la chasse aux autres espèces animales dans les années 1840, on note peu de changements par rapport aux années 1820. Une fois de plus, la répartition mensuelle des entrées de fourrures montre que, à l'automne, l'ours continuait d'être chassé pour sa peau et sa graisse. C'était aussi à cette époque qu'on piégeait en plus grand nombre les visons. Durant les

Tableau 9.21 : Pourcentage du revenu annuel associé à chaque type de fourrure, 1840-1844.

Fourrures	Valeur (pences)		Quantité moyenne récoltée annuellement		Revenu annuel (pences)	Pourcentage du revenu total
Castors (livres)	180	X	16.7	=	3006	52.2 %
Martres	66	X	16.1	=	1063	18.4 %
Loutres	240	X	3.8	=	912	15.8 %
Rats musqués	3	X	113.1	=	339	5.9 %
Castoréum	180	X	0.5	=	90	1.6 %
Ours	156	X	0.5	=	78	1.3 %
Visons	18	X	1.8	=	32	0.6 %
Autres					243	4.2 %

Source: HBCA, B. 230/d/32.

mois d'hiver, outre le castor, la martre et la loutre, on tuait en moins grand nombre des lynx et, occasionnellement, des pécans. Les orignaux et les caribous devaient toujours constituer des espèces particulièrement recherchées, peut-être davantage encore que par le passé. En effet, la réduction des prises de castors a fait passer l'apport calorique annuel tiré de cette espèce de 22.6% dans les années 1820 à 9.2% dans les années 1840. Ceci, combiné à la diminution des achats de nourriture au poste de traite, a dû inciter les chasseurs à rechercher les animaux bien pourvus en viande. Cette importance du gros gibier se reflète dans un épisode relaté par un commis de Weymontachie: ainsi, à l'hiver 1846-1847, la température avait été plus chaude qu'à l'habitude et les premières chutes de neige n'étaient arrivées qu'en décembre. De telles conditions ne favorisaient pas le piégeage, et encore moins la chasse à l'original et au caribou. C'est ainsi que, le 21 janvier 1847, trois chasseurs se sont présentés au poste de Weymontachie: « they complain very much of hunger, they killed no large animal since last fall nither (sic) moose nor reendeer (sic) ». ⁷³

Enfin, certaines espèces telles que les perdrix et, surtout, les lièvres, ont probablement tenu non seulement une place importante dans l'alimentation des autochtones: « the 2 ladies been here all the time in the old house, living on rabbits », ⁷⁴ mais également un petit revenu

d'appoint. En effet, à compter de la seconde moitié des années 1840, le poste de Weymontachie offrait 2 pences pour les « rabbits ». ⁷⁵ Il n'est pas clair cependant si on payait seulement pour la fourrure ou pour l'animal en entier. On connaît des exemples ailleurs où des commis ont entrepris d'acheter des lièvres afin de nourrir leurs employés. ⁷⁶

*
* *

En ce qui concerne les années 1850 et la première moitié des années 1860, on ne peut trop s'avancer sur le succès du piégeage. À Weymontachie, l'importance des entrées fluctuait d'une année à l'autre. Par exemple, le commis rapportait, au terme de l'année 1865-1866: « pressed the last pack of furs which makes 19 in all from the place not so good as last year », ⁷⁷ et l'année suivante il notait: « 34 packs in all at this place which is more then I ever saw here » ⁷⁸ et il ajoutait:

...16 1/2 packs from Kickendatch very good indeed, 6 packs at Coococache and about 35 packs here which in all 57 packs of furs and which is more than I ever know from this district... ⁷⁹

Quant aux entrées de fourrures à Kikendatch, elles montrent une relative stabilité dans les années 1850, malgré une tendance à la baisse à la fin de cette décennie (Tableau 9.22). Dans les années 1860, les entrées y étaient qualifiées de bonnes; ⁸⁰ par exemple, pour la saison 1864-1865, 15 ballots de fourrures y ont été récoltés, « more than ever I knew from that place ». ⁸¹

Au plan des activités prédatrices, les entrées de fourrures à Weymontachie, pour l'année 1866-1867, montrent des changements significatifs par rapport aux années 1840 (Tableau 9.23). Au départ, le plus étonnant est le nombre de livres de peaux de castor obtenues annuellement par un chasseur qui est passé de 16.7 à 115.4. Même en considérant que l'année 1866-1867, comme l'indiquent les citations précédentes, a probablement été plus productive que d'ordinaire, il n'en demeure pas moins que les chiffres sont révélateurs. De plus, la hausse subite et marquée

des entrées de peaux de castor à Kikendatch en 1867-1868 (Tableau 9.22) semble indiquer qu'un phénomène identique s'est produit à cet endroit.

Fourrures	1856-57	1857-58	1858-59	1859-60	1860-61	1867-68	1869-70
Castors (livres)	184	282.5	241	261	215	1106	963
Rats musqués	1979	2020	1835	1098	935	1483	1200
Loutres	41	68	28	52	40	53	44
Martres	247	172	100	128	198	167	80
Lynx	193	180	163	36	25	114	33
Visons	121	94	61	57	62	128	40
Renards	2	5	4	8	2	5	9
Pécans	7	3	15	11	7	—	7
Ours	18	14	14	12	4	27	20
Castoréum (livres)	8	16	11.5	16	9	—	—
	2792	2838.5	2461	1663	1488	3083	2396

Sources: HBCA, B. 100/d/1, fos. 7, 15, 22, 29, 37; B. 100/d/2, fo. 9; B. 100/d/3, fo. 10.

Il fait peu de doute que cette augmentation des entrées de peaux de castor ne saurait s'expliquer par une soudaine explosion démographique de cette espèce en Haute-Mauricie. En fait, si on considère que la Hudson's Bay Company n'avait pas le souci d'assurer une conservation des castors dans la région,⁸² on peut plutôt présumer que, jusque dans les années 1860, cette espèce n'avait pas été exploitée à son plein potentiel par les autochtones. Ce constat renforce l'idée que l'apparente pauvreté des nomades mauriciens dans les années 1840 reflétait davantage un repli sur une chasse de subsistance qu'une diminution incontrôlée des revenus en raison d'une population de castors trop petite.

Par contre, la hausse des entrées de peaux de castor dans les années 1860 ne s'est pas nécessairement traduite par une augmentation du pouvoir d'achat pour les chasseurs. En réalité, la part du revenu annuel qu'elles généraient pour un chasseur de Weymontachie est demeurée sensiblement la même que dans les années 1840, passant de 52.3% à 53%, ce qui s'explique essentiellement par un prix presque dix fois moins élevé offert pour cet item en

1866-1867 (Tableau 9.23). Les peaux de castor fournissaient également près de la moitié des revenus pour les chasseurs de Kikendatch à la même époque (Tableau 9.24).

Tableau 9.23 : Pourcentage du revenu annuel d'un chasseur de Weymontachie associé à chaque type de fourrure, 1866-1867.

Fourrures	Valeur (en dollars)		Quantité moyenne récoltée annuellement		Revenu annuel (en dollars)	Pourcentage du revenu total
Castors (livres)	1.25	X	155.4	=	194.25	53.0 %
Martres	2.25	X	32.3	=	72.68	19.8 %
Loutres	6.00	X	6.5	=	39.00	10.7 %
Visons	2.00	X	19.3	=	38.60	10.5 %
Rats musqués	0.12.5	X	70.8	=	8.25	2.4 %
Castoréum (livres)	1.00	X	4.4	=	4.40	1.2 %
Ours	3.00	X	1.3	=	3.90	1.1 %
Autres					4.50	1.2 %

Source: HBCA, B. 230/d/36.

Tableau 9.24 : Pourcentage du revenu annuel d'un chasseur de Kikendatch associé à chaque type de fourrure, 1856-1868.

Fourrures	Valeur (en pences)		Quantité totale récoltée		Revenu total (en pences)	Pourcentage du revenu total
1856-1857						
Martres	136	X	247	=	33 592	29.9 %
Lynx	173	X	193	=	33 389	29.7 %
Castors	90	X	184	=	16 560	13.1 %
Loutres	259	X	41	=	10 619	9.4 %
Rats musqués	4	X	1979	=	7 916	7.0 %
Ours	256	X	18	=	4 608	4.1 %
Visons	32	X	121	=	3 872	3.4 %
Castoréum	266	X	8	=	2 128	1.9 %
1867-1868						
Castors	1.25	X	1106	=	1382.50	48.5 %
Martres	2.25	X	167	=	375.75	13.2 %
Loutres	6.00	X	53	=	318.00	11.2 %
Visons	2.00	X	128	=	256.00	8.9 %
Lynx	2.00	X	114	=	228.00	8.0 %
Rats musqués	0.12.5	X	1483	=	192.79	6.8 %
Ours	3.00	X	27	=	81.00	2.8 %

Sources: HBCA, B. 100/d/1, fo. 7; B. 100/d/2, fo. 9.

Dans les années 1860, les peaux pour lesquelles la Hudson's Bay Company offrait les meilleurs prix, à savoir celles des loutres, des martres et des visons, ont toutes connu une hausse au plan des entrées au poste de Weymontachie. Le nombre de peaux de loutre est passé de 3.8 par chasseur dans les années 1840 à 6.5, tandis que celui des peaux de martre a doublé, passant de 16.1 à 32.3. L'augmentation la plus spectaculaire revient toutefois aux peaux de vison dont le nombre est passé de 1.8 à 19.3, ce qui a fait augmenter leur part du revenu annuel d'un chasseur de 0.6% à 10.5%. Ces augmentations, conjointement à celle des peaux de castor, montrent que les autochtones ont consacré plus de temps que par le passé au piégeage, sans doute au détriment de la chasse de subsistance.⁸³

Il reste à identifier les raisons de ce passage au piégeage intensif. Est-ce que ce phénomène pourrait témoigner d'une diminution du gros gibier, et des orignaux en particulier, qui aurait rendu les chasseurs plus dépendants des postes de traite pour leur subsistance? En effet, plusieurs indices semblent indiquer une diminution de la population de ce mammifère en Haute-Mauricie au cours des années 1850, de même que de graves problèmes pour les autochtones à subvenir à leurs besoins alimentaires. En 1854, un chef soulignait que « la chasse devient très rare »,⁸⁴ et, trois ans plus tard, plusieurs chasseurs se plaignaient de famine.⁸⁵ Au terme de la saison 1855-1856, le chef du St. Maurice District écrivait:

Martins are considerably less owing to the greater part of the Indians being ill and starving all the winter in consequence of the unusual scarcity of the moose deer, which prevented them laying up a stock of provisions to subsist on while martin hunting. Several Indians belonging to this place have died during the winter, and several have not yet been in with their winter hunts.⁸⁶

Dans les années 1860, l'automne et l'hiver étaient souvent propices aux famines,⁸⁷ et les plaintes des chasseurs à cette époque ne semblaient pas exagérées ou constituer un outil de marchandage;⁸⁸ d'autres données corroborent leurs dires, et les employés des postes étaient du même avis: « saw nothing to shoot on our way. This is getting a poor country ».⁸⁹

On se souviendra également qu'en 1856, le père Andrieux rapportait que l'original faisait désormais l'objet d'une propriété individuelle, à l'image des animaux à fourrure.⁹⁰ D'autres indices d'une rareté des originaux ressortent des habitudes d'achats des chasseurs. On a vu que, dans les années 1860 à Weymontachie, et dès 1856 à Kikendatch, les chasseurs se procuraient dans les postes des mocassins et des courroies de portage faits en cuir d'originaux, contrairement à ce qui prévalait dans les années 1840. De plus, les achats de pantalons et de chapeaux — des vêtements faits traditionnellement en peau d'original ou de caribou — étaient à la hausse dans les années 1860.

Il serait tentant de voir dans cette diminution possible des originaux une explication à la hausse des entrées de fourrures.⁹¹ Faute de viande et de cuir, les autochtones seraient devenus

Tableau 9.25 : Liste des dix articles de traite accaparant la plus grande part du budget annuel d'un chasseur de Weymontachie, 1866-1867.

1- Farine	27.7 %
2- Stroud	6.6 %
3- Thé	5.1 %
4- Coton	4.2 %
5- Flanelle	3.9 %
6- Fusils	3.6 %
7- Pantalons	3.6 %
8- Manteaux	3.1 %
9- Tabac	2.7 %
10- Plomb	2.6 %

Source: HBCA, B. 230/d/36.

plus dépendants des postes de traite pour leurs vêtements — comme semble en témoigner l'augmentation marquée des achats de tissus — de même que pour leur alimentation. Dans ce dernier cas, l'apport calorique annuel de la farine, combiné à la quantité importante de viande de castor obtenue par le piégeage, auraient pu compenser en grande partie l'absence de viande d'original.⁹² Toutefois, à l'exception d'une augmentation des hameçons achetés, il ne semble pas que la pêche ait constitué une activité plus prépondérante dans les années 1860 que par le passé.⁹³

Un tel scénario invite toutefois à la prudence. Des contextes mieux documentés dans l'ouest canadien ont montré que, lorsque l'orignal, le caribou ou d'autres espèces sur lesquelles reposait l'essentiel de la subsistance se faisaient rares, les chasseurs mettaient plus d'ardeur à les poursuivre et négligeaient le piégeage des animaux à fourrure.⁹⁴ Autrement dit, une hausse majeure des entrées de fourrures n'est pas nécessairement incompatible avec une abondance du gros gibier.⁹⁵

Une autre explication pourrait avoir été une combinaison de l'introduction de l'argent et, surtout, de la hausse des prix offerts par la Hudson's Bay Company pour certaines fourrures. Comme il en sera question plus en détail au chapitre 13, l'obtention d'argent comptant pouvait potentiellement diversifier les sources d'approvisionnement des autochtones et leur ouvrir plusieurs opportunités, tant au plan de la consommation de produits occidentaux que de la qualité de vie. Par ailleurs, on constate que, sauf dans le cas du castor, le prix offert pour les peaux (visons, rats musqués, martres et loutres) a sensiblement augmenté entre 1844 et 1868 (Tableau 9.26). Aussi, la possibilité d'obtenir plus en retour des fourrures aurait pu inciter les chasseurs à s'adonner davantage au piégeage.⁹⁶ Toutefois, ce qui, avant tout, incite à voir la hausse du prix des fourrures comme un facteur déterminant, est le fait que l'essor du piégeage en Haute-Mauricie, au milieu des années 1860, est aussi observable à l'échelle de l'Amérique du Nord. En effet, à cette époque, la Hudson's Bay Company, par une politique commerciale plus agressive, avait réussi à accroître de façon spectaculaire ses entrées de fourrures; alors qu'en 1861 la compagnie avait récolté, en Amérique du Nord, un peu plus d'un demi-million de peaux, ce total avait doublé en 1868, atteignant plus de 1.1 million de peaux.⁹⁷

Par contre, un tel scénario présente plusieurs failles. D'une part, comme il en sera question une fois de plus au chapitre 13, la somme d'argent comptant distribuée par la Hudson's Bay Company aux autochtones de la Haute-Mauricie semble avoir été minime. En tout cas pas

suffisante pour entraîner des changements significatifs au plan du mode de subsistance. D'autre part, l'augmentation du piégeage dans les Hauts mauriciens aurait pu précéder de dix ans celle observée ailleurs au Canada au milieu des années 1860. En effet, certains indices laissent croire que le glissement vers une économie de subsistance basée sur le piégeage aurait pu s'amorcer dans la première moitié des années 1850 en Haute-Mauricie. Dès 1853, le chef de district Hardisty rapportait que plusieurs nomades mauriciens réclamaient des pièges en métal, et qu'ils exigeaient d'échanger leurs peaux contre des provisions.⁹⁸ Au terme de la saison 1855-1856, le même responsable soulignait que les entrées « sent down are more in bears, beaver, castoreum, lynx, mink, musquash and otters ». ⁹⁹ De plus, en supposant que l'évolution des entrées annuelles de fourrures à Kikendatch s'apparentait à celle qui prévalait à Weymontachie à la même époque, le tableau 9.22 montre que le nombre total de peaux échangées au milieu des années 1850 n'était que légèrement inférieur à celui qui prévalait au milieu des années 1860. Enfin, au tout début des années 1860, la demande en farine se faisait de plus en plus pressante à Weymontachie: « what brings them to the Desert is that there is never sufficient provisions here for them ». ¹⁰⁰

Par ailleurs, on se rappellera que des exemples observés ailleurs ont montré que lorsque les prix offerts pour les peaux étaient à la hausse, les autochtones avaient tendance à moins trapper puisque, leurs besoins étant nécessairement limités en raison des contraintes posées par la mobilité, ils pouvaient dès lors se procurer une même quantité d'articles avec moins de peaux, et donc à moindre effort. Or, le fait qu'il y ait eu à la fois une hausse des prix et des entrées de fourrures en Haute-Mauricie semble indiquer que les besoins des chasseurs de la région avaient changé depuis les années 1840. Plus précisément, puisque ceux-ci consacraient désormais plus du quart de leurs revenus à l'achat de produits alimentaires, comparativement à moins de 3% dans les années 1840, on peut croire qu'un rapport entre l'augmentation du piégeage et les problèmes de subsistance ait prévalu.

Finalement, on note qu'en Haute-Mauricie, ce sont les peaux de castor qui ont connu la plus forte hausse au plan des entrées annuelles, alors que le prix offert pour cet idem, dans les années 1860, était en fait moins élevé que celui offert dans les années 1840. Ceci tend également à rendre moins évident l'existence d'un lien direct entre la hausse des prix offerts par la Hudson's Bay Company au milieu des années 1860, et l'essor du piégeage en Haute-Mauricie.

Bref, bien que toute conclusion doive être avancée avec prudence, compte tenu de la rareté des données, il semblerait qu'une diminution du gros gibier en Haute-Mauricie, à compter des années 1850, puisse avoir amené les autochtones de Weymontachie, et probablement ceux de Kikendatch également, à s'adonner davantage au piégeage, ce qui leur aurait permis de se procurer des provisions dans les postes de traite — et particulièrement de la farine —, dont le prix était alors élevé. Le plus grand nombre de castors obtenu aurait aussi contribué à combler le vide alimentaire. Par la suite, à compter des années 1860, l'introduction de l'argent comptant, mais surtout une augmentation sensible des prix offerts pour les fourrures, auraient incité les nomades mauriciens à poursuivre leur nouvelle économie de subsistance axée sur le piégeage. D'autant plus que les castors semblent être demeurés abondants dans la région jusqu'à la fin des années 1870, et que les orignaux ne seraient réapparus que vers le mitan des années 1890.

Fourrures	1843-1844	1866-1867	Différence
Visons	0.30 \$	2.00 \$	+ 556.7 %
Rats musqués	0.05 \$	0.12,5 \$	+ 150.0 %
Martres	1.10 \$	2.25 \$	+ 51.1 %
Loutres	4.00 \$	6.00 \$	+ 33.3 %
Ours	2.60 \$	3.00 \$	+ 13.3 %
Castors	3.00 \$	1.25 \$	- 58.3 %
Castoréum	3.00 \$	1.00 \$	- 66.7 %

Sources: HBCA, B. 230/d/32; B. 230/d/36.

Cette nouvelle orientation prédatrice observée dans les années 1860 n'est pas sans soulever certaines questions. Par exemple, jusqu'à quel point les femmes ont-elles été impliquées dans le piégeage? La hausse significative des achats de tissus indique probablement une diminution du travail des femmes au plan de la confection des vêtements en peaux, et par conséquent une économie de temps. Dès lors, ont-elles consacré plus de temps au piégeage des animaux à fourrure dans les environs du camp, et des martres en particulier?¹⁰¹ Durent-elles également consacrer plus de temps à la préparation des peaux, de plus en plus abondantes, avant qu'elles ne soient remises aux commis des postes de traite?¹⁰² Certaines données semblent pointer en ce sens. Ainsi, au début des années 1870, plusieurs chasseurs de Weymontachie et de Kikendatch payaient les femmes et les filles des commis pour qu'elles leur fabriquent des tentes, des chemises, des pantalons, des mitaines, des vestes ou des mocassins.¹⁰³ Par exemple, pour ses travaux, Elizabeth Spence a gagné 25.00\$ en un an, tandis que Ann Wolford et sa mère ont fait près de 60.00\$.¹⁰⁴

De même, se pourrait-il que, dans les années 1860, les femmes aient préféré contribuer davantage au piégeage, ce qui permettait d'accroître les revenus du couple, lequel pouvait ainsi se procurer des articles qui épargnaient du travail à la femme ou qui permettaient de faire faire par d'autres un travail qui incombait auparavant à celle-ci? Chose certaine, il n'y avait pas plus de femmes qui avaient un compte au poste de Weymontachie dans les années 1860 que dans les années 1840. De plus, celles qui traitaient étaient surtout des veuves qui ne faisaient que de petites affaires. Aussi, si les femmes ont été plus actives que par le passé au plan du piégeage, elles remettaient assurément les fruits de leur chasse à leur mari qui demeurait le commerçant de la famille.¹⁰⁵

*
* *

Jouissant d'un monopole commercial en Haute-Mauricie à compter de 1831, la Hudson's Bay Company s'est montrée beaucoup plus rigoureuse dans la gestion de ses rapports économiques

avec les autochtones. Cette situation s'est reflétée dans plusieurs petites décisions ponctuelles telles que l'obligation, imposée aux chasseurs, de rembourser les crédits obtenus aux King's Posts avant la cessation du bail,¹⁰⁶ ou encore celle imposée aux familles de rembourser les dettes d'un chasseur défunt.¹⁰⁷ Mais aussi et surtout, la rigueur administrative s'est reflétée dans une politique de prix beaucoup plus systématique, de même que dans un système de crédit moins généreux. Combiné à une diminution probable mais temporaire des réserves de castors au début des années 1830, ce contexte a amené les chasseurs à diminuer sensiblement la quantité de leurs achats dans les postes de la compagnie anglaise. Cependant, cette rationalisation n'a probablement pas eu d'effets dramatiques.

En effet, on peut supposer, à la lumière des données disponibles, que les gens de Weymontachie ont effectué, au terme de la décennie prospère des années 1820, un repli sur leur mode de prédation traditionnel, basé surtout sur la chasse de subsistance. En ce sens, l'économie pratiquée par les nomades mauriciens dans les années 1840 était sans doute plus proche de celle qui prévalait avant les années 1820. C'est dire que, contrairement à ce qui s'est déroulé dans d'autres régions, le monopole de la Hudson's Bay Company en Haute-Mauricie ne s'est pas traduit par des conditions économiques difficiles pour les autochtones, et par une plus grande dépendance envers les postes de traite.¹⁰⁸ Au contraire, les nomades mauriciens semblent plutôt s'être distancés de la compagnie.

Par contre, à compter des années 1850, un déclin possible de la population d'originaux, puis, peu après, l'introduction de la monnaie et la hausse des prix de plusieurs fourrures paraissent avoir incité les chasseurs à se lancer de façon plus intensive dans le piégeage des animaux à fourrures. Si une telle pratique a probablement contribué à augmenter le revenu des familles et à diversifier leurs sources d'approvisionnement, elle s'est aussi traduite par une plus grande dépendance envers les postes de traite en ce qui concerne l'acquisition de vêtements — principalement sous forme de tissus — et de nourriture.

Sur un autre plan, l'analyse qui précède met en lumière l'influence déterminante de la Hudson's Bay Company dans l'orientation des activités de prédation des autochtones. Dans les années 1820, la compagnie anglaise, comme la King's Posts Company, encourageait, pour des motifs économiques et stratégiques, une surexploitation des castors. Les chasseurs ont embarqué dans le jeu, au point où la population de castors aurait été sérieusement diminuée. Dans les années 1840, la Hudson's Bay Company recherchait désormais des peaux de martre et, à nouveau, les nomades mauriciens se sont lancés sur les traces de ces bêtes, avec peut-être pour conséquence, une fois de plus, une diminution importante de cette ressource. En effet, si, en 1841-1842, 1273 peaux de martre ont été recueillies en Haute-Mauricie, ce total était passé à 417 huit ans plus tard.¹⁰⁹ Il faut aussi noter que cette emphase sur le piégeage des martres a peut-être forcé une chasse plus intensive du castor d'été et d'automne, et donc un ajustement au plan du cycle de prédation. Enfin, dans les années 1850 et 1860, la compagnie voulait à nouveau des peaux de castor, mais aussi et surtout des peaux de loutre, des martre et de vison pour lesquelles elle haussa de façon significative les prix. Les chasseurs ont à nouveau réajusté leurs activités prédatrices en consacrant plus de temps et d'énergie au piégeage de ces bêtes, au prix d'une plus grande dépendance envers la compagnie. Dans ce dernier cas toutefois, des contraintes à la subsistance leur ont sans doute forcé la main.

Toutefois, cette influence de la Hudson's Bay Company n'était pas à toute épreuve. Par exemple, dans les années 1840, malgré que la compagnie encourageait la surexploitation des castors pour des motifs stratégiques, les chasseurs ont plutôt ménagé cette ressource, comme en témoignent les prises annuelles à cette époque ($n = 40.9$ livres de peau de castor/chasseur), comparativement à celles qui ont prévalu dans les années 1860 ($n = 155.4$ livres de castor/chasseur). On peut donc présumer que, si les autochtones ont souvent suivi la compagnie dans ses priorités, ils le firent tout de même de façon volontaire, jugeant qu'ils pouvaient en retirer à tout le moins tout autant d'avantages que d'inconvénients.

Notes

1. McCormack, 1982, p. 160.
2. On notera toutefois que ces présents étaient distribués aux nomades mauriciens en dépit du fait que ces derniers ne figuraient toujours pas sur la liste des nations placées sous la protection du Department of Indian Affairs [ANC, 1837].
3. ANC, 1833a.
4. ANC, 1836c; 1838a; 1841a.
5. ANC, 1838b.
6. ANC, 1836a.
7. ANC, 1839.
8. ANC, 1841a.
9. ANC, 1841b.
10. ANC, 1841c; 1843.
11. ANC, 1843.
12. ANC, 1844a-f.
13. ANC, 1847; 1851.
14. ANC, 1844a.
15. ANC, 1841a; 1844a.
16. Francis et Morantz, 1983, p. 123, 127; Krech, 1984, p. 112.
17. HBCA, B. 230/d/18, fo. 21; B. 230/d/22, fo. 33; B. 230/d/31, fos. 100, 129. Justifiant l'inventaire prévu pour la saison 1861-1862, le chef du St. Maurice District écrivait: « And the whisky merely for a glass to the Indians when they visit the posts which they desire much to have » [HBCA, B. 134/c/83, fo. 377].
18. HBCA, B. 230/d/18, fos. 20, 28, 44; B. 230/d/36, fo. 24; HBCA, B. 230/a/4, fo. 13.
19. HBCA, B. 230/a/4, fo. 11. Un sac contenait 100 livres de farine.
20. HBCA, B. 230/d/18, fos. 84-85; B. 230/d/36, fo. 24.
21. Black-Rogers, 1986, p. 362.
22. Le seul livre de comptabilité de la Hudson's Bay Company [HBCA, B. 230/d/36] qui contienne des informations sur les chasseurs de Weymontachie dans les années 1860 a une utilité limitée. En fait, il s'agit d'un brouillon (day book) et les données concernant les dates de visites, les transactions effectuées, les articles et les fourrures échangées, etc. sont

incomplètes ou encore illisibles. Il n'y a que pour l'année 1866-1867 que les informations peuvent être utilisées, bien qu'avec une grande prudence, et pour un nombre restreint de chasseurs. Par ailleurs, il n'existe pas de données concernant les achats effectués par les chasseurs de Kikendatch entre 1831 et 1870. Il existe bien quelques livres de comptabilité relatifs à ce poste, mais ils contiennent avant tout des informations sur les comptes des employés et les inventaires du poste. Si, pour quelques années, des données sont disponibles sur les quantités vendues de tous les articles de traite, ces informations ne sont guère utiles du fait qu'on ignore le nombre et la provenance exacte des chasseurs qui fréquentaient l'établissement.

23. HBCA, B. 230/d/22, fo. 18.

24. HBCA, B. 230/d/31, fo. 77.

25. HBCA, B. 230/d/18, fos. 6, 20, 28, 43-44; B. 230/d/22, fo. 33; B. 230/d/31, fo. 100.

26. HBCA, B. 230/a/4, fos. 19-20.

27. HBCA, B. 230/a/4, fos. 28, 50-52.

28. Lips, 1947a, p. 391.

29. HBCA, B. 100/d/4, fo. 9. En octobre 1866, Petiguay récolta huit tonnelets de pommes de terre [HBCA, B. 230/a/5, fo. 3]. Le fumier des animaux du poste était alors utilisé pour engraisser la terre des potagers [HBCA, B. 230/a/5, fo. 11].

30. Wallace, 1932, p. 50.

31. Dumoulin, 1840, p. 97; Payment, 1843, p. 127.

32. HBCA, B. 230/d/18, fo. 20.

33. Dumoulin, 1839b, p. 29; Maurault, 1845b, p. 143.

34. HBCA, B. 230/d/31, fo. 20.

35. HBCA, B. 230/a/4.

36. Francis et Morantz, 1983, p. 123.

37. De façon plus précise, cette réduction apparente du crédit est probablement liée à la politique de la Hudson's Bay Company appelée « Ready Barter System ». Par cette politique, la compagnie souhaitait diminuer l'endettement des chasseurs en les forçant à échanger directement leurs fourrures contre les articles de traite, plutôt que leur céder les articles à crédit [Bishop, 1974, p. 118-119]. La volonté d'implanter une telle politique en Haute-Mauricie semble se refléter dans l'augmentation des entrées de peaux de castors à l'automne au poste de Weymontachie (Tableau 9.20). Toutefois, comme presque partout ailleurs, il est tout de même demeuré nécessaire d'accorder un crédit aux chasseurs à chaque automne, sans doute en raison de l'abondance du gros gibier ou des animaux à fourrures en Haute-Mauricie qui offrait à ces derniers une certaine autonomie par rapport aux postes de traite.

38. Wallace, 1932, p. 354; Rich, 1959, 2, p. 494-496.

39. Le fait que les prix offerts pour les fourrures soient demeurés les mêmes ou qu'ils aient été, dans certains cas, augmentés, tout comme le fait que les prix des articles de traite soient demeurés les mêmes ou aient été réduits dans certains cas, sont des phénomènes révélateurs. En effet, dans le but d'accroître ses profits, la Hudson's Bay Company avait habituellement tiré profit de son monopole pour augmenter le prix de ses articles et réduire celui qu'elle offrait pour les fourrures [Tough, 1990, p. 389]. Un comportement contraire en Haute-Mauricie semble confirmer la philosophie que sous-tendait l'opération des postes de traite dans cette région, à savoir qu'il était préférable de sacrifier les profits pour mieux protéger une zone d'exploitation (Terre de Rupert) plus productive.

40. Sahlins, 1976, p. 49-50.

41. Morantz, 1980, p. 50; 1984, p. 66.

42. Morantz, 1980, p. 50.

43. Bishop, 1970, p. 4.

44. HBCA, B. 230/d/16, fos. 13, 37-38; B. 230/d/22, fo. 29; B. 230/d/31, fos. 52, 57, 77, 83; B. 230/d/32, fos. 88-89, 91; B. 230/a/4, fos. 1, 7, 9, 13, 15, 40, 71; B. 230/a/5, fo. 21. La fabrication des raquettes (à l'exception du cadre), de même que la confection des mocassins pour les employés des postes incombait habituellement aux femmes. C'étaient toutefois les seules tâches importantes que celles-ci semblent avoir effectué pour la Hudson's Bay Company. À cet égard, les femmes autochtones de la Haute-Mauricie auraient joué un rôle de soutien à la compagnie moins important que celui de leurs consœurs de l'ouest canadien qui, en plus d'assurer, en grande partie, l'alimentation des employés, étaient impliquées dans le travail des peaux, dans le transport, et parfois dans la diplomatie [Van Kirk, 1980, p. 53-73].

45. HBCA, B. 230/d/18, fos. 22, 24; B. 100/d/2, fo. 5; B. 100/d/3, fo. 5.

46. HBCA, B. 230/a/4, fos. 12-13, 36.

47. Ray, 1975, p. 51, 66. Il ne faudrait peut-être pas écarter totalement la possibilité qu'il y ait eu peu de castors en Haute-Mauricie dans les années 1840. En effet, le chef de district McLeod informait Simpson en 1844 que « in fact the St. Maurice is ruined in fur bearing animals » [HBCA, D. 5/10, fo. 536]. Pourtant, cette même année, il y avait au moins 25 trappeurs étrangers (Abénaquis et autres) en Haute-Mauricie, ce qui laisse croire que la ressource n'était probablement pas si absente. McLeod a pu faire un lien direct entre de faibles entrées de fourrures et la quantité des castors disponible. Il faut aussi noter que, toujours en 1844, les nomades mauriciens échangeaient des fourrures avec les visiteurs Abénaquis, ce qui contribuait à réduire les entrées aux postes de la Hudson's Bay Company [HBCA, D. 5/10, fo. 537].

48. HBCA, B. 230/d/34.

49. Bishop, 1974, p. 121.

50. HBCA, B. 230/a/3, fo. 13.

51. HBCA, B. 230/a/4, fo. 2.

52. HBCA, B. 230/a/4, fos. 12, 34, 36.

53. HBCA, B. 230/a/4, fo. 7.

54. HBCA, B. 230/a/4, fo. 7.

55. HBCA, B. 230/a/4, fo. 20.

56. HBCA, B. 230/a/4, fo. 22.

57. HBCA, B. 230/a/4, fo. 10; B. 230/a/5, fo. 23.

58. HBCA, B. 230/a/4, fos. 7, 12. En 1859, l'endettement total des chasseurs de la Haute-Mauricie approchait 6000\$ [HBCA, B. 134/c/78, fo. 377]. On peut certainement avancer que cette situation n'était pas uniquement le résultat de mauvaises habitudes de la part des autochtones. L'incompétence des commis y était pour beaucoup, et leurs partenaires économiques ont su en tirer profit.

59. HBCA, B. 230/a/5, fo. 22.

60. HBCA, B. 100/d/1, fo. 22.

61. HBCA, B. 230/d/34.

62. HBCA, B. 230/a/4, fo. 1.

63. HBCA, B. 230/a/4, fo. 7.

64. Ray, 1975, p. 51-55.

65. Ray, 1975, p. 55.

66. HBCA, B. 230/d/18, fo. 35.

67. HBCA, B. 230/d/21, fo. 29.

68. Ballantyne, 1971, p. 60-61; Taylor et Baskerville, 1994, p. 104.

69. HBCA, B. 230/a/2, fo. 4.

70. HBCA, B. 230/a/2, fo. 5; voir le tableau 7.1.

71. Il faut noter que les règles de fonctionnement qui régissaient le commerce dans les postes de la Hudson's Bay Company ne permettaient pas à un chasseur d'obtenir, en présentant au printemps une quantité de fourrures dont la valeur dépassait celle du crédit obtenu à l'automne précédant, un crédit en avance sur ses achats de l'automne suivant. De toute façon, un chasseur savait la quantité de fourrures qu'il lui fallait amasser durant l'hiver pour rembourser son crédit, et il n'avait pas l'habitude d'accumuler plus de peaux que nécessaire. Néanmoins, si la valeur de ses fourrures, au printemps, dépassait celle du crédit contracté à l'automne, un chasseur n'avait d'autre choix que se procurer divers articles d'une valeur équivalente à celle des fourrures en surplus [Morantz, 1990, p. 213].

72. HBCA, B. 230/a/2, fo. 1.

73. HBCA, B. 230/a/2, fo. 4.

74. HBCA, B. 230/a/4, fo. 28.

75. HBCA, B. 230/d/34.

76. Bishop, 1974, p. 115-116; Morantz, 1987, p. 211.

77. HBCA, B. 230/a/4, fo. 71.

78. HBCA, B. 230/a/5, fo. 23.

79. HBCA, B. 230/a/5, fo. 23.

80. HBCA, B. 230/a/4, fos. 25, 33.

81. HBCA, B. 230/a/4, fo. 35.

82. En fait, aucune donnée explicite permet de conclure à l'absence de mesures de protection des castors dans les années 1850 et 1860 en Haute-Mauricie. Cependant, même si la Hudson's Bay Company avait voulu protéger la population de castors, les succès auraient probablement été mitigés car, habituellement, les mesures de conservation se sont avérées peu fructueuses dans les régions où des petits commerçants indépendants étaient actifs [Ray, 1975, p. 57].

83. Cette nouvelle prédominance du piégeage en Haute-Mauricie s'est reflétée, comme dans d'autres cas ailleurs au Canada, par des visites moins fréquentes dans les postes de traite [Asch, 1976, p. 11]. Si, dans les années 1840, un chasseur se rendait en moyenne 9.3 fois par année au poste de Weymontachie pour y faire des achats, il ne s'y rendait plus, apparemment, que 5 fois dans les années 1860, et 50% des visites avaient lieu durant l'été.

84. Andrieux, 1857, p. 26.

85. HBCA, B. 230/a/3, fos. 6, 8, 10.

86. HBCA, B. 134/c/73, fo. 289.

87. HBCA, B. 230/a/4, fos. 24, 25, 28. Faisant référence à la population autochtone de Kikendatch en 1861, le chef de district Steward rapportait: « [Kikendatch] Indians are miserably hard up for want of provisions in winter - a whole family of six souls died last winter of actual starvation and more or less dies every year » [HBCA, B. 134/c/83, fo. 155].

88. Ray, 1984, p. 2; Black-Rogers, 1986, p. 365-370.

89. HBCA, B. 230/a/5, fo. 27.

90. Andrieux, 1856?

91. La hausse des entrées de peaux de castor a sans doute aussi été encouragée par une plus grande demande de la part de la Hudson's Bay Company. En effet, la demande européenne pour ces peaux avait repris à compter du mitan des années 1850 [Bishop, 1974, p. 127].

92. Les castors obtenus par un chasseur pouvaient potentiellement combler près de 50% des besoins caloriques annuels de sa famille [voir la note 118 au chapitre 6], à quoi il faut ajouter les 23.3% découlant de la consommation de farine en plus grande quantité. Pour les familles, la farine devait être particulièrement importante durant les mois de piégeage intensif, au cours desquels l'homme était longtemps absent du campement.

93. On notera toutefois que la ficelle, classée ici dans la catégorie des vêtements et des tissus, a aussi été utilisée dans la fabrication des filets, et la quantité achetée est passée de 1.7 ballots dans les années 1840 à 2.3 ballots dans les années 1860 (Tableau 9.4). Néanmoins, dans l'ensemble, la diminution des orignaux en Haute-Mauricie n'aurait pas entraîné, comme ce fut le cas chez d'autres populations du Subarctique, l'apparition d'une économie de subsistance précaire basée sur l'exploitation des petits mammifères (principalement le lièvre) et sur la pêche [Bishop, 1974, p. 183-227, Rogers et Black, 1976]. De plus, le fait que les chasseurs de Weymontachie consacraient, dans les années 1860, jusqu'à 8% de leur budget annuel à l'achat de thé et de tabac semble indiquer que, malgré une plus grande dépendance envers le poste de traite, les autochtones ne vivaient pas nécessairement dans la misère (Tableau 9.25).

94. Bishop, 1970, p. 8-9; 1974, p. 120, 183; Ray, 1975, p. 50; 1984, p. 7; Thistle, 1986, p. 83-85; Coates, 1991, p. 66; voir Lips, 1939, p. 160, 168-169, 178, 183, 186. Face à un tel contexte, la Hudson's Bay Company optait pour distribuer de la farine à bas prix aux chasseurs, espérant ainsi les encourager à chasser moins et à piéger plus [Ray, 1984, p. 9]. Or, le fait que la farine ait été vendue à fort prix en Haute-Mauricie dans les années 1860 semble indiquer que ce ne fut pas le cas dans cette région.

95. Morantz, 1984, p. 61; VanStone, 1963, p. 163. Un indice qui laisse entendre qu'une telle situation ait pu se produire en Haute-Mauricie provient d'un commentaire du commis de Weymontachie qui soulignait, en 1858: « I saw a couple of Indians last week, they have killed a number of moose, thus furnishing themselves with food and material to bait their marten traps. They appear to think that martens will be plenty » [HBCA, B. 230/a/3, fo. 13]. Toutefois, ce commentaire peut également laisser entendre que la chasse de subsistance passait avant tout, et que, seulement si elle était fructueuse, les chasseurs se mettaient alors au piégeage. Or, les témoignages explicites et implicites faisant état des problèmes de subsistance durant les années 1850 rendent peu probable, à cette époque, l'existence d'un piégeage intensif favorisé par une chasse profitable au gros gibier.

Par ailleurs, on ne sait précisément ce qui aurait pu provoquer une diminution de la population d'orignaux en Haute-Mauricie. Les feux de forêts et la mortalité hivernale — souvent reliée à l'importance des précipitations de neiges — sont les principales causes naturelles qui peuvent entraîner une diminution à court terme de cette espèce [Séguin, 1985, p. 62]. Toutefois, aucune preuve que ces facteurs auraient eu un rôle à jouer n'est rapportée dans les documents de l'époque. De plus, de tels phénomènes sont ponctuels et, en raison de la capacité de la population d'original à se refaire en un temps relativement court [Winterhalder, 1983, p. 37], ils pourraient difficilement expliquer la rareté des orignaux en Haute-Mauricie durant près de 50 ans. Il ne semble pas non plus, d'après leurs habitudes d'achat, que les autochtones aient fait un usage plus prononcé des armes à feu et, de surcroît, qu'ils aient pratiqué une surchasse de cet animal, un phénomène qui a affecté la population de gros gibiers dans d'autres régions [VanStone, 1976, p. 204-206].

Une autre explication pourrait avoir été la surabondance des ours dans la région. Dans un discours prononcé à Weymontachie en 1939, Narcisse Coococoo déplorait le fait que les ours étaient trop nombreux dans la région et que, notamment, ils mangeaient tous les jeunes orignaux [AETR, 1939]. Or, la lecture des journaux du poste de Weymontachie nous apprend que, à tout le moins dans les années 1880, la population d'ours en Haute-Mauricie semblait très élevée. Toutefois, la forte hausse des entrées de peaux d'ours pour l'ensemble du St. Maurice District à la fin des années 1840 (Tableau 7.1) pourrait indiquer une prolifération de cette espèce à une date encore plus ancienne. Ainsi, à compter du mitan du XIXe siècle, les chasseurs de la Haute-Mauricie auraient pu vivre une situation analogue à celle décrite par Coococoo pour les années 1930. Par contre, toujours d'après les journaux de postes, la chasse à l'ours s'est faite moins intensive à compter des années 1890, peut-être en raison d'une diminution de la ressource due à une surchasse — les entrées de peaux d'ours dans le St. Maurice District sont passées de 150 à 275 par an entre 1880 et 1889 [HBCA, B. 266/e/2b, fo. 1]. De plus, à la même époque, les références à la présence d'orignaux et de chevreuils se sont multipliées. Comme je

J'ai mentionné au chapitre 1, c'est aussi à cette époque que de vieux chasseurs blancs avaient été témoins de « l'arrivée des orignaux » dans la région. Ce retour des orignaux a peut-être aussi été favorisé par un réchauffement du climat de l'hémisphère nord à compter de 1885 [Winterhalder, 1983, p. 12; Castonguay, 1989, p. 25], de même que par les feux de forêts qui, nombreux à cette époque, ont favorisé l'ouverture de la forêt et la régénération des saules et des bouleaux dont se nourrissent les orignaux [VanStone, 1976, p. 207].

96. Voir le chapitre 13, p. 501.

97. Ray, 1990a, p. 11.

98. HBCA, B. 134/c/70, fos. 173, 175.

99. HBCA, B. 134/c/73, fo. 289.

100. HBCA, B. 134/c/81, fo. 388.

101. Van Kirk, 1980, p. 72; 1987, p. 382.

102. Anderson, 1991, p. 111.

103. HBCA, B. 100/d/4, fos. 9, 11; B. 100/d/7, fos. 2-6; B. 100/d/8, fos. 2-4.

104. HBCA, B. 100/d/4, fos. 9, 11.

105. Une exception toutefois, « Mother » Alexis qui, en 1866-1867, échangea six castors, 83 rats musqués, cinq visons, 1 3 4 livres de castoréum, 13 écureuils, deux lynx et une martre [HBCA, B. 230/d/36, fos. 4, 6].

106. HBCA, B. 230/d/17.

107. HBCA, B. 230/d/24, fo. 41; B. 230/d/36, fo. 27.

108. Hanks, 1982, p. 107, 111.

109. Voir le tableau 7.1; B. 230/d/31, fos. 132-133; B. 230/d/35, fo. 13.

Chapitre 10

Robes noires et christianisme

...religion and western mores came as a unified package. [...] If we define culture as "the framework of beliefs, expressive symbols, and values in terms of which individuals define their world, express their feelings, and make their judgments" [Geertz, 1973, p. 44], then religion is the network of symbols which give tangible expression to the orientation to life rooted in the cultural context. Conversion involves the adoption of a new cultural basis and thus includes a changed social structure as well as new religious symbols and experience.¹

Les autochtones de Weymontachie et d'Obedjiwan-Kikendatch n'ont pas découvert le christianisme avec l'arrivée du curé Dumoulin en 1837. Bien avant cette date, les contacts avec la religion des gens du sud avaient été fréquents. Durant la seconde moitié du XVIIIe siècle, les visites estivales dans la vallée du Saint-Laurent donnaient l'occasion de rencontrer des prêtres, de recevoir le baptême, de contracter des mariages et d'inhumer des défunts.² Près d'une quinzaine de paroisses de la Basse-Mauricie ont conservé, dans leurs registres, le passage de « Têtes de Boule » avant 1800, dont un certain nombre devaient être originaires de la Haute-Mauricie.³ En retournant dans leur contrée, ces nomades mauriciens ramenaient des pratiques, des croyances et des enseignements chrétiens et les partageaient avec leurs parents et leurs amis qui se montraient plus ou moins réceptifs ou indifférents. Par ailleurs, les relations avec les Eurocanadiens employés dans les postes de traite, les intermariages entre ceux-ci et des femmes autochtones, de même que la fréquentation de groupes voisins déjà convertis,⁴ furent autant de véhicules par lesquels le christianisme a pu s'immiscer dans le Haut-Saint-Maurice. Il se pourrait même qu'avant 1837, la région ait été visitée par un missionnaire du Saguenay nommé Boucher.⁵

Dès lors, il ne faut pas s'étonner que lors de leur passage dans la région en 1829, les membres de l'expédition Ingall aient observé, au lac Kempt, des sépultures autochtones reposant à l'ombre d'une croix,⁶ ou que les premiers missionnaires aient constaté la quasi disparition de

la polygamie.⁷ Cependant, l'implantation des postes de traite en Haute-Mauricie avait amené les chasseurs de la région à délaisser de plus en plus la vallée du Saint-Laurent, de sorte que les rapports avec les prêtres de l'endroit se sont faits plus rares. Cette situation a peut-être entraîné un certain recul du christianisme en Haute-Mauricie, ce qui expliquerait en partie les propos — qu'il faut sans doute nuancer — de Dumoulin, selon qui tous les autochtones de cette région étaient des « infidèles » en 1837.⁸

À qui doit-on l'initiative de dépêcher des missionnaires en Haute-Maurice à la fin des années 1830? S'agissait-il d'une requête des autochtones ou d'une décision des autorités religieuses de la colonie? Lorsque Dumoulin arriva dans la région à l'été 1837, il fut informé que les autochtones d'Obedjiwan avaient déjà quitté leur lieu de rassemblement pour se disperser dans les bois.⁹ Que cette information ait été véridique ou non,¹⁰ le fait que les gens d'Obedjiwan ne soient pas venus rencontrer le missionnaire à Weymontachie semble indiquer qu'ils ne s'attendaient pas à recevoir sa visite. Par contre, tous les autochtones de Weymontachie étaient présents au poste de traite à l'arrivée du religieux.¹¹ Avaient-ils été avertis au préalable? Dumoulin ou ses supérieurs avaient-ils pris soin de s'informer auprès de la Hudson's Bay Company quant au moment propice où les futures ouailles seraient toutes rassemblées? Cette dernière hypothèse semble plus probable car, comme le mentionnait Dumoulin, les autochtones « ne s'attendant pas à voir de missionnaire, cette année, ils ne s'étaient pourvus de provisions que pour quelques jours ». ¹² De plus, relatant de mémoire la première venue de Dumoulin à Weymontachie, le chef de Manouane, Louis Neweashish, mentionna au père Guinard en 1913:

Un matin, un homme de notre bande dit: "Il vient quelqu'un, une voile brille à l'horizon." Puis montrant l'ouest, il ajouta: "Quand le soleil aura marché jusque-là, le visiteur débarqua ici au lieu où nous sommes. Alors, tous nous allâmes camper là-bas, à l'embouchure de la Manawan. Nous étions craintifs [...] Nous entendîmes un coup de feu et, peu après, au mât de l'embarcation apparut le linge rouge qui s'agite au vent (le pavillon). Alors tous se dirent: "Il est arrivé. Qui est-il? Que nous veut-il?"¹³

Ainsi, tout porte à croire que l'envoi de religieux en Haute-Mauricie résultait, au départ, d'une décision des autorités cléricales. Bien qu'apparemment ils n'aient pas été consultés à cet effet,

ni même sur le choix des différents missionnaires qui leur ont été assignés au fil des ans, les autochtones du Haut-Saint-Maurice n'ont jamais déserté les missions. Au contraire, les robes noires furent toujours accueillies avec courtoisie et intérêt, et une relation privilégiée entre eux et les autochtones a rapidement été établie, sur des assises qui dépassaient parfois le seul domaine de la religion.

Les raisons d'être des missions

Au début du XIXe siècle, l'attitude paternaliste manifestée par les autorités politiques canadiennes à l'égard des autochtones sous-tendait également l'œuvre des missionnaires. En effet, ceux-ci avaient la ferme conviction que, face à la menace d'extinction qui guettait constamment les autochtones, il était de leur devoir de secourir ces derniers et de les appuyer dans leur résistance. Or, paradoxalement, cette résistance, aux yeux des religieux, devait nécessairement passer par l'adoption de la culture occidentale. En d'autres termes, les autochtones ne pouvaient survivre qu'en adoptant la technologie, le système économique, le mode de vie, etc., des Blancs. Aussi, la mission dont les missionnaires se considéraient investis s'avérait beaucoup plus complexe qu'une simple entreprise d'évangélisation. En réalité, le christianisme ne constituait qu'une des facettes du monde occidental auxquelles il fallait rallier les infidèles.¹⁴ De même, en bout de ligne, la politique des missionnaires s'articulait autour de deux principes: « civilisation » et « conservation ».¹⁵

Par expérience, les missionnaires étaient conscients que le nomadisme constituait le principal obstacle à la conversion et à la civilisation des autochtones du Subarctique. Pour instruire ceux-ci de façon adéquate, il était nécessaire de les rassembler et de restreindre leur mobilité, de façon à pouvoir garder un œil sur eux et prévenir les rechutes dans le paganisme. Ici encore, la stratégie des missionnaires rejoignait celle des autorités politiques. En effet, celles-ci considéraient habituellement les groupes nomades comme des entraves au développement économique de l'arrière-pays, et leur sédentarisation était un préalable à la mise en valeur des

nouveaux territoires.¹⁶ Des considérations d'ordre politique pouvaient également prévaloir, comme en témoigne ce passage tiré de la correspondance gouvernementale de 1842:

An extensive tract of the unconceded lands between the River Ottawa and St. Maurice might be divided into districts and allotted to the several tribes for their settlement and permanent residence [...] the expenses of the proposed arrangement in the first instance they would be repaid in a very few years by the conversion of the tenure of the Indians Seigneuries into free and common soccage and by the sale of the lands so acquired and of the Indian Townships Lands (now let on lease) to British and Irish imigrants; and all further expense on account of the aboriginal people of the province would cease and determine, while at the same time a loyal population would be settled upon the most vulnerable part of the frontier of Lower Canada.¹⁷

De même, le scénario des missions était souvent élaboré de manière à favoriser la sédentarisation des autochtones. En ce sens, la première étape consistait à identifier un lieu propice au ministère, et le choix s'arrêtait généralement sur un endroit où les autochtones avaient l'habitude de se réunir périodiquement. À cet effet, les alentours des postes de traite constituaient souvent des sites tout désignés. Toutefois, les premières missions en Haute-Mauricie se sont démarquées du modèle habituel. Plutôt que de s'installer aux postes de Weymontachie ou d'Obedjiwan, les missionnaires choisirent le site de Kikendatch, situé sur la rivière Saint-Maurice, à mi-chemin entre les deux postes de traite.¹⁸ Il s'agissait d'un secteur que les autochtones avaient déjà fréquenté anciennement en raison de la présence d'un poste de traite, et dont les lacs et les bois avoisinants étaient suffisamment abondants en poissons et en gibier pour permettre des séjours prolongés.¹⁹ Toutefois, le site de Kikendatch ne constituait pas pour autant un site propice à la sédentarisation.

La seconde étape vers la sédentarisation consistait à convaincre les autochtones de délaisser la chasse, la pêche et la cueillette pour s'adonner à la culture de la terre. Les religieux étaient conscients des difficultés d'une telle entreprise, mais ils la percevaient comme étant inévitable. Faisant référence aux Algonquins de l'Outaouais supérieur, le père Clément écrivait en 1852:

... il est à croire qu'avec le penchant du sauvage pour la vie errante, tant qu'il eût trouvé de quoi fournir à sa subsistance, ce n'est que bien difficilement qu'on serait parvenu à le fixer au sol. Mais, aujourd'hui que par la rapide disparition de ses forêts, les ressources qu'il retire de ses plus longs voyages sont toujours insuffisantes, il n'est pas à croire qu'à la vie calme et assurée du cultivateur, il continue à préférer la vie agitée et toujours plus précaire des nomades [...] une fois mis à l'abri de faire de longues absences pour se procurer une nourriture toujours plus insuffisante, le sauvage, vivant proche du prêtre et de l'église, pourra toute l'année envoyer ses enfants à l'école, dès que nous pourrons en avoir une. Et alors, l'instruction opérant bientôt dans le caractère et les habitants une heureuse altération, il en viendra, et en peu de temps, à s'assimiler aux blancs.²⁰

Or, si un tel scénario paraissait plausible dans le cas des Algonquins, fortement exposés à la colonisation, le contexte était tout autre en Haute-Mauricie. D'une part, les nomades de l'endroit n'avaient encore rien à craindre d'une arrivée massive de colons ou d'exploitants forestiers, et, d'autre part, la culture dans cette région n'était possible qu'à petite échelle et au prix de grands efforts. Aussi, les missionnaires se résolurent plutôt à attirer les nomades mauriciens à la rivière Désert (Maniwaki). En effet, le gouvernement avait accordé à cet endroit, en 1851, une réserve de 50 000 arpents à l'usage des Algonquins, des Nipissings et des Têtes de Boule, et ce à la suite des demandes répétées de l'évêque de Bytown. La même année, lors de la mission de Weymontachie, le père Clément invita les autochtones de la Haute-Mauricie à venir s'établir à Maniwaki. Vingt-deux familles se montrèrent alors intéressées mais, ayant visité l'endroit l'année suivante, elles renoncèrent à s'y installer.²¹ On ignore les raisons précises de ce désistement. La sévère épidémie de rougeole qui avait frappé les Algonquins de l'endroit en 1851 influença peut-être leur décision, ou, tout simplement, ce fut un manque d'intérêt pour l'agriculture, considérant notamment les conditions précaires dans lesquelles devaient travailler les familles déjà établies.²²

Les missionnaires ne s'avouèrent pas vaincus pour autant et tentèrent de tirer profit de la charge qui leur incombait de distribuer les présents gouvernementaux pour attirer les autochtones du Haut Saint-Maurice à Maniwaki. Dans une lettre adressée au gouverneur de la Hudson's Bay Company en 1855, Hardisty, le chef du St.Maurice District, mentionnait:

The Indians here are much disappointed that the Government presents for them were not sent up here last Summer as usual. A number of them have signed a Paper which I now forward to you. They beg to request that you will use your influence with the Government to get them sent here again as heretofore. I have heard that it is the wish of the Roman Catholic Missionaries to get the Indians belonging to this place down the River Désert, and take land there, and the Indians consider that the Priests having got the presents into their hands, is with the view of compelling them to come down there for them, and to do as they wish. - The Indians however are not willing to leave the Lands which have descended to them from their Fathers. They are all anxious to have gardens, and plant potatoes, and think that some good land might be found near about here to answer their purpose.²³

Cet extrait laisse entendre que les autochtones du Haut Saint-Maurice ont pu reconnaître certains mérites à l'agriculture, mais elle ne constituait pas, à leurs yeux, une priorité. Il n'était pas question d'abandonner les territoires de chasse et le mode de vie traditionnels. De même, les missionnaires durent constater rapidement que leur ministère en Haute-Mauricie allait devoir être adapté à une population nomade, avec tous les inconvénients logistiques que cela comportait. Dès lors, comme il en sera question plus loin, ils ont opéré un changement de cap et, plutôt que de chercher à civiliser les autochtones, ils s'efforcèrent de les protéger de l'influence du monde occidental.²⁴

La réponse autochtone aux missions

La perception du missionnaire

L'idéologie et les objectifs qui sous-tendaient l'action missionnaire constituaient avant tout des idéaux qui se heurtaient bien souvent aux réalités du terrain. Aussi, malgré les politiques et les stratégies préconisées par les autorités cléricales, les succès du christianisme en milieu autochtone reposaient en premier lieu sur les épaules des simples missionnaires, et sur la qualité des rapports personnels que ceux-ci étaient en mesure d'établir avec les infidèles.²⁵ Au départ, l'entreprise requérait la conviction chez les missionnaires que leur action était légitime et nécessaire. À cet effet, on ne saurait mettre en doute la sincérité des religieux qui ont prêché en Haute-Mauricie. Au départ, les conditions pénibles dans lesquelles ils évoluèrent en témoignent. Qu'on pense aux longs et éprouvants voyages en canots au cours

desquels il fallait éviter les violents rapides en effectuant une multitude de portages parfois longs de plusieurs kilomètres et mal défrichés. Les égarements, les accidents, les nuées de moustiques, le mauvais temps, les problèmes de santé, la désertion des guides et la nécessité de chasser pour se nourrir étaient le lot quasi habituel de ces randonnées de plusieurs semaines, au terme desquelles les religieux n'étaient jamais assurés de trouver les autochtones rassemblés.²⁶

Depuis trois mois que je parcours les bois, je sens le besoin du repos et de la retraite, je suis las du canot et des portages: mes habits en lambeaux, mon teint basané et brûlé par le soleil, et, bien plus, mes membres décharnés demandent, à haute voix, une restauration.²⁷

Par ailleurs, la plupart des missionnaires étaient visiblement attachés sentimentalement aux nomades du Haut-Saint-Maurice. En fait, certains semblaient trouver parmi les autochtones un véritable sens à leur vocation, plus qu'auprès de leur propres compatriotes.²⁸

Dangers du voyage, travaux, fatigues, privations, tout avait disparu en apercevant à deux pas de moi des amis, des frères, plus que cela, des âmes rachetées au prix du sang de Jésus-Christ, que j'étais appelé à sauver! Je ne les connaissais pas encore; mais la peine qu'ils m'avaient coûtée me les rendait bien chers [...] vous auriez dit des Anges plutôt que des hommes [...] J'aurais volontiers passé le reste de mes jours auprès de ces chers néophytes.²⁹

Or, la conviction des missionnaires et leur attachement aux autochtones, aussi forts qu'ils puissent avoir été, ne débouchaient pas nécessairement sur des résultats concrets. Les infidèles devaient se montrer réceptifs, à la fois aux missionnaires et à leur message. Dans l'ensemble, les récits laissés par les religieux rapportent que les nomades de la Haute-Mauricie auraient voué une véritable vénération à leurs missionnaires: « Ces bons sauvages ont une soumission sans borne pour leurs missionnaires »;³⁰ « l'attachement qu'ils ont pour leur missionnaire ne saurait aller plus loin »;³¹ « La parole du prêtre est pour eux [...] le baume précieux qui ferme toutes leurs plaies ».³² Il aurait suffi que le missionnaire soit en retard de quelques jours pour que des autochtones, inquiets, partent en canot à sa rencontre.³³ De même, lorsque les gens de Weymontachie apprirent la noyade du père Harper, il aurait été

« difficile de décrire la scène de douleur [...] toute la nuit se passa en soupirs et en lamentations ». ³⁴ Enfin, les départs des robes noires auraient donné lieu à des scènes déchirantes: « nous en vîmes des plus courageux fondre en larmes ». ³⁵

Si ces témoignages renferment sans doute une part de vérité, la réalité fut en fait plus nuancée. Au départ, une évidence devait être reconnue par l'ensemble des autochtones: le missionnaire était avant tout un représentant du monde occidental et il incarnait celui-ci, avec ce qu'il offrait de meilleur et de pire. À partir de là, chacun était libre de forger sa propre opinion. Certains ont vu des avantages à sa présence et à son message, d'autres se sont montrés plus méfiants.

Un des avantages que plusieurs semblent avoir vus dans la présence des missionnaires était justement leur rôle d'intermédiaires avec le monde des Blancs. Par l'entremise des religieux, les nomades mauriciens pouvaient accéder au monde occidental et en retirer certains bénéfices, sans devoir s'y frotter directement. Un exemple fut l'implication des missionnaires dans la distribution des présents gouvernementaux. On a vu qu'à compter du début du XIXe siècle, les autochtones de la Haute-Mauricie ne descendaient pratiquement plus dans la vallée du Saint-Laurent. L'implantation des postes de traite sur leur territoire explique en partie ce comportement, mais certains indices laissent aussi entendre que les autochtones étaient préoccupés par les épidémies qui sévissaient fréquemment dans les établissements du sud. En 1844, dans une lettre adressée au gouvernement et rédigée par le père Maurault, les autochtones affirmaient:

Cette année on nous a demandé de descendre tous au grand village (les Trois-Rivières) pour donner nos mains afin de recevoir nos présents; nous l'aurions fait volontiers, mais nous apprenons qu'il y a là beaucoup de maladies or tu sais Notre Père que nous sommes point accoutumés à respirer l'air des grands villages nous serions bien exposés à contracter ces mauvaises maladies qui seraient probablement suivies de la mort. ³⁶

Il est bien possible que le missionnaire, dont l'un des objectifs était d'éloigner les autochtones des Blancs, ait été le véritable promoteur de cette attitude. Cependant, les épidémies dans la vallée laurentienne constituaient un problème auquel les autochtones avaient été sensibilisés avant l'arrivée des missionnaires en Haute-Mauricie,³⁷ et, encore en 1893, on peut lire dans le journal du poste de Weymontachie que l'employé Slater, parti avec son futur beau-père autochtone pour se marier à Trois-Rivières, dut rebrousser chemin: « the fatherinlaw is afraid to go down any further he says he will catch the measels ».³⁸

Que les nomades mauriciens, dans les années 1840, aient déserté Trois-Rivières par crainte des maladies ou selon la volonté des missionnaires, il demeure que les robes noires ont été les responsables de l'envoi des présents à Weymontachie. Non seulement les missionnaires ont-ils agi comme intermédiaires entre les autochtones et le gouvernement, mais ils ont également déboursé une partie des coûts de transport.³⁹ En bout de ligne, tout ceci profita aux autochtones et, si ce n'était déjà fait, ceux-ci ont sans doute pris conscience que les religieux jouissaient d'une plus grande influence qu'eux auprès des autorités politiques et, qu'en ce sens, ils représentaient des alliés utiles et précieux. D'ailleurs, il faut noter qu'à cette époque, contrairement à plusieurs nations autochtones, les nomades mauriciens ne bénéficiaient pas des services d'un surintendant spécialement chargé de défendre leurs intérêts auprès du gouvernement.⁴⁰ Enfin, le fait que les missionnaires parlaient, sinon le dialecte des gens de la Haute-Mauricie, le cri ou l'algonquin, et qu'ils parvenaient à communiquer directement avec leurs ouailles en faisait des interlocuteurs privilégiés.

Un autre domaine dans lequel les missionnaires ont agi comme intermédiaires avec le monde occidental fut celui de l'instruction, notamment en enseignant aux autochtones à lire et à écrire. Ces derniers étaient sûrement conscients du pouvoir de l'écriture et de la feuille de papier, surtout lorsqu'ils constataient que l'envoi d'une simple lettre résultait en la livraison, à leur porte, de présents qu'il fallait auparavant quérir au bout de la rivière. Si on en croit le

père Clément, l'intérêt des autochtones pour l'instruction aurait été manifeste puisque, en 1851, la presque totalité des gens de Weymontachie et de Kikendatch savaient lire et plusieurs pouvaient également écrire.⁴¹ Cependant, on peut se demander à quel point les chants et les prières que les fidèles récitaient lors des cérémonies religieuses, les yeux plongés dans leurs catéchismes, étaient bel et bien lus ou simplement débités par cœur. D'ailleurs, en 1867, le père Guéguen, beaucoup plus préoccupé que ces prédécesseurs de promouvoir la lecture parmi les autochtones, rapportait que quelques sauvages seulement savaient lire à Weymontachie.⁴² Enfin, aucun document rédigé par un autochtone et antérieur à 1870 ne semble avoir existé ou avoir été conservé, et lorsque les nomades mauriciens s'adressaient par écrit aux autorités, les lettres étaient écrites par les missionnaires ou par les employés de la Hudson's Bay Company. De même, les autochtones ne savaient apparemment pas signer, se contentant de tracer un ' X ' vis-à-vis leur nom.⁴³

L'intérêt manifesté à l'égard des missionnaires leur a-t-il octroyé une certaine autorité auprès des autochtones? On sait, par exemple, qu'au sein de certaines communautés algonquiennes, les missionnaires sont parvenus à monopoliser le pouvoir local, allant jusqu'à se réserver le droit de nommer les chefs.⁴⁴ Pour ce qui est de la Haute-Mauricie, les données sont contradictoires et témoignent probablement d'une variété d'attitudes de la part des autochtones. Le père Andrieux rapportait qu'au cours de la mission, « le missionnaire est père et juge, et fait exécuter les sentences ».⁴⁵ Il est vrai qu'à plusieurs reprises, les autochtones ont fait appel aux missionnaires afin de régler des conflits.⁴⁶ En 1854, Andrieux fut invité à intervenir dans une querelle entre chasseurs concernant une violation de territoires. Toutefois, ses efforts pour réconcilier les partis ne se sont concrétisés qu'à la suite de l'intervention du chef Petiguay.⁴⁷ Par contre, deux années plus tard, dans des circonstances similaires, la parole du missionnaire fut écoutée avec plus de respect.⁴⁸ Enfin, on notera que malgré les nombreuses mises en garde de la part des missionnaires, les récidives en matière de consommation d'alcool ont été fréquentes, même au moment des missions.⁴⁹

De façon générale, la présence des missionnaires semble avoir été bien accueillie, voire encouragée par les autochtones de la Haute-Mauricie. À cet effet, le zèle apparemment déployé par ces derniers pour construire des chapelles à Kikendatch et à Weymontachie paraît significatif.⁵⁰ De même, le temps de la mission à Weymontachie, incluant l'attente du missionnaire, était souvent propice aux disettes en raison du peu de ressources dans la région.⁵¹ Or, si quelques familles préféraient parfois quitter précipitamment,⁵² la majorité des autochtones ne reculaient habituellement devant aucun sacrifice pour rencontrer la robe noire ou demeurer plus longtemps en sa présence.⁵³ Certains auraient même souhaité que les religieux s'installent en permanence en Haute-Mauricie.⁵⁴ Toutefois, l'attachement ou le respect réservés aux missionnaires n'étaient pas nécessairement gagnés d'avance. Par exemple, les autochtones se sont d'abord montrés méfiants envers les pères Maurault et Bourassa qui venaient remplacer le père Payment, lequel avait été leur missionnaire durant quatre ans.⁵⁵ Lors de sa mission de 1868, le père Guéguen rapportait que les fidèles semblaient l'avoir en aversion: « le prêtre était pour ainsi dire méprisé l'an dernier »,⁵⁶ « deux fois j'ai été obligé de suspendre les exercices de la mission ».⁵⁷ De plus, en 1848, les autochtones de Weymontachie se « tenaient sans respect », « froids et indifférents » devant les enseignements du père Bourassa.⁵⁸

Quoique les documents historiques ne laissent échapper que des bribes de ce que fut la perception des missionnaires par les nomades mauriciens, on constate que celle-ci a sans doute été très variable. Aux yeux des autochtones, le missionnaire devait afficher un caractère ambigu. D'une part, il prêchait l'adoption de croyances et de coutumes propres au monde des Blancs, alors que, d'autre part, il se voulait le protecteur des autochtones contre l'influence néfaste du monde occidental. Par conséquent, il pouvait être à la fois un allié utile, mais également un facteur de perturbation au plan culturel. Aussi, les autochtones ont dû rechercher un équilibre entre les « concessions » qui pouvaient être faites au missionnaire et

ce qu'ils pouvaient tirer de celui-ci. Ces concessions, volontaires ou non, se situèrent principalement au plan de la religion. En effet, il ne faut pas perdre de vue qu'avant d'être un intermédiaire ou un détenteur d'autorité, le missionnaire était un homme de religion, un individu susceptible de posséder des pouvoirs spirituels utiles.

L'attitude envers le christianisme

L'attitude variable affichée par les nomades mauriciens envers les missionnaires s'est-elle manifestée aussi dans la réception accordée au message spirituel qu'ils véhiculaient? Si on en croit les rapports des religieux, les autochtones auraient adopté le christianisme sans réserve et leur conversion se serait déroulée à un rythme fulgurant.⁵⁹ Dès la seconde mission en 1838, plus de soixante adultes étaient jugés suffisamment instruits pour être baptisés.⁶⁰ En 1845, huit ans après la première mission, le père Maurault écrivait: « il n'y a plus d'infidèles dans la mission de Warmontashing; et il en reste encore 12 dans celle de Kikendache, dont la plupart seront baptisés l'année prochaine ».⁶¹

Les uns après les autres, les missionnaires ont souligné l'intérêt manifeste des autochtones pour le christianisme: « Jamais je n'ai vu d'infidèles mieux disposés à recevoir les lumières du christianisme »;⁶² « Leur assiduité à se rendre aux exercices de la mission est au-dessus de tout éloge ».⁶³ Selon Dumoulin, tous, les plus jeunes comme les plus vieux, semblaient gagnés à la mission,⁶⁴ de sorte que « nous étions heureux [...] de penser que dans ces lieux naguères le théâtre de mille superstitions, l'on ne célébrerait plus désormais qu'un culte agréable au Seigneur! ».⁶⁵

Cependant, il serait téméraire de se fier aveuglément à ces récits. En effet, il faut considérer que les missionnaires pouvaient difficilement se montrer impartiaux. D'une part, ils avaient à justifier les coûts élevés des missions auprès de leurs supérieurs et des autorités religieuses de la colonie qui assuraient le financement.⁶⁶ En insistant sur le succès des missions et sur ce

qu'elles apportaient de bien aux autochtones, l'entreprise apparaissait valable aux yeux des bailleurs de fonds. Les pères Payment et Andrieux, notamment, en étaient conscients:

Enfin nos chrétiens sauvages ne peuvent se lasser d'admirer l'œuvre de la propagation de la foi qui leur procure un aussi grand bien que celui du salut de leurs âmes.⁶⁷

Combien de pauvres sauvages seraient morts sans connaître J.-C. par qui seul nous sommes sauvés, si l'œuvre de la Propagation de la Foi n'avait fourni aux missionnaires les moyens d'aller les instruire et de les gagner à la vérité.⁶⁸

D'autre part, plusieurs missionnaires ont probablement été trompés par les bonnes dispositions apparentes affichées par les autochtones. Par exemple, on ne saurait interpréter autrement ces propos du père Maurault voulant que « La tempérance a fait de si grands progrès chez ces bons chrétiens, que l'ivrognerie semble en être bannie pour toujours ». ⁶⁹ En fait, certains fidèles n'étaient bien souvent convertis qu'en surface ou en partie, et quelques missionnaires en étaient conscients: « Quoique passablement instruits en fait de religion, il est néanmoins difficile de les détacher de quelques-unes de leurs anciennes superstitions ». ⁷⁰

En ce sens, il a souvent été rapporté que les autochtones du Haut-Saint-Maurice affichaient un goût marqué pour les chants et les récitations en cœur: « tous paraissent avoir beaucoup de goût pour le chant »; ⁷¹ la « récitation des prières, le catéchisme, le chant des cantiques et des psaumes, tout cela était un plaisir pour eux ». ⁷² On ne peut trop douter d'un tel attrait, mais cela ne signifie pas nécessairement que les autochtones comprenaient la signification de ce qu'ils récitaient. Bien souvent, cela pouvait constituer un simple divertissement. D'ailleurs, des cas ont été rapportés d'autochtones qui semblaient totalement confus face à l'enseignement des doctrines du christianisme. ⁷³ En fait, les missionnaires durent rapidement constater que le temps qu'ils étaient en mesure de consacrer, chaque année, à la conversion des autochtones était insuffisant pour implanter solidement le christianisme parmi ces derniers. Par conséquent, une telle situation a favorisé la survie des croyances et des pratiques religieuses traditionnelles. ⁷⁴

Une fois de plus, la réponse des nomades mauriciens au christianisme semble avoir été partagée, et non pas unanime. En premier lieu, il faut considérer que ceux-ci ne furent pas entraînés de force vers la religion des Blancs. La conversion n'était pas essentielle à leur survie et ils auraient très bien pu ignorer les religieux et se montrer indifférents aux missions. De même, il faut présumer que la majorité de ceux qui se tournèrent vers le christianisme le firent volontairement. Dès lors, que recherchaient-ils dans ce cheminement et qu'y ont-ils trouvé?

À l'image des rapports économiques avec les Blancs qui permirent aux autochtones d'acquérir des produits qui ont amélioré leurs conditions de vie, les rapports avec les missionnaires ont certainement fourni à certains des outils spirituels utiles à la compréhension de leur univers. Par exemple, il a été proposé que le christianisme aurait apporté aux nomades mauriciens une assurance qui leur manquait face à la mort.⁷⁵ Il est vrai que plusieurs autochtones ont apparemment trouvé le discours eschatologique des missionnaires convaincant ou partiellement satisfaisant;⁷⁶ rapidement, ils ont entrepris d'inhumer leurs défunts dans le cimetière adjacent à la chapelle, suivant le rituel catholique.⁷⁷ Par contre, une telle hypothèse sous-tend que les nomades mauriciens n'avaient pu, jusque-là, parvenir à une compréhension satisfaisante du phénomène de la mort, ce qui paraît peu probable.

En effet, on sait, notamment, que leurs sépultures traditionnelles affichaient une certaine complexité. Par exemple, une variété d'offrandes étaient disposées au côté des défunts selon leur âge, leur sexe et leur statut.⁷⁸ Cette pratique s'inscrivait dans une conception du monde des morts en continuité avec celui des vivants,⁷⁹ et qui, par conséquent, différait de l'eschatologie chrétienne. Celle-ci concevait plutôt l'au-delà comme un monde qui n'était pas réservé à tous et dont le droit d'accès devait être mérité, de sorte que ceux qui échouaient risquaient d'être séparés des leurs à jamais. Une telle perspective a pu en rebuter certains qui

ont préféré continuer, en la présence ou en l'absence des missionnaires, à recourir aux pratiques traditionnelles, en y incorporant parfois certains éléments du christianisme:⁸⁰

Un jour que je faisais la sépulture d'un enfant je remarquai sur le cercueil deux paquets que je reconnus être de ces provisions que les sauvages infidèles sont dans l'habitude de donner à leurs morts.⁸¹

Les sauvages, toujours un peu attachés à leurs anciennes superstitions, se rendirent auprès du père de l'enfant qui venait de mourir, et lui demandèrent de leur permettre de faire quelques décharges de fusil, pour chasser bien loin de là, suivant l'antique usage, l'âme du défunt.⁸²

Au cours de l'histoire, les sociétés autochtones se sont souvent tournées vers la religion chrétienne en période de crise, alors que les croyances et les pratiques traditionnelles ne semblaient plus porteuses de solutions.⁸³ Toutefois, rien n'indique que les nomades de la Haute-Mauricie aient été confrontés à des situations de crises majeures au XIXe siècle, du moins d'une ampleur semblable à ce qu'avaient connu les groupes plus méridionaux deux siècles auparavant. Outre leur entrée dans le circuit économique de la traite des fourrures, duquel ils semblaient retirer à tout le moins autant d'avantages que d'inconvénients, ceux-ci demeuraient relativement loin de la présence et de l'influence occidentales. Certes, de façon périodique, les maladies et les épidémies ont frappé leur pays, mais les répercussions ont été mineures. À l'été 1841, plusieurs autochtones:

... étaient retenus par la maladie à Warmontashing [...] une espèce (sic) de coléra (sic) qui, comme notre coléra asiatique, était accompagné de fièvre et de fortes crampes, sans toutefois avoir eu de résultat aussi funeste, car personne n'y a succombé.⁸⁴

Toutefois, le milieu des années 1850 semble avoir été très difficile pour les autochtones de la Haute-Mauricie, alors que se sont succédées, comme il en a été question au chapitre précédent, les chasses non productives, les famines, et la mortalité.⁸⁵ En 1854, il y eut une grave dispute du fait que certains auraient volé des terres et ruiné la chasse de leurs voisins,⁸⁶ et, deux ans plus tard, le père Andrieux écrivait:

... si la mortalité continue à frapper les grandes personnes comme dans les deux ou trois dernières années, il est probable que la population ici diminuera rapidement. Le

premier chef est mort de faim. Son fils jeune homme de dix sept ans est mort de faim et de froid. Deux autres grandes personnes ont été enlevées par la consommation, trois autres ont trouvé autour des habitations des blancs des maladies qui les ont bientôt conduit au tombeau.⁸⁷

Malgré cette conjoncture, les rapports des missionnaires ne semblent pas témoigner d'un changement d'attitude collectif des autochtones envers le christianisme. Par contre, sur le plan individuel, certains ont pu trouver un réconfort dans le message des robes noires. Ce fut, semble-t-il, le cas d'un infidèle qui, ayant été témoin d'un acte d'anthropophagie qui l'avait horrifié, sentit le besoin d'« embrasser la prière ».⁸⁸ Par contre, ces malheurs eurent également l'effet contraire et des familles sont retombées dans leurs pratiques païennes.⁸⁹

Sur un autre plan, certains ont pu adopter le christianisme dans l'espoir d'en retirer des avantages matériels ou une forme de prestige. Les missionnaires en étaient d'ailleurs conscients et n'hésitaient pas à monnayer les conversions. Fréquemment, il leur arrivait d'accorder des récompenses en échange d'une adhésion à la foi. Au début du siècle, Louis Neweashish racontait, en parlant du curé Dumoulin: « Quand quelqu'un savait l'une de ces prières, la robe noire lui donnait une médaille, ou un crucifix ».⁹⁰ En fait, les missionnaires avaient leurs stratégies. Par exemple, le baptême était conditionnel à l'adoption de certains comportements, et il était notamment refusé à ceux qui consommaient de l'alcool:⁹¹

Ce refus de les baptiser parce qu'ils s'étaient rendus coupables de quelque excès d'intempérance, les a tellement affligés, que non-seulement ils nous ont fait les promesses les plus réitérées de ne plus s'enivrer, mais que le chef, au nom de tous les autres, a prié devant moi le commandant du poste de ne plus leur donner de boissons enivrantes, quand même ils en demanderaient.⁹²

Le baptême pouvait également être refusé à ceux qui ne consacraient pas à la mission toute l'attention nécessaire.⁹³ De tels refus privaient notamment les infidèles d'une participation aux activités religieuses collectives telles que les fêtes ou les processions, ce qui constituait, du même coup, un facteur d'exclusion. D'ailleurs, les missionnaires n'hésitaient pas à entourer les célébrations d'un certain faste destiné à capter l'attention des récalcitrants et à mystifier

davantage les convertis.⁹⁴ L'imposition de pénitences publiques constituait une autre façon de convaincre les néophytes de ne pas replonger dans leurs coutumes païennes.⁹⁵ En ce sens, on peut se demander si l'inhumation du chef Tatia hors du cimetière de Kikendatch fut bien une initiative autochtone ou plutôt une exigence du missionnaire qui disposait dès lors, même en son absence, d'un prétexte pour rappeler ce qui guettait ceux qui s'écartaient du christianisme.⁹⁶

La conversion des chefs était une priorité puisqu'elle pouvait entraîner une réaction en chaîne. En 1838, le curé Dumoulin attendit durant sept jours l'arrivée du chef avant d'entreprendre la mission, bien que plusieurs autochtones aient déjà été au rendez-vous. C'est aussi de concert avec ce chef que fut prise la décision d'installer la mission à Kikendatch.⁹⁷ Six ans plus tard, en parlant du chef Oskelaway récemment baptisé après s'être montré longtemps rébarbatif, le père Maurault mentionnait:

J'ai souvent été étonné de la solidité des instructions qu'il adressait fréquemment à ses jeunes gens pendant la mission [...] Dieu se servira de lui sans doute pour entretenir la foi parmi sa nation.⁹⁸

À l'instar des chefs, d'autres convertis ont aussi joué le rôle de missionnaires auprès des leurs,⁹⁹ s'efforçant de faire respecter les enseignements et l'autorité des religieux.¹⁰⁰

D'autres autochtones ont vraisemblablement adopté le christianisme dans l'unique but de tromper les missionnaires et de s'attirer leurs bonnes grâces. Certains, comme Charles Awashish, ont excellé dans l'art de persuader les missionnaires de leur adhésion sincère à la foi chrétienne, tout en continuant, clandestinement, de s'adonner au paganisme.¹⁰¹ Par ailleurs, à maintes reprises, les missionnaires ont constaté qu'en leur absence, les autochtones retombaient facilement dans le "vice" de l'alcool,¹⁰² dans leurs "jongleries",¹⁰³ ou avaient tout simplement oublié ce que le missionnaire leur avait enseigné l'année précédente.¹⁰⁴ Certes, le peu de temps passé par les missionnaires en Haute-Mauricie ne suffisait pas à inculquer

profondément les doctrines du christianisme. Par contre, le mode de conversion préconisé avait aussi ses faiblesses. Bien souvent, il suffisait qu'un infidèle prétende vouloir embrasser la religion pour qu'il reçoive de facto le baptême, pour ensuite être instruit.¹⁰⁵ Par exemple, les missionnaires protestants, qui connurent plus de succès auprès de leurs fidèles, procédaient de façon inverse et exigeaient des preuves de conversion avant d'accorder le baptême.¹⁰⁶

Finalement, d'autres semblent avoir simplement ignoré la parole des missionnaires et continué à vivre au milieu de leurs « superstitions »:¹⁰⁷ « Un sauvage [...], malgré nos exhortations, n'a pas voulu, pour le moment, renvoyer trois femmes sur quatre qu'il a ».¹⁰⁸ Encore en 1860, un chasseur de la Haute-Mauricie nommé [A?]Washish auraient eu quatre femmes.¹⁰⁹ Par ailleurs, ceux qui renonçaient au christianisme, ou qui avaient fréquemment tendance à s'en écarter, ne fréquentaient habituellement pas les missions, par indifférence ou par crainte de représailles des missionnaires:¹¹⁰ « ceux qui évitent de se rendre à ces exercices fuient aussi le prêtre dans toutes les occasions, par la crainte d'être troublés dans leur vie criminelle ».¹¹¹

D'autres ont pu se montrer méfiants à l'égard du christianisme en raison des perturbations sociales qu'il provoquait. Il n'y a pas eu entre les convertis et les non convertis une polarisation majeure susceptible de redéfinir et de miner en profondeur des rapports sociaux. Toutefois, des affrontements isolés et plus ou moins sérieux se sont produits.¹¹² Par exemple, Tatia, un polygame endurci qui assistait néanmoins aux missions, avait vu Dumoulin marier une de ses femmes à un autre chasseur. Il aurait alors menacé celui-ci de le tuer s'il ne lui rendait pas l'épouse.¹¹³ Tatia aurait même envisagé de tuer le missionnaire Payment s'il s'était avisé de le forcer à renoncer à ses épouses non permises.¹¹⁴ Enfin, il est possible que les autochtones plus âgés aient été moins attirés que les plus jeunes par la nouveauté du christianisme: « J'ai vu plusieurs fois [...] des vieux sauvages encore infidèles conduire leurs jeunes enfans (sic) au pied de l'autel »;¹¹⁵ « Les anciens ne se sont pas encore senti assez forts

pour donner leurs noms [à la société de tempérance] [...] Quant aux jeunes gens, ils s'y portent avec empressement »,¹¹⁶

Comme le rapportait le père Andrieux dans le cas du groupe de Waswanipi, les vieillards renonçaient difficilement à leurs "jongleries" sur lesquelles reposaient parfois leur influence auprès des leurs.¹¹⁷ On aurait souhaité disposer de plus de données sur les détenteurs d'une « autorité spirituelle » chez les nomades du Haut-Saint-Maurice, ceux vers qui les chasseurs se tournaient en contexte de crise, lorsque des explications et des solutions sérieuses étaient nécessaires pour rétablir ou préserver l'équilibre de l'« écosystème spirituel » de tous et chacun.¹¹⁸ Les relations entre ces individus et les missionnaires ont souvent été rudes. C'était une collision entre deux conceptions de l'univers. Elles ont souvent entraîné des divisions entre les membres des sociétés, selon que ceux-ci appuyaient le discours des uns ou des autres. De plus, le niveau d'influence dont jouissaient les chefs spirituels déterminait généralement le niveau de succès qu'allaient connaître les missionnaires.

*
* *

L'étude des changements religieux survenus chez les autochtones de la Haute-Mauricie à la suite de l'arrivée des missionnaires au XIXe siècle se heurte, d'une part, à la pauvreté ethnographique des documents historiques, et, d'autre part, à une méconnaissance empirique du système de référence spirituel traditionnel de ces derniers. Paradoxalement, il paraît plus aisé, pour l'instant, de mesurer le succès des missionnaires en Haute-Mauricie à partir de ce que les autochtones ont rejeté de leur message. À l'origine, pour les religieux, la conversion devait consister en une acceptation non seulement de la foi chrétienne, mais également du mode de vie occidental. Or, il est clair que les chasseurs mauriciens n'étaient pas disposés à laisser leurs terres de chasse pour des potagers. Par contre, ils se sont tout de même montrés intéressés à l'aspect spirituel qui entourait l'œuvre des missionnaires. Or, même sur ce plan, tous les autochtones n'ont pas répondu de manière unanime. Pour ces raisons, on ne saurait

parler de christianisation collective des nomades mauriciens avant 1870, du moins au sens où les autorités religieuses l'entendaient. Plutôt, l'image qui émerge est celle d'une adoption inégale de certaines pratiques et croyances chrétiennes selon les individus.

Un tel scénario ne saurait surprendre si on tient compte de la dimension personnelle qui caractérisait la « religion » traditionnelle des Algonquiens nomades. Certes, il y avait dans l'univers spirituel de chaque groupe des schèmes de pensées, des pratiques, des croyances et un symbolisme reconnus par la majorité des individus. Mais, à travers tout ceci, compte tenu de l'isolement provoqué par le mode de vie et du fait que la survie d'un chasseur et de sa famille dépendait habituellement des qualités de prédateur de ce dernier, une large place était laissée au cheminement individuel, orienté notamment par les rêves, les visions et les rapports personnels avec l'environnement et les forces surnaturelles.¹¹⁹ Le christianisme offrait une gamme supplémentaire d'interprétations et d'explications dans laquelle chaque individu était libre de puiser celles qu'il jugeait pertinentes en regard de ses propres besoins spirituels, tout en ignorant les autres. Or, les besoins étant différents d'une personne à l'autre, l'accueil réservé au christianisme a varié en conséquence.

Dès lors, faut-il parler de syncrétisme religieux où le christianisme et la religion traditionnelle se seraient fusionnés, de dualisme religieux où les autochtones n'auraient donné qu'un consentement extérieur ou superficiel à la nouvelle religion, ou encore de dimorphisme religieux où les deux religions auraient coexisté de manière parallèle et autonome et où chacune aurait été « called upon as circumstances and needs dictated »?¹²⁰ Évidemment, les données disponibles ne permettent aucunement de répondre précisément à cette question. Cependant, compte tenu de l'intérêt certain manifesté envers le christianisme durant la mission estivale, mais également des nombreuses « rechutes » en l'absence des missionnaires, il ne serait pas étonnant qu'un passage saisonnier d'une religion à l'autre ait prévalu, comme c'était encore le cas, par exemple, chez les Cris de Mistassini dans les années 1970.¹²¹

L'aspect communautaire des missions et de leurs cérémonies s'accordait avec le caractère collectif de la saison estivale dans le cycle annuel des nomades mauriciens. On pourrait parler à ce moment d'une certaine attitude collective face au christianisme, avec un niveau de croyance véritable plus ou moins marqué selon les individus. Par contre, durant la saison hivernale, le système religieux traditionnel devait s'avérer plus rassurant face aux exigences du nomadisme. En effet, une large part de l'univers spirituel traditionnel des populations nomades est relié aux rapports privilégiés qu'entretiennent les humains avec les autres composantes de la nature, notamment avec les animaux desquels dépendait leur survie. L'isolement qui caractérisait cette période de l'année devait favoriser le repli des individus sur leur rapport personnel avec la nature. Chacun devenait son propre chamane, responsable de maintenir un équilibre dans son rapport avec les esprits des animaux. Exprimer sa reconnaissance aux esprits, à l'aide de rituels, était le principal gage d'une saison de chasse fructueuse.¹²² Toutefois, un tel contexte n'excluait pas un certain niveau de syncrétisme selon lequel des éléments du christianisme ont pu être intégrés au système de référence spirituel autochtone, ou encore cohabiter de façon autonome avec celui-ci.¹²³

Notes

1. Bolt, 1988, p. 232.
2. Roy, 1931, p. 231, 236; Baribeau, 1978, p. 5-6; Ducharme, 1917, p. 54.
3. Ratelle, 1987, 2, p. 96.
4. Maurault, 1845b, p. 139.
5. Proulx, 1891, p. 222; Joyal, 1915, p. 8.
6. Ingall, 1830a, p. 170.
7. Dumoulin, 1840, p. 98.
8. Dumoulin, 1839a, p. 25.
9. Dumoulin, 1839a, p. 26.
10. Voir le chapitre 7, p. 238-239.
11. Dumoulin, 1839a, p. 26.
12. Dumoulin, 1839a, p. 26.
13. Guinard, 1960, p. 191.
14. Grant, 1985, p. 223.
15. Carrière, 1957, p. 93; Graham, 1975, p. 23-48.
16. Sturtees, 1969, p. 91-92; Fortin et Frenette, 1989, p. 32.
17. ANC, 1842.
18. Toutefois, comme il en a été question au chapitre 7, ce choix de Kikendatch en 1838 a peut-être été fait en sachant que la Hudson's Bay Company y déménagerait éventuellement son poste d'Obedjiwan.
19. Dumoulin, 1939b, p. 28; 1840, p. 92-93.
20. Clément, 1853a, p. 97-100.
21. Clément, 1853b, p. 109; ANC, 1854.
22. Clément, 1853a, p. 100, 110.
23. HBCA, D. 5/40, fo. 92.
24. Voir le chapitre 14, p. 519-520.
25. Morrison, 1985, p. 365.

26. Payment, 1841, p. 87-88; 1843, p. 122; Bourassa, 1845, p. 244-245; Maurault, 1845b, p. 138-141; Andrieux, 1855, p. 22-23; 1857, p. 18-21; Déléage, 1864, p. 78; Lebret, 1868, p. 114.
27. Bourassa, 1847, p. 94.
28. Bourassa, 1847, p. 98.
29. Bourassa, 1845, p. 247-250; 1849, p. 77.
30. Dumoulin, 1840, p. 94-95.
31. Andrieux, 1855, p. 24.
32. Andrieux, 1857, p. 22.
33. Anonyme, 1840, p. 67; Bourassa, 1845, p. 246-247; Maurault, 1844a, p. 131.
34. Anonyme, 1840, p. 67.
35. Dumoulin, 1840, p. 98; Déléage, 1864, p. 82-83; Lebret, 1868, p. 12.
36. ANC, 1844c.
37. ANC, 1835.
38. HBCA, B. 230/a/13, fo. 20.
39. ANC, 1844a.
40. ANC, 1838c.
41. Clément, 1853b, p. 109.
42. Baribeau 1978, p. 59. On notera que les livres dont les nomades mauriciens disposaient jusque-là étaient rédigés en algonquin.
43. ANC, 1844c; 1877-1878.
44. Mailhot, 1993, p. 68.
45. APOMI, 1856?
46. Payment, 1841, p. 92.
47. Andrieux, 1857, p. 24.
48. APOMI, 1856?
49. Bourassa, 1849, p. 80; APOMI, 1868c.
50. Dumoulin, 1840, p. 93-94.

51. Dumoulin, 1839a, p. 26; 1839b, p. 29; 1840, p. 98; Payment, 1841, p. 94; Maurault, 1845a, p. 133; Bourassa, 1845, p. 248; 1849, p. 77; Clément, 1853b, p. 108; Andrieux, 1853, p. 120; 1855, p. 24-25.
52. Andrieux, 1853, p. 120.
53. Payment, 1841, p. 94; Maurault, 1845a, p. 133; Andrieux, 1855, p. 24-25.
54. Andrieux, 1857, p. 26-27.
55. Maurault, 1845a, p. 131-132.
56. APOMI, 1869.
57. APOMI, 1868c.
58. Bourassa, 1849, p. 80.
59. Joyal, 1915, p. 20-38.
60. Dumoulin, 1839a, p. 27; 1839b, p. 29.
61. Maurault, 1845b, p. 143.
62. Dumoulin, 1839a, p. 25.
63. Payment, 1843, p. 124.
64. Dumoulin, 1840, p. 91.
65. Dumoulin, 1840, p. 94.
66. Trigger, 1988, p. 32.
67. Payment, 1843, p. 129.
68. Andrieux, 1853, p. 121-122.
69. Maurault, 1845a, p. 135; 1845b, p. 143; Clément, 1853b, p. 108-109.
70. Payment, 1841, p. 95.
71. Dumoulin, 1840, p. 94; Bourassa, 1847, p. 99.
72. Payment, 1843, p. 124.
73. Dumoulin, 1840, p. 95.
74. Payment, 1841, p. 91-93; Andrieux, 1855, p. 25, 27; APOMI, 1856?
75. Baribeau, 1978, p. 29; 1980, p. 211.
76. Bourassa, 1847, p. 99; Maurault, 1845a, p. 133-134.

77. Andrieux, 1855, p. 23-24.
78. Payment, 1841, p. 95-96; Ingall, 1830a, p. 132, 192; Adams, 1831, p. 31.
79. Hultrankz, 1980, p. 166-171.
80. Payment, 1841, p. 95-96; 1843, p. 125.
81. Payment, 1841, p. 95.
82. Payment, 1843, p. 125.
83. Axtell, 1982, p. 37-38; Delâge, 1985, p. 194-197; Clermont, 1991, p. 54.
84. Payment, 1841, p. 90, 97.
85. Andrieux, 1857, p. 18-20, 25; Mitchell, 1977, p. 192.
86. Andrieux, 1857, p. 24.
87. APOMI, 1856?
88. Andrieux, 1857, p. 25.
89. APOMI, 1856?
90. Guinard, 1945, p. 88.
91. Dumoulin, 1840, p. 96-97.
92. Dumoulin, 1839b, p. 29; voir aussi 1840, p. 96-97.
93. Payment, 1843, p. 124.
94. Payment, 1843, p. 124-125; Bourassa, 1847, p. 96-98; Andrieux, 1853, p. 114; 1857, p. 23; Lebret, 1868, p. 124-127; HBCA, B. 230/a/4, fo. 73; B. 230/a/5, fo. 24.
95. Payment, 1843, p. 128.
96. Voir le chapitre 8, p. 308-309, note 93.
97. Dumoulin, 1839b, p. 28-29.
98. Maurault, 1845a, p. 135.
99. Dumoulin, 1839a, p. 25-26; 1839b, p. 29; 1840, p. 91.
100. Payment, 1841, p. 92; 1843, p. 125.
101. Dumoulin, 1840, p. 98-99; Payment, 1841, p. 93; Maurault, 1845a, p. 135-136.
102. Bourassa, 1849, p. 77, 80; APOMI, 1868b, 1868c.
103. Andrieux, 1857, p. 23; APOMI, 1856?

104. Payment, 1843, p. 125-126.
105. Abel, 1984, p. 221.
106. Wallace, 1932, p. 110.
107. Andrieux, 1855, p. 27-28; 1857, p. 22.
108. Dumoulin, 1839b, p. 30.
109. Lips, 1947a, p. 419.
110. Payment, 1843, p. 127; Andrieux, 1857, p. 22-23.
111. Andrieux, 1857, p. 28. Entre 1851 et 1865, 81 enfants de la Haute-Mauricie ont été baptisés lors de la mission de Weymontachie. De ce nombre, 17 (20.9%) ont été baptisés alors qu'ils étaient âgés de plus d'un an, ce qui signifie qu'il se firent refuser au moins une fois le baptême par le missionnaire, ou, plus probable, que leurs parents n'aient pas pris part à la mission; en effet, parmi ces parents ayant pu être absents, on retrouvait Charles Awashish et Joseph Chaichai, tous deux de Kikendatch [ANQ-MTL, 1843-1864]. Aussi, le lieu de résidence, lorsque éloigné de Weymontachie, a probablement aussi empêché, dans certains cas, une participation fidèle à la mission d'une année à l'autre.
112. Dumoulin, 1839b, p. 30.
113. Payment, 1841, p. 91.
114. Payment, 1841, p. 92.
115. Payment, 1843, p. 126.
116. Payment, 1843, p. 128; Bishop, 1974, p. 153.
117. Andrieux, 1855, p. 27.
118. Clermont, 1988, p. 61.
119. Abel, 1984, p. 91; Cooper, 1990, p. 68.
120. Jaenen, 1985, p. 190.
121. Tanner, 1979, p. 109, 210-212.
122. Hamayon, 1994, p. 79.
123. Rousseau, 1952, p. 184; Rousseau et Rousseau, 1952, p. 121, 124; Ronda, 1977, p. 80-81.

Quatrième partie

Les nomades mauriciens, à l'aube de la prise de possession des Hauts
mauriciens par les Blancs, 1870-1910

Chapitre 11

Mon bois, mes peaux et mes fidèles

Quand je retournai à Wemontaching en 1906-07-08 nous n'étions plus dans la paix et la douce solitude des bois¹

Au lendemain de la Confédération, la province de Québec entra dans une période de prospérité qui débuta lentement, pour culminer au début du XXe siècle, avec l'essor de l'industrialisation et les débuts de l'hydro-électricité. Cette croissance économique s'inscrivait dans le cadre d'un vaste plan de développement baptisé Politique nationale, et placé sous l'égide du gouvernement fédéral. L'initiative, qui visait avant tout à constituer un vaste marché intérieur qui assurerait une plus grande autonomie économique au Canada et à ses provinces, passait notamment par l'agrandissement du territoire et par une croissance démographique alimentée par l'immigration. Au Québec, il en a résulté une expansion continue des limites territoriales entre 1867 et 1912 (Figure 11.1), tandis qu'au plan démographique, la population a connu une croissance significative. En 1871, on comptait 1 191 516 individus, comparativement à 2 005 776 en 1911. Par contre, en raison notamment de certaines difficultés entourant la pratique de l'agriculture — manque de terres, technologie et production parfois déficientes —, et aussi par appât du gain, un grand nombre de Québécois, jusqu'à 50% de la population, ont quitté la province pour s'engager dans les usines de la Nouvelle-Angleterre.²

Afin de contrer cette saignée démographique, les autorités politiques et religieuses se sont affairées à promouvoir la colonisation de nouvelles régions comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Témiscamingue. Bien que, au départ, on souhaitait établir dans ces nouveaux espaces une économie agricole, la mauvaise qualité des sols et la précarité des infrastructures de transport et de communication ont plutôt favorisé le développement d'une économie agro-forestière. Les colons subvenaient à leurs besoins alimentaires grâce à l'agriculture, mais il leur fallait se tourner vers l'exploitation forestière pour espérer soutirer un revenu. Aussi, l'industrie du

bois est rapidement devenue la principale activité économique dans ces nouvelles zones de peuplement et, à cet égard, la colonisation de l'arrière-pays mauricien est un exemple typique.

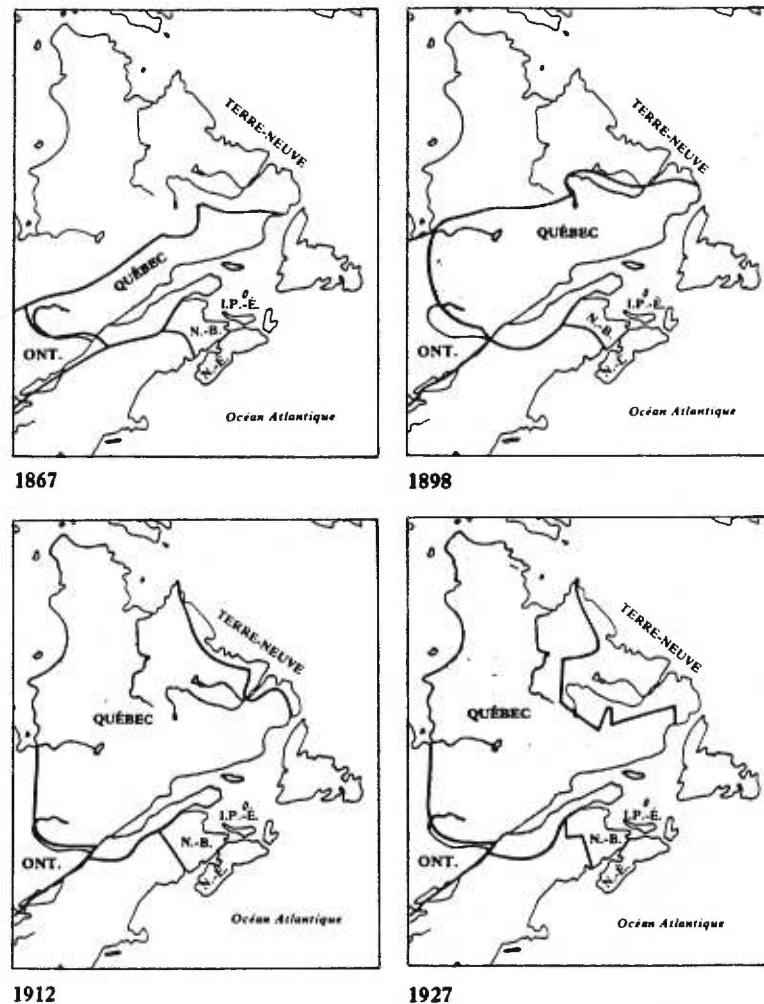


Figure 11.1 : Évolution des frontières de la province de Québec
(Linteau et al, 1989, p. 14)

La course aux ressources naturelles

En 1871, la Mauricie comptait 98 294 habitants, et ce nombre est grimpé à 124 328 trente ans plus tard. Toutefois, l'importance démographique de la région diminuait par rapport à la population totale de la province, passant de 8.3% en 1871 à 7.5% en 1901.³ Le secteur rural aspirait toujours la plus grande part de la population, de sorte qu'en 1911, seulement 28.3% des Mauriciens vivaient en milieu urbain.⁴ Toutefois, en raison d'une géographie difficile et de

sols peu productifs, la colonisation agricole de la région arrivera difficilement à percer la barrière du plateau laurentien. Ce faible potentiel agricole explique probablement la diminution de l'importance démographique de la région au plan provincial. D'ailleurs, des régions de colonisation plus propices à l'agriculture comme l'Outaouais et le Saguenay-Lac-Saint-Jean ont affiché un profil démographique inverse à la même époque. Dans l'ensemble, c'est le bois, plus que la terre, qui a attiré les Canadiens en amont de la Mattawin.

Stimulée, entre autres, par la demande des marchés extérieurs, l'industrie du bois a véritablement pris son essor dans les années 1820 en Haute-Mauricie, parallèlement à la colonisation et à la naissance des nouveaux villages. Dès le début des années 1830, on comptait près d'une soixantaine de scieries sur le territoire compris entre les rivières Maskinongé et Batiscan.⁵ Dans les premiers temps, les exploitants n'en avaient que pour le pin, de sorte que les réserves de cette espèce en Basse-Mauricie ont été rapidement épuisées. Les abondantes pinèdes de la Haute-Mauricie parurent alors invitantes, suffisamment en fait pour que le gouvernement ordonne, en 1847, un arpentage détaillé de la rivière Saint-Maurice.⁶ Le potentiel forestier de la région fut vite confirmé:

From the mouth of the Vermillon upwards, to the distance of thirty miles, the banks are generally hilly and bear a prodigious quantity of Pine; on the east bank this growth extends to a considerable depth, being particularly fine about the River Trenche; on the west bank the same growth extends as far as in the Coucoucache, being a block of several hundred square miles of fine Pine, and Pine alone.⁷

Parallèlement, on constatait qu'en de nombreux endroits en amont de La Tuque, la Saint-Maurice était propice à l'établissement de moulins à scies.⁸

En réalité, dès la fin des années 1820, des bûcherons s'étaient aventurés jusque dans le bassin de la Bostonnais, et un moulin était peut-être en opération à la Rivière-aux-Rats à la même époque.⁹ Par ailleurs, en 1836, John Thompson avait reçu une concession de trois ans sur les « territoires avoisinants les sources du Saint-Maurice », alors qu'en 1839, Edward Greive

exploitait un chantier de coupe à la Rivière-aux-Rats.¹⁰ Toutefois, dans tous ces cas, il faut parler d'exploitation forestière à petite échelle, puisque la Haute-Mauricie demeurait une région difficile d'accès.

Ce ne fut qu'à compter des années 1850, à la suite de l'aménagement de la rivière pour le flottage du bois — construction de glissoires, d'estacades, etc. — et de la construction de routes jusqu'aux Piles, que l'exploitation des forêts de la Haute-Mauricie a pris son véritable élan. En 1852, chargé de faire un inventaire des ressources forestières du bassin de la Saint-Maurice, l'arpenteur Oliver Wells remonta la rivière jusqu'à Weymontachie. Il rapporta que la région abondait en pin blanc, et que:

les rivières qu'il serait désirable de diviser immédiatement en limites sont la Rivière au Rat, Vermillon, Flamand et Mataouin [Manouane], du côté ouest du St. Maurice, et les rivières Croche, à la Tranche, Bastonnais et Miguinac, du côté est.¹¹

Il n'en fallait pas davantage pour que ces rivières fassent rapidement l'objet d'un partage en plusieurs concessions, octroyées à un nombre relativement restreint d'entrepreneurs: George Baptist, George Benson Hall, Gilmour & Cie, et d'autres.¹² Cette concentration dans l'industrie forestière découlait de la réglementation gouvernementale défavorable aux petits exploitants,¹³ de même que de la croissance des coûts d'exploitation causée par l'éloignement des chantiers.¹⁴ Par exemple, dès 1869, il fallait se rendre jusqu'à la rivière Windigo pour trouver des pins de qualité.¹⁵ Moins de trente ans plus tard, les bûcherons avaient atteint le lac Manouane, et les pinèdes des rivières Bostonnais et Croche étaient déjà épuisées.¹⁶ Enfin, en 1863, le curé Brassard fonda, sur la rivière Mattawin, une colonie qui allait bientôt prendre le nom de Saint-Michel-des-Saints. Cette année-là, les machineries d'une scierie et d'un moulin à farine furent transportées sur place pour les besoins des quelques colons qui, dix ans plus tard, étaient suffisamment nombreux pour justifier la construction d'une école.¹⁷

Dans les années 1870, l'industrie du bois de sciage a périclité, au même moment où les pinèdes de la Haute-Mauricie étaient pratiquement épuisées.¹⁸ En effet, l'abattage des pins dans la région avait été intensif; par exemple, entre 1866 et 1876, on y coupa une moyenne de 310 668 billots de pins blancs et rouges par année.¹⁹ Or, au cours de la décennie suivante, cette moyenne chuta de moitié, passant à 148 083 billots coupés annuellement.²⁰ Toutefois, une nouvelle industrie, celle des pâtes et papiers, allait bientôt assurer la relève, en s'appuyant notamment sur la forte demande américaine.²¹ Reposant sur la coupe à grande échelle de résineux tels l'épinette et le pin gris, dont regorgeait la Haute-Mauricie, cette industrie allait par contre imposer de nouvelles règles dans l'exploitation forestière. Les compagnies, telles la Laurentide Pulp installée à Grand'Mère, la Belgo-Canadian Pulp & Paper à Shawinigan, l'International Paper à Trois-Rivières et la Union Bag au Cap-de-la-Madeleine requiéraient désormais des territoires de coupe beaucoup plus vastes pour alimenter leurs usines, de même qu'une infrastructure adéquate pour le transport du bois.

C'est dans le sillon de ces nouvelles exigences que le chemin de fer allait relier Trois-Rivières aux Piles en 1879. Ceci permettait de transporter plus facilement, plus rapidement et en plus grande quantité du matériel entre ces deux points. En été, des bateaux faisaient la navette entre les Piles et La Tuque, facilitant à leur tour le transport des travailleurs et des marchandises en direction ou en provenance des chantiers. Toutefois, la Haute-Mauricie demeurait plus facilement accessible durant l'hiver, alors que des chemins tracés sur les rivières ou dans les bois se rendaient partout où œuvraient les bûcherons. En 1871, un chemin d'hiver reliait la Rivière-aux-Rats à la Manouane et à Weymontachie,²² et un autre était près d'être ouvert entre la Mattawin et le lac Metapeckeka sur la Manouane.²³ Le secteur de la Manouane était d'ailleurs particulièrement grouillant d'activité à cette époque. L'arpenteur DeLaverlochère écrivait en 1873:

Messrs. Stoddart & Co, appear to be seriously disposed to make great improvements on the Manouan, as within the last six months they have employed about forty men erecting buildings on the river Metabeskegariebi to serve as lodgings for the men and as stores

for their provisions, which were already very considerable [...]. They are now about to build a steamer, for the conveyance of timber on lake Wabaskontyunk [Kempt].²⁴

On ne peut établir précisément le nombre d'hommes de chantiers présents en Haute-Mauricie entre 1870 et 1910. Pour l'ensemble de la forêt mauricienne, les recensements de l'époque parlent de 3000 bûcherons en 1867, de 6000 ou 7000 en 1869, de 5000 en 1895, et de 6500 en 1903.²⁵ Il fait peu de doute que la grande majorité de ces travailleurs devaient parcourir la Haute-Mauricie, à tout le moins au nord de la Rivière-aux-Rats.²⁶

L'évolution des activités forestières en Haute-Mauricie mena à l'apparition de points de colonisation le long de la Saint-Maurice et de quelques-uns de ses affluents. Au départ, il s'agissait habituellement de petites fermes, construites par les exploitants forestiers, et destinées à loger les ouvriers en route vers les chantiers, de même qu'à entretenir les animaux de transport. On retrouvait ces établissements, entre autres, à la Rivière-aux-Rats, à La Croche, sur la Vermillon et à La Tuque.²⁷ Avec le temps, d'autres colons se sont installés autour de ces postes, pour ainsi donner naissance à de véritables petits villages. En 1863, on comptait onze familles à La Tuque et, en 1865, vingt-deux autres à la Rivière-aux-Rats.²⁸ Toutefois, malgré la croissance démographique que connaissait la Basse-Mauricie à la fin du XIXe siècle, et malgré l'encouragement manifesté par les milieux politique et religieux, l'établissement de colons en Haute-Mauricie resta plus que modeste. Seulement à La Tuque, où une usine fut construite en 1910, vit-on émerger une véritable ville avec près de 3000 citoyens, soit environ 5% de l'ensemble de la population mauricienne.²⁹

Parallèlement à l'exploitation forestière et à la colonisation, la construction du chemin de fer Transcontinental a contribué à accroître la présence des Blancs en Haute-Mauricie. À cet effet, le père Guinard rapportait dans ses mémoires:

...des arpenteurs et des ingénieurs mettaient la dernière main au tracé du Transcontinental entre La Tuque et Parent. Ça et là des gens coupaient le chemin, le redressaient, l'élargissaient, d'autres transportaient, les provisions, la malle, quelques

uns traversaient les gens sur des chalands, des radeaux. [...] Ce poste [Weymontachie] était le rendez-vous de tous le monde...³⁰

C'était-là un avant-goût de l'afflux de visiteurs (ingénieurs, pêcheurs et chasseurs sportifs, commerçants, etc.) qu'allait favoriser la présence du chemin de fer une fois sa construction terminée en 1910.

Enfin, tout aussi attrayant que la forêt, le potentiel énergétique du réseau hydrographique mauricien ne manqua pas d'alimenter la convoitise des Eurocanadiens. Les rivières étaient indispensables pour le transport du bois vers les usines du sud, de même que pour le fonctionnement de celles-ci, grâce à l'électricité. Or, le débit de la Saint-Maurice était très variable, d'une saison à l'autre, et d'une année à l'autre, compte tenu de l'abondance ou de la rareté des précipitations. Aussi, pour faciliter le flottage du bois, pour éviter que les eaux basses ne retiennent des centaines de milliers de billots sur les rives de la rivière,³¹ pour faciliter la navigation en automne entre les Piles et La Tuque et pour assurer un approvisionnement continu en électricité, il fallait régulariser et accroître le débit de la rivière. Pour y arriver, des barrages de retenue ont été construits sur la rivière et sur certains de ses affluents.³² C'est ainsi qu'entre 1908 et 1915, trois barrages furent érigés sur la rivière Manouane, créant trois grands réservoirs (A, B et C) d'une superficie totale d'environ 311 kilomètres carrés.³³ L'ouvrage principal allait cependant être le barrage La Loutre (Gouin), érigé sur la Saint-Maurice en amont de Kikendatch, et dont la construction fut terminée en 1917. Un réservoir de plus 14 864 000 000 mètres cubes d'eau et couvrant un espace de 785 kilomètres carrés fut ainsi créé.³⁴

Le commerce des fourrures

Le début des années 1870 a marqué un tournant dans l'histoire de la Hudson's Bay Company. D'abord, en 1869, la compagnie a renoncé à son monopole sur la Terre de Rupert, cédant au gouvernement canadien son privilège sur ce vaste territoire pour la somme de 300 000 £. En

fait, ce geste témoignait d'un important changement de philosophie dans la gestion de l'entreprise. À Londres, une nouvelle génération d'administrateurs était maintenant à la tête de la compagnie. Beaucoup plus progressifs et avides de profits que leurs prédécesseurs, ceux-ci souhaitaient mettre en branle une série de réformes qui allaient permettre à la Hudson's Bay Company non seulement de consolider et d'améliorer autant que possible sa longueur d'avance dans la commerce des fourrures en Amérique du Nord — bien que certains dirigeants considéraient que ce commerce n'avait plus d'avenir —, mais également de diversifier les activités économiques, notamment par la vente de terrains et la vente au détail.³⁵ Toutefois, les réformes se firent lentement et, jusqu'en 1910, le commerce des fourrures est demeuré le principal gage de profits pour les actionnaires, bien que, certaines années, ceux-ci ne se firent verser aucune dividende.³⁶

Par ailleurs, les réajustements préconisés par les hauts dirigeants visaient surtout l'ouest canadien, d'où la compagnie tirait ses plus gros revenus au plan du commerce des fourrures, et où le mouvement de colonisation allait lui permettre de liquider à fort prix les terres — 1/20 des terres arables de la Terre de Rupert — obtenues en compensation pour la cessation de son privilège. Aussi, les opérations de la compagnie dans l'est du pays, et notamment en Haute-Mauricie, n'ont pas été affectées outre mesure par les nouvelles politiques de développement. Par contre, la fin du monopole sur la Terre de Rupert allait nécessairement rédéfinir la fonction des postes mauriciens.

La Hudson's Bay Company en Haute-Mauricie

Autant l'infrastructure de la Hudson's Bay Company en Haute-Mauricie avait été stable entre 1840 et 1870, alors que les deux lieux de traite principaux sont demeurés les postes de Kikendatch et de Weymontachie, autant la période qui débuta en 1870 fut marquée par une série de réajustements qui ont modifié l'implantation de la compagnie dans la région. Certes, le poste de Weymontachie, de même que le poste-entrepôt de Coucoucache, sont demeurés en

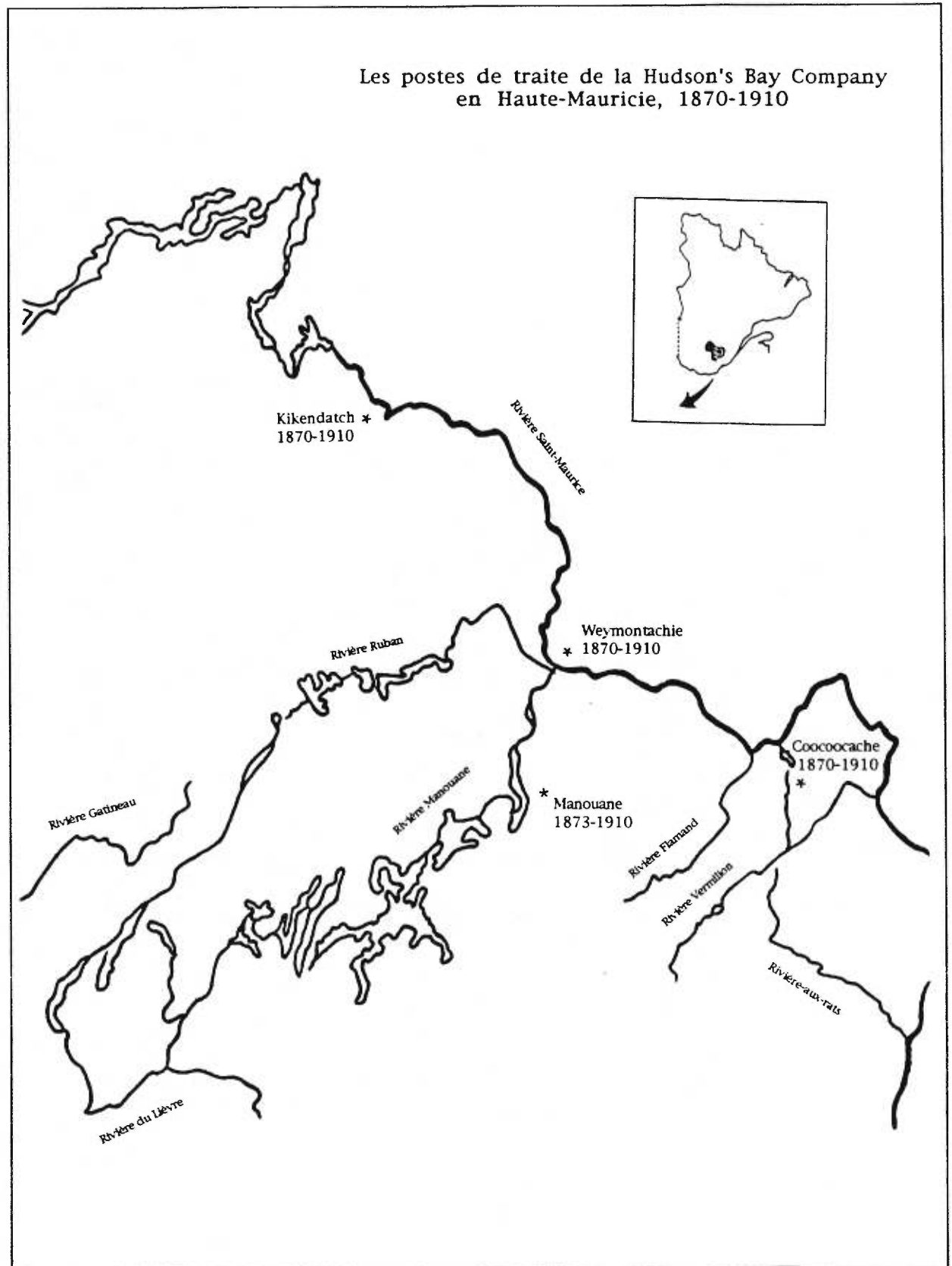


Figure 11.2

opération jusqu'en 1910.³⁷ Cependant, probablement à compter de 1883, l'année où le chef de district Reynolds fit construire une résidence à Coucoucache (Figure 11.4), ce dernier établissement est devenu le quartier général de la compagnie en Haute-Mauricie (Figure 11.3).³⁸ Il fallut attendre la venue de Colvil à la tête du St. Maurice District, en 1901, pour que le quartier général soit ramené à Weymontachie,³⁹ mais il retourna à Coucoucache avant 1910.⁴⁰ Ce nouveau statut attribué au poste de Coucoucache n'a toutefois pas modifié sa fonction première, qui était de faciliter le transport et la distribution des marchandises. Finalement, si l'arrivée du chemin de fer a pu être, à court terme, économiquement profitable pour ce poste, elle allait également signaler sa perte. Ainsi, en 1908, on rapportait que:

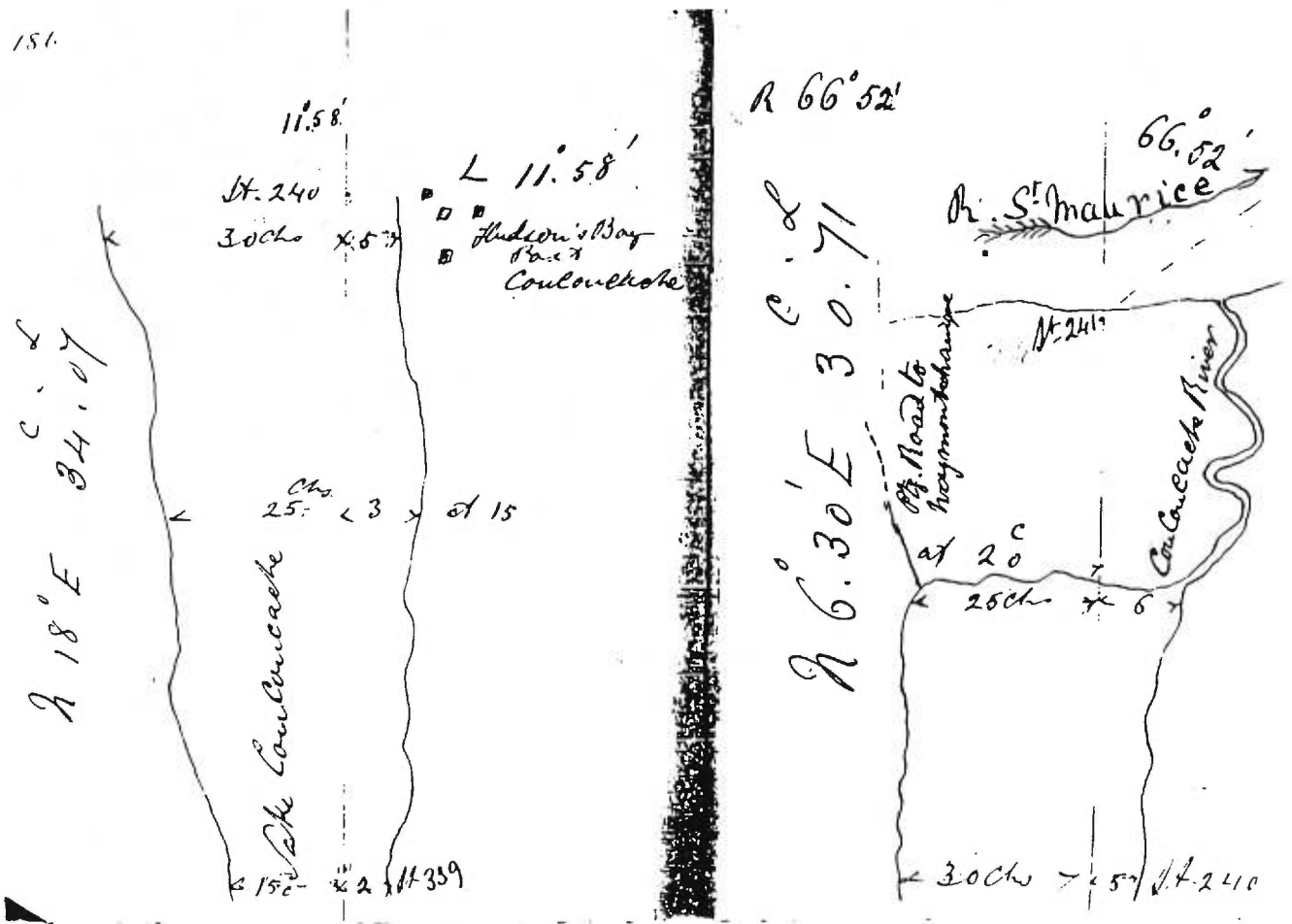


Figure 11.3 : Croquis du poste de Coucoucache, 1895 (Lambert, 1989, p. 216)



Figure 11.4 : Maison du chef de district à Coucoucache, 1887
(Proulx, 1891, p. 270)

A good business is being done here [Coucoucache] with the Transcontinental R. R. surveyors, contractors and men working on the line, and this should keep up here for at least two years more, when this post, as a fur trading one, will be a thing of the past...⁴¹

Quant au poste de Weymontachie, « this important little post », ⁴² il est tout de même demeuré le principal établissement de la compagnie dans la région, tant au plan de l'infrastructure qu'au plan opérationnel (Figure 11.5). En fait, certains dirigeants, soucieux d'économiser, considéraient que l'établissement était peut-être trop gros, en terme de bâtiments et de cheptel.⁴³ Il faut dire qu'au fil des ans, les installations, et par ricochet la qualité de vie des employés, s'étaient beaucoup améliorées. Notamment, on y trouvait désormais une forge, un dépôt pour la poudre et un autre pour l'huile. En 1883, un téléphone fut même installé entre la maison et le magasin.⁴⁴ Par ailleurs, Weymontachie demeurait également l'endroit d'où

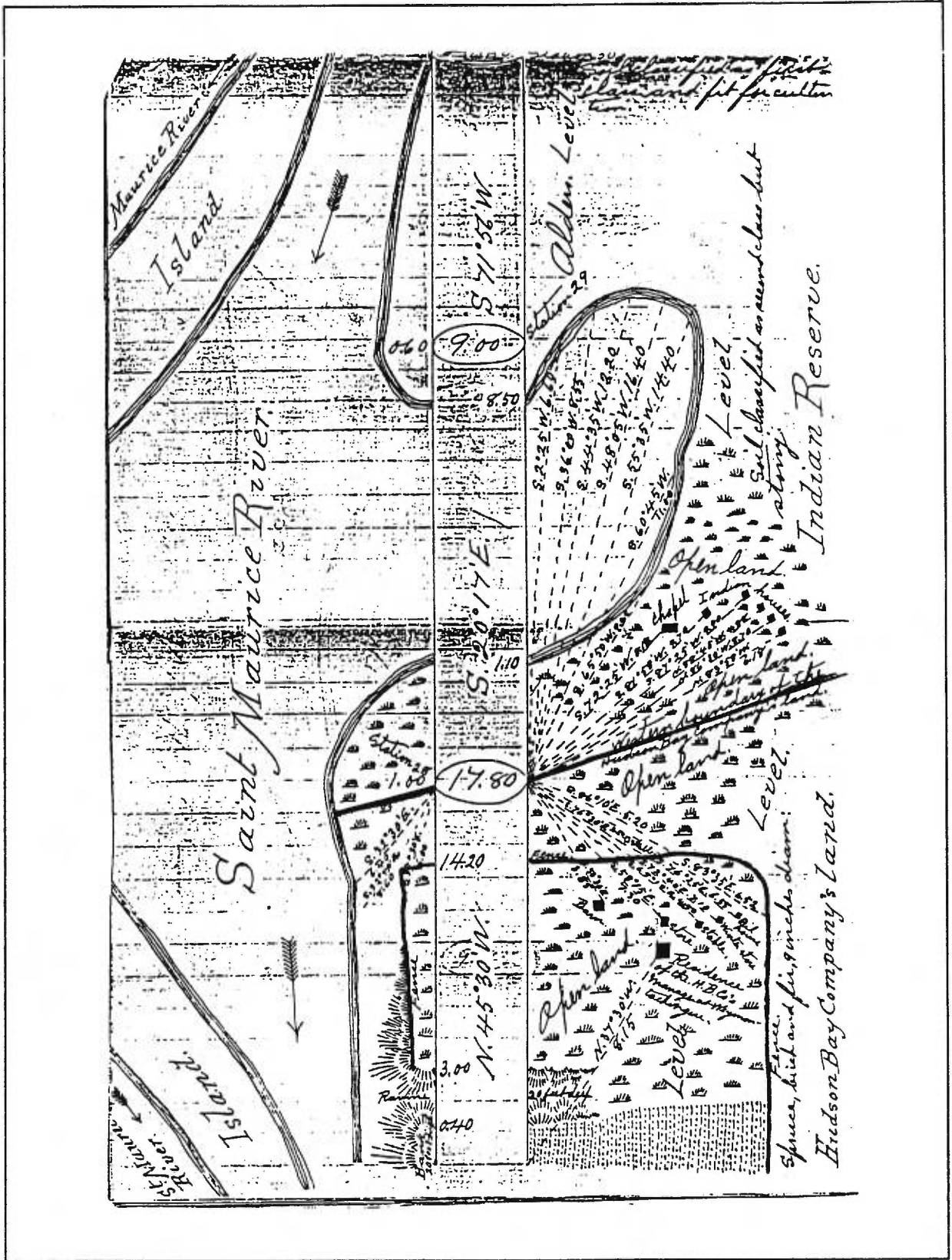


Figure 11.5 : Plan de la terrasse de Weymontachie, 1895
(Lambert, 1989, p. 214)

partaient les marchandises et arrivaient les fourrures des autres postes de traite de la Haute-Mauricie.

En 1873, la Hudson's Bay Company a décidé d'ériger un nouveau poste de traite au lac Metapeckeka, sur la rivière Manouane (Figure 11.6).⁴⁵ Que justifiait cette initiative? Certes, il y avait bien quelques familles autochtones affiliées au poste de Weymontachie et dont les territoires de chasse se trouvaient dans le bassin de la Manouane. À la fin des années 1860, certaines d'entre elles avaient même commencé à cultiver des pommes de terre au lac Metapeckeka qui est vite devenu un lieu de rassemblement estival. Toutefois, ce qui a surtout incité la compagnie à s'établir sur la Manouane était la proximité de plus en plus grande entre ces mêmes familles, d'une part, et les chantiers et les petites colonies de peuplement d'autre part. Répondant à ses supérieurs qui songeaient déjà à abandonner le poste de Manouane à la fin des années 1870, le chef du St. Maurice District écrivait:

The effect of closing the post at Manowan would be, to lose the entire trade of that portion of the District; this place [Weymontachie] is too far away from there (80 miles) for the Indians to think of coming here to trade their furs, they are only some 40 miles from Pine Lake or Matawan where previous to the establishing of Manowan Post they were frequently in the habit of going, and to prevent this the post was established...⁴⁶

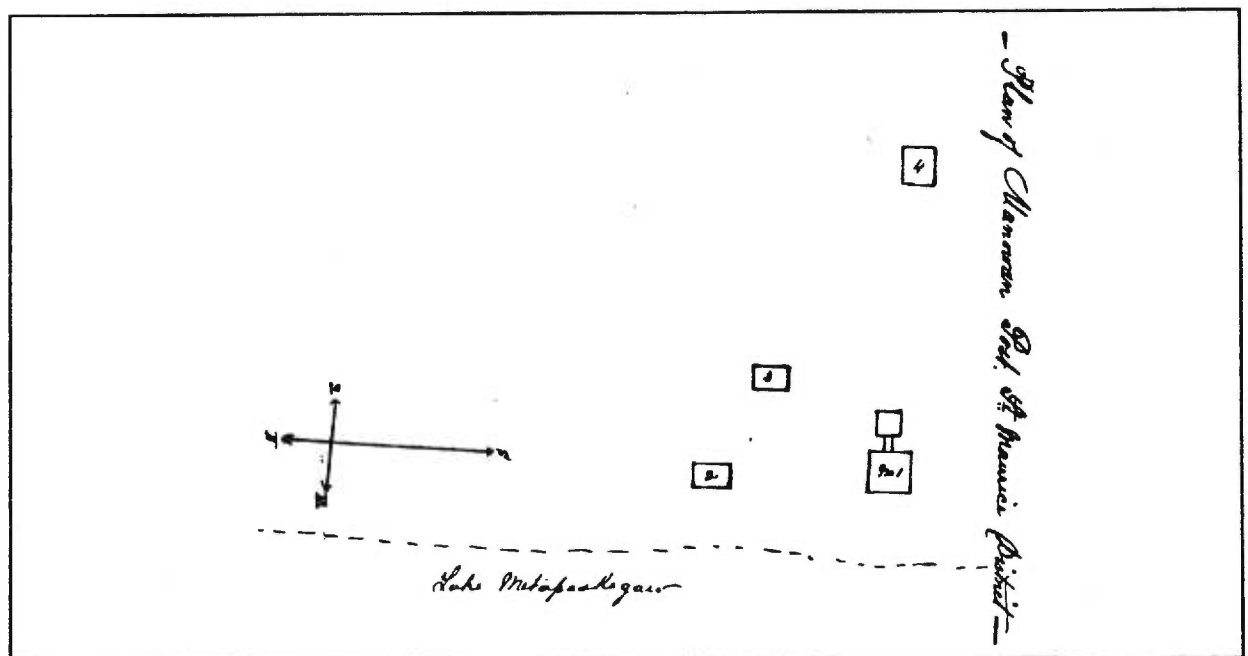


Figure 11.6 : Plan du poste de Manouane, 1906 (Lambert, 1989, p. 201)

Enfin, en mai 1884, un incendie a éclaté dans la cheminée du poste de Kikendatch et s'est propagé rapidement à la couverture d'écorce, avec pour résultat que la maison, le magasin et tout l'inventaire ont été réduits en cendres.⁴⁷ Cependant, la Hudson's Bay Company n'a pas perdu de temps pour reconstruire et, dès le mois d'octobre suivant, un nouvel établissement, situé à quatre kilomètres en aval de l'ancien, toujours sur la rive du lac Kikendatch, était prêt pour la nouvelle saison de traite,⁴⁸ et il allait demeurer en opération jusqu'au terme de l'année 1911-1912.⁴⁹ Toutefois, cette année-là, la Hudson's Bay Company a également exploité un poste à Obedjiwan, qui était destiné à prendre la relève de celui de Kikendatch.⁵⁰ En 1912, l'ingénieur Perrin résumait ainsi la situation:

Le vieux poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Kikendatch, dont on ne se sert plus, et le comptoir actuel à Obidjuan, se trouvent au-dessus de la ligne des eaux. À Kikendatch se trouvent cinq vieux bâtiments dont la valeur actuelle est peut-être bien \$1000. Un nouveau magasin a été construit à Obidjuan, au coût d'environ \$2000, et la vieille bâtisse vaudrait \$800 environ. On pourrait transporter le poste à quelques cents pieds en arrière, comme il est indiqué sur la carte; ou choisir un nouvel emplacement à un autre endroit sur le lac. Nous évaluons en tout à \$4000 environ les dommages réels qui seraient causés à la propriété de la Compagnie de la Baie d'Hudson.⁵¹

Bref, dès l'année 1911-1912, la compagnie était installée à Obedjiwan où l'éventuel réservoir Gouin allait inonder les nouvelles installations.⁵² Pourquoi être retourné à cet endroit abandonné en 1840? La possibilité d'approvisionner le poste d'Obedjiwan à moindre coût, grâce au Transcontinental, n'a probablement pas pesé lourd dans la balance; au départ, on projetait plutôt de le ravitailler à partir de Kikendatch, à l'aide d'une barge motorisée.⁵³ Un incitatif plus déterminant a probablement été la concurrence dont le poste de Kikendatch était victime de la part de petits commerçants indépendants installés en Haute-Gatineau. En effet, dès 1908, les responsables de la Hudson's Bay Company en Haute-Mauricie étaient particulièrement préoccupés par les succès d'une commerçante du nom d'Annie Midlige installée à deux jours de canots de Kikendatch.⁵⁴ Au début des années 1910, le chef de district Boucher confirmait que « we had to build [à Obedjiwan] in order to meet the opposition of Edwardson and Midlige ».⁵⁵

Comme il sera question plus en détail au chapitre 15, la population de Kikendatch souhaitait également se retirer plus au nord à cette époque.

Au plan de ses opérations en Haute-Mauricie, l'innovation la plus significative de la part de la Hudson's Bay Company après 1870 se situe au plan du transport des marchandises. En premier lieu, l'ouverture d'un chemin entre Trois-Rivières et les Piles, en 1856, avait permis de transporter plus facilement les stocks à ce dernier endroit, pour ensuite les monter à La Tuque où ils étaient entreposés.⁵⁶ L'arrivée du chemin de fer aux Piles en 1879, de même que le transport par bateau, allaient encore améliorer l'efficacité du transport. Puis, des chemins d'hiver furent bientôt ouverts entre les postes de Coucoucache, de Weymontachie et de Manouane. Leur utilisation permettait de redistribuer plus facilement et plus rapidement une plus grande quantité de marchandises entre les établissements. Pour ce faire, la compagnie engageait à contrat des charretiers qui, de la mi-janvier à la fin mars, faisaient la navette entre La Tuque et les postes en amont de la rivière.⁵⁷ Des établissements pour loger ces transporteurs et leurs chevaux furent également construits entre La Tuque et Coucoucache.⁵⁸ Seul le poste de Kikendatch n'était pas relié par un chemin d'hiver, de sorte qu'il devait toujours être approvisionné par canot durant l'été, et par des traîneaux tirés par des chiens une fois la rivière gelée.⁵⁹

Quant à la vie quotidienne des employés de la compagnie, elle est demeurée somme toute identique à celle qui prévalait avant 1870, du moins pour les ouvriers. On semait au printemps, on effectuait des travaux d'entretien et de rénovation à l'été, on récoltait les légumes et le foin au mois d'août, on coupait du bois de chauffage à l'automne et durant une bonne partie de l'hiver.⁶⁰ Parallèlement à ces tâches, on chassait, on trappait et on pêchait. En fait, ce sont surtout les commis de Weymontachie et les chefs de district qui ont vu leurs tâches augmenter à compter des années 1870. En effet, l'établissement de postes à Coucoucache et à Manouane a entraîné un accroissement de la bureaucratie; les inventaires à gérer étaient plus importants,

d'autant plus qu'à compter de la seconde moitié des années 1880, le poste de Megiskan était approvisionné depuis Weymontachie.⁶¹ La fréquentation des postes par les exploitants forestiers, de même que les diverses circonstances où la compagnie dut agir comme assistante du gouvernement, contribuaient à grossir la charge des responsables. De plus, il semble que ceux-ci durent s'impliquer davantage dans les tâches quotidiennes, tant liées à l'entretien des installations qu'à la subsistance: « tis such a starvation place that the boss of the District and his wife have actually to set nets for "Red Carp" ». ⁶²

La rentabilité du commerce

À la suite de la cessation de son monopole sur la Terre de Rupert en 1869, la Hudson's Bay Company est devenue, théoriquement, un commerçant de fourrures comme les autres. Toutefois, l'infrastructure dont elle disposait sur le terrain, sa longue expérience, de même que les conditions difficiles du marché des fourrures dans la première moitié des années 1870 qui décourageaient les petits exploitants, ont joué en faveur de la compagnie anglaise. Dans l'ensemble, les quantités de fourrures obtenues annuellement par celle-ci ont été en hausse constante durant les dernières décennies du XIXe siècle. L'abandon des pratiques de conservation, souvent rendues inutiles en raison de la concurrence, de même qu'un plus grand intérêt des marchés envers les peaux de moindre qualité (rat musqué, moufette, raton laveur, etc.) expliquent en grande partie ce phénomène. Par contre, l'obstination des dirigeants de la compagnie à continuer de rechercher surtout les fourrures de luxe (castor, martre, vison), malgré la demande contraire des marchés et leur valeur à la baisse, s'est traduite par une stagnation des profits, alors que les coûts d'exploitation continuaient d'augmenter.⁶³ Ce nouveau contexte économique dans lequel évoluait désormais la Hudson's Bay Company n'a pas été sans influencer la nature des activités commerciales de celle-ci en Haute-Mauricie.

Jusque-là destinés à protéger la frontière de la Terre de Rupert, les postes mauriciens de la Hudson's Bay Company ont nécessairement vu leur fonction redéfinie à compter de 1869.

Certes, leur présence pouvait toujours servir à assurer aux postes de Waswanipi et de Megiskan une certaine protection contre les concurrents du sud.⁶⁴ Toutefois, il n'était plus question d'exploiter les postes à pertes. Aussi, la priorité de la compagnie en Haute-Mauricie allait être désormais de récolter un maximum de fourrures et de réaliser des profits. Aussi, si, jusqu'en 1870, la configuration du commerce dans la région fut déterminée par le contexte local particulier — le fait que la Haute-Mauricie constituait une zone frontalière —, à compter de cette date, les opérations de la compagnie dans le Haut-Saint-Maurice allaient être soumises aux lois et aux caprices du marché mondial. C'est ainsi que, comme presque partout ailleurs, les quantités de fourrures obtenues en Haute-Mauricie ont connu une augmentation croissante, mais ce phénomène ne s'est pas nécessairement traduit par une croissance équivalente des profits.

En fait, plusieurs facteurs ont contribué à gruger des profits potentiels. D'abord, il y avait le coût élevé des opérations, découlant surtout des frais de transport des marchandises. Au dire du chef de district Reynolds en 1890, si ce n'était du prix payé pour le transport, la compagnie aurait fait de bons profits en Haute-Mauricie.⁶⁵ Un autre facteur a été l'administration parfois douteuse de certains chefs de district et de certains commis. À son arrivée en poste en 1881, le même Reynolds rapportait:

I Thomas A. Reynolds landed here last evening to take charge of this district, and find from the short time I am here that everything is most unsatisfactory, my predecessor Mr. Cumming having left everything in a most shameful state. The greatest dissatisfaction amongst the employees of the Co. — and Indians also...⁶⁶

Reynolds a aussi déploré l'apathie du commis de Kikendatch:

... he is a perfect wreck, his internal organs appear to be all deceased and he says he has not been fit for exertion the last 10 or 12 years. I can now understand how Cleary and Boucher [des concurrents] have got such a footing amongst the Kikendatch Indians [...] see the necessity if the Company wish anything done against our oponents to have Mr. Spence charged to an easier place to manage and where no exertion is required to him.⁶⁷

Tout au long de son mandat, Reynolds s'est affairé à redresser la situation, notamment en nommant des commis compétents et dynamiques, et en améliorant les installations.⁶⁸ Par contre, en 1891, les résultats obtenus ne lui paraissaient toujours pas satisfaisants: « profits for [the last ten years] made in this District did not amount what would satisfy [...] any ordinary shopkeepers ».⁶⁹ Néanmoins, à l'époque où il faisait cette affirmation, le St. Maurice District générait tout de même des profits apparents chaque année. En 1888-1889, les profits équivalaient même à 21% du capital qui s'élevait à 18 573.89\$ (Tableau 11.1).⁷⁰ Or, les quelques 262.90\$ de profits apparents réalisés l'année suivante indiquent qu'il n'y avait jamais rien d'assuré.

Postes	1888-1889	1889-1890	1890-1891	1909-1910
Weymontachie	+ 844.51\$	+ 1367.44\$	+ 1215.14\$	+ 608.00\$
Coucouchache	+ 464.09\$	- 219.73\$	- 1377.58\$?
Manouane	- 643.38\$	+ 101.42\$	+ 15.66\$?
Kikendatch	+ 3297.58\$	+ 1060.07\$	+ 1529.39\$?
St. Maurice District	+ 3962.80\$	+ 262.90\$	+ 1382.61\$	+ 2000.00\$

Source: HBCA, D. 30/32, fos. 4, 6, 8, 17, 19, 21, 23, 25, 34, 36, 38, 40; E. 83/2, fos. 54-57.

Étonnamment, la concurrence n'a pas joué un rôle déterminant en Haute-Mauricie, du moins si on entend par « concurrents » des commerçants venus faire des affaires dans la région. En fait, il n'y eut qu'une période, à la fin des années 1870 et au début des années 1880, où la Hudson's Bay Company a subi des pertes aux mains de ces derniers. Cette concurrence est d'ailleurs apparue à une époque où, en raison de la faible demande pour les fourrures sur les marchés européens et américains, la compagnie avait dû réduire les prix offerts aux chasseurs pour leurs peaux, diminuer les inventaires de ses postes, et se résigner à ne plus payer en argent comptant.⁷¹ De plus, il faut dire que la compagnie a, d'une certaine façon, créé cette opposition. En effet, un de ses concurrents, Robert Skene, était un ancien commis à Coucouchache qui s'était

querellé avec Cumming, le chef de district, avant d'abandonner son poste en 1878.⁷² Un second rival, Hubert Pronovost, était un client fidèle et assidu du poste de Manouane mais qui, au terme d'un différent avec le commis de l'endroit, décida de se faire commerçant.⁷³ Les autres concurrents à cette époque étaient un certain Coulombe, de qui on sait peu de chose, ainsi que Jean-Baptiste Boucher, un métis établi à La Croche.

Il semble que la stratégie préconisée par la Hudson's Bay Company pour contrer l'opposition ait été d'enrôler ses adversaires. Ainsi, malgré sa désertion et le fait qu'il purgea une peine de prison pour ne pas avoir remboursé sa dette envers la compagnie, Skene fut à nouveau engagé par Reynolds et devint un commis fort productif à Weymontachie puis à Kikendatch.⁷⁴ Dans le cas de Pronovost, Reynolds était prêt à acheter ses fourrures à un prix plus élevé, à effacer sa dette de 230\$, à acheter son matériel de traite et même à écarter le commis du poste de Manouane avec lequel il s'était querellé.⁷⁵ Comme Skene, Pronovost a fini par être engagé comme maître de poste à Manouane.⁷⁶ Quant à Boucher, qui allait relancer la Hudson's Bay Company jusqu'à Mistassini au milieu des années 1870,⁷⁷ il est demeuré actif plus longtemps; il se peut même qu'au milieu des années 1880, il ait reçu l'aide de ses frères Sévère et Ogashish.⁷⁸ Toutefois, il semble s'être fait beaucoup moins présent par la suite,⁷⁹ de sorte que, en 1890, Reynolds pouvait affirmer qu'il n'y avait pas eu d'opposition depuis trois ans en Haute-Mauricie.⁸⁰

Même au plus fort de leurs activités, on peut s'interroger sur les succès des petits commerçants indépendants en Haute-Mauricie. Les difficultés et les coûts élevés liés au transport des marchandises de traite dans la région ne permettaient pas à ces exploitants d'équiper, chaque automne, un grand nombre de chasseurs pour la saison hivernale. De même, ils pouvaient difficilement se permettre d'accorder des crédits aussi généreux que la Hudson's Bay Company. Plutôt, c'était lors des rassemblements autochtones de janvier et, surtout, de mai et juin, lorsque les chasseurs sortaient des bois avec leurs peaux, que les commerçants se pointaient.⁸¹

Par exemple, le 20 juin 1884, un employé de Weymontachie constatait, en l'absence du commis: « They [autochtones] are all over w^t Boucher nobody here to speak to them ».⁸² En réalité, la concurrence se faisait surtout pour les peaux en trop, celles qui restaient une fois que les chasseurs avaient remboursé leur crédit auprès de la Hudson's Bay Company. Présents à une période de relâche avec des articles des traite à bon prix et, surtout, des stocks de boisson, les indépendants réussissaient parfois à s'approprier un bon butin.⁸³ Ainsi, en mai 1877, Cumming rapportait:

[Pronovost] has succeeded in securing close upon one thousand dollars worth of furs [...] he has succeeded in drawing away several of the Indians entirely from the Company...⁸⁴

En juin de l'année suivante, le même Cumming écrivait à son supérieur:

Robert Skene has been trading between here and Coocoo-cache he succeeded in getting the greater part of the furs at Coocoo-cache owing to his having everything disposable at hand including whiskey...⁸⁵

Comme il en sera question au chapitre 13, les nomades mauriciens sont demeurés, dans l'ensemble, fidèles à la Hudson's Bay Company, se faisant habituellement un devoir de rembourser intégralement leur crédit au terme de la saison de chasse. Ceci laisse croire que la majeure partie des peaux sont tout de même revenues à la compagnie anglaise, et que les indépendants se sont contentés, sauf quelques exceptions, des fourrures de surchasse, dont le nombre pouvait grandement varier d'une année à l'autre. Par exemple, en mai 1882, le commis de Weymontachie écrivait: « last night's arrivals left for their camps, J.B. Boucher followed them in his canoe. I have all their furs however and he cant do much with them ».⁸⁶

Outre ces opposants locaux, plusieurs concurrents plus ou moins directs et implantés en périphérie des Hauts mauriciens ont contribué à drainer hors de la région une quantité de fourrures qui auraient pu revenir à la Hudson's Bay Company, et par conséquent accroître les profits de celle-ci. En premier lieu, il y avait toujours certains chasseurs de la Haute-Mauricie

qui se rendaient, plus ou moins régulièrement, échanger leurs fourrures auprès de concurrents ou d'autres postes de la Hudson's Bay Company, notamment à Trois-Rivières, au lac Saint-Jean, à Waswanipi et en Outaouais supérieur, etc.⁸⁷ Lorsque ces chasseurs commerçaient dans d'autres postes de la compagnie, cela entraînait pour celle-ci des coûts et des tracasseries administratifs, mais en bout de ligne, elle se retrouvait tout de même avec les peaux.⁸⁸ Par contre, lorsque ces chasseurs échangeaient leurs fourrures avec des marchands de la Haute-Gatineau ou de Trois-Rivières, il s'agissait de pertes pour la Hudson's Bay Company. De plus, la présence de ces indépendants hors-région engendrait parfois des effets pervers. Par exemple, la Hudson's Bay Company avait établi en Haute-Gatineau un avant-poste pour son établissement du Lac Barrière, afin de faire concurrence à Annie Midlige. La compagnie y vendait ses produits au même prix que sa concurrente, c'est-à-dire des prix moins élevés qu'à Kikendatch. Or, ceci n'a pas été sans attirer en Haute-Gatineau les chasseurs de Kikendatch. Autrement dit, la Hudson's Bay Company se faisait concurrence à elle-même en voulant rivaliser avec sa rivale.⁸⁹ Encore au début des années 1900, les concurrents potentiels autour de la Haute-Mauricie étaient nombreux:

There is two or three traders on the Rabbit River about three days walk from where most of those Indians got to hunt, then there is St. Michel des Saints where they will go just as soon as cross this lake to come here and Mr Archambault at St M. des Saints always prices furs 25¢ to 50¢ above the prices here and I think it a wonder that I get a skin at all. Then there is a man Valade by name buying Beaver for Hiram Johnson of Montreal who gives the Indians every encouragement to kill Beaver giving prices in fact which is enough to keep the Indians from hunting other furs...⁹⁰

Ainsi, on peut dire que la plus forte concurrence à laquelle le St. Maurice District fut confronté après 1870 venait surtout de l'extérieur de la Haute-Mauricie, et que la teneur de cette opposition fut grandement déterminée par les nomades mauriciens qui, en fait, avaient à se déplacer pour aller rejoindre les commerçants rivaux.

Par ailleurs, il y avait toujours un certain nombre d'Abénaquis qui venaient, chaque année, chasser en Haute-Mauricie.⁹¹ Si quelques-uns, comme Jean-Baptiste Hanis de la Rivière-aux-

Rats, échangeaient leurs fourrures dans les postes mauriciens de la Hudson's Bay Company,⁹² d'autres échangeaient leurs fourrures, en tout ou en partie, dans la vallée laurentienne.⁹³ Un nombre élevé de chasseurs autochtones du lac Saint-Jean semblent avoir également pratiqué un tel manège en Mauricie après 1870.⁹⁴ Tout ceci est sans compter, bien sûr, les Eurocanadiens qui venaient, chaque hiver, chasser dans la région.⁹⁵ En fait, la Hudson's Bay Company n'était même pas à l'abri de certains employés du gouvernement. Un cas a été rapporté, celui de George Leprohon qui, sous le couvert de sa charge de recenseur, aurait commercé avec les autochtones de la Haute-Mauricie. Il aurait obtenu des fourrures — qu'il revendit pour 1040\$ — en échange de boisson, de bijoux, et la promesse d'intervenir auprès des autorités pour qu'un chef reçoive des présents.⁹⁶

Enfin, la Hudson's Bay Company a également subi les contrecoups de l'arrivée massive des bûcherons. Leur impact sur le commerce des fourrures s'est fait sentir sur deux plans en particulier. D'abord, les bûcherons ont grugé dans les entrées potentielles de la compagnie en échangeant de la boisson et des provisions aux autochtones contre leurs fourrures. Souvent mal payés, les hommes des chantiers voyaient dans ce commerce une source de revenus supplémentaires; ils pouvaient revendre ces fourrures à gros prix à la compagnie, ou, le plus souvent, ils les vendaient aux commerçants de Saint-Michel-des-Saints ou de la vallée laurentienne. Par ailleurs, les activités de coupe ont aussi nui au commerce en Haute-Mauricie, dans la mesure où les atteintes portées à la forêt ont entravé les activités prédatrices des autochtones. Néanmoins, il reste que la Hudson's Bay Company s'est montrée conciliante avec les exploitants forestiers. Souvent, elle a hébergé des responsables ou des ouvriers en chemin vers les chantiers, elle a conservé du matériel dans ses hangars et mis ses installations à leur disposition, en plus de leur vendre des provisions et divers autres produits.⁹⁷ En fait, la présence des bûcherons aura tout de même amené de nouveaux clients dans les postes de la compagnie.⁹⁸

En somme, comme dans plusieurs autres régions, la Hudson's Bay Company a été confrontée à une compétition plus intense en Haute-Mauricie après 1869. Toutefois, il semble que les opposants établis en périphérie de la région ont été ceux qui ont causé le plus de torts à la compagnie, plus que les quelques rares indépendants qui ont œuvré au cœur même des Hauts mauriciens. Tout de même, les postes de la région ont permis à la compagnie de réaliser, bon an mal an, des profits plus ou moins significatifs. Cependant, il reste qu'à l'échelle de ses opérations en Amérique du Nord, la Hudson's Bay Company ne retirait que des revenus modestes de son St. Maurice District. En effet, si on compare les entrées du district avec la quantité de fourrures vendues à Londres en 1872 et en 1890, les revenus potentiels découlant des activités en Haute-Mauricie ne représentaient qu'un peu plus de 1% des revenus de ventes totaux (Tableau 11.2).

Tableau 11.2 : Pourcentage du nombre des fourrures obtenues par la Hudson's Bay Company en Haute-Mauricie par rapport à celles vendues à Londres en 1872 et 1891.		
Fourrures	1871-1872	1890-1891
Castors (livres)	1.9 %	2.3 %
Rats musqués	1.1	1.1
Loutres	1.3	2.5
Martres	1.2	1.7
Visons	2.7	1.0
Lynx	0.3	0.2
Ours	3.9	2.6
Pécans	0.3	0.5
Renards	0.04	0.4
Moyenne	1.4 %	1.4 %

Sources: Ray, 1990a, p. 52, 54; HBCA, B. 230/d/43, fo. 1; D. 30/32, fo. 31.

Les missionnaires

Entre 1867 et 1910, les missions catholiques en Haute-Mauricie ont été essentiellement l'œuvre de deux oblats, Jean-Pierre Guéguen et Joseph-Étienne Guinard. Durant 33 ans, de 1867 à 1899, Guéguen fut l'unique missionnaire des nomades mauriciens, bien qu'il ait été

secondé, à l'occasion, par d'autres religieux (Tableau 11.3). Né à Ploudalmezeau en Bretagne en 1838, Guéguen est arrivé au Canada en 1864, un peu plus d'un an après avoir été ordonné prêtre.⁹⁹ Il reçut la charge de la paroisse de Sainte-Philomène, et il exerça son ministère paroissial dans les maisons de Maniwaki, de Témiscamingue et de Mattawa, de même que dans les chantiers d'hiver de l'Outaouais et du Témiscamingue, en plus de s'imposer, à chaque été, la « mission du Saint-Maurice ».¹⁰⁰

Cette dernière mission était devenue une véritable expédition de plusieurs mois, dans le cadre de laquelle le missionnaire visitait, en canot, un grand nombre de postes de traite où se réunissaient chaque été les autochtones (Figure 11.7). Suivant l'itinéraire habituel — une distance d'environ 2700 kilomètres —, le missionnaire partait du Témiscamingue pour se rendre au poste du Grand Lac Victoria. Il remontait ensuite vers le nord, jusqu'à Waswanipi, pour ensuite revenir vers Megiskan, avant de s'engager dans la descente de la rivière Saint-Maurice où il visitait successivement les postes de Kikendatch, de Weymontachie et de Coucoucache, de même que celui de Manouane qui fut intégré officiellement au parcours à compter de 1895.¹⁰¹ De là, le missionnaire se rendait au Lac Barrière, puis regagnait le Témiscamingue en repassant par le Grand Lac Victoria.¹⁰² À compter de 1886, le départ et l'arrivée des missions se firent à partir de Maniwaki, et en 1910, la mission du Saint-Maurice fut effectuée pour la dernière fois en canot. Désormais, les missionnaires allaient voyager en train.¹⁰³ Les missions continuaient d'être financées en partie par l'archevêché de Québec, au coût de 400.00\$, et cette somme est passée à 350.00\$ à compter de 1894.¹⁰⁴ Si les conditions de voyage étaient souvent pénibles, elles devaient l'être davantage pour Guéguen, du fait qu'il affichait une santé vacillante. Accablé d'une hernie depuis sa naissance, Guéguen portait « ses intestins dans une sorte de sac de la grosseur d'un moyen pot à l'eau formé d'une extension de la peau et qui lui vient presque à la hauteur des genoux ».¹⁰⁵ Au fil des ans, le missionnaire mentionnera souvent dans sa correspondance qu'il fut grandement malade durant la mission, parfois au point de devoir être

Tableau 11.3 : Les missionnaires de la Haute-Mauricie, 1870-1910.

1870	Jean-Pierre Guéguen Pierre Drouet	1891	Jean-Pierre Guéguen Charles Tremblay
1871-1872	Jean-Pierre Guéguen	1892	Jean-Pierre Guéguen Armand Laniel
1873-1874	Jean-Pierre Guéguen Médéric Prévost	1893-1897	Jean-Pierre Guéguen
1875-1876	Jean-Pierre Guéguen	1898-1899	Jean-Pierre Guéguen Joseph-Étienne Guinard
1877-1878	Jean-Pierre Guéguen Médéric Prévost	1900-1902	Joseph-Étienne Guinard
1879-1884	Jean-Pierre Guéguen	1903-1905	George Lemoine
1885	Jean-Pierre Guéguen François Xavier Fafard Charles Tremblay	1906	Joseph-Étienne Guinard Grégoire Lapointe
1886-1887	Jean-Pierre Guéguen Charles Tremblay	1907-1909	Joseph-Étienne Guinard
1888-1890	Jean-Pierre Guéguen	1910	Joseph-Étienne Guinard Grégoire Lapointe

transporté sur un brancard.¹⁰⁶ Néanmoins, chaque année, il fut fidèle à son devoir et, suite à sa dernière mission en 1899, il se retira à la maison des Oblats à Maniwaki, puis à celle du Témiscamingue où il mourut le 22 octobre 1909.

Au terme de son missionariat, Guéguen fut remplacé par le père Joseph-Étienne Guinard qui allait demeurer en poste jusqu'en 1940, bien que, de 1903 à 1906, il dut laisser sa place au père George Lemoine pour des raisons de santé. Guinard est né en 1864, à Maskinongé au Québec. Après des études au Séminaire de Trois-Rivières, il fit son entrée chez les Oblats en 1888 avant d'être nommé prêtre trois ans plus tard. En 1892, en compagnie des pères Martinet et Lapointe, il fut chargé de fonder la mission de Saint-Joseph à la baie James où il prêcha durant six ans. Par la suite, il se rendit à Maniwaki, afin de prendre en charge les missions du Saint-Maurice. Le père Guinard n'allait toutefois pas limiter son ministère aux autochtones; il

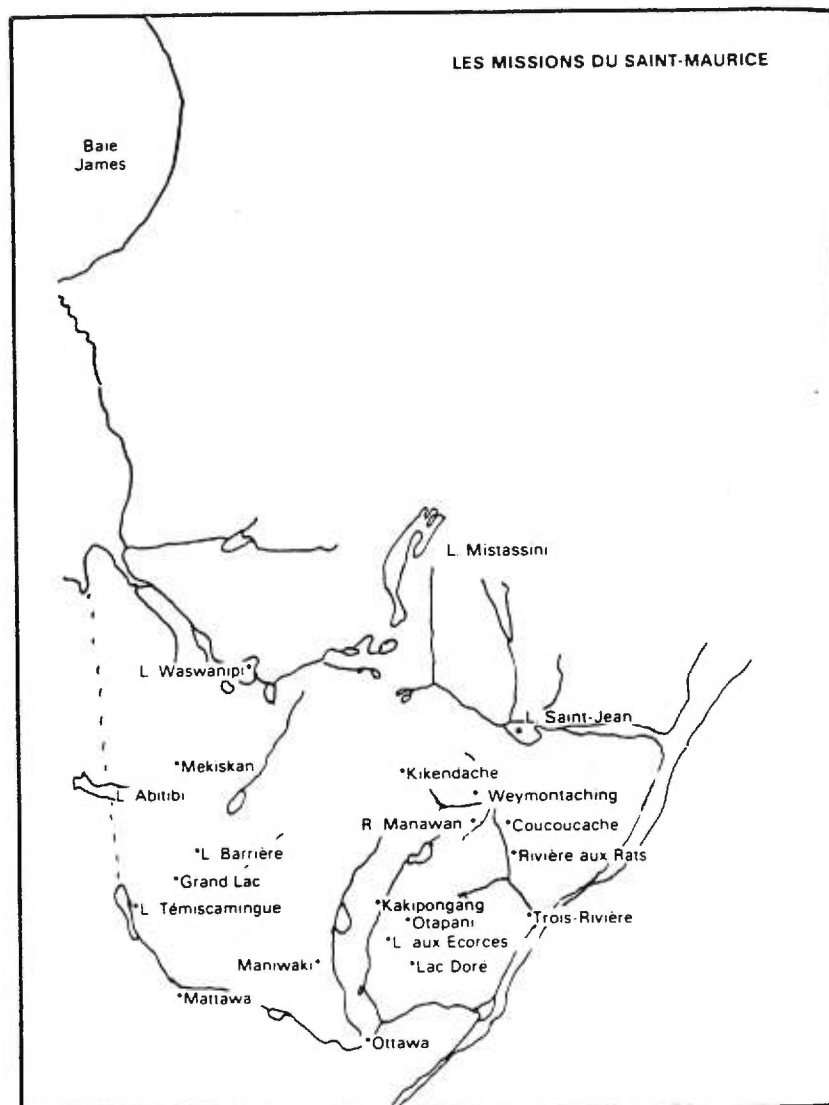


Figure 11.7 : Lieux visités lors de la mission du Saint-Maurice
(Carrière, 1978, p. 76)

servit les colons des villages naissants du nord, les travailleurs des chantiers de même que les employés du Transcontinental. Au terme de son œuvre missionnaire, le père Guinard, âgé de 75 ans, se retira à Maniwaki où il continua un temps à s'occuper des Algonquins de l'endroit, en plus de se consacrer à ses tâches de prêtre, à la prière et à l'étude. Notamment, à compter de 1943, il en profita pour rédiger ses *Mémoires*, une histoire détaillée de ses missions chez les autochtones, de même qu'un ouvrage consacré à la toponymie autochtone: *Les noms indiens de*

mon pays. Transféré, à sa volonté, à Sainte-Agathe-des-Monts en 1963, il mourut centenaire au début de l'année 1965.¹⁰⁷



Figure 11.8 : Jean-Pierre Guéguen et Joseph-Étienne Guinard
(Carrière, 1978, p. 14)

La tâche de Guéguen et de Guinard en Haute-Mauricie s'inscrivait en continuité avec celle de leurs prédécesseurs. Les missions étaient toujours l'occasion de procéder à des baptêmes, à des mariages, à bénir ceux qui étaient décédés durant l'année, à célébrer des messes et des fêtes catholiques, etc. La chapelle de Weymontachie demeurait le centre des célébrations, bien que ce vieux bâtiment commençait à ressentir le poids des ans. De même, en 1877, Guéguen souhaitait reconstruire la chapelle alors en ruine.¹⁰⁸ Il fallut toutefois attendre 1885 pour que débute la construction d'une nouvelle chapelle de 25 par 50 pieds.¹⁰⁹ Elle fut agrandie au début des années 1910 sous la recommandation du père Guinard (Figure 11.9). Par ailleurs, bien qu'il y eut une mission à Manouane à compter de 1895, ce n'est qu'en 1904 qu'une chapelle y fut construite. Jusque-là, les locaux de la Hudson's Bay Company étaient utilisés.¹¹⁰ Quant aux gens de Kikendatch, il fallut attendre 1914, c'est-à-dire après le déménagement à Obedjiwan, pour qu'une chapelle soit érigée à leur intention.

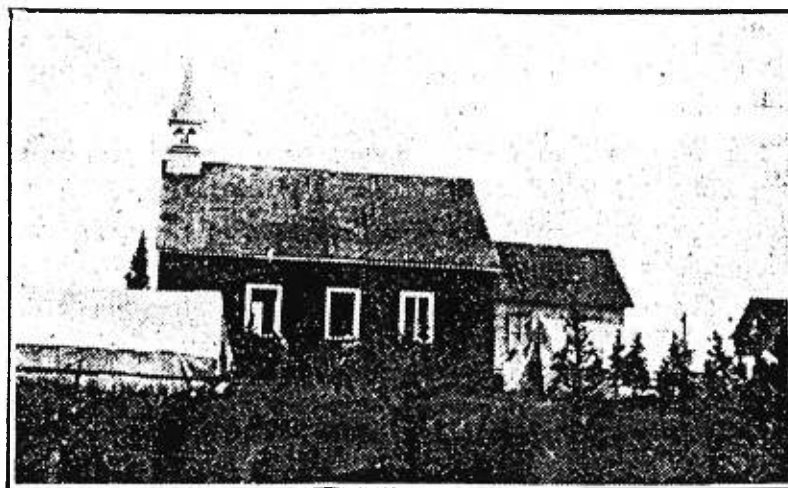


Figure 11.9 : La chapelle de Weymontachie en 1913 (Joyal, 1915, p. 67)

Enfin, en 1887, un événement d'envergure est venu briser la routine des missions. Cette année-là, Monseigneur Lorrain, vicaire apostolique de Pontiac, passa 12 jours à Weymontachie, après avoir fait un arrêt à Kikendatch.¹¹¹ Il fallu attendre 26 ans avant qu'un autre évêque, Monseigneur Latulipe, ne vienne rendre visite aux nomades mauriciens.¹¹²

Les oblats et la Hudson's Bay Company

Jusqu'en 1910, les relations entre les missionnaires et les responsables de la Hudson's Bay Company en Haute-Mauricie continuèrent à être marquées par la recherche de compromis de part et d'autre, ce qui n'a pas empêché, occasionnellement, des confrontations parfois orageuses. Du fait que le même missionnaire revenait d'une année à l'autre, des rapports beaucoup plus personnels ont vu le jour entre celui-ci et les hommes de la compagnie. Aussi, lorsque qu'une incompatibilité émergeait entre les deux partis, des conflits pouvaient perdurer plusieurs années, et mener la mission comme le commerce dans des directions différentes de celles initialement prévues. Par exemple, contrairement à la politique de sa compagnie, le chef de district Reynolds refusa l'hospitalité à Guéguen en 1894.¹¹³ Ce même Reynolds refusa également, en 1886, de porter assistance à Guéguen pour la distribution des

présents gouvernementaux, contrarié du fait que le missionnaire ait favorisé l'élection d'un métis qui faisait concurrence à la compagnie comme chef de Weymontachie.¹¹⁴ Dès lors, il n'est pas étonnant que Guéguen ait écrit, en 1894: « Je viens de savoir que Mr Reynold a annoncé l'intention de quitter la Compagnie l'année prochaine, ce ne sera pas un mal». ¹¹⁵

Cependant, dans l'ensemble, les rapports paraissent avoir été cordiaux, bien que toujours intéressés.¹¹⁶ C'est ainsi, par exemple, qu'un commis a tenté d'obtenir une promotion en demandant au missionnaire d'intercéder, par l'entremise de ses supérieurs, auprès des autorités de la Hudson's Bay Company.¹¹⁷ Guéguen s'est un jour porté à la défense du commis Patterson de Weymontachie qui venait d'être démis de ses fonctions: « Je ne pense pas qu'elle [la compagnie] puisse trouver un meilleur commis (...) Nous perdons le meilleur commis qui ait jamais rendu service à nos missions ». ¹¹⁸

En fait, comme par le passé, cette cordialité était rendue nécessaire par la co-dépendance qui existait toujours entre les missionnaires et la Hudson's Bay Company. D'un côté, les missions avaient encore besoin du soutien de la compagnie. À l'image de la mission de Manouane avant 1895, celle de Kikendatch était tenue dans un bâtiment prêté par le commis.¹¹⁹ De plus, la compagnie offrait toujours de transporter le missionnaire jusqu'en Haute-Mauricie, parfois gratuitement, parfois moyennant une somme d'argent.¹²⁰ D'un autre côté, la mission demeurait un événement profitable pour la Hudson's Bay Company, et particulièrement pour son poste de Weymontachie qui pouvait, à ce moment, écouler une bonne partie de ses stocks. Les fêtes et les célébrations étaient en effet, pour les autochtones, l'occasion d'offrir des présents au missionnaire et de se procurer divers articles destinés à décorer la chapelle.¹²¹ En marge des festivités de 1871, Guéguen soulignait: « le magasin de la compagnie avait été vidé pour la circonstance ». ¹²² De même, les commis faisaient parfois don de certains articles pour la bonne marche de la mission,¹²³ bien que les dépenses personnelles du missionnaire aient été habituellement la charge de celui-ci; les prix pouvaient toutefois faire l'objet de discussions:

« Mr. Whiteway settled with the priest which was not small work ». ¹²⁴ Enfin, les missionnaires continuaient d'encourager les chasseurs à ne commercer qu'avec la Hudson's Bay Company, plutôt qu'avec les petits commerçants indépendants qu'ils considéraient plus nuisibles qu'autre chose. ¹²⁵

Notes

1. Guinard, 1945, p. 69.
2. Linteau *et al.*, 1989, p. 11-100.
3. Linteau *et al.*, 1989, p. 41.
4. Linteau *et al.*, 1989, p. 470.
5. Hardy et Séguin, 1984, p. 27.
6. Tessier, 1935, p. 151; Bignell, 1847; 1848.
7. Bignell, 1847.
8. Bignell, 1848.
9. Ingall, 1830a.
10. Anonyme, 1840, p. 65; Tessier, 1935, p. 151; voir aussi Legendre et Bignell, 1851, p. 1.
11. Wells, 1852.
12. Russell, 1859; Dupin, 1953, p. 36.
13. Gaudreau, 1986, p. 13, 19.
14. Brown, 1990, p. 286.
15. Québec, 1889, p. 458. Notons que dès 1851, des chantiers étaient en préparation le long de la Tranche [HBCA, B. 134/c/68, fo. 248].
16. Séguin et Hardy, 1981, p. 52.
17. Pelland, 1908, p. 10.
18. Gaudreau, 1988, p. 17.
19. Hardy *et al.*, 1980, p. 22.
20. Hardy *et al.*, 1980, p. 22.
21. Charland, 1990, p. 62-63.
22. APOMI, 1871a; 1871c.
23. APOMI, 1871c; Guéguen, 1872, p. 53, 227; Québec, 1889, p. 462.
24. Québec, 1889, p. 462.
25. Hardy et Séguin, 1984, p. 97.

26. Le missionnaire Guéguen estimait à au moins 60 le nombre de chantiers dans le seul bassin de la Rivière-aux-Rats en 1871 [APOMI, 1871c].
27. ANQ-MBF, 1876.
28. Déléage, 1864, p. 83; Sylvain, 1962, p. 72.
29. Hardy et Séguin, 1984, p. 145-146; Roy *et al.*, 1981, p. 74.
30. Guinard, 1945, p. 69.
31. HBCA, B. 230/a/6, fo. 73.
32. Uren, 1949, p. 67.
33. Québec, 1912, p. 99. En fait, déjà dans les années 1870, des exploitants forestiers dans le secteur de la Manouane avaient construit des barrages de retenue sur cette rivière, notamment à la hauteur du lac Shosawadise [HBCA, B. 230/a/6, fos. 36, 89; B. 309/a/5, fo. 1].
34. Québec, 1912, p. 26, 29.
35. Sealey, 1969, p. 4-19; Ray, 1990a, p. 3-12; Klassen, 1991.
36. Sealey, 1969, p. 54, 57.
37. Le poste de Coucoucache a été abandonné à l'été 1911 [HBCA, E. 83/2, fo. 139a]. Bien qu'utile pour recueillir des fourrures auprès des bûcherons, le poste était désormais déserté par les autochtones. De plus, l'avènement du chemin de fer en face de Weymontachie le rendait inutile comme lieu d'entreposage. Par ailleurs, à partir des années 1910, l'arrivée du chemin de fer, la construction du barrage La Loutre, la construction du village de Sanmaur par la Brown Company et l'affluence croissante de chasseurs et de pêcheurs sportifs dans la région ont forcé la Hudson's Bay Company à réajuster la vocation de son poste de traite à Weymontachie. Celui-ci fut progressivement transformé en magasin général, avant d'être déménagé à Sanmaur en 1927. Toutefois, une rentabilité médiocre décida finalement la compagnie à mettre un terme à ses opérations à Weymontachie en 1939, presque 120 ans après s'y être établie [Clermont, 1977, p. 87].
38. HBCA, B. 230/a/7, fo. 70; B. 230/a/8, fo. 3; B. 230/e/2, fo. 8; B. 266/e/3, fo. 3. Dès 1871, on retrouvait à Coucoucache une ferme comprenant un petit cheptel, des potagers dans lesquels étaient cultivées des pommes de terre, et des champs qui fournissaient du foin et de l'avoine [APOMI, 1871c; HBCA, B. 230/a/8, fo. 8].
39. HBCA, B. 230/a/15, fo. 22; B. 309/c/1, fo. 213.
40. HBCA, E. 83/2, fo. 55.
41. HBCA, B. 266/e/7, fo. 2.
42. HBCA, B. 230/a/16, fo. 11.
43. HBCA, B. 266/e/4, fos. 3-4.
44. HBCA, B. 230/a/7, fo. 83.

45. HBCA, B. 230/d/43.
46. HBCA, B. 230/b/4, fos. 2-3.
47. HBCA, B. 230/a/8, fo. 36.
48. HBCA, B. 230/a/8, fo. 54; Québec, 1908, p. 57; de Courval, 1908, p. 167.
49. HBCA, E. 83/2, fo. 211.
50. HBCA, E. 83/2, fo. 171.
51. Québec, 1912, p. 122. Le fait qu'il soit question d'une vieille bâtisse à Obedjiwan pourrait indiquer que le nouveau poste à cet endroit fut construit dans le même secteur que celui abandonné en 1840.
52. Leney, 1996a, p. 70. La surface du lac Obedjiwan fut exhaussée d'environ 8.5 mètres en 1918, ce qui nécessita de reculer de trois kilomètres le poste de la Hudson's Bay Company ainsi que les maisons des autochtones. Quant aux vestiges de l'ancien poste de Kikendatch, ils furent engloutis sous environ 14 mètres d'eau [Québec, 1914, p. 51].
53. HBCA, B. 266/e/7, fo. 7.
54. HBCA, B. 266/e/7, fo. 5; Leney, 1996a, p. 70; 1996b.
55. HBCA, E. 83/2, fo. 212.
56. HBCA, B. 266/e/3, fo. 7; Hinshelwood, 1902.
57. HBCA, B. 230/e/3, fo. 1. À compter de 1879, le poste de Manouane fut approvisionné par des charrettes qui partaient de Saint-Michel-des-Saints [HBCA, B. 230/b/5, fo. 2].
58. HBCA, B. 266/c/3, fo. 6.
59. HBCA, B. 230/a/7, fo. 66.
60. HBCA, B. 230/a/6-17; B. 100/a/1.
61. HBCA, B. 230/a/11, fo. 21; B. 230/a/12, fo. 21; B. 230/d/71, fos. 21, 70.
62. HBCA, B. 230/a/7, fo. 48. Dans les années 1880 et 1890, le commis de Manouane coupait du bois, construisait et réparait les bâtiments, récoltait les pommes de terre et le foin, etc. Il n'avait habituellement qu'un seul employé pour le seconder [HBCA, B. 309/a/1-7].
63. Sealey, 1969, p. 185-207.
64. HBCA, B. 266/e/3, fo. 9.
65. HBCA, B. 266/e/3, fo. 9.
66. HBCA, B. 230/a/7, fo. 31a.
67. HBCA, B. 230/b/5, fo. 67.

68. HBCA, B. 230/a/12, fo. 20; aussi B. 230/a/13, fos. 20, 35b.
69. ANC, 1891, p. 19.
70. HBCA, B. 230/e/2, fo. 6; B. 309/e/1, fo. 5; B. 100/e/1, fo. 5; B. 266/e/3, fo. 5.
71. HBCA, B. 230/b/4, fo. 20. Le rapport entre la croissance de la concurrence en Haute-Mauricie et les mesures de rationalisation mises de l'avant par la Hudson's Bay Company ont été bien résumées par Reynolds: « If we are to compete with anything like success against this formidable opposition, we need better equipment and strenght than what we now possess with a more liberal fur tariff than the one now [...] it is little that we can do, our resources both in supplies and stuff are exceedingly small at all the posts to successfully compete » [HBCA, B. 230/b/4, fos. 17, 20; aussi B. 230/b/5, fo. 26].
72. HBCA, B. 230/a/6, fos. 90-91, 96, 98, 105, 107-108, 114, 128.
73. HBCA, B. 230/a/6, fo. 62, 72.
74. HBCA, B. 230/a/6, fo. 128; B. 230/a/7, fo. 32.
75. HBCA, B. 230/b/2, fo. 12.
76. HBCA, B. 230/a/6, fo. 97.
77. HBCA, B. 230/a/6, fo. 37.
78. HBCA, B. 230/a/9, fo. 20; B. 230/a/11, fo. 29; B. 309/a/1, fo. 6, 14.
79. Le fait que, à l'été 1885, Reynolds se soit permis de charger Boucher du transport jusqu'à Trois-Rivières de la récolte annuelle de fourrures en Haute-Mauricie indique probablement que ce dernier ne constituait plus vraiment une menace sérieuse pour la compagnie [HBCA, B. 230/a/8, fo. 87].
80. HBCA, B. 230/e/2, fo. 7; HBCA, B. 266/e/3, fo. 8.
81. HBCA, B. 230/a/6, fos. 37, 85, 88, 95, 120; B. 230/a/7, fos. 2, 11, 50, 39-40, 44, 70, 88; B. 230/a/8, fos. 41, 43, 85, 88; B. 230/a/11, fo. 2; B. 230/a/12, fo. 4; B. 230/a/13, fos. 17, 32; B. 230/b/2, fo. 12; B. 309/a/8, fo. 44. Une exception toutefois, alors que les concurrents semblent avoir été particulièrement actifs à l'automne 1878: « some of the posts (particular Manowan) were unable to show any fall returns the greater part having fallen into the hands of the opposition » [HBCA, B. 230/b/5, fo. 8].
82. HBCA, B. 230/a/8, fo. 42.
83. HBCA, B. 230/a/7, fos. 1, 48, 50, 92-93; B. 230/b/4, fo. 17; B. 230/a/16, fo. 18; B. 230/a/17, fo. 8. La distribution d'alcool aux autochtones était illégale à cette époque, mais les petits commerçants tiraient facilement profit de l'éloignement et de la difficulté d'accès à la Haute-Mauricie pour échapper à la justice. Les policiers se sont rarement rendus dans la région, et leurs quelques interventions ont été habituellement infructueuses [HBCA, B. 230/a/7, fos. 6-7].
84. HBCA, B. 230/b/2, fo. 12.
85. HBCA, B. 230/b/4, fo. 13.

86. HBCA, B. 230/a/7, fo. 47. En fait, il fallut attendre l'arrivée du chemin de fer pour que la concurrence se fasse plus forte en Haute-Mauricie [HBCA, E. 83/2, fos. 54-55].

87. HBCA, B. 230/a/8, fo. 21; B. 230/b/5, fo. 64; B. 134/c/79, fo. 126; Anonyme, 1872a, p. 2; Guéguen, 1872, p. 49-50; APOMI, 1894d.

88. L'inverse était aussi vrai. Il est arrivé que des chasseurs affiliés à des postes de la Hudson's Bay Company situés en périphérie de la Haute-Mauricie viennent traiter dans cette région. Par exemple, en 1891, Mr. Richard, anciennement commis à Megiskan et maintenant à Manouane, invitait des chasseurs du premier endroit à venir traiter avec lui [HBCA, B. 227/b/3, fo. 15]. Dans les années 1880, le poste de Kikendatch attirait également un certain nombre de chasseurs de Waswanipi et de Megiskan [HBCA, B. 227/e/14, fo. 10]. À cet effet, le commis de Waswanipi écrivait: « the only incentive for visiting your place being the high price given for furs by you » [HBCA, B. 227/b/3, fo. 7].

89. HBCA, B. 266/e/7, fos. 5-6.

90. HBCA, B. 266/c/1, fos. 16-17; voir aussi Pelland, 1908, p. 12. Rappelons que la chasse au castor était interdite à cette époque et que la Hudson's Bay Company ne pouvait en acheter. Par ailleurs, il faut aussi noter que si des établissements comme Saint-Michel-des-Saints étaient nuisibles à la Hudson's Bay Company en raison des concurrents qui y logeaient, la compagnie y a également trouvé un certain marché où elle pouvait acheter des peaux. Par exemple, en 1881, le commis de Manouane a pu acheter pour 55.50\$ de peaux de castors auprès de diverses personnes à Saint-Michel-des-Saints [HBCA, B. 309/d/2a, fo. 12].

Toujours au plan de l'opposition, un plan d'arpentage de 1852 indique la présence d'un « Poste Matawin » à la confluence des rivières Mattawin et du lac Clair [Lambert, 1989, p. 112] En expédition dans ce secteur, le curé Provost avait déjà écrit: « Nous dînons à l'entrée de la rivière Claire, sur l'emplacement d'un poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson » [Lambert, 1989, p. 114] (la rivière à l'eau claire était aussi appelée la « rivière du poste » [Taché, 1880]). Je n'ai retrouvé aucune référence dans les archives de la Hudson's Bay Company relatives au St. Maurice District qui concernerait l'exploitation d'un poste à cet endroit. En 1881 il a été rapporté que Reynolds partait pour Manouane et de là pour Mattawa « on business » [HBCA, B. 230/a/7, fo. 33]. Il est cependant clair qu'à cette époque, on utilisait le terme Mattawa en référence à Saint-Michel-des-Saints ou aux chantiers dans le bassin de la rivière Mattawin [HBCA, B. 309/a/4, fos. 26-27].

91. HBCA, B. 230/a/7, fo. 33; B. 100/d/6.

92. HBCA, B. 230/a/6, fo. 48.

93. HBCA, B. 230/a/6, fos. 58.

94. HBCA, B. 230/a/6, fo. 65; B. 230/a/14, fo. 41; B. 230/a/15, fo. 17.

95. HBCA, B. 230/a/6, fo. 120; B. 230/a/16, fo. 5.

96. ANC, 1891.

97. HBCA, B. 230/a/6, fos. 43, 68, 70, 73.

98. HBCA, B. 230/d/40, fos 39, 49, 91. Dans les années 1830 et 1840, en Outaouais et au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Hudson's Bay Company s'était lancée dans l'exploitation forestière, avec l'espoir de contrer l'arrivée ou l'influence des autres exploitants qui

perturbaient le commerce, notamment en engageant des autochtones ou lorsque leurs employés mettaient la main sur des fourrures en échange de boisson [Mitchell, 1977, p. 162-165]. Est-ce à cause du peu de succès obtenu par cette méthode, du désintérêt des nomades mauriciens pour s'engager dans les chantiers, ou d'autres raisons, mais la Hudson's Bay Company n'a jamais eu recours à une telle entreprise en Haute-Mauricie.

99. Carrière, 1978, p. 7-9.

100. De plus, Guéguen visita souvent des établissements situés hors du trajet habituel: La Tuque, Rivière-aux-Rats, et même Mistassini au début de son mandat [Guéguen, 1872, p. 46].

101. Carrière, 1978, p. 101; AD, n.d; HBCA, B. 309/a/5, fo. 22.

102. À l'été 1871, Guéguen a exceptionnellement gagné la Haute-Mauricie en partant de Trois-Rivières [APOMI, 1871c].

103. AD, 1903-1909; Guinard, 1945, p. 82.

104. APOMI, 1894e.

105. Carrière, 1978, p. 11.

106. Guéguen, 1870, p. 10.

107. Nadeau, 1965; Anonyme, 1965.

108. Prévost, 1879, p. 112.

109. APOMI, 1892; HBCA, B. 230/a/8, fo. 87.

110. AD, 1903-1909.

111. Proulx, 1891.

112. Joyal, 1915.

113. APOMI, 1894b.

114. ANC, 1886, p. 23-24. Ce qui irritait sans doute aussi Reynolds était que la distribution des secours durant l'été amenait les autochtones à refuser d'effectuer certaines tâches pour la compagnie pour plutôt s'offrir du bon temps sur la terrasse de Weymontachie. Par conséquent, lorsque des problèmes de subsistance se présentaient au cours de l'hiver, les secours étaient épuisés et la Hudson's Bay Company devait assurer à sa charge une aide humanitaire. Par ailleurs, un autre accrochage s'est produit au début des années 1900, alors que le commis de Weymontachie accusa Guinard d'inciter les chasseurs à demander des prix trop élevés pour leurs peaux de renards. Le père se défendit en soutenant qu'il n'avait fait qu'informer ses ouailles de ne pas boire afin de ne pas vendre leurs avoirs « à vil prix » [Guinard, 1945, p. 72].

115. APOMI, 1894a.

116. Guéguen, 1872, p. 46; APOMI, 1877; Laniel, 1893, p. 310.

117. Carrière, 1957, p. 79-80.

118. Carrière, 1957, p. 114.

119. APOMI, 1892; HBCA, B. 309/a/5, fo. 52.

120. APOMI, 1871b.

121. Joyal, 1915, p. 68; APOMI, 1871b.

122. Guéguen, 1872, p. 48.

123. Guéguen, 1872, p. 48.

124. HBCA, B. 230/a/8, fo. 46. De 1876 à 1884, Guéguen a dépensé en moyenn 71.45\$ par année [HBCA, B. 230/d/54, fos. 15, 44, 103-105, 161, 238, 263]. Un peu plus de 50% de cette somme était consacrée à l'achat de produits alimentaires, surtout de la farine, du porc et du lard, alors qu'un tiers du montant allait à l'achat de vêtements et de tissus. Les dépenses du missionnaire étaient payées par les dons en argent offerts par les autochtones et les employés, et, plus rarement, en échange de fourrures vraisemblablement offertes par des chasseurs [HBCA, B. 230/d/54, fo. 103]. En 1871, Guéguen a reçu 41.50\$ pour les fourrures que les autochtones lui avaient données [HBCA, B. 230/a/6, fo. 6]. L'année suivante, il reçut 38.75\$, et seulement 4.25\$ en 1873 [HBCA, B. 230/a/6, fos. 13, 24].

125. APOMI, 1894d.

Chapitre 12

Le social: la constance dans un univers en transformation

One can only conclude that the fur trade had little effect on winter hunting group composition or small band affiliation [...]. The fur trade companies did not make concerted efforts to alter drastically the Indian life-style. It was not in their interest¹

Le plus ancien recensement relativement détaillé dont on dispose concernant la population des Hauts mauriciens date de 1888.² Effectué par le chef de district de la Hudson's Bay Company pour le compte du gouvernement canadien, il fait état d'une population autochtone comptant 256 individus (Tableau 12.1).³ Ce chiffre semble témoigner d'une augmentation démographique depuis 1870, puisque que le nombre d'autochtones se situait alors autour de 200 individus.⁴ Cependant, on peut difficilement cerner un facteur précis qui pourrait expliquer cette croissance. Il se pourrait que les évaluations démographiques proposées vers 1870, souvent faites de manière approximative, aient sous-estimé le nombre d'autochtones. Il se pourrait également qu'il y ait eu des arrivées en Haute-Mauricie, et à Kikendatch en particulier, d'autochtones affiliés auparavant à d'autres postes de traite. Enfin, il pourrait s'agir simplement d'une croissance normale de la population que plusieurs facteurs auraient pu favoriser: sécurité de l'approvisionnement alimentaire dans les postes de traite, plus grande accessibilité aux médicaments, premières campagnes de vaccination, etc. Par contre, en 1897, la population se chiffrait à 261 individus, ce qui laisse croire à une certaine stagnation démographique depuis 1888.⁵

Un autre changement important qui peut être observé après 1870 est le fait que cette population autochtone était désormais répartie en trois bandes: celle de Weymontachie-Coucouchache, celle de Kikendatch, et désormais celle de Manouane.

Tableau 12.1 : Caractéristiques démographiques de la population autochtones de la Haute-Mauricie en 1888.

	St. Maurice District	Weymontachie	Coucouchache	Manouane	Kikendatch
Population totale	256	71	19	44	122
Nombre de familles	52	14	5	9	24
Nombre de veuves	9	3	--	1	5
Nombre de veufs	2	--	--	--	2
Nombre d'orphelins	3	3	--	--	--
Age moyen des hommes adultes	41.7	45.2	43.2	37.2	41.2
Age moyen des femmes adultes	35.3	46.2	32.2	31.5	31.4
Age moyen des adultes	38.5	45.7	37.7	34.3	36.3
Nombre moyen d'individus par famille	4.9	5.1	3.8	4.8	5.1
Nombre moyen d'enfants par famille	2.5	2.6	1.8	2.8	2.5
Pourcentage de la population:					
0 - 20 ans	63.7	60.5	57.9	68.2	64.7
21 - 50 ans	26.2	26.8	26.3	25.0	26.2
51 et +	10.1	12.7	15.8	6.8	9.0

Source: ANC, 1878-1942.

Le bande de Weymontachie - Coucouchache

Weymontachie

En 1888, la population autochtone affiliée au poste de Weymontachie s'élevait à 71 individus, soit 27.7% de l'ensemble des nomades mauriciens (Tableau 12.1). Il y avait 14 familles, dont une, celle de Jean-Baptiste Boucher, qui résidait à La Croche. On comptait de plus trois veuves et trois orphelins. La moyenne d'âge des adultes mâles, à 45.2 ans, était légèrement plus élevée que celle des autres groupes. Quant à celle des femmes, la moyenne de 46.2 ans est nettement supérieure à celle des autres bandes, et c'est aussi le seul le cas où la moyenne d'âge des femmes était plus élevée que celle des hommes. Mais ce chiffre est d'une certaine façon trompeur en raison de l'âge avancé des trois veuves. En effet, deux d'entre elles étaient âgées de 80 ans, alors que la troisième était centenaire. Enfin, la répartition de la population par tranches d'âges ne se démarque pas de façon significative du portrait d'ensemble pour la

région. Un peu plus de 60% des individus avaient 20 ans ou moins, alors que 12.7% d'entre eux avaient plus de 50 ans.

Coucoucache

Pour sa part, la population de Coucoucache ne comptait que 19 personnes (7.4% des nomades mauriciens) réparties en cinq familles (Tableau 12.1).⁶ Il s'agissait essentiellement du « clan » Regatate, alors que, au côté du vieux Charles Regatate et de sa femme, on retrouvait les familles de leurs fils Neguado, Quoquoche, François et Robert. Au sein de ce groupe, la moyenne d'âge des hommes était de 43.2 ans, alors que celle des femmes était de 11 ans plus jeune. Dans l'ensemble, la population de Coucoucache était un peu plus âgée que celle des autres groupes, alors qu'il y avait moins d'individus âgés de 20 ans et moins, et un plus grand nombre âgés de plus de 50 ans. Bien que traité ici de façon distincte pour des fins comparatives, le groupe de Coucoucache ne constituait toujours qu'une extension de la bande de Weymontachie. Aussi, vers 1906, plusieurs familles de Coucoucache ont joint des groupes de chasse de Weymontachie et de Kikendatch, de sorte qu'en 1911, il n'y avait plus que trois familles affiliées au poste de traite qui allait bientôt être abandonné.⁷

La bande de Manouane

La période qui débute en 1870 coïncide avec la genèse d'une nouvelle bande en Haute-Mauricie, celle de Manouane. En réalité, cette unité sociale est simplement née d'un détachement d'une partie de la population qui constituait jusque-là la bande de Weymontachie. Qu'est-ce qui explique cette scission? En fait, il semble que l'émergence de la bande de Manouane ait eu peu à voir avec quelque changement dans la nature des rapports entretenus entre des familles qui appartenaient jusqu'alors à une seule et même unité sociale. Plutôt, elle résulterait d'une série de facteurs qui ont tour à tour contribué à séparer géographiquement deux groupes de familles.

En premier lieu, il faut considérer que la majorité des familles qui sont à l'origine de la bande de Manouane occupaient et exploitaient déjà des territoires de chasse situés dans le bassin de la rivière Manouane. Par ailleurs, comme il en a été question au chapitre 8, les gens de Weymontachie ont pratiqué un piégeage plus intensif à partir des années 1860, ce qui a entraîné une plus grande dépendance alimentaire envers leur poste de traite. Pour contrer en partie cette dépendance, certains chasseurs ont entrepris, à la même époque, de cultiver des pommes de terre sur la terrasse de Weymontachie. Cependant, il est apparu à d'autres que les rives du lac Metapeckeka, sur la rivière Manouane, offraient des terres beaucoup plus propices à l'agriculture. D'ailleurs, un arpenteur parlait de ce secteur comme étant:

well adapted for cultivation, grain and vegetables being [...] ripened, which proves that the climate is much milder than at Weymontachinque, where the potatoes rarely come to maturity⁸

Ainsi, plusieurs familles entreprirent d'y faire des potagers. Dès mai 1866, le commis de Weymontachie rapportait que Kewasket et Alexis Flamand étaient partis semer des pommes de terre en amont de la Manouane, à trois jours de distance du poste.⁹ La même année, Onézime Dubé, qui avait épousé la fille de Kewasket, s'adonnait lui aussi à la culture au lac Metapeckeka où, quelques années plus tard, il recueillait entre 200 et 300 minots de patates.¹⁰ En 1871, à la suite à son passage à Manouane, le missionnaire Guéguen rapportait que « les sauvages de Weymontaching ont commencé deux ou trois fermes où il y a de bonnes récoltes de patates ».¹¹ Guéguen planta une croix sur la rive, autour de laquelle les autochtones prirent rapidement l'habitude d'enterrer leurs morts.¹² Puis, la construction du poste de traite de la Hudson's Bay Company au lac Metapeckeka en 1873 allait, d'une certaine façon, rendre définitives la scission de la bande de Weymontachie et l'émergence de celle de Manouane. C'est dans ce contexte, par exemple, qu'en 1875, Kewasket a vendu sa maison de Weymontachie à Louis Petiguay et Narcisse Chechewan avant d'aller en construire une nouvelle à Manouane.¹³ Avec le temps, la multiplication des maisons au lac Metapeckeka, l'instauration d'une mission catholique à cet

endroit en 1895, puis l'obtention d'une réserve en 1906, ont tour à tour accentué l'indépendance des gens de Manouane par rapport à leur bande d'origine.

En 1888, on comptait 44 autochtones à Manouane (17.2% des nomades mauriciens) qui étaient répartis en neuf familles (Tableau 12.1). On comptait également parmi eux une veuve. La moyenne d'âge des hommes se chiffrait à 37.2 ans, une moyenne très inférieure à celle qui prévalait dans les autres bandes. Ce phénomène, combiné au fait que la moyenne d'âge des hommes de Weymontachie était plus élevée que celle des hommes des autres bandes, pourrait indiquer que les chasseurs qui ont quitté la bande de Weymontachie étaient pour la plupart de jeunes adultes. Peut-être que la pratique de l'agriculture et la possibilité de faire commerce avec les Blancs des chantiers et de Saint-Michel-des-Saints a davantage attiré les jeunes, alors que les plus vieux chasseurs auraient plutôt souhaité préserver des rapports commerciaux « traditionnels » avec le poste de Weymontachie. Par ailleurs, la répartition de la population de Manouane par tranches d'âges semble confirmer la relative jeunesse du groupe, alors que près de 70% des individus avaient 20 ans ou moins, et que seulement 6.8% d'entre eux avaient plus de 50 ans. Quant à la moyenne d'âge des femmes de Manouane, elle était de 31.5 ans, un chiffre qui s'apparentait davantage à celui rencontré ailleurs.

En 1906, la population de Manouane comptait désormais 97 individus, ce qui représente une augmentation de 37.5% par rapport à 1888 (Tableau 12.2). Le nombre moyen d'individus par famille avait également augmenté, passant de 4.8 à 5.4. Or, comme le nombre moyen d'enfants

Années	Pupulation	Familles	Veuves	Veufs	Orphelins	Enfants	Enfants/famille
1888	44	9	1	0	0	25	2.8
1897	72						
1898	74						
1906	97	18	3	2	1	56	2.9

Sources: ANC, 1878-1932; HBCA, B. 266/c/1, fo. 13 ; Canada, 1898, p. 408; Lambert, 1989, p. 198-199.

par famille n'est passé que de 2.8 à 2.9, on pourrait croire qu'il y avait désormais plus de vieillards à la charge des familles, un indice qui pourrait témoigner d'une espérance de vie plus longue à cette époque.

La bande de Kikendatch

À la suite du fractionnement de la bande de Weymontachie au début des années 1870, celle de Kikendatch est devenue la plus peuplée en Haute-Mauricie, rassemblant 47.6% de l'ensemble des nomades de la Haute-Mauricie (Tableau 12.1). Il est possible que cette prédominance démographique ait été renforcée par un flot de nouveaux arrivants au milieu des années 1870. En effet, en 1871, il n'y aurait eu que 80 autochtones de Kikendatch qui prirent part à la mission,¹⁴ un nombre identique à celui qui prévalait avant 1870. Ceci implique qu'il y aurait eu une augmentation de 20.8% de la population entre 1871 et 1888, ce qui semble peu réaliste du point de vue d'un taux de croissance normal pour une population nomade. Par contre, en 1875, des familles de Mistassini qui, depuis quelques années, avaient l'habitude de se joindre à celles de Kikendatch pour la mission,¹⁵ décidèrent d'abandonner leur bande d'origine.¹⁶ Se sont-elles jointes au groupe de Kikendatch? Si tel fut le cas, cela pourrait expliquer l'augmentation démographique observée chez cette bande dans les années 1880. Ainsi, en 1888, la population de Kikendatch regroupait 122 individus, répartis en 24 familles.¹⁷ Ce nombre comprenait également cinq veuves et deux veufs. La moyenne d'âge des adultes mâles était de 41.2 ans, contre 31.4 pour les femmee. Quant à la répartition de la population par tranches d'âges, elle différait peu de la moyenne pour l'ensemble de la Haute-Mauricie, avec 64.7% des individus ayant 20 ans ou moins, et 9% ayant plus de 50 ans.

Une autre vague de nouveaux arrivants s'est probablement produite au cours des années 1890. On sait qu'à la suite de l'abandon du poste de Megiskan par la Hudson's Bay Company en 1893,

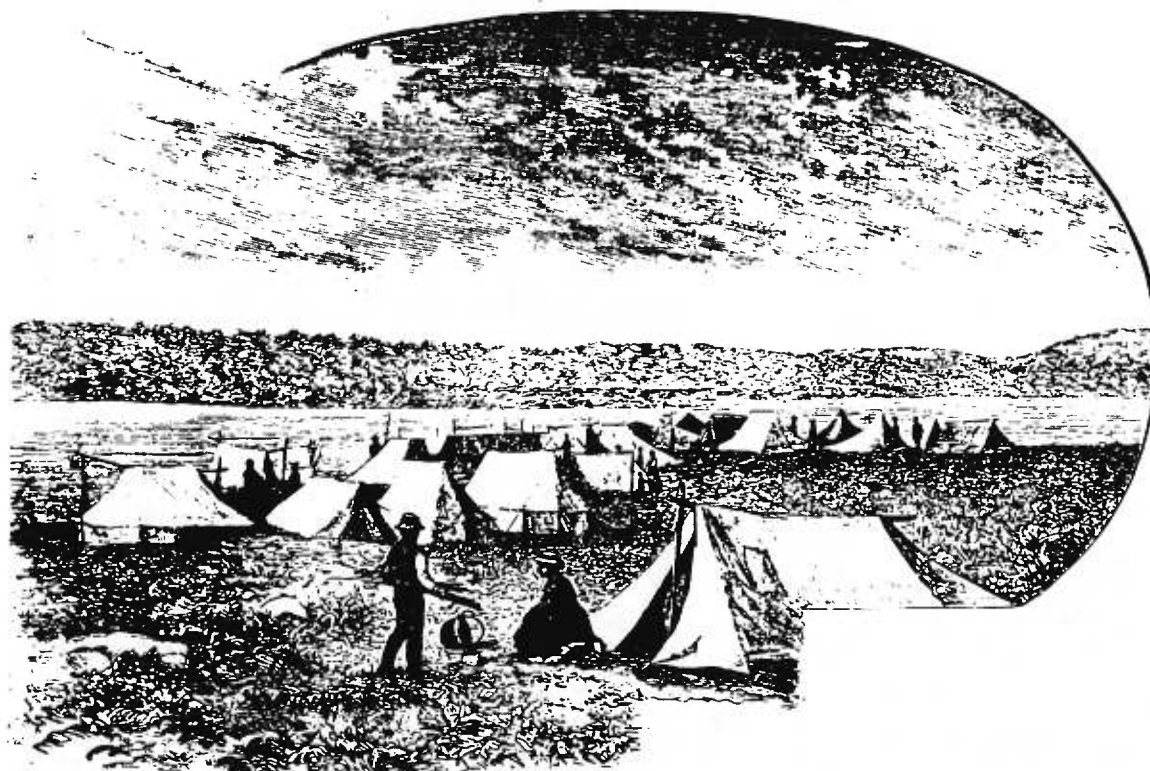


Figure 12.1 : Campement des autochtones à Kikendatch en 1887
(Proulx, 1891, p. 217)

une partie des familles qui commerçaient à cet endroit se sont jointes à la bande de Kikendatch.¹⁸ En ce sens, le chiffre de 92 individus avancé pour l'ensemble de la population de Kikendatch par le Department of Indian Affairs en 1898 paraît douteux (Tableau 12.3).¹⁹ Le nombre réel devait se situer entre 130 à 140 individus, si on se réfère au chiffre disponible pour 1908.

Années	Pupulation	Familles	Veuves	Veufs	Orphelins	Enfants	Enfants/famille
1888	122	24	5	2	0	67	2.5
1898	92						
1908	142					76	
1909	151					85	

Sources: ANC, 1878-1932, 1908-1909.

Les chefs de bandes

En juin 1881, le vieux chef Petiguay est décédé au terme d'une longue maladie. Son règne avait duré près d'une trentaine d'années, et aucun autre chef de bande en Haute-Mauricie n'a pu se vanter d'avoir occupé une telle fonction aussi longtemps au XIXe siècle. Il reste cependant que les chasseurs qui étaient choisis comme chefs de bande demeuraient habituellement en poste pour de longues périodes. Par exemple, Louis Petiguay aurait été chef à Weymontachie du tournant des années 1890 jusqu'à 1921.²⁰ À Kikendatch, Gabriel Awashish a été élu pour la première fois en 1893, et il était encore en poste au milieu des années 1920.²¹ Un tel phénomène n'est pas sans refléter une certaine stabilité au plan de l'organisation sociopolitique. Par contre, tout au long des années 1880, l'élection du chef a été une entreprise fort mouvementée à Weymontachie, et ce en raison de l'ingérence de Jean-Baptiste Boucher qui souhaitait hériter de la fonction, malgré qu'il ne jouissait de l'appui que d'une poignée de chasseurs.²² Comme il en sera question au prochain chapitre, les années 1880 semblent avoir été très difficiles au plan économique pour les gens de Weymontachie, ce qui a peut-être contribué à attiser l'instabilité politique.

En 1928, l'ethnologue Davidson affirmait que, par le passé, la fonction de chef de bande était « strictement héréditaire » en Haute-Mauricie, sauf lorsque des situations très particulières rendaient l'application de cette convention impossible.²³ Bien qu'il se soit fait peu explicite, on peut croire que Davidson faisait référence à des situations où un chef n'avait pas de fils, ou encore que ses fils étaient trop jeunes ou inaptes pour le remplacer. Or, la succession du vieux chef Petiguay invite à nuancer cette affirmation. Au moment de sa mort, Petiguay avait des fils, Jean-Baptiste et Louis, qui étaient majeurs, bons chasseurs, en santé, et qui auraient très bien pu être chefs. Pourtant, c'est Sévère Boucher qui a succédé au vieil homme.²⁴ En fait, si la transmission héréditaire du statut de chef devait être fréquente au niveau des groupes de chasse, et que, idéalement, les autochtones auraient souhaité y recourir au niveau de la

bande,²⁵ il y avait désormais plusieurs facteurs qui, dans ce dernier cas, rendaient une telle pratique difficilement applicable. Un de ceux-ci a été l'encadrement des élections par le gouvernement canadien.

En 1869, la Loi sur les Indiens prévoyait que:

... les chefs de toute nation, tribu ou peuplade de Sauvages seront élus par les membres du sexe masculin de chaque bourgade sauvage, ayant atteint l'âge de vingt-et-un ans révolus, aux temps et lieu et de la manière que le surintendant-général des affaires des Sauvages pourra prescrire; et ils seront en ce cas élus pour trois ans, à moins d'être démis par le gouverneur pour malhonnêteté, intempérance ou immoralité, et ils seront dans la proportion d'un chef ou deux chefs subalternes pour chaque deux cents âmes.²⁶

Cependant, la loi prévoyait que les chefs reconnus selon les modalités traditionnelles — les chefs à vie —, pouvaient demeurer en fonction, à condition de respecter les exigences gouvernementales. C'est en partie ce qui explique l'absence d'élections en Haute-Mauricie avant 1881; Petiguay était un de ces chefs qui avaient été choisis selon la coutume ancienne et qui n'avaient pas à être confirmés dans leurs fonctions chaque année, par voie de scrutin. Or, en 1880, la loi a été amendée, et les chefs à vie devaient désormais être élus de la même manière que les autres chefs.²⁷ Cette modification n'a pas eu d'effet à Weymontachie puisque Petiguay est décédé avant l'élection prévue pour 1881. Mais, à compter de cette date, il y eut des élections à Weymontachie, probablement à tous les trois ans, au temps de la mission.²⁸

En 1886, la Loi sur les Indiens stipulait que, pour des raisons administratives, le terme « réserve » désignerait désormais deux réserves ou plus, et que le terme « bande » désignerait le regroupement de deux bandes et plus.²⁹ Or, comme les autochtones de la Haute-Mauricie ne possédaient pas encore de réserves à cette époque, et que leurs bandes n'étaient pas officiellement enregistrées, un tel amendement à la loi n'aurait pas dû les concerner. Pourtant, si, en 1887, les gens de Kikendatch ont élu seuls leur chef, la situation semblait plus complexe chez les autres bandes. Comme le rapportait l'abbé Proulx, au moment de l'élection:

Trois candidats étaient sur les rangs: Jean-Baptiste Boucher, chef sortant de charge, Charles Rikatadi, de Coucoucache, et Joseph Rochelot, de Manawan. Le chef de Wemontaching commande à tous les autres, c'est le *kitchi okimaw*. Il fut convenu que celui qui réunissait le plus de suffrages serait le grand chef, les deux autres restant ses assistants. Rikatadi obtint vingt-six votes, Jean-Baptiste douze, et Rochelot quatre.³⁰

Bien que toute la question des rapports entre les bandes non enregistrées et l'application de la Loi sur les Indiens mériterait une attention particulière, du moins dans le cas qui nous intéresse ici, il paraît peu probable qu'on puisse expliquer la procédure électorale observée à Weymontachie, en 1887, du fait que les bandes de Weymontachie-Coucoucache et de Manouane auraient été fusionnées administrativement, selon les dispositions de la Loi. L'explication la plus prudente, pour l'instant, serait que ce processus électoral ait découlé de facteurs socio-historiques, à savoir que les populations de Coucoucache et de Manouane étaient anciennement rattachées à celle de Weymontachie, et qu'on reconnaissait à celle-ci une certaine primauté. D'où le fait que, par exemple, un chasseur de Manouane qui était élu aurait été considéré comme chef de Weymontachie. C'est aussi dire qu'à la même époque, la scission sociale et politique entre les gens de Weymontachie et ceux de Manouane n'était pas encore pleinement achevée.³¹

L'encadrement des élections par les modalités de la Loi sur les Indiens rendait théoriquement désuète la transmission héréditaire du statut de chef. Il n'était pas impossible d'élire le fils d'un ancien chef à la mort de celui-ci; Gabriel Awashish a succédé à son père Thomas en 1893; Charles Petiguay a succédé à son père Louis en 1921. Mais cette nomination ne pouvait plus être faite spontanément. Il y avait désormais la formalité des élections, et celles-ci pouvaient s'avérer problématiques. Par exemple, lors du scrutin de 1886, alors que Charles Regatate bénéficiait de l'appui de la majorité des chasseurs, Jean-Baptiste Boucher a tout de même réussi à se faire élire frauduleusement. Les gens de Weymontachie-Coucoucache et Manouane se sont alors retrouvés avec un chef dont ils ne voulaient pas, et qui était néanmoins officiellement autorisé à parler en leur nom, notamment avec le gouvernement. C'était d'autant

plus inquiétant que les intérêts de Boucher, à cette époque, différaient grandement de ceux de la majorité des autochtones.³² L'année suivante, la situation ne s'est pas améliorée, comme le relatait une fois de plus l'abbé Proulx:

Quand tous furent assis, Jean-Baptiste [Boucher] se lève et dit qu'il n'accepte pas d'être le second [...], et que pour Rikatadi, au lieu d'agréer des honneurs, il ferait bien mieux de lui payer ce qu'il lui devait. Rikatadi piqué dépose la médaille, et répond qu'il ne veut point d'un pouvoir que tous ne respectent pas. Nous voici dans un interrègne, sans gouvernement...³³

Il faut cependant reconnaître qu'outre les élections dans lesquelles Boucher a été impliqué, le choix des chefs s'est fait habituellement de façon paisible et réfléchie, tant à Weymontachie qu'à Kikendatch.

Un autre facteur susceptible d'avoir entravé la transmission héréditaire du statut de chef a été la redéfinition des qualités exigées du leader. Certes, l'expérience, tout autant que les succès passés ou présents comme chasseur et les qualités d'orateur,³⁴ demeuraient des critères déterminants. Dans les années 1870, Jean-Baptiste Petiquay était un vieux chasseur très estimé à Weymontachie, malgré qu'il était très malade, au point de ne pouvoir se déplacer seul.³⁵ Le chef de Kikendatch, Thomas Awashish, avait été longtemps le meilleur chasseur de sa bande, et bien qu'à la fin de sa vie il ait été très malade, il est tout de même demeuré en poste.³⁶ En 1913, le chef Louis Neweashish à Manouane était âgé de plus de 80 ans,³⁷ alors que, pour sa part, Sévère Boucher, élu en 1881, était connu comme « le riche Sauvage du Saint-Maurice ».³⁸ Toutefois, comme il en a été question au chapitre 8, un nouveau critère est devenu, au fil des ans, déterminant dans le choix d'un chef; celui-ci devait également posséder un talent de médiateur, et ce pour assurer de bonnes relations entre sa bande et la Hudson's Bay Company d'une part, et entre sa bande et les missionnaires d'autre part.

Sans prétendre que la compagnie ou les Oblats ont imposé des chefs, il va sans dire qu'un chasseur qui ne s'entendait pas avec ces intervenants avait peu de chance de se retrouver à la

tête des siens, fut-il fils de chef. C'est d'ailleurs ce qui est arrivé à Jean-Baptiste Petiguay fils qui aurait pu succéder à son père, mais qui avait le malheur d'être détesté par les employés de la Hudson's Bay Company. En 1877, un commis du St. Maurice District qui réfléchissait sur l'éventuel remplaçant du vieux chef, écrivait: « There is a son of the old Chief being called Jean Baptiste Pichiquay who I suppose is the right heir but he is a miserable triffling fellow and not fit for the position ».³⁹ Il est aussi intéressant de noter que dans les années qui suivirent son élection en 1881, Sévère Boucher s'est impliqué davantage dans les activités commerciales de son frère Jean-Baptiste. De sa maison sur la terrasse de Weymontachie, il faisait opposition au poste de la Hudson's Bay Company, attirant même à lui des chasseurs de Kikendatch, quand il ne se rendait pas lui-même à cet endroit lors de ses « trading expeditions ».⁴⁰ La compagnie a-t-elle incité les autres chasseurs à renier Boucher, devenu un de ses concurrents? Les chasseurs trouvaient-ils malsain que leur chef puisse se trouver dans les mauvaises grâces de la compagnie? Il reste qu'aux élections de 1886, Sévère ne figurait même pas parmi les quatre candidats qui reçurent des votes au premier tour de scrutin.⁴¹ En somme, un chef qui demeurait longtemps en poste était habituellement, comme Gabriel Awashish, « strictly a Company Indian »;⁴² il devait être à la fois fidèle à la compagnie, et encourager les siens à faire de même.

Le rôle de chef allait prendre encore de l'importance dans les dernières décennies du XIXe siècle, alors qu'il a fallu collaborer davantage avec les gouvernements pour tenter de contrer l'empiètement des exploitants forestiers. Même si les missionnaires ont souvent piloté les dossiers entourant l'obtention des réserves, il reste que les chefs de bande avaient à prendre les décisions finales, avec l'approbation des autres chasseurs, sur l'emplacement des territoires protégés ou toute autre question relative aux réserves.

Enfin, toutes ces fonctions qui incombaient au chef ont contribué à démarquer davantage celui-ci du reste de la population. Et cette démarcation était entretenue par une foule de symboles.

On se rappellera que Petiguay avait été décoré d'une médaille par la Hudson's Bay Company, et cette décoration de prestige a par la suite été transmise de chef en chef.⁴³ Le gouvernement, on l'a vu, décernait aussi une médaille et un drapeau au chef élu, en guise reconnaissance.⁴⁴ Le statut particulier des chefs s'exprimait aussi par leur habillement. En 1892, le chef de Kikendatch, Thomas Awashish, était vêtu « d'un grand surtout de drap noir avec boutons dorés, galons d'or et épauettes à franges également dorées ».⁴⁵ Guinard rapportait qu'en 1913, le chef de Weymontachie « était vêtu d'un habit galonné, ayant deux rangées de boutons dorés et décoré de trois médailles dont l'une de la Reine Victoria » (Figure 12.2).⁴⁶ Enfin, un autre facteur qui a contribué à différencier les chefs a été le fait qu'ils étaient habituellement les premiers à posséder des maisons. Le vieux chef Petiguay fut un des premiers à construire une résidence sur la terrasse de Weymontachie, alors qu'entre 1878 et 1887, il n'y avait que le chef Awashish qui possédait une maison à Kikendatch (Figure 12.3).⁴⁷

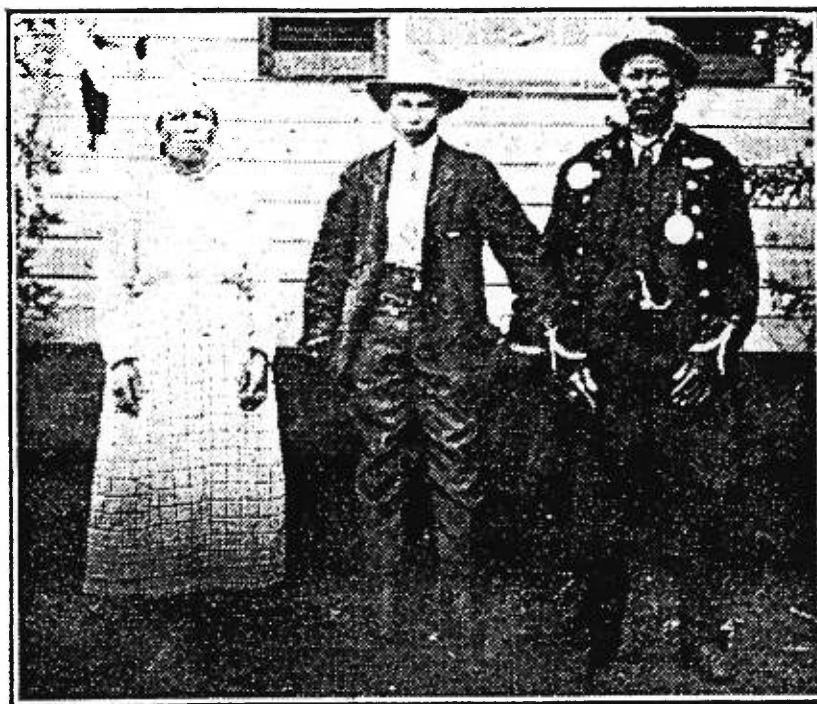


Figure 12.2 Photo de Louis Petiquay en habit de chef, 1913
(Joyal, 1915, p. 78)

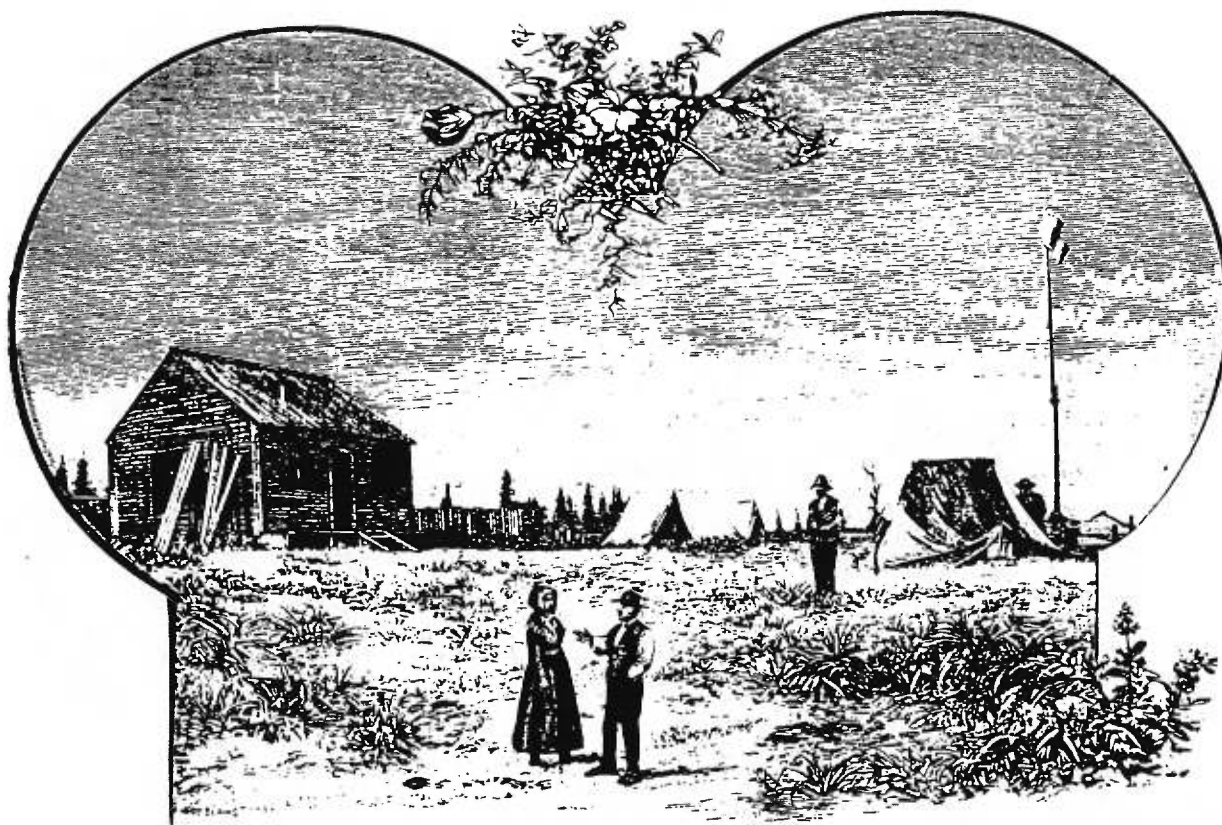


Figure 12.3 : Maison du chef de Kikendatch en 1887 (Proulx, 1891, p. 223)

Les groupes de chasse

La composition

La composition des groupes de chasse entre 1870 et 1910 semble avoir été beaucoup plus fluide et ponctuelle que par le passé. En fait, il n'était pas rare que des chasseurs changent de groupe au cours d'un même hiver. Par exemple, en janvier 1876, Jean-Baptiste Petiguay fils, qui chassait dans la région de Coucoucache, partit rejoindre jusqu'au printemps son père qui chassait dans le bassin de la Ruban.⁴⁸ Il arrivait, toujours durant l'hiver, que Charles Regatate

et sa famille quittent leur territoire de chasse près de Coucoucache pour aller passer un certain temps dans la région de Kikendatch.⁴⁹ Au printemps 1881, Malic de Kikendatch est allé chasser avec Louis Petiguay sur la Ruban.⁵⁰ Sévère Boucher qui, en 1879, chassait dans le bassin de la Ruban, a choisi de passer la saison de chasse suivante dans la région de Kikendatch.⁵¹ En 1886-1887, il chassait désormais dans le bassin de la Vermillon,⁵² et, en 1892, on le retrouvait dans le secteur de Manouane avec Abraham Etchaquan.⁵³ Il est probable que la plus grande dépendance envers les animaux à fourrure à cette époque ait pu entraîner des déplacements plus fréquents, suivant la disponibilité des ressources. Les familles, s'appuyant sur leur réseau de parenté, auraient pu ainsi se transporter d'un territoire de chasse à un autre, là où la chasse risquait d'être suffisamment productive.

Il reste que cette mobilité permet difficilement de reconstituer la composition des groupes de chasse, du moins à l'aide de la méthodologie utilisée jusqu'ici, à savoir le recoupement des dates de visite des chasseurs aux postes de traite. De même, pour la période post-1870, les journaux de poste deviennent plus informatifs que les livres de comptabilité, mais les données qu'ils fournissent sont souvent ponctuelles, de sorte qu'il est rarement possible de suivre l'évolution d'un groupe de chasse sur une longue période. Néanmoins, on peut tout de même constater, au départ, la persistance des deux modes de composition des groupes de chasse, à savoir la famille étendue et le jumelage de familles nucléaires. Le groupe de chasse avec à sa base la famille étendue constituait probablement encore le modèle préféré. Ainsi, tout au long des années 1880, Jean-Baptiste Petiguay se présentait habituellement au poste de Weymontachie avec ses fils Coquenay et Bellemore ainsi que leurs familles. Charles Regatate faisait de même à Coucoucache, alors qu'il faisait équipe avec ses fils et leurs familles. À Manouane, Onézime Dubé, Joseph Ottawa et probablement plusieurs autres chasseurs faisaient également équipe avec leurs fils.

Quant aux groupes de chasse constitués de familles nucléaires, il s'agissait le plus souvent de frères et leurs familles qui faisaient équipe. Par exemple, après la mort de Kewasket, au moins deux de ses fils chassaient ensemble,⁵⁴ et il en fut de même pour les trois fils d'Onézime Dubé après la mort de celui-ci.⁵⁵ En fait, ce type de groupe de chasse ne semblait constituer qu'un mode d'organisation temporaire. Lorsque le chef d'un groupe de chasse ayant pour base une famille étendue mourait, ses fils continuaient de faire équipe, jusqu'à ce que, éventuellement, un d'entre eux soit en mesure de chasser avec ses propres fils, et ainsi constituer un nouveau groupe de chasse axé sur la famille étendue. Il semble néanmoins que certains jumelages de familles nucléaires n'aient pas été nécessairement définis par des critères de parenté, et qu'ils aient eu une durée de vie éphémère. Par exemple, dans la seconde moitié des années 1870, Louis Petiquay semblait faire équipe avec Narcisse Chechewan, avec qui il acheta d'ailleurs la maison de Kewasket sur la terrasse de Weymontachie. Par contre, dans les années 1880, il faisait plus souvent équipe avec Sévère Boucher.

Les territoires de chasse

S'il n'est pas possible d'établir avec précision les frontières des territoires occupés et exploités par les diverses familles ou groupes de chasse autochtones avant 1910, on peut tout de même délimiter de grands secteurs à l'intérieur desquels évoluaient les bandes mauriciennes. D'ailleurs, ces secteurs ne semblaient pas être très différents, entre 1870 et 1910, de ceux qu'a pu circonscrire l'ethnologue Davidson au milieu des années 1920 (Figure 12.4).

En ce qui concerne les territoires de chasse des familles de Kikendatch, il est clair qu'ils se situaient en majorité dans l'extrême-nord du bassin de la Saint-Maurice, et peut-être au-delà de la hauteur des terres, tant du côté du bassin de la baie James que de celui du lac Saint-Jean. Ainsi, en 1882, Reynolds informaient ses supérieurs que « the bulk of [Kikendatch] Indians are hunting close and in the vicinity of Cleary [Lac Saint-Jean] ». ⁵⁶ En 1908, alors que les

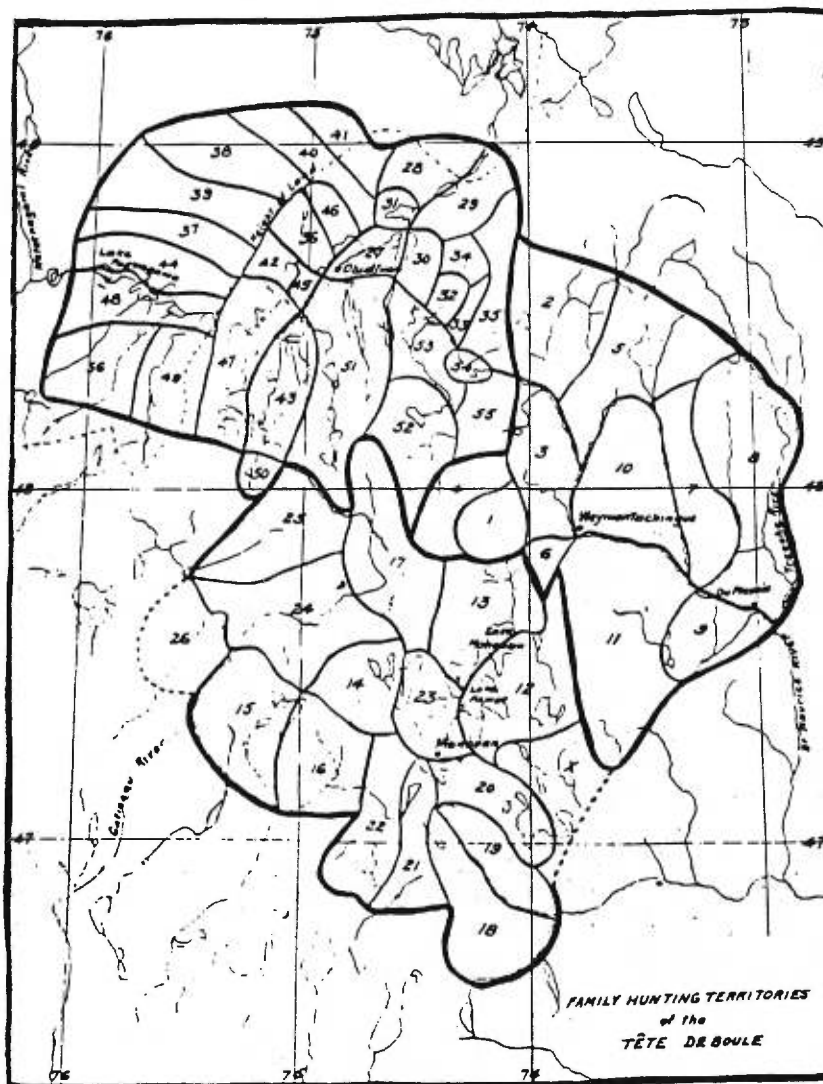


Figure 12.4 : Territoires de chasse des familles de la Haute-Mauricie au milieu des années 1920 (Davidson 1928a:46)

responsables de la Hudson's Bay Company discutaient d'un déménagement possible de Kikendatch à Obedjiwan, on fit remarquer que ce dernier endroit: « is right in the heart of the Kikendatch Indian hunting grounds ». ⁵⁷ Sur la carte de Davidson (Figure 12.4), les territoires des gens d'Obedjiwan correspondent aux numéros 27 à 56.

Quant aux territoires des familles de Weymontachie, il semble, à la lecture des journaux de poste, qu'ils étaient situés en majorité dans le bassin de la rivière Ruban. En 1884, les terres de chasse d'Ogashish Boucher étaient « up Ribbon River ». ⁵⁸ Si on se rappelle que le père d'Ogashish s'était installé sur la Ruban dans les années 1830, et que, en 1925, il y avait encore un Ariché Boucher qui possédait un territoire à la source de cette rivière, on peut envisager que le secteur de la Ruban supérieure ait, durant longtemps, constitué le domaine du clan Boucher. Par contre, la Ruban inférieure a sans doute représenté la chasse-gardée des Petiguay. On sait que le vieux chef y avait son camp de chasse, et tout indique que Louis, son fils adoptif, a hérité du territoire paternel. ⁵⁹ La carte de Davidson indique qu'encore en 1925, le cours inférieur de la Ruban touchait au territoire de chasse de Charles Petiguay, le fils de Louis (territoire no. 1), et à ceux de ses deux frères Louison et Alexandre (territoires no. 2 et 4). Quand à Charles Regatate et ses fils, dont le camp de chasse était situé, en 1878, aux Trois Portages près de Coucoucache, ⁶⁰ ils chassaient habituellement sur la rive nord de la rivière, face à Coucoucache, au même endroit où Joseph Nequado et William Quoquoché, des petits-fils de Charles, chassaient encore au milieu des années 1920 (territoire no. 7). Les territoires des gens de Weymontachie-Coucoucache sur la figure 12.4 correspondent aux numéros 1 à 11. Enfin, en 1925, Saint-Pierre Etchaquan de Manouane chassait encore sur le même territoire au lac Nemiscachi (territoire no. 14) où il avait chassé avec son père dans les années 1880. ⁶¹ Les territoires des gens de Manouane correspondent aux numéros 12 à 26 sur la figure 12.4.

Toutes ces données indiquent, d'une part, que l'emplacement de certains des territoires de chasse qui existaient en 1925 avait été défini parfois très tôt au XIXe siècle. Ceci n'implique pas que leurs limites n'aient jamais été modifiées, mais il paraît clair que des secteurs précis ont été exploités sur une longue période par les membres d'un même lignage. D'autre part, on remarque que la transmission des territoires de chasse se faisait le plus souvent de père en fils. Enfin, cette relative permanence des territoires de chasse n'est pas nécessairement incompatible avec la mobilité de plusieurs chasseurs observée après 1870. Dans la plupart des

cas, cette mobilité découlait probablement du fait que, en raison d'une diminution des ressources animales sur son territoire, un chasseur pouvait aller chasser quelque temps sur le territoire plus fourni d'un parent, pour après revenir sur son territoire:

I think he [Abraham Atchaquan] is only anxious to kill beaver I believe he was trying to get three or four of the Indians to kill beaver on his lands and to give him all the skins, the Indians only to get the meat for themselves⁶²

Enfin, surtout dans la partie sud de la Haute-Mauricie, l'empiètement des Blancs sur les territoires de chasse a peut-être favorisé un plus grand sens de la propriété chez les autochtones. C'est peut-être dans cette optique qu'il faudrait voir la mise en garde de Joseph Dubé à l'intention du commis de Manouane, alors qu'il a interdit à celui-ci de chasser autour du lac Metapeckeka, prétextant que c'était son territoire de chasse, ou dans le cas contraire de le compenser.⁶³ D'ailleurs, les chasseurs n'étaient plus nécessairement à l'abri des intrusions de leurs confrères. En 1910, le commis de Manouane rapportait qu'en raison de la présence des traiteurs indépendants, les autochtones pillaient maintenant les territoires de leurs voisins.⁶⁴

Les familles

En 1888, il n'y avait pas de célibataires parmi la population autochtone de la Haute-Mauricie. Les seuls individus qui, à l'exception des enfants, n'étaient pas mariés, étaient des veufs ou des veuves, souvent âgés. Tous les autres adultes étaient donc à la base des 52 familles qui arpentaient les bois mauriciens à cette date. Il n'y avait plus de trace de polygamie à cette époque, de sorte que chaque famille était composée, minimalement, d'un homme et d'une femme. Dans seulement six cas, la femme était plus âgée ou du même âge que son conjoint, alors que, dans l'ensemble, le mari était âgé en moyenne de 9.2 ans de plus que sa compagne (Tableau 12.4). La plus jeune mariée avait 14 ans, et on peut croire que cet âge était près de l'âge minimal exigé pour le mariage. Quant aux hommes, les plus jeunes mariés avaient 19 ans, ce qui semble indiquer que les garçons avaient coutume de se marier à un âge plus avancé que les

filles. Ceci expliquerait en bonne partie l'écart observé entre l'âge des maris et celui des épouses.

Tableau 12.4 : Statistiques sur l'âge des conjoints au sein des familles autochtones de la Haute-Mauricie, 1888.					
	District	Weymontachie	Coucouchache	Manouane	Kikendatch
Écart moyen entre les conjoints	9.2 ans	7.7 ans	11 ans	8.9 ans	9 ans
Age du plus jeune marié	19 ans	19 ans	27 ans	20 ans	19 ans
Age de la plus jeune mariée	14 ans	18 ans	20 ans	20 ans	14 ans

Source: ANC, 1878-1932.

Les quelques mariages pour lesquels il est possible d'identifier la bande d'origine des conjoints montrent que l'exogamie semblait plus importante après 1870 (Tableau 12.5). Ainsi, sur dix mariages, un seul, celui d'un fils de Louis Petiquay avec une fille d'Ogashish Boucher, était endogame. Les neuf autres étaient exogames, dont trois impliquaient une famille non-mauricienne. Cependant, cette importance de l'exogamie mérite sans doute d'être nuancée, car sur ce plan, le fractionnement de la bande de Weymontachie pourrait être trompeur. En effet, si, malgré leur isolement géographique, les gens de Manouane se considéraient toujours membres de la bande de Weymontachie en 1888 — et, on l'a vu, les élections tenues en 1887 semblaient pointer en ce sens —, alors les mariages 4 et 5 devraient être considérés comme endogames, ramenant le nombre des mariages exogames à sept, ce qui représentait tout de même 70% des mariages. De plus, toujours dans le cas des mariages exogames, on constate, en considérant la bande à laquelle appartenaient les hommes avant et après leur mariage, que comme par le passé, c'était pratiquement toujours la femme qui quittait sa bande d'origine. Seul Richard Chilton — un employé de la Hudson's Bay Company à Kikendatch —, après avoir épousé la fille de Quoquoche Regatate, se serait installé sur les terres de son beau-père.⁶⁵ Enfin, un seul cas a été rapporté d'une femme qui a quitté son mari,⁶⁶ mais il est probable que les « divorces » étaient plus fréquents que cela à l'époque.⁶⁷

Tableau 12.5 : Mariages en Haute-Mauricie entre 1883 et 1901

1)	19/07/1883	Saganash Une femme de Kikendatch	(C) (K)
2)	??/??/1891	John Kewasket Une femme de Maniwaki	(M) (Maniwaki)
3)	??/??/1896	Putty Joe Une femme de Waswanipi	(M) (Waswanipi)
4)	10/07/1897	André Ottawa Fille d'Ogashish Boucher	(M) (W)
5)	10/07/1897	Onésime Dubé Fille d'Ogashish Boucher	(M) (W)
6)	10/07/1897	Fils de Louis Petiguay Fille d'Ogashish Boucher	(W) (W)
7)	12/07/1897	Richard Chilton Christine Quoquoche	(K) (C)
8)	12/07/1897	Charles Awashish Jr. Fille de Quoquoche Regatate	(K) (C)
9)	13/07/1897	Joseph Ottawa Une veuve de Kikendatch	(M) (K)
10)	15/07/1901	John Iserhoff Elizabeth Boivin	(K) (Pointe-Bleue)

W = Weymontachie, C = Coococache, M = Manouane, K = Kikendatch

Sources: HBCA, B. 230/a/7, fo. 9; B. 230/a/14, fo. 21; B. 230/a/15, fo. 29.

La mortalité a beaucoup influencé la composition des familles. On ne peut dire si ce facteur a joué un plus grand rôle à compter de 1870, mais les informations disponibles sur la mortalité après cette date sont nombreuses et font bien ressortir l'impact qu'ont pu avoir, entre autres, les maladies. Par exemple, à la fin de janvier 1890, une sévère grippe commençait à sévir en Haute-Mauricie: « I feel the La Grippe coming in. Savare brought it up with him from 3 Rivers [...] All hands sick with La Grippe, Indians and all ». ⁶⁸ Quelques semaines plus tard, les décès se multipliaient parmi la population de Kikendatch: Jean-Pierre Sakiaban, Kamacham, Narcisse

Chechewan et deux vieilles femmes.⁶⁹ Encore quelques semaines plus tard, la grippe était rendue à Manouane et emportait entre autres le vieux Rocheleau et la femme de Jean Kewasket.⁷⁰ Six ans plus tard, une autre épidémie à Manouane emporta en moins de deux semaines la femme de Joseph Ottawa et trois enfants.⁷¹ Il reste que tous les remariages rendus nécessaires par la disparition de conjoints ont probablement eu pour avantage d'élargir encore plus le réseau de parenté des familles. C'est peut-être aussi ce qui explique l'augmentation apparente des mariages avec des femmes provenant de l'extérieur de la Haute-Mauricie.

Au plan de la division sexuelle du travail, les livres de comptabilité montrent que jusqu'en 1910, les femmes, sauf de rares exceptions, ne commerçaient toujours pas dans les postes de traite. D'ailleurs, on peut se demander jusqu'à quel point un tel phénomène n'était pas encouragé par la Hudson's Bay Company. Par exemple, le commis de Manouane écrivait en 1891: « Some of the women over begging so I put a end to them I told them there are no more women allowed by me to trade in the store it is men I want to deal with ». ⁷² Or, comme cela a déjà été souligné, même si tout ce qui entourait l'obtention des articles de traite demeurait le lot des hommes, ce n'est pas dire que les femmes n'avaient rien à dire dans la planification des achats. De plus, puisque le piégeage intensif exigeait que le mari s'absente durant de longues périodes au cours de l'hiver, le rôle de la femme est devenu encore plus important au niveau du camp. En plus de faire la cuisine, de coudre les vêtements, de couper et transporter le bois de chauffage, etc., elle a probablement dû piéger davantage afin de se nourrir et nourrir ses enfants, du moins lorsque le mari était au loin.

Un autre aspect de la vie familiale qui semble avoir changé à cette époque est l'attitude des familles à l'égard des vieillards. Alors que, traditionnellement, les vieux parents étaient pris en charge par leurs enfants et les accompagnaient durant toute l'année, il est devenu fréquent, après 1870, que des vieillards fassent bande à part durant un certain temps. Par exemple, en 1871, deux vieilles aveugles sont demeurées seules à Kikendatch alors que la bande s'est

rendue à Weymontachie pour prendre part à la mission.⁷³ En 1887, la veuve Petiquay et la femme du vieux Sagamie ont passé l'automne seules sur la terrasse alors que les familles étaient à la chasse.⁷⁴ Par ailleurs, certains vieillards semblaient faire la navette d'un groupe de chasse à l'autre, ou être tout simplement abandonnés à leur propre sort. Ainsi, en mai 1883, la veuve de Petiquay, qui venait de passer l'hiver avec Louis Boivin, repartait maintenant dans les bois avec Kamacham et sa femme.⁷⁵ En novembre 1884, « Old Sagame came in today quite naked and starving the poor old man ».⁷⁶ Il serait surprenant qu'un tel phénomène ait découlé d'une moins grande considération manifestée à l'égard des vieillards. Peut-être faut-il y voir une conséquence des changements qui ont marqué l'économie de subsistance des nomades mauriciens depuis les années 1860. Ceux-ci ont notamment encouragé une plus grande mobilité à laquelle les vieillards n'avaient pas nécessairement toujours la capacité de se soumettre. Ce sujet mériterait sûrement une recherche plus approfondie.

Enfin, en 1888, le nombre d'enfants par famille variait de 0 à 6, avec une moyenne globale de 2.6 enfants par famille à l'échelle de la Haute-Mauricie (Tableau 12.6). La mortalité infantile demeurait toutefois très élevée à cette époque, et les enfants étaient particulièrement vulnérables aux maladies qui frappaient régulièrement la population.⁷⁷ Dans l'ensemble, la population autochtone des Hauts mauriciens était relativement jeune, alors que

Tableau 12.6 : Nombre d'enfants par famille en 1888.

	St. Maurice District	Weymontachie	Coucouchache	Manouane	Kikendatch
Nombre d'enfants	141	40*	9	25	67**
Moyenne par famille	2.6	2.6	1.8	2.8	2.4
* Ce nombre comprend trois orphelins qui n'ont pas été considérés dans le calcul de la moyenne d'enfants par famille.					
** Ce nombre comprend six enfants de veufs qui n'ont pas été considérés dans le calcul de la moyenne d'enfants par famille.					
Source: ANC, 1878-1932.					

63.7% des individus avaient 20 ans ou moins, et 36.3% avaient dix ans ou moins. Encore une fois, on sait peu de chose du quotidien des enfants à cette époque.

*
* * *

Dans l'ensemble, l'organisation sociale des nomades mauriciens entre 1870 et 1910 s'inscrivait en continuité avec celle observée par le passé. La structure des familles et des groupes de chasse a peu changé, tandis que la bande demeurait une unité sociale dont l'existence n'était généralement effective qu'au temps de la mission. Par ailleurs, malgré la fréquence des rencontres entre les familles des différentes bandes, et malgré l'augmentation apparente des mariages exogamiques, il ne semble pas qu'on puisse parler, encore à cette époque, d'une véritable « nation » qui aurait regroupé tous les autochtones de la Haute-Mauricie. En fait, plusieurs indices paraissent témoigner d'une forte indépendance des différentes bandes. Par exemple, parmi les chefs de bande, il n'y en avait pas un qui semblait autorisé à parler au nom des autres. Encore en 1913, au moment du départ de l'évêque Latulippe, les trois chefs de bande ont pris la parole à tour de rôle, mais aucun n'a parlé à titre de chef de l'ensemble des autochtones;⁷⁸ le fait que Louis Petiguay, le chef de Weymontachie, ait été le premier à parler, découlait davantage du fait qu'il était l'hôte du grand rassemblement que d'une quelconque préséance sur les autres chefs. De plus, on a vu que, jusqu'en 1887 à tout le moins, les gens de Weymontachie-Coucouchache et de Manouane avaient un même chef, alors que, quelques années plus tard, chacune avait désormais le sien. Enfin, même au temps de la mission, chaque bande campait séparément des autres sur la terrasse (Figure 12.5).⁷⁹

Les rapports avec les employés des postes

La continuité, plus que le changement, caractérise les rapports entre les autochtones et les employés des postes de traite. Chaque parti avait encore besoin de l'autre, et les compromis continuaient à prévaloir afin d'assurer une cohabitation relativement harmonieuse. De même,



Figure 12.5 : Campement des gens de Coucoucache à Weymontachie
(Proulx, 1891, p. 225)

plusieurs gestes étaient posés de part et d'autre afin d'entretenir les bons rapports. Par exemple, dans les années 1870 et 1880, il arrivait que des chasseurs offrent aux commis de la viande fraîche d'ours ou de castor.⁸⁰ À l'opposé, au jour de l'an, les commis distribuaient de la nourriture aux familles qui venaient au poste, et mettaient des locaux à leur disposition pour faire la fête.⁸¹ De même, une certaine confiance mutuelle prévalait également. Par exemple, les chasseurs laissaient les employés vérifier leurs pièges placés dans les environs des postes,⁸² tandis que parfois, en l'absence temporaire d'un commis, on confiait à un autochtone le soin de tenir le fort.⁸³

Certes, il y eut à l'occasion des conflits ponctuels, habituellement provoqués par des mésententes lors des transactions: « Ogashish tried to kick up a cow because he was refused lard;⁸⁴ « I have stopped his [J-Bte Petiquay fils] dept untill fall — had quite a raw with the gentleman.⁸⁵ De plus, il n'était pas rare qu'un parti tente de profiter de l'autre: « Ignace came in from the Chief he say they are starving tho I dont believe him he is too fat for that;⁸⁶

... they say they are out of flour these are the same people to whom I gave considerable supplies to about a month ago they them met with such good success that it has emboldened them to comme again, will refuse to give them anything...⁸⁷

Mais, dans l'ensemble, les bons rapports ont prévalu. Même qu'envers certains chasseurs, les employés développèrent un réel attachement. Ainsi, lorsque Pierre Coococoo mourut en 1880, tous les employés se firent un devoir d'assister aux funérailles,⁸⁸ ce qui n'était pas toujours le cas. L'année suivante, à la mort du chef Petiguay, le commis de Weymontachie écrivait:

Poor Old Chief Petiguay died this afternoon after much suffering he has been an invalid for eight years past. He was a faithful and true friend to the Company, and his death is much regretted...⁸⁹

Par ailleurs, il y avait toujours une démarcation dans les rapports avec les autochtones, selon le statut de chaque employé. Les chefs de district, et certains commis, sont demeurés relativement distants. Certains n'appréciaient tout simplement pas la présence des autochtones: « we have the establishment all to ourselves. No Indians with their everlasting wants. All are off once more, which is an untold pleasure ». ⁹⁰ Ces responsables, ou plusieurs d'entre eux du moins, partageaient avec la majorité des Occidentaux de l'époque une même perception des autochtones; ils voyaient en ceux-ci des êtres inférieurs.⁹¹ Et à cet égard, on ne peut trouver plus éloquent que ce commentaire du commis Evans de Weymonachie:

In the year 1828 my predecessor at this post used to say in the journal how many "souls" came in when Indians arrived. [...] I would hesitate to say how many "souls" there were. I think there is probably 2 1/2 Indian souls in the 9 of them which equals one english man's "soul" or 6 french men's "souls", but if you were to ask how many "guts" there are, why I'll tell you. There are 27 guts and 27 stomachs in the lot...⁹²

Cela n'a pas empêché certains responsables d'interagir à l'occasion avec leurs partenaires économiques. Par exemple, Reynolds organisait des sortes d'olympiques dans le cadre de la mission et où les chasseurs des diverses bandes s'affrontaient dans des compétitions de course, de saut et de lutte. Le chef de district remettait même des prix aux vainqueurs.⁹³ Pour sa part, le commis de Manouane allait parfois chasser le caribou avec des autochtones.⁹⁴ L'attitude des nomades mauriciens à l'égard des responsables était elle aussi variable. En 1911, les gens de Manouane détestaient le commis du poste parce que, selon leur dire, il ne connaissait rien aux fourrures et ne parlait ni le français ni leur langue. Par contre, ceux de Kikendatch à la même époque adoraient leur commis, malgré sa difficulté à tenir les livres.⁹⁵ D'ailleurs, dans l'ensemble, les rapports ont toujours été relativement tendus entre les gens de Manouane et leur commis, comparativement à ce qui prévalait à Weymontachie et, surtout, à Kikendatch.

Par contre, les ouvriers demeuraient plus près des autochtones. Dans le cadre des diverses tâches qui leur incombait, tels les transports de marchandises, les récoltes de foin, etc., ils continuaient de faire équipe régulièrement avec des autochtones. Des faits plus particuliers font également ressortir la complicité qui pouvait s'installer entre les deux groupes; par exemple, en octobre 1887, la veuve du chef Petiguay a agi comme sage-femme à l'accouchement de la femme de Jean Boudreau.⁹⁶ De même, après 1870, il y eut un plus grand nombre d'employés autorisés à vivre avec leur famille en Haute-Mauricie, à condition qu'ils assument la subsistance de leur femme et de leurs enfants. Or, si certains de ces employés avaient des femmes canadiennes,⁹⁷ d'autres, comme Slater à Kikendatch ou Richards à Manouane, ont épousé des femmes autochtones.⁹⁸ Ainsi, le monde des postes et celui des autochtones donnaient l'impression de converger toujours un peu plus vers une sorte de symbiose.

Notes

1. Morantz, 1980, p. 51, 56.
2. ANC, 1878-1932.
3. APOMI, n.d.; Proulx, 1891, p. 245.
4. ANC, 1875.
5. Canada, 1898, p. 354.
6. ANC, 1878-1932; HBCA, B. 266/e/1a, fo. 1.
7. HBCA, E. 83/2, fos. 55, 208; Davidson, 1928a, p. 28-29.
8. Québec, 1889, p. 461.
9. HBCA, B. 230/a/4, fo. 67.
10. HBCA, B. 230/a/5, fo. 20; Baribeau, 1978, p. 73; Québec, 1889, p. 461.
11. APOMI, 1871c; Guéguen, 1872, p. 53. En 1870, l'arpenteur Temple mentionnait que quatre familles autochtones, installées sur la rive sud du lac Kempt, cultivaient la terre et faisaient chaque année une bonne récolte [Québec, 1889, p. 454]. On ignore cependant s'il s'agissait de familles de Weymontachie.
12. Québec, 1889, p. 461.
13. HBCA, B. 230/a/6, fo. 39.
14. Guéguen, 1872, p. 48.
15. APOMI, 1872.
16. HBCA, B. 230/a/6, fo. 40.
17. Proulx, 1891, p. 213.
18. Cooper, 1945, p. 40.
19. On ignore de qui le Department of Indian Affairs a obtenu ce chiffre. En effet, il n'y avait pas d'agent attaché aux nomades mauriciens à cette époque, de sorte que le gouvernement devait se rabattre sur d'autres informateurs pour en apprendre sur ces derniers [Canada, 1901, 2, p. 153]. Une autre raison de se méfier des données démographiques avancées par le Department of Indian Affairs est que celles-ci n'ont pas changé de 1898 à 1901.
20. Davidson, 1928a, p. 26.
21. Davidson, 1928a, p. 27.
22. Gélinas, 1998c.

23. Davidson, 1928a, p. 25.

24. HBCA, B. 230/a/7, fo. 31a.

25. Guinard, 1960, p. 111-112.

26. Savard et Proulx, 1982, p. 136.

27. Savard et Proulx, 1982, p. 149.

28. Il reste cependant un aspect à éclaircir dans tout ceci. Les bandes de la Haute-Mauricie ne possédaient pas de réserves à cette époque et n'étaient pas enregistrées officiellement au sens légal. De même, elles n'auraient pas dû être concernées par les modalités de la Loi sur les Indiens. Pourquoi dès lors les gens de Weymontachie ont-ils adopté le mode d'élection prévu par la loi? En fait, ce choix découle peut-être d'un incident qui s'est produit en 1877. Cette année-là, dans l'espoir d'être reconnu comme chef de Weymontachie, Jean-Baptiste Boucher a présenté aux gens de la bande une lettre frauduleuse qui stipulait que celui-ci avait été nommé chef par le gouvernement et que, par conséquent, le vieux Petiguay était destitué. Face à cette situation, Petiguay écrivit au Department of Indian Affairs en février 1878 pour demander que son statut de chef soit bel et bien confirmé: « it is the humble wish of the petitioner that the good Government [...] recognize his position as Chief of said Indians by the granting of a Medal bearing Her Gracious Majesty's effigy with a Flag and other equipments for the position of Chief » [ANC, 1877-1878]. Ceci indique que jusqu'en 1878, Petiguay n'était probablement pas connu du gouvernement, étant à la tête d'une bande non enregistrée. C'est ce qui expliquerait qu'il n'ait jamais reçu tout l'attirail symbolique remis aux chefs élus selon la Loi sur les Indiens. Or, le vieux chef de Weymontachie a éventuellement reçu sa médaille et son drapeau. Ces objets ont-ils été remis avec l'exigence que les gens de Weymontachie se plient aux modalités de la loi entourant l'élection des chefs, même s'ils n'étaient pas enregistrés? Les autochtones ont-ils décidé eux-mêmes, ou avec la complicité du missionnaire, que l'obtention des symboles officiels de la chefferie les obligeait à se plier à la loi? À première vue, ce second scénario paraît plus réaliste, mais il faudrait se pencher davantage sur toute cette question.

29. Savard et Proulx, 1982, p. 153. La loi stipulait également que le mandat des chefs passait de trois ans à un an, et que, par conséquent, il devrait y avoir des élections chaque année.

30. Proulx, 1891, p. 246.

31. En 1891, Louis Neweashish était qualifié de « grand chef » de Manouane dans les journaux de poste [HBCA, B. 309/a/4, fo. 14]. Comme Louis Petiguay était chef à Weymontachie à la même époque, on pourrait croire qu'entre 1887 et 1891, leurs deux bandes soient véritablement devenues des entités politiques autonomes.

32. Gélinas, 1998c.

33. Proulx, 1891, p. 246.

34. Guinard, 1960, p. 111-112; HBCA, B. 309/a/4, fo. 15.

35. HBCA, B. 230/a/6, fos. 36-37, 93.

36. Laniel, 1893, p. 309, 314; HBCA, B. 230/a/13, fo. 3.

37. Guinard, 1945, p. 85-86.

38. Proulx, 1891, p. 232.
39. ANC, 1877-1878.
40. HBCA, B. 230/a/9, fos. 20, 29.
41. ANC 1886.
42. HBCA, B. 266/e/7, fo. 6.
43. APOMI, 1894c.
44. ANC, 1877-1878; HBCA, B. 309/a/6, fo. 4.
45. Laniel, 1893, p. 314.
46. Guinard, 1945, p. 85.
47. Guéguen, 1879, p. 119; Proulx, 1891, p. 213.
48. HBCA, B. 230/a/6, fo. 54.
49. HBCA, B. 230/a/6, fos. 65-66.
50. HBCA, B. 230/a/7, fo. 25.
51. HBCA, B. 230/a/6, fos. 124, 129.
52. HBCA, B. 230/a/10, fo. 8.
53. HBCA, B. 309/a/4, fo. 37.
54. HBCA, B. 309/a/1, fo. 24.
55. HBCA, B. 309/a/6, fo. 7.
56. HBCA, B. 230/b/5, fo. 66.
57. HBCA, B. 266/e/7, fo. 6.
58. HBCA, B. 230/a/8, fo. 25.
59. HBCA, B. 230/a/8, fo. 57.
60. HBCA, B. 230/a/6, fo. 99; B. 230/a/7, fo. 86.
61. HBCA, B. 309/a/2, fo. 24.
62. HBCA, B. 309/b/2, fo. 10.
63. HBCA, B. 309/a/7, fo. 23.
64. Morantz, 1986, p. 84.

65. Davidson, 1928a, p. 38.
66. HBCA, B. 309/a/5, fo. 4.
67. APOMI, 1894c.
68. HBCA, B. 230/a/11, fos. 28-29.
69. HBCA, B. 230/a/11, fo. 30.
70. HBCA, B. 230/a/11, fo. 31; B. 309/a/3, fos. 18-19.
71. HBCA, B. 309/a/7, fo. 7; aussi B. 230/a/6, fos. 114-115.
72. HBCA, B. 309/a/4, fo. 3.
73. APOMI, 1871b.
74. HBCA, B. 230/a/10, fo. 18.
75. HBCA, B. 230/a/7, fo. 86.
76. HBCA, B. 230/a/8, fo. 59.
77. HBCA, B. 309/a/4, fos. 18-20.
78. Joyal, 1915, p. 78-81; Guinard, 1945, p. 85-86. Joyal a pourtant écrit que « D'ordinaire, l'un des trois [chefs] est choisi, par toute la tribu, comme chef suprême, les deux autres restant ses assistants » [Joyal, 1915, p. 17]. Or, aucun exemple d'une telle pratique n'a été rapporté par d'autres chroniqueurs de l'époque, et il est possible que Joyal, qui était en 1913 à sa première et seule visite en Haute-Mauricie, ait repris cette information du récit du curé Proulx [Proulx, 1891, p. 246] qui rapportait une telle pratique, laquelle se limitait toutefois aux bandes de Weymontachie-Coucouchache et de Manouane.
79. Proulx, 1891, p. 245.
80. HBCA, B. 230/a/6, fos. 35, 46.
81. HBCA, B. 230/a/6, fos. 53, 62, 85; B. 230/a/7, fo. 66; HBCA, B. 230/a/11, fos. 10, 27; B. 230/a/12, fo. 29; B. 230/a/13, fos. 10, 24, 38; B. 230/a/14, fos. 6, 16, 26, 38; B. 230/a/15, fos. 6, 35; B. 230/a/16, fo. 13; B. 100/e/1, fo. 8; B. 309/d/2a, fo. 28.
82. HBCA, B. 309/a/1, fo. 5.
83. HBCA, B. 309/a/1, fo. 19.
84. HBCA, B. 230/a/6, fo. 41.
85. HBCA, B. 230/a/6, fo. 57.
86. HBCA, B. 230/a/6, fo. 53.
87. HBCA, B. 230/a/6, fo. 62.

88. HBCA, B. 230/a/7, fo. 8.
89. HBCA, B. 230/a/7, fo. 28.
90. HBCA, B. 230/a/6, fo. 87.
91. Coates, 1991, p. 78.
92. HBCA, B. 230/a/16, fo. 22.
93. HBCA, B. 230/a/7, fo. 94; aussi HBCA, B. 230/a/11, fo. 21.
94. HBCA, B. 309/a/4, fos. 19-20.
95. HBCA, E. 83/2, fo. 181.
96. HBCA, B. 230/a/10, fo. 20.
97. HBCA, B. 230/a/7, fo. 21.
98. HBCA, B. 230/a/13, fos. 19-20; HBCA, B. 309/d/40, fo. 11.

Chapitre 13

Entre la latitude et les contraintes

I may here remark of the Indians of the upper St. Maurice (Têtes de Boule) that there is a marked change in them for the better, since I last saw them twenty five years ago: their numbers have increased, they are better clad, and their condition has improved in every way¹

Les habitudes d'achat et de consommation

Les secours gouvernementaux

Parce que les autochtones de la Haute-Mauricie refusaient de se sédentariser sur les territoires qui leur étaient réservés à Maniwaki et à La Tuque, et plus tard à Weymontachie et à Coucoucache, ils n'étaient pas éligibles, théoriquement, à l'aide gouvernementale. En 1891, un responsable du Department of Indian Affairs résumait ainsi la politique d'assistance à l'égard des bandes nomades du Haut-Saint-Maurice:

... the Indians referred to are nomadic in their habits and although at La Tuque in the country of Portneuf they and the Algonquins of the St. Maurice were offered a Reserve they would not settle. The Dept. has an understanding with the Hudson's Bay Co'y that they are to afford relief to a limited extent in cases of extreme sicknesses or old age to these Indians; and it has no means to do more...²

... the Dept does not assist Indians occupying land elsewhere than on Indian Reserves and cultivating the same...³

De même, durant les années qui suivirent la création du Canada, la quantité des secours octroyés en Haute-Mauricie est allée en diminuant. Si, en 1882, l'inventaire des secours comprenait 3000 livres de farine, 12 livres de lard, 12 livres de tabac et 17 livres de thé,⁴ dix ans plus tard, il n'y avait plus que deux veuves à Weymontachie qui bénéficiaient de secours, à raison de quelques dizaines de livres de farine et quelques livres de lard chacune.⁵ À la même époque, à Manouane, il n'y avait également que deux veuves qui obtinrent de tels secours.⁶ La distribution de cette aide se faisait toujours par l'entremise de la Hudson's Bay Company qui,

si elle jugeait les requêtes des autochtones raisonnables, était autorisée à distribuer des denrées qui lui étaient par la suite remboursées par le gouvernement.⁷ Par exemple, à la suite du décès de Narcisse Chechewan à l'hiver 1890, sa famille fut prise en charge par le poste de Weymontachie où elle fut logée et nourrie, tout cela aux frais du gouvernement.⁸ Aussi, celui-ci ne manquait jamais de rappeler à la compagnie que cette aide devait être limitée aux nécessités de base (nourriture et vêtements) et ce pour une période de temps la plus courte possible.⁹ Bref, plus que jamais, la quantité des produits offerts gratuitement par les autorités politiques ne représentait qu'une part négligeable dans la consommation totale des nomades mauriciens.

Les présents offerts par la Hudson's Bay Company

En 1873, à Rupert House, la Hudson's Bay Company a éliminé les primes et les présents offerts aux chasseurs, pour plutôt hausser de 50% les prix offerts pour les fourrures, ce qui s'est traduit par une augmentation significative des entrées à cet établissement.¹⁰ Cependant, une telle stratégie n'a probablement pas été envisagée pour le St. Maurice District. Au contraire, les données disponibles pour le tournant des années 1890 indiquent que la valeur des « gratuités » semblait en hausse dans les postes mauriciens (Tableau 13.1). Celles-ci étaient distribuées sporadiquement tout au long de l'année, et de façon systématique le premier janvier

Postes	1888-1889	1889-1890	1890-1891
Weymontachie	10.73	-----	20.22
Coucouchache	13.98	-----	4.17
Manouane	-----	13.84	10.11
Kikendatch	31.39	52.67	58.85
St. Maurice District	45.37	86.73	87.03

Source: HBCA, D. 30/32, fo. 14; B. 100/d/15; B. 230/d/46, fos. 2, 26; B. 230/d/54, 316-317.

de même qu'avant le départ des familles au terme de la mission estivale. On ignore toutefois si l'absence de données sur la valeur des présents offerts à certains postes, certaines années, correspond à une absence de distribution ou à une absence de comptabilité.

En grande majorité, les présents offerts par la compagnie consistaient en produits alimentaires.

En 1883-1884, l'inventaire des présents distribués à Weymontachie se lisait ainsi:

53 livres de farine	4.5 livres de thé
45.5 livres de lard	1 livre de tabac
30 livres de biscuits	2 chiques de tabac
11.7 livres de sucre	13 pipes de plâtre
0.33 livres de soda	3.5 verges de coton ¹¹

Si on considère qu'il y avait sept familles rattachées au poste de Weymontachie cette année-là, on peut calculer qu'en moyenne, une famille ne pouvait combler qu'environ 1% de ses besoins caloriques avec la nourriture ainsi offerte.¹² Aussi, si ces dons de produits alimentaires étaient sûrement appréciés des autochtones, ils ne comptaient tout de même que pour une infime fraction des besoins annuels. Il en va de même pour le thé, le tabac, les pipes et le coton (à comparer avec le Tableau 13.3). C'est dire que, encore une fois, il y a tout lieu de croire que l'essentiel des articles de traite dont avaient besoin les autochtones devaient être obtenus dans les postes de traite ou auprès de commerçants indépendants, et ce en échange de fourrures.

Les achats aux postes de la Hudson's Bay Company

Au plan des achats au poste de Weymontachie, on note d'entrée de jeu une diminution marquée de leur valeur dans les années 1880, par rapport à celle qui prévalait dans les années 1860. Alors que, à cette dernière époque, un chasseur achetait annuellement pour une somme moyenne de 326.12\$, la somme de ses achats, vingt ans plus tard, avait chuté à 183.20\$, soit une diminution de 43.8%.¹³ Cependant, on constate qu'au plan des priorités d'achat, il n'y a pas eu de changements significatifs entre les années 1860 et 1880, alors que chaque catégorie d'articles accaparait, approximativement, le même pourcentage du budget annuel d'un chasseur

(Tableau 13.2). Par contre, la population qui s'est détachée du poste de Weymontachie pour rejoindre celui de Manouane au tournant des années 1870 affiche un comportement économique légèrement différent. En effet, la valeur des achats annuels des gens de Manouane n'a diminué que de 35.6% (Tableau 13.2). Cette différence provient essentiellement d'une hausse de plus de 27% du montant consacré à l'acquisition de produits alimentaires, une catégorie d'articles qui accaparait désormais près de la moitié du budget annuel d'un chasseur. On remarque également une plus grande importance des achats de produits divers à Manouane.

Tableau 13.2 : Valeur moyenne des achats annuels — par catégories — effectués par un chasseur aux postes de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, (1880-1884) et à Manouane (1880-1882).				
Catégories d'articles	Valeur des achats annuels		Pourcentage de la valeur totale des achats	
	Weymontachie	Manouane	Weymontachie	Manouane
Vêtements et tissus	91.41 \$	60.48 \$	49.9 %	33.0 %
Outils de prédation	14.54 \$	8.92 \$	7.9 %	4.9 %
Produits alimentaires	52.63 \$	86.35 \$	28.7 %	47.2 %
Articles utilitaires	10.14 \$	8.29 \$	5.5 %	4.5 %
Produits divers	14.48 \$	18.99 \$	7.9 %	10.4 %
	183.20 \$	183.03 \$*		
* En réalité, en incluant les achats pour lesquels on ignore la nature des articles achetés, la somme des achats annuels par chasseur à Manouane était de 210.37\$.				
Sources: HBCA, B. 230/d/51; B. 230/d/52; B. 230/d/ 53; B. 230/d/54; B. 309/d/1; B. 309/d/2b; B. 309/d/3.				

Avant de chercher des explications à cette diminution de la valeur des achats, de même qu'aux différences dans les habitudes de consommation entre les populations de Weymontachie et de Manouane, il convient d'observer plus en détail les achats liés à chacune des catégories d'articles.

Les vêtements et les tissus

Entre 1866 et 1884, la somme consacrée à l'achat de vêtements et de tissus au poste de Weymontachie a diminué de 41.5%, et de 44.2% au poste de Manouane (Tableau 13.3). Or,

Tableau 13.3 : Moyenne des achats annuels de vêtements et de tissus par chasseur au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1880-1884.

Articles	Quantité moyenne achetée chasseur/année	Prix moyen	Valeur moyenne des achats annuels
Étoffe/Toile (verges)	5.2	2.75 \$	14.30 \$
Coton (verges)	28.2	0.40	11.28
Couvertures	1.1	7.80	8.58
Pantalons	0.9	5.06	4.55
Flanelle (verges)	5.2	0.75	3.90
Mouchoirs	3.3	1.12	3.69
Jean (verges)	6.5	0.50	3.25
Winsey (verges)	3.6	0.75	2.70
Ficelle			2.51
Chemises	1.1	2.25	2.47
Peaux de caribou (livres)	0.7	3.50	2.45
Jarretelles (verges)	8.1	0.30	2.43
Bottes	0.9	2.70	2.43
Chaussures	2.2	1.00	2.20
Parchemins	0.4	4.83	1.93
Chapeaux	1.1	1.75	1.92
Manteaux	0.2	9.00	1.80
Maillots de corps	0.6	2.56	1.54
Molleton (verges)	2.7	0.53	1.43
Caleçons	0.6	2.06	1.24
Imprimés (verges)	3	0.41	1.23
Tissu écossais (verges)	1.6	0.75	1.20
Châles	0.5	2.37	1.18
Ceintures	0.7	1.50	1.05
Fil			1.01
Casques	0.4	1.50	0.60
Bas	1.1	0.52	0.57
Shirting (verges)	1.2	0.45	0.54
Luster (verges)	0.6	0.87	0.52
Mocassins	0.4	1.25	0.50
Mitaines	0.6	0.75	0.45
Cuir			0.40
Bretelles (paires)	0.4	0.93	0.37
Bas (pour femme)	0.3	1.25	0.37
Vestes	0.1	3.75	0.37
Coutil (verges)	0.7	0.50	0.35
Stroud (verges)	0.1	3.00	0.30
Laine (livres)	0.2	1.50	0.30
Rubans (verges)	1.5	0.18	0.27
Boutons (douzaines)	1.3	0.18	0.23
Galons	1.3	0.12 1/2	0.20
Kersey (verges)	0.2	1.00	0.20
Foulards	0.2	0.75	0.15
Boucles d'oreilles	0.1	1.00	0.10
Vachette			0.10
Tweed (verges)	0.01	3.00	0.03

___ Tableau 13.3 ___

Valeur totale des achats annuels de vêtements et de tissus par chasseur = 91.18 \$
--

Sources: HBCA, B. 230/d/51; B. 230/d/52; B. 230/d/53; B. 230/d/54.
--

malgré cette baisse des achats, la quantité des tissus achetés par chasseur à Weymontachie est demeurée sensiblement la même, passant de 63.1 à 58.8 verges par année (-4.3 verges). Autrement dit, les tissus sont demeurés des articles essentiels dans le quotidien des autochtones. Leur diversité s'est toutefois accrue, alors que de nouveaux matériaux comme le jean et le winsey ont grugé les quantités de flanelle et d'imprimé achetées. Il faut cependant noter qu'une portion des verges de tissus achetées était désormais destinée à la confection de tentes, de sorte qu'en bout de ligne, il y avait probablement moins de tissu réservé à la confection de vêtements.

Au plan des vêtements prêts-à-porter, de nouveaux articles sont apparus sur les listes d'achats des chasseurs, notamment les bottes, les maillots de corps, les caleçons et les bas pour femme.¹⁴ Toutefois, à l'exception des chaussures et des vestes, tous les autres vêtements ont été achetés en moindre quantité. Par ailleurs, au côté des rubans, de nouvelles parures ont été achetées, à savoir des boucles d'oreille et des galons, bien qu'au total le montant consacré aux décorations demeurait insignifiant (0.6% du budget consacré à la présente catégorie d'article). Cependant, on sait que vers 1908, des nomades mauriciens se rendaient traiter en Haute-Gatineau pour s'y procurer des provisions et des « cheap gaudy trash ».¹⁵

Enfin, les besoins en articles de cuir qui semblaient émerger dans les années 1860 étaient devenus plus prononcés dans les années 1880. Non seulement les autochtones de Weymontachie se procuraient désormais des peaux de caribou et d'autres pièces de cuir, mais ils achetaient également des mocassins et des mitaines. Au total, ces produits accaparaient 3.2% du budget total d'un chasseur.

Les outils de prédation

Par rapport à ce qui a prévalu durant les années 1860, le budget consacré aux outils de prédation a diminué de 46.4% à Weymontachie dans les années 1880, et de 50.5% à Manouane (Tableau 13.4). À Weymontachie, à l'exception des poires à poudre et des tranches, tous les outils de prédation ont connu une diminution des quantités achetées. La consommation de poudre et de plomb a diminué de moitié, alors qu'en moyenne, un chasseur n'achetait plus qu'un fusil à tous les dix ans. Dans ce dernier cas cependant, on notera que le poste de Weymontachie était désormais en mesure de réparer les fusils, de sorte que la durée de vie de ces engins pouvait être grandement prolongée. Il est aussi possible que la Hudson's Bay Company ait eu des problèmes à approvisionner adéquatement en fusils ses postes mauriciens. Ainsi, à l'automne 1897, en pleine saison d'achat pour les autochtones, il n'y avait pas un seul fusil disponible pour la traite dans tout le district.¹⁶ Par contre, dans l'ensemble, on peut présumer que l'importance de la chasse dans l'économie des nomades mauriciens continuait à décroître.

Tableau 13.4 : Moyenne des achats annuels d'outils de prédation par chasseur au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1880-1884.			
Articles	Quantité moyenne achetée chasseur/année	Prix moyen	Valeur moyenne des achats annuels
Fusils	0.1	36.00 \$	3.60 \$
Plomb (livres)	13.1	0.25	3.27
Filets	0.2	10.00	2.00
Gun caps (boîtes, 250 unités)	1.5	1.00	1.50
Poudre (livres)	2.4	0.60	1.44
Hameçons	2.4	0.50	1.20
Pièges à renards	0.3	2.00	0.60
Tranches	0.2	1.50	0.30
Pièges (pièces diverses)			0.24
Fusils (pièces diverses et réparations)			0.20
Poires à poudre	0.1	0.87	0.09
Mâtres de rets	0.2	0.25	0.05
Lignes à pêches	0.2	0.25	0.05

Valeur totale des achats annuels d'outils de prédation par chasseur = 14.54\$			
Source: HBCA, B. 230/d/51; B. 230/d/52; B. 230/d/53; B. 230/d/54.			

L'accent mis sur le piégeage à cette époque ne semble pas s'être traduit par une augmentation du nombre de pièges de métal achetés au poste de Weymontachie. En fait, la consommation de ces articles a plutôt diminué, et les chasseurs ne semblaient plus se procurer que des pièges à renards. Il arrivait encore que des pièges soient prêtés à des chasseurs pour quelque temps,¹⁷ mais une telle pratique demeurait occasionnelle. C'est dire que les collets et les assommoirs traditionnels étaient toujours utilisés, à moins que les chasseurs de Weymontachie aient pu s'approvisionner ailleurs en pièges de métal.

Les produits alimentaires

À Weymontachie, la valeur des achats de produits alimentaires a diminué de 46.9% entre 1866 et 1884 (Tableau 13.5). Cette chute a été provoquée surtout par la diminution des achats de farine, alors qu'un chasseur n'achetait plus, en moyenne, que 325 livres de farine au poste de traite, comparativement à 770 livres dans les années 1860. Ainsi, en terme de pourcentage, c'est 95.6% de la diminution du montant des achats dans cette catégorie qui est attribuable à la

Tableau 13.5 : Moyenne des achats annuels de produits alimentaires par chasseur au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1880-1884.			
Articles	Quantité moyenne achetée chasseur/année	Prix moyen	Valeur moyenne des achats annuels
Farine (livres)	325.3	0.10 \$	32.53 \$
Lard (livres)	49.9	0.25	12.47
Sucre (livres)	18	0.25	4.50
Biscuits (livres)	8.2	0.12 1/2	1.02
Sel (quarts)	2.7	0.25	0.67
Soda (livres)	1	0.50	0.50
Sirop (gallons)	0.2	1.50	0.30
Riz (livres)	1.1	0.12 1/2	0.14
Pois (gallons)	0.2	0.67	0.13
Poivre (boîtes)	0.2	0.50	0.10
Fèves (gallons)	0.1	1.00	0.10
Sucre d'érable (livres)	0.3	0.25	0.07
Raisins (livres)	0.3	0.25	0.07
Melasse (gallons)	0.02	1.50	0.03

Valeur totale des achats annuels de produits alimentaires par chasseur = 52.63\$			
Sources: HBCA, B. 230/d/51; B. 230/d/52; B. 230/d/53; B. 230/d/54.			

farine achetée en moins. La quantité de sel a aussi diminué, passant de 5.8 à 2.7 quarts, de même que celle du soda qui est passée de 1.6 à une livre par année. Par contre, on connaît trop mal les quantités de sucre, de lard, de fèves et de pois achetés dans les années 1860 pour statuer sur l'évolution de leur consommation par les autochtones. Enfin, plusieurs nouveaux produits complémentaires à la diète étaient désormais achetés.

La situation a été différente à Manouane, alors que la somme consacrée à l'achat de produits alimentaires n'a chuté que de 6.9%. À cet endroit, un chasseur se procurait, chaque année, 561.2 livres de farine, et 90.6 livres de lard — comparativement à 49.9 livres de lard pour un confrère de Weymontachie. En transférant ces différences au plan de l'apport calorique, on constate que les gens de Manouane semblaient beaucoup plus dépendants du poste de traite pour leur alimentation (Tableau 13.6). Ainsi, alors que la farine achetée à Weymontachie dans

Tableau 13.6 : Comparaison de l'apport calorique des quantités de farine et de lard achetées par un chasseur de Weymontachie (1880-1884) et de Manouane (1880-1882).					
Produits	Quantité achetée (livres)		Calories/livre	Total des calories	Pourcentage du besoin calorique annuel d'une famille
Weymontachie					
Farine	325.3	X	1655	538 371	9.8 %
Lard	49.9	X	4091	204 141	3.7 %

					Total: 13.5 %
Manouane					
Farine	561.2	X	1655	928 786	17.0 %
Lard	90.6	X	4091	370 645	6.8 %

					Total: 23.8 %
Sources: HBCA, B. 230/d/36; B. 309/d/1; B. 309/d/2b; B. 309/d/3; Brumbach et Jarvenpa, 1989, p. 212.					

les années 1860 pouvait combler 23.8% des besoins caloriques d'une famille de cinq individus, elle ne comblait plus que 9.8% de ces besoins dans les années 1880, contre 17% à Manouane. Quant au lard, il pouvait combler 3.7% des besoins caloriques d'une famille de Weymontachie

dans les années 1880, contre 6.8% pour une famille de Manouane. En somme, la population qui est demeurée affiliée au poste de Weymontachie depuis 1867 aurait réussi, ou aurait été contrainte, à minimiser sa dépendance alimentaire envers la Hudson's Bay Company, alors que ceux qui ont formé la bande de Manouane ont continué à se tourner vers le poste de traite pour combler environ le quart de leurs besoins en calories.

Parallèlement aux achats de produits alimentaires dans les postes de traite et à l'acquisition de nourriture par l'entremise des activités de prédation, les nomades mauriciens ont continué à cultiver des petits potagers à proximité des postes de traite.¹⁸ On ignore les quantités de légumes, et de pommes de terre en particulier, qui ont pu être ainsi récoltées annuellement. On peut toutefois présumer que ces aliments ne comblaient qu'une part minime des besoins caloriques — surtout que les récoltes n'étaient jamais assurées d'une année à l'autre — sauf peut-être à Manouane.¹⁹ En effet, déjà dans les années 1880, certains chasseurs de Manouane avaient de véritables petites fermes. Ils possédaient notamment des taureaux et des chevaux, ce qui laisse croire qu'ils ont pu pratiquer l'agriculture d'une façon relativement intensive.²⁰ Les récoltes de pommes de terre à cet endroit semblaient d'ailleurs suffisantes pour assurer la subsistance durant de courtes périodes: « there is no provisions of any kind in the store [...] they are living on their potatoes now ».²¹

Les articles utilitaires

Cette catégorie d'articles a été la moins affectée par la diminution générale des achats, alors que le budget annuel qui lui était consacré n'a chuté que de 31.9% à Weymontachie (Tableau 13.7), et de 28.5% à Manouane. Tout de même, à l'exception des poinçons, des marmites et des sacs, les articles de cette catégorie ont été achetés en moindre quantité à Weymontachie dans les années 1880. Parallèlement, une dizaine de nouveaux articles ont fait leur apparition sur la liste d'achats des chasseurs. Plusieurs étaient reliés à la consommation d'aliments (assiettes, ustensiles de table, verres, tasses), ce qui semble indiquer que la fabrication traditionnelle de

ces articles était moins fréquente, soit parce qu'on avait moins de temps pour les faire, ou parce qu'on trouvait plus économique de les acheter plutôt que de les fabriquer.

Tableau 13.7 : Moyenne des achats annuels de produits utilitaires par chasseur au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1880-1884.			
Articles	Quantité moyenne achetée chasseur/année	Prix moyen	Valeur moyenne des achats annuels
Réchauds	0.2	10.50 \$	2.10 \$
Limes	2.3	0.49	1.13
Chandelles (livres)	1.5	0.63	0.94
Marmittes	0.9	1.03	0.93
Couteaux	1.1	0.75	0.82
Allumettes (boîtes)	1.4	0.49	0.69
Ustensiles de table	0.7	0.75	0.52
Haches	0.4	1.25	0.50
Aiguilles			0.50
Cordes	0.4	1.00	0.40
Courroies de portage	0.2	1.50	0.30
Pétrole (gallons)	0.2	1.50	0.30
Plats	0.1	2.00	0.20
Ciseaux	0.1	0.75	0.13
Verres	1.1	0.11	0.12
Tasses	0.3	0.38	0.11
Poinçons	0.4	0.23	0.09
Cuillères de table	0.5	0.19	0.09
Clous (livres)	0.2	0.38	0.08
Sacs	0.1	0.62	0.06
Assiettes	0.2	0.25	0.05
Planches à laver	0.1	0.50	0.05
Vrilles	0.1	0.18	0.02
Dés à coudre	0.1	0.12	0.01

Valeur totale des achats annuels de produits utilitaires par chasseur = 10.14 \$			
Sources: HBCA, B. 230/d/51; B. 230/d/52; B. 230/d/53; B. 230/d/54.			

Les produits divers

La valeur des achats d'articles divers a chuté de 48.7% à Weymontachie entre 1866 et 1884 (Tableau 13.8), et de 20.3% à Manouane. Cependant, aux deux endroits, la plus grande partie de cette diminution est attribuable à une réduction du prix de la livre de thé et de tabac qui est passée de 1.50\$ à 1.00\$. Si la quantité de thé acheté annuellement a peu varié tant à Manouane qu'à Weymontachie, celle du tabac a chuté de 6.8 à 1.9 livres par année à Weymontachie. Cette

moyenne était par contre de 5.2 livres/chasseur à Manouane dans les années 1880, ce qui rend compte de la différence au plan de la somme consacrée aux achats de produits divers entre les populations des deux postes.

Tableau 13.8 : Moyenne des achats annuels de produits divers par chasseur au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1880-1884			
Articles	Quantité moyenne achetée chasseur/année	Prix moyen	Valeur moyenne des achats annuels
Thé (livres)	9.2	1.00 \$	9.20 \$
Tabac (livres)	1.9	1.00	1.90
Savon (livres)	4.8	0.27	1.29
Calmant (bouteilles)	1.6	0.50	0.80
Pipes	0.6	0.75	0.45
Peignes	0.8	0.50	0.40
Pastilles de menthe (bouteilles)	0.7	0.25	0.17
Serviettes	0.2	0.62	0.12
Gaze (verges)	0.3	0.37	0.11
Tabac (chiques)	0.7	0.10	0.07
Cordes de violon	0.1	0.75	0.07
Vermillon (livres)	0.05	1.00	0.05
Jeux de cartes	0.1	0.25	0.02
Gingembre (bouteilles)	0.1	0.25	0.02
Huile de castor (bouteille)	0.1	0.25	0.02
Crayons	0.1	0.25	0.02

Valeur totale des achats annuels de produits divers par chasseur = 14.71 \$!			
Sources: HBCA, B. 230/d/51; B. 230/d/52; B. 230/d/53; B. 230/d/ 54.			

*
* * *

Parallèlement à ce portrait d'ensemble de la consommation d'articles de traite, il faut souligner que, contrairement à ce qui a été observé aux époques précédentes, il y avait désormais moins d'uniformité dans les priorités d'achats des différents chasseurs, et ce tant à Weymontachie qu'à Manouane (Tableau 13.9). Il existait en effet des écarts importants au plan des sommes consacrées aux diverses catégories d'articles selon les individus. Par exemple, Louis Cocococo ne réservait que 2.1% de son budget à l'achat d'articles utilitaires, contre 19.7% pour Narcisse Chechewan, ce qui, dans son cas, équivalait presque au double du montant qu'il consacrait à l'achats d'outils de prédation et de produits divers réunis. À quoi ces écarts sont-ils

attribuables? Une des causes probables était la possibilité pour les chasseurs de s'approvisionner auprès des nombreux concurrents de la Hudson's Bay Company, ce qui aurait eu pour conséquence de fausser le portrait des habitudes d'achat du seul point de vue des livres de comptabilité. Autrement dit, si, par exemple, Joseph Nabawish achetait moins d'articles utilitaires que les autres chasseurs, c'est peut-être parce qu'il s'en procurait davantage qu'eux à Saint-Michel-des-Saints ou ailleurs. Malheureusement, on peut difficilement documenter de tels comportements. Une autre cause pourrait avoir été l'âge des chasseurs. En effet, on constate que les jeunes chasseurs, à savoir Louis Coccoocoo, Joseph Nabawish et David Kewasket, ont consacré des parts presque égales de leur budget à l'achat de vêtements/tissus et de nourriture. Par contre, les autres chasseurs, plus âgés, ont consacré une part plus importante de leur budget à l'une ou l'autre de ces catégories; à Weymontachie, les chasseurs dépensaient davantage pour les vêtements/tissus que pour la nourriture, alors que l'inverse prévalait à Manouane. Les causes d'un tel phénomène demeurent toutefois obscures.²²

Tableau 13.9 : Répartition en pourcentage de la valeur des achats des chasseurs par catégorie d'articles aux postes de la Hudson's Bay Company à Weymontachie (1880-1884) et à Manouane (1880-1882).					
Chasseurs	Vêtements/Tissus	Outils de prédation	Produits alimentaires	Articles utilitaires	Divers
Weymontachie					
Ogashish Boucher	54.2	6.5	27.4	5.2	6.8
J-Bte. Petiguay	44.9	11	31.5	4.9	7.6
Louis Coccoocoo	39.2	12.1	37.2	2.1	9.7
Narcisse Chechewan	40	4.7	29.1	19.7	6.4
Manouane					
Joseph Ottawa	29.7	4.2	51.7	5.2	9.1
Alexis Flamand	29.7	4.3	50.9	5.2	9.8
Joseph Nabawish	39.2	4.4	42.4	1.1	12.8
David Kewasket	36.9	6.1	41.3	4.4	11.1
Sources: HBCA, B. 230/d/51; B. 230/d/52; B. 230/d/ 53; B. 230/d/54; B. 309/d/1; B. 309/d/2b; B. 309/d/3.					

Somme toute, ce qu'on peut retenir des habitudes d'achat des nomades mauriciens dans les années 1880, c'est d'abord la continuité d'une stratégie de consommation qui s'est amorcée dans les années 1860 — et peut-être dans les années 1850 —, et qui faisait des postes de traite des lieux d'approvisionnement particulièrement importants aux plans de l'habillement et de l'alimentation.²³ De plus, à compter des années 1870, de nouvelles facilités de transport ont permis à la Hudson's Bay Company d'élargir l'éventail des articles disponibles dans ses postes de la Haute-Mauricie, ce qui s'est reflété dans la plus grande diversité des produits achetés par les autochtones, bien que, de manière globale, la valeur de leurs achats annuels ait grandement diminué.

L'acquisition des articles de traite

Quels sont les facteurs qui peuvent expliquer la réduction des achats à Weymontachie et à Manouane dans les années 1880? D'entrée de jeu, il ne semble pas que cette situation ait découlé d'une fréquentation moins soutenue des postes de traite. En fait, si dans les années 1860 un chasseur commerçait en moyenne cinq fois par année à Weymontachie, il le faisait maintenant en moyenne 11.3 fois entre 1880 et 1884 (Tableau 13.10). Par contre, on observe une fréquentation beaucoup moins régulière du poste de traite, à la fois au plan de l'ensemble des chasseurs, et de chacun d'eux en particulier. Ainsi, si certains chasseurs comme Ogashish Boucher pouvaient visiter le poste 18 fois par année, d'autres comme Narcisse Chechewan ne s'y rendaient en moyenne que quatre fois. Par ailleurs, le nombre de visites par chasseur pouvait varier beaucoup d'une année à l'autre. Par exemple, Louis Coococoo se rendit au poste neuf fois en 1882-1883, puis 20 fois l'année suivante, et l'inverse s'est produit dans le cas de Louis Petiguay. On note toutefois, dans l'ensemble, une augmentation continue de la fréquentation du poste de 1880 à 1884.

Les habitudes de fréquentation du poste de Manouane montrent également des variations importantes. Alors qu'en 1880-1881, un chasseur se rendait au poste en moyenne 12.5 fois,

Tableau 13.10 : Fréquence annuelle des visites par chasseur aux postes de la Hudson's Bay Company à Weymontachie (1880-1884) et à Manouane (1880-1882).					
Chasseurs	1880-1881	1881-1882	1882-1883	1883-1884	Moyenne annuelle
Weymontachie					
Ogashish Boucher	8	10	24	31	18.2
Louis Petiguay	8	19	22	6	13.7
Louis Coocoooco	4	4	9	20	9.2
Narcisse Chechewan	2	11	2	1	4
Moyenne	5.5	11	14.2	14.5	11.3
Manouane					
Joseph Ottawa	11	26	---	---	18.5
Alexis Flammand	16	37	---	---	26.5
Joseph Nabawish	10	5	---	---	7.5
David Kewasket	13	15	---	---	14
Moyenne	12.5	20.7	---	---	16.6
Sources: HBCA, B. 230/d/51; B. 230/d/52; B. 230/d/ 53; B. 230/d/54; B. 309/d/1; B. 309/d/2b; B. 309/d/3.					

l'année suivante, il s'y rendait en moyenne 20.7 fois.²⁴ Dans l'ensemble, la fréquentation du poste de Manouane fut plus élevée que celle du poste de Weymontachie, avec une moyenne annuelle de 16.6 visites par chasseur entre 1880 et 1882. Cette différence s'explique probablement par une plus grande proximité du poste par rapport aux territoires de chasse, davantage que par un plus grand besoin de consommation; rappelons que la valeur des achats annuels d'un chasseur de Manouane n'était pas beaucoup plus élevée que celle d'un chasseur de Weymontachie. Par contre, la plus grande dépendance alimentaire des gens de Manouane envers le poste de traite a pu également les forcer à visiter l'endroit plus souvent.

Tant à Weymontachie qu'à Manouane, cette variation du nombre de visites, d'un chasseur à l'autre et d'une année à l'autre, s'explique probablement par la multiplication des sources d'approvisionnement en articles de traite. Il est arrivé régulièrement que des chasseurs de Weymontachie se rendent acheter dans les autres postes de la Haute-Mauricie, et en particulier

à Coucoucache.²⁵ Par exemple, en mai 1882, Ogashish Boucher y aurait échangé tout le fruit de sa chasse d'hiver.²⁶ D'autres sont allés traiter à l'extérieur de la Haute-Mauricie. Le fait que Louis Petiguay n'ait fréquenté le poste de Weymontachie qu'à six reprises en 1883-1884 s'explique du fait qu'il échangea une partie de sa chasse d'automne à Trois-Rivières, en plus de traiter avec Jean-Baptiste Boucher à La Croche à compter de janvier.²⁷ Les chasseurs de Manouane disposaient eux aussi d'une panoplie de sources d'approvisionnement autres que le poste de la Hudson's Bay Company.

Par ailleurs, au début des années 1880, la présence à Weymontachie de traiteurs indépendants comme Jean-Baptiste Boucher et Robert Skene n'a probablement pas affecté de façon négative la fréquentation du poste de la Hudson's Bay Company. Au contraire, leur présence attirait les chasseurs sur la terrasse, et plusieurs en profitaient du même coup pour visiter l'établissement de la compagnie. Au plus, la présence de ces indépendants, qui offraient surtout de la boisson et de la farine en échange des fourrures,²⁸ a influencé le pouvoir d'achat des chasseurs auprès de la Hudson's Bay Company. Ceux-ci continuaient à s'approvisionner au poste de Weymontachie pour l'essentiel de leurs besoins matériels et alimentaires, mais il arrivait qu'ils devaient acheter moins, après avoir échangé une partie de leurs peaux avec les indépendants. Une telle situation se présentait encore en 1913, alors que l'oblat Joyal rapportait:

... voici qu'en ces derniers temps, de nombreux marchands de fourrures envahissent, chaque année, les pays de chasse des Tête-de-Boule, utilisant comme moyen de compétition, l'eau-de-vie. L'odeur du whisky fait perdre la tête à nos chrétiens; et, une fois sous l'influence de la passion en éveil, il arrive souvent que, pour se procurer une mesure de rhum ou de brandy, ils sacrifient le fruit d'une chasse laborieuse...²⁹

Parallèlement à l'opposition, un autre facteur qui a sûrement contribué à limiter les achats des autochtones fut la réduction des inventaires dans les postes de traite. À compter des années 1870, le contexte économique difficile, combiné à la difficulté d'écouler les fourrures sur les marchés,³⁰ ont amené la Hudson's Bay Company à se montrer beaucoup plus conservatrice dans

ses achats d'articles de traite. Ceci s'est traduit par une diminution des inventaires dans les postes les moins rentables.³¹ Ainsi, en 1878, le chef du St. Maurice District informait ses commis que:

... supplies to Districts have been greatly reduced, for instance in this District we will have to work the coming outfit with 120 bags less of flour, 2000 lbs less of pork and other articles in proportion, so that you, had need with all of us to economise as strictly as possible the small store of supplies...³²

En plus de favoriser une diminution des achats, une telle politique encourageait les chasseurs à commercer avec des concurrents pour combler entièrement leurs besoins. Par exemple, en raison du faible inventaire au poste de Manouane, plusieurs chasseurs se sont rendus échanger leurs peaux à Saint-Michel-des-Saints à la fin des années 1870.³³

La politique de prix

Le prix demandé par la Hudson's Bay Company pour ses articles de traite a-t-il influencé les habitudes d'achats des chasseurs de Weymontachie et de Manouane? D'abord, il faut tenir compte du fait que les prix en vigueur dans le St. Maurice District ont été beaucoup plus fluctuants après 1870 qu'à l'époque du monopole, avec une tendance générale à la hausse. Si on examine l'évolution des prix des dix articles pour lesquels les autochtones ont le plus dépensé, et pour lesquels les données sont relativement fiables, on constate une augmentation moyenne de 11.2% de leur valeur entre 1867 et 1884 (Tableau 13.11). Deux principaux facteurs ont fait en sorte que la compagnie pouvait difficilement hausser ses prix de façon significative en Haute-Mauricie. D'une part, les autochtones n'appréciaient pas du tout de telles augmentations. Lorsqu'il y avait une hausse des prix, « Indians here were not at all satisfied ».³⁴ D'autre part, la compétition laissait peu de marge de manœuvre à la compagnie. Par exemple, le poste de Kikendatch perdait des fourrures du fait que sa clientèle allait parfois traiter avec des concurrents de la Haute-Gatineau qui vendaient leur farine 6.00\$ le sac, contrairement aux 10.00\$ demandés au poste de la Hudson's Bay Company. Au début des années 1900, plusieurs

chasseurs de Manouane préféraient commercer à Saint-Michel-des-Saints « where they say things are cheap ». ³⁵ Autrement dit, les nomades mauriciens ont eu, d'une certaine façon, leur mot à dire dans la politique de prix de la Hudson's Bay Company en Haute-Mauricie.

Articles	Prix moyen 1866-1867	Prix moyen 1883-1884	Différence	
			(en dollars)	(en pourcentage)
Farine (livre)	10.00 \$	10.00 \$	--- \$	--- %
Étoffe/Toile (verge)	2.75	2.75	---	---
Coton (verge)	0.55	0.40	- 0.15	- 27.3
Thé (livre)	1.50	1.00	- 0.50	- 33.3
Couvertures	5.13	7.80	+ 2.67	+ 52.0
Pantalons	5.71	5.06	- 0.65	- 11.4
Flanelle (verge)	0.60	0.75	+ 0.15	+ 25.0
Poudre (livre)	0.60	0.60	---	---
Plomb (livre)	0.30	0.25	- 0.05	- 17.0 %
Mouchoirs	0.50	1.12	+ 0.62	+ 124.0 %

Différence moyenne = + 11.2 %				
Sources: HBCA, B. 230/d/36; B. 230/d/51; B. 230/d/52; B. 230/d/ 53; B. 230/d/54.				

Articles	Prix 1866-1867	Prix 1884-1885	Différence	
			(en dollars)	(en pourcentage)
Ours	3.00\$	8.00\$	+ 5.00\$	+ 166.7 %
Castor (livre)	1.25	2.50	+ 1.25	+ 100.0 %
Pécan	3.00	6.00	+ 3.00	+ 100.0 %
Loutre	6.00	10.00	+ 4.00	+ 66.7 %
Lynx	2.00	2.50	+ 0.50	+ 25.0 %
Castoréum (livre)	1.00	1.25	+ 0.25	+ 25.0 %
Rat musqué	0.12 1/2	0.12 1/2	---	-----
Visons	2.00	1.00	- 1.00	- 50.0 %
Martres	2.25	1.50	- 0.75	- 66.7 %

Différence moyenne par fourrure = + 40.7 %				
Sources: HBCA, B. 230/d/36; B. 230/d/56.				

Toujours entre 1867 et 1884, les prix offerts pour les fourrures ont connu une augmentation moyenne de 40.7% (Tableau 13.12). Ce mouvement à la hausse des prix, stimulé par la demande

des marchés internationaux, s'est maintenu jusqu'en 1910, à l'échelle canadienne.³⁶ C'est dire que, dans la mesure où les chasseurs auraient maintenu, dans les années 1880, des activités de piégeage aussi productives que dans les années 1860, leur pouvoir d'achat auprès de la Hudson's Bay Company aurait dû s'accroître de 29.5 %, plutôt que de diminuer. On peut donc s'attendre à ce que la politique de prix de la Hudson's Bay Company n'ait eu que peu d'impact sur les habitudes de consommation des autochtones, si ce n'était que de pousser ceux-ci vers l'opposition lorsque celle-ci vendait certains articles à meilleur prix.

Le crédit

Est-ce qu'une réduction des crédits accordés aux autochtones pourrait expliquer en partie la diminution des achats? On sait qu'à compter des années 1870, les hauts dirigeants de la Hudson's Bay Company souhaitaient réduire au minimum les coûts d'opération, de manière à contrer les effets d'un contexte économique difficile. Une telle rationalisation devait notamment passer par une abolition ou une diminution significative des crédits accordés aux autochtones.³⁷ Or, même lorsque la récession fut traversée, la pertinence des avances fut périodiquement remise en question, et particulièrement dans les régions où sévissait une forte concurrence. Par contre, forts de leur expérience sur le terrain, les commis prêchaient habituellement en faveur des avances. Ils savaient que le crédit était un outil indispensable pour s'assurer la fidélité des autochtones et maintenir les entrées de fourrures. Selon Ray:

Not only did Indians depend on receiving it [crédit], but they believe the company had an obligation to provide it. Credit represented a kind of reciprocal obligation which was very compatible with Indian notions of mutual trust (balanced and general reciprocity), and as long as competitors extended credit, the Hudson's Bay Company had no choice but to do likewise.³⁸

L'octroi de crédits en Haute-Mauricie n'a pas échappé aux questionnements des dirigeants de la compagnie.³⁹ Lorsque, à la fin des années 1870, on demanda au chef de district Cumming s'il n'était pas temps que les avances soient abolies dans les postes mauriciens, celui-ci répondit:

I see no reason for discontinuing entirely debts to Indians but should opposition go on increasing as at present appears likely to, debts, particularly here [Weymontachie] and at Coococache will have to be put a stop to...⁴⁰

Cette citation montre bien les maux de tête que pouvait causer la présence de petits concurrents. Si ceux-ci parvenaient à intercepter en tout ou en partie les fourrures avant qu'elles n'arrivent aux postes de traite, les chasseurs n'avaient plus assez pour rembourser leur crédit au printemps. C'est ainsi que les commis n'avaient d'autres choix que d'accepter d'offrir des avances additionnelles aux chasseurs endettés, dans l'espoir qu'ils parviennent un jour à tout rembourser, ou de refuser tout nouveau crédit aux mauvais payeurs, ce qui pouvait pousser ces derniers chez les concurrents.⁴¹

Même si, en 1870, le missionnaire Guéguen déplorait que les nomades mauriciens ne pouvaient plus obtenir de crédit,⁴² il est clair que l'octroi d'avances n'a jamais cessé. Toutefois, comme dans les années 1850 et 1860, les commis ont cherché à garder l'endettement des chasseurs sous contrôle. Ainsi, la valeur des crédits accordés devait être proportionnelle à la capacité de chaque chasseur à rembourser, de sorte que, idéalement, elle ne pouvait dépasser la valeur des fourrures échangées au terme de la dernière saison de chasse. Cependant, un tel équilibre semble avoir été difficile à maintenir en Haute-Mauricie. En effet, si on compare la valeur totale des avances par rapport à celle des entrées de peaux au début des années 1880, on

Tableau 13.13 : Pourcentage de la valeur des avances par rapport à celle des entrées de fourrures dans les postes de la Hudson's Bay Company en Haute-Mauricie, 1881-1883.

Postes	1881-1882	1882-1883
Weymontachie	100.1 %	114.6 %
Coucouchache	99.8 %	136.8 %
Manouane	110.4 %	96.3 %
Kikendatch	?	98.1 %
Moyenne	103.4 %	111.45 %

Sources: HBCA, B. 230/d/54, fos. 163-165, 233-236.

constate que la somme des avances dépassait celle des entrées de 7.4% en moyenne pour l'ensemble des postes (Tableau 13.13).⁴³

Sans doute, ce qui amenait les commis à se montrer aussi généreux était le fait que, dans l'ensemble, les nomades mauriciens avaient l'habitude de rembourser fidèlement leurs avances. Parfois même, des chasseurs se retrouvaient avec un surplus une fois leur crédit remboursé.⁴⁴ Ainsi, en 1882, tous les chasseurs de Weymontachie avaient acquitté leur dette,⁴⁵ et il firent tous de même en 1884, sauf pour Louis Cooocoo et la veuve Petiguay.⁴⁶ Certes, il est arrivé que des chasseurs ne soient pas en mesure, une année, de rembourser leur emprunt au complet. Par exemple, à l'été 1886, il manquait 107.00\$ à Ogashish pour amortir son crédit.⁴⁷ Dans la plupart des cas cependant, il s'agissait de petits montants qui n'empêchaient pas un chasseur de recevoir de nouvelles avances à l'automne suivant.⁴⁸ Toutefois, ce manque à gagner n'était pas effacé et, advenant d'autres difficultés à rembourser en totalité dans les années suivantes, une dette significative pouvait être accumulée. Au printemps 1880, Ogashish Boucher traînait une « vieille » dette de 409.36\$,⁴⁹ alors que celle de Louis Petiguay s'élevait à 338.07\$.⁵⁰

Aussi, plus que les avances annuelles, ce furent les dettes accumulées qui menaçèrent le plus la rentabilité du St. Maurice District,⁵¹ et c'est sur ce plan que les commis se sont montrés les plus sévères. Si leur générosité au début des années 1880 a peut-être été dictée par la présence de concurrents, le tableau 13.14 montre que, au tournant des années 1890, un effort semble avoir été fait dans le but de réduire l'endettement des chasseurs. C'est ainsi qu'à tous les postes, à l'exception de celui de Manouane, on note une tendance à la baisse de l'endettement totale des clientèles. L'explosion de l'endettement à Manouane s'explique essentiellement par l'incompétence du commis Kirkness qui, sans raison apparente, aurait accordé sans retenue de larges crédits aux chasseurs en 1887-1888. Il fut d'ailleurs congédié à la fin de l'année.⁵² Au terme de l'année 1899-1900, l'endettement collectif à Manouane n'était plus que de 488.55\$, pour une moyenne de 25.71\$ par chasseur.⁵³

Postes	1880-81	1881-82	1882-83	1887-88	1888-89	1889-90	1890-91
Weymontachie	1042.32	1044.78	1199.73	1152.03	1334.07	793.07	400.82
Coucouchache	306.76	305.90	413.77	705.47	736.80	926.80	479.27
Manouane	235.11	370.22	302.61	277.90	1286.14	1470.97	3057.11
Kikendatch	610.00	913.00	964.64	1914.53	1498.85	1666.89	1418.06

District	2194.19	2633.90	2880.75	4049.93	4855.86	4857.73	5355.26

Sources: HBCA, D. 30/32, fos. 1, 11, 29; B. 230/d/54, fos. 163-165, 233-236.

En pratique, il y avait plusieurs moyens à la disposition des commis pour réduire l'endettement. Le plus simple était de réduire, ou à la limite de refuser, tout nouveau crédit aux chasseurs qui traînaient des dettes trop élevées.⁵⁴ Une autre solution consistait à vouer systématiquement une portion des fourrures au remboursement des vieilles dettes. Ainsi, à l'été 1889, le chef de district ordonnait au commis Richard à Manouane: « you will allow each party who brings skins to trade up to 2/3 of the full value but one third at least must be credited to his dept, gather one half is possible ».⁵⁵

Il va sans dire que certains autochtones ont cherché à contourner cette rigueur administrative. À cette fin, un des moyens préconisés consistait à diversifier les sources d'approvisionnement en contractant des avances à plusieurs endroits. Ainsi, il arrivait qu'un chasseur fréquente plus d'un poste en Haute-Mauricie et reçoive des avances à chaque endroit. Par exemple, en octobre 1892, Michel Quaychiche a pu obtenir un crédit de 250.00\$ à Manouane, alors qu'il avait déjà une dette de 200.00\$ à Weymontachie.⁵⁶ Afin de mettre un terme à une cette pratique, Reynolds a réagi en ordonnant aux commis non seulement de ne pas accorder d'avances aux chasseurs qui n'étaient pas affiliés à leur poste, mais également d'exiger de ces visiteurs qu'ils remboursent la dette contractée à leur poste d'origine:

... it has been decided that those doubtful parties who only pay once in two or three years are in future to get no new advances. All the officers in this district have pledged me their strong support to collect debts of other posts indians that may visit them for the purpose of trade. In this way it will be impossible for an indian to escape paying eventually...⁵⁷

D'autres ont cherché à contracter des crédits à l'extérieur de la région, comme certains chasseurs de Kikendatch qui avaient l'habitude de fréquenter les postes de Megiskan et de Waswanipi en quête d'avances supplémentaires.⁵⁸ D'autres se rendaient jusque dans la vallée laurentienne:

The only way I can account for them [Louis Petiguay et Sévère Boucher] going down [à Trois-Rivières] so soon, is that they, or at least Louis Petiguay wants to avoid coming here for winter provisions, as him doing so necessitate him paying his old dept here, which to all appearance, he wants to evade paying...⁵⁹

D'ailleurs, la présence de commerçants indépendants — surtout ceux situés en périphérie des Hauts mauriciens — constituait une autre alternative pour diversifier et accroître les avances. Bref, malgré toutes les mesures envisagées, la Hudson's Bay Company ne pouvait enrayer l'endettement sans que ses concurrents en profitent. C'est pourquoi encore dans la première décennie du XXe siècle, la majorité des chasseurs traînaient encore de vieilles dettes souvent élevées.⁶⁰

Il faut cependant noter que la rigueur avec laquelle les commis ont appliqué la politique des crédits semble avoir varié selon les postes. Ainsi, plusieurs indices laissent croire que les gens de Kikendatch auraient bénéficié de certaines largesses. En 1882, le commis de Weymontachie, affairé à préparer l'inventaire du poste de Kikendatch, écrivait: « the quantity of goods and provisions it takes at that post to purchase the furs is something astonishing ». ⁶¹ Peut-être plus fidèles envers la compagnie parce que moins exposés aux Blancs et aux commerçants indépendants,⁶² les gens de Kikendatch ont bénéficié d'une plus grande confiance de la part des commis. Discutant de la possibilité de couper les avances en raison de l'opposition, Cumming écrivait à Spence qui était en poste à Kikendatch en 1879: « at your post

where the Indians continue to pay up pretty well such stringent orders would not be necessary to be carried out ». ⁶³

Par contre, la situation était toute autre à Manouane. En plus de s'être endettés grandement dans le sillon des libéralités du commis Kirkness, les chasseurs de l'endroit étaient peu fiables quant au remboursement de leurs avances. Ainsi, lorsqu'ils se présentaient au poste avec des fourrures, ils exigeaient de les échanger contre des articles de traite ou contre de l'argent, et ils refusaient de rembourser leur vieille dette. Si le commis insistait pour qu'ils s'acquittent de leurs obligations, les chasseurs se rendaient tout simplement chez les concurrents, et la Hudson's Bay Company perdait les fourrures. ⁶⁴ De même, l'octroi d'avances à Manouane a toujours été fait avec minutie. En 1898, quelques chasseurs seulement pouvaient en obtenir, ⁶⁵ tandis que d'autres essayaient en vain:

Jos Ottawa is still here, he says he is going to trade here this winter and he would like to get some advances, he said the same last year, he got advances and did not come back again... ⁶⁶

Bref, s'il est difficile d'évaluer précisément l'impact qu'a pu avoir la politique de crédit de la Hudson's Bay Company sur les habitudes de consommation des nomades mauriciens, on peut tout de même noter certains faits. D'abord, la rigueur administrative dont ont fait preuve les commis — si on exclut l'épisode de Kirkness à Manouane — semble avoir été sensiblement dans la même lignée que celle déployée durant les années 1850 et 1860, et pourtant, à cette époque, la valeur des achats était plus considérable. Autrement dit, les autochtones ne consommaient pas moins dans les années 1880 parce que les crédits étaient moins généreux. Au contraire, la valeur des avances était habituellement égale ou encore supérieure à celle des entrées de fourrures. De même, rien n'empêchait un chasseur d'acheter plus à crédit à l'automne, si lui et le commis considéraient qu'il serait en mesure de faire une chasse suffisamment productive pour tout rembourser l'année suivante. On pourrait donc croire que si les achats ont diminué dans les années 1880, c'était plutôt parce que les chasseurs étaient moins optimistes quant aux

succès du piégeage. Ce ne serait donc pas un hasard si, à l'automne, les chasseurs attendaient avec impatience de connaître les nouveaux tarifs concernant les prix offerts pour les fourrures, afin de planifier leurs achats en fonction de la production escomptée de leurs activités de piégeage.⁶⁷

L'argent comptant

La distribution d'argent comptant par la Hudson's Bay Company aurait pu également contribuer à réduire les achats des chasseurs dans les postes mauriciens, dans la mesure où la monnaie leur permettait d'acheter ailleurs. Toutefois, pour évaluer l'impact de l'argent dans les rapports commerciaux en Haute-Mauricie, il faut d'abord voir dans quelle mesure elle fut utilisée.

Comme l'a déjà souligné Mitchell:

... the increasing demand for cash in the trade must ultimately lead to the abolition of the credit system and all its expensive concomitants, the posts themselves and the Company's paternalistic involvement with its customers.⁶⁸

De même, au départ, on pourrait croire que le maintien du système de crédit dans le St. Maurice District, à tout le moins jusqu'en 1910, témoigne d'une implantation limitée de l'argent comptant dans le commerce local. En fait, la Hudson's Bay Company préférait de loin obtenir les fourrures en échange d'articles de traite, plutôt que de les payer en argent. Effectivement, le paiement en argent était moins rentable puisque la compagnie ne pouvait encaisser les profits qu'elle faisait grâce à la différence entre le prix coûtant et le prix de vente de ses articles de traite. Par ailleurs, l'argent distribué pouvait non seulement être redépensé ailleurs que dans les postes de la compagnie — de sorte que celle-ci avait du mal à écouler ses stocks —, mais même lorsque l'argent demeurait en Haute-Mauricie, il n'allait pas nécessairement à l'achat d'articles de traite. Par exemple, dès 1870, plusieurs chasseurs payaient comptant les femmes et les filles des employés des postes pour coudre des toiles ou confectionner des vêtements.⁶⁹

De plus, il est arrivé que des chasseurs soient allés vendre leurs fourrures à l'extérieur de la région, pour ensuite revenir rembourser leur crédit avec de l'argent comptant, privant ainsi la compagnie de leurs fourrures.⁷⁰ Aussi, pour décourager la circulation d'argent, la Hudson's Bay Company offrait souvent un meilleur prix pour les fourrures troquées que pour celles payées comptant.⁷¹

Depuis les années 1840, le paiement comptant d'une partie des fourrures était devenu une demande récurrente des nomades mauriciens. Toutefois, il semble que la part des fourrures qui furent payées en argent a toujours été minime. Par exemple, en 1889-1890, il y eut 431.28\$ d'argent comptant distribué aux chasseurs, un montant qui ne représentait que 2.2% de la somme totale de leurs revenus qui se chiffraient à 19 311.07\$.⁷² Par ailleurs, le montant d'argent distribué annuellement variait selon l'humeur des marchés internationaux. Lorsque les fourrures se vendaient mal à Londres, la Hudson's Bay Company, par souci d'économie, limitait ses achats de fourrures en argent, pour ainsi favoriser l'écoulement de ses inventaires.⁷³ Néanmoins, il reste que les autochtones ont tout de même forcé la main à la compagnie, notamment en tirant profit, une fois de plus, de la présence de concurrents. C'est ainsi, notamment, qu'ils faisaient de l'obtention d'argent une condition pour échanger leurs fourrures dans les postes mauriciens: « if cash was refused them they would take down [à Saint-Michel-des-Saints] their furs, as they had done in the years when Mr James Cumming was in charge »;⁷⁴ « David [...] gave the remainder of his furs to Severe Bushere he wanted cash for his furs I could not give him what he wanted ». ⁷⁵ De plus, l'exigence d'un paiement en argent ne touchait pas uniquement les fourrures. Par exemple, en 1902, Joseph Ottawa construisit un canot pour la compagnie au prix de 50.00\$, et il exigea que la moitié de cette somme lui soit versée en argent.⁷⁶

Évidemment, les désavantages que l'argent amenait à la Hudson's Bay Company se retournaient en avantages pour les autochtones. Entre autres, la possession d'argent offrait à ceux-ci une

plus grande liberté de commerce. Par exemple, dans les années 1880, des chasseurs se rendaient parfois à Trois-Rivières pour se procurer de la farine à meilleur prix.⁷⁷ En janvier 1899, le commis de Manouane rapportait que « most of the Indians have gone to St. Michel des Saints to spend their money ».⁷⁸ L'argent permettait également de se libérer de certaines tâches. C'est ainsi qu'en 1878, Sévère Boucher a pu engager un Blanc pour qu'il travaille à la construction de sa maison.⁷⁹ Son frère Ogashish a fait de même en 1897,⁸⁰ en plus de payer des hommes pour transporter sa farine jusqu'à son camp.⁸¹

En somme, si les entrées de fourrures, et par conséquent le pouvoir d'achat des nomades mauriciens auprès de la Hudson's Bay Company, ont pu être affectés par la circulation d'argent comptant, c'est avant tout parce que la compagnie n'en distribuait pas suffisamment. Dès lors, les chasseurs devaient aller porter leurs fourrures chez des concurrents s'ils souhaitaient obtenir plus d'argent. Or, comme on peut difficilement documenter l'importance du commerce que firent les autochtones de la Haute-Mauricie avec les opposants de la Hudson's Bay Company, il devient également difficile d'évaluer à la fois les sommes d'argent qui ont pu ainsi être obtenues ainsi que leurs répercussions au plan des rapports commerciaux avec la compagnie anglaise.

*
* * *

La diminution des achats par les chasseurs de la Haute-Mauricie dans les années 1880 n'est sans doute pas le résultat d'un seul facteur. La réduction des inventaires dans les postes de traite, de même que la volonté de la Hudson's Bay Company de contrôler l'endettement des chasseurs et de limiter la distribution d'argent comptant ont tous pu contribuer à modérer la consommation. Cependant, sauf pour le cas des inventaires, l'impact de ces facteurs était assujéti à une autre variable qui, elle aussi, a probablement contribué à réduire la valeur des achats. Il s'agit de la concurrence. Or, paradoxalement, il faut reconnaître que, dans le cas du commerce en Haute-Mauricie, cette concurrence a plutôt eu pour effet de minimiser les

répercussions négatives des politiques de la Hudson's Bay Company. En fait, lorsqu'il y avait concurrence, la compagnie ne pouvait resserrer davantage une politique de crédit déjà sévère, ni restreindre encore plus une distribution d'argent comptant déjà négligeable. Elle aurait alors provoqué le mécontentement des chasseurs, en plus de les inciter à se tourner vers l'opposition. Au contraire, il lui a fallu se montrer relativement généreuse au plan des avances, ce qui explique sans doute que celles-ci dépassaient souvent en valeur celle des fourrures échangées, d'où l'endettement. Il lui a aussi fallu maintenir les paiements en argent, même si l'objectif ultime était de les suspendre. Il devient donc périlleux d'accorder une trop grande part de responsabilité à ces deux politiques de la Hudson's Bay Company dans la diminution des achats. Leur impact a probablement été secondaire. En fait, comme ce fut le cas dans les années 1840, il semble qu'une analyse des entrées de fourrures et des activités de prédation des autochones soit davantage en mesure de cerner les causes premières des nouvelles habitudes d'achat.

Les activités de prédation

Les ressources exploitées

D'entrée de jeu, les livres de comptabilité révèlent que, dans l'ensemble, les entrées de fourrures au poste de Weymontachie étaient à la baisse dans les années 1880, par rapport au nombre qui prévalait dans les années 1860. Si on note une augmentation des entrées de peaux de rat musqué (+14/année/chasseur), de lynx (+3.6/année/chasseur) et d'ours (+2.1/année/chasseur), celles de castor ont chuté fortement (-114.3/année/chasseur), tout comme celles de loutre (-5.1/année/chasseur), de martre (-28.1/année/chasseur) et de vison (-13.6/année/chasseur). La situation ne fut pas différente à Manouane. Comparativement à ce qui prévalait dans les années 1860, un chasseur échangeait 122.3 livres de peau de castor de moins annuellement, 35.2 peaux de rat musqué de moins, 22.6 peaux de martre de moins, 10.3 peaux de vison de moins, et 5.6 peaux de loutre de moins. Évidemment, à Manouane comme à

Weymontachie, cette diminution des prises a nécessairement affecté le pouvoir d'achat des chasseurs auprès de la Hudson's Bay Company.

Certes, les contacts avec les Blancs, de plus en plus nombreux en Haute-Mauricie, ont pu fournir certains revenus supplémentaires aux autochtones. Par exemple, des chasseurs ont parfois servi de guide aux arpenteurs qui se déplaçaient dans la région.⁸² Il s'agissait toutefois de petites tâches occasionnelles qui ne devaient pas être rémunérées chèrement.⁸³ Entre 1880 et 1884, seulement 3.6% en moyenne des revenus annuels d'un chasseur de Weymontachie étaient tirés de diverses tâches effectuées pour le compte de la Hudson's Bay Company (transports de marchandise, travaux de construction, fabrication de raquette, etc.). Par contre, les gens de Manouane étaient beaucoup plus dépendants de tels travaux qui généraient, en moyenne, 16.8% des revenus annuels d'un chasseur.⁸⁴ Néanmoins, il reste que ces nouvelles sources de revenus ne sauraient expliquer en totalité la diminution des fruits du piégeage. D'ailleurs, la possibilité de réaliser des travaux n'attirait pas nécessairement les foules. Une fois leurs dettes acquittées en mai, les autochtones, au dire des commis, jouissaient d'une certaine indépendance vis-à-vis la Hudson's Bay Company,⁸⁵ ce qui se traduisait notamment par la difficulté de recruter de la main-d'œuvre:

... tried to hire some men to go down to La Tuque with the furs but they wont go down unless they get two dollars per day which I refused to gave them if they do not take one dollar and fifty cent..⁸⁶

En fait, à l'inverse de ce qui a été observé dans les années 1840, il semble que, cette fois-ci, la réduction des entrées de peaux dans les années 1880 ne soit pas le reflet d'un intérêt moindre envers le piégeage. Au contraire, au dire du chef de district en 1885, « I see no way of increasing our present trade the Indians in this District doing their utmost in hunting ».⁸⁷ Plutôt, elle s'expliquerait par une diminution sensible de la population de plusieurs animaux à fourrures, à commencer par celle des castors.⁸⁸ À cette époque, un chasseur tirait toujours la plus grande part de ses revenus annuels des peaux de castor, et ce tant à Weymontachie qu'à

Manouane (Tableau 13.15), mais son pouvoir d'achat a néanmoins été amputé en raison du peu de castors disponibles. Ainsi, malgré le fait que le prix d'une livre de peau castor ait doublé entre 1867 et 1880, un chasseur de Weymontachie ne retirait plus que 102.75\$ par an pour ces peaux de castor, et un chasseur de Manouane 82.75\$, comparativement à 194.25\$ dans les années 1860.

Tableau 13.15 : Pourcentage du revenu annuel associé tiré de chaque type de fourrure à Weymontachie (1880-1884) et à Manouane (1880-1882).						
Fourrures	Valeur (pences)		Quantité moyenne récoltée annuellement		Revenu annuel (pences)	Pourcentage du revenu total
Weymontachie						
Castors (livres)	2.50 \$	X	41.1	=	102.75 \$	55.9 %
Ours	8.00	X	3.4	=	27.20	14.8
Loutres	10.00	X	1.4	=	14.00	7.6
Lynx	2.50	X	5.1	=	12.75	6.9
Rats musqués	0.12 1/2	X	84.8	=	10.60	5.8
Martres	1.50	X	4.2	=	6.30	3.4
Visons	1.00	X	5.7	=	5.70	3.1
Castoréum (livres)	1.25	X	1.7	=	2.12	1.1
Pécans	6.00	X	0.2	=	1.20	0.6
Renards	6.79	X	0.1	=	0.68	0.4
Moufettes	4.00	X	0.1	=	0.40	0.2
Manouane						
Castors (livres)	2.50 \$	X	33.1	=	82.75 \$	59.6 %
Martres	1.50	X	9.7	=	14.55	10.5
Ours	8.00	X	1.2	=	9.60	6.9
Loutres	10.00	X	0.9	=	9.00	6.5
Visons	1.00	X	9	=	9.00	6.5
Rats musqués	0.12 1/2	X	35.2	=	4.40	3.2
Moufettes	4.00	X	0.7	=	2.80	2.0
Pécans	6.00	X	0.4	=	2.40	1.7
Lynx	2.50	X	0.9	=	2.25	1.6
Castoréum (livres)	1.25	X	1.4	=	1.75	1.3
Hermes	0.17	X	1.4	=	0.24	0.2
Sources: HBCA, B. 230/d/51; B. 230/d/52; B. 230/d/ 53; B. 230/d/54; B. 309/d/1; B. 309/d/2b; B. 309/d/3.						

La diminution des réserves de castors en Haute-Mauricie est d'abord le reflet d'une situation généralisée à l'échelle canadienne. L'espèce avait été surchassée dans les années 1860 et 1870, de sorte qu'à compter du début des années 1880, le nombre de peaux recueillies annuellement

par la Hudson's Bay Company allait décroître constamment, et ce jusqu'en 1910.⁸⁹ Dans le cas précis des Hauts mauriciens, la diminution de la population de castors a été rapportée par plusieurs acteurs de l'époque, à commencer par les autochtones. Comme il en sera fait mention au chapitre 15, les chefs de bande de la région qui, en 1881, souhaitaient obtenir des réserves à Weymontachie et à Coucoucache, justifiaient leur demande, notamment, par la nécessité de protéger les castors sur leurs territoires de chasse.⁹⁰ En 1885, le chef de district Reynolds signalait que:

... the only fur bearing animals that have decreased during the later years are beaver and this is accounted for by the high price the skins of such have brought for sometime and the excessive hunting of the animal by the hunters...⁹¹

Les gens de Manouane ont été également touchés par cette diminution des castors, comme le signalait l'inspecteur McKenzie en 1890: « In this vicinity beaver are said to be very hard to find and it is feared that in a few years they will be almost extinct ».⁹²

Comme l'indique l'évolution des entrées de fourrures pour l'ensemble du St. Maurice District (Tableau 13.16), la population de castor n'a pas réussi à se refaire à la fin des années 1880, et il est probable qu'elle n'y soit pas parvenue non plus durant la première moitié des années 1890. En effet, par souci de conservation, le gouvernement provincial dut interdire en 1896, et ce pour une période de quatre ans, toute chasse au castor en Haute-Mauricie et ailleurs.⁹³ Si on peut difficilement évaluer l'impact qu'une telle mesure a pu avoir à court ou à moyen terme dans les Hauts mauriciens, on peut cependant identifier certains facteurs qui ont sans doute nuit à son succès. D'une part, si la Hudson's Bay Company s'est pliée à la loi et a refusé d'acheter des peaux de castor, il s'est trouvé des petits commerçants qui l'ont défiée et qui sont tout de même venus en Haute-Mauricie pour y quérir de telles fourrures. En janvier 1898, un nommé A. Chrétien a pu ainsi obtenir 200 livres de peaux de castors à Weymontachie,⁹⁴ alors qu'en août de la même année, deux Américains, Ernest et Louis Adams, repartirent de Weymontachie avec quatre ballots de peaux de castors.⁹⁵

D'un côté, les chasseurs autochtones étaient sans doute favorables à toute mesure pouvant assurer la conservation de la population de castors. Mais d'un autre côté, il leur fallait aussi

Tableau 13.16 : Entrées de fourrures pour l'ensemble du St. Maurice District, 1871-1891.

Fourrures	1871-72	72-73	73-74	74-75	75-76	76-77	87-88	88-89	89-90	90-91
Castors (livres)	3094	3381	3678	4388	4161	3812	1404	1558	1582	1490
Rats musqués	7471	4790	4683	8670	7558	8831	6035	3681	5190	6331
Loutres	182	164	172	235	197	180	171	181	212	203
Martres	722	1030	1249	2112	1435	708	1340	1421	1563	1105
Lynx	22	49	54	161	233	246	140	140	87	26
Visons	1078	910	1257	1930	940	1570	329	299	370	294
Ours	74	62	121	112	157	138	242	275	241	232
Pécans	20	26	12	28	20	9	45	43	76	31
Renards	5	7	6	22	18	19	22	46	43	72
Moufettes							7	5	10	
Carcajous							1			
Ratons laveurs				1						
Castoréum							46.5	52.25	69.75	55

Total	12 668	10 419	11 232	17 659	14 719	15 513	9736	7649	9374	9784

Source: HBCA, B. 230/d/43; D. 30/32.

vivre. Car en vertu de la prohibition instaurée par le gouvernement, c'était, potentiellement, plus de la moitié de leurs revenus qui s'envolaient, revenus dont ils dépendaient, notamment, pour se procurer des denrées alimentaires indispensables dans les postes de traite. La prohibition, c'était aussi la perte d'une source non négligeable de nourriture. En supposant que la moyenne des prises annuelles de castors par chasseur qui prévalait en 1888-1889 s'approchait de celle du milieu des années 1890 (Tableaux 13.17, 13.19, 13.20), c'était 11.2% des besoins caloriques d'une famille de Weymontachie qui disparaissaient avec la prohibition, contre 10.2% à Manouane, et 13.8% à Kikendatch.⁹⁶ Dans le cas de Kikendatch, s'il faut sans doute nuancer les propos de Guéguen, selon qui le castor constituait la plus importante source alimentaire durant l'hiver,⁹⁷ on peut croire qu'il avait raison de dire que la prohibition avait grandement appauvri ces autochtones.⁹⁸ Aussi, il était évident qu'un arrêt total et immédiat de la chasse au castor était difficilement envisageable pour les nomades mauriciens. De même,

plusieurs d'entre eux ont continué à trapper l'animal, gardant la viande et vendant les peaux aux commerçants illégaux. En 1899, l'arpenteur Mailhot rapportait:

... la Compagnie de la baie d'Hudson, n'achetant pas une seule peau de castor, les sauvages se sont mis à considérer ce gibier comme un simple aliment et ne se privent pas de prendre le jeune castor pour s'en nourrir, chose qu'ils se gardaient bien de faire avant cette loi⁹⁹

Tableau 13.17 : Entrées de fourrures au poste de la Hudson's Bay Company à Weymontachie, 1872-1891.

Fourrures	1872-73	73-74	74-75	75-76	76-77	87-88	88-89	89-90	90-91
Castors (livres)	1347	836	1669	1517	1262	327	350	421	570
Rats musqués	748	1088	1911	2575	2051	1325	994	750	2114
Loutres	82	18	84	67	57	69	47	62	102
Martres	623	318	398	480	227	270	286	315	219
Lynx	27	9	60	79	57	65	13	19	4
Visons	354	118	545	313	245	69	35	69	65
Renards	3	---	9	5	2	6	15	7	20
Pécans	14	2	7	8	2	6	8	18	13
Ours	24	19	39	38	27	63	104	70	117
Castoréum (livres)							17.5	28	20
Total	3222	2408	4722	5082	3930	2200	1852	1731	3224

Sources: HBCA, B. 230/d/43; B. 230/d/69, fo. 7; D. 30/32, fos. 13-31.

Tableau 13.18 : Entrées de fourrures au poste de la Hudson's Bay Company à Coucoucacha, 1872-1891.

Fourrures	1872-73	73-74	74-75	75-76	76-77	88-89	89-90	90-91
Castors (livres)	723	1525	936	845	939	269	219	246
Rats musqués	2073	1131	3618	2109	3888	541	1603	1089
Loutres	35	80	55	50	61	29	19	22
Martres	197	301	713	279	134	359	362	294
Lynx	6	26	17	22	37	6	12	3
Visons	318	696	757	248	853	96	94	69
Renards	2	5	---	1	5	12	11	16
Pécans	6	5	8	4	2	8	10	3
Ours	16	42	29	19	61	45	43	82
Moufettes						1	4	
Castoréum (livres)						10	7.25	5.5
Total	3376	3811	6133	3577	5980	1366	2377	1824

Sources: HBCA, B. 230/d/43; D. 30/32, fos. 13, 31.

Tableau 13.19 : Entrées de fourrures au poste de la Hudson's Bay Company à Manouane, 1873-1902.

Fourrures	1873-74	74-75	75-76	76-77	80-81	81-82	82-83	83-84	88-89	89-90
Castors (livres)	298	470	369	346	268	390	359	297	205	208
Rats musqués	544	463	664	552	[2202] ?	556	555	895	604	730
Loutres	11	11	23	12	12	31	29	22	30	43
Martres	245	465	266	108	116	32	47	87	218	458
Lynx	2	22	21	9	9	8	26	2	2	5
Visons	118	194	89	146	247	74	55	97	71	99
Renards			3	1	6	3	4		1	5
Pécans	1	1	1		5	5	1	3	3	6
Ours	13	11	55	4	15	16	50	40	45	29
Mouffettes					29	4	4	5	3	3
Ermines						13	14	11		
Carcajous						1				
Castoréum (livres)					9	21	23	12	6.25	10.5
	1232	1637	1491	1178	2909	1133	1144	1459	1182	1586
Fourrures	1890-91	92-93	93-94	94-95	95-96	96-97	99-1900	00-01	01-02	
Castors (livres)	202	384	349	203	359				718	
Rats musqués	1005	819	639	510	417	343	744	558	931	
Loutres	23	45	53	23	29	28	33	12	26	
Martres	237	462	474	356	439	377	494	160	327	
Lynx	2	5	4	7	15	10	27	20	25	
Visons	91	129	106	72	102	121	190	82	175	
Renards	3	4	2	2	5	4	7	6	7	
Pécans	4	2	4	2	6	7	13	6	13	
Ours	24	3	31	27	33	28	42	36	53	
Mouffettes		2	1	1	4	6	11	5	5	
Ermines						9	21	16	67	
Carcajous						1				
Castoréum (livres)	8.5		5.25		10					
	1591	1855	1663	1203	1409	934	1582	901	2347	

Sources: HBCA, B. 230/d/43; B. 309/d/2a, fos. 40-41; B. 309/d/3, fos. 8-9; B. 309/d/4, fos. 126-128, 184-186; B. 309/d/25, fos. 4-6; B. 309/d/26, fo. 35; B. 309/d/35, fo. 35; B. 309/d/38, fo. 39; B. 309/d/40, fo. 22; D. 30/32, fos. 13, 31.

Fourrures	1871-72	73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	81-82	88-89	89-90	90-91	97-98
Castors (livres)	1385	1311	1019	1313	1430	1265	1071	1045	734	734	472	
Rats musqués	4610	1969	1920	2678	2210	2340	3280	2960	1542	2077	2123	2697
Loutres	97	47	63	85	57	50	37	74	75	88	56	86
Martres	176	210	385	535	410	239	197	214	558	428	355	488
Lynx	27	16	17	62	111	143	129	130	119	51	17	28
Visons	113	238	325	435	290	326	183	260	97	108	69	264
Renards	1	2	1	13	9	11	11	15	18	20	33	14
Pécans	31	6	4	12	7	5	9	13	24	42	11	44
Ours	22	22	47	33	45	46	45	76	81	99	59	97
Moufettes							4	7		1	3	1
Ermines												40
Castoréum (livres)								47	19	24	21	
Total	6462	3821	3781	5166	4569	4425	4966	4794	3249	3650	3195	3759

Sources: HBCA, B. 100/d/4, fo. 8; B. 100/d/10, fo. 10; B. 100/d/12, fo. 15; B. 100/d/15; B. 230/d/43; D. 30/32, fos. 13, 31.

En 1906, un autre arpenteur soulignait qu'« il est malheureux que les sauvages semblent les [castors] détruire, car à plusieurs de leurs campements du printemps dernier nous avons trouvé beaucoup de moules sur lesquels ils font sécher les peaux ».¹⁰⁰

Les raisons qui rendent compte de la diminution des entrées de peaux de martre dans les années 1880 sont moins évidentes. D'abord, on sait que le prix offert par la Hudson's Bay Company avait diminué par rapport à celui offert dans les années 1860. Malgré cela, compte tenu des répercussions qu'entraînait la réduction de la population de castors sur leur pouvoir d'achat, on s'explique mal que les nomades mauriciens aient pu boudier une ressource qui apportait tout de même des revenus appréciables. Il est plus probable, ici aussi, que la baisse des entrées de peaux de martre reflète une diminution démographique de l'espèce. Cette diminution n'a probablement pas été le fruit d'une surchasse qui aurait épuisé les réserves durant les années 1860 et 1870. En fait, si on compare le volume des entrées dans les années 1870 avec celui qui prévalait à la fin des années 1880, on constate que le nombre des peaux échangées dans le St. Maurice District était sensiblement le même (Tableau 13.16). C'est dire

que la réduction des entrées dans la première moitié des années 1880 aurait plutôt été le fruit d'une diminution ponctuelle du nombre de martres disponibles. On pense tout de suite à mettre en cause le cycle vital de l'espèce qui présente des baisses démographiques à chaque huit à dix ans. D'ailleurs, un creux de vague dans le cycle vital des martres à cette époque semble observable à l'échelle canadienne.¹⁰¹ De plus, dans le cas précis de la Haute-Mauricie, les importants feux de forêts qui ont fait rage dans la région de Weymontachie au début des années 1880 ont pu également affecter la population de martres, dans la mesure où cette espèce, qui préfère les habitats d'épinettes, est particulièrement vulnérable à de tels phénomènes.¹⁰²

Un scénario semblable doit expliquer la baisse des entrées de peaux de vison. Bien que le prix offert par la Hudson's Bay Company était à la baisse dans les années 1880, c'est probablement une diminution du nombre de visons disponibles qui a décidé du nombre de peaux échangées. Comme dans le cas des martres, le début des années 1880 a coïncidé avec un creux de vague dans le cycle vital des visons, et ce à l'échelle canadienne.¹⁰³ Par contre, à compter de la seconde moitié des années 1880, les entrées de peaux de visons ont augmenté de façon considérable dans l'ensemble des postes de la Hudson's Bay Company. Or, en Haute-Mauricie, le nombre de peaux de vison échangées à la même époque n'a jamais pu se rapprocher — du moins avant la fin des années 1890 (Tableaux 13.19, 13.20) — du nombre qui prévalait dans les années 1870 (Tableau 13.16). Autrement dit, une surchasse jusqu'à la fin des années 1870, combinée à une diminution naturelle de l'espèce, expliquent probablement pourquoi les nomades mauriciens avaient moins de peaux de vison à offrir aux commis.

En ce qui concerne les entrées de peaux de loutre, il semble que la diminution significative, observée à partir de l'analyse des habitudes de prédation d'un chasseur moyen, soit trompeuse. En effet, à la lecture des tableaux 13.16 à 13.20, on constate plutôt que les entrées de peaux de loutre ont été plus volumineuses dans les années 1880 que par le passé, et ce à tous les postes de traite. C'est dire que l'importance accordée au piégeage des loutres par les chasseurs qui

composent les échantillons utilisés ici ne serait pas représentative de celle accordée par l'ensemble des chasseurs. À moins que la majorité de peaux de loutre aient été obtenues par la Hudson's Bay Company auprès d'individus autres que les nomades mauriciens (employés des postes, chasseurs abénaquis ou montagnais, etc.), ce qui serait tout de même étonnant.

Enfin, à l'image de ce qui a prévalu dans l'ensemble des postes de la Hudson's Bay Company au Canada entre 1871 et 1890, les peaux de rat musqué constituaient plus de la moitié du nombre total des peaux obtenues chaque année en Haute-Mauricie.¹⁰⁴ Cependant, contrairement à l'économie de plusieurs populations algonquiennes à cette époque, celle des nomades mauriciens n'était pas pour autant « muskrat-orienté ». En effet, en raison du prix minime offert pour les peaux de rat musqué dans la première moitié des années 1880, un chasseur ne tirait de celles-ci que 5.8% de ses revenus à Weymontachie, et 3.2% à Manouane (Tableau 13.15). Loin d'améliorer le sort des chasseurs, le total des peaux échangées dans le St. Maurice District à la fin des années 1880 était moins élevé qu'à la fin des années 1870 (Tableau 13.16). Faut-il parler de surexploitation? Si la diminution marquée en 1888-1889 s'explique avant tout par le niveau trop élevé des eaux printannières qui ont noyé un bon nombre de rats musqués,¹⁰⁵ il ne faudrait pas exclure qu'à long terme, la prédation autochtone ait épuisé la ressource; d'ailleurs, en 1906, le gouvernement provincial aurait interdit la chasse printannière aux rats musqués en Haute-Mauricie.¹⁰⁶

L'impact de la diminution de la population de plusieurs animaux à fourrure a pu être contrée, en partie du moins, par une chasse accrue d'autres espèces. Par exemple, à compter du milieu des années 1880, on remarque une augmentation sensible du nombre de peaux de renard échangées (Tableaux 13.16-20). Cette exploitation des renards s'est d'ailleurs maintenu jusqu'au tournant du XXe siècle, comme en témoignait le père Guinard:

En ce temps-là, il y eut une course aux renards, et aux renards noirs et argentés; des compagnies et aussi des particuliers, voulant faire l'élevage de ces animaux, vinrent en

acheter chez les indiens du haut Saint-Maurice. Ils donnaient de haut prix; quelques couples de ces renards se vendirent \$2000.00 et même davantage.¹⁰⁷

Le nombre de peaux d'ours et de pécan échangées dans la seconde moitié des années 1880 montrent également une hausse significative, alors que les peaux de moufette et d'hermine ont quant à elles fait leur apparition dans les entrées de fourrures. Les prix offerts par la Hudson's Bay Company pour les peaux de renard, d'ours et de pécan étaient relativement élevés,¹⁰⁸ ce qui, conjointement au retour en force de la population de martres et à l'augmentation de la chasse aux loutres, aurait pu permettre aux autochtones d'accroître considérablement leur pouvoir d'achat auprès de la compagnie à compter de la seconde moitié des années 1880. Cette hypothèse reste cependant à vérifier.

Parallèlement à la diminution des ressources, la politique d'achat adoptée par la Hudson's Bay a probablement contribué, paradoxalement, à réduire les entrées de fourrures dans ses postes du St. Maurice District. En effet, dans le dernier quart du XIXe siècle, la Hudson's Bay Company ne souhaitait obtenir que des fourrures de première qualité, de sorte que les autres étaient écartées ou payées à prix dérisoire. De même, en 1876, le chef du district Cumming transmettait la recommandation suivante à ses commis:

I am instructed by Mr Bissett to impose upon the post managers in this district the necessity of taking none but prime furs at the prices authorised making as large a reduction as possible in the prices given for furs out of season and not strictly prime, as the inferior quality of furs realize but little when sold in London.¹⁰⁹

En 1885, la consigne était réitérée par Reynolds:

One of the reasons given for the great decline of prices at the January London sales is the large percentage of common and staged skins sent to market. I am therefore requested by the head of this department to stronger inforce the standing rule (no 2) of last year against the barter of any common furs.¹¹⁰

Évidemment, une telle politique a souvent déplu aux autochtones qui considéraient ne pas obtenir suffisamment pour leurs peaux: « Old Regatatie wanted to trade a few minks (old debt)

but not getting full value for them he has kept them ». ¹¹¹ On peut aussi croire que ceux-ci aient cherché à écouler ailleurs les peaux boudées par la compagnie, ce qui profitait aux concurrents.

En somme, le piégeage intensif dans lequel les nomades mauriciens se sont lancés à compter des années 1860 a fini, deux décennies plus tard, par causer des problèmes. D'une part, la prédation soutenue a entraîné une diminution significative de certaines populations d'animaux à fourrure, privant du fait même les chasseurs de revenus potentiels. D'autre part, la combinaison d'une entrée du St. Maurice District dans l'économie de marché et d'une plus grande implication des nomades mauriciens dans le piégeage a eu pour effet de rendre ceux-ci beaucoup plus dépendants des caprices des marchés internationaux. ¹¹² En d'autres termes, les nomades mauriciens ont vu fondre encore un peu plus leur autonomie au plan des activités prédatrices. Plus que jamais, la participation au commerce des fourrures exigeait des autochtones qu'ils planifient leur chasse en fonction des demandes de leurs partenaires économiques. Or, ces demandes variaient régulièrement, et ne correspondaient pas nécessairement avec les ressources à la disposition des chasseurs.

Par ailleurs, il reste une variable qui est difficile à documenter, mais qui pourrait éventuellement amener à nuancer plusieurs des observations faites ici. En effet, en l'absence de données quantitatives sur le commerce pratiqué entre les concurrents de la Hudson's Bay Company et les autochtones du Haut-Saint-Maurice, on ne peut dégager une image exacte des comportements économiques de ces derniers. Il y a sûrement eu une diminution de certaines espèces d'animaux à fourrure, et celle-ci est probablement en relation avec la réduction des achats dans les postes de traite. Or, c'est l'importance de cette relation qu'il devient primordial de mesurer. Si la majorité des chasseurs ont beaucoup commercé avec l'opposition, alors la réduction des achats serait moins une cause directe d'une diminution des animaux à fourrure; il y aurait eu plus de peaux disponibles que ne le laissent voir les livres de

comptabilité de la Hudson's Bay Company, mais une bonne partie de celles-ci auraient été dirigées vers d'autres commerçants. Par contre, s'il n'y eut que quelques chasseurs qui fréquentèrent l'opposition et que leur commerce se limitait à l'acquisition d'un nombre limité d'articles tels du tabac, de la boisson et de la farine, alors les données comprises dans les livres de comptabilité pourraient présenter un reflet relativement fidèle de la réalité. Or, comme en témoigne la citation suivante, même les commis de la Hudson's Bay Company n'arrivaient pas toujours à trancher entre la disponibilité des ressources et les succès de la concurrence pour expliquer l'évolution des entrées de fourrures:

Fur bearing animals seem to be on the increase at this post [Weymontachie, 1890] as compared with the past six years [...] but it may be that the Indians sell more of their furs at this place than they formerly did¹¹³

Toutefois, peu importe l'intensité du commerce pratiqué avec la concurrence, les autochtones de la Haute-Mauricie n'ont apparemment jamais voulu couper entièrement les ponts avec la Hudson's Bay Company, soit parce que celle-ci demeurait un partenaire économique incontournable, soit parce qu'elle représentait un intermédiaire utile avec les autorités politiques, ou pour toute autre raison. C'est sans doute ce qui rend compte de commentaires comme celui du commis de Manoune en 1895: « I very much wonder that they did give up so much furs when they could have got almost double the price for them at Mattawa ». ¹¹⁴

Le cycle de prédation

Comment s'articulait la quête des fourrures dans le cycle annuel des nomades mauriciens? Au départ, d'après la répartition mensuelle des entrées de fourrures à Weymontachie entre 1880 et 1884, et à Manouane entre 1880-1882 (Tableau 13.21), il semble que la longue saison de chasse était clairement divisée en trois périodes. Durant la première période, qui s'étendait de août à octobre, les chasseurs commençaient à trapper les castors, et de façon plus intensive les rats musqués, les visons et les ours. Des moufettes et des loutres étaient aussi prises à cette époque, mais dans une moindre proportion. La seconde période de chasse commençait en

novembre et se terminait en avril, lorsque la fonte des glaces permettait aux chasseurs de se rendre aisément aux postes de traite. Au long de ces mois de froidure, les castors, les martres, les loutres et les lynx étaient les animaux à fourrure les plus convoités, alors que des pécans et des hermines étaient à l'occasion capturés. Enfin, entre les courtes visites aux postes de traite en avril et le rassemblement estival pour la mission, il y avait une chasse printannière. On recherchait alors en particulier les rats musqués, les ours et les castors. Le piégeage durant les mois d'été était plus modeste. D'ailleurs, dans les années 1880, la chasse au castor d'été n'était plus aussi pratiquée que par le passé, sans doute du fait que la Hudson's Bay Company la décourageait. À cette époque, les entrées de peaux de castors entre juillet et octobre ne représentaient plus que 13.7% du nombre total recueilli annuellement à Weymontachie, et 16.2% à Manouane.

Par ailleurs, il ne semble pas y avoir eu de différences significatives quant à l'orientation des activités de piégeage entre les chasseurs de chacune des bandes. Comme en témoigne le pourcentage des revenus annuels attribué à chaque type de fourrure en 1890-1891 (Tableau 13.22), chaque population s'appuyait principalement sur la chasse au castor et à l'ours pour assurer la plus grande part de ses revenus. Suivaient ensuite, mais pas nécessairement dans le même ordre, la chasse aux loutres, aux martres et aux rats musqués.

Enfin, en répartissant les entrées de fourrures de 1888-1889 selon le nombre de chefs de famille appartenant à chacune des bandes cette année-là (Weymontachie, $n = 14$; Coucoucache, $n = 5$; Manouane, $n = 9$; Kikendatch, $n = 24$), on constate une forte similarité dans la quantité totale des peaux échangées par un chasseur moyen à chacun des postes (Tableau 13.23). En effet, il n'y avait que 3.9 peaux qui séparaient la production la plus faible retrouvée à Manouane de la plus forte, observée à Kikendatch.

Tableau 13.21 : Répartition mensuelle des entrées de fourrures aux postes de la Hudson's Bay Company à Weymontachie (1880-1884) et à Manouane (1880-1882)

Fourrures	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aoû.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
Weymontachie												
Castors	80	24.75	—	28	235	27.5	8.5	—	8.25	74.25	107	69.75
Rats musqués	34	—	—	2	354	68	7	—	64	466	363	68
Loutres	3	—	—	—	8	2	—	—	1	2	4	3
Martres	8	—	1	9	24	15	1	—	—	—	4	3
Visons	14	—	—	1	5	2	—	—	4	5	40	20
Ours	—	—	—	—	19	18	—	—	2	10	4	1
Lynx	23	6	—	7	32	—	—	—	—	—	5	9
Renards	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Pécans	—	—	—	1	2	—	—	—	—	—	—	—
Mouffettes	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—
Castoréum	1.5	3.5	—	1.5	10	—	—	—	—	3	4	2.5
Manouane												
Castors (livres)	—	5.25	35.5	55	5.75	1.75	6.5	—	3	33.5	51.5	67.25
Rats musqués	—	—	—	2	19	48	—	—	50	79	78	6
Loutres	—	—	—	2	2	—	—	—	—	1	1	1
Martres	—	—	2	19	7	7	—	—	—	1	3	39
Visons	—	—	9	—	—	2	—	—	—	22	26	13
Ours	—	—	—	2	—	3	—	—	4	1	—	—
Lynx	—	—	1	2	—	—	—	—	—	—	—	4
Pécans	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	2
Mouffettes	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	2	2
Hermines	—	—	3	—	3	—	—	—	—	—	—	5
Castoréum	—	0.25	3	1.5	—	—	—	—	—	0.75	1.5	4.25

Sources: HBCA, B. 230/d/51; B. 230/d/52; B. 230/d/53; B. 230/d/54; B. 309/d/1; B. 309/d/2b; B. 309/d/3.

Tableau 13.22 : Pourcentage des revenus annuels des chasseurs tirés des différents types de peaux, 1890-1891.

Fourrures	Weymontachie	Cocococache	Manouane	Kikendatch	District
Castors (livres)	49.4 %	52.3 %	50.7 %	52.2 %	50.9 %
Ours	22.1	14.9	13.2	14.3	17.3
Loutres	11.8	6.3	7.9	8.3	9.3
Martres	4.2	13.8	13.1	8.6	8.3
Rats musqués	5.1	6.5	7.0	6.6	6.1
Renards	2.9	1.5	0.5	3.6	2.6
Castoréum (livres)	2.2	1.5	2.7	3.0	2.4
Visons	0.8	2.2	3.4	1.1	1.5
Pécans	1.1	0.6	1.0	1.2	1.1
Lynx	0.2	0.3	0.3	1.0	0.5

Source: HBCA, D. 30/32, fo. 31.

Tableau 13.23 : Moyenne des entrées de chaque type de fourrures par chasseur dans les postes de la Hudson's Bay Company en Haute-Mauricie en 1888-1889.

Fourrures	Weymontachie	Coucouchache *	Manouane	Kikendatch
Castors (livres)	25	53.8	22.8	30.6
Rats musqués	71	108.2	67.1	64.2
Loutres	3.3	5.8	3.3	3.1
Martres	20.4	71.8	24.2	23.2
Visons	2.5	19.2	7.9	4
Lynx	0.9	1.2	0.2	4.9
Ours	7.4	9	5	3.4
Pécans	0.6	1.6	0.3	1
Renards	1.1	2.4	0.1	0.7
Moufettes	—	0.2	0.3	0.04
Castoréum (livres)	1.2	2	0.7	0.8
	132.2	273.2	131.2	135.1

* Les données relatives à Coucouchache sont trompeuses puisque la majeure partie des fourrures provenaient de chasseurs originaires de l'extérieur de la Haute-Mauricie, ce qui gonfle démesurément les statistiques des quelques chasseurs locaux.

Sources: HBCA, D. 30/32, fo. 13. ANC, 1878-1932.

La chasse de subsistance

Pour ce qui était de la chasse de subsistance, rien n'indique que le nombre d'originaux ait augmenté durant les années 1870 et 1880. En 1872, l'arpenteur Bignell écrivait que « game (such as Moose and Caribou) is more plentiful [dans l'Outaouais supérieur] than on the upper St. Maurice ». ¹¹⁵ Si on se réfère aux journaux de poste de la Hudson's Bay Company, c'était habituellement un événement quand un chasseur tuait une de ces bêtes. ¹¹⁶ De plus, comme il en a été question précédemment, le cuir constituait plus que jamais un article de traite. ¹¹⁷ En 1877, le chef du district Cumming écrivait: « Parchment leather for snow shoes is always in demand and I notice that none has been sent to this district for the ensuing outfit », ¹¹⁸ alors qu'en décembre 1882, Jean-Baptiste Petiguay et ses fils se présentèrent à Weymontachie: « Complains that they are starving came to get skins for snowshoes ». ¹¹⁹

L'hypothèse soulevée au chapitre 9 et voulant que la faible population d'orignaux dans les Hauts mauriciens ait découlé d'une surpopulation d'ours paraît toujours plausible pour les années 1870 et 1880. Par exemple, en 1885, Reynolds rapportait que seule la population d'ours avait augmenté depuis quelques temps.¹²⁰ En juin 1889, Sévère Boucher pouvait tuer cinq ours en trois jours dans les parages du poste de Weymontachie.¹²¹ Encore en 1899, l'arpenteur Mailhot soulignait que la chasse était peu abondante en Haute-Mauricie, et que l'ours semblait s'être emparé de la région, au détriment de l'orignal, du caribou et des autres gibiers.¹²² Ce dernier témoignage devrait toutefois être nuancé. En effet, à compter de 1890, la chasse aux caribous et aux chevreuils semblait très productive à Manouane et à Weymontachie,¹²³ et vers le milieu de la décennie, tant à Manouane qu'à Weymontachie, il arrivait fréquemment que des chasseurs abattent des orignaux.¹²⁴ Seulement au cours de l'hiver 1895-1896, Louis Cooocoo et Beroutie Petiguay auraient tué 14 orignaux, 16 caribous et cinq chevreuils.¹²⁵ Parallèlement, la population d'ours semble avoir diminué dans la région de Weymontachie au cours des années 1890. En 1896, le commis du poste écrivait: « looking for bears did not see any they seem to be very scarce this fall ».¹²⁶ Un successeur écrivait en 1904: « Indians making poor bear hunt ».¹²⁷ Par contre, les ours semblent être demeurés relativement nombreux dans la région de Manouane.¹²⁸

Si on tient compte du fait que, dans les années 1880, la population de castors avait été grandement diminuée, que celle des orignaux était au mieux à se refaire, et que les achats de produits alimentaires dans les postes de traite étaient en baisse, il ne serait pas étonnant que d'autres espèces animales, qui jouaient peut-être jusque-là une rôle plus ou moins marginal dans la subsistance des autochtones, aient été pourchassées avec plus d'avidité par ceux-ci. Par exemple, en 1881, le lièvre semblait désormais constituer une source alimentaire importante: « we passed a very bad winter for want of rabbits and other things on which we are living ».¹²⁹ La pêche occupait peut-être aussi une plus grande place que par le passé dans la subsistance des nomades mauriciens. En 1887, l'arpenteur Gagnon nota plusieurs endroits au lac de la

Trenche où les autochtones avaient l'habitude de pêcher afin de constituer des provisions.¹³⁰ Quelques années plus tard, un autre arpenteur soulignait que les nomades mauriciens se nourrissaient surtout de poisson fumé ou séché au soleil.¹³¹ En somme, ces derniers ont peut-être dû pratiquer sur une courte période ce que d'autres populations algonquiennes de l'ouest canadien ont enduré durant longtemps, c'est-à-dire une subsistance qui reposait sur le piégeage du lièvre et sur la pêche, parallèlement à une certaine dépendance alimentaire envers les postes de traite.¹³²

*
* *

Le portrait de l'économie des autochtones du Haut-Saint-Maurice dans la première moitié des années 1880, tel que présenté dans les pages qui précèdent, n'est probablement pas représentatif de la réalité d'ensemble qui a prévalu entre 1870 et 1910. La présente analyse montre des chasseurs qui achetaient peu dans les postes de traite, du moins en comparaison avec la valeur des achats dans les années 1860, et ce probablement en raison d'un manque de fourrures à échanger. Les réserves de castors et de visons étaient alors au plus bas, tandis que la population de martres connaissait un creux de vague dans son cycle vital.

Or, une telle situation ne prévalait pas dans les années 1870, ni à compter de la fin des années 1880. L'observation de l'évolution des entrées de fourrures dans les postes de traite de la Haute-Mauricie laisse voir qu'à ces époques, le nombre de peaux échangées était plus considérable, ce qui devait se traduire par un pouvoir d'achat accru pour les chasseurs. Notamment, à compter de la seconde moitié des années 1880, les martres sont revenues, tandis que la Hudson's Bay Company payait plus cher pour les peaux d'ours, de renards, de loutres et de pécans. Par ailleurs, vers 1895, le retour du gros gibier en Haute-Mauricie a sans doute contribué à réduire la dépendance des autochtones envers le piégeage, et à leur redonner une relative indépendance, du moins au plan alimentaire, envers les commerçants. Bref, la première

moitié des années 1880 n'a peut-être été pour les nomades mauriciens qu'une courte période sombre.

Il n'en demeure pas moins que la présente analyse a mis en relief la relative vulnérabilité des autochtones du Haut-Saint-Maurice envers la disponibilité des animaux à fourrure. Puisque la satisfaction de leurs besoins matériels et alimentaires était désormais liée, en grande partie du moins, à leur capacité de fournir des peaux, il va sans dire que la rareté des animaux à fourrures pouvait s'avérer fort problématique, particulièrement lorsque la chasse de subsistance s'avérait peu productive.

Notes

1. Bignell, 1872.
2. ANC, 1891, p. 6-7.
3. ANC, 1891, p. 9; 1886, p. 2.
4. ANC, 1886, p. 2.
5. HBCA, B. 230/d/72, fos. 118, 132, 144.
6. HBCA, B. 309/c/1, fo. 70. Dès 1877, la même situation prévalait à Kikendatch où seulement le vieux Awashish et Cheetatch, une veuve aveugle, reçurent respectivement pour une valeur de 4.40\$ et 7.00\$ de secours gouvernementaux, principalement sous forme de nourriture et de tissus [HBCA, B. 100/d/9, p. 10]. Par contre, en 1893-1894, le nombre de bénéficiaires des secours à Manouane avait augmenté, et se chiffrait désormais à quatre veuves, un veuf, un handicapé et un orphelin [HBCA, B. 309/d/19, fo. 31].
7. Dupin, 1953, p. 173-174.
8. HBCA, B. 230/a/11, fo. 33.
9. HBCA, B. 309/c/1, fo. 275.
10. Morantz, 1990, p. 212.
11. HBCA, B. 230/d/54, fos. 316-317.
12. En évaluant à 5 474 000 calories le besoin annuel pour une famille de cinq personnes, l'apport calorique des « gratuities » peut être calculé de la façon suivante:

Farine:	7.6 livres/famille	X	1655 Ca./livre	=	12 578 Ca.	=	0.2% des besoins annuels
Lard:	6.5 livres/famille	X	4091 Ca./livre	=	26 591 Ca.	=	0.5% des besoins annuels
Biscuits:	4.3 livres/famille	X	1964 Ca./livre	=	8 445 Ca.	=	0.2% des besoins annuels
Sucre:	1.7 livres/famille	X	2975 Ca./livre	=	2 975 Ca.	=	0.1% des besoins annuels

 Un calcul identique, appliqué à la quantité de produits alimentaires offerts sous forme de présents à Kikendatch en 1880-1881, indique que seulement 0.6% des besoins caloriques d'une famille pouvaient être comblés par les « gratuities ». Il y avait plus de farine distribuée à ce poste (14.9 livres/famille), mais moins de lard (2.8 livres/famille) [HBCA, B. 100/d/11, fo. 3].
13. Dans ce chapitre, les habitudes d'achat des chasseurs de Weymontachie et de Manouane ont été mis à jour, dans chaque cas, à partir d'un échantillon de quatre chasseurs dont les transactions ont été compilées et analysées selon la méthode décrite au chapitre 6. Dans le cas des chasseurs de Weymontachie, leurs activités économiques ont été observées sur une période de quatre ans, de 1880-1881 à 1883-1884, alors que, dans le cas des chasseurs de Manouane, leurs activités ont été observées sur une période de deux ans, de 1880-1881 à 1881-1882.
14. Durant les années 1880, les maillots de corps étaient, avec les marmites, les seuls articles de traite dont les nomades mauriciens avaient à se plaindre de la qualité [HBCA, B. 230/e/2, fo. 4; B. 309/e/1, fo. 4].
15. HBCA, B. 266/e/7, fos. 5-6.

16. HBCA, B. 309/c/1, fo. 85.
17. HBCA, B. 230/a/6, fo. 36.
18. ANC, 1878-1932; 1898.
19. Bignell, 1872: « At Weymontachinque, which is much lower down, although excellent crops, both root and grain, are frequently raised, they never can be considered sure, and at Kikendatch, which is sixty miles above Weymontachinque, potatoes seldom or never come to maturity ».
20. HBCA, B. 309/a/1, fo. 18; B. 309/a/2, fos. 5, 7, 19; B. 309/a/5, fos. 13, 39-40.
21. HBCA, B. 309/a/9, fo. 23. Un autre indice de l'implication des gens de Manouane dans l'agriculture est le fait qu'en 1898, pour contrer l'effet de la prohibition de la chasse au castor, le gouvernement fédéral accorda à la population de Manouane une aide sous forme d'outils de jardinage (bêches, houes) pour les encourager à cultiver davantage [HBCA, B. 309/c/1, fo. 159].
22. Une des raisons pourrait avoir été l'étendue de la famille de chacun des chasseurs. À Manouane, Alexis Flamand, un chasseur expérimenté, avait 12 enfants en 1888, comparativement aux jeunes Joseph Nabawish et David Kewasket qui n'avaient respectivement que un et trois enfants [ANC, 1878-1932]. Comme les gens de Manouane semblaient plus dépendants du poste de traite pour leur alimentation, on pourrait présumer que les chasseurs ayant une famille nombreuse aient dû consacrer une plus grande part de leur budget à l'achat de produits alimentaires.
23. En fait, neuf des dix articles pour lesquels un chasseur de Weymontachie dépensait le plus annuellement appartenaient à ces deux catégories: 1) Farine, 17.7% du budget; 2) Étoffe, 7.8%; 3) Lard, 6.8%; 4) Coton, 6.1%; 5) Thé, 5.0%; 6) Couvertures, 4.7%; 7) Pantalons, 2.5%; 8) Sucre, 2.4%; 9) Flanelle, 2.1%; 10) Mouchoirs, 2.0% [HBCA, B. 230/d/36; B. 230/d/51; B. 230/d/52; B. 230/d/53; B. 230/d/ 54].
24. HBCA, B. 309/d/2b; B. 309/d/3.
25. HBCA, B. 230/d/54, fos. 152, 182, 186, 188; B. 309/a/3, fo. 21.
26. HBCA, B. 230/a/7, fo. 47.
27. HBCA, B. 230/a/8, fos. 21-22, 25. Comme d'autres, Louis Petiguay fréquentait également Saint-Michel-des-Saints [HBCA, B. 309/a/8, fo. 27].
28. HBCA, B. 230/a/6, fos. 93, 114, 121; B. 230/a/7, fo. 1.
29. Joyal, 1915, p. 28.
30. HBCA, B. 230/b/4, fo. 4.
31. Ray, 1990a, p. 71.
32. HBCA, B. 230/b/4, fo. 6.
33. HBCA, B. 230/b/4, fo. 17.

34. HBCA, B. 230/b/4, fos. 5-6.
35. HBCA, B. 309/b/1, fo. 2; B. 309/a/7, fo. 24.
36. Innis, 1927, p. 21-22; HBCA, B. 230/b/2, fo. 4; B. 230/b/4, fos. 1, 6.
37. Tough, 1990, p. 390; Ray, 1990a, p. 84-88.
38. Ray, 1990a, p. 85; voir aussi Morantz, 1990, p. 221.
39. HBCA, B. 134/c/79, fos. 126-127.
40. HBCA, B. 230/b/5, fos. 13, 54.
41. HBCA, B. 134/c/79, fo. 126; Frenette, 1993, p. 240-247.
42. APOMI, 1870.
43. Une telle situation n'était pas nécessairement unique à la Haute-Mauricie. Morantz a constaté qu'en 1871, les avances accordées aux « inlanders » de Rupert House correspondaient en moyenne à 90 % de la valeur des entrées, tandis qu'à Fort George, la valeur des avances accordées à certains chasseurs dépassait d'environ un tiers celle des entrées de fourrures [Morantz, 1990, p. 212].
44. HBCA, B. 230/a/10, fo. 37; B. 230/a/12, fo. 3; B. 230/a/13, fos. 2, 24.
45. HBCA, B. 230/a/7, fo. 52.
46. HBCA, B. 230/a/8, fo. 43. Évidemment, il y eut des exceptions. Par exemple, Jean-Baptiste Petiguay fils avait coutume de tarder à acquitter ses dettes. En 1884, il n'était encore qu'à rembourser son crédit de 1882 [HBCA, B. 230/a/8, fos. 18, 33]. D'ailleurs, son campement était qualifié par le commis de Weymontachie de « center of laziness » [HBCA, B. 230/a/8, fo. 21].
47. HBCA, B. 230/a/9, fo. 30.
48. HBCA, B. 230/d/54, fos. 163-165, 233-236.
49. HBCA, B. 230/d/54, fo. 117.
50. HBCA, B. 230/d/54, fo. 119.
51. Ray a toutefois minimisé la signification économique des dettes accumulées, soulignant, entre autres, que les articles de traite étaient avancés au prix de vente (*cost-landed*) par la compagnie, et non au prix coûtant (*cost-prime*), le premier excédant souvent le second de beaucoup [Ray, 1990a, p. 85-86]. Dans les années 1880, en Haute-Mauricie, les articles de traite étaient vendus à un prix de vente 33.3% à 50% plus élevé que le prix coûtant [HBCA, B. 230/d/50; B. 230/e/2, fo. 5; B. 266/e/3, fo. 40]. Il s'agit d'un pourcentage nettement moins élevé que celui qui prévalait dans les années 1850, et qui s'élevait parfois jusqu'à 500% [HBCA, B. 230/a/3, fo. 13]. Ce rétrécissement de l'écart entre le prix coûtant et le prix de vente est sans doute un corollaire du passage d'un contexte de monopole à un contexte de commerce libre, où la Hudson's Bay Company devait rivaliser avec les prix moins élevés demandés par l'opposition. Une telle réduction dans la majoration du prix des articles de traite réduisait la marge de manœuvre des commis qui, par le passé, pouvaient se permettre de payer plus cher

que le tarif maximal pour les fourrures, tout en réalisant facilement un profit [Frenette, 1994, p. 71-72].

52. HBCA, B. 309/e/1, fo. 3. Ce qui a peut-être amené Kirkness à se montrer aussi généreux à l'automne 1887 est le fait qu'au printemps de la même année, tous les chasseurs de Manouane avaient fidèlement remboursé leur crédit [HBCA, B. 309/a/2, fo. 28], contrairement à l'année précédente, alors que seul Alexis Flammand avait acquitté sa dette [HBCA, B. 309/a/2, fo. 14].

53. HBCA, B. 309/d/35, fos. 1, 42.

54. HBCA, B. 230/a/6, fo. 57; B. 230/a/9, fo. 18; B. 230/a/13, fo. 20; B. 230/a/14, fo. 41. Il ne semble pas que la Hudson's Bay Company ait eu recours à la justice pour forcer des chasseurs autochtones à rembourser leurs dettes. Par contre, en 1876, la compagnie a demandé à ce que les fourrures de Frederick Bellemare, un chasseur canadien, soient saisies à Trois-Rivières afin de se rembourser [HBCA, B. 230/b/2, fo. 5]. Quant à Robert Skene, il aurait purgé une peine de prison pour ne pas avoir payé sa dette à la compagnie, avant d'être engagé à nouveau comme commis [HBCA, B. 230/a/6, fo. 128; B. 230/a/7, fo. 32].

55. HBCA, B. 309/c/1, fo. 64.

56. HBCA, B. 266/c/1, fo. 3.

57. HBCA, B. 230/a/13, fo. 20.

58. HBCA, B. 227/b/3, fo. 7; aussi B. 309/b/1, fo. 2.

59. HBCA, B. 230/a/8, fos. 21-22.

60. HBCA, B. 230/a/17, fo. 2; B. 266/d/9.

61. HBCA, B. 230/a/7, fo. 51.

62. Voir tout de même HBCA, B. 230/b/4, fo. 17.

63. HBCA, B. 230/b/5, fo. 13.

64. HBCA, B. 266/c/1, fos. 16, 21.

65. HBCA, B. 309/b/1, fo. 2.

66. HBCA, B. 309/b/1, fo. 2. En 1905, le commis de Manouane n'avait plus l'autorisation de faire crédit aux chasseurs de l'endroit [HBCA, B. 266/c/1, fo. 28].

67. HBCA, B. 230/a/14, fo. 34.

68. Mitchell, 1977, p. 201.

69. HBCA, B. 100/d/4, fos. 9-11.

70. HBCA, B. 230/a/8, fo. 43. Dans sa publicité publiée dans le *Constitutionnel* du 30 octobre 1871, le marchand de fourrures Balcer de Trois-Rivières informait les lecteurs que « Le plus haut prix sera payé en argent comptant pour PELLETERIES BRUTES ». On peut présumer que de tels marchands ont pu constituer des sources d'approvisionnement en argent comptant pour les nomades mauriciens qui venaient commercer à Trois-Rivières.

71. Ray, 1990a, p. 76-77. Une autre initiative mise de l'avant par la Hudson's Bay Company dans le but de limiter les effets négatifs de l'argent comptant en Haute-Mauricie a été d'en offrir seulement aux chasseurs qui avaient préalablement acquitté leur dette [HBCA, B. 230/e/2, fo. 5; B. 100/e/1, fo. 4].

72. HBCA, D. 30/32, fos. 2, 26.

73. HBCA, B. 230/b/4, fo. 4.

74. HBCA, B. 230/e/2, fo. 7.

75. HBCA, B. 309/a/1, fo. 14.

76. HBCA, B. 100/c/1, fo. 1.

77. HBCA, B. 230/e/2, fo. 7.

78. HBCA, B. 309/b/2, fo. 9.

79. HBCA, B. 230/a/6, fo. 104.

80. HBCA, B. 230/a/14, fo. 18.

81. HBCA, B. 230/a/15, fo. 30.

82. Québec, 1889, p. 454, 647.

83. Par contre, à compter des années 1890, quelques chasseurs de Manouane, dont Joseph Dubé, Joseph Neweashish et David Kewasket, passaient tout leur été à Saint-Michel-des-Saints pour y fabriquer des canots, ce qui devait leur rapporter de bonnes sommes d'argent [HBCA, B. 309/a/4, fo. 32; B. 309/a/6, fo. 2; B. 309/a/8, fo. 30].

84. HBCA, B. 309/d/24b, fo. 4; B. 309/d/29. On notera que parallèlement aux tâches effectuées pour la compagnie, les autochtones pouvaient à l'occasion se procurer des articles de traite — habituellement de la nourriture — en échange de viande fraîche de castor, d'original ou autres, destinée à l'alimentation des employés. Un tel troc n'était cependant qu'occasionnel, et peut-être plus fréquent à Kikendatch [HBCA, B. 100/d/7, fo. 13; B. 100/d/8, fo. 9; B. 100/d/9, fo. 8; B. 100/d/10, fo. 10; B. 100/d/11, fo. 5; B. 100/d/12, fo. 7]. Par ailleurs, les femmes effectuaient également des tâches occasionnelles pour la Hudson's Bay Company. Elles étaient rétribuées par des articles de traite, ce qui contribuait également à accroître le pouvoir d'achat des familles.

85. HBCA, B. 230/a/7, fo. 46.

86. HBCA, B. 230/a/6, fo. 40, aussi B. 309/a/2, fo. 17; B. 309/a/4, fo. 36.

87. HBCA, B. 266/e/1a, fo. 1.

88. Il est possible que dès la seconde moitié des années 1870, les autochtones de Weymontachie aient été préoccupés par la diminution des animaux à fourrures. En 1877, le chef de district Cumming informait ses supérieurs que les « Indians again here not been as achieve and industrious as usual, stating as a reason that they wish to secur their lands » [HBCA, B. 230/b/2, fo. 13].

89. Ray, 1990a, p. 57.
90. ANC, 1878-1932.
91. HBCA, B. 266/e/1a, fo. 1.
92. HBCA, B. 309/e/1, fo. 5.
93. HBCA, B. 230/a/14, fo. 14; B. 309/c/1, fo. 157.
94. HBCA, B. 230/a/14, fos. 26, 30.
95. HBCA, B. 230/a/14, fos. 32, 34, 39; B. 230/a/15, fos. 7-8, 14, 29; B. 309/b/2, fo. 10.
96. Ces pourcentages ont été obtenus en divisant la quantité de livres de castors obtenues aux trois postes de traite en 1888-1889 (par la suite convertie en nombre de castors, à raison d'une moyenne de 1.23 livres de peau par animal) par le nombre de chefs de famille dans chacune des bandes en 1888 (Weymontachie = 14; Manouane = 9; Kikendatch = 24). À partir du nombre de castors capturés par un chasseur moyen à chaque poste, l'apport calorique soutiré à été calculé suivant le calcul présenté à la note 118 du chapitre 6.
97. ANC, 1898, p. 6.
98. ANC, 1898, p. 2.
99. Québec, 1908, p. 26.
100. Québec, 1908, p. 62. En 1901, la Hudson's Bay Company a repris ses achats de peaux de castors [HBCA, B. 230/c/2, fo. 4; B. 309/c/1, fo. 216] et elle en achetait encore en 1904-1905 [HBCA, B. 266/d/10, fo. 14]. Cependant, il semble que peu après cette date, une nouvelle prohibition fut décrétée, et ce jusqu'au premier novembre 1908 [HBCA, B. 309/c/1, fo. 283].
101. Ray, 1990a, p. 58.
102. VanStone, 1976, p. 208.
103. Ray, 1990a, p. 59.
104. Ray, 1990a, p. 51.
105. HBCA, B. 266/e/2b, fo. 1.
106. Innis, 1927, p. 52.
107. Guinard, 1945, p. 71.
108. HBCA, B. 266/e/3, fo. 11.
109. HBCA, B. 230/b/2, fo. 4; aussi B. 230/d/56, fo. 8; B. 230/d/62, fo. 10; B. 266/d/10, fo. 14.
110. HBCA, B. 230/d/59, fo. 11.
111. HBCA, B. 230/a/8, fo. 61.

112. On pourrait également croire que l'importance du piégeage dans l'économie des nomades mauriciens a dû rendre plus significatifs qu'auparavant divers facteurs qui affectaient à court terme les succès de la chasse. On pense aux épidémies, aux conditions climatiques, etc. [HBCA, B. 100/e/1, fo. 7; D. 38/34, fo. 4; B. 230/b/5, fo. 8; B. 230/e/2, fos. 7-8; B. 266/c/1, fos. 25, 30].
113. HBCA, B. 230/e/2, fo. 5.
114. HBCA, B. 309/a/5, fo. 21.
115. Bignell, 1872.
116. HBCA, B. 230/a/7, fos. 21, 82.
117. HBCA, B. 230/a/7, fo. 39.
118. HBCA, B. 230/b/2, fo. 9.
119. HBCA, B. 230/a/7, fo. 65.
120. HBCA, B. 266/e/1a, fo. 1.
121. HBCA, B. 230/a/11, fos. 19-20.
122. Québec, 1908, p. 26, 40.
123. HBCA, B. 309/a/3, fos. 16-17, 19, 21; B. 309/a/4, fos. 19, 21; B. 230/a/12, fo. 14; B. 230/a/13, fos. 13, 39.
124. HBCA, B. 230/a/13, fos. 26, 38; B. 230/a/14, fos. 9, 19, 21, 41; B. 230/a/16, fo. 17; B. 309/a/5, fos. 45, 47.
125. HBCA, B. 230/a/14, fo. 10.
126. HBCA, B. 230/a/14, fo. 13.
127. HBCA, B. 230/a/16, fo. 17.
128. HBCA, B. 309/a/7.
129. ANC, 1878-1932.
130. Québec, 1889, p. 472.
131. Québec, 1908, p. 27.
132. Bishop, 1972; 1974; Rogers et Black, 1976.

Chapitre 14

Le missionnaire, un Blanc comme les autres?

...les Caraïbes-Garifonas [...] ont systématiquement refusé toute forme de domination européenne et ont rejeté de même la conversion [...], perçue comme un mécanisme d'intégration de la société coloniale antillaise¹

Paternalisme et protectionnisme

À l'image de leurs prédécesseurs, les pères oblats Guéguen et Guinard ont affiché une attitude paternaliste à l'égard des nomades mauriciens. Leurs écrits officiels sont parsemés de passages tels: « pauvres enfants incapables de se conduire eux-mêmes »; « j'avais à traiter avec des enfants »; « ils sont comme des enfants et [...] on devrait les traiter comme les mineurs ».² S'adressant à la foule au terme de sa visite à Weymontachie en 1913, l'évêque Latulippe ne se faisait pas moins paternel: « Je vous remercie de tout cœur, mes bien chers Enfants [...] Si quelqu'un scandalise un de ces petits qui croient en moi... ».³ Ici encore, une perception de la sorte semblait témoigner d'un véritable attachement sentimental des religieux envers leurs ouailles. Cet attachement devenait particulièrement palpable lorsque le temps de la mission approchait; le provincial des Oblats écrivait en 1872:

Le Rév. Père Guéguen est toujours entre la vie et la mort. À la maison il garde presque le lit. Dès qu'il s'agit d'aller en mission, il est debout. Il est incompréhensible. Tout chétif et maladif, il a une énergie qui triomphe de tout. Personne mieux que lui domine les sauvages quant au spirituel.⁴

Un confrère de Guéguen ajoutait:

[Guéguen] ne demandait pas mieux que de se dévouer, se sacrifier et se dépenser jusqu'à la fin pour ses chers Sauvages qu'il affectionne comme la prunelle de ses yeux.⁵

Aussi, on ne s'étonnera pas que les missionnaires aient encouragé les chasseurs à ne commercer qu'avec la Hudson's Bay Company qui, contrairement aux petits commerçants indépendants, les traitait plus « maternellement ».⁶

Par contre, aux yeux des missionnaires, les autochtones étaient aussi des enfants parce qu'ils étaient « non civilisés »,⁷ et moins pourvus intellectuellement que pouvaient l'être les Blancs. Au dire de Guinard: « en général les indiens sont faciles à embaucher vu leur crédulité et leur manque de réflexion ».⁸ Il nuança toutefois ses propos en soulignant que:

Chez les indiens comme chez les blancs, il y a de grands talents, seulement ils sont cachés et n'ont pas le milieu pour se développer comme il arrive généralement chez les pauvres.⁹

Pour les missionnaires, les autochtones étaient avant tout des êtres insouciants, d'une « naive simplicité »,¹⁰ et qui arrivaient rarement à mesurer les conséquences de leurs actions. Cette perception était renforcée en constatant la facilité avec laquelle ces derniers s'adonnaient à la consommation d'alcool durant l'été, ce qui provoquait parfois des comportements incontrôlables. De plus, les autochtones avaient toujours tendance à s'écarter du christianisme et à replonger dans les pratiques et croyances païennes, ce qui n'était pas sans consolider les préjugés des robes noires: « la constance [...] est certainement la qualité morale dont ils [autochtones] sont le plus dépourvus ».¹¹

Guéguen était particulièrement préoccupé par ces « faiblesses ». À ses yeux, pour réellement et solidement implanter le christianisme en Haute-Mauricie, il fallait que la présence du missionnaire dans la région soit de plus longue durée. Les « courses » de quelques semaines, chaque été, étaient insuffisantes.¹² De même, durant presque tout son mandat, il n'a cessé de réclamer l'implantation d'une résidence à proximité de Weymontachie, à partir de laquelle les autochtones pourraient être visités plus régulièrement. Rivière-aux-Rats, le Grand Lac Victoria, le lac Barrière, Megiskan, Nicomis (Haute-Gatineau), Weymontachie et Kikendatch ont

tour à tour été proposés par le missionnaire comme lieux potentiels pour l'établissement de cette résidence. Il aurait même reçu un appui de l'Archevêché de Québec qui, en 1871, encourageait les Oblats à établir une résidence à la Rivière-aux-Rats.¹³ Curieusement, malgré les économies d'efforts, de temps et d'argent qu'une telle initiative aurait entraînée, les supérieurs oblats se sont toujours objectés au projet, invoquant un manque d'effectifs, d'argent, et l'abandon inévitable de plusieurs petites missions qu'un tel projet impliquerait.¹⁴

De l'avis de Guéguen, une résidence aurait facilité la tâche des missionnaires sur plusieurs plans. Par exemple, elle aurait permis à ceux-ci de se familiariser davantage avec la langue des nomades mauriciens, un outil indispensable pour les instruire.¹⁵ De plus, elle aurait permis de minimiser l'influence des protestants dont la présence en Haute-Mauricie se faisait soudainement préoccupante. Dès 1868, le missionnaire rapportait que « Deux sauvages de Rupert's house, protestants, essaient de faire des prosélytes pendant que je disais la sainte messe ».¹⁶ De plus, Guéguen n'avait pas raté de souligner la mauvaise influence exercée par la fille du commis de Megiskan, une protestante, qui avait épousé celui de Kikendatch.¹⁷ Il déplora également que durant son absence, le commis Reynolds ait fait monter en Haute-Mauricie, et ce pour une seconde fois, un ministre protestant pour marier le commis de Kikendatch; « Notre ami Reynold serait fier s'il pouvait réussir à faire protestantiser quelques uns de nos sauvages ».¹⁸ D'ailleurs, pour bien faire comprendre aux autochtones la portée d'une conversion au protestantisme, Guéguen exigea, en 1895, que le corps de la femme d'un employé de la Hudson's Bay Company, une indienne protestante, soit inhumé à l'extérieur du cimetière de Weymontachie.¹⁹

Enfin, et surtout, une présence plus ou moins permanente des missionnaires dans la région aurait grandement facilité la principale mission dont ceux-ci s'étaient investis à cette époque, à savoir de protéger les autochtones contre l'influence néfaste des Blancs.²⁰ Cet objectif n'avait pas été étranger aux religieux qui vinrent en Haute-Mauricie avant 1870. Dès les années 1840,

certains d'entre eux déclaraient: « Ce qu'il y a à regretter le plus amèrement, c'est de voir de nos compatriotes venir jusqu'ici semer la corruption »;²¹ « tant qu'ils ne communiqueront pas avec les *blancs*, ils seront toujours de fervents chrétiens »;²² « Oh! Les bons sauvages! Plaise à Dieu qu'on puisse les tenir séparés des blancs ».²³ Guéguen abondait dans le même sens: « Si les blancs n'étaient pas là pour porter le scandale, il n'y aurait pas tant de vices ».²⁴ D'ailleurs, cette crainte que les Blancs ne viennent perturber non seulement la mission mais le bien-être et la survie des autochtones s'est accentuée à compter des années 1870, à mesure que les exploitants forestiers et autres intervenants eurocanadiens prenaient d'assaut les Hauts mauriciens.²⁵ Néanmoins, parce que leur présence dans la région est demeurée ponctuelle, les missionnaires n'ont pas été en mesure de prévenir ou même de gérer les rapports qui ont prévalu entre les nomades mauriciens et les Blancs. Sur ce plan, la situation est devenue à ce point hors de contrôle qu'au début du XXe siècle, Guinard jugeait que Weymontachie, pourtant le siège de la mission en Haute-Mauricie, était un endroit que les autochtones devaient éviter; il trouvait préférable qu'ils se dispersent sur leurs terrains de chasse, plutôt que de visiter ce lieu trop fréquenté par les « tentateurs ».²⁶

De même, il est apparu aux missionnaires que la seule avenue valable pour minimiser l'impact de l'arrivée croissante des Blancs, et pour assurer une certaine protection aux autochtones, passait par l'obtention de réserves. C'est ainsi qu'après 1870, la tâche qui allait tenir le plus à cœur aux Oblats fut la négociation avec les autorités politiques, afin qu'elles concèdent aux nomades mauriciens des territoires protégés en Haute-Mauricie. En fait, dans ce domaine, les robes noires se considéraient les avocats naturels des autochtones.

Les rapports avec les missionnaires

Contrairement à ce qui a prévalu entre 1837 et 1868, alors que plusieurs missionnaires se sont relayés pour mener à bien la mission du Saint-Maurice, à compter de cette dernière date, l'enseignement du christianisme dans les Hauts mauriciens n'a été l'affaire que de deux

missionnaires, si on exclut les trois années durant lesquelles le père Lemoine dut assurer l'intérim. On peut donc s'attendre à ce qu'en raison de cette présence récurrente des mêmes missionnaires, une relation plus familière entre eux et les autochtones se soit établie. En fait, Guéguen résumait bien en écrivant « Mes sauvages connaissent leur petit missionnaire, et je les connais ». ²⁷ Certes, une fois de plus, si on ne se fit qu'aux rapports officiels des missionnaires, on constate que l'amour des fidèles pour les robes noires ne se démentait pas. Les religieux étaient toujours chaleureusement salués à leur arrivée par des décharges de fusils; « Nous n'avions pas plutôt mis pied à terre qu'ils se jetèrent tous à genoux pour recevoir la bénédiction ». ²⁸ Le père Laniel, qui accompagnait Guéguen en 1892, a été baptisé par les autochtones « Kamirotagosich », « celui qu'on aime entendre ». ²⁹

Or, dans la lignée de ce qui a été observé avant 1870, la réalité entourant la perception du missionnaire par les nomades mauriciens était beaucoup plus nuancée. Au départ, il semble assez évident que la présence des religieux était toujours souhaitée par une majorité d'autochtones. Plusieurs indices en témoignent, tels le fait que la population autochtone mit beaucoup d'ardeur à rénover la chapelle à compter de 1885 — bien que leurs efforts aient été monayés contre des provisions — et que des chasseurs aient acheté, parfois à gros prix, diverses décorations pour le bâtiment. ³⁰ Un autre indice significatif a été la participation des chasseurs au financement des missions. À compter des années 1860, plusieurs chefs de famille de Weymontachie et de Kikendatch prirent l'habitude de donner à leur commis un montant d'argent devant être remis au missionnaire, et qui provenait habituellement des surplus en argent qui leur restait une fois leur crédit automnal remboursé: « Jean Kewasket [...] left \$19.00 which comes in to the Mission »; ³¹ « Ignace after paying new a/c and leaving \$10.00 for provisions at the Mission ». ³²

Si Guéguen soulignait, en 1898, que la participation financière des nomades mauriciens à la mission se limitait à « une petite bagatelle », il n'en demeure pas moins que pendant plusieurs

années, leurs contributions, combinées à celles des chasseurs des autres postes visités dans le cadre de la mission du Saint-Maurice, ont permis aux Oblats de réaliser des profits intéressants (Tableau 14.1). Il est vrai que la contribution des bandes du Haut-Saint-Maurice a peut-être été modeste au début. En 1867, le montant amassé ne dépassait pas 36.25\$.³³ À cette époque, les chasseurs de Kikendatch qui contribuaient financièrement à la mission donnaient habituellement entre 1.00\$ et 3.00\$ chacun.³⁴ Parfois, la nourriture du missionnaire était payée ou donnée par les fidèles en guise de présent.³⁵ En 1886 et en 1890, les autochtones devaient respectivement 174\$ et 106\$ au missionnaire, des coûts découlant principalement de la rénovation de la chapelle.³⁶ Ceci avait amené l'évêque Lorrain, de passage à Weymontachie en 1887, à passer ce message:

Cependant, tout n'est pas fini, et il reste une dette sur les ouvrages déjà exécutés. [...] Dans vos chasses, vous ferez la part du bon Dieu, l'été prochain, vous aurez à apporter au bénéfice de la construction cinq martres, huit martres, dix martres...³⁷

Or, en 1903, le père Lemoine rapportait que les autochtones de la Haute-Mauricie avaient amassé 200\$ en quelques jours pour terminer la chapelle, et qu'ils envisageaient, pour l'année suivante, de donner quatre à cinq fois plus.³⁸

Tableau 14.1 : Dépenses et revenus des oblats reliés à la mission du Saint-Maurice, 1888-1893.

Années	Dépenses	Revenus*	Différence
1888	1092.42\$	699.85\$	Pertes: 392.57\$
1889	667.50\$	823.40\$	Surplus: 165.90\$
1890	518.75\$	907.95\$	Surplus: 389.20\$
1891	854.14\$	1117.00\$	Surplus: 262.86\$
1892	610.94\$	1239.63\$	Surplus: 628.94\$
1893	507.87\$	805.45\$	Surplus: 297.58\$

* Les revenus comprennent, à chaque année, une somme de 400\$ provenant du financement par les autorités religieuses [APOMI, 1865-1877, p. 123-124; 1888].

Source: APOMI, 1888b.

Outre que pour leur rôle de représentants du christianisme, dont il sera question plus loin, plusieurs motifs semblent avoir amené les nomades mauriciens à voir d'un bon œil la présence des missionnaires parmi eux. Il a été proposé, au chapitre 10, qu'un des attraits des missionnaires était le rôle d'intermédiaires qu'il pouvaient jouer entre les autochtones et le monde des Blancs, et les autorités politiques en particulier. Or, ce rôle s'est avéré fort important à compter des années 1870, principalement en regard à l'implantation de l'industrie forestière en Haute-Mauricie qui menaçait le mode de vie des autochtones. De même, lorsque ceux-ci ont commencé à réclamer des réserves, ce furent les missionnaires qui parlèrent en leur nom auprès des gouvernements, et qui plaidèrent en leur faveur.³⁹ Leur intervention était d'autant plus nécessaire que les nomades mauriciens, contrairement à la majorité des autres bandes autochtones du Québec, ne bénéficiaient pas, depuis la Confédération, des services d'un agent rattaché au Department of Indian Affairs.⁴⁰ Même l'obtention des premières réserves en Haute-Mauricie, à compter de 1895, n'a pas entraîné la nomination d'un agent à l'intention des autochtones de la région, ni même le rattachement des bandes mauriciennes à des « Agency » déjà existantes, comme celles de Maniwaki ou du lac Saint-Jean.⁴¹

Toutefois, le fait de déléguer aux missionnaires tout ce qui entourait le dossier des revendications territoriales pouvait s'avérer risqué. Par exemple, en 1910, des informations circulaient dans les bureaux gouvernementaux à l'effet que les gens de Weymontachie et de Coucoucache seraient prêts à abandonner leurs réserves s'ils pouvaient en obtenir d'autres plus en amont de la Saint-Maurice.⁴² Or, le chef Petiguay de Weymontachie n'a pas tardé à remettre les pendules à l'heure, soulignant que cette idée était plutôt celle du père Guinard qui s'inquiétait des répercussions de l'arrivée du chemin de fer.⁴³ En somme, on peut présumer que même si les missionnaires étaient perçus comme des porte-paroles utiles, les nomades mauriciens devaient tout de même recourir à eux avec une certaine méfiance. Un missionnaire était tout de même un Blanc, et les aspirations qu'il entretenait pour ses ouailles n'étaient pas nécessairement partagées par celles-ci.⁴⁴

Un autre domaine où les missionnaires ont agi comme intermédiaires auprès des autorités politiques est celui du bien-être et de la santé des autochtones. En 1875, c'est Guéguen qui insista auprès du gouvernement pour que la campagne de vaccination contre la petite vérole soit étendue à la population de la Haute-Mauricie.⁴⁵ Encore en 1898, le même missionnaire écrivait au ministère, à la demande du chef Awashish de Kikendatch, pour demander qu'un médecin vienne visiter la bande à l'occasion.⁴⁶ Dans le même sens, Guéguen plaida souvent pour que le gouvernement intervienne afin de soutenir l'effort des missionnaires pour améliorer la qualité de vie des autochtones, notamment en envoyant plus de secours en Haute-Mauricie ou en légiférant plus sévèrement contre les trafiquants de boisson.⁴⁷ Il alla jusqu'à souhaiter la présence d'une police en Haute-Mauricie.⁴⁸ Par ailleurs, à l'image des missionnaires, les évêques étaient aussi perçus comme des messagers utiles: ainsi, en 1913, Louis Petiguay, le chef de Weymontachie, adressait cette demande à l'évêque Latulippe:

Les "chars" nous amènent de bien bonne choses, des provisions, des canots, des carabines, c'est vrai; mais tu sais, ils nous en emporte aussi une bien mauvaise, la boisson. Eh bien! veux-tu aller voir le Gouvernement pour lui dire de faire des lois encore plus sévères pour empêcher la vente des liqueurs fortes à mes enfants?⁴⁹

À l'inverse, il faut noter que le gouvernement se servait à son tour des missionnaires comme intermédiaires, et cela n'a jamais été plus vrai qu'avec Guinard qui avait semble-t-il gagné la confiance et le respect des autorités:

je puis dire que dans les missions que j'avais à desservir j'étais comme un des agents du Département des affaires indiennes à Ottawa, et dans ses lettres, quand il me demandait des renseignements, des statistiques, des traductions, etc... ils m'appelaient leur agent.⁵⁰

Cette grande proximité des missionnaires avec les autorités politiques n'était pas sans entretenir leur prestige auprès des fidèles, en plus de couvrir une partie des coûts de la mission lorsqu'ils étaient rémunérés pour les tâches effectuées au nom du gouvernement.⁵¹ Mais pour les autochtones, une telle complicité n'était pas toujours profitable. En effet,

pourquoi le gouvernement aurait-il nommé un agent au bénéfice des nomades mauriciens quand un missionnaire se proposait de faire le travail, le plus souvent bénévolement? Pourquoi aurait-il payé des médecins pour qu'ils se rendent en Haute-Mauricie quand les Oblats se portaient volontaires pour distribuer des médicaments?⁵² Le problème, c'était que la présence du missionnaire en Haute-Mauricie se limitait à quelques semaines durant l'été, alors que, le reste de l'année, les autochtones étaient laissés à eux-mêmes face aux autorités politiques, à moins d'obtenir une médiation des responsables de la Hudson's Bay Company. Qu'une épidémie ou une autre situation critique frappe à tout autre moment de l'année, il pouvait se passer des semaines, plus souvent des mois, avant qu'une assistance gouvernementale n'arrive dans la région, et cela à condition que les autorités responsables aient été prévenues et invitées à agir.

Enfin, une autre avenue par laquelle les missionnaires auraient pu servir de ponts entre les autochtones et le monde des Blancs fut celle de l'enseignement de la lecture et de l'écriture. Par contre, au plan de l'écriture du moins, les résultats obtenus semblent avoir été plutôt mitigés. Si, en 1872, Guéguen affirmait que les nomades mauriciens faisaient généralement usage de l'écriture,⁵³ aucun des 29 signataires d'une pétition en 1877 n'a pu écrire son nom.⁵⁴ En fait, à ma connaissance, le plus ancien document probablement rédigé par des autochtones de la Haute-Mauricie date de 1903. Il s'agit d'une lettre signée par les chefs de Weymontachie, de Manouane et de Kikendatch, et qui était adressée à un nommé Jodoin pour le remercier des présents qu'ils ont reçus et pour demander de l'aide pour terminer la chapelle.⁵⁵ Toutefois, il se pourrait que l'écriture à laquelle Guéguen faisait référence ait été celle de nature sténographique utilisée par les Cris de la baie James. À ce sujet, l'arpenteur Bignell, de passage en Haute-Mauricie en 1871, rapportait:

Many of them [nomades mauriciens], if not all, can read and write, and on more than one occasion have requested of me paper and pencil with which to communicate wjth their friends futher up the river, and these in their turn, after reading the letters would communicate whatever news they might contain to those still further up [...] Whilst on my way to Metiscan I saw a Metiscan Indian write a sort of Stenography on the snow, in signs or characters, we afterwards saw specimens on bark in their camps.⁵⁶

Le rôle de plus en plus important joué par Guéguen et Guinard dans la vie des nomades mauriciens leur a-t-il conféré une autorité plus grande que celle dont avaient pu jouir leurs prédécesseurs? On peut en douter. D'ailleurs, sur ce plan, les relations entre Guéguen et le vieux chef Jean-Baptiste Petiguay sont révélatrices. Petiguay, on l'a vu, était chef depuis déjà longtemps quand Guéguen commença son ministère en Haute-Mauricie. Il était le choix à la fois des autochtones et de la Hudson's Bay Company, et il avait également impressionné le missionnaire lors de leurs premières rencontres: « le grand chef surtout m'a étonné par sa conduite vraiment digne du haut rang qu'il occupe parmi ses sujets ».⁵⁷ Petiguay ne manquait pas non plus de bon gestes à l'égard de la mission, allant même jusqu'à acheter un mélodium pour la chapelle, au coût de 20.00\$.⁵⁸ Or, des indices laissent croire que le vieux chef n'était peut-être pas pour autant l'homme que Guéguen considérait comme le chef idéal pour les gens de Weymontachie. Effectivement, Petiguay n'était pas nécessairement un exemple de discipline et de morale, du moins aux yeux du missionnaire. Par exemple, en 1871, alors que Guéguen était à Waswanipi, le chef aurait distribué de la boisson à plusieurs chasseurs de sa bande.⁵⁹ Aussi, à son retour à Weymontachie, l'oblat dût forcer Petiguay à prononcer un repentir public, une tactique souvent employée pour faire impression sur les autochtones.⁶⁰ Par ailleurs, la débauche et l'anarchie parfois rencontrées par le missionnaire à son arrivée à Weymontachie devaient le convaincre que Petiguay n'avait pas toute l'autorité morale nécessaire pour mener son groupe, et qu'il n'y aurait pas de bonne disposition collective pour la mission tant qu'il serait à son poste.⁶¹ Pourtant, Petiguay est tout de même demeuré chef jusqu'à sa mort en 1881.

Si Guéguen a peut-être tenté, ou à tout le moins envisagé d'influencer la nomination du chef de Weymontachie durant le règne de Petiguay, il eut la chance de se reprendre lors de l'élection de 1886, mais dans un tout autre contexte. Selon le chef de district de la Hudson's Bay Company, le missionnaire aurait, à cette occasion, comploté avec les chasseurs de Kikendatch afin de favoriser l'élection de Jean-Baptiste Boucher. Celui-ci avait d'ailleurs averti Guéguen que s'il n'était pas élu, il ne lui fournirait pas les matériaux et les outils nécessaires à la

rénovation de la chapelle. Or, davantage que Petiguay, Boucher était réputé pour distribuer de la boisson en grande quantité à Weymontachie. En 1878, Guéguen lui-même écrivait au gouvernement :

[Boucher] will rather cause the destruction of the St-Maurice Indians as he is opposing here the HB Company and with other parties bringing liquor up amongst the Indians now and then...⁶²

De plus, au début des années 1880, Boucher s'appropriait les secours gouvernementaux pour les distribuer à ses supporteurs, plutôt qu'aux nécessiteux.⁶³ Aussi, à l'exception des proches de Boucher et de ceux qui profitaient de ses combines, la majorité des chasseurs de Weymontachie ont toujours refusé de reconnaître ce dernier comme leur chef, se raliant plutôt derrière Charles Regatate, celui qui aurait normalement été élu.⁶⁴ En bout de ligne, en plus d'encourager les divisions au sein de la bande, Guéguen s'est attiré la méfiance de plusieurs chasseurs. Des tractations ont alors eu lieu à son insu, et avec la complicité des responsables de la Hudson's Bay Company, pour faire en sorte que les autorités politiques ne reconnaissent pas l'élection de Boucher.⁶⁵ Pourtant, en 1890, Guéguen parlait encore de Boucher comme du « Grand chef des sauvages du St Maurice ». ⁶⁶

Cet épisode montre que l'autorité du missionnaire auprès de ses fidèles avait ses limites, du moins au plan politique. Les autochtones n'étaient pas prêts à laisser un Blanc, fut-il un religieux, décider de qui allait parler en leur nom; on préférait encore s'en remettre aux critères de sélection traditionnels. Par ailleurs, les autochtones ont parfois pris des décisions importantes sans même en discuter avec leur missionnaire. Ainsi, Guéguen ne semble pas avoir été consulté ou averti quant au déménagement d'une partie de la population de Weymontachie à Manouane. D'ailleurs, il y a fort à parier qu'il se serait opposé à une telle initiative qui, notamment, rapprochait les autochtones des bûcherons et des colons de Saint-Michel-des-Saints. Tout ce qu'a pu faire Guéguen a été d'ériger une croix à Manouane en 1871, en espérant que la population demeure fidèle au christianisme et s'y réunisse pour prier.⁶⁷

Par ailleurs, même au plan de la moralité, l'autorité des robes noires à cette époque n'était pas à toute épreuve. Certes, certains continuaient à faire appel au missionnaire pour régler des problèmes familiaux ou individuels. Cependant, les rapports que les autochtones ont continué à entretenir avec la boisson sont révélateurs des limites qu'avait la parole des religieux. Bien que ceux-ci condamnaient avec force la consommation d'alcool, non seulement les beuveries étaient choses fréquentes, même durant la mission, mais lorsque l'oblat réprimandait ses fidèles, il s'en trouvait maintenant pour le défier. Par exemple, une fois où Guéguen invita Sévère et Jean-Baptiste Boucher à cesser de boire, ce dernier se moqua de lui en répliquant — non sans une certaine logique! — qu'il n'avait aucune crédibilité pour lui ordonner une telle chose, d'autant plus que son propre supérieur, en parlant de l'évêque de Trois-Rivières, n'arrivait même pas à empêcher les gens de boire dans sa ville.⁶⁸ L'insuccès à prohiber la consommation d'alcool en Haute-Mauricie a également marqué le ministère de Guinard:

Quand j'arrivai à la mission, le rivage était bordé d'indiens et d'étrangers; et eux aussi déchargeaient leurs armes; ils faisaient sauter des mines qui soulevaient des nuages de poussière. Les indiens étaient excités, méconnaissables. En ce temps-là, l'un d'eux brûla vif dans sa tente, un autre se noyait en boisson, une troisième fut assommée par un indien ivre. Des enfants venaient m'avertir en pleurant qu'il y avait des vendeurs d'eau de feu dans leur tente.⁶⁹

Les rapports avec le christianisme

Au plan strictement idéologique, les rapports officiels des missions laissent entendre que les nomades mauriciens sont demeurés de fervents chrétiens après 1870, et que, mis à part les écarts provoqués par la boisson, tous participaient de bon cœur aux célébrations.⁷⁰ Mais une fois de plus, il faut considérer avec prudence l'enthousiasme des Oblats, d'autant plus que, vers 1885, les missions se faisaient de plus en plus coûteuses et l'évêque commençait à afficher des réticences à financer de telles entreprises. Guéguen avait tout avantage à vanter ses succès et à dépeindre la dépendance des autochtones envers leur robe noire.⁷¹ Or, plusieurs indices laissent croire qu'en réalité, les pratiques païennes demeuraient bien vivantes. Par exemple,

en 1891, l'arpenteur Genest faisait mention d'un lieu de rassemblement à l'embouchure de la rivière Wabano (rivière Des Jongleries) où des autochtones « pratiquent la jonglerie et conversent avec le mauvais manitou, malgré la défense formelle du missionnaire ».⁷² L'année suivante, à la suite du décès du chef Thomas Awashish, le père Laniel rapportait qu'en pleine mission:

Je fus témoin d'une curieuse cérémonie, reste des anciennes coutumes et traditions: les sauvages dressèrent deux tables de chaque côté du mort et prirent ce qu'ils appellent "le dernier repas avec le chef," mangeant avec un aussi bon appétit, en face de ce corps inanimé, qu'à un festin de noces.⁷³

Le père Guinard observa un rituel semblable à la mort de Sévère Boucher en 1901:

... il mourut à Wémontaching durant la mission; sa maisonnette était voisine de la chapelle. Après le dîner, j'allai le voir; il était couché sur le plancher, au centre de son unique pièce. Je fus surpris d'y voir une cinquantaine d'hommes assis, adossés au mur, mangeant et buvant. Chacun venait se servir dans deux grandes chaudières et dans un sac de sucre, placés près du malade. C'était le dernier repas avec les amis, offert par l'ami mourant.⁷⁴

Dans la foulée de ce qui a été observé avant 1870, il est probable que de larges pans du système de référence spirituel traditionnel des autochtones aient continué à prévaloir.⁷⁵ Les exemples qui précèdent montrent également que la fidélité au christianisme au cours de la saison estivale n'était pas nécessairement acquise. Dès 1870, Guéguen écrivait que « la mission ne peut plus se faire comme autrefois »,⁷⁶ et il fera bientôt référence avec nostalgie aux « beaux jours » de la mission de Weymontachie.⁷⁷ En fait, l'intérêt des nomades mauriciens envers la mission semblait varier d'une année à l'autre. Particulièrement dans la seconde moitié des années 1870, alors que les concurrents de la Hudson's Bay Company étaient les plus actifs, les autochtones consommaient beaucoup de boisson et portaient peu d'attention au missionnaire. La situation s'est dégradée, au point où Guéguen craignait de devoir qualifier Weymontachie d'enfer.⁷⁸ Autre indice de ces temps troubles, la chapelle tombait alors en ruines et les autochtones semblaient en faire peu de cas. Si la mission de 1890 a été qualifiée d'une des plus

réussies,⁷⁹ l'été suivant, les troubles étaient partout à Weymontachie: mariages brisés, bagarres, « tous les jours il y a quelque chose ».⁸⁰

Comme par le passé, la mission n'était pas une priorité pour tous. Certains chasseurs auraient préféré trapper plutôt que de se rendre à la mission,⁸¹ alors que d'autres n'hésitaient pas à s'en absenter pour aller commercer dans d'autres postes situés à l'extérieur de la Haute-Mauricie.⁸² Dans les années 1880, des familles de Coucoucache et de Weymontachie se rendaient fréquemment à Pointe-Bleue durant l'été pour y rencontrer des parents.⁸³ Ces désertions de la mission de Weymontachie n'impliquaient pas nécessairement que les autochtones tournaient le dos au christianisme — ils pouvaient tout de même participer aux missions qui avaient lieu aux endroits qu'ils visitaient —, mais elles pourraient indiquer que les opportunités commerciales et le goût de rencontrer la parenté primaient sur la fidélité accordée au missionnaire du Saint-Maurice.

Un autre indice qui laisse croire à un impact limité du christianisme dans la vie des nomades mauriciens est le rôle joué par les femmes autochtones tout au long du XIXe siècle. Il a été souligné que l'enseignement préconisé par les missionnaires, axé sur un objectif de civilisation, tendait à porter atteinte au statut des femmes dans les sociétés nomades et à favoriser leur subordination aux hommes.⁸⁴ À première vue, le fait que, en Haute-Mauricie, l'homme ait pratiquement toujours été le commerçant de la famille, assurant apparemment à lui seul la subsistance des siens, semble attribuer une importance secondaire aux nomades mauriciennes. Or, cette image est probablement trompeuse. D'une part, j'ai déjà souligné que si les femmes n'achetaient pas elles-mêmes dans les postes, elles avaient nécessairement leur mot à dire dans les habitudes d'achats de leurs maris. La quantité importante de tissus échangés dans la seconde moitié du XIXe siècle confirme, dans la mesure où les femmes étaient responsables de la confection des vêtements, qu'elles participaient activement à la planification des achats. D'autre part, l'intensification des activités de piégeage à compter des

années 1860 a sans doute forcé les hommes à s'absenter du camp durant de plus longues périodes au cours de la saison hivernale, ce qui a dû confirmer, sinon accentuer le rôle de la femme comme principale responsable du camp. Dans ce nouveau contexte économique, la femme a probablement aussi dû accroître ses activités prédatrices, à la fois pour nourrir la famille en l'absence de son mari et pour augmenter le revenu familial. Bref, on pourrait croire que non seulement le statut de la nomade mauricienne a été peu affecté par les visées des missionnaires — encore faudrait-il prouver que les Guéguen et autres aient vraiment cherché à modifier la structure de l'organisation familiale —, mais qu'il s'est probablement renforcé.

Les succès apparemment mitigés obtenus par les Oblats en Haute-Mauricie ne sont sûrement pas liés à un manque de volonté. Guéguen, en particulier, était constamment à la recherche d'innovations pour transformer ses efforts en résultats concrets. Par exemple, c'est lui qui prit l'initiative de traduire et de faire imprimer des livres religieux dans le dialecte des gens de la Haute-Mauricie.⁸⁵ En plus de sa croisade pour obtenir une résidence à proximité de ses ouailles, il fut également le premier à réclamer des écoles pour les nomades mauriciens.⁸⁶ Or, en bout de ligne, il demeure que les quelques semaines de mission chaque année n'ont jamais permis aux missionnaires d'introduire des changements significatifs et continus au plan de l'organisation sociale et, surtout, de la spiritualité des autochtones. Et Guéguen était pleinement conscient de la nature superficielle des gains qu'il obtenait:

Oh! pauvres sauvages, quand vous leur parlez, ils semble que vous les avez gagnés.
Mais hélas! vraies girouettes, si le diable lui-même leur parlait, il me semble qu'ils se jetteraient aussi vite dans ses bras.⁸⁷

Finalement, au lendemain de la Confédération, le contexte historique propre à la Haute-Mauricie n'a probablement pas été sans nuire à la progression du christianisme. En effet, on peut difficilement dissocier le message du messager. Aussi, aux yeux des autochtones, si le missionnaire pouvait constituer un bon porte-parole dans le cadre des rapports avec les Blancs, lui aussi était un Blanc et, tout comme sa religion, il provenait de la même société qui empiétait

sans cesse davantage sur le territoire et sur le mode de vie traditionnel de ces derniers.⁸⁸ En fait, en recherchant une plus grande emprise au sein des bandes mauricienne, dans le but paradoxal de protéger leurs fidèles contre l'influence eurocanadienne, les missionnaires ont non seulement été associés par les autochtones à l'ingérence croissante du monde des Blancs dans leur vie quotidienne, mais certains gestes qu'ils ont posés ont été parfois mal perçus et ont contribué à attiser la méfiance. Dans ces circonstances, les Oblats ont pu rencontrer quelques problèmes à intéresser leurs ouailles à l'enseignement chrétien.

Aussi, en bout de ligne, on risquerait peu à reprendre intégralement le conclusion du chapitre 10 pour décrire les rapports que les nomades mauriciens ont entretenus avec la religion des Blancs entre 1870 et 1910. Tout porte à croire que le christianisme demeurait avant tout chez eux une réalité estivale, et que tous n'y vouaient pas le même intérêt. Par contre, de manière globale, divers facteurs ont peut-être contribué, à compter des années 1870, à implanter dans l'esprit des autochtones une plus grande méfiance envers leur robe noire, et, par ricochet, envers son message. Une méfiance qui, toutefois, ne reniait pas le fait que le missionnaire demeurait une personne importante, qui n'était pas sans rien offrir de positif.

Notes

1. Beaucage, 1991, p. 75.
2. Guéguen, 1872, p. 52; 1880, p. 225.
3. Joyal, 1915, p. 79.
4. Carrière, 1978, p. 10-11.
5. Laniel, 1894, p. 300.
6. APOMI, 1871b.
7. Guinard, 1945, p. 127.
8. Guinard, 1945, p. 126.
9. Guinard, 1945, p. 158.
10. Andrieux, 1853, p. 120; Lebret, 1868, p. 128.
11. Andrieux, 1857, p. 28.
12. APOMI, 1888.
13. APOMI, 1865-1877, p. 271-275; 1871a; 1894f.
14. APOMI, 1865-1877, p. 314; Carrière, 1959-1975, 9, p. 212-226.
15. APOMI, 1889; 1898.
16. APOMI, 1868c.
17. APOMI, 1868c.
18. APOMI, 1894a. 1. Reste que Reynolds, à deux reprises, fit baptiser ses enfants par Guéguen [HBCA, B. 230/a/8, fo. 44; B. 230/a/12, fo. 4]. Par ailleurs, en 1897, il y avait un prêtre protestant à La Tuque nommé Stuart [HBCA, B. 230/a/14, fo. 17, aussi B. 230/a/15, fo. 3].
19. HBCA, B. 230/a/14, fo. 11.
20. Fisher, 1987, p. 142-145.
21. Payment, 1843, p. 128.
22. Bourassa, 1845, p. 251; Carrière, 1957, p. 101.
23. APOMI, 1859.
24. Guéguen, 1879, p. 120.
25. Guinard, 1945, p. 79, 125.

26. Guinard, 1945, p. 80.
27. Guéguen, 1872, p. 46.
28. Laniel, 1893, p. 309, 311.
29. Laniel, 1893, p. 317.
30. Baribeau, 1978, p. 69; Carrière, 1978, p. 149.
31. HBCA, B. 230/a/4, fo. 7.
32. HBCA, B. 230/a/4, fo. 7.
33. HBCA, B. 230/d/36, fos. 26, 67; B. 230/d/47, fo. 40.
34. HBCA, B. 230/d/36, fos. 38-40, 67; B. 100/d/10, fo. 8; B. 100/d/11, fo. 10.
35. HBCA, B. 230/d/36, fo. 41; B. 100/d/3, fo. 6.
36. Carrière, 1959-1975, 9, p. 268, 271.
37. Proulx, 1891, p. 260.
38. APOMI, 1903.
39. ANC, 1878-1932.
40. Canada, 1901, 2, p. 53.
41. Le fait que tout ce qui entoure la correspondance relative à la création des réserves de Weymontachie et de Coucoucache soit regoupé dans un dossier d'archives du Department of Indian Affairs associé à la « Manuan Agency » [ANC, 1878-1932] pourrait indiquer que les autochtones de ces réserves, de même que ceux de Manouane, aient bénéficié des services d'un agent à tout le moins à compter de 1906, date de la création de la réserve de Manouane. Quand aux autochtones de Kikendatch, la correspondance entourant leur demande pour une réserve en 1908 est comprise dans un dossier associé à l'« Abitibi Agency » [ANC, 1908-1909]. On ne peut dire toutefois si, à cette époque, ils ont réellement bénéficié des services de l'agent en charge de cette division administrative, du fait qu'ils n'obtinrent leur réserve qu'en 1950.
42. ANC, 1878-1932.
43. ANC, 1878-1932.
44. Frenette, 1993, p. 103.
45. ANC, 1875.
46. ANC, 1878-1932.
47. ANC, 1877-1878; Guéguen, 1879, p. 120; 1880, p. 224; 1882, p. 22.
48. Guéguen, 1880, p. 226.

49. Joyal, 1915, p. 79.
50. Guinard, 1945, p. 122.
51. Guinard, 1945, p. 128.
52. ANC, 1898.
53. Guéguen, 1872, p. 47.
54. ANC, 1877-1878.
55. Ce document est conservé aux archives provinciales des Oblats à Montréal, sous la cote: Dossier Maniwaki, 2D9-Correspondance et documents, 1903-1905, Lettre de Lemoine à J. Jodoin, 20 juillet 1903, Weymontachie.
56. Bignell, 1872.
57. APOMI, 1868c.
58. APOMI, 1871b.
59. Guéguen, 1872, p. 52.
60. Guéguen, 1872, p. 52; Proulx, 1891, p. 260.
61. APOMI, 1868c; 1869; Guéguen, 1879, p. 120; 1880, p. 226.
62. ANC, 1877-1878.
63. ANC, 1886.
64. Il faut noter qu'en 1881, les chefs de la Haute-Mauricie — parmi lesquels on trouvait Sévère Boucher, le frère de Jean-Baptiste — avaient demandé au Department of Indian Affairs de faire parvenir les secours directement en Haute-Mauricie, sans l'intermédiaire du missionnaire. Ils soulignaient que ce dernier était rarement présent parmi eux et que lorsque des besoins se présentaient, ils ne pouvaient obtenir les secours. Jean-Baptiste Boucher avait soutenu leur initiative, mais il semble que, l'année suivante, il ait tiré profit de la réponse favorable du gouvernement pour s'emparer des provisions et procéder à une distribution qui n'avait rien à voir avec ce que les chefs avaient envisagé au départ. Par contre, le fait que Sévère ait largement profité de la redistribution faite par Jean-Baptiste porte à croire qu'il était de connivence avec son frère depuis le début [ANC, 1886].
65. ANC, 1886.
66. APOMI, 1890.
67. Guéguen, 1872, p. 53.
68. Baribeau, 1978, p. 87. D'autres chasseurs, moins frondeurs, préféraient plutôt fuir le missionnaire par peur des réprimandes [Carrière, 1959-1975, 9, p. 266].
69. Guinard, 1945, p. 80.

70. Laniel, 1893, p. 312-313.
71. Guéguen, 1879, p. 123-124.
72. Québec, 1908, p. 41-42.
73. Laniel, 1893, p. 316.
74. Guinard, 1945, p. 77.
75. Outre les pratiques rituelles traditionnelles encore observées dans les années 1920 par les premiers ethnologues à séjourner en Haute-Mauricie, la persistance de croyances et de mythes recueillis tout au long du XXe siècle auprès des nomades mauriciens semble témoigner d'un impact mitigé du christianisme sur le système de référence spirituel traditionnel [Cooper, 1933; 1936; Davidson 1928c; Guinard, 1930; Dubé, 1933a, 1933b; Clermont, 1978b].
76. APOMI, 1870.
77. Guéguen, 1882, p. 22.
78. Guéguen, 1879, p. 120; 1880, p. 225-226; 1882, p. 24.
79. APOMI, 1890.
80. APOMI, 1894c.
81. HBCA, B. 309/b/1, fo. 4.
82. APOMI, 1894d.
83. Carrière, 1959-1975, 9, p. 300.
84. Leacock, 1980, p. 82; Anderson, 1985, p. 56-57.
85. Guéguen, 1889a; 1889b.
86. Carrière, 1959-75, 9, p. 210.
87. Guéguen, 1880, p. 224-225.
88. Beaucage, 1991, p. 75.

Chapitre 15

Le recours aux frontières

Q. Connaissez-vous sur le Saint-Maurice quelqu'un qui pourrait avoir à subir des dommages par suite des travaux projetés?

R. Je n'en connais pas.¹

Ce qui rend particulière la présence des exploitants forestiers en Haute-Mauricie, c'est que contrairement au commerce et aux activités missionnaires, la coupe du bois ne requérait pas d'interaction avec les autochtones. Si l'implantation des marchands de fourrures et des missionnaires dans la région était conditionnelle à la collaboration des nomades mauriciens, les exploitants forestiers voyaient plutôt ceux-ci comme une entrave à l'expansion de leur industrie. D'un autre côté, si les autochtones ont pu tirer quelques avantages de la présence des bûcherons, notamment au plan du commerce alors qu'ils ont pu obtenir dans les chantiers de la boisson et des provisions, il leur est aussi apparu rapidement que les activités de coupe, en empiétant sur les territoires de chasse et en perturbant les ressources animales, allaient éventuellement se retourner contre eux. C'est dans ce contexte que les nomades du Haut-Saint-Maurice ont entrepris de s'adresser aux autorités politiques pour obtenir que des portions de leurs territoires d'occupation et d'exploitation soient protégées. Or, à cette époque, les gouvernements ne portaient pas une oreille attentive aux autochtones qui refusaient de se sédentariser. Si le manque d'argent était souvent l'excuse pour refuser des demandes aussi banales et justifiées que l'envoi de médecins en Haute-Mauricie, on peut aisément entrevoir les difficultés rencontrées par les nomades mauriciens dans leurs revendications territoriales.

Les revendications territoriales avant 1880

C'est en 1814 que le terme « Têtes de Boule » a été associé pour la première fois à une revendication territoriale. Plus précisément, il s'agissait alors d'un groupe d'Algonquins et de Têtes de Boule de la région de Trois-Rivières qui réclamaient des droits sur un petit territoire

situé au nord des Forges du Saint-Maurice, « pour y faire leur village et y cultiver du Bled d'Inde ».² Comme je l'ai déjà souligné ailleurs,³ les Têtes de Boule impliqués dans cette démarche avaient probablement peu à voir avec les nomades qui parcouraient les Hauts mauriciens à la même époque. En fait, il s'agissait au plus d'une dizaine d'individus, descendants d'autres « Têtes de Boule » probablement installés dans la région trifluvienne depuis le mitan du XVIII^e siècle, et dont on ignore l'origine exacte. À supposer que ceux-ci provenaient au départ de la Haute-Mauricie et que des liens génétiques et parentaux lointains aient pu exister entre eux et les Têtes de Boule pétitionnaires, il n'en demeure pas moins qu'en 1814, les Têtes de Boule de la Basse-Mauricie et ceux de la Haute-Mauricie constituaient bien deux populations distinctes, et, si de même souche, séparées depuis plus d'un demi-siècle. En réalité, la seule demande faite par les nomades de la Haute-Mauricie aux autorités politiques avant les années 1840 concerne l'assignation d'un interprète à leur intention.⁴

De toute évidence, une confusion semblable a laissé croire à l'existence d'un lien entre une revendication territoriale de 1876 et une nation tête de boule qui aurait inclu, à cette époque, les nomades de la Haute-Mauricie.⁵ Cette année-là, le chef des « Têtes de Boule » du lac Barrière, Michel Zages, a demandé une réserve à l'intention des 99 individus de sa bande.⁶ Certes, la désignation des gens du lac Barrière par le terme « Têtes de Boule » était fréquente au XIX^e siècle, notamment de la part des missionnaires qui avaient des contacts directs avec eux.⁷ Or, dans les années 1960, la tradition orale des gens du lac Barrière faisait mention d'une provenance nordique des « Têtes de Boule » de l'endroit, ainsi que de divergences linguistiques entre ceux-ci et les Algonquins qui occupaient déjà l'endroit à leur arrivée, les immigrants ayant été de langue crie.⁸ Bien que cette question mérite une étude plus approfondie, il ne serait pas étonnant qu'un lien ait existé entre les Cris (Têtes de Boule) du lac Barrière et les Cris affiliés au poste de Megiskan qui fut abandonné en 1893. À cet effet, le père Guéguen écrivait en 1894:

De plus, la Compagnie de la Baie d'Hudson a abandonné l'an dernier un de ses postes à la hauteur des terres du territoire de la Baie d'Hudson à Mékiskan, et la plupart de ces sauvages sont venus au Nicomis [Haute-Gatineau] où ils venaient déjà depuis quelques années. Les sauvages qui se rendaient à ce poste se trouvaient en dehors du chemin du missionnaire du St. Maurice et se trouvaient exposés à n'avoir point de mission du tout.⁹

Cette relation entre les gens de Megiskan et la région de l'Outaouais supérieure/Haute-Gatineau n'était pas nouvelle. Dès 1853, le père Andrieux écrivait à la suite de son passage à Megiskan:

Parmi les absents, les uns étaient en voyage, les autres s'étaient transportés au Grand Lac où se trouvaient alors réunis la moitié des Indiens du Lac à la Truite et quelques-uns du Grand Lac [...] Les sauvages [absents] que je rencontrai là [Grand Lac] ont généralement une mauvaise réputation; ils sont regardés comme des vagabonds et des ivrognes; leur réputation n'étant pas tout-à-fait usurpée [...] Je les engageai formellement à se rendre à leurs postes respectifs pour l'époque des missions, afin qu'ils pussent mieux profiter de la visite du missionnaire.¹⁰

Par ailleurs, Guéguen soulignait à nouveau en 1878:

Les Sauvages du Grand Lac peuvent se diviser en deux classes bien distinctes: les sauvages des frontières et les sauvages de l'intérieur. Les premiers chassent le long de l'Ottawa et sur le haut de la rivière du Moine, de la rivière Noire et du Coulonge. Ceux-là sont généralement assez instruits des choses de la religion [...] Les sauvages de l'intérieur sont ceux qui chassent sur des rivières tributaires de la Baie d'Hudson. C'est à peine s'ils commencent à s'appivoiser [...] Ce poste [Megiskan] est si mal approvisionné que les indiens, plutôt que de mourir de faim, s'étaient dispersés dans les postes circonvoisins, à Kikendate, Wemontaching, à La Barrière et au Grand Lac...¹¹

En résumé, il semblait exister, dans la seconde moitié du XIXe siècle, une population autochtone de langue crie qui vivait dans la région de la hauteur des terres, à la jonction des bassins hydrographiques de l'est de la baie James et de l'Outaouais supérieure, et qui avait l'habitude de commercer au poste de la Hudson's Bay Company à Megiskan, tout en fréquentant les autres établissements de la compagnie plus au sud. Aussi, on peut raisonnablement penser qu'à la fermeture du poste de Megiskan en 1893, plusieurs de ces Cris, éventuellement connus sous le nom de Têtes de Boule, se soient rapprochés de la population de langue algonquine affiliée au poste du Lac Barrière. Or, comme la revendication du chef Zages date de 1876, donc avant l'arrivée des Cris, il est probable que lui et ses « Têtes de Boule » étaient en majorité de

langue algonquine, et que, par conséquent, ceux-ci constituaient une population tout-à-fait distincte de celle de la Haute-Mauricie à la même époque.

L'année 1853 a marqué l'entrée en vigueur de l'*Acte pour mettre à part certaines étendues de terre pour l'usage de certaines tribus de Sauvages dans le Bas-Canada*, voté deux ans auparavant par le parlement du Bas-Canada. Selon cet acte, les nomades de la Haute-Mauricie se voyaient offrir deux territoires où ils pouvaient s'établir. Le premier était situé à la rivière Désert (Maniwaki) et représentait une étendue de 45 750 acres qui devait être partagée avec les Algonquins et les Nipissings du lac des Deux-Montagnes. Le second territoire, d'une superficie de 14 000 acres, était situé à La Tuque, et devait être partagé avec les Algonquins de la Basse-Mauricie et les Abénaquis de Bécancour.¹² Or, l'attribution de ces territoires découlait davantage de la volonté des autorités politiques et des missionnaires de sédentariser les nomades mauriciens que d'une demande de ceux-ci. Comme il en a été question au chapitre 10, les familles de la Haute-Mauricie ont refusé de s'installer au Désert, tout comme à La Tuque, un endroit jugé trop éloigné de leurs territoires de chasse.¹³

En fait, jusque dans les années 1870, les nomades mauriciens n'avaient apparemment aucun intérêt à s'établir dans des réserves. La grande majorité de leurs territoires de chasse n'avaient pas encore été affectés par la colonisation et l'exploitation forestière, et leur mode de vie, basé sur la chasse de subsistance et le piégeage, semblait répondre pleinement à leurs besoins. De plus, après avoir réalisé les difficultés de sédentariser les familles de la Haute-Mauricie, et avoir opté plutôt pour les protéger contre l'influence des Blancs, les missionnaires ont cautionné leur refus de s'établir dans les réserves désignées, du moins à La Tuque.¹⁴

En fait, la première revendication directement associée aux autochtones du Haut-Saint-Maurice date de 1879, mais elle n'est pas sans mystère. Cette année-là, Jean-Baptiste Boucher s'est adressé aux autorités politiques de la façon suivante:

... j'ose vous rappeler combien je serais heureux si vous pouviez procéder au plus tôt à la délimitation de la réserve des Sauvages Têtes-de-Boule sur le St-Maurice [La Tuque]. C'est une question de vie ou de mort pour la tribu¹⁵

Cette intervention de Boucher soulève plusieurs questions. D'abord, il paraît clair que celui-ci a agi de son propre chef puisque, comme il vient d'en être question, la majorité des nomades mauriciens ne voulaient pas s'établir à La Tuque. Par ailleurs, la demande de Boucher survenait un an après que les Abénaquis de Saint-François aient entrepris des démarches pour que la réserve de La Tuque, sur laquelle ils avaient un privilège depuis 1853, soit dûment arpentée.¹⁶ Y avait-il un lien entre l'initiative des Abénaquis et le fait que Boucher était établi, on s'en rappellera, à l'embouchure de la rivière Croche, juste en face d'où devait être délimitée la réserve? Craignait-il que les Abénaquis, en trop grand nombre dans la région, nuisent à ses activités commerciales? Souhaitait-il éviter que les Abénaquis ne profitent du désintéret des nomades mauriciens pour s'appropriier l'ensemble du territoire de la réserve? Quoiqu'il en soit, les démarches conjointes de Boucher et des Abénaquis ont peut-être contribué à sensibiliser les gens du Haut-Saint-Maurice à la question des réserves puisque, quelques années plus tard, ils formulèrent à leur tour la première d'une série de demandes qui visèrent à obtenir des territoires protégés dans la région.

L'obtention des réserves

Lorsqu'on s'attarde aux motifs qui sous-tendaient les revendications territoriales des autochtones de la Haute-Mauricie à compter des années 1880, on constate que les raisons invoquées ont varié d'une bande à l'autre, et d'une époque à l'autre. Si, au départ, chaque revendication était motivée par la volonté de minimiser l'impact de la présence occidentale dans leur vie quotidienne, toutes les bandes mauriciennes n'ont pas été confrontées de la même façon à la présence occidentale. Aussi, il convient de présenter séparément les démarches entreprises par chacune d'elles.

Weymontachie - Coucoucache

En 1881, quatre chefs de la Haute-Mauricie ont envoyé une requête à Ottawa afin d'obtenir deux réserves aux endroits qu'ils avaient l'habitude de fréquenter, à savoir les secteurs des postes de Weymontachie et de Coucoucache.¹⁷ Plusieurs raisons étaient évoquées pour justifier leur demande:

... we passed a very bad winter for want of rabbits and other things on which we are living [...] Nearly all our hunting grounds was burnt [...] another reason [...] is on account of our beaver getting scare. We intend to spare them...¹⁸

À cette époque, les gens de Weymontachie et de Coucoucache voyaient leur environnement se modifier rapidement, ce qui contribuait à accentuer l'effritement de leur autonomie au plan de la subsistance et du commerce. D'une part, la rareté du gros gibier les avait forcés à modifier leur chasse de subsistance et à se rabattre, notamment, sur la prédation d'espèces à la zoographie fluctuante tels que les lièvres. D'autre part, le piégeage d'animaux à fourrure était devenu leur principale activité économique. Du piégeage du castor notamment, ils retiraient non seulement la majeure partie de leurs revenus, mais également une part importante de leur alimentation, soit directement par la viande de l'animal, soit par l'obtention de produits alimentaires en échange des peaux. Or, la diminution préoccupante de plusieurs espèces d'animaux à fourrure, et celle des castors en particulier, risquaient de réduire considérablement leur capacité à combler leurs besoins alimentaires et matériels, d'où l'urgence d'instaurer des mesures de conservation.

L'obtention de réserves aurait ainsi fourni aux gens de Weymontachie et de Coucoucache un outil leur permettant de gérer plus efficacement une portion de leur territoire d'exploitation, et les ressources animales qu'elle renfermait. Cela aurait notamment permis de minimiser l'impact des « raids » menés dans la région par les Abénaquis:

The great quantity of furs which are send from this District and particularly from Abenakie Indians who come up usually from St. Francois early in the season and with very large equipments of steel traps and slaughter indiscriminently everything and hasily so, and they are away before the close of navigation having secured scarcely anything but common fur. The Indians here are very much opposed to their making upon their lands, raids which have done much to exterminate or nearly so the smaller quantities of furs.¹⁹

À plus long terme, une réserve aurait également offert une certaine protection contre les activités des exploitants forestiers. En effet, non seulement ceux-ci dégarnissaient de plus en plus le couvert végétal, mais ils étaient ceux qui, avec les touristes sportifs, contribuèrent à augmenter la fréquence des feux de forêts.²⁰ Dans les dernières décennies du XIXe siècle, presque tous les secteurs explorés par les arpenteurs en Haute-Mauricie avaient été, plus ou moins récemment, dévastés, ou du moins grandement hypothéqués, par des incendies.²¹ D'ailleurs, le 12 juin 1881, à peine un mois avant que les chefs autochtones ne s'adressent au gouvernement, on écrivait dans le journal du poste de Weymontachie:

... the fires are raging all around us, the atmosphere is darked (sic) with the dense smoke, the fires are so rampant that the roars of the flames can be heard like the noise of a great water fall... rain is now our only safety²²

Il fallut attendre 1895 pour que les autorités politiques procèdent finalement à l'arpentage des deux territoires qui allaient devenir les premières réserves en Haute-Mauricie.²³ Le gouvernement québécois ne fit alors que répartir l'étendue de territoire initialement réservé aux nomades mauriciens à La Tuque entre deux nouvelles réserves situées plus en amont sur la rivière Saint-Maurice. Un premier espace de 380 acres fut ainsi délimité à Coucoucache, et un autre de 7 408 acres à Weymontachie (Figure 15.1). Par ailleurs, toujours en 1895, alors que l'arpenteur Duberger était à délimiter la réserve de Weymontachie, le chef de district de la Hudson's Bay Company profita de l'occasion pour faire circonscrire une aire de 445 ⁵/₁₀ acres destinés à assurer un approvisionnement en bois de chauffage pour le poste de traite.²⁴

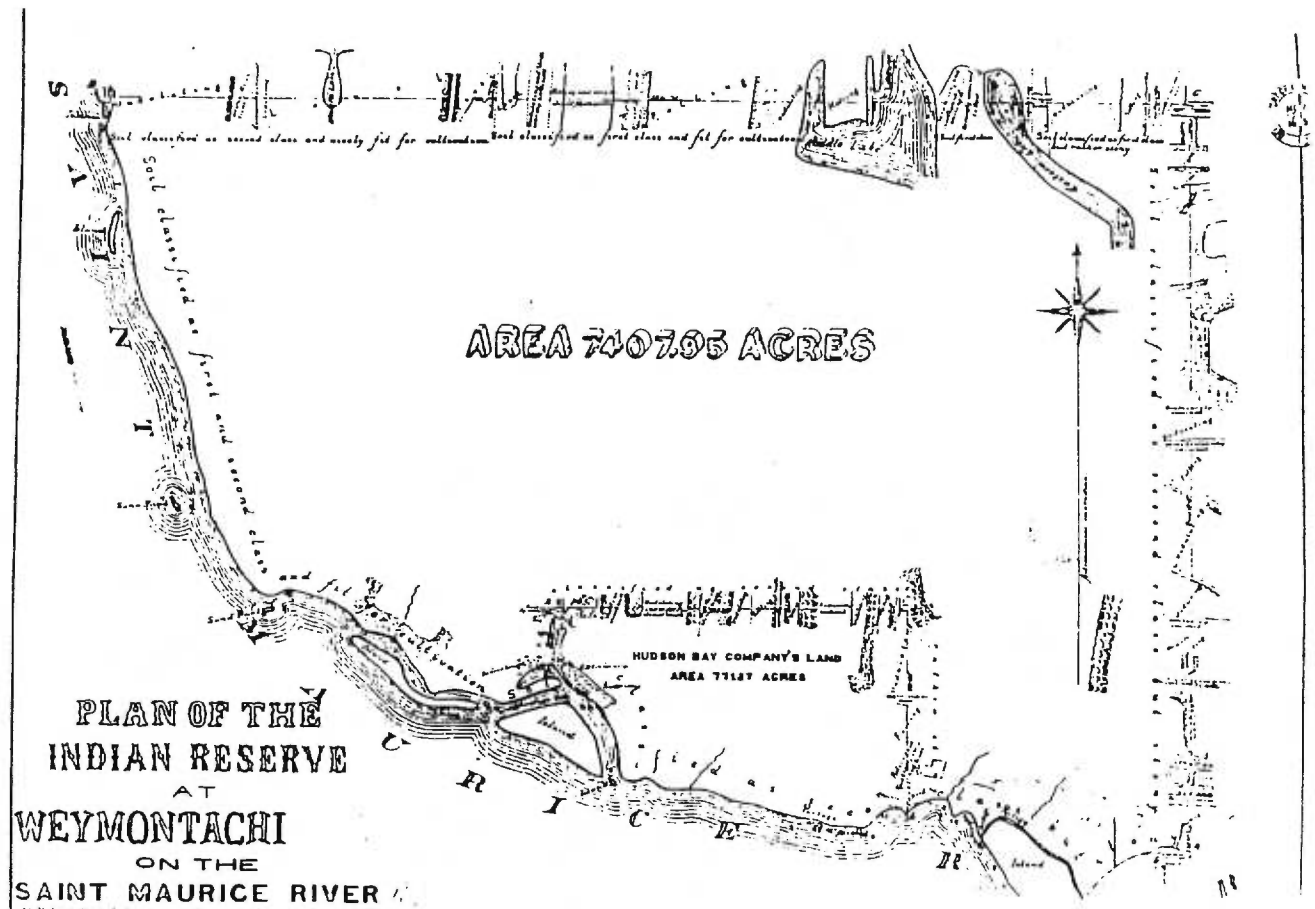


Figure 15.1. Plan de la réserve de Weymontachie, 1895
(Lambert, 1969, p. 210)

Manouane

Peu d'informations explicites ont pu être obtenues quant aux circonstances qui ont amené la population autochtone de Manouane à réclamer une réserve. Toutefois, il y a fort à parier que l'empiètement des exploitants forestiers sur leurs territoires de chasse a joué un rôle déterminant, mais dans un contexte tout de même différent de celui qui a prévalu à Weymontachie-Coucouchache.

À tout le moins depuis les années 1870, la population de Manouane vivait pratiquement au cœur des zones de coupe, alors que les chantiers se multipliaient dans les bassins des Rivières aux-Rats, Vermillon et Manouane. Toutefois, comme il en fut question au chapitre 11, l'exploitation forestière à cette époque se faisait encore à une échelle modeste, et les bûcherons ne s'attaquaient qu'à des espèces d'arbres en particulier, principalement les pins. En ce sens, on peut croire que l'impact sur la forêt a pu être somme toute limité. De plus, les gens de Manouane avaient appris à cohabiter avec les bûcherons qu'ils fréquentaient régulièrement pour commercer. Les chantiers, tout comme Saint-Michel-des-Saints, étaient devenus des endroits où plusieurs nomades s'approvisionnaient en nourriture et en boisson, et où des petits emplois occasionnels permettaient de diversifier leurs sources de revenus.

Cependant, vers la fin du XIXe siècle, la population de Manouane a sûrement vu d'un autre œil la mainmise des grandes compagnies de pâtes et papiers sur de vastes espaces forestiers. En effet, pour leurs besoins en bois, celles-ci encourageaient désormais une coupe sauvage qui ne laissait derrière que des sols parsemés de souches et de branchages. De vastes zones étaient ainsi rasées, ce qui avait notamment pour conséquence de favoriser l'érosion et d'affecter la régularité du débit des cours d'eau.²⁵ Aussi, non seulement la faune devait fuir les secteurs ravagés, mais les activités de pêche des autochtones, de même que certaines de leurs activités de piégeage, pouvaient s'en trouver perturbées. L'étau se resserrait donc constamment autour de Manouane, au point où en 1903, des explorateurs sillonnaient les parages du poste de traite afin d'évaluer le potentiel forestier.²⁶ C'est peut-être ce qui a finalement incité les autochtones de l'endroit à s'adresser aux autorités politiques puisque, trois ans plus tard, en 1906, une réserve était officiellement créée à Manouane.

Kikendatch

Les gens de Kikendatch ont été les derniers à demander une réserve en Haute-Mauricie. Plus éloignés dans l'arrière-pays, ils avaient été, jusque dans les années 1900, relativement peu

exposés à la présence occidentale. Néanmoins, en 1908, le chef Gabriel Awashish s'adressait au Department of Indian Affairs, réclamant l'octroi à sa bande d'une réserve dans le secteur du poste de Kikendatch, ou dans un rayon n'excédant pas 40 miles au nord de cet endroit.²⁷ Le chef était cependant clair, il ne voulait pas d'une réserve à l'est, à l'ouest ou au sud de Kikendatch.²⁸ Cette exigence s'explique par le fait que les territoires de chasse de la majorité des chasseurs de la bande étaient situés au nord de Kikendatch, dans la région des grands lacs du Haut-Saint-Maurice, et qu'on souhaitait ne pas trop s'en éloigner.

Quelles raisons sous-tendaient cette demande? Au départ, on peut présumer que les problèmes auxquels les gens de Weymontachie-Coucouchache et de Manouane ont été confrontés avec la progression de l'exploitation forestière aient contribué à sensibiliser la population de Kikendatch à l'importance de protéger leur territoire d'exploitation. Au tournant du XXe siècle, les bûcherons étaient encore loin de l'extrême-nord mauricien, mais les autochtones devaient être conscients que la progression de ces derniers en amont de Weymontachie n'était qu'une question de temps. Toutefois, le père Guinard a souligné que ce qui motivait le chef Awashish et les siens à demander une réserve était leur volonté de s'éloigner des vendeurs de boissons et, de façon globale, de l'influence néfaste des Blancs.²⁹ Il faut rappeler qu'encore à cette époque, la bande de Kikendatch se rendait chaque été à Weymontachie afin de prendre part à la mission. Or, les Blancs étaient maintenant nombreux à Weymontachie durant l'été, particulièrement depuis qu'avait débuté la construction du Transcontinental. Les abus de boisson et les troubles de toutes sortes étaient alors devenus monnaie courante durant la visite du missionnaire.

Même si les négociations avec les autorités politiques mirent du temps à aboutir,³⁰ les gens de Kikendatch sont tout de même allés de l'avant avec leur idée de se replier plus à l'intérieur des terres. En 1911, avec la complicité de la Hudson's Bay Company, ils ont d'abord déplacé leur centre de commerce de Kikendatch à Obedjiwan. Puis, l'étape suivante allait être d'obtenir des

Oblats qu'ils consacrent une mission particulière à la seule bande de Kikendatch. C'est ainsi qu'en 1913, le chef Awashish demanda à l'évêque Latulipe en visite à Weymontachie:

Vu que nous demeurons loin d'ici et que nous n'aimons pas à rencontrer les blancs, nous te demandons la permission de bâtir chez nous une chapelle pour recevoir le missionnaire, et d'y faire bénir un cimetière pour y enterrer nos morts...³¹

En 1914, un arpenteur fut finalement envoyé à Obedjiwan pour établir les limites d'une réserve,³² l'année même où débuta la construction d'une chapelle. Cependant, tout fut à recommencer après que le nouvel établissement autochtone ait été inondé par les eaux du réservoir Gouin à la fin des années 1910. La population autochtone d'Obedjiwan dut par la suite patienter jusqu'en 1950 avant d'obtenir une réserve en bonne et due forme.

Le revers des réserves

L'obtention d'une réserve avait son prix. En échange d'un territoire théoriquement protégé et habituellement délimité au prorata de la population, une bande devait renoncer non seulement à ses droits sur cet espace,³³ cédé à la Couronne, mais elle perdait également ceux dont elle jouissait sur l'ensemble du territoire qu'elle occupait et exploitait traditionnellement, lequel était généralement beaucoup plus vaste que celui de la nouvelle réserve.³⁴ Autrement dit, à compter de l'octroi d'une réserve, les chasseurs n'avaient plus aucun recours lorsque des Blancs s'installaient sur les territoires de chasse situés, en totalité ou en partie, hors de celle-ci. De même, les secteurs de forêt et les quantités d'animaux que les autochtones pouvaient gérer étaient très limités. C'est dire que, lorsqu'on sortait des limites de la réserve, les pratiques traditionnelles et l'accès aux ressources devenaient de plus en plus difficiles à préserver.

Un bon exemple de ceci s'est présenté à Manouane en 1908. Cette année-là, le chef de bande réclamait une zone de cinq milles adjacente aux limites de la réserve. Au dire du commis de la Hudson's Bay Company, cette démarche avait pour but « that the Indians may have some timber

for generations to come, he [le chef] is afraid that some lumbering concern may cut the timber and leave nothing for the use of the Indians ». ³⁵ En fait, on apprenait, l'année précédente, que le chef souhaitait que ses gens puissent couper du bois à l'intérieur des cinq miles afin de construire une vingtaine de maisons sur la réserve, où il n'y avait plus assez de bois. ³⁶ Or, le secteur convoité appartenait désormais à la Laurentide Paper Company Ltd, laquelle se montra tout de même disposée à vendre son bois aux autochtones. ³⁷ Ainsi, la seule construction d'une habitation causait désormais problème pour un chasseur, même dans une région forestière aussi abondante que la Haute-Mauricie.

Par ailleurs, il est apparu rapidement que, même à l'intérieur de leurs réserves, les nomades mauriciens n'étaient pas nécessairement protégés de l'empiètement des Blancs. En effet, dès 1911, des brèches légales avaient été ouvertes afin de favoriser l'accès pour les compagnies au bois de coupe qui se trouvait sur les réserves. ³⁸ C'est ainsi qu'en 1912, on apprenait qu'une grande partie de la forêt sur la réserve de Coucoucache avait été coupée illégalement, et la menace planait à la même époque sur les arbres de Weymontachie. ³⁹ Certes, les autochtones avaient toujours le privilège de vendre le bois de leurs réserves ou même de concéder des terres à bois, mais ils ne pouvaient disposer à leur guise de l'argent, laquelle retournait au gouvernement qui veillait à l'administrer.

Il reste que dans l'ensemble, la création des réserves a eu peu d'impacts immédiats sur la vie des autochtones. À court et moyen termes, elle n'a pas entraîné, ni même encouragé la sédentarisation. Les quelques habitations construites à proximité des postes de traite ont continué à n'être que des refuges temporaires, occupés principalement durant la saison estivale et lors des courtes visites aux postes de traite. ⁴⁰ Encore en 1910, la majeure partie de l'année pour les autochtones se déroulait en forêt à chasser et à trapper, et il allait en être de même pour quelques décennies encore.

*
* * *

Cet historique des premières revendications territoriales des autochtones de la Haute-Mauricie est bien sûr très sommaire. Il va sans dire qu'une recherche plus exhaustive dans les archives gouvernementales (fédérales et provinciales) sera nécessaire pour compléter ou corriger les observations faites ici. Néanmoins, ce qui vient d'être présenté inspire quelques réflexions. D'abord, on a vu dans les chapitres qui précèdent qu'en ce qui a trait aux relations avec les commerçants de fourrures et avec les missionnaires, les nomades mauriciens ont contribué à définir la configuration des rapports qui ont été entretenus. Loin de se plier aveuglément aux exigences des uns et des autres, ils ont eux aussi posé des conditions, et il en a résulté que les intervenants occidentaux ont dû s'ajuster. Sur ce plan, les succès des autochtones ont été favorisés par le fait que les Blancs avaient inévitablement besoin de leur collaboration. Il fallait des trappeurs pour obtenir des peaux, et il fallait des chrétiens pour justifier les missions. Or, pour leur part, les exploitants forestiers n'avaient pas besoin des autochtones et ne voyaient pas d'intérêts immédiats à interagir avec eux. Il n'y a donc pas eu de dialogue direct engagé entre les deux partis, de sorte que les autochtones n'ont pu faire valoir leur position et parvenir à minimiser l'impact négatif de l'industrie forestière sur leur mode de vie. D'où la nécessité de se tourner vers l'intermédiaire que constituait le gouvernement. Or, la sympathie de celui-ci allait davantage à ceux qui favorisaient l'essor économique de la province qu'à ceux qui l'entravaient. Aussi, tout ce qu'il avait à offrir aux autochtones, c'était des îlots de forêts protégés, d'une superficie insignifiante par rapport à ce dont des nomades avaient besoin. De toute évidence, la solution n'était pas de ce côté.

Par ailleurs, il a été proposé au chapitre 13 que la participation accrue des autochtones du Haut-Saint-Maurice dans le commerce des fourrures à compter de la seconde moitié du XIXe siècle avait rendu ceux-ci beaucoup plus dépendants de certaines ressources, et en particulier des animaux à fourrure. Aussi, le fait qu'un souci de préservation des espèces animales ait été,

directement ou indirectement, à la base de leur revendications territoriales semble renforcer cette idée. Ceci revient aussi à dire que non seulement les autochtones étaient conscients de l'importance de ces ressources dans leur économie de subsistance, mais également que l'exploitation qu'ils en faisaient n'était pas incohérente et uniquement dictée par la volonté de combler des besoins ponctuels à n'importe quel prix.

Notes

1. Question de S. N. Parent, président de la Commission des Eaux courantes, à A. McLaurin de la Compagnie hydraulique du St-Maurice, 27 février 1912 [Québec, 1912, p. 109].
2. ANC, 1815; Gélinas, 1996, p. 76.
3. Gélinas, 1996.
4. ANC, 1830b.
5. Ratelle, 1987, 1, p. 276.
6. ANC, 1876.
7. Clément, 1853b, p. 105; Andrieux, 1853, p. 115; Guéguen, 1879, p. 113.
8. Rue, 1961, p. 27-28.
9. APOMI, 1894g; voir aussi AD, 1889-1900, p. 172.
10. Andrieux, 1855, p. 28-29; aussi Guéguen, 1870, p. 17.
11. Guéguen, 1879, p. 116.
12. Fortin et Frenette, 1989, p. 35. Aussi, contrairement à ce qui a souvent été rapporté par les chercheurs, et même par les publications gouvernementales, il n'était pas question à cette époque d'octroyer aux autochtones de la Haute-Mauricie des réserves à Weymontachie et à Coucoucache [Villeneuve, 1984, p. 23, 29; Ratelle, 1987, 1, p. 176-177; Canada, 1990, p. 44].
13. ANC, 1878-1932. Il est donc étonnant de retrouver dans le rapport annuel du Department of Indian Affairs, à une époque aussi tardive que le milieu des années 1880, des mentions à l'effet que les autochtones de la réserve de Maniwaki étaient des Algonquins et des Têtes de Boule [Canada, 1886, p. xxii; 1887, p. xxv]. On ignore qui étaient ces autochtones désignés comme « Tête de Boule », mais il est clair qu'il ne s'agissait pas d'individus rattachés aux bandes de la Haute-Mauricie.
14. ANC, 1878-1932.
15. ANC, 1878-1932.
16. ANC, 1878-1932.
17. ANC, 1878-1932.
18. ANC, 1878-1932.
19. HBCA, B. 230/b/4, fo. 13.
20. Il semble que le tourisme de chasse et de pêche en Haute-Mauricie ait véritablement débuté dans les années 1880. À cette époque, on comptait parmi les visiteurs des Canadiens de Trois-Rivières, de même que des Américains de Boston [HBCA, B. 230/a/9, fo. 2; B. 230/a/10, fo. 20]. Dès 1890, des anglophones possédaient des clubs de chasse et de pêche au lac Édouard [ANQ-

MBF, 1890], alors qu'en 1895, une loi provinciale permettait désormais au gouvernement de distribuer, par l'entremise de baux, des lots de chasse à des Blancs dans les régions qui, comme la Haute-Mauricie, étaient éloignées des établissements de colons [Ratelle, 1987, 1, p. 236-237].

21. Québec, 1889, p. xxii, 84, 444, 454, 654; 1908; de Courval, 1908.

22. HBCA, B. 230/a/7, fo. 29.

23. ANC, 1878-1932; HBCA, B. 230/a/14, fo. 2.

24. HBCA, B. 230/a/14, fo. 3. Probablement dans le sillon de la transaction avec le gouvernement canadien en 1869, la Hudson's Bay Company avait le droit de réclamer la propriété des territoires sur lesquels se dressaient ses installations. C'est ainsi qu'en 1897, la compagnie possédait 470 ⁵/₁₀ acres de terrain en Haute-Mauricie: 445 ⁵/₁₀ acres à Weymontachie; 20 acres à Coucoucache; deux acres à Manouane et trois acres à Kikendatch [HBCA, B. 266/e/6, fo. 3].

25. Québec, 1908, p. 11.

26. HBCA, B. 309/a/9, fo. 9.

27. ANC, 1908-1909.

28. ANC, 1908-1909.

29. Guinard, 1945, p. 170.

30. Le Department of Indian Affairs, qui s'est montré favorable à la demande du chef Awashish, estimait à 5120 acres la superficie nécessaire pour la réserve. Le gouvernement québécois s'est cependant opposé à la création d'une réserve à Kikendatch, stipulant qu'il ne restait plus de disponible que 581 des 230 000 acres mis à la disposition des autochtones selon la loi de 1851. Le fédéral a alors offert à la province d'acheter 3000 acres de terres qui auraient par la suite été réservés aux gens de Kikendatch [ANC, 1908-1909].

31. Joyal, 1915, p. 80; aussi Guinard, 1945, p. 86.

32. White, 1914.

33. Il faut entendre ici des droits théoriques découlant d'une occupation ancienne du territoire et sur lesquels les autochtones auraient pu s'appuyer dans un contexte juridique. Par contre, il n'y avait aucune loi à l'époque qui reconnaissait formellement des droits territoriaux aux autochtones de la Haute-Mauricie.

34. Savard et Proulx, 1982, p. 127.

35. HBCA, B. 309/b/1, fo. 5.

36. HBCA, B. 309/c/1, fo. 322.

37. HBCA, B. 309/c/1, fo. 331.

38. Savard et Proulx, 1982, p. 163-165. En effet, un amendement à l'Acte sur les Indiens stipulait que « toute compagnie ou toute autorité municipale et provinciale possèdent le

pouvoir statutaire, soit fédéral soit provincial, de prendre et d'utiliser des terres ou quelque intérêt dans des terres, sans le consentement du propriétaire, peut, avec le consentement du Gouverneur en conseil comme susdit, et subordonnement aux termes et conditions imposés par ce consentement, exercer ce pouvoir statutaire à l'égard de toute réserve ou partie d'une réserve, et dans tout pareil cas une indemnité doit être versée aux sauvages de la bande » [Savard et Proulx, 1982, p. 163-164].

39. ANC, 1912-1938; AD, 1914.

40. Il y eut une vague de construction de maisons dans les années 1910 et 1920, et ce tant à Weymontachie qu'à Manouane et Kikendatch. En fait, de véritables petits villages sont apparus. Mais la vocation des habitations est néanmoins demeurée la même, alors que les familles ne s'y installaient que pour de courtes périodes, lors de leurs séjours à proximité des postes de traite. En fait, encore dans les années 1930, plusieurs familles préféraient passer l'été dans leurs tentes, plantées à côté des maisons [Marchand, 1936; Dubé, 1933b; Plouffe, 1930; Davidson, 1928a, p. 24].

Conclusion

Conclusion

La gestion de l'étranger

D'aussi loin que leur arrivée dans la région, les nomades de la Haute-Mauricie ont toujours entretenu des contacts avec leurs voisins, à commencer par les Iroquoiens de la vallée laurentienne et leurs cousins algonquiens du nord des Grands Lacs. Au XVI^e siècle, la présence des pêcheurs européens dans l'estuaire du Saint-Laurent, et plus particulièrement le commerce qu'ils pratiquaient avec les Montagnais, a probablement contribué à mettre les gens des Hauts mauriciens en contact « par anticipation »,¹ avec des traits de la culture occidentale. Les contacts directs entre ces derniers et les arrivants d'outre-mer remontent à tout le moins à 1634 et, de là, peu importe ce qui a pu se produire en Haute-Mauricie comme perturbations, mouvements de populations, etc., les autochtones de la région ont toujours cultivé des rapports avec les Blancs, le plus souvent par l'entremise de visites dans les postes de traite circonvoisins à la région. Bref, les contacts et les changements culturels qu'ils ont inévitablement entraînés, ont toujours constitué une composante du mode de vie des nomades mauriciens.

En 1760, les occupants de la Haute-Mauricie étaient déjà des habitués de la culture occidentale. Une participation déjà ancienne au commerce des fourrures avait introduit dans leur quotidien plusieurs articles de facture occidentale, dont certains avaient remplacé leurs équivalents traditionnels. Pour acquérir ces objets, ils avaient réorienté leurs activités prédatrices, consacrant plus d'énergie au piégeage d'animaux à fourrures desquels ils tiraient leur monnaie d'échange. Ceci avait sans doute favorisé, ou consolidé, une répartition des familles à l'intérieur de groupes de chasse qui jouissaient de privilèges sur les animaux à fourrure compris sur des portions de territoire bien délimitées.² Parallèlement, au hasard de leurs visites dans la vallée laurentienne pour y échanger des peaux, les nomades mauriciens ont croisé les prêtres, et sont probablement « remontés » dans leur domaine avec quelques

pratiques et croyances chrétiennes. De même, lorsque des commerçants décidèrent finalement de s'établir en Haute-Mauricie, les autochtones de l'endroit étaient déjà familiers avec l'économie des fourrures. Et lorsque, plus tard, les missionnaires entreprirent de faire mission dans la région, ils y trouvèrent des gens familiers avec le christianisme. C'est dire que l'arrivée des Blancs en Haute-Mauricie n'a pas eu l'effet d'une surprise pour la population locale. Elle n'a fait que rapprocher davantage des partenaires de longue date.

Ces visiteurs occidentaux avaient beaucoup à offrir aux nomades mauriciens, mais ceux-ci se sont montrés sélectifs dans leurs emprunts. En effet, ils ont préféré conserver, ou au plus modifier, un bon nombre de traits culturels qui leur étaient propres depuis leur plus lointaine histoire. Cette attitude reflétait un souci de sauvegarder un mode de vie qui, basé sur des pratiques et des croyances éprouvées, répondait parfaitement à leurs besoins et à leurs aspirations. Or, l'interaction avec les Blancs a néanmoins généré des contraintes de toutes natures qui, à l'occasion, ont forcé les autochtones à dévier de leur politique de conservation culturelle pour répondre aux besoins de leurs partenaires. En ce sens, la présente étude a permis de mettre en lumière certaines réussites et certains revers que les nomades mauriciens ont connus dans leur gestion de l'étranger. De manière générale, on a pu constater que, à l'image de ce qui a prévalu chez plusieurs populations algonquiennes du Subarctique à la même époque, les autochtones des Hauts mauriciens sont parvenus à maintenir sans trop de changements la base de leur organisation sociale, mais ils ont eu une emprise plus fragile sur leur économie de subsistance.³

La continuité du social

Tout au long du XIXe siècle, la continuité a nettement supplanté les changements au sein de l'organisation sociale des nomades mauriciens. Certes, l'avènement des postes de traite en Haute-Mauricie a entraîné la formation d'unités sociales élargies (bandes), de même que des mouvements de populations dans cette région. Mais ces phénomènes constituaient des

composants intrinsèques de la dynamique culturelle des Algonquiens nomades et prévalaient sans doute avant l'arrivée des Européens, bien que pour des motifs différents. L'interaction avec les commerçants et les missionnaires a également débouché sur la nomination de chefs de bande, chargés de parler au nom de tous. Or, tant les bandes que les chefs de bande ne constituaient que des institutions secondaires qui, habituellement, n'étaient effectives que durant la saison estivale. De plus, il ne semble pas qu'avant 1910, l'ensemble des autochtones de la Haute-Mauricie se soient considérés comme membres d'une seule et même nation. Malgré la fréquence des rencontres entre les chasseurs et les familles des différentes bandes, malgré les mariages exogames et malgré le partage d'un même mode de vie, les gens de Weymontachie-Coucouché, de Manouane et de Kikendatch ont tous tracé leur propre parcours historique. Ce ne fut que plus tard au XXe siècle, et ce dans un contexte historique et politique qui reste à étudier, qu'une identité collective a véritablement émergé parmi l'ensemble des autochtones de la Haute-Mauricie.

C'est ainsi que tout au long de la période couverte, le groupe de chasse est demeuré l'unité sociale maximale des nomades mauriciens, du moins durant la majeure partie de l'année. De plus, la composition de ces groupes a toujours été définie par des critères de parenté. Dans le cas des groupes de chasse ayant la famille étendue pour base — le cas le plus fréquent durant tout le XIXe siècle —, la patrilocalité demeurait le modèle privilégié, alors qu'un père de famille faisait préférentiellement équipe avec ses fils et leur famille. Dans le cas des groupes de chasse ayant pour base une association de familles nucléaires, lesquels ont été plus nombreux dans la seconde moitié du siècle, les rapports de parenté pouvaient être moins directs, bien qu'il était fréquent que des frères ou des beaux-frères et leurs familles fassent équipe.

Quant à la famille nucléaire, elle n'a pas non plus connu de transformations majeures, si ce n'est de certains ajustements mineurs au plan de la division sexuelle du travail. Par exemple, avec le temps, la façon dont le mari a dû assurer la subsistance des siens s'est modifiée. Au

départ, il était essentiellement un prédateur de gros gibier qui subvenait, grâce aux fruits de sa chasse, à la quasi totalité des besoins alimentaires de sa famille. Et bien qu'il soit devenu progressivement un trappeur, son rôle est demeuré le même, alors qu'il nourrissait les siens avec la viande des bêtes prises au piège, ou avec les produits alimentaires échangés contre des peaux. Autrement dit, d'une façon ou d'une autre, le mari est demeuré celui qui avait pour principale tâche d'assurer la subsistance de la famille. Par contre, les tâches et l'emploi du temps de la femme ont quelque peu changé. Notamment, il est probable qu'elle dut s'impliquer davantage dans les activités de prédation, en partie pour combler l'absence prolongée de son mari trappeur durant l'hiver. Elle contribuait ainsi à nourrir ses enfants et, bien qu'elle remettait à son mari les peaux qu'elle pouvait amasser, elle assurait tout de même des revenus à la famille. Néanmoins, il reste que, dans l'ensemble, la femme est demeurée celle qui avait avant tout la charge du camp et des enfants.

C'est dire que l'organisation sociale des autochtones du Haut-Saint-Maurice n'aurait pas été affectée outre mesure par la participation de ceux-ci à l'économie des fourrures. D'ailleurs, il faut reconnaître que les commerçants ne voyaient pas d'intérêt à chambarder la structure sociale de leurs partenaires économiques. Tout ce qu'ils voulaient c'était des fourrures, et les autochtones pouvaient efficacement leur en fournir sans avoir à changer radicalement leur mode de vie. En fait, ce furent les missionnaires qui, avec leur aspirations civilisatrices, étaient les plus susceptibles d'encourager une redéfinition de l'ordre social. S'il n'en avait tenu qu'à eux, les nomades mauriciens se seraient installés dans la réserve de Maniwaki où ils auraient cultivé la terre, où ils auraient cotôyé toute l'année les oblats établis au même endroit, où leurs enfants auraient fréquenté l'école, etc. Or, les gens des Hauts mauriciens avaient un tout autre agenda. D'une part, ils n'envisageaient absolument pas de se sédentariser et de se faire agriculteurs. À leurs yeux, la course des bois demeurait le mode de vie par excellence. D'autre part, ils voulaient bien rencontrer les missionnaires, mais c'étaient eux qui allaient devoir se déplacer et venir en Haute-Mauricie. Évidemment, ces choix ont eu une

influence directe sur les succès que connurent les robes noires, tant au plan de la conversion que de la "civilisation" des autochtones.

Ainsi, parce que les nomades mauriciens souhaitaient demeurer dispersés dans les bois durant la majeure partie de l'année, ce n'était qu'à l'été que les missionnaires pouvaient les rencontrer tous ensemble. De plus, comme les religieux devaient également visiter plusieurs autres populations nomades à cette époque de l'année, ils n'eurent généralement que quelques semaines à consacrer à la mission de Weymontachie. C'était trop peu de temps pour espérer implanter concrètement le christianisme et la civilisation en Haute-Mauricie. Certes, les missionnaires ont créé une certaine frénésie chrétienne au moment de leur passage — encore qu'on puisse difficilement en mesurer le véritable sens —, mais durant le reste de l'année, le retour à l'ancienne complicité des autochtones avec la nature et avec les esprits reprenait rapidement le premier plan. Autrement dit, la persistance de plusieurs pratiques et croyances "païennes" tout au long de la période étudiée, et au-delà, témoigne d'un refus plus ou moins total des nomades mauriciens de se livrer non seulement à une religion étrangère, mais aussi — les deux étant liées — à une civilisation étrangère:

... those tribes who could still put a piece of forest between themselves and the long arm of the invaders, those who escaped the worst maladies of European contact, had little need of the full "civilized" cure offered by the Christian doctors. To have accepted it would have brought on premature cultural suicide.⁴

Il ne faudrait cependant pas conclure que la présence des missionnaires fut sans laisser de traces dans le quotidien des autochtones. Au contraire, outre le fait que les religieux ont probablement donné le coup de grâce à une polygamie déjà en déclin, leurs ouailles ont adopté un certain nombre des croyances et des pratiques chrétiennes afin de remplacer ou enrichir leurs croyances et leurs pratiques traditionnelles. Mais il reste qu'une population façonne son système de référence spirituel à partir de l'univers qui l'entoure,⁵ et comme l'univers des nomades mauriciens — et j'entends ici par univers non seulement l'environnement physique mais aussi l'organisation sociale et l'économie de subsistance — est demeuré sensiblement le

même tout au long du XIXe siècle, on peut présumer que l'impact du christianisme dans leur quotidien est demeuré relativement modeste.

Enfin, sans prétendre que la langue ait constitué un cheval de bataille avec lequel les autochtones de la Haute-Mauricie ont lutté pour préserver leur identité, il demeure que le peu d'intérêt qu'ils ont montré à apprendre la langue de leurs interlocuteurs occidentaux est typique d'une certaine attitude générale à l'égard des Blancs. On ne sait trop de quelle manière les nomades mauriciens ont communiqué avec les ouvriers de la Hudson's Bay Company d'origine canadienne-française. Peut-être qu'un genre de lingua franca s'est établi au fil des ans. Par contre, les négociations avec les commis et les chefs de district, pour la plupart anglophones, se sont probablement déroulées en cri. Ces responsables maîtrisaient habituellement une ou plusieurs langues autochtones et pouvaient s'ajuster aux nombreux dialectes. Il en allait de même pour les missionnaires qui ont toujours enseigné en cri ou en algonquin en Haute-Mauricie. C'est ainsi que le français, qui allait éventuellement devenir la langue seconde des nomades mauriciens, a mis beaucoup de temps à s'implanter. Si quelques chasseurs seulement pouvaient communiquer dans cette langue avant 1910,⁶ encore à cette date, la majorité de la population était unilingue, y compris les chefs de bande.⁷

Les mutations de l'économique

Les chapitres consacrés à l'économie des autochtones font clairement ressortir que cet aspect de leur mode de vie a été grandement influencé par l'interaction avec les Blancs, et spécialement avec les commerçants de fourrures, et que cette influence a été principalement notable au plan de la culture matérielle et des activités de prédation. Dans le premier cas, la méthode d'analyse à partir des livres de comptabilité a bien fait ressortir le rythme d'apparition des objets de facture occidentale dans le quotidien des autochtones. Par exemple, l'importance des achats de tissus dans les années 1860 indique que la tenue vestimentaire des Blancs avait probablement été définitivement adoptée à cette époque. Vingt ans plus tard,

l'apparition d'une panoplie d'articles de table sur la liste d'achat des chasseurs témoigne d'un moindre attrait envers la fabrication et l'utilisation des ustensiles de bois et d'écorce, etc. Il demeure cependant que les articles de traite n'ont pas été imposés aux autochtones. Ceux-ci ont choisi de les adopter, parce qu'ils répondaient nécessairement à un besoin. D'ailleurs, en réalité, ils ont beaucoup contribué à définir les inventaires des postes, en refusant d'acheter des articles qu'ils jugeaient inutiles ou de mauvaise qualité, et en plaçant des demandes précises pour d'autres objets que les commerçants n'avaient pas vraiment le choix de fournir. En somme, les autochtones de la Haute-Mauricie ont exercé un contrôle serré sur leur acculturation matérielle.

Afin d'obtenir les articles de traite, il fallait offrir des peaux en échange. Aussi, en acceptant d'entrer dans une relation commerciale avec la Hudson's Bay Company, les autochtones ont dû redéfinir leurs activités de prédation, en consacrant plus de temps et d'énergie à poursuivre les animaux à fourrure. L'essentiel de cet ajustement structurel avait cependant été réalisé bien avant que les premiers commerçants ne s'installent en Haute-Mauricie. Par contre, le commerce des fourrures reposait sur un grand nombre de variables (demande des marchés, évolution des prix des fourrures et des articles de traite, concurrence entre les commerçants, fluctuation des populations animales, capacité des autochtones à trapper, etc.), de sorte qu'en plus d'un ajustement structurel, les autochtones ont dû procéder constamment à des ajustements conjoncturels. Ce n'est pas dire que les nomades mauriciens ne pouvaient que réagir au moindre caprice de l'une ou l'autre des variables du commerce. Au contraire, ceux-ci ont contribué pleinement à définir la configuration des diverses modalités entourant le commerce des fourrures en Haute-Mauricie. Par leur hargne face aux tentatives de hausser le coût des articles de traite, ils ont privé les commis d'une marge de manœuvre dans leur politique de prix, ce qui s'est traduit par une difficulté de générer des profits significatifs. Par leurs menaces de commercer avec une opposition facilement accessible, ils ont aussi incité les commis à s'écarter des politiques officielles de la Hudson's Bay Company. C'est ce qui

explique notamment que les crédits accordés aient toujours été relativement élevés, que l'endettement ait persisté et que l'argent comptant ait continué à circuler. En ce sens, on peut affirmer qu'au plan des modalités qui entouraient les échanges, les chasseurs de la Haute-Mauricie ont su imposer leurs exigences, ce qui s'est traduit par un certain contrôle sur l'orientation du commerce.

Par contre, il y a eu un domaine, qui touchait non seulement le commerce mais aussi la subsistance, où le contrôle exercé par les autochtones a été beaucoup moins déterminant. Il s'agit de l'accessibilité aux ressources animales. Comme l'économie de subsistance et le commerce reposaient, à la base, sur la chasse et le piégeage, il devenait inévitable que des perturbations de toutes sortes au plan de la disponibilité des animaux chassés se répercutent sur ces deux aspects de la vie économique, parfois simultanément. L'exemple le plus frappant est tout ce qui a découlé de la raréfaction des orignaux à compter des années 1850. Jusqu'à cette époque, la subsistance des nomades mauriciens reposait sur la chasse au gros gibier. Ceux-ci subvenaient alors à la quasi totalité de leurs besoins alimentaires, comme en témoigne notamment la quantité modeste des produits alimentaires achetés dans les postes de traite. D'ailleurs, dans la première moitié du XIXe siècle, le commerce des fourrures n'était qu'accessoire pour les autochtones. Ces derniers n'échangeaient des peaux que pour se procurer des objets et des produits qui servaient à améliorer leur qualité de vie et l'accomplissement des diverses tâches quotidiennes; ils se procuraient des vêtements pour compléter la garde-robe traditionnelle, des fusils pour faciliter la chasse, des couteaux pour travailler efficacement le bois et l'écorce, etc. En d'autres termes, les nomades mauriciens demeuraient autonomes au plan de leur subsistance, mais ils entretenaient tout de même des rapports commerciaux avec la Hudson's Bay Company afin d'obtenir des outils qui permettaient d'assurer plus facilement cette subsistance.

Or, lorsque les originaux se sont faits plus rares, la nourriture de laquelle vivaient les autochtones s'est aussi raréfié. Ceux-ci ont alors été confrontés à un choix. Ils avaient la possibilité de se rabattre sur l'exploitation d'autres ressources fauniques relativement abondantes en Haute-Mauricie — on pense en particulier à la pêche ou à la chasse au petit gibier (lièvres, perdrix, etc.) — pour ainsi continuer d'assurer eux-mêmes leur subsistance. Ils avaient aussi l'option de se tourner vers le commerce afin de se procurer des produits alimentaires par voie d'échange. De toute évidence, les nomades mauriciens ont opté pour le second scénario, et ce choix était sans doute justifié, du moins à court terme. Car si les prix des produits alimentaires dans les postes de traite — les endroits tout désignés pour s'approvisionner — étaient très élevés, les réserves d'animaux à fourrures, et celles des castors en particulier, en Haute-Mauricie semblaient suffisamment fournies pour se permettre d'y puiser abondamment. Et c'est ce que firent les chasseurs, d'autant plus que le piégeage intensif fournissait également une quantité non négligeable de viande. Or, les originaux ont probablement mis plus de temps que prévu à revenir, de sorte que le piégeage intensif, d'abord considéré comme une mesure palliative, est finalement devenu un mode de vie.

Toutefois, cette nouvelle orientation prédatrice, probablement stimulée par la hausse de prix offerts pour les peaux à compter des années 1860, a fini par diminuer sérieusement la population de certaines espèces d'animaux à fourrures, à commencer par celle des castors et des visons. Ainsi, le piégeage fournissait de moins en moins de viande et, surtout, de moins en moins de revenus. Par conséquent, les nomades mauriciens ont dû se tourner non seulement vers le piégeage d'autres espèces d'animaux (ours, renards) dont la Hudson's Bay Company recherchait les fourrures, mais aussi vers des activités de prédation qu'ils avaient écartées auparavant, à savoir la pêche et le piégeage du petit gibier. C'est du moins ce qui semblait prévaloir dans la première moitié des années 1880. Finalement, le retour du gros gibier à compter des années 1890 a sans doute à nouveau changé les données, mais les stratégies de subsistance préconisées par les autochtones à cette époque restent à être étudiées.

En somme, ce qu'il convient de retenir de toutes ces péripéties, c'est qu'en s'appuyant à la fois sur l'exploitation de ressources animales et sur des rapports commerciaux pour assurer leur survie, les autochtones de la Haute-Mauricie se trouvaient à la merci de plusieurs facteurs. D'abord, comme toutes les populations de chasseurs-cueilleurs, ils étaient dépendants de la disponibilité des ressources qu'ils exploitaient. Mais ce facteur en lui-même est peu significatif parce que dans l'éventualité où les ressources recherchées se fassent rares, il y en a habituellement d'autres pour compenser. Par contre, là où ce facteur prend de l'importance, c'est lorsqu'un tiers parti vient limiter les alternatives dont dispose une population. En faisant du commerce des fourrures une composante essentielle de leur économie de subsistance, les nomades mauriciens acceptaient du même coup que l'orientation de leurs activités prédatrices ne soit plus soumise à leur seule volonté. Pour obtenir des articles de traite devenus essentiels, et éventuellement des produits alimentaires indispensables, ceux-ci ont dû offrir ce que les commerçants recherchaient, à savoir des peaux, et souvent certaines peaux en particulier. Il a donc fallu que les autochtones ajustent leur prédation en conséquence, ce qui revient à dire que pour bénéficier des avantages que présentait le commerce, ils ont dû céder une partie de leur indépendance. On peut croire que dans la seconde moitié du XIXe siècle, les nomades mauriciens ont su tirer leur épingle du jeu dans les rapports commerciaux, grâce notamment à l'abondance de la faune à fourrure en Haute-Mauricie. Mais des périodes critiques au plan de la disponibilité des ressources, comme celle qui a prévalu dans la première moitié des années 1880, ont fait ressortir la vulnérabilité à laquelle s'exposaient désormais les autochtones en n'ayant plus leur pleine autonomie.⁸

*
* *

Ces grandes conclusions ne sont pas surprenantes. Dès 1984, Bishop avait noté que les études ethnohistoriques sur les Algonquiens nomades du Subarctique tendaient inévitablement à mettre en lumière cette opposition entre la stabilité de leur organisation sociale et l'agitation

de leur organisation économique.⁹ Mais il reste que ces mêmes études — entendons ici des études ethnohistoriques d'envergure qui examinent dans le détail et sur une longue période l'évolution socio-économique d'une population donnée — sont relativement peu nombreuses et permettent difficilement de pousser plus à fond les comparaisons. En ce sens, la présente étude se veut non seulement une source de nouvelles connaissances sur l'histoire sociale et économique des autochtones de la Haute-Mauricie, mais également un nouvel outil de comparaison qui devrait éventuellement permettre de porter un regard théorique plus substantiel sur l'attitude des Algonquiens nomades envers la présence eurocanadienne.

Enfin, la présente recherche a fait ressortir l'utilité que présentent les livres de comptabilité des compagnies de traite pour les études ethnographiques. Jusqu'ici, les chercheurs qui ont eu recours aux archives de la Hudson's Bay Company pour des études d'ethnographie historique ont surtout opté — parfois faute d'autres possibilités — pour la consultation des journaux de poste, de la correspondance et des rapports administratifs qui offrent des informations de nature qualitative. Or, malgré des travaux d'importance qui ont fait ressortir de façon claire le potentiel ethnographique des livres de comptabilité,¹⁰ cette documentation est demeurée, dans l'ensemble, sous-utilisée. Pourtant, elle contient probablement, de manière implicite, beaucoup plus d'informations sur le mode de vie des autochtones que n'en renferment les autres types de documents. Par contre, l'inconvénient majeur qu'ils présentent, c'est le temps qu'il faut consacrer pour les interroger, notamment à l'aide d'une approche quantitative. Néanmoins, les efforts peuvent alors être grandement récompensés.

Quelques pistes de recherche

La présente étude est nécessairement incomplète. Incomplète parce que, au départ, la question de l'acculturation des nomades mauriciens est trop complexe pour être traitée dans sa totalité, et qu'il a fallu se résigner à n'en considérer que certains aspects. Incomplète aussi parce que les sources historiques utilisées ont nécessairement leurs limites quant au bagage

ethnographique qu'elle peuvent renfermer. Enfin, incomplète parce que toutes les sources d'informations disponibles n'ont pas été consultées. En effet, particulièrement au plan de la documentation d'archives, il reste beaucoup de données à recueillir.

À elles seules, les archives de la Hudson's Bay Company renferment encore une foule d'informations à la fois sur l'histoire de la traite des fourrures en Haute-Mauricie et sur l'ethnographie des autochtones de la région. En premier lieu, les livres de comptabilité du poste de Weymontachie pour les années 1830 ont pratiquement tous été conservés.¹¹ En les soumettant à la même analyse quantitative que celle appliquée tout au long de la présente étude, il serait notamment possible de documenter précisément les circonstances qui ont entouré les changements dans l'économie de subsistance de gens de Weymontachie entre le contexte de concurrence des années 1820 et le contexte de monopole des années 1840. En d'autres termes, on pourrait confirmer, raffiner ou infirmer l'hypothèse d'un repli des autochtones sur une chasse de subsistance, après une période de commerce relativement intensif.

Toujours au plan de l'analyse des livres de comptabilité, il a fallu, tout au long de cette recherche, ne retenir que des échantillons de données pour chacune des époques étudiées, compte tenu que l'objectif visé était d'offrir une vue d'ensemble des rapports entre les autochtones et les intervenants occidentaux sur une longue période. Aussi, il serait profitable de procéder à une analyse plus exhaustive des données disponibles pour chaque époque. Des études qui tiendraient compte de toutes les informations disponibles pour l'ensemble des chasseurs — dont le nombre est tout de même restreint — offriraient un portrait beaucoup plus juste de la réalité sociale et économique. À cette fin, une avenue intéressante serait le recours à l'informatique. En compilant de façon détaillée l'ensemble des données reliées aux transactions de chaque chasseur, à savoir les dates, le détail de tous les articles de traite obtenus et de toutes les fourrures échangées, et ce en terme de nature, de quantité et de valeur,

il serait possible, à l'aide d'un logiciel permettant des recoupements rapides entre les divers éléments et catégories de données, d'établir une quasi infinité de relations qui s'avèreraient autant de petites données ethnographiques.

Il faudrait également éplucher de manière serrée la correspondance administrative de la Hudson's Bay Company, à commencer par celle rattachée au quartier général du Montreal Department (B. 134). Cette documentation n'a été utilisée ici que partiellement, notamment pour combler en partie le vide documentaire des années 1850. Or, ce corpus, qui contient entre autres de nombreuses lettres rédigées par les chefs de district et les commis du St. Maurice District à l'intention de leurs supérieurs (B. 134/c), est riche en informations relatives à la situation du commerce dans la région ainsi qu'aux comportements économiques des autochtones. Il ne serait pas étonnant d'y retrouver également des rapports statistiques relatifs au commerce du St. Maurice District et qui nous renseigneraient davantage sur la situation qui prévalait au poste de Kikendatch. Il serait également utile de consulter les archives relatives aux postes de traite opérés par la compagnie en périphérie des Hauts mauriciens (ex. Megiskan, Waswanipi, Pointe-Bleue, Lac-des-Sables, Grand Lake, Lake Barriere, etc.), ce qui permettrait sans doute de mieux suivre les allées et venues des nomades mauriciens, de même que l'étendue du commerce qu'ils ont mené à l'extérieur de la région. Une telle démarche pourrait également livrer des informations précieuses sur la provenance des gens qui ont joint la bande de Kikendatch-Obedjiwan au fil des ans.

Par ailleurs, des recherches en archives devraient être entreprises afin de documenter plus adéquatement le commerce des fourrures en Haute-Mauricie dans le dernier quart du XVIII^e siècle. Par exemple, les archives de Frederick Haldimand n'ont pas été consultées ici de manière exhaustive, et les informations qui en ont été tirées n'ont pas été exploitées à leur plein potentiel. De même, les marchands impliqués dans le commerce avec les nomades mauriciens à cette époque (les de Montigny, Beaubien, Tonnancour et autres) sont susceptibles

d'avoir laissé des archives personnelles qui pourraient être utiles. Les archives gouvernementales de cette époque pourraient également contenir des informations sur les permis de traite octroyés à certains de ces marchands et qui pourraient renseigner sur l'ampleur du commerce dans la région. Sur un autre plan, ces mêmes archives gouvernementales devraient être dépouillées pour documenter de manière plus exhaustive toutes les tractations entourant la création des réserves en Haute-Mauricie au tournant du XXe siècle. En particulier, les archives du ministère des Terres et Forêts du Québec devraient être utiles. Enfin, Lambert a déjà démontré le potentiel historique et ethnographique des archives de l'arpentage primitif (ministère de l'Énergie et des Ressources, Québec).¹² Parcourir cette documentation pourrait notamment fournir des données précieuses sur les conditions de la faune en Haute-Mauricie dans la seconde moitié du XIXe siècle, un domaine qui s'est avéré déterminant dans la présente étude.

Dans un autre domaine, il serait souhaitable de procéder à des fouilles archéologiques plus approfondies en Haute-Mauricie. Certes, les sites les plus intéressants aux environs de Kikendatch et, surtout, du lac Obedjiwan, reposent aujourd'hui sous plusieurs mètres d'eau. Toutefois, d'autres sites encore accessibles mériteraient une attention particulière. C'est le cas notamment pour les environs de l'ancien poste de la North West Company à Weymontachie. Une intervention dans ce secteur permettrait non seulement de localiser précisément l'emplacement de l'établissement, mais peut-être aussi de mettre à jour les traces d'une présence autochtone et d'identifier un lieu de rassemblement. Si ce poste a été en activité pendant une quinzaine d'années (1806-1820) avant l'arrivée de la Hudson's Bay Company, il se pourrait qu'il ait joué un rôle important dans l'émergence de la bande de Weymontachie. Par contre, il est possible également qu'avant 1820, les gens de Weymontachie aient eu l'habitude de s'assembler à l'embouchure de la Manouane, un autre secteur qu'il serait nécessaire de fouiller.

Enfin, il sera primordial de recueillir le plus tôt possible la tradition orale atikamekw qui réfère à la période étudiée. Une telle entreprise permettra assurément de corriger ou de compléter plusieurs des observations proposées ici.

*
* *

Il suit de toutes ces réflexions que la profession de véracité que
je me suis faite a plus son fondement sur des
sentiments de droiture et d'équité que sur la réalité des choses,
et que j'ai plus suivi dans la pratique les directions morales
de ma conscience que les notions abstraites du vrai et du faux. [...]
C'est uniquement par là, ce me semble, que la vérité est une vertu¹³

Notes

1. Lévi-Strauss, 1973, p. 370.
2. Hickerson, 1973, p. 28-29.
3. Bishop, 1984, p. 49.
4. Axtell, 1982, p. 38.
5. Coates, 1991, p. 134.
6. ANQ-MBF, 1890; HBCA, E. 83/2, fo. 181.
7. Joyal, 1915, p. 79; Guinard, 1945, p. 85.
8. Rappelons que ce portrait de l'évolution des rapports entre les autochtones de la Haute-Mauricie et leurs interlocuteurs occidentaux découle d'une étude qui a surtout porté sur la bande de Weymontachie. Or, il s'agit d'un scénario qui, dans les grandes lignes, pourrait sans doute être appliqué aux bandes de Manouane et de Kikendatch, mais en tenant compte que le niveau de dépendance envers les commerçants de fourrures a probablement été plus élevé à Manouane qu'à Weymontachie, et plus élevé à Weymontachie qu'à Kikendatch.
9. Bishop, 1984, p. 49.
10. Ray, 1974; Ray et Freeman, 1978; Jarvenpa et Brumbach, 1984; Brumbach et Jarvenpa, 1989.
11. HBCA, B. 230/d/16-27.
12. Lambert, 1989.
13. Rousseau, 1964, p. 90.

Documents cités

Documents cités

- Abel, K. M.
1984 *The Drum and the Cross: An Ethnohistorical Study of Mission Work among the Dene, 1858-1902*. Thèse de doctorat. Département d'histoire. Queen's University.
- AD, Archives Deschâtelets, Ottawa
1889-1890 *Codex historicus*, 1889-1890, Maniwaki.
1903-1909 *Codex historicus*, 1903-1909, Maniwaki.
1914 [Soumissions pour achat de limites à bois à Weymontachie]. Dossier Guinard, HEB 6964. E83Z, 51.
n.d. [Relation de la mission de 1899]. Dossier Guinard, HEB 6964. E83C, 32.
- Adams, J.
1831 Sketches of the Tête de Boule Indians, River St. Maurice. *Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec*, 2: 25-39.
- AETR, Archives de l'Évêché de Trois-Rivières, Trois-Rivières
1939 *Discours des trois chefs de bandes têtes de boule à l'intention de l'Évêque de Trois-Rivières*. D.6. 45.
- ANC, Archives nationales du Canada, Ottawa
1708 *Mémoire des sieurs Raudot s'opposant au rétablissement du poste de Temiscamingue*. Archives des colonies (Paris). MG-1, C 11 A, volume 29, p. 376.
1763 *State of the Gouvernement of Three Rivers*. British Library, Haldimand Papers. Papers Relating to the Government of Trois-Rivières and the Iron Work there, n.d., 1762-1767. MG-1, Add. Mss. 21681-1 (B-21-1), p. 14.
1765 Indian Affairs, Upper Canada Civil Control, 1796-1843. RG-10, volume 7, p. 202.
1779a *Lettre de J. G. de Tonnancour à F. Haldimand, 20 avril 1779, Trois-Rivières*. British Library, Haldimand Papers. Correspondence with M. Tonnancour, Col. of Militia at Trois-Rivières, 1778-1784. MG-21, Add. Mss. 21830 (B-170), p. 30-31.
1779b *Lettre de F. Haldimand à J. G. de Tonnancour, 26 avril 1779, Québec*. British Library, Haldimand Papers. Correspondence with M. Tonnancour, Col. of Militia at Trois-Rivières, 1778-1784. MG-21, Add. Mss. 21830 (B-170), p. 32.
1780a *Lettre de F. Haldimand à J. G. de Tonnancour, 10 février 1780, Québec*. British Library, Haldimand Papers. Correspondence with M. Tonnancour, Col. of Militia at Trois-Rivières, 1778-1784. MG-21, Add. Mss. 21830 (B-170), p. 100.
1780b *Lettre de J. G. de Tonnancour à F. Haldimand, 30 mai 1780, Trois-Rivières*. British Library, Haldimand Papers. Correspondence with M. Tonnancour, Col. of Militia at Trois-Rivières, 1778-1784. MG-21, Add. Mss. 21830 (B-170), p. 121.

- 1780c *Lettre de J. G. de Tonnancour à F. Haldimand, 28 juillet 1780. Trois-Rivières.* British Library, Haldimand Papers. Correspondence with M. Tonnancour, Col. of Militia at Trois-Rivières, 1778-1784. MG-21, Add. Mss. 21830 (B-170), p. 142.
- 1780d *Lettre de J. G. de Tonnancour à F. Haldimand, 15 septembre 1780. Trois-Rivières.* British Library, Haldimand Papers. Correspondence with M. Tonnancour, Col. of Militia at Trois-Rivières, 1778-1784. MG-21, Add. Mss. 21830 (B-170), p. 170-171.
- 1780e *Lettre de J. G. de Tonnancour à F. Haldimand, 18 juin 1780. Trois-Rivières.* British Library, Haldimand Papers. Papers Relating to State Prisoners and Suspected Persons, n.d., 1774-1784. MG-21, Add. Mss. 21845-2 (B-185-2), p. 311.
- 1780f *Lettre de J. G. de Tonnancour à F. Haldimand, 18 juin 1780. Trois-Rivières.* British Library, Haldimand Papers. Papers Relating to State Prisoners and Suspected Persons, n.d., 1774-1784. MG-21, Add. Mss. 21845-2 (B-185-2), p. 310.
- 1780g *Lettre de J. G. de Tonnancour à F. Haldimand, 12 février 1780. Trois-Rivières.* British Library, Haldimand Papers. Papers Relating to State Prisoners and Suspected Persons, n.d., 1774-1784. MG-21, Add. Mss. 21845-2 (B-185-2), p. 300.
- 1780h *Lettre de J. G. de Tonnancour à F. Haldimand, 2 août 1780. Trois-Rivières.* British Library, Haldimand Papers. Correspondence with M. Tonnancour, Col. of Militia at Trois-Rivières, 1778-1784. MG-21, Add. Mss. 21830 (B-170), p. 146-147.
- 1812 Indian Affairs, Miscellaneous Petitions, Correspondence, Regulations, Commissions, 1811-1815. RG-10, volume 627, p. 182909-182912.
- 1815 Indian Affairs, Lower Canada, Civil Control. Governor General's Office, Correspondence, 1801-1815. RG-10, volume 487, p. 4541-4548.
- 1822 Indian Affairs, Superintendent General's Office, 1791-1828. RG-10, volume 15, p. 11923.
- 1827 Indian Affairs, Military Secretary's Office, Montreal, 1816-1827. RG-10, volume 497, p. 31921-31922.
- 1830a Indian Affairs, Chief Superintendent's Office Correspondence, 1828-1830. RG-10, volume 25, p. 26162-26166.
- 1830b Indian Affairs, Chief Superintendent's Office Correspondence, 1828-1830. RG-10, volume 25, p. 26347-26348.
- 1831a Indian Affairs, Secretary of Indian Affairs, Quebec, 1831-1841. RG-10, volume 83, p. 32484-32485.
- 1831b Indian Affairs, Secretary of Indian Affairs, Quebec, 1831-1841. RG-10, volume 83, p. 32486-32487.

- 1831c Indian Affairs, Chief Superintendent's Office Correspondence, 1828-1830. RG-10, volume 25, p. 26269.
- 1831d Indian Affairs, Secretary of Indian Affairs, Quebec, 1831-1841. RG-10, volume 83, p. 32386-32387.
- 1832 Indian Affairs, Secretary of Indian Affairs, Quebec, 1831-1841. RG-10, volume 84, p. 33128-33130.
- 1833a Indian Affairs, Secretary of Indian Affairs, Quebec, 1831-1841. RG-10, volume 86, p. 34070.
- 1833b Indian Affairs, Secretary of Indian Affairs, Quebec, 1831-1841. RG-10, volume 87, p. 34919.
- 1833c Indian Affairs, Secretary of Indian Affairs, Quebec, 1831-1841. RG-10, volume 87, p. 34651.
- 1834 Indian Affairs, Secretary of Indian Affairs, Quebec, 1831-1841. RG-10, volume 88, p. 35329.
- 1835 Indian Affairs, Secretary of Indian Affairs, Quebec, 1831-1841. RG-10, volume 89, p. 35845-35846.
- 1836a Indian Affairs, Secretary of Indian Affairs, Quebec, 1831-1841. RG-10, volume 92, p. 37646.
- 1836b Indian Affairs, Secretary of Indian Affairs, Quebec, 1831-1841. RG-10, volume 92, p. 37711.
- 1836c Indian Affairs, Secretary of Indian Affairs, Quebec, 1831-1841. RG-10, volume 92, p. 37645.
- 1837 Indian Affairs, Secretary of Indian Affairs, Quebec, 1831-1841. RG-10, volume 93, p. 38077.
- 1838a Indian Affairs, Secretary of Indian Affairs, Quebec, 1831-1841. RG-10, volume 96, p. 39835.
- 1838b Indian Affairs, Secretary of Indian Affairs, Quebec, 1831-1841. RG-10, volume 95, p. 39366.
- 1838c Indian Affairs, Secretary of Indian Affairs, Quebec, 1831-1841. RG-10, volume, 96, p. 39476-39478.
- 1839 Indian Affairs, Secretary of Indian Affairs, Quebec, 1831-1841. RG-10, volume 98, p. 40524.
- 1841a Indian Affairs, Secretary of Indian Affairs, Quebec, 1831-1841. RG-10, volume 102, p. 42382.
- 1841b Indian Affairs, Secretary of Indian Affairs, Quebec, 1831-1841. RG-10, volume 102, p. 42636.

- 1841c Indian Affairs, Secretary of Indian Affairs, Quebec, 1831-1841. RG-10, volume 102, p. 42486.
- 1842 Indian Affairs, Secretary and Resident Agent, Montreal, 1820-1857. RG-10, volume 78, p. 43071.
- 1843 Indian Affairs, Secretary and Resident Agent, Montreal, 1820-1857. RG-10, volume 598, p. 46854-46855.
- 1844a Indian Affairs, Secretary and Resident Agent, Montreal, 1820-1857. RG-10, volume 599, p. 47541-47542.
- 1844b Indian Affairs, Superintendent General's Office, 1791-1828. RG-10, volume 16, p. 12903-12904.
- 1844c Indian Affairs, Secretary and Resident Agent, Montreal, 1820-1857. RG-10, volume, 599, p. 47460-47461.
- 1844d Indian Affairs, Secretary and Resident Agent, Montreal, 1820-1857. RG-10, volume 599, p. 47459.
- 1844e Indian Affairs, Secretary and Resident Agent, Montreal, 1820-1857. RG-10, volume 599, p. 47494-47495.
- 1844f Indian Affairs, Secretary and Resident Agent, Montreal, 1820-1857. RG-10, volume 599, p. 47512.
- 1847 Indian Affairs, Secretary and Resident Agent, Montreal, 1820-1857. RG-10, volume 604, p. 49950-49951.
- 1851 Indian Affairs, Secretary and Resident Agent, Montreal, 1820-1857. RG-10, volume 609, p. 52957-52958.
- 1854 Indian Affairs, Secretary and Resident Agent, Montreal, 1820-1857. RG-10, volume 611, p. 53508.
- 1875 *Reverend J.M. Pian requesting that the Indians on the St. Maurice River be vaccinated.* Indian Affairs, Headquarters - Mattawa, Ontario, RG-10, vol. 1954, dossier 4482.
- 1876 *Agent Patrick Moore reporting that Michel Zages chief of the Tete de Boule band wishes to obtain land at Lake Barrière...* Indian Affairs, Maniwaki Reserve, RG-10, vol. 1994, dossier 6832.
- 1877-1878 *Protest by the band against the appointment of Jean-Baptiste Boucher as chief.* Indian Affairs, Weymontachie Reserve, RG-10, vol. 2021, dossier 8483.
- 1878-1932 *Manuan Agency. Surveys of land for the Coococache Reserve.* Indian Affairs, RG-10, vol. 7764, dossier 27074-3.
- 1886 *Correspondence regarding the election of chief by the Weymontachingue and Kickendatch.* Indian Affairs, Coococache - St. Maurice District, RG-10, vol. 2348, dossier 69 698.

- 1891 *George Leprohon is asking the reason why the Tetes-de-Boule Indians do not receive the same assistance that is granted to other Indians.* Indian Affairs, Lac Saint-Jean Agency, RG-10, vol. 2586, dossier 118 508.
- 1898 *Correspondence regarding the appointment of Dr. A. René De Cotret to visit Indians living at Grand Lac, Barrier and various Posts in the Upper Gatineau and St-Maurice Districts.* Indian Affairs, River Desert Agency, RG-10, vol. 2953, dossier 202 318.
- 1908-1909 *Abitibi Agency. Correspondence regarding the request of the Kickendath Indians to have a reserve set aside for their use.* Indian Affairs, RG-10, vol. 7537, dossier 27074-4.
- 1912-1938 *Manuan Agency. Correspondence regarding timber on the Weymontachi Reserve.* Indian Affairs, RG-10, vol. 7838, dossier 30074-12, 2 parties.
- Anderson, D. L.
1994 *The Flow of European Trade Goods into the Western Great Lakes Region, 1715-1760.* In *The Fur Trade Revisited: Selected Papers of the Sixth North American Fur Trade Conference, Mackinac Island, Michigan, 1991.* J. S. H. Brown et al. éd. East Lansing: Michigan State University Press. p. 93-115.
- Anderson, K.
1985 *Commodity Exchange and Subordination: Montagnais-Naskapi and Huron Women, 1600-1650.* *Signs*, 11(1): 48-62.
- Andrieux, F.
1853 *Mission du Saint-Maurice. Rapport sur les missions du diocèse de Québec,* 10: 112-120.
- 1855 *Lettre du R. P. Andrieux, O.M.I. à un père de la même Société, 30 septembre 1853, Maniwaki. Rapport sur les missions du diocèse de Québec,* 11: 21-31.
- 1857 *Mission de Wamontashing. Rapport sur les missions du diocèse de Québec,* 12: 17-29.
- ANF, Archives nationales de France, Paris
1701 *Texte du traité signé à Montréal le 4 août 1701.* C 11 A, volume 19, folios 41-44. Fonds des colonies,
- Anick, N.
1976 *The Fur Trade in Eastern Canada until 1870.* Parcs Canada. Département des Affaires indiennes et du Nord. Travail inédit no. 207. 2 volumes.
- Anonyme
1686? *Lac Supérieur et autres lieux où sont les Missions des Peres de la Compagnie de Jesus comprises sous le nom D'outaouacs.* (ANC, division des cartes et plans, no. Ph/902 - after 1671).
- 1840 *Mission du St. Maurice. Rapport sur les missions du diocèse de Québec,* 2: 63-68.
- 1872a [Arrestation de Jean-Baptiste Boucher à Trois-Rivières]. *Le Constitutionnel*, 22 janvier, p. 2.

- 1872b [Comparution de Jean-Baptiste Boucher à Trois-Rivières]. *Le Constitutionnel*, 7 février, p. 2.
- 1965 Le Père Joseph Guinard, o.m.i. est décédé à l'âge de 100 ans. *Vie Indienne*, 3(1): 1, 8.
- ANQ-MBF, Archives nationales du Québec-Mauricie-Bois-Francs, Trois-Rivières.
- 1875a *Demande d'assistance de Ursule Mackinac, 9 octobre 1875*. Cours des Sessions de la Paix, Correspondance, 1820-1893. 3A05-3203B.
- 1875b *Aide accordée à la veuve Tomaskqua, 18 décembre 1875*. Cours des Sessions de la Paix, Correspondance, 1820-1893. 3A05-3203B.
- 1876 *Plan d'une partie du Canton Mailhot*. Collection des cartes et plans, no. 850.
- 1878 *Demande d'assistance de Ursule Mackinac, 25 octobre 1878*. Cours des Sessions de la Paix, Correspondance, 1820-1893. 3A05-3203B.
- 1890 *Plainte de Jean-Baptiste Boucher contre le steamboat du lac Édouard, 12 septembre 1890*. Greffe de la Paix, Correspondance et plaintes réglées, 1873-1896. 3A05-4602A.
- ANQ-MTL, Archives nationales du Québec-Montréal, Montréal
- 1843-1864 *Registre du missionnaire itinérant de la région de Maniwaki*. Registres paroissiaux de L'Assomption-de-Maniwaki. Microfilm, no. 1562.
- APOMI, Archives provinciales des Oblats de Marie Immaculée, Montréal
- n.d. *Missions sauvages de Ste-Rose de Lima, Weymontaching, Rivière St-Maurice*. Dossier Maniwaki, 2D9-6-37. [ce document n'est pas antérieur à 1885].
- 1841-1893 *Codex historicus des Maisons de Saint-Hilaire, de Longueil et de Saint-Pierre de Montréal*. Vol. 1.
- 1846 *Lettre de Simpson à Monseigneur, 28-11-1846, Lachine*. Dossier Témiscamingue, 2D16-1-3.
- 1856? *Lettre d'Andrieux au Révérend Père, Maniwaki*. Dossier Maniwaki, 2D9-9-13.
- 1859 *Lettre d'Andrieux au Révérend Père, 01-08-1859, Riv. du Désert*. Dossier Maniwaki, 2D9-12-7.
- 1865-1877 *Correspondances, Actes de visites, Circulaires, 1865-1877*. Vol. 1.
- 1868a *Lettre de Pian au Révérend Père, 01-11-1868, (Témiscamingue)*. Dossier Témiscamingue, 2D16-3-11.
- 1868b *Lettre de Pian au Révérend Père, 15-07-1868, Témiscamingue*. Dossier Témiscamingue, 2D16-3-7.
- 1868c *Lettre de Guéguen au Révérend Père, 20-07-1868, Weymontachie*. Dossier Témiscamingue, 2D16-3-8.
- 1868d *Lettre de Guéguen au Révérend Père, 21-09-1868, Témiscamingue*. Dossier Témiscamingue, 2D16-3-9.

- 1868e *Lettre de Guéguen à Monseigneur, 1868, Mission de St-Claude.* Dossier Témiscamingue, 2D16-3-15.
- 1869 *Lettre de Guéguen au R. Père, 10-05-1869, St-Claude.* Dossier Témiscamingue, 2D16-4-12.
- 1870 *Lettre de Guéguen au Révérend Père, 29-05-1870, Weymontachie.* Dossier Témiscamingue, 2D16-5-11.
- 1871a *Lettre de Guéguen au Révérend Père, 31-05-1871, Trois-Rivières.* Dossier Témiscamingue, 2D16-6-11.
- 1871b *Lettre de Guéguen au Révérend Père, 07-07-1871, Weymontachie.* Dossier Témiscamingue, 2D16-6-13.
- 1871c *Rapport administratif sur le St-Maurice et les pays adjacents par le R.P. Guéguen o.m.i.* Dossier Témiscamingue, 2D16-6-17.
- 1872 *Lettre de Guéguen au Révérend Père, 08-07-1872, Weymontachie.* Dossier Témiscamingue, 2D16-7-9.
- 1877 *Lettre de Guéguen au Révérend Père, 21-07-1877, Weymontachingue.* Dossier Témiscamingue, 2D16-9-10.
- 1887a *Lettre de Guéguen au Révérend Père, 04-11-1887, Maniwaki.* Dossier Maniwaki, 2D9-23-9.
- 1888 *Lettre de Guéguen au Provincial, 28-09-1888.* Dossier Maniwaki, 2D9-3-11.
- 1889 *Lettre de Guéguen au Révérend Père, 08-03-1889, Montréal.* Dossier Maniwaki, 2D9-24-24.
- 1890 *Lettre de Guéguen au Révérend Père, 20-07-1890, Weymontachie.* Dossier Maniwaki, 2D9-25-9.
- 1892 *Inventaire de la maison de Maniwaki, 31-12-1892.* Dossier Maniwaki, 2D9-3-59.
- 1894a *Lettre de Guéguen au Bien cher Père, 30-04-1894, Maniwaki.* Dossier Maniwaki, 2D9-3-74.
- 1894b *Lettre de Guéguen au Bien cher Père, 05-07-1894, Coucoucache.* Dossier Maniwaki, 2D9-26-16.
- 1894c *Lettre de Guéguen au Bien cher Père, 19-07-1894. Weymontaching.* Dossier Maniwaki, 2D9-26-17.
- 1894d *Lettre de Guéguen à Peter McKenzie, 26-04-1894, Ottawa.* Dossier Maniwaki, 2D9-26-11.
- 1894e *Lettre de Guéguen au Révérend Père, 03-12-1894, Maniwaki.* Dossier Maniwaki, 2D9-26-24.

- 1894f *Lettre de Guéguen au Provincial, 21-03-1894, Maniwaki.* Dossier Maniwaki, 2D9-26-10.
- 1894g *Lettre de Guéguen à Mgr. Duhamel, 26-02-1894, Maniwaki.* Dossier Maniwaki, 2D9-3-66.
- 1898 *Lettre de Guéguen au Révérend Père, 21-03-1898, Maniwaki.* Dossier Maniwaki, 2D9-27-24.
- 1903 *Lettre de Lemoine à J. Jodoin, 20-07-1903, Weymontachie.* Dossier Maniwaki, 2D9-Correspondance et documents, 1903-1905.
- 1904 *Lettre de Lemoine à Dozois, 08-03-1904, Montréal.* Dossier Maniwaki, 2D9-Correspondance et documents, 1903-1905.
- Archéotec inc.
- 1991 *Projet d'aménagement du Haut Saint-Maurice. Étude du potentiel archéologique et patrimonial.* Rapport présenté à la Vice-présidence Environnement d'Hydro-Québec. Montréal.
- 1993a *Aménagement des centrales Rapides-des-Cœurs et Rapides-de-la-Chaudière. Inventaires archéologiques 1992.* Rapport final présenté à la Vice-présidence Environnement d'Hydro-Québec. Montréal.
- 1993b *Aménagement des centrales Rapides-des-Cœurs et Rapides-de-la-Chaudière. Inventaires archéologiques 1993.* 2 volumes. Rapport final présenté à la Vice-présidence Environnement d'Hydro-Québec. Montréal.
- 1996 *Aménagement de la centrale Rapides-de-Cœurs. Interventions archéologiques 1995.* Rapport de recherches présenté au Service Études environnementales, Vice-présidence Ingénierie et Services, Hydro-Québec. Montréal.
- Arrowsmith, J.
1846-1849 *Canada.* (ANC, division des cartes et plans, no. 116794).
- Asch, M. I.
1976 *Some Effects of the Late Nineteenth Century Modernization of the Fur Trade on the Economy of the Slavey Indians.* *Western Canadian Journal of Anthropology*, 6(4): 7-15.
- ASTR, Archives du Séminaire de Trois-Rivières, Trois-Rivières
1765 *Engagement par Aaron Hart de Joseph Leclerc dit Blondin et de Louis Pillard fils, pour un voyage de traite de fourrures.* Fonds Aaron Hart.
- n.d. *Exact List of the Tete de Boules Indians who are Indepeted to M^r Aaron Hart.* Fonds Aaron Hart.
- Atcheson, N.
1811 *On the Origin and Progress of the North West Company of Canada with a History of the Fur Trade as Connected with that Concern.* London: Cox, Son and Bayles.
- AUM, Archives de l'Université de Montréal, Montréal
1779a *Lettre de François Dumoulin à François Baby, août 1779, Montréal.* Collection Baby, no. u/3856.

- [1779]b *Lettre de Marguerite Dumoulin à François Baby, 1779.* Collection Baby, no. u/3857.
- 1795 *Lettre de Charles Phillips à Sam. Gerrard, 4 sept. 1795, Rivière Dumoine.* Collection Baby, no. u/9879.
- 1799-1803 *The North West Co. — Inventory of Goods Remaining in Montreal and the Western Posts, 1799-1803.* G1/81, Registre 10. Collection Baby. 270 p.
- Axtell, J.
1982 Some Thoughts on the Ethnohistory of Missions. *Ethnohistory*, 29(1): 35-41.
- Bacqueville de la Potherie, C. C. le R.
1753 *Histoire de l'Amérique septentrionale.* Paris, Nyon Fils.
- Bailey, A. G.
1969 *The Conflict of European and Eastern Algonkian Cultures, 1504-1700.* Toronto: University of Toronto Press. [1937].
- Ballantyne, R. M.
1971 *Hudson Bay; Or, Everyday Life in the Wilds of North America.* London: T. Nelson and Sons. [1879].
- Baraga, F.
1878 *A Theoretical and Practical Grammar of the Otchipwe Language.* Montréal: Beauchemin et Valois.
- Baré, J.-F.
1991 Acculturation. In *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie.* P. Bonte et M. Izard éd. Paris: Presses universitaires de France. p. 1-3.
- Baribeau, J.
1978 *Les missions sauvages du Haut Saint-Maurice au XIXe siècle.* Mémoire de maîtrise. Université du Québec à Trois-Rivières, Trois-Rivières.
- 1980 L'influence de l'évangélisation sur la conception de la mort chez les Têtes-de-Boule au dix-neuvième siècle. *Studies in Religion*, 9(2): 201-216.
- Bécard de Granville, C.
1930 *Les raretés des Indes, "Codex canadiensis".* Paris: M. Chamonal.
- Beaucage, P.
1991 Le catholicisme et les Garifonas du Honduras. *Recherches amérindiennes au Québec*, 21(4): 67-76.
- Beauchemin, J.-G.
1976 *Problèmes archéologiques à Weymontachie.* Mémoire de maîtrise. Département d'anthropologie. Université de Montréal.
- Beaulieu, A.
1990 *Convertir les fils de Caïn. Jésuites et Amérindiens nomades en Nouvelle-France, 1632-1642.* Québec: Nuit Blanche.

- Béland, J.-P.
1978 *Atikamekw Morphology and Lexicon*. Thèse de doctorat. Département de linguistique. University of California, Berkeley.
- Bellemare, Y. et M. Germain
1987 *Catalogue des gîtes minéraux du Québec (1er mai 1987)*. Québec: Ministère de l'Énergie et des Ressources.
- Belmont, Abbé de
1840 *Histoire du Canada. Collection de mémoires et de relations sur l'histoire ancienne du Canada*. Société littéraire et historique de Québec. Québec: Imprimerie William Cowan et Fils.
- Benoit, F.-W.
1964 *Géologie de la région du cours supérieur de la rivière Trenche, comté de Roberval*. Québec: Ministère des Richesses naturelles.
- Bergeron, J. F. et J. Brousseau
1983 *Guide des poissons d'eau douce du Québec*. Québec: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction générale de la faune.
- Berkes, F.
1986 Common Property Resources and Hunting Territory. *Anthropologica*, 28(1-2): 145-162.
- Bibeau, J.
1975 *Analyse hydrologique préliminaire de cinq bassins d'études dans la région de la rivière Windigo*. Mémoire de baccalauréat. Faculté de foresterie et de géodésie. Université Laval.
- Bideaux, M.
1986 *Jacques Cartier, Relations*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Bignell, J.
1847 Letter to the Honourable D. B. Papineau, Commissioner of Crown Lands, 26th August, 1847. *Journals of the Legislative Assembly of the Province of Canada, 1850*, 9: App. W.W.

1848 *Plan of the River St. Maurice Surveyed from its Mouth in the River Saint-Lawrence, Near Three Rivers, to its Source at the Height of Land*. Montreal: Crown Lands Department. (ANC, cartes et plans, no. 0019306).

1872 Letter to the Honorable Commissioner of Crown Lands for the Province of Quebec, 16th August 1872. *Sessional Papers*, Volume 6, numéro 2, appendix no. 24, 1872.
- Birdsell, J. B.
1968 Some Predictions for the Pleistocene Based on Equilibrium Systems among Recent Hunter-Gatherers. In *Man the Hunter*. R. B. Lee et I. DeVore éd. Chicago: Aldine Publishing Company. p. 229-240.
- Bishop, C. A.
1970 The Emergence of Hunting Territories Among the Northern Ojibwa. *Ethnology*, 9: 1-15.

- 1972 Demography, Ecology and Trade Among the Northern Ojibwa and Swampy Cree. *Western Canadian Journal of Anthropology*, 3: 58-71.
- 1974 *The Northern Ojibwa and the Fur Trade: An Historical and Ecological Study*. Toronto: Holt, Rinehart and Winston of Canada.
- 1975 Archival Sources and the Culture History of the Indians of the Eastern Subarctic. *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 12(3): 244-251.
- 1984 The First Century: Adaptative Changes Among the Western James Bay Cree Between the Early Seventeenth and Early Eighteenth Centuries. In *The Subarctic Fur Trade: Native Social and Economic Adaptations*. S. Krech III éd. Vancouver: University of British Columbia Press. p. 21-53.
- 1994 Northern Algonquians, 1550-1760. In *Aboriginal Ontario*. E. S. Rogers et D. B. Smith éd. Toronto/Oxford: Dundurn Press. p. 275-288.
- Bishop, C. A. et S. Krech III
1980 Matriorganization: The Basis of Aboriginal Subarctic Social Organization. *Arctic Anthropology*, 17(2): 34-45.
- Black-Rogers, M.
1986 Varieties of "Starving": Semantics and Survival in the Subarctic Fur Trade, 1750-1850. *Ethnohistory*, 33(4): 353-383.
- Blanchard, R.
1947 *Le centre du Canada français*. Montréal: Librairie Beauchemin Limitée.
1950 *La Mauricie*. Trois-Rivières: Éditions du Bien Public.
- Bolt, C. R.
1988 The Conversion of the Port Simpson Tsimshian: Indian Control or Missionary Manipulation? In *Out of the Background. Readings on Canadian Native History*. R. Fisher et K. Coates éd. Toronto: Copp Clark Pitman. p. 219-235.
- Bouchard, R.
1976 *Les armes de traite*. Sillery: Boréal Express.
1989 *Le Saguenay des fourrures, 1534-1859. Histoire d'un monopole*. Chicoutimi: Russel Bouchard.
- Bouchette, J., père
1815 *A Topographical Description of the Province of Lower Canada*. London: W. Fagen.
1832 *The British Dominions in North America*. London: Longman. 2 volumes.
- Bouchette, J., fils
1829 Journal of the St. Maurice Exploring Party... *Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada*, 1829, 38: App. V.
1831 *Map of the Provinces of Lower & Upper Canada...* (ANC, cartes et plans, no. 113504).

- Bougainville, L.-A. de
 1923-1924 Mémoire sur l'artillerie du Canada; règlement à faire pour la campagne prochaine (11 janvier 1759). *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec*, 1923-1924: 41-70.
- 1964 *Adventures in the Wilderness: The American Journals, 1756-1760*. Norman: University of Oklahoma Press.
- Bourassa, A. M.
 1845 Lettre du R.P. Bourassa, Missionnaire Oblat de Marie Immaculée, au R.P. Honorat, de la même Congrégation, 25 juillet 1844, Trois-Rivières. *Annales de la Propagation de la Foi*, 17: 243-252.
- 1847 Lettre du R.P. Bourassa, missionnaires oblats, 26 juillet 1846, Trois-Rivières. *Rapport sur les missions du diocèse de Québec*, 7: 94-104.
- 1849 Lettre écrite à un prêtre de l'Archevêché, par le Père Bourassa, 5 janvier 1849, Bytown. *Rapport sur les missions du diocèse de Québec*, 8: 75-81.
- Bourgeois, C.-A.
 1884 *État du Haut-Saint-Maurice ou de la réserve comprenant les trois-quarts de la partie nord du diocèse des Trois-Rivières*. Trois-Rivières.
- Boutet, R.
 1982 *Géomorphologie de la région de La Tuque*. Mémoire de Baccalauréat. Département de géographie. Université Laval.
- Brown, C., directeur
 1990 *Histoire générale du Canada*. Montréal: Éditions du Boréal
- Brown, J.
 1976 A Demographic Transition in the Fur Trade Country: Family Sizes and Fertility of Company Officers and Country Wives, ca. 1759-1850. *Western Canadian Journal of Anthropology*, 6(1): 61-71.
- Brumbach, H. J. et R. Jarvenpa
 1989 *Ethnoarchaeological and Cultural Frontiers. Athapaskan, Algonquian and European Adaptations in the Central Subarctic*. New York: Peter Lang Publishing.
- Brumbach, H. J. et al.
 1982 An Ethnoarchaeological Approach to Chipewyan Adaptations in the Late Fur Trade Period. *Arctic Anthropology*, 19(1): 1-49.
- Burger, V.
 1953 Indian Camp Sites on Kempt and Manowan Lakes in the Province of Quebec. *Pennsylvania Archaeologist*, 23(1): 32-45.
- 1955 Archaeological Discoveries on the Shores of Kempt and Manowan Lakes in the Province of Quebec. *Bulletin of the Eastern States Archaeological Federation*, 14: 9-10.

- Burton, R.
1918a Proclamation Prohibiting the Meeting of the Têtes de Boule with Merchandise Before They Reach the Market, Oct. 11, 1761. *Rapport des Archives publiques du Canada*, App. B, p. 257, 258.
- 1918b Proclamation Respecting the Indian Trade, Mar. 19, 1762. *Rapport des Archives publiques du Canada*, App. B, p. 271.
- 1918c Ordinance Forbidding the Forestalling of the Arrival of the Têtes de Boule, May 23, 1763. *Rapport des Archives publiques du Canada*, App. B, p. 313, 315.
- Cadieux, D.
1993 L'Abitibi sur la route du cuivre. In *Traces du passé, images du présent. Anthropologie amérindienne du moyen-nord québécois*. M. Côté et G. L. Lessard dir. Rouyn-Noranda: Cégep-Éditeur. p. 189-204.
- Campeau, L.
1992 Les cartes relatives à la découverte du Mississipi par le P. Jacques Marquette et Louis Jolliet. *Les Cahiers des Dix*, 47: 41-90.
- Canada. Gouvernement du Canada.
1857 *Report from the Select Committee on the Hudson's Bay Company*. Ottawa.
- 1886 *Annual Report of the Department of Indian Affairs, 1885*. Ottawa: Maclean, Roger and Co.
- 1887 *Annual Report of the Department of Indian Affairs, 1886*. Ottawa: Maclean, Roger and Co.
- 1898 *Annual Report of the Department of Indian Affairs, 1897*. Ottawa: S. E. Dawson.
- 1899 *Annual Report of the Department of Indian Affairs, 1898*. Ottawa: S. E. Dawson.
- 1900 *Annual Report of the Department of Indian Affairs, 1899*. Ottawa: S. E. Dawson.
- 1901 *Annual Report of the Department of Indian Affairs, 1901*. Ottawa: S. E. Dawson.
- 1990 *Guide des collectivités indiennes du Québec 1990*. Ottawa: Affaires indiennes et du Nord Canada. Région du Québec.
- Carlos, A. M. et E. Hoffman
1986 The North American Fur Trade: Bargaining to a Joint Profit Maximum under Incomplete Information, 1804-1821. *Journal of Economic History*, 46(4): 967-986.
- Caron, N.
1889? *Deux voyages sur le Saint-Maurice*. Trois-Rivières: P. V. Ayotte.
- Carpenter, E.
1959 Alcohol in the Iroquois Dream-Quest. *American Journal of Psychiatry*, 116(2): 148-151.

- Carrière, G.
1957 *Les Missions catholiques dans l'Est du Canada et l'Honorable Compagnie de la Baie d'Hudson*. Ottawa: Éditions de l'Université d'Ottawa.
- 1959-1975 *Histoire documentaire de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée dans l'Est du Canada*. Ottawa: Éditions de l'Université d'Ottawa. 12 volumes.
- 1978 *Le Père Jean-Pierre Guéguen o.m.i., un grand voltigeur*. Guérin: Éditions de la Société historique Rivière des Quinze.
- Casgrain, H.-R.
1895 *Journal du Marquis de Montcalm*. Québec: Demers.
- Castonguay, D.
1982 *Aspects historiques et caractère sacré du cimetière Saint-François de La Croche*. Village des Hurons: Conseil Attikamek-Montagnais.
- 1989 Les impératifs de la subsistance chez les Montagnais de la Traite de Tadoussac (1720-1750). *Recherches amérindiennes au Québec*, 19(1): 17-30.
- Cauchon, J.
1857 *Rapport du Commissaire des Terres de la Couronne du Canada pour l'année 1856*. *Journaux de l'Assemblée législative de la Province du Canada*, 15: App. 25.
- Charest, P.
1995 La composition des groupes de chasse chez les Mamit Innuat. In *La construction de l'anthropologie québécoise. Mélanges offerts à Marc-Adélar Tremblay*. F. Trudel et al. éd. Sainte-Foy: Presses de l'Université Laval. p. 367-396.
- Charland, J.-P.
1990 *Les pâtes et papiers au Québec, 1880-1980. Technologies, travail et travailleurs*. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.
- Charlevoix, P.-F.-X.
1976 *Histoire et description générale de la Nouvelle France*. Montréal: Éditions Élyse. 2 volumes.
- Clastres, P.
1962 Échange et pouvoir: philosophie de la chefferie indienne. *L'Homme*, 2: 51-65.
- Clément, H.
1853a Lettre du R.P. Clément, O.M.I. à Mgr. de Montréal, 1er février 1852, Rivière du Désert. *Rapport sur les missions du diocèse de Québec*, 10: 96-102.
- 1853b Lettre du R.P. Clément, O.M.I., à Monseigneur l'Archevêque de Québec, 1er février 1852, Rivière du Désert. *Rapport sur les missions du diocèse de Québec*, 10: 102-112.
- Clermont, N.
1973a *Rapport de terrain*. Manuscrit, 58 p.
- 1973b *Journal de terrain, été 1973, Weymontachie*.

- 1974a L'hiver et les Indiens nomades du Québec à la fin de la préhistoire. *Revue de géographie de Montréal*, 29(4): 447-452.
- 1974b Le castor et les Indiens préhistoriques de la Haute-Mauricie: un problème d'identification. *Recherches amérindiennes au Québec*, 4(1): 4-8.
- 1974c Qui étaient les Attikamègues? *Anthropologica*, 16(1): 59-74.
- 1974d *Rapport général des activités*. Manuscrit, 22 p.
- 1975 L'archéologie historique et les registres. *Recherches amérindiennes au Québec*, 5(1): 47-49.
- 1977 *Ma femme, ma hache et mon couteau croche. Deux siècles d'histoire à Weymontachie*. Québec: Ministère des Affaires culturelles.
- 1978a La transformation historique des systèmes économiques algonquiens. In *Actes du Huitième Congrès des Algonquistes*. W. Cowan éd. Ottawa: Carleton University. p. 182-187.
- 1978b Les Kokotchés à Weymontachie. *Recherches amérindiennes au Québec*, 8(2): 139-146.
- 1980 Le contrat avec les animaux: bestiaire sélectif des Indiens nomades du Québec au moment du contact. *Recherches amérindiennes au Québec*, 10(1-2): 91-109.
- 1982 *La culture matérielle des Indiens de Weymontachie*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.
- 1987 La préhistoire du Québec. *L'Anthropologie* 91(4): 847-858.
- 1988 Le pouvoir spirituel chez les Iroquoiens de la période du contact. *Recherches amérindiennes au Québec*, 18(2-3): 61-68.
- 1991 L'acceptation de l'autre: la conversion en huronie. *Recherches amérindiennes au Québec*, 21(4): 53-65.
- 1992 L'archaïque dans le Nord-Est américain. *Revista de Arqueología Americana* 5: 7-25.
- 1996a Les Attikameks, des squatters? *La Presse* 19 avril, p. B3.
- 1996b *Montagnais et Attikameks à Weymontachie*. Manuscrit. 8 p.
- Clermont, N. et C. Chapdelaine
- 1982 *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.
- 1985 Trading as a Way to Become Alike or to Stay Alike. Communication présentée lors de la 5e Conférence nord-américaine sur la traite de la fourrure, Montréal, 29 mai au 2 juin 1985. 12 pages.

- Clibbon, P. B.
1969 The Nature, Evolution and Present Extension of the Ecumene in the Shield Section of the Saint-Maurice Valley (Québec). *Cahiers de géographie de Québec*, 28: 5-33.
- Coates, K. S.
1982 Furs Along the Yukon: Hudson's Bay Company — Native Trade in the Yukon River Basin, 1830-1893. *B. C. Studies*, 55: 50-78.
1991 *Best Left as Indians. Native-White Relations in the Yukon Territory, 1840-1973*. Montreal & Kingston: McGill-Queen's University Press.
- Coffin, W. F. H.
1831 Copy of the Record of Conviction of Moïse Villeneuve... *Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada*, 1831-1832, App. A.
- Colden, C.
1747 *The History of the Five Nations of Canada*. London: T. Osborne.
- Cooper, G. H.
1990 Individualism and Integration in Navajo Religion. In *Religion in Native North America*. C. Vecsey éd. Moscow: University of Idaho Press. p. 67-82.
- Cooper, J. M.
1926a The Obidjiwan Band of the Têtes de Boule. *Anthropos*, 21:616-617.
1926b The Têtes de Boule of the Upper St.-Maurice. Abstract. *Journal of the Washington Academy of Sciences*, 16(5): 138.
1933 The Northern Algonquian Supreme Being. *Primitive Man*, 6(3-4): 41-111.
1936 Scapulomancy. In *Essays in Anthropology Presented to A.L. Kroeber*. Berkeley: University of California Press. p. 29-44.
1938 *Snares, Deadfalls and Other Traps of the Northern Algonquians and Northern Athapaskans*. Washington: The Catholic University of America.
1939 Is the Algonquian Family Hunting Ground System Pre-Columbian? *American Anthropologist*, 41: 66-90.
1945 Tête-de-Boule Cree. *International Journal of American Linguistics*, 2(1): 36-44.
1946 The Culture of the Northeastern Indian Hunters: A Reconstructive Interpretation. In *Man in Northeastern North America*. F. Johnson éd. Papers of the Robert S. Peabody Foundation for Archaeology 3. Andover. p. 272-305.
- Copway, G.
1850 *The Traditional History and Characteristic Sketches of the Ojibway Nation*. London: Charles Gilpin.
- Cormier, L.-P.
1978 *Jean-Baptiste Perreault marchand voyageur parti de Montréal le 28e de mai 1783*. Montréal: Boréal Express.

- Cossette, É.
1995 *Assemblages zooarchéologiques et stratégies de subsistance des groupes de chasseurs-pêcheurs du site Hector Trudel (Québec) entre 500 et 1000 de notre ère*. Thèse de doctorat. Département d'anthropologie. Université de Montréal.
- Côté, M.
1993a *Préhistoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Recherches amérindiennes au Québec*, 23(2-3): 5-24.
- 1993b *Le site DaGt-1: un établissement algonquin du sylvicole supérieur en Abitibi-Témiscamingue*. In *Traces du passé, images du présent. Anthropologie amérindienne du moyen-nord québécois*. M. Côté et G. L. Lessard dir. Rouyn-Noranda: Cégep-Éditeur. p. 5-59.
- 1994 « Obasatik Sagahigan », les occupations historiques du site DaGt-1. *Recherches amérindiennes au Québec*, 24(1-2): 49-64.
- Crépeau, R.
1983 *La céramique du Québec septentrional: algonquienne ou iroquoienne?* Mémoire de maîtrise. Département d'anthropologie. Université de Montréal.
- Crosby, I. B.
1932 *Drainage Changes and Their Causes in the St. Maurice Valley in Quebec. Journal of Geology*, 40(2): 140-153.
- Crouse, N. M.
1924 *Contributions of the Canadian Jesuits to the Geographical Knowledge of New France, 1632-1675*. Ithaca: Cornell University.
- Cuoq, J.-A.
1886 *Lexique de la langue algonquine*. Montréal: J. Chapleau et Fils.
- Dailey, R. C.
1968 *The Role of Alcohol among North American Indian Tribes as Reported in the Jesuit Relations. Anthropologica*, 10: 45-57.
- Davidson, D.S.
1928a *Notes on Tete de Boule Ethnology. American Anthropologist*, 30: 18-46.
- 1928b *Decorative Art of the Têtes de Boule of Quebec. Indian Notes and Monographs*, 10(9): 115-153.
- 1928c *Some Tête de Boule Tales. Journal of American Folklore*, 41(160): 262-274.
- Davidson, G. C.
1967 *The North West Company*. New York: Russell & Russell. [1918].
- Davies, K. G., éditeur
1963 *Northern Quebec and Labrador Journals and Correspondence, 1819-1835*. London: The Hudson's Bay Record Society.
- Dawson, N.-M.
1996 *Lendemain de Conquête au royaume du Saguenay. Le Domaine du Roi dans la politique impériale britannique (1760-1767)*. Québec: Nuit blanche.

- Dawson, K. C. A.
1983 Prehistory of the Interior Forest of Northern Ontario. In *Boreal Forest Adaptations. The Northern Algonkians*. A. T. Steegmann Jr. éd. New York et London: Plenum Press. p. 55-84.
- Dechêne, L.
1974 *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*. Paris et Montréal: Plon.
- de Courval, L. P.
1908 Report of Mr. de Courval, P. L. S., respecting certain affluents and tributaries of the St. Maurice, 22nd november, 1906. *Sessional Papers*, volume 41, numéro 3, appendix 46. p. 167-172.
- Delâge, D.
1985 *Le pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, 1600-1664*. Montréal: Boréal.
- Déléage, R.
1834 Lettre du R. P. Déléage à Mgr. J. E. Guignes, 1er novembre 1863, Notre-Dame du Désert. *Rapport sur les missions du diocèse de Québec*, 16: 71-84.
- Denton, D.
1994 Des pointes de projectile aux pierres à briquet. Évolution d'une tradition technologique du Québec subarctique. *Recherches amérindiennes au Québec*, 24(1-2): 73-86.
- Desrosiers, L.-P.
1988 *Les engagés du Grand Portage*. Bibliothèque québécoise. [1938].
- Dickinson, J. A.
1987 Old Routes and New Wares: The Advent of European Goods in the St. Lawrence Valley. In "*Le castor fait tout.*" *Selected Papres of the Fifth North American Fur Trade Conference, 1985*. B. G. Trigger et al. éd. Montréal: The Lake St. Louis Historical Society. p. 25-41.
- 1993 « C'est l'eau-de-vie qui a commis ce meurtre. » Alcool et criminalité amérindienne à Montréal sous le régime français. *Études canadiennes*, 35: 83-94.
- Drake, S.G.
1851 *Biography and History of the Indians of North America, From Its First Discovery*. Boston.
- Dubé, D.
1933a *Légendes indiennes du St-Maurice*. Trois-Rivières: Bien Public.
- 1933b Un séjour au poste de la Manouan. *Le Bien Public*, 19-28 août.
- Dubé, P.
1993 *La Nouvelle-France sous Joseph-Antoine Le Febvre de la Barre, 1682-1685. Lettres, mémoires, instructions et ordonnances*. Québec: Septentrion.

- Duburger, C.C.
1895 *Plan of the Indian Reserve at Weymontachi on the Saint Maurice River.* (ANC, cartes et plans, no. 0004908)
- Ducharme, G.
1917 *Histoire de Saint-Gabriel de Brandon.* Montréal: G. Ducharme.
- Dumoulin, J. S. N.
1839a Lettre de Mr. Dumoulin à Mgr. l'évêque de Québec, 17 juillet 1837, Yamachiche. *Notices sur les missions du diocèse de Québec*, 1: 24-26.
1839b Lettre de Mr. Dumoulin à Mgr. l'évêque de Québec, 17 juillet 1838, Yamachiche. *Notices sur les missions du diocèse de Québec*, 1: 27-31.
1840 Mission du St. Maurice. *Rapport des missions du diocèse de Québec*, 3: 89-100.
- Dupin, P.
1953 *Anciens chantiers du Saint-Maurice.* Trois-Rivières: Éditions du Bien Public.
- Dupuis, R.
1993 Historiques de la négociation sur les revendications territoriales du Conseil des Atikamekw et des Montagnais (1978-1992). *Recherches amérindiennes au Québec*, 23(1): 35-48.
- Edgerton, R. et C. MacAndrew
1969 *Drunken Comportment: A Social Explanation.* Chicago: Aldine Publishing Co.
- Ember, C. R.
1978 Myths About Hunter-Gatherers. *Ethnology*, 17(4): 439-448.
- Ewers, J. C.
1972 The Influence of the Fur Trade Upon the Indians of the Northern Plains. In *People and Pelts. Selected Papers of the Second North American Fur Trade Conference.* M. Bolus éd. Winipeg: Peguis Publishers. p. 1-26.
- Fabvre, B.
1970 *Racines montagnaises.* Transcription par L. Angers et G. E. McNulty. Québec: Université Laval, Centre d'études nordiques. Travaux divers no. 29.
- Feit, H. A.
1969 *Mistassini Hunters of the Boreal Forest. Ecosystem Dynamics and Multiple Subsistence Patterns.* Thèse de maîtrise. Département d'anthropologie. McGill University.
1973 The Ethno-Ecology of the Waswanipi Cree; or How Hunters Can Manage Their Resources. In *Cultural Ecology. Readings on the Canadian Indians and Eskimos.* B. Cox, éd. Toronto: McClelland and Stewart. p. 115-125.
- Ferland, M.-G. et al.
1967 *Climat du Québec méridional.* Québec: Ministère des Richesses naturelles du Québec.

- Fisher, R.
1987 *Contact and Conflict. Indian-European Relations in British Columbia, 1774-1890*. Vancouver: University of British Columbia Press. [1977].
- Fleming, R. H., éditeur
1940 *Minutes of Council, Northern Department of Rupert Land, 1821-31*. Toronto: The Champlain Society.
- Fortin, C.-A.
1981 Notes sur les conditions de vie et de travail des bûcherons en Mauricie au 19e siècle. *Material History Bulletin*, 13: 83-95.
- Fortin, G. L. et J. Frenette
1989 L'acte de 1851 et la création de nouvelles réserves indiennes au Bas-Canada en 1853. *Recherches amérindiennes au Québec*, 19(1):31-37.
- Fortin, J.-H.
1974 Le rapport du voyage de J.-L. Normandin aux sources du Saguenay. *Saguenayensia*, sept.-oct.: 102-108.
- Foster, J. E.
1979 Indian-White Relations in the Prairie West during the Fur Trade Period — A Compact? In *The Spirit of the Alberta Indian Treaties*. R. Price éd. Toronto: Butterworth & Co. Ltd. p. 181-200.
- Francis, D. et T. Morantz
1983 *Partners in Furs. A History of the Fur Trade in Eastern James Bay, 1600-1870*. Kingston et Montréal: McGill-Queen's University Press.
- Franquet, L.
1974 *Voyages et mémoires sur le Canada. [1752-1753]*. Montréal: Éditions Élysée.
- Frenette, J.
1986 *Mingan au 19e siècle: cycles annuels des Montagnais et politiques commerciales de la Compagnie de la Baie d'Hudson*. Ottawa: Musées nationaux du Canada. Service canadien d'ethnologie, dossier no. 106.
- 1993 "Une honorable compagnie, de petits trafiquants et des vauriens." *Les relations commerciales entre la Compagnie de la Baie d'Hudson et les Montagnais de Betsiamites (1821-1870)*. Thèse de doctorat. Département d'anthropologie. Université Laval.
- 1994 Les relations commerciales entre la Hudson's Bay Company et les Montagnais de Betsiamites au XIXe siècle (1821-1870). *Recherches amérindiennes au Québec*, 24(3): 67-79.
- Galbraith, J. S.
1957 *The Hudson's Bay Company as an Imperial Factor, 1821-1869*. Toronto: University of Toronto Press.
- Gardner, J. S.
1981 General Environment. In *Subarctic. Handbook of North American Indians*, Vol. 6. J. Helm éd. Washington D. C.: Smithsonian Institution. p. 5-14.

- Garon, A.
1977a La britannisation (1763-1791). In *Histoire du Québec*. J. Hamelin éd. Montréal: France-Amérique. p. 249-282.
- 1977b Le Bas-Canada (1792-1838). In *Histoire du Québec*. J. Hamelin éd. Montréal: France-Amérique. p. 283-343.
- Gaudreau, G.
1986 *L'exploitation des forêts publiques au Québec, 1842-1905*. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.
- 1988 L'exploitation des forêts publiques au Québec (1874-1905): transition et nouvel essor. *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, 42(1): 3-26.
- Gélinas, C.
1996 La première revendication territoriale des autochtones de la Haute-Mauricie? Quelques commentaires sur une pétition de 1814-1815. *Recherches amérindiennes au Québec*, 26(2) : 73-76.
- 1998a Identité et histoire des autochtones de la Haute-Mauricie aux XVIIe et XVIIIe siècles : un regard sur le débat Attikamègues —Têtes de Boule. In R. Tremblay (éd.), *L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*. Paléo-Québec 27. p. 199-212.
- 1998b La traite des fourrures en Haute-Mauricie avant 1831: concurrence, stratégies commerciales et petits profits. *Revue d'histoire de l'Amérique française*. 51(3): 391-417.
- 1998c Jean-Baptiste Boucher, le négatif du chef atikamekw par excellence au XIXe siècle. *Anthropologie et Histoire. Actes du quatrième colloque du département d'anthropologie*. N. Clermont dir. p. 27-37.
- Gérin, E.
1872 *Le Saint-Maurice. Notes de voyage*. Montréal: Sénécal.
- Giguère, G. E.
1973 *Oeuvres de Champlain*. Montréal: Éditions du Jour. 3 volumes.
- Gilbert, L.
1967 *Organisation économique et relocalisation à Weymontachingue*. Thèse de maîtrise. Département d'anthropologie. Université Laval.
- Given, B. J.
1988 The Iroquois Wars and Natives Firearms. In *Native People, Native Lands. Canadian Indians, Inuit and Metis*. B. A. Cox éd. Ottawa: Carleton University Press. p. 3-13.
- Glazebrook, G. P. de T.
1938 *The Hargrave Correspondence, 1821-1843*. Toronto: The Champlain Society.
- Godfrey, W. E.
1972 *Encyclopédie des oiseaux du Québec*. Montréal: Éditions de l'Homme.

- Gosselin, B.
1972 *Wikwas timanikan Cesar/César et son canot d'écorce/Cesar's bark canoe.* Enregistrement vidéo. Montréal: Office national du film. 58 minutes.
- Graham, E.
1975 *Medicine Man to Missionary. Missionaries as Agents of Change among the Indians of Southern Ontario, 1784-1867.* Toronto: Peter Martin Associates Ltd.
- Grant, J. W.
1985 *Moon of Wintertime. Missionaries and the Indians of Canada in Encounter since 1534.* Toronto: University of Toronto Press.
- Great Britain, Privy Council
1926 *Forts and Trading Posts in Labrador Peninsula and Adjoining Territory.* Ottawa: F.A. Acland.
- Greenberg, A.M. et J. Morrison
1982 *Group Identities in the Boreal Forest: The Origin of the Northern Ojibwa.* *Ethnohistory*, 29(2): 75-102.
- Grenon, M.
1992 *La notion d'acculturation entre l'anthropologie et l'historiographie.* *Lekton*, 2(2): 13-42.
- Guéguen, J.-P.
1870 *Lettre du R.P. Guéguen au R.P. Vandenberghe, Provincial du Canada, octobre 1869.* *Rapport sur les missions du diocèse de Québec*, 19: 9-19.
- 1872 *Lettre du R.P. Guéguen, O.M.I. à son Supérieur, 27 septembre 1871.* *Rapport sur les missions du diocèse de Québec*, 20: 44-53.
- 1879 *Lettre au Révérend Père Pian, O.M.I., 10-09-1878, Témiskaming.* *Annales de la Propagation de la Foi*, 7: 113-124.
- 1880 *Lettre au Révérend Père Têtu, 25-04-1880, Témiskaming.* *Annales de la Propagation de la Foi*, 12: 220-231.
- 1882 *Lettre au Révérend Père Têtu, 30-12-1881, Témiskaming.* *Annales de la Propagation de la Foi*, 16: 20-24.
- 1889a *Kikinoamati - Masinaigan gaie aiamie kokdwedjimitowini - masinaigan. Livre du catéchisme et instructions à l'usage des sauvages du Saint-Maurice.* Montréal: Beauchemin et Fils.
- 1889b *Nurwae aiamie masinaigan ou recueil de prières, catéchisme, chemin de la croix, et cantique à l'usage des sauvages du Saint-Maurice, postes de Wemontachin, Okikendate, Manawan, Coucoucache.* Montréal: Beauchemin et Fils.
- Guinard, J.-É.
1930 *Witiko among the Tete-de-Boule.* *Primitive Man*, 3(3): 69-71.
- 1945 *Mémoires d'un Père oblat.* Texte manuscrit conservé aux Archives Deschâtelets, Ottawa.

- 1960 *Les noms indiens de mon pays. Leur signification, leur histoire.* Montréal: Rayonnement.
- Guitard, M.
1984 *Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan, Lac St-Jean.* Québec: Ministère des Affaires culturelles.
- Guy, C.
1967 *L'organisation socio-territoriale des indiens de Weymontaching.* Rapport de recherche soumis au Musée national du Canada, Musée de l'homme.
1977 *Le canot d'écorce à Weymontaching.* Montréal: Éditions de l'Aurore.
- Haldimand, F.
1918a Proclamation Respecting the Trade with the Têtes de Boule Indians, May 28, 1762. *Rapport des Archives publiques du Canada*, App. B.: p. 283, 285.
1918b Proclamation Respecting the Trade with the Têtes de Boule Indians, May 13, 1764. *Rapport des Archives publiques du Canada*, App. B, p. 341, 343.
- Hallowell, A. I.
1926 Bear Ceremonialism in the Northern Hemisphere. *American Anthropologist* 28(1) : 1-175.
1949 The Size of Algonkian Hunting Territories: A Function of Ecological Adjustment. *American Anthropologist*, 51: 35-54.
- Hamayon, R. N.
1994 Shamanism in Siberia: From Partnership in Supernature to Counter-power in Society. In *Shamanism, History, and the State*. N. Thomas et C. Humphrey éd. Ann Arbor: University of Michigan Press. p. 76-89.
- Hamel, Beaulieu et Associés
1991 *Aménagement des centrales Rapides des Cœurs et Rapides de la Chaudière. Haut Saint-Maurice. Avant-projet. Phase 1. Milieu physique. Volet géomorphologique.* Drummondville. 36 pages.
- Hanks, C.
1982 The Swampy Cree and the Hudson's Bay Company at Oxford House. *Ethnohistory*, 29(2): 103-115.
- Hardy, R. et N. Séguin
1984 *Forêt et société en Mauricie.* Montréal: Boréal Express/Musée national de l'Homme.
- Hardy, R. et G. Trépanier
1991 *Bibliographie de la Mauricie.* Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.
- Hardy, R. et al.
1980 *L'exploitation forestière en Mauricie: dossier statistique, 1850-1930.* Trois-Rivières: Université du Québec à Trois-Rivières. Publication du Groupe de recherche sur la Mauricie, Cahier no. 4.

Harris, R. C., directeur
 1987 *Atlas historique du Canada. Vol. 1: Des origines à 1800.* Montréal: Les presses de l'Université de Montréal.

HBCA, Hudson's Bay Company Archives, Winnipeg

- A. 64/26: List of Hudson's Bay Company and North West Company Posts, 1820-1821.
- B. 100/a/1: Kikendatch, Post Journal, 1910-1911.
 B. 100/c/1: Kikendatch, Correspondence Inward, 1902.
 B. 100/d/1-16: Kikendatch, Account Books, 1856-1903.
 B. 100/e/1-2: Kikendatch, Post Reports, 1890-1897.
- B. 134/c/1-84: Montreal, Correspondence Inward, 1826-1861.
- B. 216/b/1: Three Rivers, Correspondence Outward, 1830-1857.
 B. 216/c/1: Three Rivers, Correspondence Inward, 1837-1860.
 B. 216/z/1: Three Rivers, Miscellaneous Idems, 1831-1845.
- B. 227/b/3: Waswanipi, Correspondence Book, 1899-1901.
 B. 227/e/5b-14: Waswanipi, Reports on District, 1826-1891.
- B. 230/a/1-17: Weymontachingue, Post Journals, 1827-1907.
 B. 230/b/1-5: Weymontachingue, Correspondence Books, 1829-1882.
 B. 230/c/1-2: Weymontachingue, Correspondence Inward, 1827-1905.
 B. 230/d/1-72: Weymontachingue, Account Books, 1821-1906.
 B. 230/e/1-2: Weymontachingue, Reports on District, 1831-1890.
 B. 230/z/1: Weymontachingue, Miscellaneous Items, 1824-1850.
- B. 226/c/1: Coococache, Correspondence Inward, 1891-1909.
 B. 266/d/1-10: Coococache, Account Books, 1875-1904.
 B. 266/e/1a-7: Coococache, Post Report, 1885-1908.
- B. 309/a/1-9: Manuan, Post Journals, 1884-1905.
 B. 309/b/1-2: Manuan, Correspondence Books, 1898-1908.
 B. 309/c/1: Manuan, Correspondence Inward, 1879-1911.
 B. 309/d/1-42: Manuan, Account Books, 1879-1904.
 B. 309/e/1-2: Manuan, Post Report, 1890-1895.
- D. 4/15-107: Governor George Simpson Correspondence Book Outwards, 1827-1839.
- D. 5/10: Governor George Simpson Correspondence Inward, 1844.
- D. 30/32: Hudson's Bay Company. Montreal Department, St. Maurice District Accounts, 1887-1890, 1900.
- D. 38/34: Departmental: District Staff Records, St. Maurice, 1889-1907.
- E. 20/1: Papers Relating to King's Posts, Ile Jérémie, Mille Vaches, etc.
- E. 83/2: George Burham Boucher, Blotter Letterbook: Coococache 1910-1911, Weymontachingue 1911.

- Hébert, L.-P.
1976 *Le troisième registre de Tadoussac, Miscellaneorum liber*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Helm, J.
1965 Bilaterality in the Socio-Territorial Organization of the Arctic Drainage Dene. *Ethnology*, 4: 316-385.

1980 Female Infanticide, European Diseases, and Population Levels among the Mackenzie Dene. *American Ethnologist*, 7: 259-285.
- Helm, J., éditeur
1981 *Subarctic*. Handbook of North American Indians, Volume 6. Washington D. C.: Smithsonian Institution.
- Helm, J. et E. B. Leacock
1971 The Hunting Tribes of Subarctic Canada. In *North American Indians in Historical Perspective*. E. B. Leacock et N. O. Lurie éd. New York: Random House. p. 343-374.
- Henry, A.
1901 *Travels and Adventures in Canada and the Indian Territories Between the Years 1760 and 1776*. J. Bain (éd.). Boston: Little, Brown.
- Hickerson, H.
1956 The Genesis of a Trading Post Band: The Pembina Chippewa. *Ethnohistory*, 3(4): 289-345.

1967 Land Tenure of the Rainy Lake Chippewa at the Beginning of the 19th Century. *Smithsonian Contributions to Anthropology*, 2: 37-63.

1973 Fur Trade Colonialism and the North American Indians. *Journal of Ethnic Studies*, 1: 15-44.

1988 *The Chippewa and Their Neighbors. A Study in Ethnohistory*. Prospect Heights: Waveland Press inc. [1970].
- Hind, H. Y.
1863 *Explorations in the Interior of the Labrador Peninsula*. London. 2 volumes.
- Hinshelwood, N.
1902 *Amidst the Laurentians*. Montréal: The Herald Press.
- Hodge, F. W., éd.
1907-1910 *Handbook of North American Indians North of Mexico*. Washington: Bureau of American Ethnology. Bulletin 30. 2 volumes.
- Honigmann, J. et I. Honigmann
1945 Drinking in an Indian-White Community. *Quarterly Journal of Studies on Alcohol*, 5(4): 575-619.

- Horton, D.
1943 *The Functions of Alcohol in Primitive Societies. A Cross-Cultural Study. Quarterly Journal of Studies on Alcohol*, 4(2): 199-320.
- Hultkrantz, Å.
1980 *The Problem of Christian Influence on Northern Algonkian Eschatology. Studies in Religion*, 9(2): 161-183.
- Ingall, J.
1830a *Rapport des Commissaires nommés en vertu de l'Acte de la 9^e Géo. IV, Chap. 29. Pour explorer cette partie de la Province qui se trouve entre les Rivières Saint-Maurice et Ottawa et qui est encore demeurée déserte et sans culture.* Québec: Neilson & Cowan.
- 1830b *Geological Sketch of the Country Bordering the Rivers Saint Maurice and aux Lièvres.* (ANC, cartes et plans, no. 131802).
- 1831 *Remarks on the district traversed by the St. Maurice Expedition, in the Summer of 1829, by Lieut. Ingall, 15th Regt. Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec*, 2: 7-23.
- Innis, H. A.
1927 *The Fur Trade of Canada.* Toronto: Oxford University Press.
- 1962 *The Fur Trade in Canada. An Introduction to Canadian Economic History.* Toronto: University of Toronto Press. [1930].
- Jaenen, C. J.
1985 *Amerindian Responses to French Missionary Intrusion, 1611-1760: A Categorization.* In W. Westfall et al. éd., *Religion/Culture. Comparative Canadian Studies.* Association for Canadian Studies, 7: 182-197.
- Jarvenpa, R.
1977 *Subarctic Indian Trappers and Band Society: The Economics of Male Mobility. Human Ecology*, 5(3): 223-259.
- 1987 *The Hudson's Bay Company, The Roman Catholic Church, and the Chipewyan in the Late Fur Trade Period.* In "Le castor fait tout." *Selected Papres of the Fifth North American Fur Trade Conference, 1985.* B. G. Trigger et al. éd. Montréal: The Lake St. Louis Historical Society. p. 485-517.
- Jarvenpa, R. et H. J. Brumbach
1984 *The Microeconomics of Southern Chipewyan Fur Trade History.* In *The Subarctic Fur Trade: Native Social and Economic Adaptations.* S. Krech III éd. Vancouver: University of British Columbia Press. p. 147-183.
- J.-C. B.
1978 *Voyage au Canada fait depuis l'an 1751 jusqu'en l'an 1761.* Paris: Aubier Montaigne.
- Jelks, E. B.
1973 *Archaeological Explorations at Signal Hill, Newfoundland, 1965-1966.* Ottawa: National Historic Sites Services, Canadian Historic Sites. Occasional Papers in Archaeology and History, no. 7.

- Jenness, D.
1935 The Ojibwa Indians of Parry Island, Their Social and Religious Life. *Bulletins of the Canadian Department of Mines*, 78: 1-115.
- Jones, A. E.
1889 *Mission du Saguenay. Relation inédite du R.P. Pierre Laure, S.J., 1720 à 1730.* Montréal: Archives du Collège Ste-Marie.
- Joyal, A.
1915 *Excursion sacerdotale chez les Tête-de-Boule.* Québec: La Cie d'Imprimerie Commerciale Ltée,
- Kalm, P.
1977 *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749.* Montréal: CLF.
- Klassen, H. C.
1991 The Hudson's Bay Company in Southwestern Alberta, 1874-1905. In *The Fur Trade Revisited: Selected Papers of the Sixth North American Fur Trade Conference, Mackinac Island, Michigan, 1991.* J. S. H. Brown et al. éd. East Lansing: Michigan State University Press. p. 393-408.
- Knight, R.
1965 A Re-Examination of Hunting, Trapping, and Territoriality Among the Northeastern Algonkian Indians. In *Man, Culture and Animals.* A. Leeds et A.P. Vayda éd. American Association for the Advancement of Science Publication 78. p. 27-42.
- Krech, S.
1984 The Trade of the Slavery and Dogrib at Fort Simpson in the Early Nineteenth Century. In *The Subarctic Fur Trade: Native Social and Economic Adaptations.* S. Krech III éd. Vancouver: University of British Columbia Press. p. 99-146.
- Labrèche, Y.
1978 *Exploration en Archéologie: le clou, source d'information et indicateur chronologique.* Manuscrit. 36 p.
- Labrecque, M. F.
1978 La mobilité comme élément de l'infrastructure? Remarques exploratoires à partir de données ethnohistoriques. *Recherches amérindiennes au Québec*, 7(3-4): 91-99.
- 1984a Développement du capitalisme dans la région de Weymontachie (Haute-Mauricie). Incidences sur la condition des femmes attikamègues. *Recherches amérindiennes au Québec*, 14(3): 75-87.
- 1984b Des femmes de Weymontachie. *Recherches amérindiennes au Québec*, 14(3): 3-16.
- La Chenaye, M. de
1883 Mémoire de M. De La Chenaye sur le Canada, 1676. *Collection de manuscrits contenant lettres, mémoires, et autres documents historiques relatifs à la Nouvelle-France.* Québec: Imprimerie A. Coté et Cie. 4 volumes. p.

- Lacoursière, J. *et al.*
1970 *Canada-Québec. Synthèse historique.* Montréal: Renouveau Pédagogique Inc.
- Lafitau, J.-F.
1724 *Mœurs des Sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps.* Paris: Charles Hochereau. 2 volumes.
- Laflamme, J.
1975 *La traite des fourrures dans l'Outaouais supérieur (1718-1760).* Mémoire de maîtrise. Département d'histoire. Université de Montréal.
- Lafleur, N.
1973 *La vie traditionnelle du coureur de bois aux XIXe et XXe siècles.* Ottawa: Leméac.
- Lahontan, B. de
1990 *Oeuvres complètes.* Montréal: Presses de l'Université de Montréal. [1702].
- Laliberté, M.
1993 *La rivière Dumoine, une route commerciale aux confins du Témiscamingue au cours de la préhistoire.* In *Traces du passé, images du présent. Anthropologie amérindienne du moyen-nord québécois.* M. Côté et G. L. Lessard dir. Rouyn-Noranda: Cégep-Éditeur. p. 151-162.
- Lambert, C.
1989 *Étude du potentiel des archives de l'arpentage primitif. Recherche exploratoire et descriptive. De la rivière du Lièvre à la rivière Saint-Maurice. Le XIXe siècle.* Saint-Donat: Société historique de Saint-Donat.
- Langevin, É.
1990 *DdEw-12: 4000 ans d'occupation sur la décharge du lac Saint-Jean.* Mémoire de maîtrise. Département d'anthropologie. Université de Montréal.
- Langevin, É, *et al.*
1995 *Le cuir natif dans le Nord-Est québécois: contribution d'un site du lac Saint-Jean (Québec central).* In *Archéologies québécoises.* A.-M. Balac *et al.* éd. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec. Coll. Paléo-Québec, No. 23. p. 307-320.
- Laniel, A.
1893 *Lettre au Révérend Monsieur J.B. Proulx, 16-09-1892.* *Annales de la Propagation de la Foi*, 49: 13-31.
- Larocque, R.
1997 *Lac Kempt, Haut Saint-Maurice: interventions archéologiques de 1994.* *Recherches archéologiques au Québec 1994-1995*, p. 136-137.
- Larouche, L.
1972 *Le second registre de Tadoussac, 1668-1700.* Montréal: Presses de l'Université du Québec.
- Laterrière, P. de S.
1873 *Mémoires de Pierre de Sales Laterrière et de ses traverses.* Québec: Imprimerie de l'Événement.

- Laure, P.-M.
1731 *Carte du Domaine en Canada dédiée à Monseigneur le Dauphin...* (ANC, division des cartes et plans, no. Ph/900-1731).
- 1733 *Carte du Domaine du Roy en Canada dédiée à Monseigneur le Dauphin...* (ANC, division des cartes et plans, no. Ph/900-1733).
- Laverdière, C.
1964 Géographie bio-physique et présence de l'homme en Haute-Mauricie. *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, 5: 14-28.
- Laverdière, C.-H. et H.-R. Casgrain, éditeurs
1871 *Le journal des jésuites*. Québec: Brousseau.
- Leacock, E.
1954 *The Montagnais "Hunting Territory" and the Fur Trade*. Menasha (Wisconsin): American Anthropological Association. Mémoire No. 78.
- 1958 Status among the Montagnais-Naskapi of Labrador. *Ethnohistory*, 5(3): 200-209.
- 1955 Matrilocalité in a Simple Hunting Economy. *Southwestern Journal of Anthropology*, 11: 31-47.
- 1969 The Montagnais-Naskapi Band. In *Contributions to Anthropology: Band Societies*. D. Damas éd. Ottawa: National Museum of Canada. Bulletin 228. p. 1-17.
- 1980 Les relations de production parmi les chasseurs et trappeurs des régions subarctiques du Canada. *Recherches amérindiennes au Québec*, 10(1-2): 79-89.
- 1981 Matrilocalité Among the Montagnais-Naskapi. In *Myths of Male Dominance, Collected Articles on Women Cross-Culturally*. New York et London: Monthly Review Press. p. 63-81.
- LeBlanc, H.
1964 Le milieu biologique dans le bassin du Saint-Maurice. *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, 5: 29-40.
- Lebret, L.
1868 Mission du Saint-Maurice en 1866. *Missions des Oblats de Marie Immaculée*, 7: 113-137.
- Lee, R. B. et I. DeVore, éditeurs
1968a *Man the Hunter*. Chicago: Aldine Publishing Company.
- 1968b Problems in the Study of Hunters and Gatherers. In *Man the Hunter*. R.B. Lee et I. DeVore éd. Chicago: Aldine Publishing Company. p. 3-12.
- Legendre, H. et J. Bignell
1851 *Return to an Address of the House of Assembly... Having Reference to the Scaling of the River St-Maurice*. Québec: Rollo Campbell.
- Léger, Y.
1970 *Patterns de sédentarisation à Obedjiwan: étude de parenté en société bilatérale*. Manuscrit. 20 pages.

- Lemert, E. M.
1958 The Use of Alcohol in Three Salish Indian Tribes. *Quarterly Journal of Studies on Alcohol*, 19(1): 90-107.
- Lemoine, G.
1911 *Dictionnaire français = algonquin*. Québec: L'Action sociale Ltée.
- Leney, P.
1996a Pourquoi les Attikameks ont abandonné Kikendatch pour Obedjiwan: l'histoire cachée. *Recherches amérindiennes au Québec*, 26(1) : 69-72.
1996b Annie Midlige, Fur Trader. A Lebanese Widow Defies the HBC. *The Beaver*, 76(3): 37-41.
- Leroi-Gourhan, A.
1975 Ethnologie évolutive ou ethno-histoire? In *Ethnologie et histoire. Forces productives et problèmes de transition*. M. Agulhon et al. (ouvrage collectif). Paris: Éditions sociales. p. 11-13.
- Létourneau, J.
1989 *Le coffre à outils du chercheur débutant*. Toronto: Oxford University Press.
- Lévi-Strauss, C.
1973 *Anthropologie structurale deux*. Paris: Plon.
1983 *Le regard éloigné*. Paris: Plon.
1985 *Anthropologie structurale*. Paris: Plon. [1958].
- Linteau, P.-A., et al.
1989 *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise (1867-1929)*. Montréal: Boréal.
- Linton, R., éditeur
1940 *Acculturation in Seven American Indian Tribes*. New York: D. Appleton-Century Co.
- Lips, J. E.
1937 Public Opinion and Mutual Assistance Among the Montagnais-Naskapi. *American Anthropologist*, 39: 222-228.
1939 Naskapi Trade: A Study in Legal Acculturation. *Journal de la Société des Américanistes*, 21: 129-195.
1947a Naskapi Law. *Transactions of the American Philosophical Society*, 37: 379-492.
1947b Notes on Montagnais-Naskapi Economy (Lake St. John and Lake Mistassini Bands). *Ethnos*, 12(1-2): 1-77.
- Litynski, J.
1982 Le climat de la région Mauricie - Bois-Francs. *Cahiers de géographie du Québec*, 26(67): 139-144.

- Long, J.
1791 *Voyages and Travels of an Indian Interpreter and Trader*. London.
- Lortie, M.
1979 *Arbres, forêts et perturbations naturelles au Québec*. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Lurie, N. O.
1979 The World's Oldest On-Going Protest Demonstration: North American Indian Drinking Patterns. In *Beliefs, Behaviors & Alcoholic Beverages. A Cross-Cultural Survey*. Mac Marshall éd. Ann Arbor: University of Michigan Press. p. 127-145.
- McAndrews, J. H. et al.
1987 L'environnement après 9000 av. J.-C. In *Atlas historique du Canada. Vol. 1: Des origines à 1800*. R. C. Harris dir. Montréal: Les presses de l'Université de Montréal. Planche 4.
- McCormack, P. A.
1982 Becoming Trappers: The Transformation to a Fur Trade Mode of Production at Fort Chipewyan. In *Rendez-Vous: Selected Papers of the Fourth North American Fur Trade Conference, 1981*. T. C. Buckley, éd. Grand Portage: North American Fur Trade Conference. p. 155-173.
- McIlwraith, S.
1904 *Sir Frederick Haldimand*. Toronto: Morang.
- McKenzie, J.
1890 The King's Post and Journal of a Canoe Jaunt Throught the King's Domaine in 1808. In *Les Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest*, L.R. Masson (éd.). 2: 403-454. Québec: A. Cot.
- McNulty, G. et L. Gilbert
1981 Attikamek (Tête de Boule). In *Subarctic. Handbook of North American Indians*, Vol. 6. J. Helm éd., Washington D. C.: Smithsonian Institution. p. 208-216.
- Mailhot, J.
1993 *Au pays des Innus: les Gens de Sheshatchit*. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.
- Mailhot, J. et al.
1980 On est toujours l'Esquimau de quelqu'un. *Études/Inuit/Studies*, 4(1-2): 59-76.
- Mandelbaum, D. G.
1965 Alcohol and Culture. *Current Anthropology*, 6(3): 281-293.
- Maray de la Chauvignerie, M.
1928 Dénombrement des nations sauvages qui ont rapport au gouvernement de Canada: des guerriers de chaque nation avec les armoiries 1736. *Bulletin des recherches historiques*, 34: 541-551.
- Marchand, C.
1936 Moeurs des Têtes de Boule à la réserve de Manouan. *Le Bien Public*, 10 décembre.

- Margry, P., éditeur
1879-1888 *Découvertes et établissements des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amérique septentrionale (1614-1754)*. New York: AMS Press. 6 volumes.
- Marie-Victorin, Frère
1964 *Flore laurentienne*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal. [Deuxième édition].
- Martijn, C. A.
1985 Le complexe plano de Témiscamie est-il une illusion? *Recherches amérindiennes au Québec*, 15(1-2): 161-164.
- Martijn, C. et E. S. Rogers
1969 *Mistassini-Albanel: Contributions to the Prehistory of Quebec*. Québec: Centre d'études nordiques, Université Laval. Travaux divers no. 25.
- Martin, C.
1978 *Keepers of the Game. Indian-Animal Relationships and the fur Trade*. Berkeley: University of California Press.
- Masson, L. R.
1960 *Les Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest*. New York: Antiquarian Press. 2 volumes.
- Maurault, J.A.
1845a Lettre de M. Maurault à Mgr. l'évêque de Québec, 21 août 1844, St. François. *Rapport sur les missions du diocèse de Québec*, 6: 130-136.
- 1845b Lettre de M. Maurault à Mgr. l'évêque de Québec, 13 septembre 1845., St. François. *Rapport sur les missions du diocèse de Québec*, 6: 136-145.
- Mead, M.
1971 *L'anthropologie comme science humaine*. Paris: Payot.
- Merk, F.
1931 *Fur Trade and Empire. George Simpson's Journal, 1824-1825*. Cambridge: Harvard University Press.
- Métraux, A.
1959 La révolution de la hache. *Diogenes*, 25: 32-45.
- Michelson, T.
1933 The Linguistic Classification of Tete de Boule. *American Anthropologist*, 35: 396.
- 1939 Linguistic Classification of Cree and Montagnais-Naskapi Dialects. *Anthropological Papers 8, Bureau of American Ethnology, Bulletin 123* : 67-95.
- Mitchell, E. A.
1977 *Fort Timiskaming and the Fur Trade*. Toronto et Buffalo: University of Toronto Press.

- MMA, McCord Museum Archives, Montréal.
- 1827 *Lettre de Simpson aux employés du St. Maurice District, 31-10-1827, Lachine.* Robert McVicar Papers, M2763.
- 1829a *Lettre de Dease à McVicar, 29-01-1829, Fort Good Hope.* Robert McVicar Papers, M2762.
- 1829b *Lettre de McVicar à Keith, 18-02-1829, Weymontachingue.* Robert McVicar Papers, M2770.
- Morantz, T.
- 1980 The Fur Trade and the Cree of James Bay. In *Old Trails and New Directions: Papers of the Third North American Fur Trade Conference*. C. M. Judd et A. J. Ray éd. Toronto: University of Toronto Press. p. 39-58.
- 1982 Northern Algonquian Concepts of Status and Leadership Reviewed: A Case Study of the Eighteenth-Century Trading Captain System. *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie* 19(4): 482-501.
- 1983 *An Ethnohistoric Study of Eastern James Bay Cree Social Organization, 1700-1850.* Ottawa: Musées nationaux du Canada. Musée national de l'Homme. Service canadien d'ethnologie, Dossier No. 88.
- 1984 Economic and Social Accommodations of the James Bay Inlanders to the Fur Trade. In *The Subarctic Fur Trade: Native Social and Economic Adaptations*. S. Krech III éd. Vancouver: University of British Columbia Press. p. 55-79.
- 1986 Historical Perspectives on Family Hunting Territories in Eastern James Bay. *Anthropologica*, 28(1-2) : 64-91.
- 1987 Dwindling Animals and Diminished Lands: Early Twentieth Century Developments in Eastern James Bay. In *Papers of the Eighteenth Algonquian Conference*. W. Cowan éd. Ottawa: Carleton University. p. 209-227.
- 1990 "So Evil a Practice": A Look at the Dept System in the James Bay Fur Trade. In *Merchant Credit and Labour Strategies in Historical Perspective*. R. E. Ommer éd. Fredericton: Acadiensis Press. p. 203-222.
- Moreau, J.-F.
- 1995 The Eastern Subarctic: Assessing the Transition from the Middle to Late Woodland Periods. *Northeast Anthropology*, 49: 97-108.
- Morrison, J.
- 1994 *Quebec Algonquin Historical Research: An Assessment.* Manuscrit. Ottawa: Department of Indian Affairs and Northern Development. 77 p.
- Morrison, K. M.
- 1985 Discourse and the Accommodation of Values: Toward a Revision of Mission History. *Journal of the American Academy of Religion*, 53(3): 365-382.
- Muller, J.-C.
- 1992 Acculturation et progrès technique: une approche anthropologique. *Lekton* 2(2) : 91-102.

- Müller, W.
1987 Indians of the Far North. In *The Encyclopedia of Religion*. M. Eliade éd. New York: MacMillan Publishing Company. 10: 469-476.
- Nadeau, E.
1965 *Le père Joseph-Étienne Guinard, 1864-1965*. Les Notices Nécrologiques, Province Saint-Joseph (Montréal). Texte conservé à la Maison des Oblats à Montréal, Fonds Joseph-Étienne Guinard.
- Nadeau, L. et D. Corrigan
1991 Preliminary Notes on the Geology of the St. Maurice Tectonic Zone, Grenville Orogen, Quebec. *Geological Survey of Canada, Current Research*, Part E; Paper 91-1E: 245-255.
- Nault, B.
1982 *Expertise archéologique du cimetière attikamek Saint-François de la rivière Croche*. Rapport d'activités déposé au Conseil attikamek-montagnais.
- Nelson, L. H.
1968 *Nail Chronology as an Aid to Dating Old Buildings*. American Association for State and Local History. Technical Leaflet no. 48.
- Nichols, J. D. et E. Nyholm
1995 *A Concise Dictionary of Minnesota Ojibwe*. Minnesota: University of Minnesota Press.
- Nicolas, L.
1996 *Traité des animaux [...] et Histoire naturelle des Indes occidentales. Recherches amérindiennes au Québec*, 26(2): 11-26.
- Noble, W. C.
1973 The Excavation and Historical Identification of Rocky Mountain House. In *Canadian Historic Sites: Occasional Papers in Archaeology and History*, no. 6. Ottawa, Department of Indian Affairs and Northern Development, p. 55-163.
- Normandin, J. L.
1732 *Journal du voyage que Joseph Laurent Normandin a fait dans le domaine du Roi en Canada depuis le poste de Chicoutimi jusqu'aux Limites de la hauteur des terres en 1732*. Archives nationales du Canada, Dépôt Fortifications, pièce n^o 297.
- O'Callaghan, E. B. éd.
1853-1887 *Documents Relative to the Colonial History of the State of New York*. Albany: Weed, Parsons. 15 volumes.
- O'Sullivan, H.
1900 *Carte d'une route conduisant du lac St-Jean à la Baie James...* (ANC, division des cartes et plans, no. 0016464).
- Ouellet, F.
1966 *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850. Structures et conjonctures*. Montréal et Paris: Fides.

- Parent, R.
1985 *Histoire des Amériindiens, du Saint-Maurice jusqu'au Labrador: de la préhistoire à 1760.* Thèse de doctorat. Département d'histoire. Université Laval.
- Parent, M. et al.
1985 Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8000 ans BP. *Recherches amérindiennes au Québec*, 15(1-2): 17-37.
- Payment, E.
1841 Mission du St. Maurice. *Rapport des missions du diocèse de Québec*, 4: 86-97.
1843 Mission du St. Maurice. *Rapport des missions du diocèse de Québec*, 5: 122-129.
- Payne, M.
1989 *The Most Respectable Place in the Territory: Everyday Life in Hudson's Bay Company Service York Factory, 1788 to 1870.* Ottawa: Canadian Parks Service.
- Peake, F. A.
1972 Fur Traders and Missionaries: Some Reflections on the Attitudes of the Hudson's Bay Company Towards Missionary Work among the Indians. *Western Canadian Journal of Anthropology*, 3: 72-93.
- Pelland, A.
1908 *La Mattavinie: ressources, ses progrès et son avenir.* Québec: Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.
- Perrot, N.
1968 *Mémoire sur les moeurs, coutumes, et religion des sauvages de l'Amérique septentrionale.* Yorkshire: S. R. Publishers Ltd.
- Peterson, R. L.
1966 *The Mammals of Eastern Canada.* Toronto: Oxford University Press.
- Plouffe, A.
1930 Une veillée chez les Têtes de Boules de la réserve de Weymontachingue. *Le Nouvelliste*, 18 novembre.
- Prévost, M.
1879 Lettre au Révérend Père Pian, O.M.I., 01-08-1878, Kakébongan. *Annales de la Propagation de la Foi*, 7: 111-113.
- Proulx, J.-B.
1891 Douze cents milles en canot d'écorce ou la première visite pastorale de Mgr N.-Z. Lorrain, évêque de Cythère. *Les missions catholiques*, 23: 5-274.
- Québec. Gouvernement du Québec
1889 *Description of the Surveyed Townships and Explored Territories of the Province of Quebec.* Québec: .
1908 *Région du Saint-Maurice. Description des cantons arpentés, explorations de territoires et levers de plans de rivières, 1889-1908.* Québec: Ministère des Terres et Forêts.

- 1912 *Premier rapport de la Commission du Régime des Eaux courantes de Québec.* Québec.
- 1914 *Deuxième rapport de la Commission des Eaux courantes de Québec.* Volume 2. Québec.
- 1925 *Dictionnaire des rivières et lacs de la province de Québec.* Québec: Département des Terres et Forêts.
- Ratelle, M.
1987 *Contexte historique de la localisation des Attikameks et des Montagnais de 1760 à nos jours.* Québec: Ministère de l'Énergie et des Ressources.
- 1993 La localisation des Algonquins de 1534 à 1650. *Recherches amérindiennes au Québec*, 23(2-3): 25-38.
- Ray, A. J.
1974 *Indians in the Fur Trade: Their Role as Trappers, Hunters, and Middlemen in the Lands Southwest of Hudson Bay.* Toronto et Buffalo: University of Toronto Press.
- 1975 Some Conservation Schemes of the Hudson's Bay Company, 1821-50: An Examination of the Problems of Resources Management in the Fur Trade. *Journal of Historical Geography*, 1(1): 49-68.
- 1976a The Hudson's Bay Company Account Books as Sources for Comparative Economic Analyses of the Fur Trade: An Examination of Exchange Rate Data. *Western Canadian Journal of Anthropology*, 6(1): 30-51.
- 1976b The Early Hudson's Bay Company Account Books as Sources for Historical Research: An Analysis and Assessment. *Archivaria*, 1(1): 3-38.
- 1980 Indians as Consumers in the Eighteenth Century. In *Old Trails and New Directions: Papers of the Third North American Fur Trade Conference*. C. M. Judd et A. J. Ray éd. Toronto: University of Toronto Press. p. 255-271.
- 1984 Periodic Shortages, Native Welfare, and the Hudson's Bay Company, 1670-1930. In *The Subarctic Fur Trade: Native Social and Economic Adaptations*. S. Krech III éd. Vancouver: University of British Columbia Press. p. 1-20.
- 1990a *The Canadian Fur Trade in the Industrial Age.* Toronto: University of Toronto Press.
- 1990b The Decline of Paternalism in the Hudson's Bay Company Fur Trade, 1870-1945. In *Merchant Credit and Labour Strategies in Historical Perspective*. R. E. Ommer éd. Fredericton: Acadiensis Press. p. 188-202
- Ray, A. J. et D. B. Freeman
1978 *"Give Us Good Measure": An Economic Analysis of Relations Between the Indians and the Hudson's Bay Company Before 1763.* Toronto: University of Toronto Press.
- Ray, A. J. et A. Roberts
1985 Approaches to the Ethnohistory of the Subarctic: A Review of the Handbook of North American Indians: Subarctic. *Ethnohistory*, 32(3): 270-280.

- Raymond, M.
1945 Notes ethnobotaniques sur les Tête-de-Boule de Manouan. *Contributions de l'Institut botanique de l'Université de Montréal*, 55: 113-135.
- Rhodes, R.A. et E.M. Todd
1981 Subarctic Algonquian Languages. In *Subarctic. Handbook of North American Indians*, Vol. 6. J. Helm éd., Washington D. C.: Smithsonian Institution. p. 52-66.
- Ribes, R. et A. Klimov
1974 *Archéologie de la Mauricie: reconnaissance archéologique dans la région du lac Nemiskachi*. Trois-Rivières: Musée d'archéologie préhistorique de Trois-Rivières.
- Rich, E. E.
1959 *The History of the Hudson's Bay Company, 1670-1870*. London: The Hudson's Bay Record Society. 2 volumes.
1960 Trade Habits and Economic Motivation Among the Indians of North America. *Canadian Journal of Economics and Political Science*, 26: 35-53.
- Richard, P. J. H.
1985 Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8000 ans BP. *Recherches amérindiennes au Québec*, 15(1-2): 39-56.
- RJ
1972 *Relations des Jésuites [1611-1672]*. Montréal: Éditions du Jour. 5 volumes.
- Robbins, R. H.
1973 Alcohol and the Identity Struggle: Some Effects of Economic Change on Interpersonal Relations. *American Anthropologist*, 75(1): 99-122.
- Rochemonteix, C. de
1904 *Relation par lettres de l'Amérique septentrionale (années 1709 et 1710)*. Paris: Letouzey et Ané.
- Rogers, E. S.
1962 *The Round Lake Ojibwa*. Toronto: Ontario Department of Lands and Forests. Royal Ontario Museum.
1963a *The Hunting Group-Hunting Territory Complex Among the Mistassini Indians*. Ottawa: National Museum of Canada. Bulletin 195.
1963b Changing Settlement Patterns of the Cree-Ojibwa of Northern Ontario. *Southwestern Journal of Anthropology*, 19: 64-88.
1964 Subsistence Areas of the Cree-Ojibwa of the Eastern Subarctic: A Preliminary Study. In *Contributions to Anthropology*. Ottawa: National Museum of Canada. Bulletin 204. p. 59-90.
1965 Leadership Among the Indians of Eastern Subarctic Canada. *Anthropologica*, 7: 263-281.

- 1967 *The Material Culture of the Mistassini*. Ottawa: National Museum of Canada. Bulletin 218.
- 1969 Band Organization Among the Indians of Eastern Subarctic Canada. In *Contributions to Anthropology: Band Societies*. D. Damas éd. Ottawa: National Museum of Canada. Bulletin 228. p. 1-17.
- 1973 *The Quest for Food and Furs. The Mistassini Cree, 1953-1954*. Ottawa: National Museum of Canada. Publications in Ethnology, no. 5.
- 1983 Cultural Adaptations: The Northern Ojibwa of the Boreal Forest, 1670-1980. In *Boreal Forest Adaptations. The Northern Algonkians*. A. T. Steegmann Jr. éd. New York et London: Plenum Press. p. 85-141.
- 1986 Epilogue: Reevaluations and Future Considerations. *Anthropologica*, 23(1-2): 203-216.
- 1994 Northern Algonquians and the Hudson's Bay Company, 1821-1890. In *Aboriginal Ontario*. E.S. Rogers et D.B. Smith éd. Toronto/Oxford: Dundurn Press. p. 307-343.
- Rogers, E. S. et M. B. Black
1976 Subsistence Strategy in the Fish and Hare Period, Northern Ontario: The Weagamow Ojibwa, 1880-1920. *Journal of Anthropological Research*, 32(1): 1-43.
- Rogers, E. S. et J. H. Rogers
1959 The Yearly Cycle of the Mistassini Indians. *Arctic*, 12(3): 131-138.
- Rogers, E. S. et M. H. Rogers
1950 Archaeological Investigations in the Region about Lakes Mistassini and Albanel, Province of Quebec, 1948. *American Antiquity*, 15(4): 322-337.
- Ronda, J. P.
1977 « We Are Well as We Are »: An Indian Critique of Seventeenth-Century Christian Missions. *The William and Mary Quarterly*, 34(1): 66-82.
- Rondot, J.
1978 Stratigraphie et métamorphisme de la région du Saint-Maurice. In *Metamorphism in the Canadian Shield*. Geological Survey of Canada, Paper 78-10, p. 329-352.
- Rotstein, A.
1972 Trade and Politics: An Institutional Approach. *Western Canadian Journal of Anthropology*, 3(1): 1-28.
- Rousseau, J.
1952 Persistances païennes chez les Amérindiens de la forêt boréale. *Cahiers des Dix*, 17: 183-208.
- 1964 L'homme et la forêt coniférienne. *Bulletin de l'Association des géographes du Québec*, 5: 7-13.
- Rousseau, J.-J.
1964 *Les rêveries du promeneur solitaire*. Paris: Garnier-Flammarion. [1782].

- Rousseau, M. et J. Rousseau
 1952 Le dualisme religieux des peuplades de la forêt boréale. In *Selected Papers of the 29th International Congress of Americanists*. So. Tax éd. Chicago: University of Chicago Press. p. 118-126.
- Routhier, M.-J.
 1984 Que sont devenues les sages-femmes d'antan? L'accouchement chez les femmes atikamèques de Manouane. *Recherches amérindiennes au Québec*, 14(3): 26-36.
- Rowe, J. S.
 1972 *Forest Regions of Canada*. Ottawa: Department of Fisheries and the Environment, Canadian Forestry Service.
- Roy, J. et al.
 1981 *Les populations municipales et paroissiales de la Mauricie. Dossier statistique: 1850-1971*. Publication du Groupe de recherche sur la Mauricie. Université du Québec, Trois-Rivières.
- Roy, P. G., éd.
 1919 *Inventaire des ordonnances des Intendants de la Nouvelle-France conservés aux Archives provinciales de Québec*. Beauceville: L'Éclaireur. 4 volumes.
 1931 *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1930-31*. Québec: Imprimeur du Roi.
- Rue III, L. L.
 1961 Barrière Indiens. *The Beaver*, 292: 27-32.
- Russell, A.J.
 1859 Rapport au Commissaire des Terres de la Couronne, mars 1859. *Journaux de l'Assemblée législative de la Province du Canada*, 1863, 21: App. 8.
- Sahlins, M.
 1976 *Age de pierre, âge d'abondance. L'économie des sociétés primitives*. Paris: Gallimard.
- Saint-Pierre, S.
 1987 Les méthodes de chasse en Nouvelle-France aux XVIIe et XVIIIe siècles. In *Armes, chasse et trappage*. J. Mathieu et J.-C. Dupont dir. Sainte-Foy: Cahiers du Célat no. 7. Université Laval.
- Savard, R.
 1977 *Le rire précolombien dans le Québec d'aujourd'hui*. Montréal: L'hexagone/Parti pris.
- Savard, R. et J.-R. Proulx
 1982 *Canada. Derrière l'épopée, les autochtones*. Montréal: L'hexagone.
- Schoolcraft, H. R.
 1793-1864 *Information Respecting the History, Condition and Propects of the Indian Tribes of the United States*. Philadelphia: Lippincott, Gramco and Co.

- Scott, W. B. et E. J. Grossman
1974 *Poissons d'eau douce du Canada*. Ottawa: Ministère de l'Environnement, Service des pêches et des sciences de la mer.
- Scull, G.D., éditeur
1967 *Voyages of Peter Esprit Radisson*. New York: Burt Franklin.
- Sealy, G. D.
1969 *History of the Hudson's Bay Company, 1870-1900*. Master thesis. Department of History. University of Western Ontario.
- Séguin, J.
1985 *Réflexions sur les sociétés prédatrices: l'écologie de l'harmonie ou l'archéologie du rire*. *Recherches amérindiennes au Québec* 15(3) : 58-76.
- Séguin, N. et R. Hardy
1981 *Forêt et société en Mauricie, 1850-1930*. *Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, 13: 51-57.
- Sharp, L.
1952 *Steel Axes for Stone-Age Australians*. *Human Organization*, 11: 17-22.
- Simard, J.-P.
1968 *Onze années de troubles dans les Postes du Roi, 1821-1831*. *Saguenayensia*, 10(1): 2-5.
- Simpson, J. A. et E. S. C. Weiner (resp.)
1989 *The Oxford English Dictionary*. Oxford: Clarendon Press.
- Skinner, A.
1911 *Notes on the Eastern Cree and Northern Saulteaux*. *Anthropological Papers of the American Museum of Natural History*, 9(1).
- Slobodin, R.
1980 *Some Recent Developments in Subarctic Culture History and Ethnohistory: Comments*. *Arctic Anthropology*, 17(2): 52-59.
- Smith, R. H.
1986 *Analysis of the Clay Tobacco Pipe Assemblage From the Front Street Site (AjGu-15), Toronto*. *Ontario Archaeology*, 46 : 55-61.
- Speck, F. G.
1915 *The Basis of American Indian Ownership of the Land*. *Old Penn Weekly Review*, 13: 491-495.
1923 *Mistassini Hunting Territories in the Labrador Peninsula*. *American Anthropologist*, 25: 452-471.
1928 *Land Ownership Among Hunting Peoples in Primitive America and the World's Marginal Areas*. *Proceedings of the 22nd International Congress of Americanists*, 2: 323-332.
1930 *Mistassini Notes*. *Indian Notes*, 7(4): 410-457.

- 1935 *Naskapi: The Savage Hunters of the Labrador Peninsula*. Norman: University of Oklahoma Press.
- Speck, F. G. et L. C. Eiseley
 1939 The Significance of the Hunting Territory Systems of the Algonkian in Social Theory. *American Anthropologist*, 41: 269-280.
- 1942 Montagnais-Naskapi Bands and Family Hunting Districts of the Central and Southeastern Labrador Peninsula. *Proceedings of the American Philosophical Society*, 85: 215-242.
- Steegmann Jr., A. T. et al.
 1983 Coping with Cold and Other Challenges of the Boreal Forest: An Overview. In *Boreal Forest Adaptations. The Northern Algonkians*. A. T. Steegmann Jr. éd. New York et London: Plenum Press. p. 317-351.
- Stuart, J.
 1831 Letter to the Right Hon. Lord Viscount Goderich, London, 22nd October 1831. *Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, 1831-1832*, App. A.
- Sturtees, R. J.
 1969 The development of an Indian Reserve Policy in Canada. *Ontario History*, 61: 87-98.
- Sulte, B.
 1870 *Histoire de la ville des Trois-Rivières*. Québec.
- 1891 La maison Hart. In *Mélanges historiques*. G. Malchelosse éd. Montréal: Éditions Édouard Garand. 19: 47-56. [1932].
- 1911 Les Attikamègues et les Têtes-de-Boule. *Bulletin de la Société de Géographie de Québec*, 5(2): 121-130.
- 1933 Les Têtes-de-Boule. In *Mélanges historiques*. G. Malchelosse éd. Montréal: Éditions Édouard Garand. 20: 70-76.
- Sylvain
 1962 *Horizons Mauriciens*. Trois-Rivières: Éd. Bien Public.
- Taché, E.
 1880 *Carte de la parti nord-ouest de la province de Québec, s'étendant de la vallée du lac St. Jean au lac Témiscamingue*. (ANC, cartes et plans, no. 0019131)
- Taché, P.
 1824 Témoignage de Pascal Taché... *Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, 1823-1824*, 33: App. R.
- Tanner, A.
 1979 *Bringing Home Animals. Religious Ideology and Mode of Production of the Mistassini Cree Hunters*. London: C. Hurst & Company.
- 1986 The New Hunting Territory Debate: An Introduction to Some Unresolved Issues. *Anthropologica*, 28(1-2): 19-36.

- 1988 The Significance of Hunting Territories Today. In *Native People, Native Lands. Canadian Indians, Inuit and Metis*. B. A. Cox éd. Ottawa: Carleton University Press. p. 60-74.
- Tardif, L.
1991 *Eci Mikoian*. Sillery: Septentrion.
- Tassé, G.
1975 *La collection Burger, provenant du Haut-Saint-Maurice*. Manuscrit. Montréal: U.Q.A.M. 62 p.
- Taylor, G. D. et P. A. Baskerville
1994 *A Concise History of Business in Canada*. Toronto: Oxford University Press.
- Tessier, A.
1934 *Jacques Buteux. Le premier évangéliste de la région du St-Maurice (1634-1652)*. Trois-Rivières: Les éditions du Bien Public.
- 1935 *Les Trois-Rivières: quatre siècles d'histoire, 1535-1935*. Trois-Rivières: Le Bien Public.
- 1951 Un curé missionnaire: l'abbé S.-N. Dumoulin (1793-1853). *Les Cahiers des Dix*, 16: 117-131.
- Thériault, Y.
1951 *L'apostolat missionnaire en Mauricie*. Trois-Rivières: Éditions du Bien Public.
- Thistle, P. C.
1986 *Indian-European Trade Relations in the Lower Saskatchewan River Region to 1840*. Winnipeg: University of Manitoba Press.
- Thwaites, R.G., éditeur
1896-1901 *The Jesuit Relations and Allied Documents. Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France, 1610-1791*. Cleveland: The Burrows Brothers Company. 73 volumes.
- Thomas, M. K.
1957 Changes in the Climate of Ontario. In *Changes in the Fauna of Ontario*. F.A. Urquhart éd. Toronto: University of Toronto Press. p. 59-75.
- Tough, F.
1990 Indian Economic Behaviour, Exchange and Profits in Northern Manitoba during the Decline of Monopoly, 1870-1930. *Journal of Historical Geography*, 16: 385-401.
- Trigger, B. G.
1965 The Jesuits and the Fur Trade. *Ethnohistory*, 12: 30-53.
- 1988 The Historian's Indian: Native Americans in Canadian Historical Writing from Charlevoix to the Present. In *Out of the Background. Readings on Canadian Native History*. R. Fisher et K. Coates éd. Toronto: Copp Clark Pitman. p. 19-44.

- 1990 *Les Indiens, la fourrure et les Blancs. Français et Amérindiens en Amérique du Nord.* Montréal: Boréal.
- Trudel, M.
1952 *Le régime militaire dans le gouvernement des Trois-Rivières, 1760-1764.* Trois-Rivières: Éditions du Bien Public.
- Turgeon, L.
1996a De l'acculturation aux transferts culturels. In *Transferts culturels et métissages Amérique/Europe, XVIe-XXe siècles.* L. Turgeon et al. éd. Les Presses de l'Université Laval. p. 11-32.
- 1996b Échange d'objets et conquête de l'Autre en Nouvelle-France au XVIe siècle. In *Transferts culturels et métissages Amérique/Europe, XVIe-XXe siècles.* L. Turgeon et al. éd. Les Presses de l'Université Laval. p. 155-168.
- Turgeon, L. et al.
1992 Les objets des échanges entre Français et Amérindiens au XVIe siècle. *Recherches amérindiennes au Québec* 22(2-3) : 152-167.
- Uren, P.E.
1949 *The Historical Geography of the St. Maurice Valley with Special Reference to Urban Occupance.* Thèse de maîtrise, McGill University.
- Vachon, A.
1960 L'eau-de-vie dans la société indienne. *Rapport de la Société historique du Canada*, p. 23-32
- Van Kirk, S.
1980 *"Many Tender Ties" Women in Fur-Trade Society in Western Canada, 1670-1870.* Winipeg: Watson & Dwyer Publishing Ltd.
- 1987 Toward a Feninist Perspective in Native History. In *Papers of the Eighteenth Algonquian Conference.* W. Cowan éd. Ottawa: Carleton University. p. 377-389.
- VanStone, J. W.
1963 Changing Patterns of Indian Trapping in the Canadian Subarctic. *Arctic*, 16(3): 159-174.
- 1976 The Yukon River Ingalik: Subsistence, The Fur Trade, and a Changing Resource Base. *Ethnohistory*, 23(3): 199-212.
- Verreault, F.
1824 Témoignage de François Verrault... *Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada*, 1823-1824, 33: App. R.
- Villeneuve, L.
1984 *Historique des réserves et villages indiens du Québec.* Ottawa: Affaires indiennes et du Nord Canada. Direction de la recherche.

- von Gernet, A.
1996 Reactions to the Familiar and the Novel in Seventeenth-Century French-Amerindian Contact. In *Transferts culturels et métissages Amérique/Europe, XVIe-XXe siècles*. L. Turgeon et al. éd. Les Presses de l'Université Laval. p. 169-188.
- Wachtel, N.
1974 L'acculturation. In *Faire de l'histoire*. J. Le Goff et P. Nora éd. Paris: Gallimard. 1: 124-146.
- Walker, I. C.
1966 TD Pipes - A Preliminary Study. *Quarterly Bulletin. Archaeological Society of Wisconsin*, 21(4) : 86-102.

1971 Nineteenth-Century Clay Tobacco Pipes in Canada. *Ontario Archaeology*, 16 : 19-35.

1977 *Clay Tobacco-Pipes, with Particular Reference to the Bristol Industry*. Ottawa, Parks Canada, 4 volumes.
- Wallace, W. S. éd.
1932 *John McLean's Notes of a Twenty-Five Year's Service in the Hudson's Bay Territory*. Toronto: The Champlain Society.

1934 *Documents Relating to the North West Company*. Toronto: The Champlain Society.

1947 The Nor'Westers Invade the Bay. *The Beaver*, mars: 33-34.
- Wells, O.
1852 Lettre de O. Wells au commissaire des terres de la couronne, 12 août 1852. *Journaux de l'Assemblée législative de la Province du Canada, 1852-1853*, 11: App. J.J.J.
- Wells, R. F.
1972 Castoreum and Steel Traps in Eastern North America. *American Anthropologist*, 74: 479-483.
- White, B. M.
1987 Montreal Canoes and their Cargoes. In "*Le castor fait tout.*" *Selected Papres of the Fifth North American Fur Trade Conference, 1985*. B. G. Trigger et al. éd. Montréal: The Lake St. Louis Historical Society. p. 164-192.
- White, W. R.
1914 *Plan of Proposed Indian Reserve at Obiduan, Province of Quebec*. (ANC, cartes et plans, no. 0020574)
- Wien, T.
1987 Castor, peaux, et pelleteries dans le commerce canadien des fourrures, 1720-1790. In "*Le castor fait tout.*" *Selected Papres of the Fifth North American Fur Trade Conference, 1985*. B. G. Trigger et al. éd. Montréal: The Lake St. Louis Historical Society. p. 72-92.

- Williams, G., éditeur
1973 *London Correspondence Inward from Sir George Simpson, 1841-1842*. London: The Hudson's Bay Record Society.
- 1975 *Hudson's Bay Miscellany, 1670-1870*. Winipeg: Hudson's Bay Record Society.
- Winterhalder, B.
1983 History and Ecology of the Boreal Zone in Ontario. In *Boreal Forest Adaptations. The Northern Algonkians*. A. T. Steegmann Jr. éd. New York et London: Plenum Press. p. 9-54.
- Wooding, F. H.
1984 *Les mammifères sauvages du Canada*. La Prairie: Éditions Marcel Broquet.
- Wright, J. V.
1967 *The Laurel Tradition and the Middle Woodland Period*. Ottawa: Musées nationaux du Canada. Bulletin 217.
- 1972 *The Shield Archaic*. Ottawa: Musées nationaux du Canada. Publication in Archaeology, No. 3.
- 1995 *A History of the Native People of Canada. Volume 1, (10 000 - 1 000 B.C.)*. Hull: Canadian Museum of Civilization. Mercury Series. Archaeological Survey of Canada. Paper 152.
- Wright, J. V. et al.
1987 Séries culturelles, 8000-4000 av. J.-C. In *Atlas historique du Canada. Vol. 1: Des origines à 1800*. R. C. Harris dir., Montréal: Les presses de l'Université de Montréal. Planche 6.
- Yerbury, J.C.
1986 *The Subarctic Indians and the Fur Trade, 1680-1860*. Vancouver: University of British Columbia Press.

Annexe 1

Annexe 1

Colonisation et occupation du secteur de Weymontachie au XIXe siècle: analyse d'une collection archéologique oubliée

En 1973, l'archéologue Norman Clermont entreprenait une étude de l'histoire culturelle des autochtones de la Haute-Mauricie, et plus particulièrement de ceux qui ont occupé la région de Weymontachie. À l'origine, le projet devait comporter trois étapes. La première consistait à reconstituer le mode de vie traditionnel des autochtones tel qu'il se présentait vers 1900-1925, c'est-à-dire avant la période intensive d'acculturation qui suivit la prise d'assaut des Hauts mauriciens par les Eurocanadiens. Grâce à la collaboration de quelques informateurs, une description détaillée de l'organisation sociale, du cycle annuel, des techniques de chasse, de pêche, de piégeage, ainsi que de la culture matérielle a pu être établie.¹ La seconde étape consistait en une reconstitution archéologique de l'histoire culturelle à la période récente (1910-1960) à l'aide de fouilles effectuées sur le site de l'ancien village de Weymontachie ainsi que dans la région immédiate.² Enfin, la dernière étape devait comprendre la recherche et la fouille de sites archéologiques plus anciens afin de mieux détailler la période allant de la préhistoire à 1910. Malheureusement, cette ultime phase du projet n'a pu être complétée.

Les fouilles menées sur le territoire de l'ancien village ont néanmoins permis de constituer une collection de témoins archéologiques de diverses natures et de diverses époques. Cependant, jamais jusqu'ici cette collection n'avait fait l'objet d'une analyse détaillée. Or, elle n'est pas sans intérêt dans la mesure où une partie des témoins sont rattachés à une période de l'histoire de Weymontachie — la première moitié du XIXe siècle — qui correspond vraisemblablement aux premiers temps de la fréquentation de la terrasse par les autochtones. Un premier regard sur cette collection avait amené Clermont à proposer que la colonisation de Weymontachie ne remontait sans doute pas au-delà de 1775, qu'elle était vraisemblablement liée à l'établissement des postes de traite et qu'elle avait été continuée, jusque dans les années 1960.

La présente analyse confirme ces énoncés tout en précisant davantage la chronologie entourant la colonisation de Weymontachie.

Le cadre géographique

La région de la Haute-Mauricie correspond à l'ensemble du territoire couvert par le bassin hydrographique de la rivière Saint-Maurice en amont de la ville de La Tuque. Il s'agit d'un espace d'environ 31 400 kilomètres carrés situé approximativement entre les 47° 30' et 49° de latitude septentrionale et entre les 72° et 75° de longitude ouest. Cette région est caractérisée par un paysage bouclierien, constitué de vieilles collines aplanies dont quelques-unes seulement rompent l'uniformité du relief et atteignent exceptionnellement près de 500 mètres. Elle présente un climat subarctique tempéré, caractérisé par des étés chauds et humides et des hivers longs et froids. Son couvert végétal est de type boréal, dominé par l'épinette noire, mais où les bouleaux et les trembles sont nombreux. Du point de vue faunique, la région loge une quarantaine d'espèces de mammifères (orignaux, ours, lièvres, castors, rats musqués, etc.), alors que les nombreux lacs et rivières renferment plus d'une vingtaine d'espèces de poissons dont le grand brochet, le doré et le corégone.

Actuellement, cette vaste région compte trois réserves autochtones occupées par les Atikamekw, dont celle de Weymontachie située sur la rive nord de la rivière Saint-Maurice, à une centaine de kilomètres au nord-ouest de la ville de La Tuque. Il s'agit d'un espace de 3314.7 hectares à l'intérieur duquel se trouve le village actuel de Weymontachie, dont la construction débuta en 1971, de même que le site de l'ancien village abandonné dans les années 1950. Ce dernier était localisé en bordure de la rivière, à environ un kilomètre en amont du nouveau village. Il siégeait sur une basse terrasse dont le déboisement s'est constamment accentué depuis la première occupation pour atteindre 51 000 mètres carrés en 1974. La terrasse se situe entre 106 et 110 mètres d'altitude par rapport au niveau de la mer et à 6.5

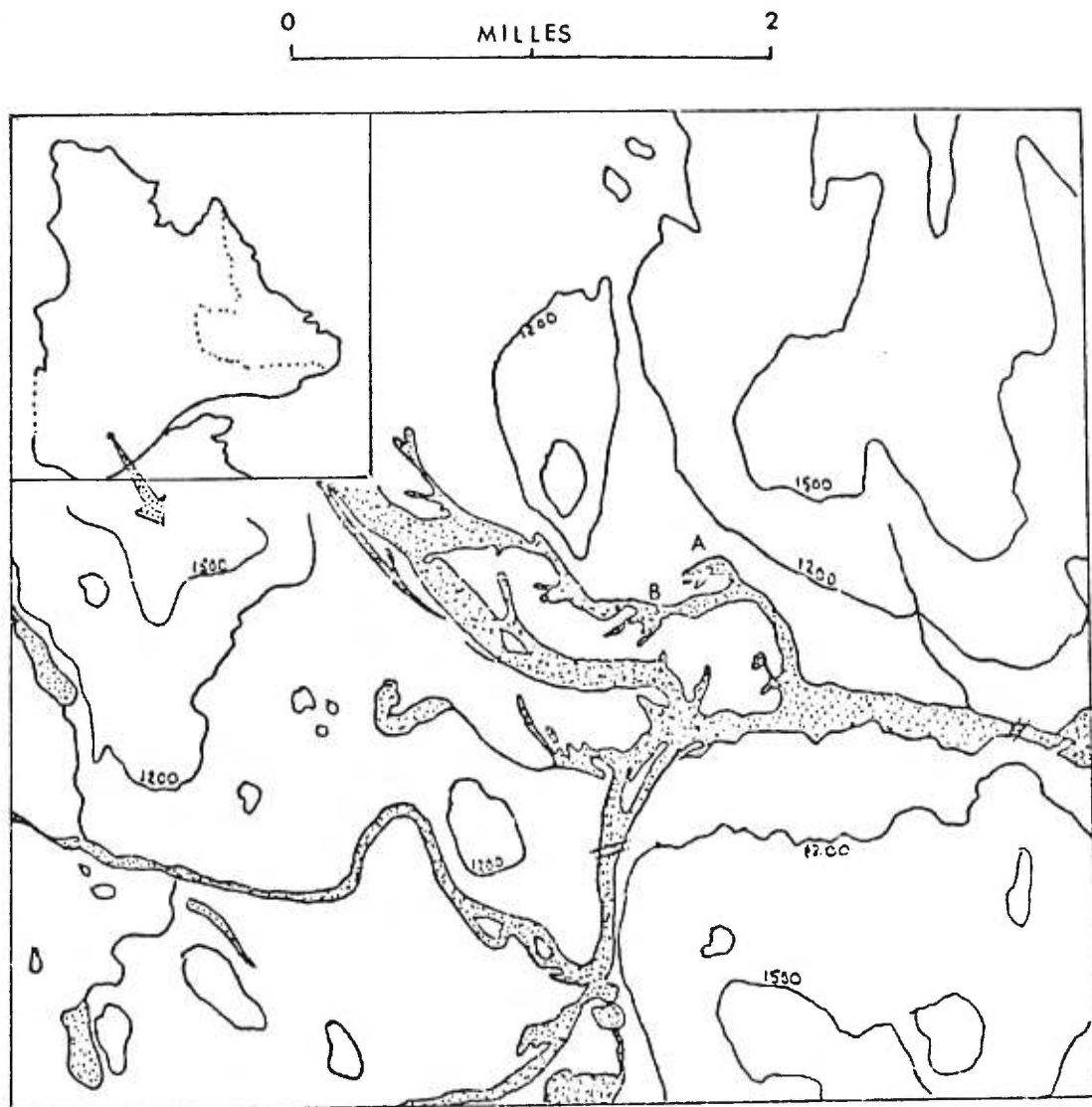


Figure A1.1 : Emplacement des sites fouillés: A) Terrasse de Weymontachie; B) Clairière (Clermont, 1974d)

mètres au-dessus du niveau de la rivière (en date du 15 juillet 1974), ce qui permettait notamment de protéger les habitations des inondations printannières. De plus, la terrasse était suffisamment exposée aux vents pour éloigner la plupart des mouches et des moustiques durant l'été.

À la surface, le sol de la terrasse est composé d'une couche de podzol d'environ 60 centimètres d'épaisseur qui repose sur plus de 1.30 mètres de roche-mère sablonneuse, elle même assise sur des limons grisâtres foncés. Cette terrasse correspond vraisemblablement à l'existence d'un ancien lac et la succession des dépôts horizontaux de sables et de limons permet de reconnaître plusieurs niveaux d'invasion et de récession des eaux.

Un historique de l'occupation de la terrasse

Les documents écrits fournissent peu d'informations explicites sur l'occupation de la terrasse de Weymontachie avant le XIXe siècle. Si l'absence de matériel préhistorique retrouvé lors des fouilles sur la terrasse laisse croire qu'il ne s'agissait sans doute pas d'un lieu fréquenté depuis très longtemps, ce constat n'est pas applicable à la grande région de Weymontachie où des dizaines de sites préhistoriques ont été identifiés.³ Par ailleurs, on sait qu'au moins depuis la seconde moitié du XVIIe siècle, des coureurs des bois s'aventuraient à remonter la rivière Saint-Maurice pour y rencontrer les autochtones et commercer avec eux.⁴ Il est difficile de savoir jusqu'où ces marchands s'aventuraient à l'intérieur des terres et s'ils se rendaient dans la région immédiate de Weymontachie. Par contre, on présume qu'à partir de 1775, certains devaient à tout le moins passer à cet endroit pour se rendre au poste de Kikendatch situé plus en amont sur la rivière. Peut-être était-ce l'occasion de brefs échanges avec les autochtones qui occupaient et exploitaient alors la région de Weymontachie. On sait qu'il y eut un poste de traite dans le secteur à l'hiver 1779-1780, mais sa localisation exacte, de même que sa durée de vie, sont inconnues.⁵

En 1806, le marchand Jean-Baptiste Perreault a construit un poste de traite à Weymontachie pour le compte de la North West Company.⁶ Cet établissement était probablement le même qu'opérait encore la North West Company au moment de la fusion avec la Hudson's Bay Company en 1821 et qui fut opéré également par la King's Post Company de 1822 à 1831.⁷ Selon le lieutenant Ingall, qui dirigea une troupe d'explorateurs dans la région en 1829, le King's Post

était situé sur la rive nord de la rivière Saint-Maurice, en amont de la terrasse de Weymontachie et au pied d'une haute colline (Wabush mot'na).⁸ Au début du siècle, le père Guinard aurait aperçu les fondations de ce poste, « quelques arpents » plus haut que les installations de la Hudson's Bay Company.⁹

Dans le but de protéger de la concurrence sa chasse gardée qu'était la Terre de Rupert, la Hudson's Bay Company avait décidé, au tout début des années 1820, d'ériger à son tour un poste de traite à Weymontachie. L'endroit exact où fut construit ce poste n'est cependant pas connu avec certitude. On sait cependant qu'en 1828, la compagnie avait décidé d'améliorer la qualité de ces installations à Weymontachie, considérant que « de nouvelles habitations et de nouveaux magasins destinés à contenir et protéger les biens de la Compagnie étaient indispensables ».¹⁰ Cependant, il n'est pas clair ici s'il était question de rénover les bâtiments existants ou d'en construire de nouveaux dans un autre secteur. Toutefois, Ingall avait donné la description suivante des installations de la compagnie à Weymontachie en 1829:

Ce poste de l'honorable Hudson's Bay Company, comme d'autres postes en territoire indien, consiste en une habitation et un magasin, avec un bâtiment en billots de bois pour les canotiers lorsqu'ils montaient des provisions. Une nouvelle habitation était construite à cet endroit, d'une description beaucoup supérieure à toutes celles que nous avons vu jusqu'ici. Le poste est situé sur un haut rocher près de la rivière St-Maurice. En l'approchant on contourne une longue pointe alors que la rivière tourne vers le nord en raison d'une longue et basse île couverte de quelques arbres et broussailles qui la divise.¹¹

Cette citation laisse croire que les nouvelles installations, ou plus précisément *la* nouvelle habitation,¹² était située à proximité des anciennes et que la Hudson's Bay Company aurait, en définitive, toujours occupé le même secteur de la terrasse de Weymontachie depuis son arrivée au début des années 1820. Lorsque la compagnie obtint véritablement le monopole de la traite en Haute-Maurice à compter de 1831, l'ancien King's Post fut vraisemblablement abandonné et l'essentiel des activités commerciales ont été concentrées dans le poste situé sur la terrasse, lequel devint le quartier général pour le St. Maurice District.

À cette époque, la terrasse de Weymontachie était un site essentiellement habité par les Blancs à l'emploi de la Hudson's Bay Company. Pour les chasseurs autochtones, le poste de traite ne constituait qu'un endroit où l'on se rendait quelques fois par année, principalement au printemps, à l'été et à l'automne, pour y échanger des fourrures contre des articles de traite nécessaires à leur économie de subsistance ou à leurs loisirs. Les visites duraient rarement plus de quelques jours, durant lesquels un chasseur, seul ou accompagné de sa famille, installait sa tente d'écorce à proximité des postes ou à l'embouchure de la rivière Manouane. Une fois les transactions terminées, il repartait aussitôt pour ses terres de chasse. Néanmoins, il y eut peut-être certains moments de l'année où les autochtones se retrouvaient en plus grand nombre sur la terrasse. Par exemple, entre le 16 et le 20 octobre 1822, une trentaine d'autochtones auraient contracté leur crédit automnal au poste de la Hudson's Bay Company, dont plus d'une quinzaine la première journée.¹³ De même, en 1837, lorsque le curé Dumoulin arriva de manière impromptue à Weymontachie pour sa première mission, il y trouva « tous les sauvages de ce poste », une population estimée entre 170 et 180 individus.¹⁴

L'avènement des missions annuelles allait d'ailleurs marquer un point tournant sur le plan de la fréquentation de la terrasse de Weymontachie. Bien que, dans les premières années, la mission du Haut-Saint-Maurice ait eu lieu à Kikendatch, une mission informelle de quelques jours se tenait parfois à Weymontachie lors du passage des missionnaires, autour d'une croix plantée par Dumoulin en 1839.¹⁵ C'est finalement en 1845 qu'on décida d'établir officiellement une mission à Weymontachie et on entreprit, l'année suivante, de construire sur la terrasse une chapelle permanente.¹⁶ En 1848, les ouvriers « avaient fait le bardeau, posé le plancher et l'escalier du jubé, entouré l'église et scié une partie du bois nécessaire à la voûte ». ¹⁷ Plus tard, un cimetière fut délimité au côté de la chapelle.¹⁸

Le secteur de la chapelle est rapidement devenu le centre des activités missionnaires en Haute-Mauricie, lesquelles furent généralement très populaires: « Pendant le temps de la mission, les

sauvages dressent leurs tentes non loin de la chapelle, et ce lieu, qui habituellement est solitaire, se trouve tout à coup transformé en un village des plus animés ». ¹⁹ Au début des années 1850, jusqu'à 300 autochtones, certains venant d'aussi loin que la rivière Megiskan, auraient pris part à la mission. ²⁰

Il fallut attendre le milieu des années 1860 pour qu'apparaissent sur la terrasse les premières habitations autochtones construites en bois. ²¹ En 1871, cinq maisons avaient déjà été érigées sur la terrasse. ²² Toutefois, il ne s'agissait pas de l'amorce d'un mouvement de sédentarisation puisque, d'une part, ces habitations ne servaient que quelques mois par année, ²³ et, d'autre part, le nombre de maisons est demeuré le même au moins jusqu'en 1913. ²⁴ Comme en témoignent des relevés d'arpentage de 1872 et 1895, ²⁵ ces maisons auraient été construites tout juste derrière la chapelle. Le relevé de 1895 semble aussi indiquer que la nouvelle chapelle, dont la construction débuta en 1885 et s'échelonna sur une vingtaine d'années, ²⁶ fut érigée au même emplacement que la précédente.

Au cours des années 1910 et 1920, le nombre de maisons construites sur la terrasse allait croître rapidement, de sorte que, quelques dizaines d'années plus tard, il fallait désormais parler d'un véritable village. Dans les années 1950, on comptait plus de 50 maisons ou campements sur la terrasse, habités par une population d'environ 200 individus (Beauchemin 1976:74). Toutefois, jusque dans les années 1940, Weymontachie demeurait un village saisonnier. On y résidait de juin à septembre, alors que le reste de l'année se déroulait en forêt à pratiquer les activités de subsistance traditionnelles. Ce n'est qu'à compter des années 1940, alors que les Atikamekw commencèrent à intégrer le marché du travail par l'entremise des compagnies forestières et du tourisme sportif, qu'un véritable mouvement de sédentarisation sur la terrasse allait se mettre en branle, mais qui allait être de courte durée. En effet, dès les années 1950, l'absence d'un pont entre le village et Sanmaur, le principal centre d'approvisionnement, de même que l'engagement des hommes dans divers chantiers de coupe et

centres de chasse et de pêche ont amené les familles à se disperser en divers endroits en périphérie de Weymontachie.²⁷ Le village est donc rapidement devenu un lieu abandonné, où l'on ne se rendait plus que pour y quérir les quelques planches encore utilisables ou encore pour y visiter ou y enterrer les défunts dans le cimetière.

À la lumière de ce bref historique, on peut s'attendre à ce que le matériel archéologique recueilli sur l'emplacement du vieux village témoigne de trois grandes périodes de l'histoire culturelle des autochtones de Weymontachie: 1) la période débutant dans les premières décennies du XIXe siècle et se terminant vers 1910, laquelle correspond à l'époque de l'économie des fourrures; 2) la période allant de 1910 à 1960 qui correspond à la sédentarisation progressive; et 3) la période allant de 1960 à 1974, soit de l'abandon du village à la récolte des témoins archéologiques. Je m'attarderai ici davantage au matériel spécifique à la première période.

L'intervention archéologique

L'intervention archéologique de 1974 visait d'abord à effectuer un relevé de l'ancien village. La première étape, débutée l'année précédente, consistait à effectuer un arpentage précis du site afin de localiser et d'analyser les résidences et les autres infrastructures telles que les jardins, les toilettes, les abris, etc.²⁸ Deux secteurs ont par la suite été retenus en vue de sondages archéologiques. Le premier, baptisé « vieux Weymontachie » ou « vieille réserve » correspondait à l'ensemble de la terrasse. Le second, appelé « la clairière », était pour sa part localisé à quelques centaines de mètres à l'ouest du premier.

La vieille réserve

Les fouilles sur le site de la vieille réserve ont été concentrées dans cinq secteurs (Figure A1.1). Le premier, appelé « pointe de l'église », est situé, comme son nom l'indique, sur une

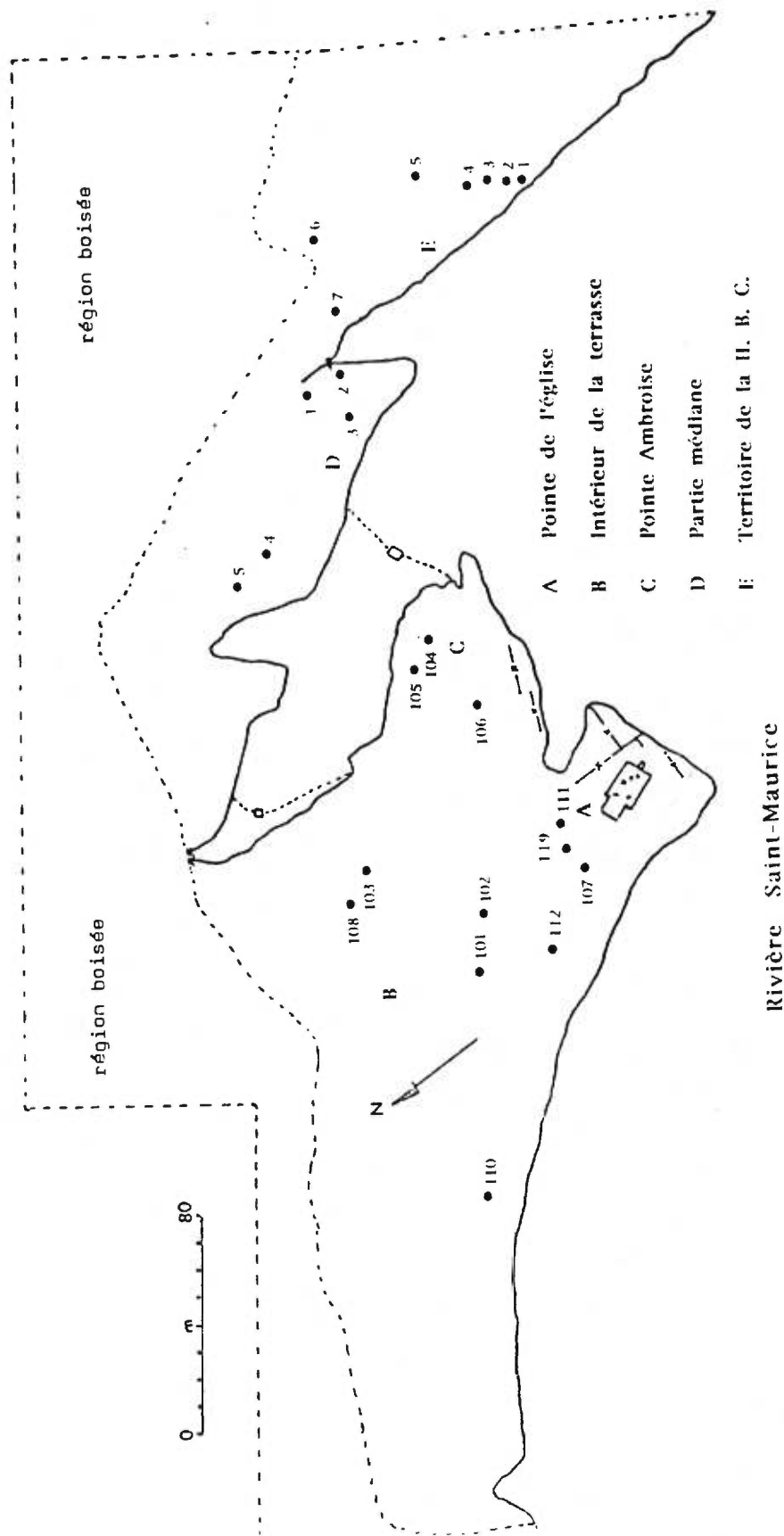


Figure A1.2 : Emplacement des puits de sondages sur la terrasse de Weymontachie (Clermont, 1974d).

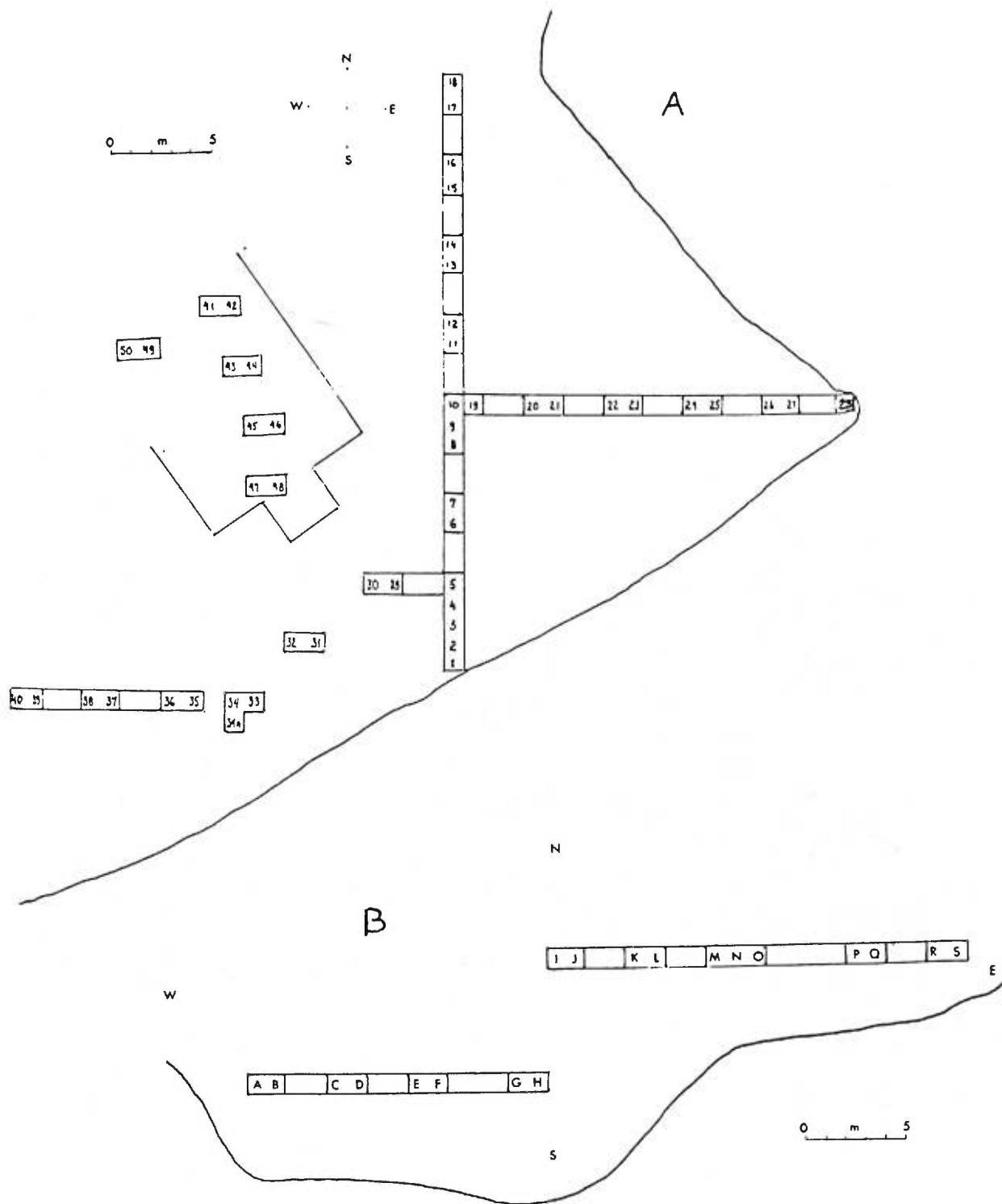


Figure A1.3 : Emplacement des puits de sondage sur la pointe de l'église (a) et sur la pointe Ambroise (b) (Clermont, 1974d).

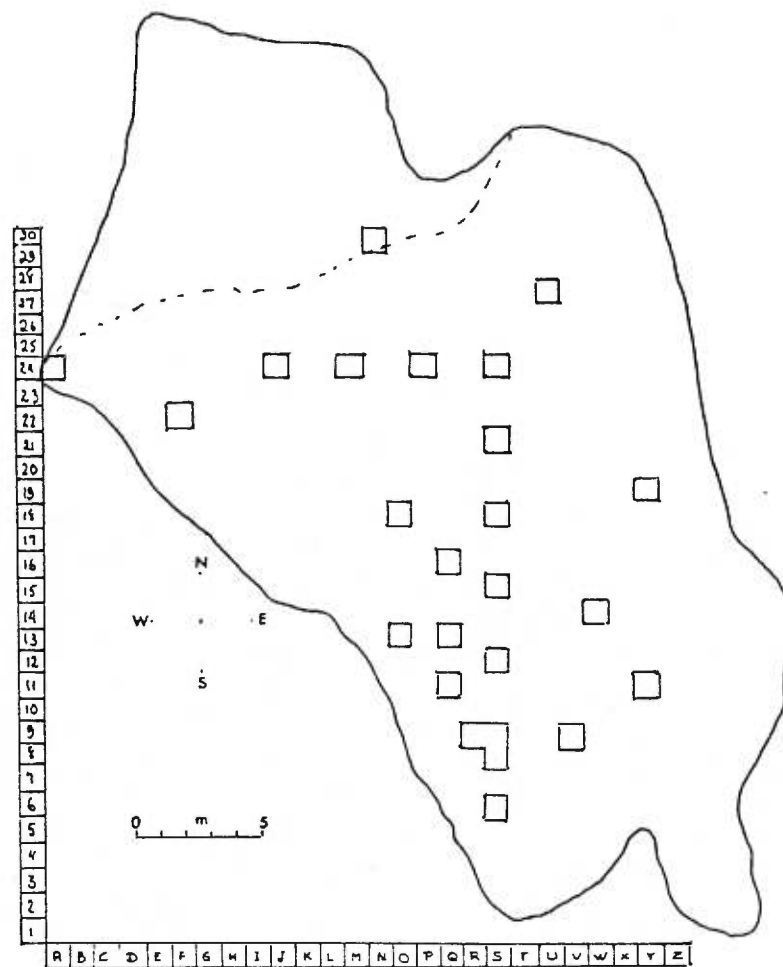


Figure A1.4 : Emplacement des puits de sondage sur la clairière (Clermont, 1974d).

pointe de terre qui s'avance dans la rivière et sur laquelle ont été érigées les chapelles en 1846 et 1885. Cinquante-un puits ont été ouverts dans ce secteur. La majorité d'entre eux ($n = 41$) ont été creusés à proximité des vestiges de l'église, d'une part selon un axe nord-sud de 30 mètres (18 puits) et, d'autre part, selon un axe est-ouest de 21 mètres (11 puits). Douze autres puits (#29 à 40) ont été creusés au sud de l'église, tandis que dix autres ont été creusés directement sous le plancher de l'ancien édifice. Le second secteur, appelé « pointe Ambroise », est situé au nord-est du premier, duquel il est séparé par une descente utilisée

pour mettre les canots à l'eau. Dix-neuf puits ont été ouverts à cet endroit, le long de deux axes est-ouest parallèles et distancés de cinq mètres. Enfin, cinq puits de sondage ont été creusés dans la zone médiane située à l'est de la pointe Ambroise, sept autres sur le territoire de la Hudson's Bay Company et, enfin, douze puits ont été creusés plus à l'intérieur sur le territoire de la terrasse.

Sur le plan stratigraphique, les puits 1 à 5 sur la pointe de l'Église ont permis de distinguer deux horizons culturels distincts. La couche supérieure, de deux à trois centimètres d'épaisseur, correspond à la matrice de la végétation actuelle. Sous ce premier horizon se trouve une couche sablonneuse de un à deux centimètres et demi qui s'est avérée stérile. Enfin, sous cette dernière se trouve une couche humique noirâtre-grisâtre à la surface de laquelle ont été retrouvés des objets anciens tels que des pipes de plâtre, des clous carrés, etc. Par contre, les autres puits à l'échelle de la terrasse ne présentent pas une stratigraphie aussi nette. La couche sablonneuse y étant absente, les couches culturelles se trouvent contigues. Selon Clermont, il fait peu de doute que cette disposition témoigne d'une continuité à la fois de l'occupation et des dépôts culturels, et que la couche sablonneuse qui sépare les couches culturelles dans les puits 1 à 5 devait être d'origine artificielle et chronologiquement sans importance.

La clairière

Ce site se trouve à environ 400 mètres à l'ouest de l'ancienne église. Il est situé en bordure de la rivière sur une terrasse de 350 mètres par 190 mètres. Sa rive subit annuellement une forte érosion, parfois de quelques mètres, de sorte qu'il y a tout lieu de croire qu'elle se prolongeait davantage vers la rivière par le passé. Cette terrasse renferme une petite clairière ouverte d'une superficie d'environ 500 mètres carrés qui présente une surface peu accidentée avec un léger plan d'écoulement vers le nord de 50 centimètres par 30 mètres. Son couvert végétal repose sur des sables dont la partie supérieure a développé une zone podzolique nette avec un

horizon humique noirâtre d'environ trois à cinq centimètres d'épaisseur, superposé à un horizon cendré, souvent discontinu et d'épaisseur variable (4 à 12 centimètres), et couvrant un horizon de sables intensément rubéfiés (5 à 10 centimètres), un horizon de sables jaunâtres (15 à 25 centimètres) et un horizon de sables verdâtres qui atteint souvent 30 centimètres d'épaisseur au-dessus de la roche mère formée de sables beige-gris. L'ensemble du podzol, au-dessus de la roche-mère, a une profondeur de 70 à 80 centimètres.

La décision de fouiller ce secteur a découlé de l'obtention d'informations relatives à la découverte ancienne par des autochtones d'ossements humains en bordure de la clairière. À l'époque, les ossements avaient dû être mis au jour par l'érosion de la berge. Les informateurs ignoraient cependant qui avait pu habiter cet endroit. Vingt-cinq puits ont été ouverts à divers endroits de la clairière et de son pourtour (Figure A1.2), et 15 d'entre-eux contenaient des témoins archéologiques (n = 140). Les fouilles ont permis de constater qu'il n'y avait qu'un seul niveau d'occupation associé à la couche humique noirâtre, située directement sous la couche de végétation. Les artefacts s'y retrouvaient tous de la base au sommet de cette couche, sans afficher d'indices nets de discontinuité ou de sols d'occupation superposés. Notons enfin que le secteur de la clairière est distinct géographiquement de la terrasse de Weymontachie et qu'on ne pouvait y accéder qu'en canot.

Les témoins archéologiques

D'un point de vue historique, un des principaux intérêts du matériel archéologique est son potentiel pour dater la première occupation du secteur de Weymontachie. Comme aucun matériel nettement préhistorique n'a été retrouvé sur la vieille réserve de même que sur la clairière, on peut présumer que ces sites ont connu une occupation essentiellement historique. Toutefois, des éclats de chert (n = 6), de même qu'un rognon et un fragment de silex ont été trouvés sur le site de la clairière. Un éclat de silex a aussi été trouvé dans le niveau 2 du puits 1-5, et un autre de chert sur la pointe Ambroise. Bien qu'on ne puisse écarter

complètement la possibilité que ce matériel, trouvé dans la même couche que le matériel historique, témoigne d'une occupation plus ancienne de ces secteurs, il apparaît plus probable que ces objets aient été utilisés comme pierres à fusils où qu'ils découlent de la fabrication de tels objets. Un des éclats affiche notamment des marques d'usure qui pourraient s'expliquer par un tel usage. Bref, d'entrée de jeu, on peut associer les deux sites à l'époque historique, et l'analyse détaillée qui suit du matériel permettra de proposer des époques d'occupation plus précises.

Par ailleurs, au plan culturel, le matériel archéologique peut révéler et documenter des comportements propres aux occupants des sites. Aussi, afin de tirer un maximum d'information de ces données, les objets seront présentés et analysés ici en les regroupant à l'intérieur de cinq grandes catégories: l'économie de subsistance et les tâches domestiques, la consommation de nourriture et de tabac, les vêtements, les habitations et les objets divers.

L'économie domestique et les tâches domestiques

La pêche

Six hameçons en métal ont été retrouvés lors des fouilles. Trois provenaient de la clairière et les trois autres provenaient de la terrasse. Il s'agit-là des seuls objets trouvés en rapport avec la pratique de la pêche, pourtant une activité de subsistance relativement importante chez les populations du Subarctique. Or, comme le rapportait le missionnaire Dumoulin en 1838, lorsque vint le temps de choisir un site pour l'érection d'une chapelle:

Nous prîmes la résolution de ne la point bâtir à Warmontashingen, parce que ce poste n'offrant que peu de chasse et de pêche, les sauvages n'y peuvent demeurer longtemps sans manquer de vivre...²⁹

En effet, il semble que, au moment de la mission estivale, les autochtones aient vécu surtout de leurs provisions de viande d'orignal et de caribou et qu'ils arrivaient difficilement à trouver

de la nourriture sur place.³⁰ De plus, lorsqu'ils pêchaient, ils utilisaient surtout des filets.³¹ Probablement aussi qu'à l'image des employés de la Hudson's Bay Company, les autochtones allaient pêcher dans les lacs des environs où le poisson était plus abondant.³²

La chasse

Les objets reliés à la pratique de la chasse sont plus nombreux et consistent en des pièces de fusils et des munitions. Dans le premier cas, on note la présence d'un chien de mousquet à silex trouvé sur la pointe de l'Église et qui provient, de toute évidence, d'un fusil de traite de fabrication anglaise, typique de la première moitié du XIXe siècle.³³ Une gachette de fusil a également été trouvée dans le même secteur. Par ailleurs, 18 pierres à fusils ont été mises au jour. De ce nombre, 14 sont de facture britannique; quatre d'entre-elles proviennent de la clairière alors que les autres ont été découvertes sur les pointes de l'Église et Ambroise ainsi que sur le territoire de la Hudson's Bay Company. De plus, le puits 40 a fourni deux pierres à fusil en silex brun de facture française, et deux autres en silex gris qui pourraient aussi être de facture française. Bien que les pierres françaises soient généralement antérieures aux pierres anglaises, on ne peut nécessairement les associer à une occupation plus ancienne (XVIIe ou XVIIIe siècle) puisque les deux types ont parfois été utilisés simultanément.³⁴

Sept balles de plomb ont été trouvées: deux (calibres 14.5 millimètres) dans la clairière, et cinq (calibres 8.5, 12.5, 14.4 et 18 millimètres) sur la vieille réserve. De par leurs calibres, ces balles devaient être surtout utilisées dans la chasse aux moyens et gros gibiers tels le renard, l'ours et l'orignal. Par conséquent, elles ne témoignent sans doute pas d'activités de chasse directement sur le site. Toutefois, les plus petites balles auraient pu servir à la chasse aux oiseaux qui survolaient la terrasse.

Quarante-cinq douilles de fusil ont été trouvées, dont une seule dans la clairière. Trente-neuf de celles-ci (86.6%) proviennent des pointes de l'Église et Ambroise et aucune n'a été trouvée

sur le territoire de la Hudson's Bay Company. Ces douilles sont de différents calibres (10, 12, 20, 22, 30, 32, 44). Comme l'usage des armes à douilles en métal a débuté dans la seconde moitié du XIXe siècle, il s'agit d'un matériel récent. De plus, comme dans le cas des balles de plomb, leur présence sur le site, du moins en ce qui concerne les douilles de gros calibre, ne témoigne probablement pas d'activités de chasse sur le site même. Leur présence s'explique peut-être en partie par les coups de feu avec lesquels les autochtones avaient l'habitude, encore au début du siècle, de saluer l'arrivée du missionnaire ou d'autres visiteurs.³⁵ Enfin, un amas de broche à collets a été trouvé dans le puits C.

Enfin, d'autres objets reliés à diverses tâches domestiques ou économiques — et en majorité d'origine récente — ont été trouvés sur la vieille réserve (Tableau A1.1). Parmi ceux-ci, quatre fers de hache, dont un semble typologiquement caractéristique de ceux fabriqués entre 1675 et 1760. De plus, il arbore un poinçon, formé d'une croix à l'intérieur d'un cercle, que l'on retrouvait fréquemment sur les haches de fabrication française.³⁶ Ce type de poinçon n'apparaîtrait plus sur les haches ultérieures à 1760. En raison de son oeil élargi au derrière plat, il est probable que cette hache se rapproche davantage de celles de la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Tableau A1.1 : Objets reliés à des activités économiques ou de subsistance.

1 lame de scie	1 étui à poignard
2 limes	1 pierre polie
1 morceau de lime	1 dé à coudre
1 mèche de perceuse à main	1 gaffe de drave
1 coin en fer	1 crayon de bûcheron
2 pièces de filet fin	4 rouleaux de lanières d'écorce
1 canif	- servant probablement à réparer les canots.

La consommation de nourriture et de tabac

Le matériel ostéologique

Le père Guinard soulignait que, vers la fin du XIXe siècle, lorsque les autochtones quittaient la terrasse pour leurs territoires de chasse, ils laissaient notamment derrière eux « ...des branches noircies de sang sur les quelles (sic) on a écorché et dépecé des ours, des orignaux pour que chaque famille eut son morceau ». ³⁷ Les fouilles ont en effet livré plusieurs dizaines d'ossements de mammifères, tant sur la terrasse que dans la clairière. Bien qu'une partie seulement du matériel ostéologique ait fait l'objet d'une analyse, il est tout de même possible de constater certains faits.

Sur la terrasse, les ossements d'orignaux, d'ours noirs et de castors sont en plus grand nombre. On les retrouve dans tous les secteurs, sauf sur le territoire de la Hudson's Bay Company. Les pointes de l'Église et Ambroise, de même que l'intérieur de la terrasse, présentent les plus fortes concentrations de ces os. Ceux-ci ne montrent généralement pas de marques de cuisson, de sorte qu'ils pourraient effectivement être associés à des activités de dépeçage. Ceci pourrait signifier que même durant les séjours sur la terrasse, il y avait tout de même des activités de chasse en forêt. Dans une moindre mesure, des os de cerfs de Virginie, de lièvres, de rats musqués, de canidés (loups?) et de porcs domestiques ont aussi été trouvés, principalement sur la pointe Ambroise. Par ailleurs, un os de caribou se trouvait dans l'intérieur de la terrasse et un autre de boeuf domestique sur le territoire de la Hudson's Bay Company.

Les ossements de poissons sont rares. Seuls quelques os de grands brochets ont été trouvés sur la pointe Ambroise et d'autres, appartenant à une espèce non identifiée, proviennent du territoire de la Hudson's Bay Company. Cela reflète probablement le peu d'importance accordé à la pêche dans le secteur de Weymontachie. Enfin, en ce qui concerne les os trouvés dans la

clairière, ils sont en grande majorité blanchis et sont tous associés à des petits mammifères. On peut donc croire que les occupants du site y ont pris quelques repas.

Notons que deux fragments d'os ont été travaillés (perforés), peut-être pour être utilisés comme pendentifs.

Les pipes de plâtre

Au total, 455 fragments de pipes (232 fourneaux, 223 tuyaux) ont été retrouvés lors des fouilles. Bien qu'il soit difficile d'évaluer le nombre précis de pipes auxquelles ces fragments sont rattachés, une estimation conservatrice de 161 pipes peut être avancée. Les fragments se trouvaient dans tous les secteurs fouillés, et pratiquement dans tous les puits. Toutefois, les densités les plus élevées de pipes par puits se retrouvent sur la pointe Ambroise (3.5 p/p) et sur le territoire de la Hudson's Bay Company (2.7 p/p).

Du nombre total, 26 tuyaux, 25 fourneaux et 10 talons présentaient des inscriptions ou des motifs décoratifs qui, dans certains cas, permettent de leur accoler une date relative (Tableau A1.2). Ainsi, dans le niveau 1 du puits 1-5, un fragment de tuyau portant l'inscription T.WHITE C° sur le côté gauche et EDIN^R sur le côté droit a été trouvé. Il appartenait de toute évidence à une pipe fabriquée par la firme écossaise de Thomas White dont la production aurait débuté en 1823.³⁸ Un autre fragment de tuyau portant la même inscription a été trouvé dans le puits N. De tous les fragments auxquels on peut associer une date minimale de production avec une relative certitude, ces deux fragments sont ceux qui présentent la date la plus ancienne. On notera que la plus ancienne mention de pipes de plâtre offertes par le magasin de la Hudson's Bay Company à Weymontachie date également de 1823.³⁹ Toutefois, le puits O a livré un fragment de fourneau décoré d'une ancre de bateau; un fourneau identique a été trouvé à Signal Hill (Terre-Neuve) dans une structure peut-être antérieure à 1831.⁴⁰ Toutefois, la

datation incertaine de cette structure ne permet pas de confirmer si le fragment de la pointe Ambroise pourrait être antérieur à 1823.

Tableau A1.2 : Fragments de pipes de plâtres d'intérêt chronologique retrouvés à Weymontachie.				
Types de fragments	Marques	Date minimum	Localisation	
01-Tuyau (W1758)	T. White Edinburg	1823	Église	#1-5
02-Tuyau (W1258)	T. White Edinburg	1823	Ambroise	#N
03-Talon (W411)	W/G	c. 1826?	HBC	#2
04-Fourneau (W760)	T/D (talon W/G)	c. 1826?	HBC	#3
05-Fourneau (Wc40,42)	T/D (talon W/G)	c. 1826?	Clairière	#Eff.
06-Fourneau (Wc69,71)	T/D (Talon T/D)	c. 1826?	Clairière	#S-9
07-Fourneau (W1772)	motif (ancres marine)	pré-1831?	Ambroise	#O
08-Tuyau (W1758)	Henderson Montreal	1846	Église	#1-5
09-Tuyau (W1891)	Henderson Monreal	1846	Église	#6
10-Tuyau (W1842)	Henderson Montreal	1846	Église	#9
11-Tuyau (W1398)	Henderson Montreal	1846	Église	#49-50
12-Tuyau (W1491)	Henderson Montreal	1846	Ambroise	#H
13-Tuyau (W1494)	Henderson Montreal	1846	Ambroise	#H
14-Tuyau (W1493)	Henderson Montreal	1846	Ambroise	#H
15-Tuyau (W1190)	Henderson Montreal	1846	Ambroise	#I
16-Tuyau (W1190)	Henderson Montreal	1846	Ambroise	#I
17-Tuyau (W865)	Henderson Montreal	1846	Ambroise	#L
18-Tuyau (W1772)	Henderson Montreal	1846	Ambroise	#O
19-Tuyau (W1953)	Henderson Montreal	1846	Ambroise	#P
20-Tuyau (W1953)	Henderson Montreal	1846	Ambroise	#P
21-Tuyau (W1683)	Henderson Montreal	1846	Ambroise	#Q
22-Tuyau (W1862)	Henderson Montreal	1846	Ambroise	#R
23-Tuyau (W1531)	Henderson Montreal	1846	Intérieur	#107
24-Tuyau (W1835)	McDougall Glasgow	1846	Vieille réserve	

25-Tuyau (W1735)	McDougall Glasgow	1846	Église	#35
26-Talon (W1871)	I/F	1846	Église	#1-5
27-Talon (W1796)	I/F	1846	Église	#12
28-Talon (W1495)	I/F	1846	Ambroise	#H
29-Talon (W1492)	I/F	1846	Ambroise	#H
30-Talon (W1191)	I/F	1846	Ambroise	#I
31-Talon (W1191)	I/F	1846	Ambroise	#I
32-Talon (W1829)	I/F	1846	Ambroise	#J
33-Tuyau (W605)	Bannerman Montreal	1858	Ambroise	#L
34-Tuyau (W1985)	Davidson Glasgow	1861	Intérieur	#104A
35-Tuyau (W606)	Dixon's Montreal	1883-85	Ambroise	#L
36-Tuyau (W1985)	Dixon's Montreal	1883-85	Intérieur	#104A
37-Fourneau (W1758)	T/D	XIXe ?	Église	#1-5
38-Fourneau (W1735)	T/D	XIXe ?	Église	#35
39-Fourneau (W1882)	T/D	XIXe ?	Église #46	
40-Fourneau (W1606)	T/D	XIXe ?	Ambroise	?
41-Fourneau (W866)	T/D	XIXe ?	Ambroise	#F
42-Fourneau (W1508,10)	T/D	XIXe ?	Ambroise	#H
43-Fourneau (W1303)	T/D	XIXe ?	Ambroise	#I
44-Fourneau (W1261)	T/D	XIXe ?	Ambroise	#N
45-Fourneau (W1263)	T/D	XIXe ?	Ambroise	#N
46-Fourneau (W407)	T/D	XIXe ?	HBC	#2
47-Fourneau (W407)	T/D	XIXe ?	HBC	#3
48-Fourneau (W1972)	T/D	XIXe ?	Intérieur	#102
49-Tuyau (W1972)	W/M	XIXe ?	Intérieur	#102
50-Tuyau (W487)	? Montreal	?	Église	#47
51-Talon (1953)	M4	?	Ambroise	#P
52-Talon (W408)	W/W	?	HBC	#2
53-Fourneau (W145)	motif (plante?)	?	Église	#18
54-Fourneau (W1187)	motif (couture horizontale: <<<<<<)	?	Ambroise	#I
55-Fourneau (W616-21)	motif (larges lignes verticales, hachures)	?	Ambroise	#L
56-Fourneau (W1953)	motif (ligne circulaire)	?	Ambroise	#P
57-Fourneau (W1683)	motif (lettres RU, 1 roue)	?	Ambroise	#Q
58-Fourneau (W1862)	motif (sommet d'une couronne?)	?	Ambroise	#R
59-Fourneau (W1936)	motif (lignes diverses)	?	HBC	#1
60-Fourneau (W1556)	motif (larges lignes horizontales)	?	Intérieur	#107
61-Fourneau (Wc107)	motif (lignes horizontales)	?	Clairière	#S-12

Toujours dans le niveau 1 du puits 1-5, un fragment de tuyau portant la marque HENDERSON (à droite) - MONTREAL (à gauche) et un autre affichant sur le talon les initiales F (à droite) et I (à gauche) ont été retrouvés. Les pipes HENDERSON auraient été fabriquées à Montréal à partir de 1846.⁴¹ Quant aux initiales F et I, elles étaient caractéristiques des pipes produites par la firme anglaise Ford. Bien que cette dernière produisait depuis au moins 1823, ce n'est, semble-t-il, pas avant 1846 que ses pipes ont gagné l'Amérique du Nord, à une échelle relativement large, par l'entremise de la Hudson's Bay Company qui en faisait un objet de traite.⁴² Des fragments de pipes produites par d'autres firmes à partir des années 1840 ont également été trouvés sur la terrasse. Un d'entre eux portait les inscriptions McDOUGALL-GLASGOW associées à une firme qui aurait débuté sa production en 1846.⁴³ Le puits L a livré un fragment de tuyau d'une pipe de la firme (R.?) BANNERMAN-MONTREAL dont le nom apparaît pour la première fois en 1858,⁴⁴ tandis que le puits 104A contenait un fragment de tuyau marqué DAVIDSON-GLASGOW du nom d'une firme qui fut en opération à partir de 1861.⁴⁵ Enfin, les puits L et 104A renfermaient chacun un fragment de tuyau de marque DIXON'S-MONTREAL auquel on peut associer comme date minimale de production 1883-1885.⁴⁶

Les fragments de fourneaux affichant des motifs particuliers ont été peu utiles pour dater les pipes. Toutefois, plusieurs arboraient les lettres T et D sur le fourneau ou sur le talon. La production de pipes de marque TD remonterait aux environs de 1755, mais celles retrouvées à Weymontachie se démarquent sur le plan stylistique des pipes de la seconde moitié du XVIIIe siècle.⁴⁷ Elles se rapprochent davantage de celles retrouvées à Kipp's Post (ca. 1826-1831) et Fort Spokane (1812-1826), de sorte que l'on pourrait leur accoler une date minimale de 1812. Cependant, en raison des nombreux producteurs et types de pipes TD au XIXe siècle, il n'est pas possible de les dater avec précision.⁴⁸ Par contre, tous les fourneaux relativement complets trouvés à Weymontachie correspondent à la typologie caractéristique des pipes anglaises de la période de 1820 à 1870, notamment par leur détachement du tuyau à un angle beaucoup moins prononcé que celui des pipes du XVIIIe siècle.⁴⁹

Ainsi, aucune pipe ne témoigne de façon certaine d'une fréquentation de la vieille réserve et de la clairière avant 1820. Outre les deux pipes WHITE, toutes les autres sont ultérieures à 1845. Ceci semble coïncider avec l'histoire connue de la terrasse. Comme il en a été question précédemment, la terrasse n'était pas un lieu de rencontre et de loisir pour les autochtones avant la construction d'un poste de traite en 1820. De plus, à tout le moins jusqu'en 1837, les autochtones de Weymontachie tenaient peut-être leurs rassemblements à l'embouchure de la Manouane.⁵⁰ C'est surtout à compter de 1845, avec l'avènement de la mission estivale à Weymontachie, que le site est devenu un lieu de séjour prolongé, propice aux grands rassemblements et aux festivités. On peut donc présumer que la prolifération des pipes post-1846 reflète cette situation.

Par ailleurs, comme je l'ai mentionné, la pointe Ambroise et le territoire de la Hudson's Bay Company se démarquent par la densité des pipes retrouvées. Cette situation découle probablement des types d'activités qui attiraient les autochtones sur la terrasse à partir de 1845, à savoir la mission et le commerce au poste de la Hudson's Bay Company. Compte tenu, comme on l'a vu plus haut, que les autochtones s'installaient encore tout près de la chapelle dans la première moitié des années 1850,⁵¹ la densité des pipes sur la pointe Ambroise pourrait témoigner d'une occupation relativement récente de ce secteur par une population nombreuse. Pour ce qui est du territoire de la Hudson's Bay Company, la densité des pipes pourrait s'expliquer par la présence de l'établissement de traite et par sa fréquentation non seulement par les chasseurs autochtones, mais aussi et surtout par les employés de la compagnie.

Enfin, on constate que les pipes associées à des firmes plus récentes, soit DAVIDSON (1861) et DIXON (1876), ont été retrouvées dans le puits 104A situé à l'intérieur de la terrasse, ce qui semble témoigner d'une occupation plus tardive de ce secteur.

Enfin, d'autres objets liés, au sens large, à la consommation de alimentaire et de tabac ont été trouvés, tous sur la vieille réserve (Tableau A1.3).

Tableau A1.3 : Objets divers liés à la consommation de nourriture et de tabac.

1 bec de pipe en plastique	2 couverts de salières
1 boîte métallique de cigarettes « Turret »	7 bouchons métalliques de bouteilles de boisson gazeuse
39 morceaux de papier d'aluminium - provenant de paquets de cigarettes.	6 bouchons de bouteilles
3 morceaux de noix	1 morceau de bouchon de liège
13 morceaux de coquillages	4 boîtes de conserves
1 boîte de poudre à pâte « Magic Baking Powder »	10 morceaux de boîtes de conserves
2 morceaux de gomme à mâcher	3 clés pour ouvrir des boîtes de conserves
1 morceau de sac de croustilles	309 fragments de verre*

* L'ensemble des fragments retrouvés proviennent d'environ 147 objets, en grande majorité des bouteilles. Les secteurs les plus densément pourvus en objets de verre par puits sont la partie médiane (3.6), la pointe Ambroise (2.7) de même que l'intérieur de la terrasse (2.4). Cela contraste beaucoup avec les densités observées sur la pointe de l'église (0.9) et sur le territoire de la Hudson's Bay Company (0.5). Comme il s'agit d'objets relativement récents, on peut présumer que les trois premiers secteurs ont été surtout fréquentés à une époque plus récente.

L'habillement

En 1829, un membre de l'expédition Ingall nous apprenait que les vêtements des autochtones qui fréquentaient Weymontachie étaient faits avec des tissus qu'ils se procuraient dans les postes de traite.⁵² Les livres de comptes de la Hudson's Bay Company des années 1820 montrent en effet que les vêtements et les tissus étaient les produits que les autochtones consommaient en plus grande quantité, et il est plus que probable qu'ils aient eu accès aux vêtements des Blancs bien avant l'installation des postes de traite en Haute-Mauricie. Aussi, on ne s'étonnera pas que les fouilles n'aient mis au jour que des articles de facture occidentale et relativement récents.

Sur les 70 objets que l'on peut associer à l'habillement, 60 sont des boutons. La moitié de ceux-ci ($n = 30$) ont été retrouvés sur la pointe Ambroise et vingt-trois autres sur la pointe de l'Église, dont une concentration de 15 boutons-pression en métal dans le niveau 2 du puits 1-5. Seulement quatre boutons, trois sur la pointe Ambroise et un dans la clairière, peuvent être datés du XIXe siècle avec une relative certitude.⁵³ Tous les autres, incluant 34 boutons en plastique, ne sont probablement pas antérieurs à 1900.

Les autres objets liés à l'habillement, qui proviennent tous de la vielle réserve, sont peu nombreux et peu révélateurs (Tableau A1.4).

Tableau A1.4 : Objets liés à l'habillement.

1 attache de bretelle	1 braguette
1 anneau de ceinture	6 lacets de cuir
3 boucles de ceinture	1 morceau de cuir de botte
2 morceaux de feutre noir	2 oeillets en métal

Les habitations

Les foyers et les structures d'habitation

Sur l'ensemble de la terrasse, seulement trois foyers évidents ont été retrouvés. L'un d'eux, d'une dimension de 55 x 36 x 10 centimètres était situé dans le puits 2 sur la pointe de l'Église. Des petits fragments de bois calcinés se retrouvaient également dans tous les puits de ce secteur de la terrasse. Les deux autres foyers, situés à treize centimètres sous le couvert végétal, se trouvaient dans le puits J sur la pointe Ambroise et affichaient respectivement des dimensions de 27 x 27 x 30 centimètres et 26 x 30 x 10 centimètres. Du côté de la clairière, deux foyers ont été identifiés. Le premier (60 x 40 x 3-4 centimètres) se trouvait en partie dans le puits S-15, alors que le second (1 mètre x 80 centimètres) était situé presque entièrement dans le puits O-18. Dans ces deux cas, les foyers n'étaient pas creusés et reposaient à la base de la couche humique, alors que les charbons qu'ils ont livrés mesuraient

de 10 à 20 centimètres de longueur et n'étaient pas calcinés à l'intérieur. On peut présumer qu'ils résultaient de feux relativement peu intenses, liés à des campements temporaires, non hivernaux, et très circonscrits dans le temps.

Outre celles observables en surface, aucune structure évidente d'habitation n'a été retrouvée sur la terrasse de même que sur la clairière. Des trous de piquets ont été notés devant l'église (puits 5, 6, 35, 10-19?), mais ils résultent vraisemblablement de la plantation de mâts dans le cadre de la mission. Toutefois, l'absence de trous de piquets sur les deux sites ne veut rien dire puisqu'on sait, du moins en ce qui concerne la terrasse, que des tentes y ont été plantées tout au long de la seconde moitié du XIXe siècle. Par ailleurs, les puits 33-34-34a contenaient une fosse recouverte de pierres, au fond de laquelle se trouvaient des fragments d'un feuillet d'écorce de bouleau avec au-dessus trois fragments d'os brûlés. De par sa localisation à proximité du cimetière, il pourrait s'agir d'une fosse funéraire, mais elle ne concorderait pas avec la disposition habituelle des fosses adjacentes.

Les clous

Un total de 809 clous ont été retrouvés lors des fouilles. La grande majorité de ceux-ci (n=773) peuvent être regroupés en trois grandes classes typologiques: 1) les clous forgés à la main, 2) les clous découpés et 3) les clous ronds. On sait que les clous forgés étaient fabriqués en Nouvelle France dès le XVIe siècle à partir de fer produit en Europe et importé. À compter de la fin du XVIIIe siècle, cette technologie a rapidement cédé le pas à la fabrication des clous découpés qui allait s'étendre jusqu'au mitan du XIXe siècle alors que celle des clous ronds a pris la relève.⁵⁴ Ceci ne signifie pas que des clous forgés ne puissent être associés à des structures du XIXe siècle — en raison, par exemple, d'une réutilisation — et des clous découpés à des structures du XXe siècle. On peut cependant s'attendre à ce que les problèmes de datation relative engendrés par de tels cas particuliers puissent être atténués lorsqu'on dispose d'une collection de clous quantitativement significative, comme c'est le cas ici.

Les clous forgés (avant 1790 env.)

Les clous forgés trouvés à Weymontachie sont au nombre de 54 et représentent 6.9% du total des clous retrouvés (Tableau A1.5). À première vue, cette faible proportion pourrait témoigner d'une faible utilisation de ces objets à Weymontachie avant 1800. De plus, 23 de ces spécimens sont des clous découpés qui n'ont eu que la tête forgée à la main. Or, cette technologie n'a été en vigueur qu'à partir de 1790. Enfin, le secteur de la terrasse ayant livré la plus forte densité de clous forgés par puits est celui du territoire de la Hudson's Bay Company (2.7). Ainsi, les 19 clous qui y ont été trouvés pourraient avoir été associés aux premiers bâtiments construits par la compagnie au tout début des années 1820.⁵⁵

La pointe de l'Église a livré 17 clous forgés, dont 13 ont été retrouvés dans un rayon de quatre mètres autour (et en-dessous) de l'église de 1885. Si l'on se rappelle que celle-ci fut de toute évidence construite au même endroit que la chapelle de 1846, on peut présumer que la plupart des clous forgés étaient associés à la première construction. Aucun endroit dans les autres secteurs de la terrasse n'a livré une concentration significative de clous forgés et on notera leur quasi-absence dans la partie médiane et l'intérieur de la terrasse.

Les clous découpés (env. 1790-1850)

Au total, 483 clous découpés ont été trouvés lors des fouilles, soit 62.4% de l'ensemble. Les secteurs qui ont présenté la densité la plus élevée de clous par puits sont respectivement les pointes Ambroise (11.2) et de l'Église (4.1). En ce qui concerne la pointe de l'Église, 149 des 206 clous (72.3%) ont été trouvés directement sous l'église ou dans un rayon de quatre mètres autour de celle-ci, ce qui semble clairement les associer à tout le moins à l'édifice de 1886.⁵⁶ On note également une concentration de 36 clous dans les puits 24-25, ce qui pourraient

Tableau A1.5 : Distribution des types de clous par secteurs de fouilles.

Secteurs	Clous forgés	Clous découpés	Clous ronds	Total
Pointe de l'Église	17	206	67	290
Pointe Ambroise	14	213	114	341
Zone médiane	1	4	12	17
Territoire de la HBC	19	7	9	35
Intérieur de la terrasse	2	29	25	56
Clairière	0	8	0	8
Localisation iconnue	1	16	9	26
	54	483	236	773

Note : En raison de la rouille, plusieurs des clous ont aujourd'hui perdu leur numéro de catalogage, de sorte qu'il est pratiquement impossible de retracer leur provenance. Pour cette raison, les statistiques concernant la distribution des clous sur les pointes de l'Église et Ambroise ont été tirées de l'analyse déjà effectuée par Yves Labrèche.⁵⁷ En ce qui concerne les quatre autres secteurs, des 142 clous, 26 n'ont pu être localisés et n'ont été considéré ici qu'au plan quantitatif.

témoigner de l'existence d'une ancienne structure à cet endroit. Pour ce qui est de la pointe Ambroise, les clous sont davantage partagés dans l'ensemble des puits, ce qui pourrait témoigner d'une occupation plus intense sur l'ensemble du secteur. Comme la tranche de temps associée à ces clous paraît incompatible avec celle (post-1910) qui marque la construction des habitations en bois sur la pointe, ces clous découpés ont peut-être été utilisés pour ériger des structures de tentes temporaires. On note toutefois une concentration de 22 clous découpés dans le puits 102 situé à l'intérieur de la terrasse. De par la localisation de ce puits, ces clous pourraient avoir été utilisés dans la construction de l'une des cinq premières maisons au début des années 1870.⁵⁸

Les seuls clous retrouvés sur le site de la clairière sont découpés. Ils sont concentrés dans trois puits (R-9, S-8, S-9) situés dans la partie méridionale de l'aire de fouilles. Cette faible

quantité ne permet pas de conclure à l'existence de structures d'habitation complexes dans ce secteur. Probablement ont-ils servi, comme sur la terrasse, à ériger des structures de tentes provisoires.

Les clous ronds (depuis 1850 env.)

Un nombre de 236 clous ronds ont été retrouvés, ce qui constitue 30.5% de l'ensemble. Les plus fortes densités de clous par puits se situent respectivement sur la pointe Ambroise (6), la partie médiane (2.4) et l'intérieur de la terrasse (2). Bien qu'ils aient été associés à la période de sédentation la plus intense de la terrasse (post-1910), on constate que les clous ronds sont relativement peu nombreux. Toutefois, il faut considérer que plusieurs des maisons construites à l'aide de clous ronds étaient encore debout en 1974, de sorte que les puits ont été creusés sur des espaces qui ne correspondaient pas à ceux occupés par ces habitations. Par ailleurs, on remarque que la différence sur le plan de la densité des clous ronds par puits entre les pointes de l'Église (1.3) et Ambroise (6) semble confirmer le délaissement du premier secteur comme lieu d'occupation pour devenir essentiellement un lieu de culte en raison de la présence de l'église et du cimetière.⁵⁹

La vitre

La vitre est assurément un matériau récent sur la terrasse. Si on en retrouvait déjà au début des années 1820 dans la construction du poste de la Hudson's Bay Company,⁶⁰ il est probable que ce n'est pas avant les années 1870, alors qu'ont été construites les premières habitations en bois, que la quantité de vitre sur la terrasse s'est accrue. D'ailleurs, il s'agissait d'un matériau dont le transport en Haute-Mauricie, avant l'arrivée du chemin de fer en 1910, devait être hasardeux. Ceci semble se refléter dans la répartition des fragments de vitres (n = 183) retrouvés lors des fouilles. Les deux secteurs qui ont livré le plus haut pourcentage de puits positifs sont dans l'ordre l'intérieur de la terrasse (58.3%), un secteur, comme il en sera

question, que l'on suppose avoir été occupé récemment, et le territoire de la Hudson's Bay Company (57.1%). Enfin, on notera qu'aucun fragment n'a été retrouvé sur la clairière.

Tableau A1.6 : Divers objets liés aux habitations retrouvés à Weymontachie.

1 morceau de porcelaine - système électrique	2 anneaux de tente
16 vis	1 morceau de papier brique
2 pentures	1 amas de braquettes

Objets divers

Les fouilles ont livré une panoplie d'objets de nature et de fonctions diverses qui sont probablement, à l'exception de quelques pièces de monnaie, tous postérieurs à 1900 (Tableau A1.7). Ils sont le reflet de la vie villageoise qui a caractérisé l'occupation de la vieille réserve jusque dans les années 1950 et de l'apparition d'une plus grande gamme des produits occidentaux rendus accessibles grâce au chemin de fer. Tous ces objets proviennent de la terrasse, sauf un fragment de chaudron (?) en cuivre trouvé sur la clairière.

Enfin, un total de 411 petits objets dont la nature ou la fonction sont difficilement identifiables ont été retrouvés. Il s'agit principalement de petits morceaux de métal, de plastique, de bois, de cuir, de caoutchouc ou encore de papier. Les pointes de l'Église et Ambroise de même que l'intérieur de la terrasse ont livré les plus fortes concentrations de ces objets et seulement 0.7% de ceux-ci ont été trouvés dans la clairière.

Tableau A1.7 : Objets divers trouvés à Weymontachie.

3 morceaux de peignes en plastique	2 batteries
1 morceau de barette en plastique	1 morceau de batterie
1 bobépine	4 morceaux de lampe à l'huile
2 sucres de bébé	1 cuillère en métal
2 épingles à couche	1 fourchette en métal
1 carabine-jouet	1 morceau de cadran
1 morceau de jouet en plastique	1 base de thermomètre
1 morceau de tapis d'enfant	1 pince métallique
1 balle de tennis	1 morceau de casseau en plastic
1 balle de caoutchouc	1 support mural en fer blanc
1 dé	1 charnière pour soutenir un pôle à rideaux
32 morceaux de disques	1 poignée en fer
14 morceaux d'harmonicas	3 morceaux de chapelets
1 gomme à effacer	13 perles de chapelets
2 crayons à mine	15 perles de colliers
1 allumette en bois	1 étoile métallique décorative
1 boîte métallique d'allumettes	1 petite médaille Notre-Dame
1 briquet	1 petit drapeau angais en métal
1 clé	1 épingle à linge
1 tête de vaporisateur	2 broches d'épingles à linge
195 fragments de porcelaine*	1 loupe
1 pièce de monnaie à l'effigie du roi George III, [1760-1820]	
1 pièce de monnaie « One Penny », 1870	
1 pièce de 5 cents canadienne, 1907	
1 pièce d'un cent américaine, 1918	
1 pièce de monnaie à l'effigie de Georges VI, [1936-1952]	
1 pièce de monnaie canadienne, 1939	
1 médaillon de la Brown Corporation, 1951	
1 macaron de la Brown Corporation, 1953	

*Ils peuvent être associés à un nombre approximatif de 70 objets. La quasi-totalité des fragments sont de petite dimension (entre un et deux centimètres carrés), ce qui permet difficilement d'identifier la nature précise des objets, à l'exception de quelques tasses. Les secteurs qui présentent la plus forte densité d'objets par puits sont respectivement la pointe Ambroise (1.8), la partie médiane (1) et l'intérieur de la terrasse (0.6). Quelques fragments semblent toutefois associés à de la porcelaine chinoise typique de la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Discussion

La vieille réserve

Plusieurs des témoins archéologiques anciens — pipes de plâtre, pierres à fusils, clous forgés, etc. — retrouvés à Weymontachie étaient accessibles aux autochtones de la Haute-Mauricie tout au long du XVIIIe siècle, à condition qu'ils se rendent dans la vallée du Saint-Laurent ou dans les postes de traite situés en périphérie de la région. Or, l'absence apparente de témoins clairement associés à cette époque, à l'exception possible d'une hache française et d'une pièce de monnaie, semble indiquer que la terrasse de Weymontachie a connu une colonisation relativement récente, de toute évidence dans la première moitié du XIXe siècle. Le poste de la North West Company, en opération depuis 1806, a sans doute rapidement attiré des autochtones dans la région de Weymontachie, mais les indices de cette présence devraient être recherchés quelques kilomètres plus en amont sur la rivière où se trouvait l'établissement, ou encore à l'embouchure de la Manouane. Par ailleurs, les archives de la Hudson's Bay Company nous informent que son poste de Weymontachie, érigé sur la terrasse, a été activement fréquenté par les chasseurs autochtones tout au long des années 1820 et 1830. Or, ces visites étaient relativement courtes, ce qui expliquerait probablement qu'elles ont laissé peu de traces matérielles. Toutefois, on ignore de façon précise où s'installaient les autochtones lors de ces visites. Bien que l'espace fouillé sur le territoire de la compagnie soit minime, rien n'indique qu'ils y plantaient leurs tentes. De même, à l'exception de deux fragments de pipes White post-1823, rien ne témoigne nettement d'une occupation des pointes de l'Église et Ambroise à cette époque.

Par contre, le matériel clairement associé à la seconde moitié du XIXe est beaucoup plus abondant et témoigne d'une fréquentation plus intense de la terrasse, et particulièrement de la pointe Ambroise. De toute évidence, ceci résulte des missions religieuses estivales qui se sont tenues à Weymontachie à partir de 1845. Les écrits de missionnaires nous informent que

pendant une trentaine d'années, les autochtones ont installé leurs tentes autour de la chapelle,⁶¹ et que, par la suite, ils se seraient déplacés sur la pointe Ambroise.⁶² Sur le plan archéologique, ce déplacement vers l'est semble attesté par la densité et la diversité plus grandes des objets trouvés sur la pointe Ambroise, notamment les pipes de plâtre post-1846 et les clous découpés. La pointe de l'église serait alors essentiellement devenue un lieu réservé au culte. Certains indices semblent également confirmer le caractère estival du site tout au long du XIXe siècle. On note en effet l'absence d'objets typiques des activités de subsistance hivernales tels les tranches, les raquettes, etc. Tous ces outils devaient être conservés dans des caches situées sur les terrains de chasse. L'absence de structures d'habitations de même que le nombre limité de foyers d'importance confirmeraient également que les autochtones séjournèrent sur la terrasse dans des tentes et pour une période de temps limitée chaque année.

Que faisaient les autochtones sur la terrasse lors des missions? Comme semblent l'indiquer les données archéologiques, probablement peu de chasse et de pêche. On se nourrissait plutôt de provisions et, en cas de besoin, on se retirait probablement en forêt pour se procurer des vivres. Aussi, la terrasse devait constituer avant tout, pour quelques semaines par année, un espace de rencontre et de loisirs. Comme le décrivait d'ailleurs le père Laniel en 1893:

En dehors des exercices religieux, les hommes passent la plus grande partie de leur temps à fumer la pipe, à jaser, à jouer aux cartes et à s'étendre nonchalamment sous la tente pour s'y reposer et y dormir pendant que les femmes s'occupent à faire la cuisine, à coudre, à charrier l'eau, le bois et à le fendre. Elles s'enfoncent tous les matins dans le bois, la hache à l'épaule, et en reviennent avec une dizaine de gros rondins sur le dos qu'elles portent allègrement au moyen d'un collier. Quant aux enfants, ils s'amuse à jouer à la balle...⁶³

Le mouvement de sédentarisation amorcé à partir des années 1910 a progressivement transformé la vocation de la terrasse. De lieu de séjour estival, elle est peu à peu devenue le site d'un petit village dont les habitants, grâce notamment à l'arrivée du chemin de fer en 1910, ont eu accès à un plus grand éventail d'articles occidentaux. Ceci se reflète en partie dans la diversité des objets post-1900 retrouvés lors des fouilles. Parallèlement à ces développements,

il y eut une extension vers l'intérieur de la surface occupée de la terrasse, de même que vers l'est, dans le secteur de la zone médiane. Les pipes de plâtre récentes, les nombreux fragments de vitres, les clous ronds et les autres objets récents trouvés directement sous le couvert végétal témoignent d'une installation tardive dans ces secteurs.

La clairière

Sur la base des objets trouvés sur ce site, on présume que la clairière a connu, au XIXe siècle, une occupation culturelle similaire à celle de la vieille réserve. Toutefois, on ne peut en dire autant pour le XXe siècle, alors qu'on note une absence d'objets associés à la vie villageoise et sédentaire (clous ronds, vitre, objets domestiques, et autres). Peut-on préciser davantage le moment de l'occupation? La présence de pipes TD, si elle témoigne probablement d'une occupation post-1812, est de peu d'utilité pour dater adéquatement l'époque à laquelle le site a été fréquenté. Par ailleurs, si on considère que l'apparition des clous découpés sur la terrasse a surtout eu lieu dans la seconde moitié du XIXe siècle, les clous de même nature trouvés dans la clairière pourraient témoigner d'une occupation post-1850. Enfin, le fait qu'on y retrouve des balles de plomb, des pierres à fusil et une seule douille métallique semble indiquer une occupation antérieure à 1900. Aussi, de manière conservatrice, on peut situer l'occupation de la clairière dans la seconde moitié du XIXe siècle, et plus probablement au début de cette période.

Par ailleurs, la nature ponctuelle des foyers laisse croire à une ou quelques occupations brèves du site. De plus, comme un certain nombre des objets trouvés sont reliés à des activités de subsistance (chasse et pêche), on peut présumer qu'il s'agissait d'un campement de printemps, d'été ou d'automne, et que les gens ont occupé brièvement le site à une ou quelques reprises au cours desquelles ils ont notamment consommé de la viande de petits mammifères. Des visites au poste de traite devaient également être à leur agenda, ce qui expliquerait en partie la présence, sur le site, d'objets typiquement offerts par la Hudson's Bay Company tels que des boutons, des

pipes de plâtre et des pierres à fusils. La répartition quantitative des artefacts laisse croire que le sud de la clairière a été occupé de façon plus intense, par peu de gens à la fois, et que ceux-ci ont préféré s'installer près de la rivière. C'est d'ailleurs le long de la rive que les autochtones avaient retrouvé les ossements qui pourraient dater d'avant la période d'occupation qui nous concerne. En effet, on imagine mal que les occupants aient enterré leurs morts au même endroit où ils logeaient. Aussi, le site aurait pu être visité avant 1850, d'autant plus que l'érosion a peut-être fait disparaître les indices d'une occupation plus ancienne et plus intense.

Si, au plan culturel, rien ne semble distingué le site de la clairière de la vieille réserve en ce qui concerne la seconde moitié du XIXe siècle, on peut se demander pourquoi des individus se sont installés à cet endroit isolé de la terrasse de Weymontachie, alors que celle-ci était régulièrement fréquentée. Les données disponibles ne permettent pas de répondre précisément à cette question. Toutefois, quelques hypothèses peuvent être envisagées. Ainsi, il pourrait s'agir d'un site occupé par des explorateurs-arpenteurs de passage dans la région. En effet, sur le plan strictement archéologique, rien ne s'oppose à ce que le site de la clairière ait été occupé par des Blancs. Par contre, on sait que de tels visiteurs, tout comme les Iroquois engagés par la Hudson's Bay Company ou encore les missionnaires, logeaient au poste de traite. Il pourrait également s'agir d'un lieu de campement pour les chasseurs abénaquis qui fréquentaient la région. Les documents d'archives mentionnent cependant que ces derniers avaient plutôt l'habitude de s'installer sur la terrasse, parmi les autres autochtones. Enfin, il est possible que le site ait été un lieu de halte temporaire pour les autochtones de la région. En effet, on connaît quelques exemples de chasseurs qui, à l'automne, demeuraient quelques temps en périphérie de la terrasse avant de s'enfoncer dans les bois.

Notes

1. Clermont, 1973a; 1974b; 1977; 1982.
2. Beauchemin, 1976; Clermont, 1974d.
3. Archéotec, 1996.
4. Laverdière et Casgrain, 1871, p. 217; ASTR, 1765.
5. ANC, 1780b; 1780c.
6. Cormier, 1978, p. 105.
7. HBCA, B. 230/d/6; B. 230/d/14.
8. Ingall, 1830a, p. 130.
9. Guinard, 1945, p. 74.
10. HBCA, B. 134/c/4, fo. 151.
11. Ingall, 1830a, p. 130.
12. HBCA, B. 230/a/1, fo. 5.
13. HBCA, B. 230/d/1.
14. Dumoulin, 1839, p. 24-25.
15. Dumoulin, 1840, p. 90; Bourassa, 1845, p. 248.
16. Maurault, 1845b, p. 144; Bourassa, 1849, p. 95.
17. Bourassa, 1849, p. 79.
18. Andrieux, 1855, p. 24.
19. Andrieux, 1853, p. 121.
20. Andrieux, 1857, p. 18.
21. HBCA, B. 230/a/4.
22. APOMI, 1871b.
23. Guinard, 1945, p. 121.
24. Joyal, 1915, p. 66-67.
25. Lambert, 1989, 107, 211.
26. APOMI, 1904.

27. Guy, 1967, p. 18-19; Gilbert, 1967.
28. Beauchemin, 1976.
29. Dumoulin, 1839, p. 27-28.
30. Maurault, 1845a, p. 133; Clément, 1853b, p. 108; Andrieux, 1855, p. 24.
31. Andrieux, 1855, p. 24-25.
32. HBCA, B. 230/a/3, fo. 3; Québec, 1908, p. 56.
33. Bouchard, 1976, p. 98-99.
34. Noble, 1973, p. 119.
35. Guinard, 1945, p. 84.
36. Bouchard, 1976, p. 16-17.
37. Guinard, 1945, p. 81.
38. Walker, 1971, p. 25-27.
39. HBCA, B.230/d/3, fo. 35.
40. Jelks, 1973, p. 41, 73, 109.
41. Smith, 1986, p. 58.
42. Walker, 1971, p. 23.
43. Walker, 1971, p. 25.
44. Walker, 1971, p. 25; Smith, 1986, p. 57.
45. Walker, 1971, p. 25.
46. Smith, 1986, p. 57.
47. Walker, 1966, p. 90, 92.
48. Walker, 1966, p. 100.
49. Walker, 1977, p. 1521, figure 12b.
50. Guinard, 1945, p. 74-75; 1960, p. 191; Clermont, 1974d, p. 18.
51. Andrieux, 1853, p. 121.
52. Adams, 1831, p. 33.
53. Noble, 1973, p. 108-111.

54. Nelson, 1958.
55. HBCA, B.230/d/3, fo. 36, 83, 108.
56. Beauchemin, 1976, p. 70-71.
57. Labrèche, 1978.
58. Beauchemin, 1976, p. 70-71.
59. Labrèche, 1978, p. 15-16.
60. HBCA, B.230/d/3, fo. 36.
61. Andrieux, 1857, p. 21; Guéguen, 1872, p. 219.
62. Guinard, 1945, p. 84, 87.
63. Laniel, 1893, p. 316.